JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

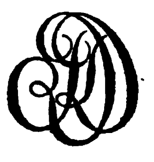
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME VIII.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1826.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUUPRÉ.

(Janvier 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur la nouvelle carte de l'Asie publiée en 1822, par M. Arrowsmith (1).

DANS un article inséré dans le 40e cahier du *Journal Asiatique* (pag. 249), j'ai dit que M. *Arrowsmith* avait été le plus *ignare* de tous ceux qui se sont occupés à fabriquer des cartes. Il paraît que ce jugement a paru trop sévère à quelques géographes du continent, dont toute la science consiste ordinairement à copier et à réduire ce que l'atelier d'Arrowsmith leur fournissait. Ayant à cœur de prouver que je n'avais employé, pour désigner les travaux de ce graveur anglais, que des expressions convenables, je vais soumettre sa carte de l'Asie à quelques observations, et l'on se convaincra, je l'espère, que l'épithète d'*ignare*, que j'avais choisie pour le qualifier, était fort bien choisie.

Je commence par les côtes du Pont Euxin. Les Anglais déclarent hautement que la mer est leur patrimoine; on est donc en droit d'attendre, qu'au moins

(1) *Map of Asia*, by A. Arrowsmith 1818.—Additions to 1822. London: quatre grandes feuilles. Prix: *quatre guinces*.

cette partie soit traitée avec un soin particulier dans les ouvrages de celui qui passait pour le premier *map-maker* de la Grande-Bretagne : voyons comment il a effectué ce travail. On sait qu'en 1820, les côtes de la mer Noire ont été levées avec une exactitude toute particulière par M. *Gauttier*, capitaine de vaisseau de la marine française. Cet habile hydrogaphe rentra au mois d'octobre de la même année dans le port de Toulon, et les résultats de ses observations furent connus du public peu de tems après son retour. M. Arrowsmith pouvait donc faire usage de ces matériaux pour corriger, en 1822, sa carte de 1818; cependant il n'en a pas même eu l'idée, comme on le verra par les positions suivantes, prises dans la partie orientale du Pont-Euxin.

		D'après M. Gauttier.	D'après Arrowsmith.(1)	Différence.
Trébizonde.	Lat.	41° 2'.	41° 8',	+0° 6'.
	Long.	37°24'.	37°18'.	—0° 6'.
Cap. Kemer.	Lat.	41° 9'.	41° 8'.	—0° 1'.
	Long.	38°25'.	37°40'.	—0°45'.
Bathoumi.	Lat.	41°39'.	41°28'.	—0°11'.
	Long.	39°18'.	38°52'.	+0°26'.
Pôthi.	Lat.	42° 7'.	42° 9'.	+0° 2'.
	Long.	39°24'.	39° 0'.	—0°24'.
Anakria.	Lat.	42°20'.	42°27'.	+0° 7'.
	Long.	39°16'.	38°15'.	—1° 1'.
Sokhoum kalah.	Lat.	42°59'.	43° 5'.	+0° 6'.
	Long.	38°40'.	37°33'.	—1° 7'.

(1) Je réduis les longitudes de M. Arrowsmith, indiquées d'après le méridien de Greenwich, sur celui de Paris.

Kamichlar.	Lat.	43°29'.	43°27'.	—0° 2'.
	Long.	37°31'.	36°30'.	—1° 1'.
Soubachi.	Lat.	44°10'.	43°58'.	—0°12'.
	Long.	36°39'.	36°20'.	—0°19'.
Soudjouk kalah.	Lat.	44°39'.	44°40'.	+0° 1'.
	Long.	35°24'.	34°36'.	—0°28'.
Anapa.	Lat.	44°53'.	44°40'.	—0°13'.

Dans la carte d'Arrowsmith, des noms très-connus sont mal écrits et entièrement défigurés : au lieu de Sokhoum kalah on y lit *Soukoum sale;* pour Anakria ou Anaclea, *Anakha;* pour Kamichlar (les roseaux) *Kamisiliar.* Le port le plus important que possèdent les Russes sur les côtes de la Mingrélie se trouve près de la redoute de *Koulé*, on l'appelle ordinairement *Redout-kaleh*, (lat. 42° 14' long., 39° 18'); il n'est pas même indiqué sur la carte anglaise.

La véritable source du *Rioni* ou *Phasis*, qui sort des flancs de l'énorme glacier appellé *Elbrouz* ou *Patsa*, et coule au sud-est, n'est pas marqué. Le *Djedja*, qui vient de l'est et forme le premier affluent considérable de ce fleuve, passe dans la carte de M. A. pour le Rioni même.

La plus grande rivière de la Mingrélie, après le Phasis, nommée *Tskhénis tzqali* (la rivière du cheval), est appelée par M. A. *Psemichsal.*

Le *Tchorokhi*, qui se jette dans la mer Noire près de *Bathoumi*, est nommé *Echarouk*; il forme sur la carte la limite entre les possessions Russes et celles de la Turquie, tandis que la véritable frontière passe, au moins, à un demi degré de latitude plus au nord.

En Géorgie, on cherche inutilement *Mtskhétha*, l'ancienne capitale de ce pays, située au nord de Tiflis, au confluent de l'Aragvi et du Kour. On n'y aperçoit pas non plus le nom de l'*Aragvi*, qui est l'*Aragus* de Strabon.

Le *Kakhethie*, que M. A. se plaît à appeler *Kacuetai*, est le pays compris entre le Yori et l'Alazani. Le géographe anglais le place plus à l'ouest, entre la première de ces deux rivières et l'Aragvi.

Le grand lac de *Goktcha* ou *Keghark'ouni*, appelé aussi *lac de Sevan*, porte sur la carte le nom d'*Erivan*, quoiqu'il soit très-éloigné de cette ville. M. A ne fait pas sortir de ce lac le *Zenghi*, qui coule au sud-ouest et passe devant Erivan; il le fait, au contraire, venir de l'ouest au nord de Talni, et, après un cours à l'est, se diriger au sud, pour se jeter dans l'Araxes. Cependant il aurait pu apprendre la vérité sur ce point, en consultant toutes les anciennes cartes de l'Arménie, de même que l'excellent ouvrage de M. *Saint-Martin*, et le second voyage de *James Morier*, qui a paru à Londres en 1818, accompagné d'une carte intéressante de l'Adzarbaïtchan.

Il est tout-à-fait inconcevable que M. A. eût encore ignoré, en 1822, la fixation des limites entre la Perse et la Russie, conformément au traité de paix de Gulistán, conclu en 1813; en effet, il donne pour frontières entre ces deux empires les monts de Pambakhi, ainsi que l'Araxes et le Kour inférieurs, et laisse ainsi aux Persans la plaine de Mougan, le Khanat de Talichah, Lenkerân et Astara, qui pourtant

ont été cédés formellement à la Russie. Le *Tchilowan*, petite rivière qui tombe dans la mer Caspienne, sépare les états en question; elle se trouve, à un degré entier de latitude, au sud de l'embouchure du Kour, dernier point oriental de la frontière supposée par Arrowsmith.

Tout le monde connaît la presqu'île et le cap d'*Abcheron*, M. A. les appelle *Ipsheron*.

On a marqué dans les cartes russes les différens *caravanseraïs* que l'on rencontre sur le chemin de *Nizabâd* à *Bakou*, et de là à *Salliân*; faute de place, on a été souvent obligé d'abréger le mot caravanseraï, et d'écrire Кар. Cap. M. Arrowsmith, qui copie servilement sans comprendre les mots qu'il trace, a fait des villes de tous ces caravanseraïs; et, confondant ordinairement les lettres russes avec les latines, il appelle ces villes de sa création *Kar Sap Eshmi*, *Kar Sap Sumgait*, *Kar Sar Djamga*, *Kar Sar Egni* et *Kap Sar Eshek*.

Entre *Derbend* et *Tarkou*, à quelques lieues au-dessus de l'embouchure de l'*Ouroussaï boulak*, dans la mer Caspienne, on voit les *restes d'une fortification en terre*; on les a indiqués sur les cartes russes par les mots : *Ostatki zemlænago oukrèplenia*, qui signifient la même chose. M. A. a pris cette phrase pour un nom, et place sur sa carte de l'Asie une bourgade qu'il appelle ainsi.

Au nord-nord-ouest de *Kizliar*, sur la gauche de la branche du Térek, appellée *Prorva*, est un *village habité par des Arméniens venus de Derbend*. Les cartes russes indiquent cela par la phrase : Село вы-

шедшихъ изъ Дербента Армянъ. M. Arrowsmith, qui n'en comprenait pas le sens, fait de ce village une grande ville, qu'il appelle *Derbent-Arman*, et dont on écrit le nom en caractère romains, pour qu'on le distingue mieux.

Les sources chaudes, qui se trouvent dans la petite Kabardah, près de *Bouragoun*, entre le Térek et le Soundja, sont connus par Schober et Guldenstædt. A côté de ces sources, on lit dans les cartes russes : Тѣплицы Петровы. c'est-à-dire *bains de Pierre*. Chez M. A. ils deviennent une bourgade avec le nom *Tiplitz Petrov*.

La chaîne du Caucase est représentée sur la carte de l'hydrographe de Sa Majesté Britannique, comme ayant partout à peu près la même hauteur. Entre l'origine du *Didi-Liakhwi*, au sud, et celle de l'*Arredon*, au nord, elle paraît coupée en deux; tandis que c'est justement à cet endroit qu'elle forme comme une haute muraille, hérissée de glaciers, qui portent le nom de *Brouts Sabdzeli* et de *Kedéla*. Les deux cimes les plus élevées du Caucase, l'*Élbrouz* et le *Mquinwari* (improprement nommés *Kazbek* par les Russes) ne se trouvent pas même indiqués chez Arrowsmith; cependant la première a seize mille sept cents, et l'autre quatorze mille quatre cents pieds de hauteur au-dessus de la mer. Le *Chakh-dag* dans le Daghestan, qui est vraisemblablement aussi élevé, n'est pas non plus marqué. D'ailleurs la chaîne du Caucase est réellement plus large que M. A. ne la représente.

Il place au milieu de la plaine *Vladikavkaz*, situé à l'endroit où le Térek sort des hautes montagnes. Il appelle *Dargel* la porte caucasienne des anciens, le *Dairan* ou *Dariel* de nos jours, et au lieu de la mettre dans la chaîne principale, il la transporte au pied du flanc septentrional de la montagne.

L'*Argoun*, l'affluent le plus considérable du Soundja, qui traverse le pays des Tchetchentses, est nommé par les Russes *Bistraya Argoun* ou le *torrent Argoun*, pour le distinguer d'une autre rivière du même nom. M. A. a trouvé plus commode de supprimer son véritable nom et de l'appeler *Bistraya*, c'est-à-dire, *torrent*. Il a oublié qu'on ne parle pas russe dans le pays où coule cette rivière.

C'est en vain qu'on cherche sur cette carte les noms et les habitations des principales nations du Caucase; les Lezghis, les Tchetchentses, les Ossètes, les Abazes et les Abazekh n'y paraissent pas. En revanche, M. A. fait habiter les pays de ces peuples par les *Circassiens*, qui occupent chez lui tout l'espace compris entre le Kouban inférieur et le Koïsou.

Dans les hautes montagnes, et au-dessous des sources du Kouban, existe une ancienne église chrétienne, très-révérée par les habitans des montagnes, quoiqu'elle soit depuis long-tems déserte; dans les cartes russes, elle est indiquée par le mot *tserkov*, qui signifie *église*. M. A. n'a pas manqué d'en faire un village qui porte le nom de *Tserkov*.

Au nord de la Kouma, il y a un grand nombre de petits lacs salés et bourbeux, appelés par les Kalmuks

Khaki. Les cartes russes indiquent ces lieux par ces mots : Соленые грязи илиг Хаки (boues salées ou *khaki*). M. A. transcrit ces mots sans les traduire, et appelle les lacs *Sol griazi or Chaki*.

Dans les steppes de la Russie méridionale il se trouve rarement des villages aux endroits où l'on a dû établir les relais de poste; des cosaques, habitant des cabanes souterraines, sont chargés de garder les chevaux des relais, et de faire le service de la poste. Ces stations *nomades* n'ont souvent pas de noms particuliers; on les désigne par la rivière, la colline ou tout autre objet marquant qui se trouve dans leur voisinage. En suivant sur les cartes russes, le chemin de Kizliar à Astrakhan on y trouve les mots При бѣломъ озерѣ c'est-à-dire, (*poste*) *près du lac blanc*; M. A. en fait un bourg qu'il appelle *Pri bielom ozer*. Entre Astrakhan et le Iaïk, on lit les mots При Бакаевыхъ хуторахъ, c'est-à-dire, *près des métairies de Bakaïev*; voilà encore une bonne fortune pour Arrowsmith, pour lui c'est le bourg de *Pribakaevich chutorach*.

Le graveur anglais est non-seulement un homme versé dans la connaissance des langues, c'est aussi un historien savant et un critique profond. Ayant entendu parler de la *plaine de Kiptchak*, citée souvent dans les livres arabes et persans, il a jugé à propos d'insérer ce nom, quelque part, dans sa carte. Il nomme donc *Dusht Kipzak*, les bords de la mer Caspienne, entre les embouchures du Volga et du Iemba. Tout le

monde sait, cependant, que cette dénomination s'applique à la vaste steppe comprise entre le Caucase, le Don, la partie méridionale de la chaine de l'Oural et le lac Aral.

Les soins de M. A. s'étendent même aux fables du Coran. Ne s'est-il pas avisé de placer le *Pays de Gog et Magog, ou Jajuje et Majuje*, dans la steppe de l'Ichim, entre le Tobol et Irtiche. Comme les auteurs des anciennes cartes, il appelle *Algydim Zano*, la chaîne peu élevée des monts *Alghin*, qui traverse la steppe des Kirghiz, et dans laquelle les rivières qui forment l'Ichim prennent leur origine; mais il ajoute au nom de cette chaîne les mots, *ou rempart de Gog et Magog*. Depuis quand les géographes s'occupent-ils des traditions absurdes des Musulmans, et de quel droit peut-on placer sur une carte le rempart ou le mur construit par un personnage mythologique, tel que l'est Iskender Dzu'lkarnaïn, qu'on dit avoir voulu renfermer les nations septentrionales dans leurs confins, et les empêcher de faire irruption dans les pays méridionaux? La fable de ce rempart a vraisemblablement pris son origine dans des notions vagues sur la grande muraille de la Chine, qui s'étaient répandues dans l'occident de l'Asie. Mahomet connaissait, par les livres des Juifs, *Gog* et *Magog* comme des nations très-éloignées, et il paraît qu'il a donné leur nom à ce rempart merveilleux situé dans l'extrémité orientale de l'Asie. C'est sans la moindre raison que M. A. l'applique à une chaîne de monts peu considérables de la steppe des Kirghiz.

En corrigeant son Asie, en 1822, M. Arrowsmith s'est servi d'une carte russe en neuf feuilles, publiée à Saint-Pétersbourg, en 1816. Elle porte le titre d'*Asie centrale*, quoiqu'elle ne contienne que les steppes des Kirghiz, la Boukharie et quelques pays voisins. Ce travail utile a été exécuté avec soin, sous la direction de M. Pansner. Les parties septentrionale et occidentale de cette carte sont précieuses pour la connaissance des pays qu'elles représentent, et qui, jusqu'à présent, ont été peu visités par des voyageurs instruits. Cependant toutes les contrées au sud des rives de l'Ili, du lac Balkhach et de la chaîne des monts qui séparent le Turkestân de la steppe de Kirghiz, de même que les pays de Samarkand et Boukhara, et ceux qui sont au sud de l'Oxus, ne montrent qu'un amalgame de matériaux inexacts et incohérens. Nous verrons bientôt que M. Arrowsmith a encore augmenté la confusion de l'original qu'il copiait, et qu'il l'a reproduit d'une manière vraiment inexcusable.

Mais ne nous écartons pas de la direction de l'ouest à l'est. La presqu'île de *Manghichlak* (1), qui s'avance dans la mer Caspienne, est connue depuis le tems de Ienkinson. Une chaîne de montagnes la traverse; elles sont appelées dans les cartes russes Горы Мангыш-лаксїя où *monts de Manghichlak*. M. A. en fait le

(1) مانكقيشلاق *Mang-Kichlack* signifie campement d'hiver des *Mang* ou des *Nogaï*.

nom d'une province considérable qu'il écrit, en capitales, GORMANCISHLAK.

Au sud de ces montagnes, dans un désert occupé par des Turcomans, il y a deux petits lacs dont l'un est salé et l'autre d'eau douce. La carte russe exprime cette différence en mettant à côté du premier Озеро соленое (lac salé), et à l'autre Озеро пресное (lac doux). M. A., sans réfléchir qu'on ne parle pas russe chez les Turcomans, transcrit ces mots et appelle ces deux lacs *Oz Solenie* et *Oz Presnie*. La même méprise est fréquemment répétée dans sa carte.

On rencontre souvent, dans la steppe des Kirghiz, les décombres d'anciens édifices, de villes et de mosquées. Les cartes russes les indiquent par le mot Развалины (*ruines*). M. A. ne manque jamais d'en faire des bourgs appellés *Razvalini*. Il paraît aussi que l'interprète dont il se servait pour traduire les cartes russes, était quelqu'Allemand vagabond ; car toutes les transcriptions sont à l'allemande. Il écrit par exemple pour Хива *Chiwa* (un Anglais prononcerait *Tchiwa*) ; pour Шахтемиръ *Shaxtemir*, etc.

A peu près à douze lieues au nord de Khiva, on passe l'Amou daria en bateau. La carte russe marque le lieu du trajet par le mot Перевозъ qui désigne un *bac*. Le géographe anglais en fait le village de *Perevoz*.

On ne finirait pas si l'on voulait indiquer toutes les niaiseries du même genre dont cette partie de la carte

d'Arrowsmith fourmille; je veux donc passer à des fautes beaucoup plus graves.

Dans sa carte de l'Asie centrale, M. Pansner avait placé les forts de la ligne militaire de l'Irtyche, en partie d'après des observations astronomiques. M. A., de son propre chef, et sans aucune autorité valable, a changé les longitudes, comme on verra par la comparaison suivante :

	D'après Pansner.	Carte d'Arrowsmith.	Différence.
Boukhtarminsk.	81°20'.	80°16'.	—1° 4'.
Ourt Kamenogorsk.	80°20'.	79°35'.	—0°45'.
Semipolotinsk.	77°54'.	77°30'.	—0°24'.
Yamychevskaïa.	75°15'.	74°58'.	—0°17'.
Jelèzinskaïa.	73°17'.	73°40'.	+0°23'.
Omsk.	71° 0'.	71°20'.	+0°20'.

Des caravanes partent tous les ans de Semipolotinsk et d'Oustkamenogorsk, pour aller à *Goûldjà* ou *Ili*, en Dzoûngarie, capitale d'une province de l'empire chinois. Le gouvernement russe a eu soin d'envoyer, avec plusieurs de ces caravanes, des géodésistes chargés de lever la carte de la route, et de prendre des renseignemens sur les cantons qui l'avoisinent. Ainsi, tout le pays entre l'Irtyche et la rivière d'Ili est très-bien connu. M. *Pansner* a pu faire usage des nombreux itinéraires rapportés par les caravanes, et il n'y a pas de doute que sa carte représente cette partie de l'Asie mieux qu'aucune de celles qui ont paru avant la sienne. M. Arrowsmith, au lieu de copier les matériaux précieux publiés par ce savant,

les a entièrement bouleversés; en étendant le pays des Dzoûngar à plusieurs degrés vers l'ouest, *Goûldja*, que M. Pansner place avec raison par 42° 49' lat. N. et 80° 32' long. E., se trouve chez M. A. par 43° 42' lat. et 74° 44', c'est-à-dire plus d'*un degré* trop au nord et plus de *six* trop à l'ouest.

Le grand lac Balkhach est coupé par le 76° de longitude; chez M. Arrowsmith, c'est par le 71°; il y a donc une différence de *cinq degrés*, qu'Arrowsmith ne peut justifier par rien, pas même par l'ancienne carte d'*Isleniev* (1), qui place le Balkhach sous le 74° de longitude.

L'Irtyche sort du lac Dzaisang sous 81° 36' de longitude, chez M. A. sous 80° 28'.

Autant M. Arrowsmith s'est empressé de gâter et de défigurer ce qui est utile et intéressant dans le travail de M. Pansner, autant il a eu soin de copier toutes les méprises de ce savant. Par une fatalité singulière, le dernier ne s'est pas aperçu qu'il a mis deux fois sur sa carte le Syr Daria supérieur, ainsi que les villes qui se trouvent sur ce fleuve et sur ses affluens.

Le *Naryn* est la branche supérieure du Syr; M. P. l'indique sur sa carte, et il répète, à quelque distance au sud, la même rivière sous le nom de Syr. On y voit aussi la ville de *Khodjant*, une fois par 41° 15' lat. N. et 69° 10' long., et une autre sous

(1) *Mappa fluvii Irtisz partem meridionalem gubernii Sibiriensis perfluentis, cum pristino territorio stirpis Kalmukorum Songariæ.* Petropoli 1777.

le nom de *Kodjan*, par 40° 18' lat. N. et 72° 54'. — *Margalan*, par 40° 35' lat. et 69° 15' long., et écrite un peu différemment par 40° 5' lat. et 73 27' long. — *Andoudjan*, appelé ordinairement *Andzian*, se trouve une fois au nord du Syr, au lieu qu'il est au sud de ce fleuve, par 40° 17' lat. et 70° 13' long.; une autre fois écrit *Adjant*, sur la rivière d'*Andzian*, par 40° 25' lat. et 73 30' long. — M. A. a soigneusement répété toutes ces erreurs, en donnant à ces doubles villes d'autres positions, adaptées au système vicieux qu'il suivait.

Il n'a pas non plus corrigé la méprise grave de la carte russe relativement au cours du *Tchoui* ou *Tsoui*. Cette rivière sort de l'angle occidental du grand lac *Touz koul*, nommé par les Kalmuks *Temourtou noor* (lac ferrugineux); coule, comme Isleniev l'avait très-bien indiqué, vers le nord-ouest et reçoit un nombre considérable de petits affluens, dont le plus important est le *Korkhotou*. Elle suit sa direction au N. O. jusqu'au 46° de latitude, où elle tourne droit à l'ouest, forme une chaîne de lacs et finit par se jeter dans le lac *Kaban koulak*, appelé aussi *Kochi koul* ou *Beile koul*. — M. Pansner ne fait pas sortir du Touz koul le Tchoui supérieur; il place la source de cette rivière au nord du lac, la fait couler au N. O. et se perdre dans les sables, sans lui donner le nom de *Tchoui*. Il applique ce dernier à l'*Adji Bakboulan* ou *Kharkhaïtoui*, qui n'est qu'un affluent du Tchoui venant de l'est. — Arrowsmith a religieusement copié toutes ces méprises. La carte de M. Pansner ne con-

tient qu'une petite portion des pays que nous appe lons ordinairement *petite Boukharie;* c'est, sans contredit, la partie la plus vicieuse de son travail. On y rencontre des rivières et des villes qui n'ont jamais existé, et les positions géographiques de celles qui ne sont pas imaginaires, diffèrent de cinq à six degrés de leur véritable longitude. Arrowsmith paraît lui-même avoir senti ces défauts; mais il s'y est pris si gauchement pour les corriger, qu'il y a encore ajouté un bon nombre de bévues. Les latitudes et longitudes d'une quantité de lieux de la petite Boukharie ont été déterminées par les missionnaires mathématiciens, envoyés vers l'an 1760 dans ce pays, par l'empereur Khian loung, qui venait d'en faire la conquête. Elles ont été publiées à Paris, en 1776, dans le premier volume des *Mémoires sur les Chinois*. Le géographe anglais les aurait dû prendre pour base de son travail. Il a préféré en inventer de nouvelles. En voici quelques exemples :

		D'après les missionnaires.	D'après la carte d'Arrowsmith.	Différence.
Kachgar.	Lat.	39°25'.	41° 0'.	+0°35'.
	Long.	71°37'.	69°58'.	—1°39'.
Yarkand.	Lat.	38°19'.	40°11'.	+1°52'.
	Long.	73°41'.	71°10'.	—2°31'.
Khotan.	Lat.	37° 0'.	39°47'.	+2°47'.
	Long.	78°10'.	75°10'.	—3° 0'.
Aksou.	Lat.	41° 9'.	42° 0'.	+0°51'.
	Long.	76°47'.	72°43'.	+4°4'.
Koutche.	Lat.	41°37'.	41°57'.	+0°20'.
	Long.	80°50'.	74°35'.	—6° 5'.

On peut aisément conclure de ces données, que l'Asie centrale, dans la carte d'Arrowsmith, doit paraître totalement différente de ce qu'elle est réellement, et qu'il devient impossible de s'y retrouver.

Certes, on ne peut exiger d'un graveur ou d'un marchand de cartes, qu'il consulte des ouvrages écrits dans les langues orientales, afin d'y recueillir des matériaux dont il aurait besoin pour dresser une carte d'Asie; mais quand il change le titre honorable d'artiste ou de libraire, contre la qualification pompeuse de géographe ou d'hydrographe d'un souverain (titre qui, trop souvent, ne sert qu'à masquer l'ignorance), alors, je pense qu'on peut demander de lui qu'il connaisse, au moins, les sources qui sont accessibles à tout le monde, et qui peuvent fournir des renseignemens propres à rendre ces travaux plus parfaits.

(La fin au prochain Numéro.)

Histoire de la sixième Croisade et de la prise de Damiette d'après les écrivains arabes,

Par M. Reinaud.

L'histoire des Croisades de M. Michaud a donné naissance à une foule de recherches analogues. On s'est occupé particulièrement de ce qu'ont écrit, à ce sujet, les auteurs orientaux, et, comme ces auteurs étaient presque tous inédits, on s'est hâté de les mettre à contribution. M. Reinaud s'est attaché, pour ce qui le concerne, aux auteurs arabes. Ces écrivains,

la plupart contemporains des événemens qu'ils racontent, ont conservé dans leur récit la vive émotion que ces événemens leur avaient causée. Il y a certaines époques des croisades qu'ils ont retracées dans les plus grands détails, et sans eux beaucoup de faits importans seraient restés inconnus. Une première édition du travail de M. Reinaud a déjà paru à la suite de l'ancienne édition de l'*Histoire des Croisades*; mais, comme cette édition était fort défectueuse, qu'elle était susceptible d'un grand nombre de corrections et d'additions, M. Reinaud s'est remis à l'ouvrage, et a tâché de ne rien omettre de ce que les manuscrits arabes de la Bibliothèque du Roi contiennent de relatif aux croisades. Depuis long-tems, ce travail est terminé, et M. Michaud s'en est utilement servi dans la quatrième édition de son histoire qu'il publie en ce moment. En attendant qu'il soit mis au jour, nous donnerons ici le morceau qui appartient à la sixième croisade, à l'époque où les guerriers d'occident firent une première invasion en Égypte, pendant les années 1217 et suivantes de notre ère.

NOUVELLE CROISADE.

Descente des chrétiens en Égypte.

An 614 de l'hégire, (1217 de J.-C.) Aboulfarage dans sa chronique syriaque, a dit quelques mots d'un concile que le pape avait assemblé à Rome pour former une nouvelle croisade générale. On sait que presque toutes les nations d'occident prirent part à

cette expédition. L'historien des patriarches d'Alexandrie nomme parmi ceux qui y figurèrent d'abord le roi de Hongrie. Elle fut surtout dirigée par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, ou plutôt, comme l'appellent les auteurs arabes, roi de la ville d'Acre, depuis que Jérusalem n'était plus au pouvoir des chrétiens, et plus tard par le légat du pape. Le mouvement qui eut alors lieu en occident est ainsi décrit par Ibn-Alathir, auteur contemporain.

« Cette année, un nombre infini de guerriers partirent de Rome la grande et des autres pays d'occident » au couchant et au septentrion. Le provocateur de » cette guerre était le pape de Rome, prélat très-» révéré des chrétiens, lequel fournit lui-même un » grand nombre de soldats, et ordonna à tous les » princes de marcher en personne, ou au moins d'en-» voyer leurs troupes. Tous se soumirent à cet » ordre. »

« Les chrétiens, continue Ibn-Alathir, abordèrent » à Acre. A cette nouvelle, Malek-adel, sultan d'É-» gypte et de Syrie, accourut avec quelques troupes » pour prendre la défense du pays. Mais on ne lui » laissa pas le tems d'assembler toutes ses forces. Atta-» qué à Beyssan, près des bords du Jourdain, il se » retira précipitamment à Damas. Cette fuite laissa » sans défense les Musulmans du pays, qui, se fiant » à la présence du sultan, n'avaient pris aucune pré-» caution. Tout ce qu'ils purent faire ce fut de se » sauver avec ce qu'ils purent emporter. J'ai ouï dire » qu'en cette occasion, Malek-adel, ayant dit à l'un

» de ces fugitifs qu'il rencontra dans son chemin, et » qui, à cause du fardeau dont il était chargé, était » forcé de se reposer à tout moment : *Mon ami, ne va » pas si vite, et je te tiendrai compagnie*. Cet homme » lui répondit : *O sultan des Musulmans! ce serait plu» tôt à toi de ne pas aller si vite ; mais nous qui te » voyons abandonner tes provinces, et nous laisser à » la merci de l'ennemi, comment ne pas nous hâter ?* » Ainsi les chrétiens ne rencontrèrent aucun obstacle » et mirent tout à feu et à sang. Quand ils eurent dé» vasté les environs de Beyssan et de Naplouse, ils » retournèrent à Acre. Malek-adel crut alors que leur » intention était de se porter contre Jérusalem, et il » envoya son fils, Malek-moadam, à Naplouse pour » défendre les approches de la ville sainte ; mais les » chrétiens, après diverses excursions, se portèrent » sur le mont Thabor, contre une forteresse que le » sultan y avait fait élever quelques années aupara» vant, et d'où il pouvait inquiéter la ville d'Acre. Le » siége dura dix-sept jours. Déjà le château était sur » le point de se rendre, lorsque les Francs perdirent » un de leurs chefs, et se retirèrent précipitam» ment (1). Après leur départ, Malek-adel fit dé» truire le château, vu sa trop grande proximité » d'Acre et la difficulté de le défendre. »

An 615 (1218). Les chrétiens, au rapport d'Ibn-Ferat, étant de retour à Acre tinrent conseil et se

(1) L'histoire des patriarches d'Alexandrie dit, au contraire, que le motif de la retraite des chrétiens resta inconnu.

dirent entr'eux : « Nous nous consumons ici inutilement; que n'allons-nous plutôt en Égypte? C'est à l'aide des ressources de cette riche contrée que Saladin a conquis la Syrie et subjugué la ville sainte. En nous en rendant maîtres, nous reprendrons facilement Jérusalem avec toutes nos anciennes provinces. » Là-dessus, il fut décidé qu'on mettrait à la voile pour l'Égypte, ce qui eut lieu au mois de safar (mois de mai) (1).

Les Francs, d'après le témoignage des auteurs arabes, abordèrent près de Damiette, dans l'île ou Delta formé par les deux bouches principales du Nil. Ils s'établirent en face de Damiette, n'étant séparés de cette ville que par la branche du fleuve, qui passe sous ses murs, et de là se jette dans la mer Méditerranée (2). Au milieu du Nil était une tour, grande, forte, remplie de guerriers (3). Des chaînes de fer

---

(1) Si l'on en croit Makrizi, dans sa description de l'Égypte, à l'article Damiette, l'armée chrétienne se montait à soixante et dix mille cavaliers et à quatre cent mille fantassins; mais ce nombre est exagéré.

(2) Cette ville était alors plus près de la mer qu'aujourd'hui. Elle était située presqu'à l'embouchure du Nil. C'est vers l'an 658 de l'hégire, 1259 de Jésus-Christ, qu'au rapport de Makrizi, le sultan Bibars craignant quelque nouvelle invasion de la part des Chrétiens, se résolut à détruire Damiette et à transporter les habitans plus avant dans les terres. Nous renvoyons du reste, pour tout ce qui tient aux localités, à la carte de Damiette et des environs, qui accompagne le douzième livre de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud, quatrième édition. La carte qui accompagnait l'ancienne édition, présentait des inexactitudes.

(3) Au lieu d'une tour, Makrizi en cite deux. En effet, il devait en

partant de cette tour, se prolongeaient jusqu'au pied des remparts de Damiette, et fermaient l'entrée du fleuve. De plus la tour communiquait avec la ville par *un pont de bateaux* (1), construit sous Saladin.

Les chrétiens devaient, avant tout, s'emparer de la tour, et rompre les chaînes, afin d'ouvrir à leurs navires l'entrée dans le cœur du pays. Si l'on en croit l'auteur de l'Histoire arabe des patriarches d'Alexandrie, lequel était contemporain, et se trouvait alors

---

exister une seconde, sur la rive orientale, au point où la chaine tenait au continent. C'était entre ces deux tours que s'étendait la chaîne. Makrizi ajoute qu'encore de son temps, c'est-à-dire, au quinzième siècle de notre ère, cet espace était nommé l'*Entre-deux des tours*.

M. Hamaker, dans un savant mémoire, publié sous le titre de *Commentatio de expeditionibus à Græcis Francisque adversus Dimyatham susceptis*, et accompagné d'un fragment de la *Description de l'Égypte* de Makrizi, de savantes notes, et de deux cartes intéressantes, suppose qu'il existait une troisième tour sur la rive occidentale (voyez à la page 60 de sa *Dissertation*); mais, de son aveu, aucun auteur ne parle de cette tour, et, ainsi qu'on le verra, les événemens s'expliquent suffisamment sans recourir à cette conjecture.

(1) Le mot que nous traduisons par *pont de bateaux*, s'exprime en arabe par جسر, au pluriel جسور. Ce mot revient très-souvent dans les auteurs arabes du temps, et se dit aussi d'un pont de pierres. (Voy. les *Annales d'Aboulfeda*, T. III, p. 594.) Par une idée analogue, on l'a même appliqué aux chaussées que l'on construit en Égypte pour les temps de l'inondation du Nil. Makrizi, dans sa *Description géographique et historique de l'Égypte*, a consacré un chapitre particulier à ces chaussées. Il en cite qui devaient avoir plus de trente lieues de long. Ce mot a souvent embarrassé les auteurs de traductions arabes. Quelques-uns ont pris des ponts pour des chaussées, et d'autres des chaussées pour des ponts. Voyez-en un exemple dans les extraits arabes qui accompagnent l'histoire de saint Louis par Joinville, édition du Louvre, p. 544.

au Caire, les Francs parvinrent d'abord à introduire leurs petits bâtimens. Apparemment ce fut par l'espace situé entre la tour et la rive occidentale, où l'eau avait moins de profondeur et où aucun obstacle n'empêchait le passage. Le même auteur ajoute, qu'à l'aide de ces petits bâtimens, les Francs se rendirent maîtres d'une partie du cours du fleuve, et gênèrent par eau les communications de Damiette; ensuite, il poursuit ainsi :

« Les Francs se hâtèrent d'asseoir leur camp, et » s'environnèrent de fossés et de retranchemens, » après quoi, ils dirigèrent leurs attaques contre la » tour de la chaîne. Ils étaient fort impatiens de s'en » emparer; car c'était la seule voie pour ouvrir à » leurs gros navires l'entrée dans l'intérieur de l'É- » gypte. Huit de leurs pierriers ne cessaient de jouer » ni de jour ni de nuit. Les pierres qu'ils lançaient » parvenaient jusqu'à Damiette. On voyait continuel- » lement voler les traits et les flèches, et un grand » nombre de musulmans perdirent la vie : la terreur » était devenue générale. En un moment, les villages » qui entourent Damiette furent abandonnés, et la » désolation se répandit jusqu'au Caire. »

» Pendant ce tems, il arrivait de tous côtés des » secours dans la place. Malek-adel, qui était resté » en Syrie à la garde du pays, se hâta d'envoyer toutes » les troupes disponibles. L'Égypte était alors sous » l'autorité de son fils aîné, Malek-kamel. Ce prince » vint se placer dans les environs de Damiette, sur la » rive orientale du Nil. Dans ces conjonctures, un

» grand nombre de musulmans du Caire et du vieux
» Caire prirent les armes, les uns par esprit de reli-
» gion, les autres parce qu'on les y forçait. Les prin-
» cipaux citoyens se cotisèrent ensemble et l'on équipa
» quelques troupes. Telle était la frayeur qui régnait
» dans ces deux villes, que déjà on y faisait provision
» de froment, de farine, de biscuit, de riz et d'au-
» tres denrées : on eut dit que l'ennemi était aux
» portes.

» Le vendredi, 28 de Bouné (23 juin) (1), les
» chrétiens livrèrent assaut à la tour de la Chaîne.
» Soixante-dix de leurs barques revêtues de cuir et
» à l'épreuve du naphte et du feu grégeois, s'avan-
» cèrent dans le plus terrible appareil. L'attaque fut
» vive; mais elle n'eut pas de succès. Un nouvel
» assaut eut lieu le dimanche, 7 d'abib (3 juillet).
» Ce jour-là les Francs firent usage de quatre navires,
» surmontés chacun d'une tour. Trois étaient diri-
» gés contre la tour de la Chaîne; le quatrième devait
» se porter contre la ville. L'ennemi fit les plus
» grands efforts, et fut sur le point de triompher.
» Déjà il avait dressé ses échelles, lorsque le mât qui
» soutenait une des tours, ayant cassé, tous les guer-
» riers qui s'y trouvaient tombèrent dans l'eau, et la
» plupart se noyèrent, accablés par le poids de leurs

(1) Le mois de *bouné* appartient au calendrier des chrétiens coftes d'Egypte. Il en est de même de tous les mois qui sont cités dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie. C'est que l'auteur était lui-même chrétien et du rit cofte.

» armes. Ce succès inspira une joie démesurée aux
» musulmans : au Caire et au vieux Caire on illu-
» mina, et les habitans se livrèrent aux transports
» d'une vive allégresse.

» Sur ces entrefaites, les chrétiens désespérant
» d'une prompte réussite de leurs attaques, se répan-
» dirent dans les campagnes voisines, et s'emparèrent
» des provisions. Comme des bandes d'Arabes nomades
» avaient été appelés des provinces voisines pour les
» harceler, les Francs les attaquèrent par surprise et
» les taillèrent en pièces. Le petit nombre de ceux
» qui échappèrent se voyant hors d'état de résister,
» commencèrent à se disperser dans le pays, et à piller
» amis et ennemis; c'était afin d'épuiser la contrée,
» et de mettre les Francs dans l'impossibilité d'y sub-
» sister. Non-seulement Malek-kamel ne vit pas ces
» ravages avec peine, mais il ordonna lui-même de tout
» livrer aux flammes. Dans le même tems, le sultan
» Malek-adel, toujours retenu en Syrie, étendait ses
» courses sur le territoire des villes chrétiennes de Pa-
» lestine et de Phénicie pour faire diversion. Mais rien
» ne pouvait tirer les Francs des provinces de l'Égypte.

» En attendant, les attaques se poursuivaient
» contre la ville et la tour de la Chaîne. Il ne se
» passait pas de jour sans quelque nouvel assaut. Les
» pierres lancées par les machines des chrétiens
» étaient d'une grosseur prodigieuse : une seule pesait
» plus de trois cents livres d'Égypte. Les Francs tra-
» vaillaient, en ce moment, à une espèce de ponton
» appelée chez eux *maremme* : c'étaient deux ou

» plusieurs navires joints ensemble, et attachés avec » des poutres et des planches de manière à présenter » l'apparence d'un seul navire. Celui dont il est ici » question se composait de deux navires. Au-dessus » s'élevaient quatre mâts supportant une tour de bois » à créneaux, et revêtue de parapets à l'exemple d'une » citadelle. Sur la tour on avait pratiqué un grand » pont-levis, qui se levait et se baissait à volonté, au » moyen de courroies et de poulies (1). Tous ces

---

(1) Voici le texte arabe : واهتموا بالمراكب يسموها المرمة وهى بطستان قربوها واوتقوها بالاخشاب و المسمار الى ان بقيت الاثنتان مثل واحدة و عملوا فيها اربعة صوارى وركبوا على الصوارى برجا من الخشب و عملوا حوله سورا مثل سور المدن بشراريف و عملوا سقالة عظيمة بحبال و بكر ترخى وترفع * Il résulte de ce passage que le mot que nous avons traduit par *Maremme* n'est pas d'origine arabe, mais plutôt d'origine franque ; peut-être même faut-il admettre l'ingénieuse conjecture de M. Hamaker, qui a supposé que ce mot n'est autre que celui de *barbote*, dont en effet les chrétiens se servaient dans le moyen âge. Voyez ce mot dans le *Glossaire de la basse latinité* de Ducange. En ce cas, au lieu de *maremme*, il faudrait prononcer *marmote*, ce qui se rapprocherait davantage du latin, et ce qui est aussi admissible que l'autre, vu l'absence des voyelles dans l'arabe. Au reste, comme le passage arabe que nous citons ici pourrait donner lieu à d'autres difficultés du même genre, nous rapporterons le passage correspondant d'Olivier Scholastique, écrivain latin, lequel se trouvait au siége de Damiette, qui même dirigea la construction de la machine en question. On verra que ce qu'il dit lève toute incertitude : « *Duos cogones conjunximus trabibus et funibus fortissimè cohæren-*

» préparatifs étaient destinés contre la tour de la « Chaîne. Au jour fixé, les Francs s'avancèrent » avec leur *maremme*, et abattirent le pont-levis. En » un moment l'étage supérieur tomba en leur pou- » voir, et aussitôt le pont qui joignait la tour à la » ville fut coupé. Les musulmans, enfermés dans la » tour au nombre d'environ trois cents, se voyant » sans ressources, mirent bas les armes et furent faits » prisonniers. Quelques-uns seulement essayèrent de » se jeter à l'eau, et se sauvèrent à la nage. Cette » journée fut horrible. Les chrétiens plantèrent leurs » drapeaux et leurs croix au haut de la tour; ensuite, » ils fermèrent la porte qui faisait face à Damiette, » et du côté opposé ils construisirent un pont de » bateaux qui joignait la tour à leur camp. Dès ce » moment, le lit du Nil leur fut ouvert. Quatre mois « s'étaient écoulés entre l'arrivée des chrétiens et la » prise de la tour de la Chaîne. »

Mort de Malek-adel. — Les Croisés passent le Nil.

Suite de l'année 615 (1218 de J.-C.).

Les auteurs arabes s'accordent à dire que la perte

---

tes, socia compaginatione vacillandi periculum prohibentes. Quatuor malos et totidem antennas in eis ereximus, in summitate castellum firmum asseribus et opere reticulato contectum collocantes. Contra machinarum importunitatem coriis vestivimus illud et per circuitum et super tectum contra ignem græcum. Sub castellulo fabricata fuit scala funibus fortissimis suspensa et triginta cubitis ultra proram protensa. » Voyez la Relation d'Olivier Scholastique, dans la Collection d'Eccard, tom. II, p. 1403.

de la tour de la Chaîne était ce qui pouvait arriver de plus fâcheux à l'islamisme. Pendant ce tems, Malek-adel était toujours en Syrie, espérant que les chrétiens repoussés de l'Égypte viendraient y renouveler leurs attaques. Au rapport de Makrizi : « quand il » apprit ce qui était arrivé, il désespéra du salut de » Damiette, et, se frappant la poitrine, il témoigna » la plus vive douleur. Il mourut de tristesse un jeudi, » 7 de gioumadi second (commencement de septem- » bre), dans les environs de la colline d'Afik, non » loin du lac de Tibériade. Comme il était à craindre » que cette mort n'occasionât quelques troubles, ses » gens firent répandre le bruit qu'il n'était que ma- » lade, et se mirent en devoir de le transporter à » Damas. Le corps avait été placé dans une litière » couverte, et le cortége se mit en marche. Le mé- » decin et l'échanson s'avançaient à côté de la litière : » tout se faisait comme à l'ordinaire. Ce ne fut qu'à » l'arrivée du corps à Damas que l'on annonça la » mort du sultan. Un héraut reçut ordre d'aller par » la ville criant : *Priez pour l'ame du sultan Malek-* » *adel, et faites des vœux pour votre souverain* » *Malek-moadam, de qui Dieu prolonge le règne*. A » ces mots le peuple se mit à fondre en larmes, et la » consternation devint générale (1). »

(1) Si l'on en croit Novaïri, les funérailles de Malek-adel eurent lieu dans le château de Damas, dans le plus grand secret. On y mit une telle précipitation, que comme on manquait de drap pour l'ensevelir,

Malek-moadam était le second fils de Malek-adel. Depuis quelque temps, il avait été investi du gouvernement de Damas. Quand son père fut mort, il se hâta de s'emparer des trésors de l'état et de se faire prêter serment par les habitans (1).

« Malek-adel, selon Ibn-Ferat, était un prince de » mœurs louables, et de bonne croyance; il passait » pour très-entendu dans le gouvernement, et se faisait » rendre compte des plus petites choses. Il fut heureux » en tout et n'essuya jamais de défaite. Il était pré- » voyant, doué de sens, porté à la douceur et à la pa- » tience; il était généreux, et savait dépenser quand » il fallait. Son autorité s'étendait sur l'Égypte, la » Syrie et une partie de la Mésopotamie. Il partagea » de son vivant ses états à ses enfans, et lorsqu'il les » eut bien affermis, il ne cessa de les visiter et de se » transporter tour-à-tour d'une province à l'autre. » Il passait ordinairement l'été en Syrie, à cause de

---

on fit usage du bonnet et de la robe d'un homme de loi, et sur ce qu'on n'avait pas sous la main une pioche pour creuser la fosse, l'officier préposé aux funérailles alla voler celle d'un paysan. La partie de la chronique de Novaïri où se trouve ce fait singulier, manque à la Bibliothèque du Roi : nous le tirons de la *Dissertation* de M. Hamaker, p. 81, note 38.

(1) C'est le même prince que les auteurs latins du tems ont appelé *Corradin*, par corruption de son titre de *Scherf-eddin* ou *honneur de la religion*. En effet, chaque prince avait alors outre son nom, un titre honorifique et un surnom. Le titre de Malek-adel était celui de *Saif-eddin* ou *épée de la religion*, d'où les auteurs latins ont fait *Safadin*. Cette multitude de noms et de surnoms jette une grande confusion dans l'histoire orientale.

» la bonté des fruits, de la fraîcheur de l'air et de la » salubrité des eaux. L'hiver, il séjournait en Égypte, » à cause de la douceur du climat. Malek-adel man- » geait prodigieusement, et plus qu'on n'a coutume » de faire. On dit qu'il mangeait un jeune agneau en » un seul repas. »

Ibn-Alathir remarque qu'après sa mort ses enfans se maintinrent chacun dans les apanages qu'il leur avait donnés. Malek-kamel, l'aîné de tous, eut l'Égypte avec le titre de sultan. Malek-moadam eut Damas et la Palestine. Khelath, dans la grande Arménie, fut le partage de Malek-aschraf. D'autres reçurent quelques villes de Mésopotamie.

Cependant la guerre continuait toujours sur les bords du Nil. Le sultan allait sans cesse de son camp à Damiette et de Damiette à son camp, pour repousser les attaques de l'ennemi. Comme les chrétiens, en s'emparant de la tour du fleuve, avaient rompu les chaînes qui fermaient le passage, les efforts du prince eurent pour but de susciter de nouveaux obstacles. Au rapport d'Ibn-alathir, il fit construire un nouveau pont de bateaux défendu par des guerriers. Les chrétiens tournèrent leurs attaques contre ce pont, et le rompirent. Alors le sultan se décida à faire couler à fond plusieurs grands bateaux chargés de pierres, et le passage fut presque aussi difficile qu'auparavant.

L'historien des patriarches d'Alexandrie a soin de remarquer qu'en ce moment les eaux du Nil étaient basses, ce qui rendait la navigation du Nil encore plus

périlleuse. Il ajoute que les musulmans, pleins d'ardeur, résolurent même d'aller attaquer les chrétiens sur la rive occidentale, dans leur propre camp. « Quatre mille cavaliers, dit-il, et autant de fantassins » traversèrent le fleuve, accompagnés de cinquante » ou soixante navires, qui devaient attaquer par eau. » Mais l'entreprise échoua. Les cavaliers s'étant approchés des fossés des chrétiens, les trouvèrent si » bien défendus, qu'ils n'osèrent passer outre. Les » fantassins, qui s'étaient avancés d'un autre côté et » qui voulurent aller plus avant, s'étant engagés » au milieu des tentes, furent repoussés avec vigueur » et taillés en pièces. Il n'y eut de sauvés que ceux » qui purent se jeter à l'eau. Encore la plupart étant » originaires de Syrie, pays où il y a peu de rivières » et où l'on ne sait pas nager, furent entraînés au fond » et se noyèrent. A ce spectacle, les navires musulmans rebroussèrent chemin, et l'attaque n'eut plus » de suite.

» Un nouveau combat s'engagea le vendredi 29 de » Babeh (fin d'octobre); environ trois mille cavaliers » musulmans, avec la garde particulière du sultan et » quelques Arabes, passèrent le fleuve et fondirent » sur les chrétiens; mais ils furent mis en déroute, et » il ne s'en sauva qu'un petit nombre à la nage. Ce » second échec abattit le courage des musulmans, qui » n'osèrent plus rien entreprendre. Sur ces entrefaites, » l'hiver commença et les Francs s'enfermèrent dans » leur camp. Au commencement de kaihat (décembre) » un ouragan terrible causa d'étranges ravages. L'eau

» de la mer entra dans le lac qui avoisine Damiette ; » le lac se déborda ; l'eau du fleuve s'éleva plus que de » coutume ; le camp du sultan fut inondé. Il périt au » milieu du désordre un grand nombre de bêtes de » somme et beaucoup de provisions. L'on eut ensuite » à essuyer des pluies continuelles ; le froid devint » rigoureux ; le vent souffla avec une violence qui » aurait soulevé des montagnes. Ce fut une désolation » sans exemple. Dans une de ces tempêtes, le vent » enleva une *maremme* chrétienne formée de six vais- » seaux joints ensemble, et la transporta sur la rive » orientale. On avait pratiqué dans cette maremme » des échelles, des tours, de petites rues ; en un mot, » c'était un édifice sans pareil, et qui passe l'imagina- » tion. Des seize hommes qui la montaient, quatorze » opposèrent une résistance opiniâtre et se firent tuer. » Les deux autres s'étant sauvés à la nage sur la rive » occidentale, furent traités de lâches par leurs frères » et attachés au gibet. Quant à la maremme, les mu- » sulmans eurent d'abord l'idée de la conserver, et de » l'employer à leur usage ; mais craignant de ne pou- » voir la défendre contre les attaques redoutables des » Francs, ils y mirent le feu, et elle devint la proie » des flammes (1).

» L'ouragan avait surtout été terrible contre les

(1) Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte*, appelle cette Maremme une des merveilles du monde. Il ajoute qu'elle avait cinq cents coudées de dimension, qu'elle était doublée en fer, et à l'épreuve du feu grégeois.

» Francs. Comme, en ce moment, il existait des com-
» munications continuelles entre le camp des chré-
» tiens et la ville d'Acre, d'où ils tiraient leurs pro-
» visions, toute la côte était couverte de leurs navires,
» et plusieurs firent naufrage ou vinrent échouer sur
» le rivage.

» Cependant rien ne pouvait ralentir le zèle des
» Francs. Ils cherchaient toujours un moyen d'en-
» trer avec leurs gros vaisseaux dans le lit du Nil, et
» de se rendre maîtres du fleuve. Comme le sultan
» leur opposait des obstacles sans cesse renaissans, ils
» imaginèrent de creuser le lit d'un ancien canal appelé
» Safran (1), par lequel jadis le Nil déchargeait ses
» eaux dans la mer. Ils profitèrent du moment où les
» eaux étaient fort hautes, et y introduisant leurs
» gros vaisseaux, ils voguèrent à pleines voiles. En
» vain le sultan se hâta de faire couler à fond un triple
» rang de ses navires à l'endroit du fleuve où venait
» aboutir le canal; en vain il y plaça des poutres, des
» troncs d'arbre et tout ce qui pouvait offrir de la
» résistance : le samedi qui suivit *la Purification* (2),

(1) D'autres auteurs le nomment *Azrak* ou *bleu*. Ce canal prenait naissance un peu au midi du lieu où était campé l'armée chrétienne, sur la rive occidentale du Nil, à l'endroit appelé Bouré, et se jetait dans la mer Méditerranée.

(2) الرفاعين Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires; mais le sens en paraît déterminé par les passages correspondans des auteurs latins, qui tous placent l'événement en question à la même époque. Le mot رفاعين semble un équivalent de notre mot *relevailles*, et en

» 8 d'Ameschir (commencement de février 1219),
» les vaisseaux chrétiens ayant le vent en poupe forcèrent le passage, et les poutres, les troncs d'arbre » et les navires ne *résistèrent pas plus que de l'herbe*. » Dès-lors le Nil fut ouvert aux chrétiens, qui furent maîtres du lit du fleuve et la situation de Damiette devint très-critique. »

Il y avait alors, dans l'armée musulmane, un émir d'origine Curde, appelé Emad-eddin Ahmed, et surnommé le fils de Maschtoub. Cet émir était fils de ce fameux Maschtoub, qui, sous Saladin, avait défendu la ville d'Acre contre toutes les forces de l'Occident. Il avait succédé à son père dans le fief de Naplouse, et avait conservé un grand ascendant sur les troupes, particulièrement sur les soldats Curdes, ses compatriotes, qui, depuis Saladin, formaient le nerf des armées musulmanes. Makrizi dit de lui qu'il était le premier des émirs, et qu'il marchait l'égal des rois. « On le citait, ajoute-t-il, pour l'élévation de son » génie et sa grande libéralité. Il était fort affable, et » sa valeur le faisait redouter des princes (1). » Comme, depuis la mort de Malek-adel, il n'existait plus de frein pour retenir les esprits, le fils de Maschtoub résolut de profiter de l'abattement des musul-

effet, c'est le jour de la Purification qu'eurent lieu les relevailles de la Sainte-Vierge.

(1) De son côté, Ibn-Ferat remarque que cet émir méprisait les choses futiles, et qu'on racontait de lui des choses incroyables touchant ses anciennes querelles avec les rois.

mans, pour faire une révolution. De concert avec quelques émirs, il forma le projet de déposer le sultan, et d'élever à sa place un de ses frères appelé Malek-faïz, sous lequel il espérait gouverner. Une partie de l'armée trempa dans cette conspiration. Déjà tout était prêt pour l'exécution; mais au moment que les conjurés étaient assemblés et tenaient à la main l'alcoran, pour jurer fidélité au nouveau prince, le sultan, qui en fut instruit, entra tout-à-coup, la fureur peinte dans les yeux. A cet aspect, les conjurés s'enfuirent chacun de son côté. Pour le sultan, il était si troublé qu'il crut tout perdu. A l'entrée de la nuit, il monta à cheval et s'enfuit dans la direction du Caire, sur les bords du canal d'Aschmoun (1). Son départ fut si subit, que personne n'en sut rien. Mais, au point du jour, quand la nouvelle s'en répandit, la frayeur devint générale. Chefs et soldats, tous prirent le chemin du canal d'Aschmoun. Le tumulte fut tel, que, suivant les expressions de Makrizi, le frère ne s'occupa point de son frère, le père de son fils. Les armes, les provisions, tout fut abandonné. Jamais on ne vit une terreur pareille.

Les chrétiens étaient toujours sur la rive occidentale, ne se doutant point de ce qui se passait. Quand ils en furent instruits, ils se hâtèrent de traverser le

---

(1) C'est le canal que les auteurs chrétiens du temps ont appelé Tanis, sans doute du nom de la grande ville de Tennis, située dans le lac de Menzalé, où ce canal a son embouchure, et qu'ils ont confondue avec l'antique ville de Tanis, bâtie à quelque distance.

fleuve et s'emparèrent du camp musulman (1). Dès-lors ils purent se déployer autour de Damiette, et cette ville, qui jusque-là avait été à l'abri des coups de l'ennemi, commença à être pressée avec une grande vigueur. On était alors au 20 de dsou'lcaada (mois de février).

Cependant les musulmans s'étaient peu à peu ralliés sur les bords du canal d'Aschmoun. Tous les soldats, sans excepter les conjurés, s'étaient réunis au sultan; mais, telle était la frayeur du prince, qu'il ne savait à qui se fier et songeait à abandonner ses états, pour se sauver en Arabie. « Heureusement, dit Makrizi, » le Seigneur jeta un regard de pitié sur l'islamisme, » et les musulmans furent préservés d'un si grand mal- » heur. » Quelque tems auparavant, le sultan se sentant vivement pressé avait envoyé demander du secours à ses frères, aux princes d'Alep, de Hamah et au calife de Bagdad. Malek-moadam, prince de Damas, s'était aussitôt mis en marche (2); le prince arriva deux jours

(1) Comme ils ignoraient la cause de cette fuite précipitée, ils l'attribuèrent à un miracle de Dieu et à une légion d'anges vêtus de blanc, qui vinrent du ciel pour faire peur aux musulmans. Voyez la *Relation des Podestats de Reggio*, tom. VIII, pag. 1974 du *Recueil des Historiens italiens*, par Muratori.

(2) Makrizi rapporte qu'en partant, le prince de Damas, de peur que les Francs, après avoir pris Damiette, ne vinssent de nouveau en Syrie et ne subjuguassent le pays, et qu'une fois maîtres de Jérusalem, ils ne fissent de cette ville, très-bien fortifiée par Saladin, un rempart inexpugnable, se résolut à en détruire les murailles. Par ses ordres on abattit les fortifications de Jérusalem; les vivres et les mu-

après que la sédition eut éclaté, et sa présence remit le calme dans les esprits. Le fils de Maschtoub fut attiré par une ruse hors de sa tente, et on l'envoya sous bonne escorte en Syrie et en Mésopotamie, où il périt quelque tems après d'une mort funeste (1), sans doute, dit Ibn-Alathir, en punition de son horrible attentat contre la religion. Quant à Malek-faïz, première occasion du désordre, on le fit aussi partir pour la Syrie, où il mourut bientôt empoisonné, à ce qu'on dit (2). Dès ce moment, le sultan put s'occuper de réparer ses forces, et d'aller au secours de Damiette. Mais, d'abord, il écrivit de nouveau à ses

---

nitions furent transportées ailleurs; on ne laissa debout que la tour de David, située à l'occident, et on mit la ville sainte hors d'état de servir de défense aux chrétiens, dans le cas où elle tomberait en leur pouvoir. Novaïri remarque que les musulmans furent très-sensibles à la ruine de Jérusalem. Un cri de douleur s'éleva par toute la ville. Les habitans, hommes et femmes, jeunes et vieux, les jeunes femmes couvertes de leur voile, les vieilles animées par leur désespoir, coururent à la chapelle de la Sacra et à la mosquée Alaksa, pour invoquer la miséricorde du ciel, en arrachant leurs cheveux et déchirant leurs vêtemens. Un grand nombre de musulmans se décidèrent à abandonner leurs foyers et leurs biens, pour aller chercher un refuge ailleurs. Les routes furent couvertes de ces fugitifs. Les uns se retiraient en Egypte, les autres en Syrie, quelques-uns à Carac. On vit des femmes élevées dans la délicatesse, marcher à pied et n'avoir pour garantir leurs membres meurtris que les lambeaux de leurs vêtemens. Plusieurs périrent sur les chemins de faim et de misère. Voyez la *Dissertation* de M. Hamaker, pag. 117, note 70.

(1) Voyez à ce sujet la *Dissertation* de M. Hamaker, pag. 100 et suiv.

(2) Voyez encore la *Dissertation* de M. Hamaker, pag. 102 et 129.

frères pour les exciter à venir le seconder. Ce fut Malek-faïz qu'il chargea de ses lettres. Celle qui était destinée pour Malek-aschraf, souverain de Khélath, dans la grande Arménie, était en vers. Le commencement qui s'adressait à Malek-faïz, nous a été conservé par Makrizi; le voici (1):

« O ma bonne étoile, si tu veux véritablement me se-
» conder, lève-toi sans retard et sans hésitation.

» Excite tes chameaux, lès poussant et les animant sans
» leur donner de relache.

» Multiplie les marches tant que tu pourras, et ne t'ar-
» rête qu'à la porte de Malek-aschraf.

---

(1) Ces vers sont de la *mesure parfaite*, البحر لكامل.

يا سعدى ان كنت حقا مُسْعِفِى | فانهض بغير تلبث وتوقف
واحثث قلوصك مرقلا او موجفا | بتجشم فى سيرها وتعسف
واطو المنازل ما استطعتَ ولا تَنَخ | الا على باب المليك الاشرف
واقر السلام عليه من عبد له | متوقع لقدومه متشوف
واذا وصلت الى حماه فقل له | عنى بحسن توصل وتلطف
إنْ تاتِ عبدَك عن قليل تَلْقِه | ما بين كل مُهَنَّدٍ ومُثَقَّفِ
او تَبْطِ عَنْ انجاده فلقاؤه | بك فى القيامة فى عراص المَوْقِفِ *

» Tu lui donneras le salut de la part d'un de ses serviteurs » qui attend sa venue, les yeux tournés vers lui.

» Dès que tu seras arrivé, tu lui diras de ma part, après » une aimable salutation et beaucoup de complimens :

» *Si tu te rends dans peu auprès de ton serviteur, tu le* » *trouveras au milieu de ses guerriers armés de l'épée et de* » *la lance.*

» *Si tu tardes de le secourir, tu le trouveras..... mais* » *non, tu ne le verras plus qu'au jour de la résurrection,* » *dans la plaine du dernier jugement.* »

(*La suite à un prochain numéro.*)

Recherches sur la religion de Fo, professée par les bonzes Ho-chang de la Chine, par DESHAUTERAYES (1).

(Suite.)

Au-dessus du monde coloré sont les quatre cieux du monde qu'on nomme incorporel, ou non coloré, parceque ses habitans sont transparens, étant composés des quatre choses suivantes qui n'ont point de couleur, savoir : la perception, l'imagination, la pensée de l'être ou la distinction que l'on met entre les êtres, et l'intellection. Ceux qui habitent le premier de ces quatre cieux étant parvenus à la vraie

(1) Voyez ci-devant, tom. VII, pages 150, 228 et 311.

tranquillité par l'extinction des imaginations et l'éloignement des cupidités, entrent dans le vide. Ceux du second ne cherchent plus ni le réel ni le vide et n'ont recours qu'à la seule intellection. Ceux du troisième n'admettant ni réel, ni vide ni intellection, tendent au néant. Ceux du quatrième ne pensent seulement pas si le plein, le vide, et les intellections existent : mais ils ne sont pourtant pas encore parvenus au point de n'avoir absolument aucune autre pensée. En un mot, les habitans du premier s'étant détachés de toute corporéité recourent au vide. Ceux du second laissant le vide recourent à l'intellection. Ceux du troisième rejetant toute intellection recourent au néant. Ceux du quatrième renonçant à la faculté de comprendre et de connaître, c'est-à-dire à l'entendement même recourent à l'anéantissement total et parviennent ainsi à l'extinction.

Ces quatre cieux considérés comme quatre degrés de contemplation, ont plus de rapport à la doctrine intérieure de *Fo* qu'à l'extérieure.

Ces trente-trois cieux sont gouvernés par autant de chefs ou seigneurs qui ont sous eux des ministres : ces chefs ou gouverneurs ont comme nous avons dit, leurs palais au sommet du mont *Sioumi ;* quand on parle de ces gouverneurs on sous-entend les habitans des cieux qu'ils gouvernent ; mais sous le nom général d'habitans des cieux, ces gouverneurs, par distinction, n'y sont point compris. Chaque ciel a aussi un nom qui lui est propre.

Pour récapituler tout ceci, il y a trois rangs de mondes. Le monde des cupidités, le monde coloré ou corporel : et le monde non coloré ou incorporel. Le premier s'étend depuis la surface des eaux jusqu'au monde coloré, et comprend les quatre terres, le mont *Sioumi* divisé en deux cieux, l'inférieur et le supérieur, et les quatre premiers cieux aériens qui sont par dessus ce mont. Le second ou le coloré commence où finit le monde des cupidités, et se termine au monde non coloré. Il contient les dix-huit cieux des quatre contemplations. Le troisième s'étend depuis le monde coloré jusqu'au monde où il n'y a plus aucune pensée et contient quatre cieux. Tout cet espace est formé du vide.

Ces trois rangs de mondes renferment selon les uns trente-trois cieux; savoir : six dans celui des cupidités; dix-huit dans le monde coloré et quatre dans le monde non-coloré. Mais à ce compte il n'y en aurait que vingt-huit au lieu de trente-trois, et je ne vois pas où l'on puisse trouver les cinq autres qui manquent, à moins de compter en détail les cieux du mont *Sioumi*. D'autres n'en comptent que trente-deux, savoir, les vingt-huit que nous venons de dire et les quatre de la partie inférieure du mont *Sioumi*, dont le plus élevé est celui du soleil, de la lune et des constellations. Mais selon ce calcul, on compte deux fois les cieux du mont *Sioumi*. La première fois en les reduisant seulement à deux, l'inférieur et le supérieur, et la deuxième fois en les détaillant tous. Il paraît donc qu'il manque quelque chose à ces deux comptes diffé-

rens. Quoiqu'il en soit, puisqu'ils admettent ordinairement trente-trois cieux, quels qu'ils puissent être, nous les admettrons aussi comme eux.

Ces trois mondes qui contiennent les quatre terres et les trente-trois cieux forment ensemble un seul monde appelé, *monde de la patience* ou *de la souffrance* parce qu'il est assujetti à toutes les peines des transmigrations. Car tout ce qui s'y trouve d'animé y subit perpétuellement la nécessité de naître; de vieillir, de devenir malade et de mourir. Et tant que l'on roule dans ces cercles de peines par la voie de la transmigration, on ne saurait outrepasser le plus élevé de ces trente-trois cieux

Mais ceux qui parviennent au parfait vide, et qui ne connaissent absolument rien de réel, habitent par dessus ces trois rangs de mondes, avec les *Poussaa* dont la perfection approche de fort près celle de *Fo*.

On dit qu'un ancien Brame qui avec 32 de ses amis ou disciples avait cultivé la vertu pendant sa vie, vint renaître avec eux après la mort dans le ciel qui est sur le sommet du mont *Sioumi* : qu'il y devint empereur des cieux, que ses amis furent ses administrateurs, et que c'est de ces trente-trois personnes qu'est venue l'origine des trente-trois cieux.

On pourrait regarder, dans le sens mystique, tous ces différens cieux, comme autant de degrés différens de perfection par lesquels les contemplatifs s'élèvent peu-à-peu jusqu'au ciel de *Fo* ou à l'être suprême. Mais dans le sens des immatérialistes, on peut assurer sans se tromper que tous ces cieux ne sont qu'illusion.

Au reste, la durée de la vie des habitans des cieux est plus ou moins longue selon que les cieux sont plus ou moins élevés. Dans celui des quatre rois célestes, qui est le premier du monde des cupidités ils vivent 500 ans, dont chaque jour est égal à cinquante de nos années(1). Ceux du ciel suivant situé sur le sommet du mont *Sioumi*, qui est le second du monde des cupidités, vivent mille ans, dont chaque jour vaut cent de nos années; ceux du troisième vivent deux mille ans, dont chaque jour est de deux cents de nos années; ceux du quatrième vivent quatre mille ans, dont chaque jour est de quatre cents de nos années; ceux du cinquième vivent huit mille ans, dont chaque jour est de huit cents de nos années; ceux du sixième et dernier ciel du monde des cupidités vivent seize mille ans, dont chaque jour est de seize cents de nos ans.

Aux trois cieux de la première contemplation, on vit un cours entier d'une régénération du monde dont la durée est d'un milliard trois cent quarante-quatre millions; aux trois cieux de deuxième contemplation, on en vit deux; aux trois cieux de la troisième, on en vit trois; aux cieux de la quatrième, on en vit quatre; au ciel des non imaginans, on en vit cinq cents, et l'on parvient au milieu de la première à l'extinction de toute imagination, ce qui dure jusqu'à la fin de la dernière que les imaginations commencent à renaître; au ciel premier des non revenans, on en vit mille; au deuxième, deux mille; au troisième, trois mille; au

(1) Ces 500 années équivalent à 9,125,000 des nôtres.

quatrième, quatre mille; au cinquième, cinq mille. Ce sont là les dix-huit cieux du monde coloré.

Au premier ciel du monde incorporel, ont vit dix mille cours entiers de régénérations du monde; au deuxième, vingt mille; au troisième, quarante mille; au quatrième et dernier, quatre-vingt mille, ce qui est un temps presqu'infini. C'est dans tous ces différens cieux que, par les lois de la transmigration, tout ce qui est animé passe et repasse perpétuellement, selon ses mérites divers.

Tous ceux qui sont dans ces trois mondes, sont compris sous le nom d'êtres, parce qu'ils tiennent encore à l'existence; que leur mérite et leur récompense dépend encore de l'action; qu'ils sont encore sujets à la vie et à la mort, et qu'ils subissent encore pour leurs démérites les quatre mauvaises transmigrations dont nous parlerons bientôt.

La transmigration des ames se distribue, comme nous avons dit, en six classes différentes, dont les deux premières sont bonnes et les quatre autres sont mauvaises. C'est dans quelqu'une de ces six classes, bonnes ou mauvaises, que l'on renaît après la mort; mais les manières de naître et de renaître sont différentes selon les êtres qui composent ces différentes classes. Il y a quatre manières de naître : 1° de l'œuf; 2° du sein de la femelle; 3° de la pourriture; 4° par conversion ou transformation. De ces quatre sortes de naissances, la dernière est propre pour ceux qui renaissent par transformation dans les cieux des mondes colorés et non colorés, dans la classe des démons fa-

méliques et dans les enfers. Mais les hommes, les bêtes et les génies, c'est-à-dire les êtres du monde des cupidités, peuvent renaître selon ces quatre manières différentes.

Nous venons de voir la classe des habitans des cieux, à laquelle l'on parvient par la première voie de la transmigration. Voyons, à présent, la deuxième classe, qui est celle des hommes. Les Indiens, de qui cette religion est tirée, distribuent les hommes en quatre ordres ou conditions : 1° la condition royale ou de la noblesse; 2° celle des brames ou docteurs de la loi; 3° celle des marchands; 4° celle des artisans qui se subdivise en autant de parties qu'il y a de corps de métiers. C'est dans quelqu'une de ces différentes conditions que les hommes qui n'ont commis que de certains péchés, ou qui n'ont fait que quelques bonnes actions, peuvent passer après leur mort. Un brame, par exemple, après sa mort, ne redevient pas toujours brame par transmigration; mais il passe, selon ses démérites, dans quelqu'autre condition plus basse : ce qui, pour eux, est une assez grande punition, parce que les conditions basses sont très-méprisées parmi les Indiens. De même, un homme d'une classe vile peut passer, après la mort, dans une condition plus relevée, ce qui est une assez grande récompense, parce que, parmi les Indiens, les conditions hautes sont en très-grande vénération. Dans un ordre, plus moral, ils assignent l'extraction relevée par la lumière, et l'extraction vile par les ténèbres : sur ce pied-là ils combinent ainsi ces deux états de lumière

et de ténèbres : 1° ceux qui, des ténèbres, passent dans les ténèbres, c'est-à-dire ceux qui, étant d'extraction vile représentée par les ténèbres, et dans ce malheureux état, commettant toute sorte de péchés, passent, après la mort, dans une des mauvaises voies de la transmigration, c'est-à-dire dans les ténèbres; 2° ceux qui, des ténèbres, passent à la lumière, c'est-à-dire qui étant d'extraction vile représentée par les ténèbres, et dans cet état pratiquant la vertu, vont, après la mort, renaître aux cieux, c'est-à-dire passent à la lumière ; 3° ceux qui, de la lumière, passent dans les ténèbres, c'est-à-dire qui étant avantagés des biens de la naissance, de la fortune et de l'esprit, représentés par la lumière, mais usant mal de tous ces biens, passent, après leur mort, dans une des mauvaises voies de la métempsychose, c'est-à-dire passent dans les ténèbres ; 4° ceux qui, de la lumière, passent à la lumière, c'est-à-dire qui étant nés avec tous les avantages que nous venons de dire, et en faisant un très-bon usage, passent, après la mort, dans une des bonnes voies de la transmigration, c'est-à-dire passent à la lumière ou dans les cieux. Voilà la deuxième voie de la transmigration ; voyons la troisième.

Dans le monde des cupidités, il y a trois ordres d'habitans : 1° ceux des six cieux de la cupidité qui, pour récompense de leurs mérites, repassent dans la voie céleste que nous avons déjà vue ; 2° ceux qui, sur la terre, sont dans les honneurs et les richesses, et qui, pour tout fruit de leurs mérites, renaissent dans la voie humaine que nous venons de voir ;

3° ceux qui, parmi les hommes, sont d'une condition abjecte et vile, et qui, pour récompense de leurs mérites, passent dans la voie des génies que nous allons voir. C'est donc ici la troisième classe de la métempsychose, et la première des quatre mauvaises.

Les génies acquièrent difficilement la sagesse dont même ils ne s'approchent qu'avec peine, parce qu'ils ont l'esprit pervers : en quoi ils diffèrent des habitans des cieux qui, quoiqu'encore imparfaits, vont pourtant d'un cœur droit à la sagesse ; et aussi ils sont inférieurs aux hommes qui, quoique vicieux, n'ont pourtant point d'éloignement pour la sagesse.

Il y a quatre ordres de génies : 1° ceux qui étant censés de la voie des cieux, s'engendrent par transformation. Ceux-là sont les rois des génies ; ils soutiennent et conservent les mondes ; ils se promènent hardiment partout ; ils ne craignent rien, et peuvent disputer de puissance avec les rois des cieux, avec lesquels même ils sont en inimitié perpétuelle. Ils habitent au fond de la mer qui entoure le mont *Sioumi;* ils passent dans le monde des cupidités et prennent diverses formes, grande ou petite, comme il leur plaît, car ils peuvent tout faire à leur fantaisie ; 2° ceux qui sont censés de la voie des hommes et qui étant exclus des cieux, faute de vertu, habitent dans l'air proche le soleil et la lune ; 3° ceux qui sont censés de la voie des démons faméliques, et qui s'employant à soutenir et à protéger la religion, pénètrent partout et entrent dans le vide où, étant soutenus également par les quatre vents, ils s'y trouvent suspendus

sans pouvoir tomber, en quoi ils sont semblables à des nuages flottans; 4° ceux qui sont censés de la voie des bêtes. Ceux-ci sont d'un ordre bas et n'ont ni force ni vertu. Ils sortent, le matin, du milieu de la mer pour venir se promener dans les airs, et rentrent, le soir, dans la mer. Les génies vivent autant que dans le monde des cupidités, c'est-à-dire mille ans, dont chaque jour est de cent années.

(La suite à un prochain numéro)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Janvier 1826.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Adrien Dupré, consul de France à Salonique.

M. P. A. Kunkel, d'Aschaffenbourg en Bavière.

M. de Forcy, chef de bureau au ministère des affaires étrangères.

M. Huttmann adresse à la Société six monnaies chinoises contenant la suite des *noms d'années* des empereurs de la dynastie des *Thsing*, actuellement régnante.

M. Chézy annonce que la transcription de l'épisode de la mort d'Yadjnadatta est achevée.

M. Jaubert communique une lettre de M. Fontanier, qui annonce que ce voyageur s'occupe des recherches qui lui ont été indiquées par le conseil. Le même membre communique aussi des passages d'une lettre de M. Desbassyns de Riche-

mond, qui annoncent l'intention de concourir à l'exécution des intentions de la Société, pendant son séjour en Orient.

M. Dureau de la Malle, au nom de M. Guaymard, naturaliste qui doit accompagner le capitaine Durville dans son voyage autour du monde, propose de remettre à ce voyageur une indication des points sur lesquels la Société pourrait désirer d'avoir des éclaircissemens.

M. le comte Lanjuinais, au nom de la commission nommée dans la dernière séance, lit un rapport sur la proposition d'imprimer le texte du drame indien de Sacontala. Les conclusions en sont adoptées et l'impression de cet ouvrage est arrêtée.

L'inscription en caractères samskrits, dont il a été parlé dans la dernière séance (tom. VII, p. 380), est renvoyée par M. Chézy, avec une note qui en indique la date.

M. Grangeret de Lagrange lit des observations sur la littérature orientale.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron de Sacy. *Dissertations académiques*, par M. de Norberg, 3 vol. in-12. — Par M. Max. Habicht, de Breslau. *Les Mille et une Nuits*, en arabe, 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ parties, in-18. — Par M. Kieffer. *Essai on the nature and structure of the chinese language*, etc., by Thom. Myers. — Par M. Huttman. *A Grammar of the English language; for the use of the Anglo-Chinese college Macao*, 1823, in-8°. — Par M. Klaproth. *East-India company's records shewing the past and present state of the British possessions in India*, etc., Londres, 1825, in-4°, oblong lithographié.

La seconde partie de la traduction latine de Mencius, par M. Stanislas Julien, est terminée, et on la trouve chez les libraires qui vendent la première partie et le texte chinois lithographié.

Extrait d'une lettre de M. Fr. Erdmann, *professeur en l'université de Casan, à M. le baron* Silvestre de Sacy.

Casan, 10 octobre 1825.

Je suis très-curieux de lire l'article que vous avez inséré dans le Journal Asiatique (1), relatif à l'Histoire persane de Schah-Abbas, d'autant plus que j'ai fait, depuis, l'acquisition d'un autre manuscrit complet de ce même Iskander Mirza Mounschi : car c'est le vrai nom de l'auteur, autrefois conjecturé. Je dois ce manuscrit aux connaissances que j'ai faites parmi les Tatares et les Persans. Il faut vous avouer, Monsieur, que, d'après ce manuscrit, je me trouve très-disposé à changer plusieurs mots du chapitre de l'ambassade russe, qui est entièrement imprimé. Je vous indique entr'autres : از افراد کن سان, qui m'ont toujours paru suspects, et dont j'avais tâché autrefois d'exprimer le sens. Je lis à présent از امرا وکناسان, en traduisant : *ex emiris et principibus*. Car کناسان, est le mot russe *Knæs* (prince) avec la terminaison persane du pluriel, et se trouve encore une fois وکناس مذکور, *et princeps cujus suprà mentionem fecimus*. Vous savez, Monsieur, que les Persans, en général, ne sont pas très-scrupuleux, et qu'ils admettent souvent des mots étrangers, comme درختور, *directeur*, غمناز, *gymnase*, کوالیر, *chevalier*, etc., comme je l'ai trouvé surtout dans plusieurs lettres persanes qu'on m'a adressées. J'espère trouver bientôt l'occasion d'y pouvoir ajouter les remarques nécessaires.

C'est aujourd'hui que j'ai mis le dernier *imprimatur* à la préface latine de M. Fræhn, jointe au texte d'Abou'lghazi.

---

(1) Tom. V, pag. 86.

Mon adjoint pour la partie tatare, M. Chalfin, Tatare né, s'est chargé aussi de la traduction russe des parties les plus intéressantes de cette même histoire, qu'on fera bientôt imprimer.....

Aussitôt que les Mémoires de l'université de Casan seront imprimés, je ne manquerai pas de vous les communiquer.

M. G. W. *Freytag*, docteur et professeur en langues orientales à l'université de Bonn, et connu par la publication de plusieurs bons et utiles ouvrages sur la littérature arabe, annonce le projet d'une édition complète du recueil d'anciennes poésies arabes, appelé *Hamasa*, et il a fait paraître un prospectus dont nous allons reproduire ici la plus grande partie.

» Parmi tous les ouvrages composés par les Arabes, il n'en existe peut-être aucun qui soit plus digne de l'attention des hommes de lettres, que l'ouvrage connu sous le nom de *Hamasa*. C'est une collection de plus de huit cents pièces de vers, divisée en dix livres selon leur différent caractère. Il est impossible de fixer avec exactitude le tems dans lequel chacune a été composée; mais ce qui est certain, c'est que beaucoup de ces pièces sont antérieures à Mohammed. Elles peuvent donc servir à éclairer les ténèbres d'un tems qui nous est peu connu, et à nous faire connaître le caractère des Arabes qui ne s'exprime nulle part mieux que dans leur poésie. Quant à leur origine, elles ne la doivent point à des savans de profession, mais bien au contraire à des gens du peuple. Les différentes situations de la vie en ont fourni les sujets, et les secrets de l'ame y sont dépeints avec une vérité admirable. Les vertus et les vices, les mœurs et la religion, la vie publique et la vie privée s'y trouvent également décrits; en un mot, elles nous font connaître

l'Arabe tel qu'il était anciennement, et de quelle manière il pensait et agissait. Les relations des différentes tribus y étant souvent mentionnées, nous n'hésitons pas à affirmer que c'est une source précieuse pour l'histoire des Arabes. Assez souvent l'on y trouve des notions sur les lieux qu'ils habitaient, et sur leur territoire, et par cette raison elles ne sont pas d'un moins grand intérêt pour la géographie. La grammaire, la lexicographie, la prosodie en peuvent tirer grand parti. Il est difficile et même impossible de vouloir exposer dans le court espace de cette annonce et l'intérêt varié que ces poésies inspirent, et leur grande utilité pour l'accroissement de nos connaissances ; mais nous ne pouvons passer sous silence les beautés remarquables qui doivent frapper tous les hommes de goût. Les poètes Arabes plus modernes sont moins dignes de fixer notre attention, et ils méritent souvent des reproches pour n'avoir point modéré la flamme ardente de leur imagination. Ils nous choquent assez souvent en s'écartant de la nature. Les poètes cités dans l'*Hamasa* sont toujours fidèles à cette même nature, qui les a inspirés. Les figures n'y sont ni trop recherchées, ni trop abondantes ; les pensées sont vraies et fortes ; elles nous attirent par leur justesse, fréquemment aussi par leur nouveauté. Ce qui nous semble augmenter le mérite de ces poésies, c'est que la collection du *Hamasa* a été formée dès les premiers siècles de l'islamisme et par un homme d'esprit, poète lui-même ; nous pouvons présumer que cet homme devait connaître parfaitement la poésie. Voici comment cette collection a pris naissance d'après les récits des Arabes eux-mêmes.

» Abou-Tammam Habib ben-Aus, né l'an 190, selon d'autres l'an 192 de l'hégire, avait entrepris un voyage dans le Chorasan pour présenter quelques-unes de ses poésies à

Abd-allah fils de Thaher, gouverneur de cette province. Ce dernier était un homme qui aimait la poésie et honorait les poètes. Il avait ordonné à deux poètes de sa cour d'examiner le mérite de ceux qui voulaient gagner ses bonnes graces et jouir de ses bienfaits. Abou-Tammam étant arrivé dans le Chorasan, récita une pièce de vers qu'il avait composée, en présence des deux poètes Abou'lamaitsal et Abou-Said aldherir, et ceux-ci l'ayant recommandé à la bienveillance d'Abd-allah, il reçut un don de mille dinars. A son retour, il passa par la ville de Hamadan où il reçut un accueil flatteur d'Abou'lwefa fils de Sélamah. Abou-Tammam voulait continuer son voyage sans délai ; mais en ayant été empêché par une neige profonde qui venait de tomber, il se vit forcé de rester malgré lui. Abou'lwefa, cherchant à dissiper le chagrin de son hôte, le mena dans sa bibliothèque. Le séjour dans la ville de Hamadan fut donc l'occasion de plusieurs ouvrages, parmi lesquels le *Hamasa* nous paraît tenir la première place, car les Arabes eux-mêmes ont dit : « Abou-Tammam s'est montré plus grand poète par sa collection du *Hamasa* que par ses propres poésies. » Conservée pendant long-tems comme un trésor sacré par la famille d'Abou'lwefa, lorsque des malheurs eurent ruiné cette famille, le *Hamasa* fut acquis par un homme nommé Abou'lawadsib. Celui-ci l'apporta à Ispahan, où il fixa bientôt l'attention de tous les gens de lettres à un tel point que les autres livres de ce genre restèrent tout à fait négligés.

» Ces poésies ont été expliquées par plusieurs savans. Tébrizi, né l'an 421, mort l'an 502 de l'hégire, disciple du célèbre Abou'lola et connu par beaucoup de commentaires sur les poètes les plus célèbres, a composé trois commentaires pour l'explication du *Hamasa*, comme il est dit dans la préface de notre commentaire, et dans la vie de Tébrizi

par Ibn-Khilkan. Notre commentaire paraissant avoir été composé le dernier de ces trois, ne peut manquer d'être, par cette raison même, le plus complet. L'auteur ayant expliqué chaque vers séparément, n'a rien omis de ce qui lui a semblé nécessaire à l'intelligence parfaite de ses auteurs, et quoiqu'il ait donné le plus de détail à l'explication grammaticale, il nous semble qu'en même tems il n'a rien négligé pour conduire à l'intelligence parfaite des choses.

»Cet ouvrage étant d'une telle importance, il paraît presqu'inconcevable qu'aucune édition complète n'ait été publiée jusqu'à nos jours. Plusieurs savans en ont déjà donné des fragmens. Alb. Schultens, en a publié une partie assez importante pour donner une idée de toute la collection. M. le baron Silv. de Sacy avait conçu l'idée d'en publier une édition (v. la préf. du Hariri, p. III); mais les moyens qui se trouvaient à sa disposition étant insuffisans, et plusieurs des plus célèbres orientalistes de l'Europe ayant témoigné le désir de voir paraître l'édition de Hariri, il abandonna ce projet. L'auteur de cette annonce charmé des beautés de ces poésies et flatté de l'espérance d'être utile aux sciences, avait depuis long-tems formé le même dessein; mais les grandes difficultés qui s'y opposaient, l'avaient empêché jusqu'à présent de réaliser cette idée. Il pense que l'état actuel des choses est plus favorable à de telles entreprises. Grâces au zèle éclairé de plusieurs savans, tant d'Allemagne que d'autres pays de l'Europe, les lettres orientales ont obtenu une plus grande attention, on les cultive avec plus d'ardeur et leur essor est plus grand que jamais. A Paris, il s'est formé une société d'hommes célèbres dont le but est de propager les études de l'Orient, et à Londres, une étoile non moins brillante commence à luire sur l'horizon des sciences. L'université de Bonn possède,

par la munificence du gouvernement, des types arabes; ce doit être pour nous un motif d'employer tous nos soins à une édition aussi correcte que belle de cet ouvrage, et de montrer l'utilité de ce don par l'usage que nous en faisons. Voilà les raisons qui nous ont décidés à faire paraître cette annonce et à solliciter des amateurs une souscription pour cet ouvrage; nous nous flattons que, non-seulement les orientalistes, mais encore d'autres personnes qui aiment et protègent les lettres, ne tarderont point à faire quelque sacrifice pour seconder une entreprise aussi utile aux sciences.

Le texte arabe de ces poésies, avec les points voyelles, suivi du commentaire de Tébrizi, sera donné en entier. Nous nous étions d'abord proposés de donner un commentaire abrégé, en omettant tout ce qui se trouverait ailleurs; mais plus nous avons étudié le commentaire de Tébrizi, plus l'exécution de ce plan nous a semblé injuste, tant envers l'auteur qu'envers les savans; car c'est dans le commentaire que se manifeste le mérite de l'auteur. La copie du texte arabe que nous possédons, est prise du manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque de Leyde. Ce manuscrit est d'un très-grand prix, car il a été copié d'après l'original de Tébrizi lui-même, conféré ensuite du commencement jusqu'à la fin avec cet original et lu en présence de plusieurs savans. C'est à l'amitié et à la bienveillance de M. Hamaker, de Leyde, qui, par ses ouvrages importans, fait honneur à sa patrie, que nous devons l'usage de ce manuscrit. Si l'espoir que nous avons conçu de l'intérêt général que doit inspirer cette entreprise n'est pas déçu, nous ferons suivre le texte arabe d'une traduction latine des poésies originales, précédée d'une introduction générale et accompagnée d'un commentaire dans lequel les choses nécessaires seront expliquées.

Le texte arabe formera quatre-vingt-dix ou cent feuilles grand in-quarto. On le fera paraître en six parties séparées. Le prix de chaque livraison sera de deux écus et demi de Prusse. On paiera chaque livraison au fur et à mesure qu'elles paraîtront, ou si les souscripteurs l'aiment mieux, ils paieront le tout ensemble, en recevant la première partie. Les souscripteurs qui souhaiteraient posséder des exemplaires sur papier vélin sont priés de le déclarer d'avance. Le prix sera augmenté selon la différence du papier. L'impression sera commencée aussitôt que le nombre des souscripteurs sera suffisant pour couvrir les frais, et que notre dictionnaire arabe, qui nous occupe maintenant tout à fait, sera un peu plus avancé (1).

Il serait presque superflu de vouloir donner un échantillon de l'ouvrage, après ce que nous venons de dire des pièces publiées par Schultens et par d'autres : cependant pour faire connaître la nature et l'esprit du commentaire, nous en donnerons quelques extraits à la fin de cette annonce. Quant à la traduction française dont ils sont accompagnés, je dois réclamer l'indulgence des connaisseurs, car la langue française m'étant peu familière, je me sens hors d'état de rendre la force et l'élégance du texte arabe.

قال وداك بن ثميل المازنى

وقال البرقى هو وداك بن سنان بن ثميل وداك فعال من الودك والدكة واصله الصفة الا ترى ان فعالا بابه

(1) On souscrit à Paris, pour ces deux ouvrages, à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré, père et fils, Imp.-Lib., rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 67, vis-à-vis la Bibliothèque du Roi.

الصفة وقلما يوجد فى الاسماء وفى الكتاب من ذلك الكلاء والجبان قال ابو الفتح وزادنا ابو على الفباد ذكر البوم ووجدت انا الجيار وهو السعال او نحوه والصاروج ايضا وثميل تصغير ثمل او ثمل او ثامل على الترخيم ويقال فيه ايضا نميل بالنون والمازن بيض النمل خاصة قال وترى الذميم على مراسنهم غب الهياج كمازن الجثل يعنى النمل فاضافه احتياطا وان كان لا يكون الا منه *

رُوَيْدَ بَنِي شَيْبَانَ بَعْضَ وَعِيدِكُمْ تُلَاقُو غَدًا خَيْلِي عَلَى سَفْوَانِ

من الضرب الثالث من الطويل والقافية من المتواتر ويروى رويدا بنى شيبان وهو الاكثر ورويد تصغير ارواد وهو مصدر اروت فلانا على طريق الترخيم وانتصابه بفعل مضمر دل عليه لفظه واكثر ما يجى تصغير الترخيم فى الاعلام وقد يجعل رويد اسما لارفق فيبنى حينيذ كما تبنى اخواته من اسماء الافعال على ذلك ما جاء فى المثل من قولهم رويدك الشعر يغب وقوله بعض وعيدكم انتصب بفعل مضمر دل عليه رويد لان مع استعمال الرفق كفا عن بعض الوعيد فكانه لما قال ارودو يا بنى شيبان قال كفو بعض الوعيد و هذا تهكم وقوله تلاقو انجزم على انه جواب الامر الذى دل عليه رويدا وانما جعل للامر الجواب لانه ضمن معنى الجزاء والشرط

وقوله غدا لم يشر به الى اليوم الذى هو غد يومه وانما دل به على تقريب الامر كانه قال تلاقو خيلى قريبا على سفوان وهو ماء على اميال من البصرة وكانت بنو شيبان ترعد تميما وتزعم ان سفوان لهم وارادو جلاء بنى مازن عنه ومن كان معهم من بنى تميم *

تُلَاقُو جِيَادًا لا تُحِيدُ عَنِ الوَغَا إِذَا ما غَدَتْ فى المازِقِ المُتَدَانى

تلاقو هذه بدل من تلاقو الاولى نبه بهذا على ان المراد بالخيل الفرسان ويجوز ان يكون اراد بالخيل الدواب ووصفها بانها لا تحيد عن الوغا لدوام ممارستها له ثم خبرنى قوله تلاقوهم عن اربابها والوغا بالغين معجمة وبالعين غير معجمة اصله الجلبة والصوت سميت الحرب به قال الهذلى كان وغا الخموش بجانبيه وغا ركب اميم ذوى هياط الخموش البعوض والهياط منازعة يصف ماء الحيد العدول عن الشى والمازق المضيق واصله من الازق وهو الضيق فى الحرب فهو مفعل منه *

عَلَيْهَا الكُمَاةُ الغُرِّ مِنْ اٰلِ مازِنٍ لُيوثُ طِعانٍ عِنْدَ كُلِّ طِعانِ

تُلَاقُوهُمُ فتَعْرِفو كَيْفَ صَبْرُهم على ما جَنَتْ فيهم يَدُ الحَدَثانِ

اى تلاقو من بلايهم ما يستدل به على حسن صبرهم على

جنت اى على جناية وموضعه نصب على الحال والعامل فيه تعرفو وقوله يد الحدثان اراد الحوادث وليس للحدثان يد وانما استعار ذلك لان اكثر الجناية باليد تكون *

مَقَادِيمُ وَصَّالُونَ فى ٱلرَّوْعِ خَطْوَهُمْ بِكُلِّ رَقِيقِ ٱلشَّفْرَتَيْنِ يَمَانِ

مقاديم جمع مقدام وهو الكثير الاقدام فى الحرب والروع هاهنا الحرب واصله الفزع وسميت روعا لما فيها من الفزع وهذا مثل قول كعب نصل السيوف اذا قصرن بخطونا وقوله بكل رقيق الشفرتين اى الحدين واصل الشفر القطع وسمى الحرف من كل شى شفرا لانه كالمقطوع منه *

إِذَا ٱسْتُنْجِدُوا لَمْ يَسْأَلُوا مَنْ دَعَاهُمُ لِأَيَّةِ حَرْبٍ أَمْ بِأَيِّ مَكَانِ

الاستنجاد الاستنصار يقول هاولاء لحرصهم على الحرب اذا استنصرهم صارخ ودعاهم الى الحرب لم يطلبوا علة يتاخرون عنها ومثله كنا اذا ما اتانا صارخ فزع كان الصراخ له قرع الظنابيب الظنابيب جمع ظنبوب وهو عظم الساق والصارخ المستغيث والصارخ المغيث ومعنى البيت انه اذا اتاهم مستغيث كانت اغاثتهم اياه ركوب الخيل *

EXTRAIT DU PREMIER LIVRE.

Poëme de Waddac fils de Tsomail de la tribu de Mazen.

Voici comment l'auteur explique ce nom : « Albarki a dit que l'auteur se nomme Waddac, fils de Sinan, fils de Tsomail. Le nom Waddac est de la forme فعال, dérivée de ودك et دكـــة. Proprement dit c'est la forme d'un adjectif, car cette forme appartient aux adjectifs et il est rare qu'on la trouve dans les substantifs. Dans l'Alcoran, on lit par exemple كـــلا et جبان. Abou'lfathah a dit : *c'est Abou-Ali qui a ajouté Faïad le hibou, et moi-même j'ai trouvé* جبار *mot, qui signifie la toux ou quelque chose de semblable et aussi la chaux vive.* Le mot ثميل est le diminutif de ثمل. *Tsamil* ou ثمل *Tsamal* ou ثامل avec une aphérèse. On lit aussi نميل. Le mot مازن veut dire proprement *œuf de fourmi*, comme on le voit par le vers suivant : « *Tu vois après le combat sur leur nez de petits tubercules semblables aux œufs de fourmi.* » Le poète veut dire par le mot جثل, fourmi. Ce mot est joint au précédent pour en fixer le sens, quoique le mot مازن ne se dise que des œufs de fourmis. »

Patience, ô gens de la tribu de Schaïban ! épargnez un peu vos menaces, car vous rencontrerez bientôt mes chevaux à Safawan.

« Ces vers appartiennent à cette espèce qui est appellée, dans la prosodie, la troisième du Thawil, et la rime finale est *Motawatir*. On lit aussi رويدا بنى شيبان ce qui est plus fréquent. Le mot رويد est un diminutif formé de ارواد, qui est le nom d'action du verbe ارود, en sorte

Et dans la bataille ces guerriers intrépides se rapprochent avec leurs pieds de chaque épée tranchante du Yemen.

Le mot مقاديم est le pluriel de مقدام et signifie l'homme intrépide dans la bataille. Le mot روع marque ici la guerre. Proprement dit il signifie la terreur, car c'est de la terreur que la guerre inspire, qu'elle a reçu son nom. Le vers suivant de Caab veut dire presque la même chose : « *Nous nous rapprochons des glaives, lorsqu'ils sont trop courts, avec nos pas.* » Quant à l'expression بكل رقيق الشفرتين le poète veut dire الحديد. Dans son origine, le mot شفر signifiè *couper ;* l'on appelle aussi l'extrémité de chaque chose شفر parce que cette extrémité semble être séparée du reste. »

Quand on implore leur secours, ils ne demandent pas à ceux qui les appellent pour quelle guerre et en quel lieu?

« Le mot استنجاد signifie *demander du secours.* Le poète dit : ceux-ci poussés à la guerre par un penchant invincible, ne cherchent pas de prétexte pour retarder le secours qu'on leur demande. Un autre poète a dit dans le même sens : « *Nous autres, lorsqu'un homme, auquel on a inspiré de la crainte, a recours à nous, nous montons tout de suite à cheval pour le secourir.* Le mot ظنابيب est le pluriel de ظنبوب qui signifie l'os de la cuisse, et le mot صارخ marque tant celui qui demande, que celui qui prête le secours. Le sens du vers est donc : Quand un homme vient invoquer leur secours, leur manière de secourir consiste à monter à cheval sans retards. »

ERRATA.

Page 17, ligne 22, 4e colonne, +0°35'., *lisez* + 1°35'.
Id. , ligne 25, 2e colonne, 73°41'., *lisez* 73°52'.
Id. *Id.* 4e colonne, —2°31'., *lisez* —2°42'.
Id. ligne 31, 2e colonne, 80°50'., *lisez* 80°30'.
Id. *Id.* 4e colonne, —6° 5'., *lisez* —5°55'.

(Février 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur la nouvelle carte de l'Asie publiée en 1822, par M. Arrowsmith.

(Suite.)

Je ne fais pas un reproche à M. A. de ce qu'il a très-mal indiqué la direction des chaînes des montagnes de la Petite-Boukharie, du pays des Kalmuks et de celui des Dzoûngar; les matériaux qu'il avait à sa disposition ne pouvaient l'instruire convenablement sur ce point; cependant il aurait, au moins, dû placer dans ces contrées les noms qu'il trouvait dans les cartes russes. Il trace les hautes montagnes de *Tarbagataï*, situées entre les lacs *Dzaïsang* et l'*Alak tougoul noor*, mais il oublie de leur donner un nom. Les monts à l'ouest de ce dernier lac sont nommés dans les cartes russes *snejnyie* ou *neigeuses;* Arrowsmith prend cet adjectif pour leur nom propre.

La grande rivière *Ili*, très-connue en Europe comme traversant le pays où les Chinois exilent les malfaiteurs, est, par une singulière méprise, appelée *Oulia* sur la carte d'Arrowsmith; cependant l'original russe qu'il copiait l'écrit très-bien Илая (*Ilæ* ou *Ilia*). Sur les bords d'un affluent de cette même ri-

vière, on lit dans l'original russe les mots Древнее каменное жилище c'est-à-dire, *ancienne habitation en pierres*, M. A. en fait un bourg qui porte le nom de *Drevnee Kamennoi jilistchi*. Il appelle une ville de la Dzoûngarie *Manas* ou *Dorboldzin*, tandis que *Dorboldzin* est un petit fort situé à trois degrés de longitude plus à l'est que *Manas*.

M. A. aurait pu trouver, dans tous les dictionnaires géographiques, que la *steppe de Baraba* ou des *Barabintses* est renfermée entre l'*Irtyche*, l'*Ob*, l'*Om* et *Wassiougan* et les 56° et 59° de latitude N.; en effet, il y place sur la carte le nom de *Barabintzi*; mais il le reproduit dans celui du *désert de Barabintsi* plus au sud, et le donne au pays situé entre les 51° et les 53° lat. N. à la droite de l'Irtyche. Jamais cette dernière contrée n'a porté ce nom, et ses habitans ne sont pas des *Barabintses*.

La ville de *Kolyvan* (sur l'Ob), QUI N'A JAMAIS EXISTÉ, est figurée sur la carte anglaise comme un lieu considérable; son nom y est gravé en lettres capitales. On sait que *Kolyvan* était une des villes projetées sous le règne de Catherine II, et qu'elle devait remplacer *Berdskoi ostrog*, mais qu'elle ne fut jamais bâtie. Le seul endroit qui porte le nom de *Kolyvan*, est l'usine située sur le petit lac de Kolyvan, à trois degrès plus au sud que la ville imaginaire, placée sur la carte de l'hydrographe anglais. Les *Téléoutes* ou *Telengouts* de la Sibérie habitent à présent les bords du *Tom* supérieur, à une petite distance au-dessous de Kouznetsk; M. A. les place

entre cette ville et celle de Kolyvan, ignorant qu'ils ont quitté ce pays depuis plus de cent ans.

L'*Ob* sort sous le nom de *Bia* de l'*Altin noor :* ce lac ne reçoit que quelques rivières peu considérables. M. A. joint une de ces dernières par une ligne ponctuée avec le *Dzabkhan*, qui coule au sud de la chaîne du petit Altai, dans l'ancien pays des Dzoûngar. Ceci est entièrement contraire à la vérité ; le *Dzabkhan* se jette dans le grand lac d'*Ike aral noor*, qui manque dans la carte d'Arrowsmith, et qui n'a pas d'écoulement.

Comme plusieurs de ses prédécesseurs, M. Arrowsmith a répété l'énorme erreur relative à la rivière de *Tes* et au grand lac d'*Oubsa*, car il représente le premier comme coulant de l'ouest à l'est et se jetant dans l'Oubsa, tandis que c'est justement le contraire. Le *Tes* a sa source dans l'endroit où nos cartes placent le lac ; il coule quatre degrés et demi à l'ouest et se jette dans l'Oubsa. Les cartes de d'Anville auraient pu préserver M. A. de cette méprise grave (1).

En reculant si fortement à l'ouest la Petite-Boukharie et le pays des Dzoûngar (comme nous l'avons vu plus haut), M. Arrowsmith a gagné, dans l'Asie centrale, un vide qu'il n'a su remplir qu'en allongeant de trois degrés de longitude le cours du *Selengga* et de ses affluens. C'est prendre un peu trop de liberté, quand il s'agit de pays qui sont suffisamment connus,

---

(1) De même que *Fischer*, dans son *Histoire de la Sibérie*, Vol. II, pag. 715, note 83.

et qui étaient même très-bien figurés dans les cartes des jésuites publiées par d'Anville. Du reste, le géographe anglais n'a pas été embarrassé pour couvrir les vastes régions qu'il venait de créer ; il y a mis des noms de peuples qui n'existent plus, ou qui n'y ont jamais habité. C'est ainsi qu'il place les *Sajanians* dans le territoire chinois, au sud du Kem ou Ieniseï supérieur et des monts Khangaï, tandis que les *Saïans* habitent en Sibérie, au nord de la chaîne à laquelle ils ont donné leur nom. Les *Naïman*, peuple turc de la même race que les Kirghiz, qui, actuellement, est mêlé avec ce dernier et habite les steppes entre l'Irtyche et la mer Caspienne, est transporté par M. Arrowsmith dans le pays des Khalkha, et campé sur les rives du Selengga et du Tamir. Il place la nation d'*Altisari* sur le *Kantighir*, affluent de gauche du Ieniseï supérieur, et dans le territoire chinois ; mais c'était le nom d'une tribu kirghize, qui, dans la première moitié du XVII[e] siècle, habitait beaucoup plus au nord sur les bords de l'Abakan et de l'Iyous blanc. Comme tous les autres Kirghiz, cette tribu quitta la Sibérie il y a plus de cent ans ; elle s'est jointe à la grande horde qui occupe la partie de la steppe kirghize jusqu'au Syr daria supérieur. Les *Altisari* dans les monts d'Altaï sont donc un rêve de l'imagination de M. A. On peut en dire autant des peuplades qu'il appelle *Mekritians* et *Karaïtans*, qu'il place entre le Selengga et le Keroulun supérieur, où ils n'ont jamais habité. Ces deux nations n'existent plus, et paraissent s'être fondues avec d'autres tribus mongoles et turques.

La science historique de M. Arrowsmith se déploie dans toute sa force, quand il met la *première demeure des Kirghiz* dans le pays d'*Ordos*, au nord de la province chinoise de Chen si, où cette nation n'a jamais habité. Il nous montre leur *seconde demeure* sur le *Ienisei* supérieur, tandis que c'est là que se trouvait véritablement la première. M. A. a tiré toutes ces découvertes de l'Histoire de la Sibérie de Fischer : c'est un bon livre ; mais son auteur l'a gâté par une foule de conjectures hasardées.

Nous apprenons aussi par la carte du géographe anglais, que la première patrie des *Ouirat* ou *Kalmuks* était au nord du pays d'Ordos, de la province chinoise de Chen si et d'une partie de celle de *Pe tchy li*, sans que nous puissions deviner où il a trouvé consigné cette notion dépourvue de fondement.

D'Anville avait tracé sur ses cartes une ligne ponctuée qui commence à la sinuosité la plus septentrionale du Houang ho, au nord du pays d'Ordos, et se dirige au nord-est jusqu'à la chaîne élevée des monts Khing-khan. Il l'appelle *Carou ou limites entre les Mongols et les Kalkas*. M. Arrowsmith a marqué la même frontière sur sa carte ; mais il l'appelle *limites entre les Mongols et les Chinois*. Ceci est une absurdité parfaite, car les Mongols sont aussi bien soumis à la Chine que les Khalkha, et les habitations des Chinois proprement dits ne dépassent pas la grande muraille.

Pour la moitié orientale de la Sibérie, M. A paraît avoir eu des cartes russes avec la transcription française ; on le voit par les *ou* qui remplacent les *y*

russes, et par les *ch* qu'on y trouve pour le ш. Ses matériaux étaient utiles, mais il les a très-mal employés. Par exemple, on lisait dans l'original le long de l'Ouda supérieur, les mots : Рѣка по Карагаски Сошемъ у нашихъ Уда, c'est-à-dire, *rivière* (nommée) *en* (langue) *karagasse Sochem, par les nôtres Ouda.* M. A. fait de toute cette phrase un seul nom qu'il applique à la rivière, savoir : *Pokaragaski Sochem O nach Iouda R.* Dans l'original en question, il y avait écrit sur une rivière qui va au Ieniseï Рѣка Казыръ у нашихъ Иболо, *rivière Kazir, chez les nôtres Ibolo ;* le géographe anglais prend ces mots pour le nom de la rivière et l'appelle *Kazier O nach Ibolo R.* D'une autre phrase, placée sur un affluent du Kazir, il n'a transcrit que le commencement : Рѣка Казыръ которая, ce qui signifie : *Rivière Kazier qui.....*, il en fait le nom *Kazier kotoroïa R.*

Dans la Mongolie septentrionale, on cherche en vain l'*Ourga*, capitale du pays des Khalkha, située sur le Toola supérieur ; c'est la résidence du *wang* ou vice-roi, parent de l'empereur de la Chine, et chargé des affaires de la frontière chinoise et russe. Cette omission est à-peu-près de la même force, que si l'on oubliait de mettre Dublin sur une carte des trois royaumes.

La grande rivière *Keroulun*, qui se jette dans le lac *Dalaï noor*, a, dans la carte anglaise, la légende *R. Amoor or Sagalin or Kerlon* ; elle n'a pourtant

jamais porté les deux premiers noms. L'*Amour* ou le *Sakhalian oula* (fleuve noir) est formé par la réunion de l'*Argoun*, sortant du lac *Dalaï noor*, et de l'*Onon* ou *Chilka*, qui se joignent à trois ou quatre degrés de latitude plus au nord que le lieu où coule le Keroulun.

Le pays d'*Ordos* (sur nos cartes *Ortos*), situé au nord de la province chinoise de Chen si, est borné au septentrion par le *Houang ho*, qui y fait un grand coude. Sur la carte de M. A., on lit sur cette rivière : *Wang hai or Hoang ho or Yellow R.*; mais *Whang hai* signifie *mer jaune*, et c'est la mer dans laquelle le Houang ho se jette. Peut-on pousser l'ignorance plus loin que de donner à un *fleuve* le nom d'une *mer*.

Mais M. A. va plus loin, il donne au pays des Mandchoux, au nord de la Corée, le nom chinois d'une *racine*. Tout le monde connaît la célèbre racine *Jinseng*; qu'on jette un regard sur la seconde feuille de l'Asie de l'hydrographe anglais, et on y lira en grandes capitales JINSENG, entre les 40 et 45 degrés de latitude. C'est comme si l'on voulait nommer l'Angleterre HOUBLON, parce qu'on y cultive beaucoup cette plante utile.

Sur les cartes mandchou-chinoises, dressées par les Jésuites en Chine, on lit souvent dans les pays des Mandchous les mots ᠵᡠᠯᡤᡝ ᡥᠣᡨᠣᠨ *Djoulghé khoton*, c'est-à-dire, *ancienne ville* ou plutôt *ruines d'une ville*. M. A. fait de toutes ces *ruines* des villes considérables, à côté desquelles il met *Tchoulgue*,

en lettres romaines, comme si c'était leur nom. M. A. est, en général, très-fort pour placer des villes là où il n'y en a pas. S. M. l'empereur de Russie lui doit la création de plus de deux cents villes et bourgs dans ses états asiatiques ; mais l'hydrographe de Londres montre presqu'autant de bienveillance pour la Chine que pour les Russes.

Mais quittons pour le moment le continent de l'Asie et jettons un coup-d'œil sur la chaîne des îles situées entre le Japon et le Kamtchatka. C'est ici que se présente une ample moisson de bévues.

Le vaisseau *la Boussole*, faisant partie de l'expédition de Lapeyrouse, passa par le détroit qui se trouve entre les îles Kouriles d'*Ouroup* et *Marikan*, et lui donna le nom du *Détroit de la Boussole*, qui se trouve rendu sur les cartes russes par Проливъ Буссоля. M. Arrowsmith, ignorant vraisemblablement ce que c'était qu'une *boussole* (en anglais *compas*), a pris le génitif russe *boussolæ* pour le nom de quelque navigateur, et appelle ce détroit *Strait of Bussola*, c'est-à-dire, *Détroit de Boussola.*

Le passage entre les îles de *Kounachir* et de *Itropou*, appelé par les anciens navigateurs hollandais *Staaten Eyland*, (et non pas *Straten Island*, comme l'écrit M. A.), porte le nom du *Canal du Pic*, d'après le *Pic de Saint-Antoine*, qui se trouve sur la pointe septentrionale de la première. M. Arrowsmith l'appelle *Canal of Piko*, le croyant découvert par *Monsieur Piko*.

La *pátience* s'appelle en russe Терпѣніе (*Ter-*

pènïe), il était donc naturel que les géographes russes appelassent le *Cap Patience* et la *Baie Patience*, Мысъ терпѣнія et Губа терпѣніе. M. A., qui ne sait pas lire le russe, a pris la lettre п (p) pour une *n*, et nomme ces deux objets *Cap Patience or Ternenia* et *Bay of Patience or Ternenia Bay*.

Sur les côtes de la grande île de *Tchoka*, on lit *Cap Ratmanoba* pour *Cap de Ratmanov; Cap Bellingegauzena* pour *Cap de Bellingshausen; Cap Lovenorna* pour *Cap Lœvenhorn; Laugle Bay* pour *Baie de Langle; Pic mongoz* pour *Pic Mongez*. Sur celles de l'île de *Ieso* ou *Matmai*, on trouve *Gulf of Stroganova* pour *Golfe de Strogonov; Cap Pallassa* pour *Cap de Pallas; Suchtlena Bay* pour *Baie de Suchtelen*, etc., etc., etc. La plupart de ces fautes viennent de ce que celui qui copiait et traduisait les cartes russes ne connaissait pas la formation des génitifs de cette langue.

Je ne veux pas abuser plus long-tems de la patience de mes lecteurs, et je m'arrête après la révision des deux premières feuilles de cette *détestable* carte d'Asie, en laissant à d'autres le soin de faire connaître les fautes qui se trouvent sur les deux qui restent, et qui contiennent les contrées méridionales de cette partie du monde. Je dois pourtant observer que l'hydrographe anglais a osé changer, sans avoir pour cela une ombre de raison, le cours de plusieurs grandes rivières du Tubet oriental, et dans des pays pour lesquels il ne pouvait avoir d'autres matériaux que les cartes des jésuites. Son ignorance est telle qu'il divise encore la

Chine en *quinze* provinces, tandis que ce pays est partagé, depuis quatre-vingts à cent ans, en *dix-huit*, dont il aurait même pu trouver les limites sur une carte de la Chine, publiée à Weimar en 1804.

J. Klaproth.

Recherches sur la religion de Fo, professée par les bonzes Ho-chang de la Chine, par Deshauterayes (1).

(Suite.)

Passons, à-présent, à la quatrième voie de la transmigration, qui conduit à la classe des bêtes. Parmi les hommes, il s'en trouve qui ne peuvent pas être comparés à des bêtes brutes, et il se trouve des bêtes qui valent mieux que certains hommes. Ceux d'entre les hommes qui ne cessent de commettre des crimes, vont, après la mort, aux enfers; de là, après y avoir subi les peines dues à leurs crimes, ils deviennent *démons faméliques*. Ensuite, après avoir accompli, en cet état, les peines qu'ils ont méritées, ils passent dans des corps de bêtes; mais si, après avoir accompli les peines attachées à cet état, ils peuvent redevenir hommes, ils doivent s'appliquer à faire le bien, à éviter le mal, et à observer saintement la

---

(1) Voyez ci-devant. tom. VII, pages 150, 228 et 311, et tome VIII, pag. 40.

religion de *Fo*, puisqu'ils ne peuvent que, par ce moyen, rester dans la condition des hommes, ou parvenir à la félicité des cieux, et s'épargner ainsi beaucoup de peines et de misères.

Suivons cet ordre de transmigration, tout renversé qu'il est, afin de voir pour quels crimes les méchans sont condamnés à passer dans le corps de certains animaux.

1° Les hommes qui, dans cette vie, ont été adonnés à l'avarice, après en avoir été punis aux enfers, passent, par transformation, dans les premières choses qu'ils rencontrent, comme plantes ou herbes et simples dont ils se forment un corps; ils sont appelés *démons monstrueux*. Après que, par le déguisement de ces substances, leur peine a pris fin, ils renaissent dans ce monde sous la forme de cruels et méchans oiseaux: cette peine étant ainsi achevée, ils passent en des corps humains, et deviennent des hommes mauvais et déraisonnables.

2° S'ils ont vécu dans l'impudicité, ils se font un corps des premiers vents qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons de la sécheresse;* cette peine venant à cesser par la cessation de ce vent, ils renaissent en ce monde sous la forme d'oiseaux de mauvais augure, et cette peine encore finie, ils retournent en des corps humains, et deviennent des hommes monstrueux.

3° S'ils ont passé la vie dans le doute, ils entrent dans les premiers animaux qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons larves* ou *lutins;* cette peine finit par la mort de ces animaux; ils renaissent en ce monde

sous la forme de renards, et cette peine étant aussi achevée, ils rentrent en des corps humains et sont au rang des hommes vils.

4° S'ils se sont livrés à la haine, ils entrent dans les premiers insectes qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons empoisonneurs*. Le tems de cette peine étant expiré par la mort de ces insectes, ils renaissent en ce monde sous la forme d'insectes venimeux; et cette peine finie, ils reprennent un corps humain, et sont des hommes cruels.

5° S'ils se sont occupés agréablement du souvenir de leurs péchés, ils passent dans les premiers spectres qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons malfaisans*. Cette peine finit par l'évanouissement des spectres. Ils renaissent encore au monde sous la forme de vers de terre, et cette peine encore finie, ils repassent en des corps humains et deviennent des hommes de néant.

6° S'ils ont été adonnés à l'orgueil, ils se forment un corps de l'air ou des vapeurs qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons faméliques*. Cette peine achevée par la dissipation de ces vapeurs, ils renaissent en ce monde sous le forme du bétail de boucherie : cette peine finie, ils rentrent en des corps humains, et sont des hommes imbéciles.

7° S'ils se sont fait une habitude de la fraude, ils se forment un corps des ténébres qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons incubes*. Cette peine finit par la dissipation de ces ténèbres; ils renaissent en ce monde sous la forme d'animaux utiles pour le vête-

ment comme les vers à soie. Et cette peine étant aussi achevée, ils repassent en des corps humains et sont au rang des hommes qui gagnent leur vie par le travail.

8° S'ils ont passé la vie à satisfaire leur curiosité, ils passent dans des corps de monstres nés parmi les eaux et les pierres, et sont appelés *démons de murs;* cette peine finie par l'extinction de ces monstres, ils renaissent dans ce monde sous la forme de ces oiseaux qui passent ou qui chantent en de certains tems fixes, comme les oies, les coqs. Cette peine finie, ils reprennent des corps humains et deviennent des hommes cultivés et polis.

9° Sils ont donné dans l'ambition ou la gloire de dominer, ils se forment un corps des choses claires ou brillantes qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons familiers* ou *domestiques;* cette peine finie par l'extinction de ces choses claires, ils renaissent en ce monde sous la forme d'oiseaux de bon augure. Cette peine étant aussi finie, ils rentrent dans des corps humains et sont des hommes subtils et pénétrans.

10° S'ils ont toute la vie donné lieu aux factions, ils entrent dans les premiers corps humains qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons messagers* ou *courriers*, et cette peine finie par leur mort, ils repassent encore dans la voie humaine et deviennent des hommes d'un grand jugement.

CHAPITRE V.

De la cinquième classe de la transmigration, concernant les Démons faméliques.

Voyons, à-présent, la cinquième classe de la transmigration, qui est celle des *démons faméliques*.

La cupidité, l'envie, la fraude et les autres crimes de cette espèce, sont la source des œuvres dépravées qui conduisent les méchans dans la voie des démons faméliques. Ceux-ci, s'imaginant faussement trouver la félicité dans la recherche des cupidités, s'y livrent entièrement; ils ne sont point fidèles à rendre les dépôts qu'on leur a confiés; ils n'observent point les préceptes de la religion, ne font aucune aumône aux pauvres, et surtout aux brames, contre qui même ils s'indignent, et ne se font aucune provision de mérites. C'est ainsi qu'ils se précipitent dans la voie des démons faméliques. Le séjour de ces démons est dans un monde gouverné par le roi *Yen mo*, situé fort bas au-dessous de la terre : mais quoique ce soit là le lieu propre de leur demeure, ils passent pourtant ailleurs et vont habiter d'autres lieux. Ainsi, les uns demeurent parmi les hommes, et apparaissent, de nuit, à ceux qui voyagent, d'autres dans la mer, d'autres dans des îles. Ces démons sont divisés en plusieurs branches; ils sont tous différens et si goulus, que quelques-uns d'entr'eux se remplissent des choses que l'estomac a rejetées, et d'autres de tout ce qu'il y a de plus sale et de plus dégoûtant. Ils vivent cinq cents ans dont chaque jour est égal à dix de nos années.

Parmi ces démons il s'en trouve qui respectent la vertu, et d'autres qui ne la respectent pas; les premiers, pour récompense, habitent dans les arbres à fleurs ou à fruits, dans les forêts, dans les montagnes, dans l'air, enfin dans les endroits purs où ils vivent assez heureusement; les autres errent dans les cloaques, les fumiers, les égoûts, les privés et tous les lieux immondes.

Les démons faméliques peuvent être délivrés de leur misère pour renaître dans les cieux, par les secours et les prières des personnes dévotes et religieuses qui doivent, pour cela, observer ce qui suit :

On verse de l'eau nette dans un pot net, et l'on y jette du pain ou du riz cuit, ou d'autres mets de cette sorte; on pose la main droite sur ce pot, et l'on récite sept fois une certaine oraison de *Fo*. Ensuite, on prononce pieusement quatre titres ou attributs de *Fo*. Par la vertu du premier, les démons perdent les mauvaises habitudes qu'ils avaient contractées; par la vertu du deuxième, leurs vices honteux s'effacent et leur félicité commence; par la vertu du troisième, leur gosier se dilate de façon à pouvoir manger et se rassasier des mets du pot qui leur est offert; et par la vertu du quatrième, ils se dépouillent de toute peur et de toute crainte, et sont délivrés de la voie des démons faméliques. Après l'invocation de ces quatre attributs de *Fo*, on fait craquer les doigts sept fois, et, retirant la main du vase, on répand en un lieu pur l'eau et les mets ensemble, qui, par la vertu des cérémonies et des oraisons précédentes, foisonnent au

point de pouvoir rassasier tous les démons faméliques. Ces démons trouvant donc de quoi manger dans ces mets qu'on leur offre, et qu'on les prie de recevoir, s'en rassasient pleinement et se dépouillent ensuite de leurs corps ou figures de démons faméliques : ils vont renaître daus les cieux. Et à l'égard des personnes qui ont fait cette cérémonie si méritoire, il leur en revient beaucoup de biens et de satisfaction.

CHAPITRE VI.

Sixième classe de la transmigration; des Enfers.

Nous avons parcouru, jusqu'à-présent, les cinq classes ou voies de la transmigration, qui se trouvent dans le monde des cupidités, composé de six cieux et des quatre terres. Il reste à voir celle des enfers qui en est séparée : c'est la sixième et la dernière de toutes.

Au-delà et autour des quatre terres qui environnent le mont *Sioumi*, il y a une montagne appelée *la Petite Clôture de fer*, laquelle est entourée d'une autre montagne appelée *la Grande Clôture de fer*. Dans l'espace renfermé entre ces deux montagnes, règnent d'épaisses ténèbres, et c'est là que se trouvent, les uns sur les autres, huit grands enfers, entourés chacun de seize petits enfers de leur dépendance.

Chaque grand enfer a son nom particulier, pris du genre de tourmens que les damnés y souffrent. Les seize petits qui leur sont attachés, ont aussi leur nom particulier, et ces seize noms sont communs à chaque bande de seize, de sorte qu'il n'y a que seize noms

pour tous les seize petits enfers. Selon ce compte, il y a cent trente-six enfers, savoir : huit grands et cent vingt-huit petits, qui sont tous destinés à punir les crimes les plus énormes, comme sont ceux de tuer son père ou sa mère; de faire mourir les saints; de maltraiter les *Fo* quand ils sont au monde; d'exciter des séditions et des discordes; de violer les religieuses; de ne se point repentir de ses péchés, et de s'abandonner à l'impiété.

Ceux qui souffrent dans l'un des grands enfers, après y avoir souffert les peines qui lui sont propres, passent dans le premier des petits enfers de sa dépendance; de celui-là, après y avoir souffert les tourmens qui lui sont particuliers, ils passent au deuxième et ainsi de suite jusqu'au seizième. Il en est de même de tous les autres grands enfers.

L'on reste plus ou moins dans les huit principaux enfers, selon qu'ils sont situés plus ou moins bas. Ainsi, l'on reste moins dans le premier que dans le deuxième, moins dans celui-ci que dans le troisième, et ainsi des autres. Un seul jour du premier de ces enfers est égal à tout le tems que l'on vit au ciel des quatre rois célestes, qui est de neuf millions cent vingt-cinq mille ans; un seul jour du deuxième est égal à la durée du tems que l'on vit au ciel suivant, et ainsi des autres enfers comparés aux cieux du monde des cupidités. Mais pour ce qui est du huitième grand enfer, le dernier et le plus bas de tous, nommé *Opi*; un seul de ses jours est égal à six périodes du monde, ce qui est un tems presqu'infini. On

souffre aussi beaucoup plus dans cet enfer que dans les autres, et c'est de la peine du feu le plus violent, au lieu que, dans les autres, les peines sont moindres et variées.

Au-dessus ces enfers, il y en a dix autres moins affreux qui ont chacun un nom différent, et dans lesquels les damnés restent et souffrent plus ou moins, selon le rang que ces enfers ont entr'eux, c'est-à-dire moins dans le premier que dans le deuxième; moins dans le deuxième que dans le troisième, et ainsi de suite. Dans les cinq premiers, le froid s'y fait sentir; dans les cinq derniers le feu. L'on ne sort de ces enfers qu'après que le tems de la peine est expiré.

Chacun de ces dix enfers en a dix millions de petits qui en dépendent, de sorte que leur nombre est de cent millions et dix. C'est dans tous ces enfers que passent ceux qui ont mal vécu; c'est là que l'on souffre pour les crimes que nous venons de dire : la différence qu'il y a, est que ceux qui vont dans les dix enfers ont péché moins énormement et avec moins de malice, et qu'ils y souffrent moins que ceux qui vont dans les huit grands enfers.

Il y a encore d'autres enfers appelés *Orphelins* ou *Solitaires*, qui sont dispersés çà et là sur la terre, dans les lieux déserts, dans les montagnes, aux rivages de la mer et dans les temples dédiés aux génies tutélaires des villes et des campagnes. Le nombre de ces enfers est de quatre-vingt mille; on y est beaucoup moins tourmenté que dans les autres, et même à chaque heure, chaque jour, chaque année; les tourmens vont toujours en diminuant.

CHAPITRE VII.

Comment et pour quels crimes on est puni dans les Enfers.

Après avoir vu la disposition des enfers, il faut voir comment et pour quels crimes on y est puni.

Tous les hommes sont sujets à contracter, selon le genre de vie qu'ils mènent, certaines habitudes criminelles qui portent leurs six sens, c'est-à-dire selon eux l'entendement et les cinq sens naturels, à s'attacher vicieusement aux objets extérieurs et sensibles; ce qui leur attire ensuite, aux enfers, six sortes de rétributions ou punitions convenables aux sens par lesquels ils ont péché. Nous allons voir quelles sont les habitudes criminelles et comment elles sont punies; ensuite nous verrons quelles sont les six rétributions pour les actes criminels des six sens.

Les habitudes criminelles des hommes sont de dix sortes, 1° celle de l'impudicité ou de l'incontinence pour laquelle on souffre aux enfers le supplice du feu; 2° celle de l'avarice, punie aux enfers par le sentiment d'un grand froid, et d'un affreux grincement de dents; 3° celle du mépris d'autrui, pour laquelle les coupables sont précipités dans des fleuves de sang et de cendres; 4° celle de la colère, pour laquelle on est percé de coups de toutes sortes d'armes; 5° celle de la fraude, que l'on punit aux enfers par les ceps, les fers et autres supplices de ce genre; 6° celle de l'imposture et de la fourberie, punie aux enfers par les ordures dont on couvre la tête des imposteurs; 7° celle

de la vengeance et de la rancune, pour laquelle les coupables sont garrotés, fouettés et percés de flèches; 8° celle de l'hérésie et des erreurs de ce genre, punie aux enfers par la rétractation des erreurs et l'aveu de la vérité que les coupables sont obligés de faire par-devant des inquisiteurs sévères; 9° celle de l'injustice mère des calomnies, des faux témoignages et des détractations, pour laquelle les coupables sont écrasés et broyés; 10° l'habitude litigieuse, source des contestations, de dissimulation, de fausseté, punie aux enfers par la manifestation claire qui y est faite comme en un miroir des mauvaises pratiques et chicanes des coupables. Telles sont les punitions pour les dix habitudes criminelles des hommes : passons aux six rétributions pour le mauvais usage des sens.

Nous avons déjà dit que les hommes ont en eux six sens ou facultés par lesquelles ils comprennent, connaissent et sentent, savoir : l'entendement et les cinq sens naturels. De ces six facultés, comme de six racines, proviennent six actes criminels, pour chacun desquels on reçoit aux enfers une rétribution ou punition qui leur est conforme.

La première rétribution ou punition est pour l'acte criminel du sens de la vue, ou pour l'usage criminel de ce sens qui mène les méchans à l'un des huit grands enfers, où ils se trouvent avoir comme deux imaginations, l'une claire et distincte qui leur représente vivement tous les tourmens de cet enfer, l'autre obscure et trouble, par laquelle ils n'aperçoivent rien, et tout leur paraît solitaire et abandonné. C'est par là qu'ils

ressentent mille frayeurs différentes, pendant que le feu qui les brûle frappe et blesse différemment leurs six sens, c'est-à-dire l'entendement et les cinq sens naturels.

La deuxième rétribution est pour le mauvais usage du sens de l'ouïe, qui mène les coupables à l'un des huit grands enfers, où leur imagination se trouve partagée en deux, l'une claire, par laquelle ils sont frappés vivement de tout le bruit et le tumulte qui y règne; l'autre obscure et sourde, qui fait qu'ils n'entendent rien et qu'ils se figurent être solitaires ou seuls. Par-là ils se trouvent saisis d'une frayeur extrême, pendant que le bruit effroyable qu'ils entendent trouble différemment leurs six sens naturels.

La troisième rétribution est pour l'usage criminel du sens de l'odorat, qui mène les sensuels à l'un des huit grands enfers, où ils se trouvent une double imagination, l'une délicate et fine, qui fait que leur cœur se soulève par les malignes vapeurs qu'ils respirent; l'autre bouchée, par laquelle ils ne sentent rien, ce qui les fait défaillir de tristesse et de peine, pendant qu'une puanteur horrible blesse différemment leurs six sens.

La quatrième rétribution est pour l'usage criminel du sens du goût, qui précipite les gourmands à l'un des huit grands enfers, où leur imagination se trouve divisée en deux, l'une de respiration froide qui leur glace le corps jusqu'à s'entr'ouvrir de froid, l'autre d'expiration brûlante qui entraîne avec elle les chairs fondues comme un feu ardent. Ainsi, les saveurs dé-

sagréables dont ils ont le sentiment blessent différemment leurs six sens.

La cinquième rétribution est pour le sentiment du tact ou du toucher, dont l'acte criminel mène les voluptueux à l'un des huit grands enfers, où ils ont comme deux imaginations, l'une du tact tout entier, par lequel leurs corps sont broyés et froissés par le choc des montagnes qui viennent à leur rencontre ; l'autre du tact divisé et partagé, par lequel chaque partie de leur corps souffre séparément, comme si elles ne tenaient plus au même corps. C'est ainsi que, par le tact entier, leurs six sens naturels sont blessés différemment.

La sixième et dernière rétribution est pour le mauvais usage de l'entendement, qui mène les méchans à l'un des grands enfers où ils se trouvent avoir deux imaginations ; l'une d'insensibilité par laquelle ils n'aperçoivent et ne sentent rien, et l'autre de la sensibilité, par laquelle ils sentent vivement les tourmens qu'ils souffrent. C'est ainsi que l'intellection dépravée ou l'action déréglée de l'entendement blesse différemment leurs six sens, tellement qu'ils meurent et revivent dix mille fois par jour.

Au reste, selon la doctrine des bonzes, ce sont seulement les vices et les erreurs des hommes qui ont produit ces enfers avec les dix supplices pour les dix habitudes criminelles, et les six rétributions pour le mauvais usage des six sens. Si les hommes poussent leurs crimes à l'excès, ils sont précipités dans le plus terrible des enfers, nommé, en indien, *Opi*, c'est-

à-dire, *inexorable*, où ils sont tourmentés sans interruption et sans mesure pendant le tems incommensurable des régénérations du monde. S'ils ont péché par les six racines ou facultés des sens, et ensemble par la racine et par l'objet, c'est-à-dire par la volonté et par l'acte, ils sont envoyés dans les huit grands enfers. Si, par pensée, par parole et par action, ils ont commis des impuretés, des vols et des homicides, ils sont précipités dans quelqu'un des dix-huit enfers. S'ils n'ont été sujets qu'à l'un de ces trois crimes, comme aux vols ou aux meurtres, ils passent dans quelqu'un des trente-six enfers. S'ils n'ont péché qu'une fois, et que d'une façon, ils vont dans l'un des cent huit enfers.

Ainsi, quoiqu'ils aient péché diversement et inégalement, ils vont pourtant tous à quelqu'un de ces enfers, qui, à la vérité, selon les sectateurs de la doctrine intérieure, n'existent pas par eux-mêmes, mais seulement par les vaines imaginations des hommes à qui le reproche d'une mauvaise conscience fait appréhender des tourmens qu'ils savent bien qu'ils méritent, mais qui ne sont pourtant que fantastiques. Semblables en cela, disent-ils, à des gens qui, en dormant, songent être aux enfers; ils s'y croient tourmentés; ils souffrent et crient; on accourt; on leur demande ce qui les fait ainsi hurler. « Nous étions aux enfers, répondent-ils; on nous y tourmentait horriblement. — Ne craignez rien, leur dit-on, vous n'êtes pas aux enfers : ce n'est qu'un songe. » Ils aperçoivent alors que leur crainte était vaine, et que leurs

tourmens n'étaient que des illusions : ils se remettent de leur trouble, se tranquillisent et se rendorment.

Passons, à-présent, aux régénérations ou reproductions des mondes; mais avant que d'entrer en matière, il est bon de voir préliminairement quel est, sur ce sujet, l'opinion des trois sectes qui ont cours à la Chine.

(La fin au prochain Numéro.)

Histoire de la sixième Croisade et de la prise de Damiette d'après les écrivains arabes,
Par M. Reinaud.

(Suite.)

Entrée des Croisés dans Damiette.

An 616 (1219). Dès que les chrétiens eurent passé le Nil, ils se mirent à cerner Damiette de toutes parts, et s'entourèrent eux-mêmes de bons retranchemens. Au rapport d'Ibn-Alathir, « la place se trouvait sans » garnison. Tant que le sultan s'était tenu avec son » armée dans le voisinage de ses murailles, elle n'avait » rien à craindre et une garnison lui était inutile; » ensuite, quand le fils de Maschtoub jeta le trouble » dans l'armée, la retraite du sultan fut si subite et » le désordre tel, que personne ne songea à Damiette; » ainsi cette ville se trouva réduite à ses propres ha- » bitans. Tel fut l'effet de la sédition excitée par le fils » de Maschtoub. Il fut donc facile aux chrétiens de

» l'attaquer par eau et par terre. Pendant ce tems les » Arabes nomades qu'on avait appelés pour harceler » l'ennemi, pillaient amis et ennemis, et la désolation » ne faisait que s'accroître. » (1)

L'historien des patriarches d'Alexandrie remarque, à ce sujet, que la terreur s'était répandue dans toute l'Égypte. Les esprits étaient aigris, et comme la cause première de ces malheurs devait être imputée aux chrétiens d'Occident, le peuple tourna sa fureur contre les chrétiens du pays, Dans plusieurs villages, on les massacra impitoyablement. L'auteur que nous citons était lui-même chrétien, et eut sans doute à souffrir de cette persécution. Il poursuit ainsi : « L'é- » glise de Saint-Marc, située dans les environs d'A- » lexandrie, et objet de la vénération des fidèles, fut » démolie, de peur que les Francs n'envahissant le » pays, ne s'en fissent une espèce de forteresse. En » vain les chrétiens offrirent une grande somme d'ar- » gent pour prévenir ce malheur, le sultan ordonna » d'en raser la meilleure partie, et le reste fut abattu » le vendredi suivant, au sortir de la mosquée, au » bruit des plus vives acclamations, par la multitude » encore échauffée des exhortations des imams. Ainsi » les chrétiens éprouvaient angoisse sur angoisse.

---

(1) Au reste, suivant Makrizi, les Arabes furent fort utiles au sultan dans tout le cours de l'expédition. Ils étaient sans cesse occupés à harceler les Chrétiens, et à enlever ceux qui s'éloignaient. Ils s'introduisaient même dans leur camp pendant la nuit, et massacraient ceux qui dormaient.

» Les musulmans étaient alors dans la plus grande » consternation. Les principaux citoyens d'Égypte se » cotisèrent pour venir au secours de l'islamisme. » Au Caire et au vieux Caire, les habitans offrirent » deux mois de leurs revenus, pour les frais de la » guerre sacrée. Mais, ajoute l'auteur, ce zèle ne » tarda pas à se ralentir, et cette resolution fut » presque sans résultat. »

« Cependant l'armée musulmane s'était avancée » jusqu'auprès de Damiette; le sultan et son frère » ne laissaient pas de repos aux Francs. Ils essayèrent » d'attaquer la partie de l'armée chrétienne qui était » restée sur la rive occidentale du Nil dans son » ancien camp. Le dimanche 7 de Barmehat (com- » mencement de Mars), les musulmans s'avancèrent » avec intrépidité. Mais Dieu suscita ce jour-là un » vent si violent, la pluie tomba avec une telle abon- » dance, qu'il fallut revenir sur ses pas. Le quartier » du sultan était alors à Farescour, à quelque distance » de Damiette (1). En vérité tout fut extraordinaire » cette année; l'hiver fut plus rigoureux que de cou- » tume, et le sultan fit publier au Caire et au vieux » Caire, que la moitie des habitans eussent à prendre » les armes de gré ou de force. Ceux qui avaient de » l'aisance et qui ne voulurent pas marcher, payèrent » une somme d'argent, chacun selon ses moyens. On

---

(1) Pour cette ville, comme pour toutes celles que nous citerons, nous renvoyons à la carte qui accompagne le douzième livre de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud, quatrième édition.

» mit aussi à contribution les Juifs et les chrétiens du » pays, qui d'après l'usage, ne pouvaient en aucun » cas, être assujettis au service des armes ; et la somme » qu'on leur imposa fut si forte, eu égard à leurs fa- » cultés, qu'ils furent réduits à mettre en gage les » vases sacrés des églises (1) et des synagogues. Ce fut » ainsi qu'on parvint à équiper environ dix mille » hommes, qui prirent aussitôt le chemin de Da- » miette. Mais la plupart étaient un ramas de vaga- » bonds et de gens sans aveu ; en route ils se livrèrent » aux plus grands excès ; ils détruisirent les églises et » les chapelles ; lorsqu'ils arrivèrent au camp, le sul- » tan faisait livrer une attaque contre les chrétiens.

---

(1) Parmi les Chrétiens d'Égypte, les uns étaient de la secte Jacobite ou secte d'Eutychès, et les autres Melkhites. Ces derniers, qui professaient à-peu-près les mêmes dogmes que les catholiques romains, et qui, suivant la remarque de l'auteur, s'abstenaient de la circoncision et d'autres pratiques judaïques, ne formaient que le dixième des autres, et avaient beaucoup plus à souffrir des musulmans, à cause qu'on les soupçonnait d'avoir de l'attachement pour les Francs et pour le pape de Rome. L'auteur rapporte qu'au Vieux-Caire seulement, les chrétiens furent taxés à quatre mille pièces d'or, sur lesquelles les melkhites devaient en payer mille. Les Juifs furent taxés à six cents pièces d'or. Ce furent les prêtres qui répartirent cette somme sur leurs ouailles. C'était ordinairement à l'église qu'on qu'on faisait payer à chacun sa quote part. Il résulta de là, suivant notre auteur, que beaucoup de chrétiens se dispensèrent pendant quelque temps d'aller à l'église ; et comme il fallait pourtant que la somme exigée fut payée, on fut obligé d'envoyer solliciter la charité des chrétiens des montagnes et des lieux sablonneux. Il n'y eut pas de monastère, même dans les provinces les plus éloignées, qui ne fût mis à contribution.

» C'était un *dimanche des Rameaux* (1), et chose re-
» marquable, tous ceux qui avaient pris part à cette
» dévastation, tombèrent sous le fer des chrétiens ;
» le reste prit la fuite et arriva au Caire sur des bar-
» ques, dans l'état le plus misérable. »

« Un nouvel assaut qu'on livra peu de tems après,
» ne réussit pas mieux. Les Francs s'étaient entourés
» d'un mur flanqué de bonnes tours, où l'on veillait
» comme dans une place de guerre. Ils occupaient
» à la fois la rive occidentale et la rive orientale, et
» un pont de bateaux jeté sur le fleuve, assurait les
» communications entre les deux camps. Le même
» pont ôtait aux musulmans tout accès par eau vers
» Damiette (2). De loin on voyait les maremmes
» chrétiennes surmontées de leurs tours s'avancer
» jusqu'au pied des remparts de la place. La ville
» était attaquée par eau et par terre, et ne recevait
» pas de secours. Le sultan voulant procurer du sou-
» lagement à la garnison, forma le dessein de mettre
» à sec la branche du Nil qui baigne Damiette, et de

---

(1) زيتون. Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires ; mais il est déterminé par les passages correspondans des auteurs latins. Au reste le mot en lui-même signifie *olivier*, et fait allusion à l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem, au jour où les rues furent, sur son passage, jonchées de branches d'oliviers. Par une dénominatiou analogue, les chrétiens syriens se servent du mot شعانين, qui signifie *branches de palmier*.

(2) M. Hamaker, quoique privé des ressources que nous offrons ici, a déjà éclairci, avec beaucoup de sagacité, les faits dont il est ici question. Voyez sa *Dissertation*, pag. 102, note 52.

» faire couler les eaux d'un autre côté ; par ses ordres
» une forte digue fut élevée du coté de Zéfité, là où
» s'opère la séparation des branches du fleuve. Mais
» bientôt, l'eau s'élevant à une hauteur prodigieuse,
» vint frapper la digue et en dispersa les débris. »

« Pendant ce tems, les attaques continuaient contre
» Damietté. Les chrétiens pressaient la ville de jour
» et de nuit, par eau et par terre, et le sultan les
» pressait à son tour. Dans une de ces attaques, les
» Francs essuyèrent un échec considérable. On fit
» plus de quatre cents de leurs cavaliers prisonniers ;
» plus de mille d'entre les fantassins furent tués. Un
» pigeon apporta la nouvelle de cette victoire au
» Caire ; aussitôt l'on tapissa les rues et le peuple se
» livra à la joie. La plupart des chrétiens pris en cette
» occasion, furent amenés au Caire et promenés par
» toute la ville. A l'égard des chefs, le sultan les re-
» tint auprès de lui, pour essayer si par leur moyen,
» il pourrait en venir à un accommodement. Il y eut
» à ce sujet plusieurs pourparlers, et l'on fut sur le
» point de se mettre d'accord. Le sultan offrait de
» rendre Jérusalem avec toutes les villes chrétiennes
» conquises par Saladin ; mais les Francs ayant reçu
» d'Occident de nouveaux secours, rompirent les
» conférences (1) et l'on recommença les hostilités »

Makrizi rapporte qu'en ce moment la ville était dans une grande extrémité. On ne pouvait rien y in-

---

(1) De leur côté, les auteurs chrétiens rejettent la faute sur les musulmans. Voyez la *Chronique*, déjà citée, *des podestats de Reggio*.

troduire par terre, et par eau, on courait les plus grands dangers; car les vaisseaux chrétiens occupaient le lit du fleuve et les vaisseaux musulmans n'étaient pas en état de leur disputer le passage. On recourait à toute sorte de moyens pour tromper la vigilance des Francs. La sœur d'un des émirs qui étaient dans la ville, imagina de remplir la peau d'un chameau de volailles, de légumes, de fruits et de toutes sortes de comestibles; elle cousit le tout ensemble, et jeta la peau dans le Nil. Ce moyen ayant réussi, elle en envoya d'autres; mais les Francs, s'en étant aperçus, redoublèrent de précautions et ne laissèrent plus rien passer. Les vivres devinrent si chers, qu'un œuf de poule se vendait plusieurs pièces d'or. Une vache valait huit cents pièces d'or; une poule en valait trente; une livre de sucre, cent-quarante. Il en coûtait quarante pièces d'argent, pour avoir une outre d'eau. Le sucre finit par se vendre au poids d'une pierre précieuse. Dans ces circonstances, le sultan tira de grands secours d'un Syrien appelé Schamayl. Ce Syrien allait à la nage du camp à la ville et de la ville au camp, et instruisait le sultan de l'état des choses (1). Pour le récompenser, le sultan lui donna plus tard, le commandement du Caire.

---

(1) Novaïri a aussi parlé d'autres nageurs musulmans qui franchissaient la flotte chrétienne, à travers tous les obstacles; mais il ajoute qu'à la fin les Francs s'en étant aperçus, étendirent sur le fleuve des cordes et des filets où les nageurs se trouvèrent pris. C'est à ce sujet qu'un auteur latin a appelé les Francs *pêcheurs d'hommes*. Voyez la *Dissertation* de M. Hamaker, page 106.

Sur ces entrefaites, on usait de sévérité dans toute l'Égypte, pour faire armer la population. « Au Caire » et au vieux Caire, suivant l'historien des patriar- » ches d'Alexandrie, on fit une levée en masse. Des » hommes allaient par les rues, une sonnette à la » main, et ordonnant à tous de partir. Les portes » de ces deux villes furent fermées. On était si troublé, » que personne ne s'occupait plus d'affaires. On ne » songeait qu'au danger présent. Ce fut au point que » le froment, qui la veille se vendait fort cher, baissa » tout-à-coup, faute d'acheteurs. Dans le premier » moment, on ne pensa pas aux chrétiens et aux juifs. » Mais bientôt, le commandant du Caire fit arrêter » les chrétiens les plus riches, pour leur arracher de » l'argent. Cet exemple fut suivi par le commandant » du vieux Caire, de manière qu'il n'y eut personne » qui ne se ressentît de ces tems de tribulations et » de peines »

« Cependant le sultan se disposant à livrer un nou- » vel assaut, fit venir du Caire une immense quan- » tité de pots et de vases de toute espèce, afin de » combler les retranchemens des chrétiens. Il devait » commander en personne l'attaque du camp de la » rive occidentale, pendant que son frère Malek- » moadam (1) combattrait sur la rive opposée. Mais » au moment d'en venir aux mains, les Francs épou-

(1) L'auteur fait mention de Malek-faïz; mais ce doit être par erreur, puisqu'il a déjà été dit que Malek-faïz avait été renvoyé en Syrie, et que c'était le prince de Damas qui demeura auprès du sultan.

» vantés demandèrent à négocier. On entra donc en » conférences. Sur ces entrefaites, les chrétiens réparèrent leurs fossés et leurs retranchemens, après » quoi on reprit les hostilités. Le sultan reconnut » alors que la force seule pourrait chasser les chré» tiens. Il se hâta de renvoyer son frère en Syrie, » afin qu'il lui amenât de nouveaux secours. Pour lui, » il se prépara à de nouveaux efforts. Mais la ville » était à la dernière extrémité. Malek-moadam, en » se mettant en marche, s'habilla de deuil et mani» festa la plus grande tristesse. Les chrétiens s'étaient » partagés en deux corps ; l'un tenait tête au sultan, » l'autre harcelait la ville. »

Dans ces conjonctures, un des émirs de la garnison nommé Djemal-eddin, qui avait inutilement jusque-là prodigué les marques de courage, se hazarda à écrire une lettre au sultan. Cette lettre était en vers et fut envoyée au bout d'une flèche; elle nous a été conservée par Makrizi; la voici: (1)

» O mon souverain, la ville de Damiette, dont les créneaux sont renversés et les fondemens presque arrachés,

» T'envoie le plus sincère des complimens, avec un salut aussi suave que le musc, dont le moindre morceau, comme le plus gros, a son parfum.

---

(1) Ces vers sont de la même mesure que les précédens.

يا مالكى دمياط ثغر هدمت | شرفاته كادت تجث اصوله

يقرئك من اركى السلام تحية | كالمسك طاب دقيقه و جليله

» Elle t'adresse ces mots de loin; mais tu l'entendras aussi bien que si tu étais son voisin et son hôte.

» *O Roi*, te dit-elle, *qui n'as pas d'égal ni de pareil sur la terre ;*

» *Cette lettre te dira sur ma situation ; ce que je ne puis te dire moi-même.*

» Je viens me plaindre en son nom du cruel ennemi qui l'a entourée de toute part avec sa cavalerie et la multitude de ses braves.

» Tout accès vers elle est fermé par terre ; par eau les flottes ont de la peine à y introduire du secours.

» Son humiliation s'est manifestée sur ses tours, aussi bien que sa douleur, ses larmes et ses angoisses.

» Ah ! si elle le pouvait, elle viendrait se précipiter à tes pieds ; mais toute issue lui est fermée.

» Le médiateur à qui elle a recours pour obtenir ce qu'elle demande, c'est la religion de Dieu, de ses créatures et de son prophète.

وبقول عن بعد وانك سامع | حتى كانك جاره و نزيله
يا ايها الملك الذى ما ان يرى | بين الملوك شبيهه وعديله
هذا كتاب موضح من حالتى | ما ليس يمكننى لديك اقوله
اشكو اليك عدوّ سوء احدقت | بجميعه فرسانه وخيوله
فالبرّ قد منعت اليه طريقه | والبحر عزّ لنصره اسطوله
فخضوعه بادٍ على ابراجه | وحنينه وبكاوه وعويله
ولو استطاع لامر[لامن?] بابك لا ينذا | لكنه سُدّت عليه سبيله
ورسوله فى ان تجيب دعاه | دينُ الاله وخلقه ورسوله

» Voilà que ses maux sont parvenus à leur dernier terme; ses infirmités se sont aggravées, ses plaies ont épuisé ses forces.

» Il ne lui reste qu'un petit soufle, c'est de toi qu'elle attend sa guérison.

» Prends sa défense et celle des tiens, et délivre-la d'un mal que toi seul peut faire cesser.

» Dieu t'a comblé de l'abondance de ses grâces. Une petite partie de ces grâces suffira pour la délivrer.

» Toute excuse que tu apporterais pour te dispenser de prendre en main la cause de Dieu et de sa religion, serait rejetée des musulmans.

» Damiette a les yeux tournés vers toi, et ne cesse de répandre des larmes.

» Si tu tardes de la secourir, sa verdure se desséchera, sa langueur se découvrira.

» L'Alcoran y perdra tout crédit, la croix s'y déploira et l'Évangile retentira dans ses murs.

فقد انتهت ادواؤه وتحكمت | عِلّاته ونحا عليه نحوله

وبقت له رمق يسير ويرتجى | ان يشتفى لمّا دعاك عليلهُ

فاحرس حماك بعزمة تشفى بها | دا ٌ لمثلك يرتجى تعليله

فالله اعطاك الكثير بفضله | ورضاه من هذا الكثير قليله

فالعذر فى نصر الاله ودينه | ما ساغ عند المسلمين قبوله

والثغر ناظِرُهُ اليك مُحدِق | ما ان يُمَلّ من الدموع همولهِ

ولئن قعدت عن القيام بنصره | جَفّت نضارته وبانَ ذبوله

و .هَت قُوىَ القرآن فيه ورفعت | صلبانه وتلى به انجيله

» On y entendra le bruit de la cloche; les louanges de Dieu ne viendront plus frapper les oreilles des vrais croyans.

» Tel est en vérité son état et sa situation dans le plus grand détail.

» Pourquoi en dire davantage? C'est à toi, ô enfant de race illustre, de lui porter aide.

» Justifie l'espérance qu'on met en toi, ô toi qui n'as jamais déçu personne.

» Fais-toi pour le jour de la résurrection un trésor de bonnes actions; c'est Dieu qui t'en donnera la récompense; c'est Dieu qui s'en fait garant. »

Le sultan touché de ces paroles, résolut de faire un dernier effort. Au rapport de l'historien des patriarches d'Alexandrie, il se hâta d'écrire de nouveau au Caire et au vieux Caire, pour que tous ceux qui n'avaient pas encore pris les armes le fissent sur-le-champ. Soixante-dix courriers furent envoyés à la fois pour faire exécuter le même ordre dans toute l'Égypte; mais déjà Damiette ne laissait plus d'espoir. La plus grande partie des habitans avait péri dans les com-

---

وعلا صدا الناقوس فى ارجايه | وخفى على سمع الورى تهليله
هذا وحقك وصف صورة حاله | حقا وجلته وذا تفصيله
وكفاك يا ابن الاكرمين فانه | اضحى عليك من الورى تعديله
حقق رجا فيك يا من لم يخب | ابدا لراجى جوده تاميله
واذخر ليوم البعث فعلا صالحا | الله ضامن اجره وكفيله ■

bats, ou avait été moissonné par les maladies, et la ville manquait de défenseurs. Envain le sultan essaya d'y introduire, pendant la nuit, sept cents hommes de ses meilleures troupes. Ils furent surpris au milieu des retranchemens de l'ennemi, et presque tous massacrés. Enfin, les remparts n'étant plus défendus, les chrétiens entrèrent sans résistance. On était alors au mardi 8 de hatour, ou 24 de schaban (4 novembre.)

On lit dans Makrizi, qu'au moment de la prise de la ville, presque tous les habitans, en état de porter les armes, au nombre de vingt mille, avaient péri. Les bras manquaient pour enterrer les morts. Il en coûtait quarante mitskals pour se faire enterrer. Les rues étaient jonchées de cadavres. Ceux qui vivaient n'avaient plus la force de se remuer. Aussi, l'historien des patriarches d'Alexandrie a-t-il eu soin d'observer que la conquête de Damiette fut moins due à la bravoure des chrétiens qu'à l'extinction de la garnison. Le même auteur ajoute, que les Francs durent trouver dans la ville d'immenses richesses : l'or et l'argent y étaient amoncelés par quintaux. Le commerce y était florissant, et d'ailleurs Damiette passant pour imprenable, les émirs et les gens riches avaient cru y mettre leurs richesses en sûreté.

Au reste, les auteurs arabes n'ont donné que très-peu de détails sur l'occupation de Damiette. Makrizi se contente de dire que les Francs, en y entrant, se livrèrent à toutes sortes d'excès, et qu'ils *passèrent les bornes*. Le même auteur, après avoir ajouté que

la grande mosquée fut convertie en église, a remarqué qu'entre la prise de Damiette, et la descente des Francs sur les côtes d'Égypte, il s'était écoulé seize mois et vingt-deux jours lunaires.

Pendant ce tems, le sultan, quoique campé à peu de distance avec son armée, ne s'était douté de rien. Si l'on en croit l'historien des patriarches d'Alexandrie, il ne s'aperçut de la prise de la ville, qu'aux croix et aux bannières chrétiennes plantées sur les remparts. Aussitôt il quitta son camp, et se retira avec ses troupes vers le midi, sur les bords du canal d'Aschmoun, dans la direction du Caire.

Terreur générale parmi les musulmans. Marche des croisés vers le Caire.

An 617. (1220). D'après le témoignage des historiens contemporains, les chrétiens en entrant dans Damiette, se crurent comme les maîtres de toute l'Égypte. Leur dessein était d'envahir le pays tout entier. Mais d'abord ils s'occupèrent de réparer les fortifications de la ville, et en firent leur place de guerre. Ils se rendirent pareillement maîtres de tous les lieux du voisinage. D'ailleurs, ils attendaient de nouveaux secours d'Occident; quant au sultan, il écrivait lettres sur lettres à ses frères, aux princes de sa famille, et à toutes les puissances musulmanes, pour les appeler à son secours. Malheureusement, suivant la remarque des auteurs arabes, les circonstances ne pouvaient être plus fâcheuses. C'était alors

le tems des invasions de Gengis-Khan et de ses hordes sauvages. Les Tartares, après avoir subjugué presque tout le nord de l'Asie, s'étaient approchés de la Perse, et menaçaient les provinces voisines de la Syrie. Tous les princes musulmans craignaient pour leurs propres états, et n'osaient s'engager dans une nouvelle guerre. Malek-aschraf, frère du sultan, et souverain de Khélath, dans la Grande-Arménie, était un des plus menacés. Le calife lui-même tremblait dans sa capitale.

L'historien des patriarches d'Alexandrie rapporte que, dans cette circonstance, on usa en Égypte de tous les moyens pour prévenir le danger. Comme le trésor du sultan était épuisé, le vizir fit mettre à la question tous les percepteurs des impôts et les gens de finance, pour leur arracher de l'argent. Que l'on fût musulman, juif ou chrétien, personne n'était épargné. Vainement quelques chrétiens renièrent leur religion, ils payèrent comme les autres; les cachots étaient pleins de malheureux, et plusieurs y laissèrent une partie de leurs membres. « Quel tems de désolation, s'écrie l'auteur! tout le monde était obligé de » payer, selon ses moyens, et personne ne pouvait se » soustraire aux poursuites; en sortant d'un danger, » on tombait dans un pire. Jusque-là il avait été permis aux particuliers de tenir des magasins, des » bazars, des halles, qu'on louait comme on voulait. » C'est là que se vendaient le lin et les autres denrées. » Il fut alors défendu de rien vendre ni de rien acheter autre part qu'au bazar du sultan, et pour y

» vendre et acheter, on eut un droit extraordinaire à » payer. Il n'y avait pas de vexation qu'on n'imaginât » pour extorquer de l'argent. En un mot, le peuple » était si malheureux qu'il aurait tout quitté, s'il avait » pu, pour aller s'établir ailleurs. Pendant ce tems, il » n'était bruit que de l'humanité des Francs, et » de la douceur dont ils usaient envers les vain- » cus (1). C'était surtout aux chrétiens du pays et » aux Juifs qu'on en voulait. Le vizir essaya d'abord » de détourner à son profit l'argent que les chrétiens » consacrent à l'entretien de leur patriarche. Vint » ensuite un émir qui fit mettre en prison les chré- » tiens et les Juifs du Caire connus par leur richesse, » afin de les forcer à signer des billets pour une somme » de onze mille pièces d'or. Les billets furent en- » voyés signés au sultan. Heureusement le prince eut » honte de cette conduite, et renvoya aux chrétiens » et aux Juifs leurs obligations; mais ce qu'on avait » fait au Caire, on le faisait dans toute l'Égypte. Plu- » sieurs se pendirent de désespoir, d'autres renièrent » leur religion. »

An 618 (1221). Enfin, les Francs désormais tranquilles sur la possession de Damiette, et ayant reçu de nouveaux secours d'occident, se mirent en marche pour s'avancer dans le cœur du pays. Ils prirent la route du Caire, en suivant la rive orientale de la

(1) Il ne faut pas oublier que l'auteur que nous citons, était chrétien et domicilié au Caire, et qu'il dut avoir à souffrir comme les autres des mesures rigoureuses du sultan.

branche du Nil qui passe à Damiette. Le sultan était alors campé avec son armée sur cette même rive, à l'endroit où le Nil se partage en deux branches dont la principale vient passer devant Damiette, l'autre va se perdre dans le lac de Menzalé. C'est celle-ci qu'on appelle le canal d'Aschmoun. Le sultan avait pris position dans cet endroit, au midi du canal, pour arrêter l'armée chrétienne au passage. Ce fut en cette occasion que l'on commença à y bâtir une ville. Le prince y fit élever un château pour lui et des maisons pour ses troupes; on y construisit des bains, des marchés. La nouvelle ville fut appelée *Mansoura*, c'est-à-dire la victorieuse, et elle devint en peu de tems une cité considérable. Les chrétiens passèrent successivement à Farescour, Scharmesah, Baramoun. Quand ils furent arrivés au canal, ils trouvèrent l'armée musulmane déployée sur l'autre rive, et la flotte du sultan postée au milieu du fleuve. Aussitôt la guerre recommença.

Makrizi rapporte que les chrétiens étaient au nombre de deux cent mille fantassins et de vingt mille cavaliers. Ils se montraient, dit-il, pleins d'espoir, et ne doutaient pas du succès. Ils dressèrent leur camp sur les bords du canal, et s'entourèrent de bons retranchemens. Leur flotte cotoyait le Nil, chargée de vivres et de provisions; l'armée musulmane n'était pas moins redoutable. Des courriers envoyés dans toutes les provinces avaient appelé les guerriers musulmans à la guerre sacrée. Du Caire aux confins de la Nubie, le pays ne retentissait plus que du bruit

des armes. Au Caire et au vieux Caire, on fit une levée en masse.

Dans les provinces la consternation était extrême. Voici le tableau effrayant que fait l'historien des patriarches d'Alexandrie : « La désolation était au » comble. Le peuple entier avait pris les armes. Il ne » restait plus dans les villes que les femmes, les enfans » au-dessous de l'âge de puberté et les vieillards dé- » crépits. Pendant deux jours on négligea au Caire et » au vieux Caire d'ouvrir les portes. On ne trouvait » plus rien à acheter; toutes les affaires étaient sus- » pendues. Un morne silence régnait dans les rues. » On n'entendait de tems en tems que le bruit de ceux » qui allaient, une sonnette à la main, criant : *Ordre » à tous les Musulmans de partir sans délai*; *qui- » conque sera trouvé ici ce soir, sera pendu.* Tout » cela n'était point une simple menace; les gens du » guet étaient à cheval, visitant toutes les maisons, » et malheur à celui qui eût été trouvé en contraven- » tion. C'était un tems de douleur et de larmes, un » tems qui n'avait pas eu d'exemple. Le Nil était alors » dans sa crue. Mais personne n'y faisait attention. » On ne s'inquiétait plus si la récolte serait bonne » ou mauvaise, on ne songeait qu'aux malheurs » présens. »

Dans ces circonstances, le sultan fit un dernier effort auprès de ses frères et de ses alliés. Son frère Malek-moadam, prince de Damas, lequel était retourné en Syrie un peu avant la prise de Damiette, fut invité à revenir promptement au secours de l'Égypte et à

amener toutes les forces qu'il pourrait. Déjà Moadam avait cherché à faire diversion en Syrie, afin d'attirer l'armée chrétienne de ce côté. Il avait fait raser les fortifications de Jérusalem et d'autres places. Il avait attaqué quelques villes chrétiennes de Phénicie. Voyant enfin qu'aucun de ces moyens ne réussissait, il fit prendre les armes à tous les musulmans de Syrie, et se disposa à marcher sur les bords du Nil. Les lettres qu'il avait écrites dans les provinces pour faire lever les musulmans, furent lues en chaire le vendredi, et on prêcha partout la guerre sacrée. Les musulmans de Syrie montraient peu d'enthousiasme; mais le prince suppléait à tout par son zèle; il appela sous ses étendarts les princes voisins, entr'autres, son frère Malek-aschraf prince de Khélath dans la Grande-Arménie. Le médiateur dont il se servit pour intéresser son frère à la cause de l'islamisme, était l'historien Ibn-Djouzi, alors imam de la grande mosquée de Damas et qui jouissait de toute la confiance de Moadam. Ibn-Djouzi eut beaucoup de peine à décider Malek-aschraf. Voici comment il raconte lui-même cette aventure (1).

« Le prince de Damas était plein d'attachement » pour son frère le sultan d'Égypte, et de zèle pour » la guerre sacrée. Aschraf au contraire était indiffé-

---

(1) Le passage que nous citons ici n'est pas tiré de la chronique d'Ibn-Djouzi, laquelle est, comme on sait, intitulée *Miroir du tems*; car l'exemplaire de la Bibliothèque du Roi n'est pas complet, et cette partie y manque entièrement. Nous avons emprunté ce passage de la chronique d'Aboul-Mahassen, intitulée *les Étoiles resplendissantes*.

» rent et montrait même de l'aversion pour le sultan.
» J'avais à cette époque quitté Damas pour suivre le
» prince à la guerre. Comme Aschraf s'était enfin
» décidé à venir avec nous en Égypte et que déjà il
» avait passé l'Euphrate, nous prîmes les devans et
» nous nous avançâmes jusqu'à Émesse. Là, Moadam
» effrayé des progrès continuels des Francs et des
» hésitations de son frère, me dit : *J'ai traîné*
» *Aschraf comme j'ai pu ; mais voilà que la peur le*
» *saisit ; je crains bien que les Francs ne triomphent.*
» *Il est ton ami ; va le trouver et engage-le à*
» *presser le pas.* Je partis donc sur-le-champ,
» et arrivé auprès d'Aschraf, je lui dis: *Les mu-*
» *sulmans sont dans l'angoisse ; si les chrétiens pren-*
» *nent l'Égypte, ils pénétreront jusqu'au fond de*
» *l'Arabie ; ils ne laisseront pas pierre sur pierre*
» *à la Mecque et à Médine. Dès-lors c'en est fait*
» *de toute la Syrie. Allons, lève-toi et partons à*
» *l'instant.* Aschraf promit de le faire et je retournai
» à Émesse auprès de Moadam. Je le trouvai le
» visage abattu, et n'ayant ni mangé, ni dormi de-
» puis la veille. Aschraf arriva le lendemain avec ses
» troupes. Les deux princes passèrent une partie de
» la nuit à se concerter ensemble sur ce qu'ils avaient
» à faire. Ils avaient eu d'abord l'idée d'attaquer les
» villes chrétiennes de Phénicie, entr'autres Tripoli.
» Mais comme l'Égypte était dans le plus grand dan-
» ger, on crut plus convenable de marcher sur-le-
» champ à sa défense. On se sépara dans cette ré-

» solution. Tout-à-coup, pendant qu'Aschraf dor-
» mait, son frère *passa sa chaussure* et sortant de sa
» tente comme un lion altéré de sang, il se mit à
» crier aux soldats: *en avant, en avant vers Damiette*.
» Aussitôt les soldats prirent leurs vêtemens et l'on
» se mit en marche. Cependant Aschraf dormait
» tranquillement dans sa tente. Le lendemain matin,
» à son réveil, il prit un bain, puis sortit pour don-
» ner ses ordres. Ne voyant plus personne autour de
» lui, il se douta de ce qui était arrivé et s'achemina
» en silence vers l'Égypte. »

Nous avons cité ces paroles d'Ibn-Djouzi, parce qu'elles sont d'un témoin oculaire et qu'elles nous montrent parfaitement l'esprit qui régnait alors chez les musulmans. Cet auteur ne manque pas d'ajouter que la ruse employée par le prince de Damas était légitime, puisque c'était le seul moyen de sauver l'Égypte. Les états musulmans étaient alors menacés à la fois du coté de l'Occident et de l'Orient; ils étaient attaqués par les Francs et les Tartares. Mais les invasions des chrétiens étaient bien plus terribles. C'est ce qui fit qu'à la fin tous les princes musulmans de concert avec le calife de Bagdad se tournèrent contr'eux. Ibn-Férat fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Les musulmans craignaient bien plus les Francs
» que les Tartares. Ceux-ci, lorsqu'ils trouvaient
» des terres à leur convenance, se mêlaient volontiers
» avec les peuples vaincus. Ils se soumettaient à la

» religion et aux lois du pays. Les Francs, au con-
» traire, cherchaient par-dessus tout à asservir les
» consciences. La religion, motif de leurs guerres
» lointaines, mettait une barrière insurmontable entre
» les vaincus et les vainqueurs. Ils voulaient, en
» s'emparant d'un pays, anéantir les habitans et faire
» triompher leur culte. Ils n'avaient point oublié
» les victoires de Saladin. Au contraire, le souvenir
» de leurs défaites passées les poursuivait continuel-
» lement, et ils brûlaient de venger l'honneur de
» leurs armes. »

Ce fut ainsi que le sultan d'Égypte rassembla des forces suffisantes pour lutter avec ses ennemis. Outre les princes ses frères, on remarquait dans son camp les princes de Hamah, d'Émesse, de Baalbec. Makrizi fait monter la cavalerie musulmane à quarante mille hommes. Quant à l'infanterie, elle était, dit-il, en nombre infini. C'était en général un ramas de peuple appelé de tous les côtés, et qui pourtant rivalisait de zèle avec les troupes réglées. Ceux qui n'avaient jamais manié les armes, étaient dressés par des émirs vieillis dans les combats ; de part et d'autre l'ardeur était égale et l'on brûlait d'en venir aux mains.

Makrizi nous apprend que les guerriers musulmans avaient conservé la gaîté presqu'inséparable des camps. Le bruit ayant couru que le roi de Jérusalem, ou plutôt comme l'appelle Makrizi, le roi d'Acre lequel commandait l'armée chrétienne, avait déjà

partagé à ses lieutenans et à ses soldats les terres de l'Égypte, un plaisant fit ce distique : (1)

« On nous menace de nous donner pour maître les chrétiens d'Acre ; voire ceux de Jaffa !

» D'élever au-dessus de nous, ceux qui jusqu'ici étaient au-dessous ; autant vaudrait obéir à des Grecs, plutôt qu'à ces rustres. »

(La fin au prochain numéro.)

Lettre au Rédacteur du Journal Asiatique, *sur une Inscription samskrite du Guzarate.*

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser une note succincte relativement à l'inscription Samskrite dont la copie se trouve à la bibliothèque de la société (1). La difficulté de la matière expliquera sans doute, si elle ne l'excuse pas, la briévété des détails dans lesquels j'entre quant à présent. Quand j'aurai pu faire un plus long examen de ce monument, j'espère en donner la traduction complète.

L'inscription est en dévanagari ; le caractère en

---

(1) يهدونا باهل عكا | ان يملكونا واهل يافا
ومن لنا ان يلوعلينا | فالروم خير من الريافا*]

*] يعنى اهل الريف.

(2) Voyez tome VII, p.319 et 380, et ci-devant p. 50.

est très net, et même assez beau; et il y a tout lieu de croire que l'original est fort lisible; les altérations qu'on remarque dans la copie, paraissent toutes venir du graveur; elles portent principalement sur les lettres *ou*, *oû*, *ri*, *rí*, *ra*, *la*, *va*, *sa*, *ta*, qu'il est presqu'impossible de distinguer les unes des autres, lorsqu'elles sont jointes à une autre consonne. Du reste, l'inscription n'offre aucune particularité qui permette de la rapporter, *à priori*, à telle ou telle contrée de l'Inde, si ce n'est que la forme de l'*i* bref initial est la même que dans les mss. Zend-Guzarates d'Anquetil Duperron (Voyez Si-rouzé, Anq. n° IV, et Izechné Zend-Samskrit, Anq. n° III). Il ne faut pas du reste oublier que notre comparaison ne peut porter que sur le très petit nombre d'inscriptions Samskrites publiées jusqu'à ce jour. Quoiqu'il en soit, la présomption que fait naître l'existence dans notre monument de l'*i* bref guzarati, se change en certitude après l'examen de l'inscription. C'est une donation de terres faite dans la forme qu'on appelle *Grantha*; le nom du donateur est *Vishwamalla* विश्वमल्ल: roi du Guzarat; l'acte est daté de *Srípatana* श्रीपतन ou *Patan*, l'an de l'ère *Sambat* 1343 (१३४३) et de la nôtre 1287; elle est établie dans ces mots très lisibles de la dernière ligne:

इतिश्रीनृपविक्रमसम् १३४३, *Iti shrínripa*

vikrama sam., 1343. Le nom du roi est mentionné dans le passage suivant :

Shrîvishwamalla iti nripatimaolih श्रीविश्वमल्ल इतिनृपतिमौलि: C'est à dire : *C'est* Vishwamalla, *le premier entre les chefs des hommes*. Cette inscription présente du reste pour la disposition des matières, le même ordre que la plupart de celles qui nous sont connues ; elle commence par les louanges du roi, celles de sa femme, l'énumération de ses vertus ; puis vient l'acte de sa générosité, enfin le monument se termine par des slokas nombreux sur les avantages de la bienfaisance. Cette partie de l'inscription est passablement lisible, tandis qu'il n'en est pas de même de celle qui parle des victoires du roi et de ses courses dans l'Inde. Elle offre des lacunes considérables qui nous privent de détails historiques, qu'il serait probablement intéressant de connaître. Enfin elle rentre sous le rapport du style, dans la classe de tous les morceaux semblables jusqu'ici connus. On a déjà pu remarquer que la clarté n'en est pas la qualité dominante.

Je termine cette description par un court extrait que j'emprunte à différens passages et que je resserre, ne prétendant pas donner pour le moment une traduction plus exacte.

L'inscription s'ouvre par ces mots : ॐनम: शिवाय *Om namah shivâya* qui ne permettent pas

de douter que le roi qui y figure, n'ait été un sectateur du culte brahmanique.

« Le bienheureux *Vishwamalla*, roi entre les chefs des hommes, est certes un puissant monarque, semblable sur la terre au roi unique, à *Narâyana*; car dans le monde qu'y a-t-il autre chose que *Narâyana*, le souverain maître de l'univers?

» Il eut une épouse, nommée *Enâgalla-devi*, dont la beauté égale celle de la déesse *Shri*; avec elle, il partage l'empire et gouverne les hommes; avec elle, il a établi sa domination dans le royaume de *Goudjara*....

» Ce roi, ami de la justice, a parcouru les saints lieux de pélerinage qui sont sur la terre; il a vu *Kedâra*, et *Prayâga* a été visité par lui et ses sujets.

» Dans ses courses victorieuses, il a parcouru de nombreuses contrées, les montagnes du *Dekan* et le *Vindhya*. Il a fait boire à ses éléphans les eaux de la *Reva*, et a visité en conquérant les bords du *Godâvari*. »

Après cette introduction dont je n'offre qu'un extrait, d'une part, parce que je ne lis pas tout, et de l'autre, parce qu'elle présente des lacunes, le sujet de l'inscription, le don des terres à des Brahmanes, est brièvement exposé; et on annonce que l'inscription a été gravée sur une planche de cuivre, afin que le souvenir ne s'en perdît pas. Elle se termine par de longues exhortations à la bienfai-

sance, fastidieuses pour tout autre que pour un brahmane.

Voilà, Monsieur, à quoi se réduisent les renseignemens que je prends la liberté de mettre sous les yeux de la Société Asiatique. Le nom du roi et la nature du monument sont connus. J'espère pouvoir faire connaître, plus tard, tous les détails qu'il contient.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Un Membre de la Société.

Notice sur un Dictionnaire Persan, Coman et Latin, manuscrit légué par Pétrarque à la république de Venise.

Les *Comans* ou *Comaniens* étaient un peuple de la race turque qui parlait la même langue que les Patsinakes ou Polovtses. Ils occupaient dans le dixième siècle les pays qui bordent la mer noire et le Palus-Mæotis au nord, et s'étendaient depuis le Volga jusqu'à l'embouchure du Danube. En 1237, ils furent soumis par les Mongols. Une partie des Comans s'était déjà fixée, vers 1086, en Hongrie; elle y fut rejointe par quelques tribus de la même nation, parvenues à se soustraire, par la fuite, à la domination mongole. Pendant trois siècles, ces Comans menaient une vie nomade dans le nouveau pays qu'ils avaient occupé. Ce ne fut qu'en 1410 qu'ils adop-

tèrent la religion chrétienne, qui les rendit agriculteurs.

Les Comans restés dans leur ancienne patrie, entre le Volga et le Danube, s'y mêlèrent insensiblement avec les Nogaïs et les Kaptchaks, qui comme eux étaient de la race turque. C'est de cette manière qu'ils ont cessé de former une nation distincte. Ceux de la Hongrie habitent encore aujourd'hui, sur la Théïs, les deux comtés de la *grande* et de la *petite Coumanie* (en hongrois *Kún-Ság*). La première compte 32,624 habitans, et la seconde, 41,346; ils ont complètement oublié leur langue nationale et ne parlent que le Hongrois. Le dernier Coman, qui savait encore quelques mots de l'ancien idiome de ses ancêtres, était un bourgeois de Karczag, nommé *Varro*; il mourut en 1770. La langue comane n'existe donc plus, et le seul monument qui en restait, était un *pater* incomplet, conservé par Dugonics et Thunmann.

Les missionnaires envoyés en Tartarie, à l'époque de la domination mongole, pour convertir les peuplades de cette vaste contrée, traversaient ordinairement, pour s'y rendre, l'ancien pays des Comans, au nord de la mer Noire. C'était à l'aide du dialecte turk, parlé par ce peuple, qu'ils pouvaient se faire comprendre dans toute l'Asie moyenne, jusqu'aux monts Altaï, où commençaient les habitations des tribus mongoles. Il parait donc que ces religieux se rendirent familier cet idiome, avant d'entreprendre leurs longs et pénibles voyages.

Les Génois établis en Crimée, se trouvaient aussi

en relation directe avec les Comans; ils avaient, pour cette raison, un intérêt particulier à apprendre l'idiome de ce peuple, dont la connaissances facilita leurs connaissances commerciales dans les pays les plus éloignés de l'Asie. Il est donc présumable qu'un nombre considérable d'Européens, et principalement d'Italiens, s'occupèrent, dans le treizième et le quatorzième siècles, de l'étude du Coman.

En parcourant, il y a deux ans, la Biographie de Pétrarque par I. P. Tomasini, intitulée *Petrarcha redivivus* (imprimée à Padoue en 1650), j'y trouvai, qu'entre les manuscrits légués par ce poète célèbre à la république de Venise, il y avait un *Alphabetum persicum, comanicum et latinum*, écrit en 1303. Tomasini en donne les trois premières lignes; savoir:

Audio	Mesnoem	Esiturmen,
Audis	Mesnoy	Esitursen
Audit	Mesnoet	Esitir.

Ce commencement me fit conclure que cet alphabet serait plutôt un vocabulaire qu'une simple introduction à la lecture du Persan et du Coman. A ma réquisition, M. Salvi eut la bonté de s'adresser à un des bibliothécaires de Venise, et de le prier de rechercher le manuscrit, et d'en faire tirer une copie exacte. Ce savant, dont j'ignore malheureusement le nom, s'est acquitté de cette commission avec une grande exactitude, et je reçus la copie de ce monument précieux au mois de novembre 1824.

Le vocabulaire Persan et Coman forme un volume

in-4° de 118 pages, écrit en trois colonnes. La première contient le Latin, la seconde le Persan, et la troisième le Coman. Les premières cinquante-huit pages donnent des substantifs et des verbes selon l'ordre de l'alphabet latin ; les derniers sont en partie conjugués. Le reste, jusqu'à la fin de l'ouvrage, contient d'autres mots rangés par ordre de matières. Le nombre de tous les articles monte environ à 2500.

La langue comane nous donne celle des Patsinakes ou Polovtses, des Ouzes, des Bersiliens, des Kaptchak, et d'une foule d'autres peuples de la même origine, qui n'existent plus. Je regarde donc la publication de ce vocabulaire comme très-importante pour la connaissance ethnographique de l'Asie moyenne, avant l'invasion des Mongols. Pour le rendre plus utile, j'y ai joint le Persan actuel à la colonne persane, et j'ai comparé le Coman avec le Turc de Constantinople et avec celui de l'Asie centrale et septentrionale. Le Latin même de cet ouvrage est curieux, et on y trouve plusieurs mots, peu connus, qui pourraient former un petit supplément à Ducange, et qu'on parvient à expliquer à l'aide du Persan et du Coman qui se trouvent à côté.

J. Klaproth.

Relation de l'ambassade du dervich Méhemmed-Efendi à Pétersbourg, en 1168 de l'hégire (J.-C. 1754), extraite des Annales de l'empire ottoman de Vassif-Efendi, et traduite du turc par J. DUMORET.

Méhemmed-Efendi étant parti de *Constantinople* dans le mois de *Réby el akhir* (mois d'avril) de l'année 1168 (J.-C. 1754), arriva trente jours après dans le voisinage de *Bender*. Il fit savoir son arrivée à *Abdallah-Pacha*, gouverneur de cette place. Ce dernier envoya à la rencontre de l'*ambassadeur* son *major-dome*, qui l'introduisit dans *Bender* avec beaucoup de pompe. Il demeura quelques jours dans cette ville, mais il en partit le 7 du mois de *Djoumazi el ewel* (mois de mai), accompagné du chef des *agas*, pour se rendre au lieu de sa destination. *Méhemmed-Efendi* étant arrivé sur les frontières de la *Pologne*, traversa le fleuve qui sépare les deux états, et se rendit au lazaret avec le *mihmandar* (celui qui reçoit les hôtes), venu du côté de la Pologne pour le recevoir. Il s'y arrêta le lendemain, et il alla se reposer à *Vasiliko*, frontière de la Russie. Il y resta dix jours pour faire quarantaine, et avec des voitures et des chevaux de main, il se dirigea ensuite vers la citadelle de *Kiov*. A son arrivée dans cette place il descendit dans un bel hôtel, où il fut reçu par le commandant, qui l'invita à un repas magnifique. Un fossé et des ouvrages sou-

terrains défendent les deux citadelles, situées en face l'une de l'autre; un général habile, avec des troupes bien disciplinées, est chargé de veiller à leur défense. On avait commencé d'y bâtir un palais pour le roi, et cette année on a reçu la nouvelle qu'il était achevé. Le *Borysthène*, après avoir coulé devant la citadelle, va se jeter et se perdre dans la *mer Noire*. L'ambassadeur partit de *Kiov* au commencement de *Djoumazi el akher* (mois de juin), et il arriva le second jour à *Kouzloudjah*, chez le colonel des Kosaks, où il s'arrêta quelque tems. Cet *officier*, désirant voir *Méhemmed-Efendi*, envoya un messager afin d'obtenir cette faveur. Comme ce chef était respecté de tous les habitans, on rapporta une réponse favorable à sa demande. Le colonel étant venu voir l'*ambassadeur*, se retira après quelques momens de conversation. Le 3 du même mois, le *ministre ottoman* arriva dans la petite ville de *Bahneh*; cette dernière étant très-commerçante, plusieurs marchands grecs sont venus s'y établir. Autrefois un grand incendie ayant détruit beaucoup de belles maisons et de boutiques, elle n'offrait plus que des ruines; mais au retour de *Méhemmed-Efendi* elle s'était repeuplée, et était dans un état très-florissant. Il passa la nuit dans un palais du *roi*; il en partit le lendemain, et continua sa route, se reposant toutes les cinq ou six heures dans les *maisons royales*, et il arriva le 11 à *Togla*. C'est dans cette petite ville qu'on prépare les instrumens de guerre avec des machines, dont on fait mouvoir les rouages par le moyen de l'eau. L'*ambassadeur* quitta cette

ville, et il arriva, après six jours de marche, à *Moscou*, l'ancienne capitale des rois. Le gouverneur de cette cité vint le visiter, pour le complimenter sur son heureuse arrivée, et lui fit les honneurs du café et des sucreries. Au moment de se retirer, il invita l'*ambassadeur* à venir chez lui; et comme ce dernier s'excusait à cause des maux d'estomac dont il était tourmenté, le gouverneur l'engagea à se rendre chez lui seul et sans cérémonie. Le ministre étant allé ainsi à son hôtel, revint chez lui, après avoir pris le café et le thé. Il quitta *Moscou*, et il arriva dans la citadelle de *Novogored* : cette place, qui fut enlevée à l'*empereur* des Moscovites dans une guerre, est assez grande, et bâtie en briques : un fleuve coule devant la place forte; on envoie de là par eau à *Pétersbourg*, toutes les provisions et les choses nécessaires à l'entretien de cette capitale. Il partit de ce lieu le 6 du même mois, et fut se reposer le 11 dans un petit village où se trouve un monastère construit par *Pierre-le-Grand*. Le lendemain, suivi d'un grand cortége, il monta dans les voitures impériales, et son *majordome* dans celle du premier intendant. Ceux qui venaient à la suite de l'*ambassadeur*, occupèrent les voitures qui appartenaient au second intendant et aux généraux. On emmena des chevaux harnachés à l'européenne pour dix-huit de ses serviteurs. *Méhemmed-Efendi* ayant accepté l'invitation du *souverain*, se rendit à son palais revêtu d'une *pelisse* de grande cérémonie, et coiffé d'un beau *turban* : ses valets de pied portaient des armes garnies d'argent. Il arriva ainsi à *Pétersbourg*,

suivi et précédé par des hommes qui conduisaient des chevaux de main, et il alla descendre dans le *konak* (hôtel) qu'on lui avait préparé : c'est là qu'il passa la nuit. Le matin il se rendit chez le *premier ministre*, avec la personne qui était venue l'inviter. Le secrétaire du *premier ministre* vint le recevoir à sa descente de cheval, et le *ministre*, debout, s'informa de sa santé quand il fut parvenu dans l'intérieur. L'*ambassadeur* lui remit la lettre digne de respect du *grand visir*, et après avoir pris le café et le thé, et s'être entretenu avec lui, il se retira, en observant les règles du cérémonial usité. Il alla encore chez le *second ministre*, où il fut reçu de la même manière. Ils se témoignèrent l'un et l'autre beaucoup d'amitié ; et *Méhemmed-Efendi* étant allé en voiture sur les bords du fleuve, il le traversa en bateau. Le 22 du mois de *Redjeb* (mois de juillet), un envoyé de l'*impératrice* vint trouver l'*ambassadeur*, pour le prier de remettre les *lettres impériales*. Il disposa tout son monde ; et son *majordome*, portant avec respect ses *missives*, il se rendit au petit pas au *palais impérial*, et il s'assit un moment dans le salon de réception. Peu de tems après, revêtu d'habits magnifiques, il fut introduit auprès de l'*impératrice*. Elle était debout sur une estrade élevée de trois degrés, ayant à ses côtés, en hommes ou en femmes, une foule des personnes les plus distinguées de la cour. L'*ambassadeur* s'avança vers elle en portant la main droite sur sa tête, et en levant les *lettres impériales* : *Je porte*, dit-il, *les lettres pleines d'amitié du puissant sultan Osman, fils de Mustapha-Khan, adressées à*

sa majesté l'auguste impératrice de Russie; il dit : et la *czarine*, après les avoir reçues, les honora en les plaçant sur un tabouret couvert en soie, qui était à côté d'elle. On s'entretint pendant quelques minutes, par l'intermédiaire d'un interprète, et *Méhemmed-Efendi* se retira après avoir pris part aux rafraîchissemens qui étaient préparés pour l'*impératrice*. Le lieu où se trouve Pétersbourg était jadis des marais et des forêts; le fleuve de la *Néva*, qui ressemble au *Danube*, passe dans l'intérieur. Le *czar Pierre* ayant trouvé cette position très-favorable, y bâtit une ville; les forêts disparurent et les marais furent comblés. Les maisons élevées sur le bord du fleuve, sont couvertes les unes en tôle et les autres en briques. Non loin du fleuve, se trouve un petit arsenal, où l'on construit les bateaux destinés au service de l'empereur et du public; comme la *Néva* se joint à la *mer Baltique*, ce lieu ne cesse d'offrir le tableau de l'arrivée et du départ des vaisseaux qui appartiennent aux états voisins. Quand il tombe en hiver beaucoup de neige, le pont en est embarrassé; on traverse alors le fleuve sur des barques, et quelquefois aussi sur les glaces. En été, on lance sur le fleuve un pont de bateau, et l'on exige des passans une légère rétribution : les piétons payent deux *aspres* et les voitures quatre; cet argent sert à l'entretien du pont. *Méhemmed-Efendi* fit savoir au *mihmandar*, que les envoyés de la *Sublime-Porte* ne demeureraient en *Russie* que cinquante jours dans leur ambassade, et qu'ayant atteint ce terme, il se disposerait à partir. On l'apprit à l'*impératrice* : *Eh quoi!*

déjà, dit-elle, *il n'a pas encore vu les beautés de Pétersbourg ; qu'il ne se presse pas.*

Quelques jours après on donna un bal dans le *palais impérial ;* ces réunions facilitent ordinairement les entrevues entre des personnes liées par un penchant réciproque, qui se déguisent afin de mieux se voir, et peuvent, à l'aide de ce travestissement, échapper aux regards des curieux. L'ambassadeur y fut invité : il y vit l'*impératrice* avec ses *ministres* et les grands de sa cour. Les hommes, mêlés avec les femmes, dansèrent les danses en usage chez eux, et les musiciens firent entendre sur leurs instrumens, des airs agréables et connus. L'impératrice, en dansant, déploya aussi de son côté mille grâces ; elle s'avança vers l'ambassadeur, leva son voile, et s'entretint un moment avec lui sans cérémonie ; enfin adressant la parole aux personnes de sa suite : *Faites voir*, dit-elle, *mes appartemens à monsieur l'ambassadeur. Méhemmed-Efendi*, après les avoir vus, fut introduit dans sa chambre à coucher ; on lui servit alors des confitures et des sucreries : il passa de là dans une autre pièce, où il prit le café et le thé. Le jour venu, tout le monde se retira. Quelques jours après, l'*ambassadeur* fut invité à une maison de campagne appartenant à l'*impératrice*, sur les bords de la *Néva*, et à six heures de la ville. Comme on avait résolu de s'y rendre en bateau, et qu'on voulait préserver son excellence des coups de mer, on prépara deux embarcations ayant la forme d'une galère. *Méhemmed-Efendi* monta dans la première ; l'autre fut destinée à son *majordome* et à toute

sa suite. Ils naviguèrent deux heures, et ils descendirent sur le rivage, tout près des arsenaux. A leur arrivée en ce lieu ils montèrent dans des voitures, et ils se dirigèrent vers un village où ils passèrent la nuit. Le lendemain, l'*ambassadeur* visita l'arsenal, et vit vingt-cinq vaisseaux de guerre. *A quoi employez-vous ces bâtimens?* dit-il aux personnes qui l'environnaient. *Nous les lançons*, répondirent-ils, *d'abord dans la mer Baltique, d'où ils passent dans l'Océan pour exercer notre armée dans l'art de la navigation*. Il se rendit le lendemain au palais de l'*impératrice*, bâti sur une hauteur, au bas de laquelle est un beau jardin; ici des jets d'eau, de la grosseur d'un homme, s'élancent dans les airs. Le bruit des jets d'eau et celui des instrumens *hydrauliques* construits avec art, dont les sons se confondent, fixèrent l'attention de l'*ambassadeur*. Il vit, en outre d'un grand nombre de bassins, des imitations de *cygnes* et de *chiens*, qui, placés sur ces mêmes eaux, semblaient faire entendre leurs cris particuliers, se combattre, et lancer de leurs bouches des gerbes d'eau mêlées d'écume. L'*ambassadeur* vit encore d'autres ouvrages étonnans, et retourna en ville à son hôtel. Il vit ensuite dans la citadelle et dans d'autres endroits, des canons en fer et en bronze, dont il remarqua le petit nombre. Le *palais impérial* est bâti en bois; les fenêtres en sont fort grandes, et les murs sont tapissés de papier peint, provenant des manufactures de *Pologne*. La chambre à coucher de l'*impératrice* est seule revêtue d'étoffe de *Damas*. Les plafonds sont en plâtre unis, et n'offrent aucune es-

pèce d'aspérité. Il n'y a point de sofas dans les appartemens, on s'y repose sur des chaises, et les hommes y sont confondus avec les femmes.

Le soixante-cinquième jour depuis son arrivée à *Pétersbourg*, le susdit *ambassadeur* ayant reçu de l'*impératricc* la réponse à la *lettre impériale* et celle du *premier ministre*, s'achemina vers la *Porte de Félicité*. Il parvint le quarante-deuxième jour sur les frontières; de là à *Bender*, et de cette dernière ville il arriva à *Constantinople* le vingtième jour de son départ.

Voici l'itinéraire donné par le susdit *ambassadeur*, d'après lequel il résulte qu'il y a de *Bender* à la citadelle de *Kiov*, cent dix heures de marche; de cette dernière à *Moscou*, cent quatre-vingt-une; enfin de Moscou à Pétersbourg, cent cinquante.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 *Février* 1826.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. Biart.

A.-H. Brué, géographe.

Gros, professeur au Collége royal de Saint-Louis.

Pacho, voyageur arrivant de la Cyrénaïque.

M. P. Wynch, attaché au service civil de la Compagnie anglaise des Indes orientales.

M. de Hammer adresse au conseil des morceaux relatifs à Masoudi et à l'origine des Mille et une Nuits.

M. Klaproth fait connaître le contenu d'un ouvrage qu'il se propose de publier sur l'ancien dialecte turc, appelé Coman, et exprime le désir que cet ouvrage soit honoré d'une souscription de la Société. Voyez ci-devant, page 114.

M. Jouannin, de Constantinople, accuse réception de la lettre de sa nomination comme associé étranger, qu'il vient de recevoir. Il adresse au conseil une notice sur la vie de M. Ruffin, destinée à être insérée dans le Journal Asiatique, et le dessin d'un monument antique trouvé dans une vallée voisine de Nicomédie. — La notice est renvoyée à la commission du Journal; et l'inscription, à l'examen de M. Hase, qui en rendra compte au conseil dans la prochaine séance.

M. César Moreau adresse, de Londres, des tableaux relatifs au commerce de la Compagnie des Indes orientales de la Grande-Bretagne.

Le même fait hommage d'un planisphère céleste chinois. M. Abel-Rémusat en rendra compte dans la séance prochaine.

On communique des passages d'une lettre de M. le comte Rzewouski, de Varsovie, relatifs aux travaux de M. Majewski sur le samskrit, et annonçant l'envoi d'un ouvrage de ce dernier.

M. Freytag, de Bonn, écrit en envoyant le prospectus de son édition du Hamasa, recueil de poésies arabes, et invoque l'appui du conseil pour cette publication.

M. W. Ainslie, de Londres, écrit en envoyant un exemplaire de ses *Observations sur le Cholera-Morbus*.

On communique un passage d'une lettre de M. L. Van-

Alstin, de Gand, à MM. Dondey-Dupré, offrant les moyens de faire des recherches scientifiques en différentes parties de l'Asie. — Les membres qui voudraient profiter de ces offres s'adresseront à MM. Dondey-Dupré.

M. le docteur Schulz annonce l'intention de répondre, dans la prochaine séance, aux observations sur la littérature orientale, lues dans la dernière, par M. Lagrange.

M. Saint-Martin lit une lettre d'un membre de la Société, destinée à faire connaître le sujet et le contenu de l'inscription samskrite remise par M. Chézy. Voyez ci-devant, page 110.

On fait part au conseil de la disposition où serait M. Bellanger, médecin et naturaliste résidant à Pondichéry, de se charger de recherches de tout genre qui lui seraient indiquées par le conseil. — Les personnes qui auraient des demandes de ce genre à lui transmettre, sont priées de les adresser à M. le secrétaire ou à M. Hase.

M. Abel-Rémusat rend compte verbalement des motifs qui ont empêché M. Klaproth et lui de faire connaître au conseil les moyens de composer un vocabulaire japonais, et notamment du plan d'un ouvrage du même genre qu'il se propose de rédiger conjointement avec M. Landresse, d'après le Grand Dictionnaire Chinois-Japonais nouvellement acquis par la Bibliothèque du Roi.

M. le président rend compte de la présentation que le bureau a été admis à faire au Roi, le 31 janvier dernier, des six premiers volumes du *Journal Asiatique*. Le discours suivant a été adressé à Sa Majesté par le président :

SIRE,

« La Société Asiatique a l'honneur de vous offrir l'hom-
» mage des premiers volumes du Journal qu'elle publie.
» Fondée en 1822, sous le règne du Monarque qui a créé
» parmi nous l'enseignement des langues de la Chine et de

» l'Inde, elle a pour but de multiplier et d'accroître nos » connaissances sur les contrées et les peuples de l'Asie, » tant ancienne que moderne. Aucune nation de l'Europe » n'a fait autant que la France pour les études orientales. » La Société Asiatique se propose de contribuer de tous ses » efforts à lui conserver cette supériorité. Si V. M. daigne » lui accorder son auguste protection, elle se croira assurée » de leur succès, et elle en aura reçu d'avance la plus » flatteuse récompense. »

Réponse du Roi.

« Je protégerai toujours avec plaisir les travaux utiles au » public, tels que sont les vôtres, Messieurs. J'en suis très-» satisfait, et je vous engage à les continuer. »

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Ch. Stewart, professeur de langues orientales. *Original Persian Letters and other documents, with fac-simile*, in-4°, Londres 1825. — Par M. Colebrooke. *The quarterly Oriental Magazine, Review and Register*, in-8°, 3 livraisons. — Par M. Whitelaw Ainslie. *Observations on the Cholera-Morbus of India*, in-8°, Londres 1825. — Par M. Bopp. 2e partie de sa *Grammaire Samskrite*, in-8°, Berlin 1825. — Par M. Majewski. *Recherches sur les Peuples Slaves, contenant une Grammaire Samskrite*, 1 vol. in-8°, Varsovie 1816. — Par M. de Hammer. La 3e partie du *Supplément aux Mille et une Nuits*, in-8°. — Par la Société de Géographie. N° 31 de son *Bulletin mensuel*.

JOURNAL ASIATIQUE.

Mémoire sur quelques noms de l'île de Ceylan, et particulièrement sur celui de Taprobane, sous lequel elle était connue des anciens (1).

L'île de Ceylan est connue aux Indes, depuis des tems qui paraissent anciens, sous le nom de *Lanká*. Dans le *Rámáyana* elle joue le même rôle qu'Ilion dans les poèmes d'Homère; comme cette ville, c'est la patrie et la retraite d'un ravisseur; et *Ráma* qui y poursuit son épouse enlevée, est devenu immortel pour l'avoir conquise. On peut donc dire qu'elle fut connue aux Indes à l'aurore des tems héroïques, et ce qui le prouve encore, ce sont les idées fabuleuses que s'en formèrent ceux qui alors la décrivirent. Ces idées n'ont pu raisonnablement trouver place dans le *Rámáyana*, et dans d'autres livres, où elles se sont successivement reproduites, qu'à une époque, où la situation et l'étendue réelle de l'île n'avait pas été vérifiée. Plus tard, quand les brahmanes se furent un-

(1) Ce mémoire a été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 17 février dernier.

versellement établis dans le sud de l'Inde, on put s'assurer de la fausseté des notions géographiques qu'on possédait sur Ceylan, mais elles étaient passées dans le domaine des croyances religieuses, et leur inviolabilité était désormais protégée contre les profanations des sciences positives. On continua donc de croire que *Lanká* formait une vaste terre, qu'elle occupait la douzième partie de l'équateur, et qu'elle s'étendait fort loin au sud-ouest. Les astronomes indiens qui dans des tems assez modernes, dit-on, y firent passer leur premier méridien, ne paraissent pas même, s'il faut en croire un commentateur du *Soûryasiddhânta*, s'être donné la peine de rectifier ces erreurs de la fable (1).

Outre ce nom de *Lanká*, il en est un autre dont la racine est samskrite et dont les vocabulaires indiens font mention, c'est celui de *Sinhalá*. L'orthographe bien constatée de ce mot, et par Wilson et par le Vocabulaire cingalais, permet d'y reconnaître le radical samskrit *şinha* lion, quoiqu'en même tems il soit difficile de déterminer ce que peut signifier la terminaison *lá* (2). Je ne saurais dire si ce nom a été donné à l'île de Ceylan par les Brahmanes, ou si, originaire de cette île, il aura été plus tard admis dans l'Inde pour la désigner. On le trouve dans la chronique de

(1) Recherches asiatiques, t. II, pag. 306, traduction française.

(2) M. Abel-Rémusat a bien voulu m'avertir que les Chinois donnent à l'île de Ceylan le nom d'île des Lions, qui est la traduction du nom de Sinhala. C'est un renseignement curieux qui confirme l'étymologie que nous donnons d'après le samskrit.

Kachmir, que le savant Wilson vient de faire connaître. Mais l'événement à l'occasion duquel il en est fait mention, ne paraît pas fixé à une date assez certaine, pour qu'on puisse rien dire sur l'époque à laquelle cette dénomination a eu cours dans le nord. Suivant la chronique, *Mihiracoula*, qui vivait en 705, ou, d'après Wilson, vers l'an 200 avant notre ère, fit la conquête de *Sinhalá* (1). Pour que ce fait, dont la cause futile est énoncée dans l'ouvrage cité, acquît tous les caractères de la certitude, il faudrait qu'on en trouvât quelques traces aux mêmes époques dans l'histoire de Ceylan. Or le *Râdjâvali*, ou chronique des rois de Ceylan, dont il a été inséré dans les *Annals of oriental literature*, un extrait fort étendu, se tait à cet égard (2). Il n'y est fait mention d'aucune invasion venue de l'Inde sous les années 200 et suivantes avant J.-C.; et cependant les Cingalais ont conservé dans leur histoire, écrite, à l'exception de quelques passages, avec un bon sens peu commun dans cette partie de l'Asie, la mention exacte de leurs guerres

---

(1) Histoire du Kachmir, traduite par H. Wilson, et extraite par M. Klaproth, pag. 25 et 53. Il serait prématuré, ainsi que le fait remarquer le savant M. Klaproth, de porter un jugement sur le système suivi par Wilson, dans la composition de sa liste des rois du Kachmir, avant de connaître l'ensemble de ses idées sur la chronologie indienne. Nous ferons seulement remarquer que l'introduction de la date maintenant certaine de *Shakya Mouni* ou *Bouddha*, fait subir à son système quelques modifications. Or, il nous semble que cette date est une donnée qu'il faut nécessairement admettre dans toute recherche relative à l'histoire de l'Inde.

(2) Ann. of orient. Liter., part. III, pag. 385.

nombreuses avec les divers peuples de l'Indostan. Il n'y a donc pas encore d'induction positive à tirer de l'existence du mot *Sinhalá* dans la chronique de Kachmir, relativement à la date de cette dénomination et à son origine dans l'Inde. Il serait intéressant d'examiner à quel peuple est attribuée cette dénomination dans le *Mahâbhârata* et les Pourânas. Mais il faudrait pour cela des recherches spéciales, qui nous entraîneraient trop loin du but de cet article, et qui trouveront mieux leur place ailleurs. Nous voulons seulement aujourd'hui rassembler moins les noms indiens de l'île de Ceylan, que résumer et expliquer ceux sous lesquels elle a été connue de l'antiquité grecque et romaine.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de Ceylan permet de rattacher l'origine du nom de *Sinhalá* au tems de la première colonie indienne qui y aborda l'an 543 avant notre ère. Le chef qui la commandait était originaire de *Kalingana* (Northern Circars), contrée d'où partirent pendant plusieurs siècles de vastes émigrations indiennes. La plus grande partie des îles de l'Archipel oriental reconnaissent en effet avoir reçu leur civilisation de ce pays. Mais, pour ne nous occuper ici que de Ceylan, le témoignage de ses habitans consigné dans leur histoire, est formel à cet égard, et des renseignemens puisés à des sources très-différentes, viennent encore le confirmer. Suivant Ptolémée, c'est d'un lieu peu éloigné de l'embouchure du *Mæsolus*, que l'on s'embarquait pour la Chersonèse

d'Or (1). Le *Mæsolus* est suivant d'Anville et Gosselin, le *Kitsna* ou *Crichna*, nom donné probablement à ce fleuve, depuis l'établissement des Brahmanes dans le sud, et qui aura remplacé l'ancienne dénomination, conservée dans celle de *Masulipatam*. Or l'examen de quelques positions sur cette côte, depuis l'embouchure du Kitsna jusqu'à celle du Godavary, en prouvant l'exactitude de Ptolemée, va nous montrer que les communications de l'Inde avec Ceylan se faisaient en cet endroit. Le Kitsna forme une espèce de Delta qui sur nos cartes porte le nom de *Divi* ou *Divou*, mais ce lieu dont le nom seul signifie *île* (*Dvîpa*, en pali *Dîpa*), est désigné par les habitans d'une manière beaucoup plus précise, on l'appelle *Naga-Divou*, l'île des Serpens, ou *Nagalanká* (2). On remarquera sans doute l'identité du dernier de ces noms avec celui que porte Ceylan chez les Brahmanes, et le rapport de l'autre, *Naga-Divou*, avec la tradition cingalaise qui assure qu'avant l'arrivée de la colonie indienne, *Sinhalá* n'était habitée que par des *nagas* ou serpens (3). Nous ajouterons que *Naga-divou* ne paraît pas avoir été inconnue à Ptolemée qui la nomme *Nagadiba*. Il la rejette il est vrai beaucoup trop avant dans la mer, mais au moins la place-t-il exactement en face de l'embouchure du *Mæsolus*

(1) Ptol. l. VII, cap. 1.

(2) Description historique et géographique de l'Inde, T. III, 2e partie, pag. 124.

(3) Annals of Orient. Lit., part. III, pag. 400.

(*Kitsna*) (1). En remontant au nord, sur un des bras du Godavary, on trouve le port de la grande Lanka, *Bandermahâlankâ*; cette dénomination doit sans doute s'appliquer à l'île de Ceylan proprement dite, nommée *Mahâ* grande, peut-être par opposition à l'île de *Nagalankâ* dont nous venons de parler. Enfin près de ce port on voit celui de *Ramisseram* (*Râmeshvara*), nom déjà donné à la chaîne d'îlots qui, sous le titre de pont d'Adam, joint Ceylan au continent indien. Ce sont là les preuves vivantes des antiques communications de *Lankâ* et du Calingana, et le rapprochement de tous ces noms éclairé par l'histoire, nous fait comprendre un passage d'Élien qui a étonné d'Anville. Élien nous apprend que les Cingalais transportent par mer leurs éléphans jusque chez les Calingas, au roi desquels ils les vendent (2). Or les éléphans de Ceylan sont encore aujourd'hui renommés dans l'Inde par leur force et leur courage (3), et de

(1) Ptol. l. VII, cap. 4. Ptolémée place une ville appelée *Nagadiba*, sur la côte nord-est de Ceylan. Je n'en ai pu trouver de trace dans les cartes modernes, ce qui ne prouve cependant pas qu'il n'ait pu exister autrefois un lieu de ce nom. Mais par un hasard singulier, et qui pourrait inspirer quelques doutes sur l'exactitude de la position que Ptolémée donne à cette ville, le plus grand nombre des dénominations géographiques dont le mot *naga* fait partie, sont reportées à l'opposé sur la côte ouest, où on voit *Nagaville*, *Nagaville*, *Negombo* (*Nagabhouh* la terre des Serpens). C'est en effet dans cette partie de l'île que furent resserrés les *Nagas* à l'arrivée de la colonie indienne.

(2) Ælian. *de Anim.*, liv. XVI, cap. 18.

(3) Hamilton, *Descript. of India*, tom. II, pag. 491.

plus le nom que se donnent les habitans d'*Orixa*, si rapprochés des Calingas, est celui de *Gadjapati* ou maîtres des éléphans (1).

On ne doit donc pas être surpris que Ceylan qui doit sa civilisation à une colonie venue de l'Inde, porte un nom originaire de ce pays, celui de *Sinhalá*, dont, comme nous l'avons fait remarquer, la racine est indienne. Il offre d'ailleurs avec celui du chef de la colonie un rapport frappant. On l'appelait, disent les Cingalais, *Vidjaya Sinhabahou* ou *Vidjaya* (le victorieux) aux bras de lion, et le *Rádjâvali*, peut-être pour expliquer ce titre, le dit fils d'un lion et d'une princesse du *Kalingarátta*. Il est évident qu'un de ces deux noms *Sinhabahou* et *Sinhalá* a été inventé pour rendre compte de l'autre, et que le fondateur de la colonie a donné son nom à l'île ou l'en a reçu. Il y a tout lieu de croire que les premiers Indiens qui s'y établirent, frappés du grand nombre d'animaux sauvages qu'ils y rencontraient, lui donnèrent un nom qui rappelait cette circonstance, et que plus tard, par une tendance dont on retrouve des traces dans l'histoire primitive de tous les peuples, ils composèrent pour leur premier roi une légende fondée sur le nom de leur pays. Le texte du *Rádjâvali* ne se refuse pas à cette explication. En effet, dit-il, avant *Vidjaya* l'île n'était habitée que par des démons et des *nagas* ou serpens qui y existaient depuis 1840 ans, et dont il triompha (2).

(1) Description historique et géographique de l'Inde, tom. I, p. 461.
(2) Ann of orient. Liter. Part. III, p. 400.

L'existence du mot *Sinhalá* peut donc être reportée jusqu'au sixième siècle avant notre ère. Depuis cette époque il est toujours resté en usage à Ceylan; c'est le nom des habitans et de la langue (1), et on le trouve dans les récits des Européens et des Arabes à une époque assez ancienne, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure. On n'en peut pas peut-être dire autant du nom de *Lanká*, que l'on rencontre une fois dans le *Râdjâvali*, sous la forme *Srilake* (*Shrîlanká*) et seulement au commencement de cette histoire (2). Il semble avoir été remplacé pour les Cingalais par celui de *Sinhalá*, tandis qu'il continua de subsister dans le langage des Indiens du continent. Mais pour décider si, dans l'opinion des Cingalais, il est antérieur à la dénomination qu'ils se donnent à eux-mêmes, il faudrait posséder une traduction très-complète et très-authentique du *Râdjâvali*. La solution de cette question serait loin d'être indifférente; car la suite de cet article, en fixant les dates de divers noms de Ceylan, fera voir que des recherches de ce genre peuvent jeter quelque jour sur l'histoire de la géographie de l'Inde et des contrées voisines.

Peu de tems après que les conquêtes d'Alexandre eurent ouvert aux Grecs le chemin de l'Asie orientale, Onésicrite reconnut dans les premières années

---

(1) Lingua ipsa *singalea* dicitur quod populi se *Singalas*, id est *leones* nuncupent. Reland. Diss. misc., tom. II, p. 80.

(2) Ann. of orient. Liter. Part. III, pag. 397. Le mot de *Lanká* paraît s'être conservé dans le nom des Lak-dives.

du quatrième siècle avant notre ère, l'île de Ceylan qu'il nomma *Taprobane*. Strabon, qui s'appuie du témoignage d'Onésicrite, cite en outre Mégasthène et Eratosthène pour tout ce qui est relatif à la situation, à l'étendue de Ceylan et au nom qu'elle porte; et son texte ne laisse pas soupçonner qu'il en connût d'autre que celui de Ταπροβάνη. (1) Un nouveau nom paraît dans Pline, qui le donne, à ce qu'il semble, d'après des autorités respectables; on l'avait appris des ambassadeurs qui vinrent de Ceylan à Rome, sous Claude, vers l'an 50 de notre ère; il est écrit *Palæsimundum*, et Pline le donne comme le nom d'un fleuve et d'une grande ville à son embouchure, et par suite de l'île tout entière (2). L'auteur du Périple l'écrit Παλαισιμούνδου, et il fait remarquer que ce nom est plus moderne que celui de *Taprobane*, sous lequel l'île était anciennement connue (3). Ptolemée mentionne le même nom, mais avec une correction importante: « En face du promontoire de l'Inde appelé Κώρου se trouve le pointe de l'île de *Taprobane* qui se nommait autrefois *Simoundou*, et maintenant *Salice* (4). Pto-

(1) Strabon, tom. I, pag. 189; tom. V, pag. 17, trad. franç.

(2) Plin., lib. VI, ch. 24.

(3) Εἰς πέλαγος ἔκκειται πρὸς αὐτὴν τὴν δύσιν λεγομένη Παλαισιμούνδου, παρὰ δὲ τοῖς ἀρχαίοις αὐτῶν Ταπροβάνη. Peripl., pag. 35, ed. Huds.

(4) Τῷ δὲ Κώρου ἀκρωτηρίῳ τῷ τῆς Ἰνδικῆς, ἀντίκειται τὸ τῆς Ταπροβάνης νήσου ἄκρον, ἥτις ἐκαλεῖτο πάλαι Σιμούνδου, νῦν δὲ Σαλική. Ptol., lib. VII, ch. 4. Quand les Grecs arrivèrent dans ces parages, ils demandèrent le nom du promontoire; on leur répondit qu'il s'appelait Cap de la Vierge, ou de *Parvati*, nommée *Koumâri* ou la Vierge par excellence. Ce nom, qui est resté jusqu'à nos jours sous celui de *Comorin*, a été traduit par les Grecs κόρη, et altéré en κώρου, *Kolias*, etc.

lémée sépare comme on voit, et selon nous avec raison, l'adverbe grec πάλαι qui dans les autres auteurs est joint au mot *Simoundou*, et en ajoute un nouveau, celui de *Salice* usité de son temps, et postérieurement au précédent. Malheureusement il ne donne pas la date relative de celui de *Taprobane :* mais rien dans son texte n'autorise à croire qu'il le regardât comme postérieur à celui de *Simoundou* (1). Ptolemée donne aussi à la capitale de l'île un nom nouveau, celui de Ἀνουρίγραμμον. Ce mot est une légère altération de *Anouraddhapoura*, ancienne capitale de l'île et dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines. Si l'on en croit l'histoire cingalaise, elle existait dès le commencement du troisième siècle avant notre ère (2). Dans Ptolemée la terminaison γραμμον est le samskrit *grámam* village, bourg. Le mot *poura* ville, l'a sans doute remplacé, quand ce siége de la puissance des rois de Ceylan eut acquis une plus grande importance politique (3).

Vers l'an 362 de notre ère, de nouveaux ambassadeurs vinrent de Ceylan offrir des présens à Julien.

---

(1) Marcien d'Héraclée est, je crois, celui des anciens qui ait avancé le plus formellement que le mot *Palæsimoundou* était la plus ancienne dénomination de Ceylan, dans ce passage : Τῆς δὲ Ταπροβάνης καλουμένης, τῆς Παλαισιμούνδου λεγομένης πρότερον, p. 2, ed. Huds. Mais dans deux autres passages, p. 26 et 29, la question de l'antiquité relative des noms porte sur ceux de *Salice* et *Palæsimoundou*, et non sur celui de Taprobane, tout comme dans le passage de Ptolémée, cité plus haut.

(2) Ann. of orient., Liter. Part. III, p. 409.

(3) D'Anville, Éclaircissemens sur la carte de l'Inde, p. 112.

Ammien Marcellin qui rapporte ce fait, les appelle *Serendivi* (1). Un nom semblable, celui de *Sielediva* est mentionné par Cosmas au sixième siècle (2). Le voyageur arabe du neuvième siècle, dont Renaudot a donné la relation, la connaissait sous le nom de *Serendib* (3), et Abulféda (tab. XVI) sous celui de *Sarandib*, et selon d'autres, dit-il, *Sankadib*. M. Marsden qui cite ce passage, traduit ce dernier nom par *Lankadib* (4). Marc-Paul lui donne celui de *Zeilam* qui suivant les diverses éditions est écrit *Seilam*, *Seylam*, *Silen*, orthographe préférable, comme l'observe très-bien M. Marsden (5) à celle de Ceylon ou Ceylan, qui nous vient des Hollandais. Enfin, pour compléter cette liste des noms donnés à Ceylan par les étrangers qui l'ont visitée à diverses reprises, pendant dix-huit siècles, depuis le Grec Onésicrite jusqu'au Portugais Almeida, et même depuis cette époque jusqu'à nos jours, nous ajouterons le nom de *Prilam* sous lequel elle est connue dans la première mappemonde gravée par J. Ruysch en 1508, et celui de *Tragana* qu'elle porte sur une carte de l'Inde annexée au Ptolémée d'André Schott, (Argent. 1513 fol.). Je ne saurais dire quelle est

---

(1) Nationibus indicis certatim cum donis optimates mittentibus ante tempus, abusque Divis et Serendivis. Amm. Marc., lib. XXII, c. 8.

(2) Παρὰ μὲν Ἰνδοῖς καλουμένη Σιελεδίβα, παρὰ δὲ Ἕλλησι Ταπροβάνη. Thevenot. Relat. de div. Voy. tom. I, pag. 3.

(3) Renaudot, Anc. rel., pag. 3.

(4) Travels of M. Polo, p. 671.

(5) Travels, of M. Polo, p. 622.

l'origine de ces deux dénominations; mes recherches à cet égard ont été jusqu'ici infructueuses. J'ai cru cependant devoir les mentionner ici, surtout celle de *Prilam*, auquel le curieux monument qui nous l'a conservée, ne peut manquer de donner quelqu'intérêt (1). En résumant cet exposé nous trouvons qu'aux Indes, dans les tems anciens, l'île de Ceylan était connue sous le nom de *Lanká*; que chez les Grecs au quatrième siècle avant notre ère, elle l'était sous le celui de *Taprobane*; au premier avant et après J.-Ch., sous celui de *Simoundou*; au second, sous celui de *Salice*; au quatrième, au sixième, au neuvième, au treizième et au seizième, sous ceux de *Serendiva*, *Sielendiva*, *Serendib*, *Zeilam*, *Ceylan*, et de plus, de nos jours, au Pégu *Zehoo*, ou, suivant la liste des noms géographiques de l'Inde ultérieure donnée par Buchanan *The-hò* (2), et à Siam *Lanká*, ou *Deva Lanká*.

Il eut été étonnant qu'une si grande diversité de noms n'eût pas fait naître quelques doutes sur l'identité de *Taprobane*, *Simoundou* et *Ceylan*. Aussi Saumaise (3) et après lui Bochart (4) qui avait sur cette

---

(1) Je dois la connaissance de ces deux noms au savant géographe M. Walckenaer, qui a bien voulu m'ouvrir sa riche collection géographique, et me montrer dans l'édition de Ptolémée, donnée à Rome en 1508, la première mappemonde qui ait été gravée, celle de J. Ruysch, ouvrage précieux que M. Walckenaer a fait le premier connaître, et a lignement apprécié dans son grand travail sur la géographie de l'Afrique, prem. part. p. 187.

(2) Asiat. Res., t. VI, 229, ed. Lond 4°.

(3) Exerc. Plin., p. 1110.

(4) Phaleg, lib. I, c. 46.

île une opinion fort systématique, se donnèrent-ils quelque peine pour prouver que la *Serendib* des Arabes était la *Taprobane* des Grecs. Si ces hommes savans eussent connu le nom de *Sinhalá*, la différence apparente de quelques-unes de ces dénominations eût cessé de les embarrasser. Il rend compte en effet de tous ceux que porte l'île de Ceylan dans les relations des Européens depuis le quatrième siècle de notre ère jusqu'à nos jours; et le mot *dib* ou *diva*, qui est quelquefois ajouté, n'est autre que le samscrit *dvípa* île, en pali *dippa* ou *dípa*. Le changement naturel de *l* en *r*, dans l'orthographe d'Ammien et des Arabes, ne défigure pas tellement le mot, qu'on ne puisse facilement y reconnaître *Sinhalá*. C'est de ce dernier, et non de *Salice*, qu'il faut faire venir le nom moderne; et quant à *Salice*, nous ne pensons pas avec Paúlin, qu'il ait le moindre rapport avec *Salabha*, riche, qui suivant lui est un autre nom de Ceylan (1). Je doute que ce mot se trouve dans les textes comme nom propre de Ceylan; il faut, ce semble, le regarder comme une épithète que l'île doit à ses richesses. Au reste personne ne l'expliquera comme Paulin par *sal*, vrai et *labha*, gain; le mot est composé de *sa*, avec et *labha*, profit. Pour nous, nous ne chercherons pas à expliquer par une nouvelle hypothèse ce mot de *Salice*, qu'il est jusqu'ici difficile de rattacher à la dénomination nationale de l'île, quoique d'Anville ait tenté de le

(1) Voyage aux Indes, t. II, 481, trad. franç.

faire (1). On remarquera sans doute qu'à mesure que nous remontons dans l'antiquité, les mots deviennent de plus en plus méconnaissables. Le nom de *Simoundou*, plus ancien que celui de *Salice*, est peut-être aussi plus difficile à expliquer. Paulin cependant qui adopte, parce qu'il en a besoin, la leçon *Palæsimundum*, l'explique par un composé non samskrit; mais qu'il croit tel, *Parachrimandala*, ou *Parachrimanna*, c'est-à-dire « terre de Bacchus jeune, qui combattit Ravana, géant de Ceylan (2). » D'autre part, Wilford, contre le témoignage unanime des anciens, prend *Palæsimundum* pour *Poulosimotta*. qu'il dit être le nom de Sumatra (3). Enfin, M. Maltebrun propose de lire *Siloundou* au lieu de *Simoundou*, correction ingénieuse, mais que n'autorisent pas les textes (4).

Reste le mot de *Taprobane* qui nous vient des Grecs, et dont l'existence 300 ans avant notre ère est attestée par Strabon. Je n'en connais jusqu'ici que trois explications. Bochart, prévenu de la ressemblance d'*Ophir* avec *Ippouros*, nom d'un port de Ceylan que mentionne Pline, a cru qu'il pouvait également faire de l'*Ophaz* de l'écriture, *Taph-Parvan*, le rivage ou la côte de *Parvan* ou *Parvaim*, lieu déjà célèbre dans les livres saints, et de ce mot *Taprobane* (5). M. Gos-

---

(1) D'Anville, Éclairciss. sur la carte de l'Inde, p. 108.
(2) Voyage aux Indes, t. II, p. 482.
(3) Asiat. Res., t. X, p. 148.
(4) Précis de géogr., t. IV, p. 113.
(5) Phaleg. l. I, ch. 46.

selin, qui critique justement cette étymologie, n'en propose pas une autre (1). Plus hardi, Wahl prétend que les Egyptiens qu'il dit élèves des Brahmanes, apprirent aux Grecs qui à leur tour furent leurs élèves, que cette île se nommait τα πρη ουον (c'est ainsi qu'il écrit), c'est-à-dire *Locus ubi sol apparet*, mots dont les Grecs ont fait Ταπροβάνη (2). Je ne sais si cette succession de maîtres et d'élèves si positivement affirmée par Wahl, paraîtra bien prouvée à quelques personnes, et surtout si on ne se demandera pas d'abord à quelle langue appartiennent au juste les mots τα πρη ουον, que du reste il faut peut-être lire τά πρὸ ἠοῦς; mais certainement son étymologie ne peut manquer de paraître forcée. Enfin quelques personnes ont cru pouvoir la trouver dans deux mots un peu arbitrairement réunis. *Tapou - Râvana*, l'île ou le royaume de *Râvana* paraît en effet, grâce à l'analogie du son et au souvenir que *Râvana* a dû laisser dans l'île de Ceylan, donner une explication complète du mot *Taprobane* des anciens. Mais il est, contre cette étymologie, une objection que feront tous ceux qui ont quelque notion de la langue samskrite, c'est qu'il faudrait *Râvana-Tapou* pour qu'on pût trouver à ce mot le sens qu'on veut lui donner. Or la première précaution à prendre lorsqu'on réunit deux mots pour

---

(1) Rech. sur la géogr., t. II, p. 150.

(2) Wahl, Erdbeschr. Ostind., tom. II, p. 683. Le même auteur donne encore une autre étymologie du mot, qui n'est pas meilleure que la sienne, et que d'ailleurs il combat. *Voy.* p. 682.

en former un qui n'existe pas dans la langue, mais qu'on se croit permis de créer, c'est de le faire suivant les lois de la composition reçues dans cet idiome.

L'insuffisance de ces deux explications nous fera sans doute excuser d'en proposer une nouvelle; elle est fondée sur des textes de quelque valeur; et ainsi, qu'on l'adopte ou qu'on la repousse, les textes resteront toujours. Ils sont empruntés à un manuscrit Pali-Siamois, qui fait partie du fonds Siamois de la bibliothèque royale. Ce manuscrit porte pour titre de la main du missionnaire qui l'a envoyé. « *Histoire de Sivichay, une des incarnations du dieu Somona Codom.* » L'ouvrage composé de trois livres, dont nous ne possédons que deux, contient une légende de *Bodhisatva*, célèbre patriarche Bouddhiste, qui jouit dans l'Inde ultérieure d'une haute renommée. Comme il renferme de nombreuses phrases palies suffisamment intelligibles, nous y avons puisé, M. Lassen et moi, beaucoup d'exemples pour la composition de notre Essai de grammaire palie. Mais le texte étant accompagné d'un commentaire très-ample en Siamois, j'ai remis à en donner une notice complète, au tems où j'aurais achevé un travail que j'ai entrepris sur la langue siamoise. En attendant j'ai cru pouvoir en détacher les deux passages relatifs, selon moi, au mot de *Taprobane*. Fol. 1, on lit.

अतिते ताम्बपण्णियदिप्पे एको मालेय्यदेवथेरो
नामोअहोसि।

Fol. 1, on lit : *Atite Tâmbapannayadippe eko Mâleyya devathero nâmo ahosi.*

Je traduis ainsi ce passage : Il y avait autrefois dans l'île *Tâmbapannaya* un (prince) nommé *Mâleyya-devathera* (1).

Fol. 24, on lit : ताम्बपण्णयदीपस्मि उप्पज्जित्वा नाराधिफो अभय्यडुट्ठस्स भाता च सद्धातिस्सोति नामको । *Tâmbapannayadîpasmi ouppadjitvâ nárádhipho Abhayyadoutthassa bhâtá tcha Saddhá-tissoti nâmako :*

C'est-à-dire : Il y a un prince souverain (ou vainqueur) dans l'île de *Támbapannaya,* frère de *Abhaya-douttha* et nommé *Saddhátissa* (2).

Le commentaire siamois explique *Támbapannaya*

---

(1) Il faut mettre dans cette phrase *kâle*, qui est donné par le commentaire siamois : *Atite* (pour *atîte*) *kâle*, dans un temps déjà passé.

(2) Je ne suis pas très-certain d'avoir donné le vrai sens de la phrase palie, qui est un peu embarrassée; il est difficile de déterminer comment le verbe *ouppadjitvâ* doit être construit. La suite des idées ne peut être d'aucun secours pour entendre cette phrase, séparée dans le texte de ce qui la précède et la suit. *Thera* ou *Devathera*, personnage duquel je ne puis dire, quant à présent, s'il est mythologique ou historique, ou l'un et l'autre à la fois, a un long entretien avec *Shakra*, pendant lequel il passe en revue plusieurs saints qui sont venus faire hommage à la statue de Bouddha ; à la fin de cette énumération, se trouve la phrase de notre texte. Au reste, quelque sens qu'on lui donne, cela ne changera rien à l'induction que nous prétendons en tirer; car, comme on va le voir, notre examen ne portera que sur le mot *Támbapannaya*.

par *nai Lankâdippa*, c'est-à-dire l'île de Ceylan. *Nai* est la particule siamoise qui signifie *dans* et qui, dans le commentaire, placée devant un substantif joue le rôle du locatif samskrit (1). Cette explication se trouve aussi sur le texte du fol. 1, et ne permet pas de douter que le pali *Tâmbapannaya* ne soit le nom de *Lankâ*. S'il en est ainsi on doit retrouver dans le *Râdjâvali*, ou l'histoire de cette île, les noms propres *Mâleyyadevathera*, *Saddhâtissa*, etc. Je n'y ai pas vu le premier; mais l'addition de *Mâleyya*, semble faire croire que ce doit être un étranger à l'île, un *Malais*, ou plutôt un Malabar, fait que le texte ne me donne aucun moyen de constater. Le commentaire siamois se contente de répéter son nom en le faisant précéder de l'affixe *phrah*, et suivre du mot *tchao*, qui réunis signifient l'illustre seigneur *Mâleyyadevathera*. Le second, *Saddhâtissa*, honoré du même titre, n'est pas expliqué davantage; mais je trouve dans l'histoire de Ceylan un roi du nom de *Sadaetissa*, qui régnait de l'an 102 à 65 avant notre ère (2). L'histoire cingalaise le dit frère cadet de *Gemunu Tissa*, et ne parle pas de *Abhayadouttha*. Mais le sens de la phrase citée plus haut, et l'existence du mot *bhâtâ* que je traduis par le samskrit *bhrâtâ*, exige qu'on en fasse un nom propre. Le silence du *Râdjâvali* n'empêche pas d'ailleurs de regarder *Sadaetissa* comme iden-

---

(1) *A comparative vocabulary of Barm. Mal. and Thay language*, p. 211.

(2) Ann. of orient. Liter. Part. III, p. 426.

tique au *Saddhátissa* de notre texte, mot pali qui me semble vouloir dire, prêtre ou maître de la foi ; (*Shraddhâ*, foi, en samskrit, et *Tissa*, prêtre ou maître) (1).

Quelques personnes peut-être seront peu frappées de la ressemblance de *Támbapannaya* avec le Grec *Taprobane*. Mais il faut faire attention que ce mot n'est pas ici sous sa forme véritable ; il est altéré conformément aux lois de dérivation qui ont changé le samskrit en pali. Ces lois qui seront exposées dans l'Essai sur cette langue, permettent de retrouver le samskrit *Támbaparna* ताम्बपर्णी dans le pali *Támbapannaya*. Le mot, sous cette forme, paraît pouvoir s'expliquer par *feuille de bétel :* cette plante en samskrit se nomme, il est vrai, ताम्बुल *Támboula*, mais la terminaison *oula* ne fait pas partie intégrante du mot, au moins suivant Wilson (q. v.). Quant à la terminaison *ya* du mot *párna*, elle y aura été probablement ajoutée par les Cingalais conformément au génie de leur langue qui du pali *naga* (samsk. *nagna* nud), fait *nagaya*, etc. Cette explication du mot à l'avantage de concorder, au moins approximativement avec la forme réelle de l'île. En effet lorsqu'il s'agit de ces dénominations géographiques, qui ont la prétention de représenter aux yeux la figure

(1) *Tissa* est un mot ajouté au nom de plusieurs rois et prêtres à Ceylan, sans doute comme titre honorifique.

des lieux qu'elles désignent, on sait qu'il ne faut pas être difficile ; et l'île de Ceylan ressemble au moins autant à une feuille de bétel, que le Péloponèse à une feuille de mûrier, ou de platane. Cette forme de l'île de Ceylan, paraît avoir été connue de l'antiquité, car Jambule l'appelle στρογγύλη τῷ σχήματι (1); si toutefois on peut, sans faire un paralogisme, tirer quelqu'induction d'un texte que l'opinion seule des commentateurs rapporte à cette île (2).

Quelque naturelle cependant que puisse paraître l'interprétation que nous donnons du mot *Támbapannaya*, nous devons avouer qu'il n'ést pas impossible de lui en trouver une autre. Ce mot peut être être aussi l'altération palie du samskrit ताम्रपर्णी *Támraparnní*. Ce nom donné par les Pourânas s'applique à une rivière qui passe sous les murs de Mathoura dans le Drâvira (3); il signifie *feuille de cuivre*. Mais dans les textes où nous l'avons rencontré, il n'est pas applicable à l'île de Ceylan.

Au reste la question de la signification du mot n'est ici que secondaire; peu importe même celle qu'on adoptera ; le fait est, 1° que, dans un ouvrage religieux écrit en pali, on trouve le mot *Támbapannaya-dípa*, que le commentaire siamois sur cet ouvrage explique par *Lankâdippa*; 2° que le mot *Támbapan-*

---

(1) Diod., lib. II, c. 55.

(2) Saum. Exerc. Plin., t. II, p. 783.

(3) *Márkand. pour.* fol. 119. *Mats. pour.* fol. 119. Le *Vâyou pourâna* donne *Támravartti*, fol. 88.

naya est altéré du samskrit suivant des lois de dérivation rigoureusement établies ; 3° que le samskrit doit être *Támbaparna* ou peut-être *Támraparnnî*, quoique ce dernier mot se retrouve plus difficilement dans le pali ; 4° que l'identité de l'une ou l'autre de ces formes avec le nom grec de Ceylan, *Taprobane*, est évidente (1).

E. Burnouf.

Histoire de la sixième Croisade et de la prise de Damiette d'après les écrivains arabes,
Par M. Reinaud.

(Fin)

Désastre de l'armée chrétienne ; les croisés évacuent Damiette.

Suite de l'année 618 (1221). Les chrétiens, en marchant sur Mansoura, n'avaient pris avec eux que de petites provisions. Ils ne s'attendaient pas à rencontrer d'obstacles sur la route, et d'ailleurs leur flotte les accompagnait sur le Nil, les fournissant de

---

(1) On trouve encore aujourd'hui sur la carte de Ceylan quelques noms de districts ou de villages qui paraissent offrir des traces de la dénomination de l'île en pali, comme *Tambankadeve*, *Tamblagam*, *Tambale*, lieux situés dans la partie orientale de Ceylan, entre Trinquemale et Batticalo.

ce dont ils avaient besoin. Dieu le voulait ainsi, remarque Ibn-Alathir, afin de les perdre. « Le sultan, » ajoute cet auteur, leur ayant d'abord proposé la » paix, ils refusèrent les conditions les plus avanta- » geuses. Le sultan leur offrait, s'ils voulaient rendre » Damiette, et se retirer, Jérusalem, Ascalon, Tibé- » riade, Sidon, Giblé, Laodicée, en un mot toutes » les villes qu'ils avaient perdues sous Saladin, à la » réserve de Carac et de Schaubek, qui dominent sur » les sables de l'Arabie Pétrée. Les chrétiens insis- » tèrent pour avoir ces deux dernières places, et » de plus une somme de trois cent mille pièces d'or, » qui devait servir à relever les murs de Jérusalem. » Les négociations durèrent quelque tems sans qu'on » pût se mettre d'accord. »

Pendant ce tems, l'armée musulmane était sur les bords du canal d'Aschmoun, recevant sans cesse de nouveaux secours du Caire et d'autres pays, et ayant sa flotte sur le Nil, à portée de la secourir. Les Francs étaient sur la rive opposée, recevant leurs provisions de Damiette, par eau et par terre. Le sultan, ne voyant pas d'autre moyen de repousser l'ennemi, forma le dessein de couper aux chrétiens leurs communications avec Damiette.

Il y avait alors du côté de l'occident un canal qui traversait l'île de Méhallé, et qui venait se décharger dans le Nil entre Damiette et Mansoura. Le sultan, au rapport de Makrizi, fit porter, à dos de chameau, sur les bords de ce canal, des barques et des navires détachés par pièces. Comme le fleuve était alors dans

sa crue et que tous les canaux étaient pleins, on mit les bâtimens à flot; des guerriers musulmans y montèrent; ils vinrent se placer à l'embouchure même du canal, et de là ils donnèrent la chasse aux navires chrétiens qui montaient et descendaient le fleuve (1).

---

(1) Voici les paroles de Makrizi: فصنع المسلمون عدة مراكب وحملوها وهي مفصلة على الجمال الى بحر المحلة و طرحوها فيه و شحنوها في المقاتلة وكانت ايام زيادة النيل

Ce passage est d'autant plus important, que le fait dont il est ici question décida de la ruine de l'armée chrétienne. Cependant, faute des secours que nous offrons ici, personne n'en avait compris le sens. Il s'agissait d'abord de savoir de quel côté du Nil était le canal de Mehallé, s'il venait de l'orient ou de l'occident. M. Hamaker, trompé par le silence de nos géographes qui ne font mention d'aucun canal sur la rive occidentale du Nil, entre Mansoura et Damiette, a fait venir les vaisseaux musulmans du côté de l'orient, par le canal d'Aschmoun, le lac de Menzalé et un des nombreux canaux qui coulent entre le lac et le fleuve; le passage de Makrizi lève toute difficulté. Il est vrai que ce passage, tel que nous le rapportons, n'appartient pas à la place que nous lui donnons ici. Il fait partie du récit de la croisade de saint Louis sous la date de 647 de l'hégire (1250 de J.-C.). Mais les deux expéditions ayant été soumises aux mêmes circonstances et suivies des mêmes résultats, on peut sans crainte appliquer à l'une ce qui est dit de l'autre. Ainsi le canal dont il est ici question venait du côté de l'occident. Il était appelé canal de Mehallé du nom de la contrée qu'il traversait (l'ancien Delta), laquelle est ainsi désignée par tous les auteurs du moyen âge. Ce canal n'était pas celui qui passe dans la grande ville de Mehallé, mais une simple dérivation du canal principal, et d'après le témoignage de l'historien des patriarches d'Alexandrie, il venait se décharger dans le Nil en face de Baramoun. *Voy.* la nouvelle carte qui accompagne le douzième livre de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud, tome III, quatrième édition. Les géographes ont négligé de l'indiquer, parce qu'il ne cou-

Dans le même tems quelques troupes musulmanes allèrent se placer sur les derrières de l'armée chrétienne, pour intercepter ses communications par terre. En ce moment le fleuve était dans sa crue; on se hâta d'ouvrir les écluses et de couper toutes les digues et les ponts situés sur la rive qu'occupaient les chrétiens. En peu de tems les Francs se trouvèrent sans aucune ressource; le pays était inondé; la route entre leur camp et Damiette était interceptée; ils ne recevaient plus rien par le Nil; leurs provisions s'épuisèrent. C'est alors, qu'au rapport d'Ibn-Alathir, *leur honte fut à son comble; leurs ames s'avilirent, leurs cœurs s'abaissèrent et le diable les abandonna.*

Privés de tout espoir de secours, ils se disposèrent à se retirer, et, mettant le feu à leur camp, ils reprirent le chemin de Damiette; mais arrivés à Baramoun, ils se trouvèrent comme au milieu d'un déluge; déjà le pays était entièrement submergé; dans le même tems ils avaient à repousser les efforts du sultan, qui avait fait jeter un pont sur l'Aschmoun, et les poursuivait avec vigueur. Vainement, ils tâchaient de se serrer les uns contre les autres; ils furent

---

lait qu'une partie de l'année, et que, hors le temps de l'inondation, il était à sec Il paraît même que son lit se formait d'une multitude de ruisseaux, et qu'il n'était navigable que près de son embouchure, c'est ce qui fait que tous les auteurs qui en ont parlé, ont eu soin d'ajouter que le Nil était alors dans sa crue. Maintenant on pourra suivre sans difficulté le récit de cette croisade et de celle de saint Louis, et lire avec plus de fruit Olivier Scholasticus, qui bien qu'en général très-exact avait besoin d'être éclairci par les auteurs orientaux.

attaqués par devant (1), par derrière, sur les flancs, sans pouvoir trouver d'issue; pour surcroît de malheur, une de leurs galères, qui venait, avec d'autres *petits bâtimens* (2), pour leur apporter des vivres, tomba au pouvoir des musulmans. Alors ils demandèrent la paix, et offrirent de rendre Damiette, moyennant la vie sauve.

Dans ces circonstances, au rapport de Makrizi, plusieurs émirs égyptiens, ainsi que les frères du sultan, étaient d'avis de n'accorder aucun quartier aux chrétiens. Ils représentèrent que les Francs étant infidèles, on n'était tenu à rien; qu'en les arrêtant tous prisonniers, on terminait la guerre d'un seul coup, et l'on s'emparait non-seulement de Damiette,

---

(1) Si on en croyait Ibn-Alathir, ce ne serait qu'ici que Malek-moadam, prince de Damas, et les guerriers de la Syrie auraient pris part à la guerre contre les Francs. Cet auteur suppose que ce prince n'arriva qu'après tous les autres, et au moment où les chrétiens avaient déjà commencé leur retraite. Mais le récit déjà cité d'Ibn-Djouzi porte le contraire. D'ailleurs il a été dit que des troupes avaient été envoyées par le sultan sur la route de Damiette sur les derrières de l'armée chrétienne.

(2) حراقة en arabe. Ce mot, très-fréquent dans les chroniques arabes du moyen âge, y est toujours pris dans le sens de barques, de chaloupes, de bateaux, de canots. Nous nous contenterons de citer en preuve le passage d'Aboulféda, où il est dit que le calife Amin, fils d'Haroun-alraschid, aimait à prendre sur le Tigre le plaisir de la promenade dans des bateaux de ce genre construits en forme d'aigle, de lion, etc. *Voy.* les Annales d'Aboulféda, t. II, p. 106. *Voy.* aussi à la p. 104 et au tom. IV, p. 510. Cependant jusqu'ici on traduit ce mot par *brûlot*, comme s'il dérivait de la racine arabe حرق, qui signifie *brûler*. Ce mot ne paraît pas d'origine arabe.

mais de toutes les places qu'ils possédaient encore en Syrie ; à quoi le sultan répondit : « Nous ne tenons « pas ici tous les Francs ; quand nous exterminerions » tous ceux qui sont dans leur armée, nous ne serions » pas pour cela maîtres de Damiette. Dans l'état où « les Francs ont mis cette ville nous ne pourrions la » prendre qu'à la longue, et après de nombreux com» bats (1). Dans l'intervalle, il viendrait de nouvelles » armées de l'occident ; nous serions plus menacés » que jamais. Considérez, d'ailleurs, que cette guerre « dure depuis plus de trois ans, et que les peuples « sont épuisés. » A ces mots tous se rangèrent de l'avis du sultan, et il fut convenu que les chrétiens pourraient se retirer ; seulement, on promit de se donner mutuellement des otages, jusqu'à la reddition de Damiette. On était alors au 7 de redjeb (28 août.)

Les chrétiens remirent vingt otages, entre lesquels on remarquait le roi Jean de Brienne et le légat du pape. Au nombre de ceux que leur donna le sultan, était son fils Malek-saleh, sultan lui-même dans la suite, et alors âgé de quinze ans. Aussitôt les communications s'établirent entre les deux nations. L'historien des patriarches d'Alexandrie parle avec admiration de la manière noble et généreuse avec laquelle

(1) L'historien des patriarches d'Alexandrie dit qu'en ce moment les chrétiens étaient encore au nombre de quatre-vingt-dix mille, et que Damiette avait été entourée de sept fossés, et d'autres fortifications dont la vue seule faisait trembler.

le sultan traita les chrétiens : il fit envoyer à leur camp du pain, des grenades, des melons, et permit aux gens du pays de les fournir de tout abondamment ; en un mot, le camp ennemi devint tout-à-coup comme un marché où l'on trouvait toutes les commodités de la vie. La route de Mansoura à Damiette était alors submergée sous les eaux. Comme l'armée chrétienne était toujours menacée par l'inondation, le sultan fit jeter un pont sur le Nil, et elle se retira par la rive occidentale ; ceux qui aimèrent mieux aller par eau furent reçus sur des navires qui descendirent le fleuve. Un des frères du sultan était avec eux, chargé de les pourvoir de tout. On eut aussi les plus grands égards pour les otages chrétiens. Lorsque le sultan leur donna audience, les princes ses frères, et les officiers de sa maison se tinrent debout par respect. L'auteur ajoute que cette cérémonie dut en imposer beaucoup aux chrétiens.

Le roi surtout fut comblé de marques de politesse. Aussi, dit l'auteur, il s'établit désormais entre lui et le sultan une liaison sincère et durable. Tant qu'ils vécurent, ils ne cessèrent de s'envoyer des présens et d'entretenir un commerce d'amitié.

Dès que Damiette eut été rendue aux musulmans, les otages de part et d'autre furent mis en liberté. On convint ensuite d'une trève de huit ans, et il fut décidé qu'on se renverrait mutuellement les prisonniers. Au nombre des prisonniers chrétiens, il y en avait dont la captivité durait depuis le règne de Saladin, c'est-à-dire, depuis plus de trente ans.

Tous furent mis en liberté. Le traité fut juré par le sultan ainsi que par ses frères et tous ceux d'entre les émirs qui étaient seigneurs de fiefs. Les chefs de l'armée chrétienne jurèrent aussi.

Telle fut l'issue de cette croisade qui semblait menacer toutes les puissances musulmanes d'Égypte et de Syrie. Les auteurs arabes contemporains n'ont pu dissimuler leur joie de cet événement. « Ce qu'il » y eut de plus admirable, dit à ce sujet Ibn-Alathir, » c'est qu'à peine les musulmans eurent pris posses-» sion de Damiette, il arriva aux chrétiens de nou-» veaux secours d'Occident (1). Si ses secours, ajoute-» t-il, étaient venus plus tôt, nul doute que les » Francs n'eussent cherché à se défendre dans Damiette. » Ainsi s'accomplit la volonté de Dieu. La ville était » aussi bien située que possible. Les Francs y avaient » ajouté de nouvelles fortifications; en un mot, elle eut » pu passer pour imprenable. Les musulmans s'étaient » d'abord résignés, pour y rentrer, à sacrifier toutes » les villes chrétiennes de Palestine et de Phénicie » conquises par Saladin, et cependant ils recouvrè-» rent Damiette sans qu'il leur en coûtât le moin-» dre sacrifice. Ainsi Dieu leur accorda une vic-» toire au-dessus de leurs espérances. Louanges à » Dieu qui vint au secours de l'islamisme dans ces

---

(1) L'historien des patriarches d'Alexandrie dit que c'étaient quarante-cinq galères envoyées par l'empereur Frédéric II, lesquelles apprenant ce qui était arrivé, remirent aussitôt à la voile. Les auteurs latins ont parlé de ces galères.

» tems d'infortune. Les Francs avaient occupé Da-» miette pendant vingt-deux mois et quelques jours. »

Telle est la manière dont les auteurs arabes ont raconté cette expédition. L'historien des patriarches d'Alexandrie cite de plus une circonstance qui sert à jeter du jour sur la malheureuse situation de l'armée chrétienne. Nous allons répéter ce qu'il dit; on verra qu'il est conforme à ce qu'ont raconté quelques uns des écrivains latins du tems.

L'historien des patriarches d'Alexandrie, après avoir vaguement accusé les chefs de trahison, finit par rejeter toute la faute sur le légat du pape (1) qui avait prétendu conduire cette guerre et s'exprime ainsi: « Après la prise de Damiette par les Francs, le roi » proposa de s'arrêter dans cette ville, en attendant » les secours qui devaient venir d'Occident. *Atten-» dons*, dit-il au légat, *les renforts que nous a promis » l'empereur d'Allemagne; jusque là dussions-nous » rester ici mille ans, nous ne devons pas nous presser. » Que risquons-nous? Quand l'ennemi viendrait » nous attaquer en aussi grand nombre que les sables » de la mer, nous n'avons rien à craindre. D'ailleurs » nos ennemis n'ont-ils pas leurs querelles particu-» lières, leurs intérêts personnels? Le plus long-*

---

(1) Il le nomme اللكات mot qui n'est autre que le latin *legatus*.

» *tems qu'ils pussent tenir devant nos remparts,*
» *ce serait deux ou trois mois. Ils ne pourraient rien*
» *mettre à fin, et ils se retireraient aussi peu avancés*
» *qu'auparavant. Pendant ce tems, nous aurons pris*
» *de nouvelles forces; nos desseins seront mieux*
» *concertés et l'ennemi sera faible et sans courage.*
« *Croyez-moi, ne nous pressons pas. Quand nous*
» *mettrions vingt ans à la conquête de l'Égypte,*
» *ce ne serait pas de trop.* A ces mots, le légat
» ne put retenir sa colère et accusa le roi de trahison.
» Le roi reprit : *Eh bien! je vous suivrai, et si telle*
» *est la volonté de Dieu, je m'y résigne.* On se mit
» donc en marche. Quand on fut arrivé à Schar-
» mésah, le roi dit au légat : *Croyez-moi; arrêtons-*
» *nous ici pendant une année, afin de donner aux*
» *flottes d'Occident le tems d'arriver. En attendant*
» *nous nous entourerons de bons retranchemens;*
» *nous ensemencerons les terres des environs et nous*
» *nous préparerons à une attaque vigoureuse. La mul-*
» *titude qu'on a rassemblée contre nous se dispersera.*
» *En deux jours nous serons maîtres du Caire.* Mais
» le légat cria encore à la trahison. *Quant à moi,* ajou-
» ta-t-il, *je veux être d'ici à quelques jours maître*
» *du Caire.* On se remit donc en route. Arrivé à
» Baramoun, en face de l'embouchure du canal de
» Mehallé, à l'endroit où déjà quelques barques
» musulmanes s'étaient postées pour inquiéter les
» navires chrétiens, le roi dit au légat : *Si vous*
» *m'en croyiez, avant d'aller plus loin, nous déta-*
» *cherions quelques-unes de nos galères pour don-*

» *ner la chasse à ces brigands. La navigation du* » *Nil deviendrait tranquille et nous serions en sû-* » *reté.* Or, au nombre des galères dont parlait le » roi, était celle du légat, vaisseau colossal avec le- » quel ce prélat était venu à cette expédition (1). » Le légat irrité répondit : *Par ma foi, ma galère* » *ne s'arrêtera qu'en face du Caire* (2). *Eh bien*, ré- » partit le roi, *menez-moi où vous voudrez ; vous* » *verrez ce qui arrivera.* » Et il arriva que l'armée chrétienne, pour avoir refusé des conditions très-avantageuses, se mit dans une situation désespérée, et put à peine se retirer la vie sauve.

Effet de cette croisade en Orient.

Suite de l'année 618. (1221) Les auteurs arabes s'accordent à dire que l'issue de cette guerre causa une joie générale chez les musulmans. Plus leur crainte avait été grande, plus leur joie dut l'être aussi. Le jour de la rentrée du sultan dans Damiette fut comme un jour de fête. Son entrée au Caire eut l'air d'un triomphe. Depuis long-tems on n'avait pas vu une pompe pareille. Le Caire et le vieux Caire furent illuminés. Les rues se tapissèrent d'étoffes magnifiques. Le sultan s'avança

---

(1) Les auteurs latins ont parlé de cette galère qu'ils comparent à une citadelle.

(2) Ou plus littéralement : *Je ne calerai les croix qui dominent le mât de ma galère qu'en face du Caire.*

au milieu d'une foule immense et au bruit des instrumens de musique. Toute la population était accourue à ce spectacle (1).

Vers le même tems, le Sultan fit avec ses frères et ses courtisans une partie de plaisir. C'était en réjouissance des succès précédens. Nous citerons à ce sujet, le récit de Makrizi. On y verra quel était alors l'esprit des musulmans, leurs amusemens, leurs mœurs particulières. Mais d'abord pour entendre ce qu'on va lire, il faut savoir que le sultan s'appelait Malek-kamel Mohammed, ses deux frères, le prince de Damas et celui de Khélath dans la Grande-Arménie, Malek-moadam Issa et Malek-aschraf Moussa. Or, les noms de Mohammed, Issa et Moussa sont les mêmes que ceux de Mahomet, Jesus et Moïse. La différence du moins pour les deux derniers n'est que dans la manière de les écrire, laquelle est particulière aux mahométans. Il faut encore observer, qu'en Orient, la religion étant, sur certains points, beaucoup moins rigide que chez nous, il est à peu près permis à chacun de posséder la femme qu'il veut. On recherche surtout

(1) Il est à regretter que les auteurs orientaux n'aient donné aucun détail plus particulier sur ces sortes de fêtes. On aurait pu les comparer à ce qui se passe d'analogue chez nous. Le même silence se fait remarquer à toutes les époques des croisades. On n'en doit pas être surpris : les écrivains nationaux croient inutile d'insister sur des choses qui sont à la portée de tout le monde. Pour avoir une idée de ces fêtes que les Arabes appellent *ziné*, c'est-à-dire *décoration*, il faut recourir aux étrangers. Voy. les diverses relations de nos voyageurs, entre autres celle de Jean Thévenot. T. III, p. 123 et suiv.

celles qui excellent dans la danse, le chant, la musique et l'improvisation des vers. Cela connu, on ne sera plus étonné que chacun des trois princes eût sa maîtresse.

Makrizi rapporte que dans cette partie de plaisir, Aschraf, autrement appelé Moussa, dit à la sienne, appelée la dame Fakr, de chanter quelque chose de nouveau, ce qu'elle fit en s'accompagnant sur son luth. Voici le distique qu'elle improvisa et mit en musique. Il était analogue à la circonstance. (1)

« Comme le Pharaon d'Acre (le roi de Jérusalem), emporté par sa folie, s'avançait en Égypte, et se préparait à faire le mal sur la terre. »

« Moïse (Moussa) est venu à lui, et de la verge qu'il tenait à la main, il l'a englouti dans les flots avec ses soldats, les uns sur les autres. »

Par ces vers, la dame Fakr faisait allusion à l'état où se trouva l'armée de Pharaon, lorsqu'elle fut submergée dans la mer rouge, et désignait aussi l'état de l'armée chrétienne, qui courut un moment le même danger (2). L'allusion était d'autant plus dé-

---

(1) Ce distique et les autres vers qui furent improvisés en cette occasion ont été rapportés par M. Hamaker, mais avec quelques différences; ils sont de la *mesure longue* البحر الطويل.

ولما طغى فرعون عكا بغيه ، | وجاء الى مصر ليفسد فى الارض
اتى نحوه موسى و فى يده العصا | فاغرقهم فى اليم بعضا على بعض

(2) Il est singulier que Voltaire, qui assurément n'avait pas lu les auteurs arabes, et qui, dans ce qu'il dit de l'Orient, a commis quelques

licate que la dame Fakr semblait attribuer à Aschraf seul tout l'honneur de ce triomphe. Aussi Aschraf, ne pouvant contenir sa joie, frappa des mains et dit à sa maitresse de recommencer. Mais le sultan fut piqué du sens de ces paroles; il ordonna à la dame Fakr de se taire, et se tournant vers la sienne, il lui dit : « Allons, chante-nous aussi quelque chose. » Aussitôt celle-ci prit son luth et chanta ces vers : (1)

« Accourez, nations infidèles ; venez voir ce qui se passe ici d'inoui. »

« Eh ! serviteurs de Jésus, je vous prends à témoins ! Jésus et son peuple et Moïse avec eux, combattent pour Mahomet. »

Ce distique restituait au sultan, désigné ici par son nom de Mahomet, l'honneur des succès qu'on venait de remporter, et ses deux frères, Moussa et Issa, n'étaient plus présentés que comme ses auxiliaires et ses

---

erreurs graves, se soit précisément rencontré ici avec Makrizi. Voici comment il s'exprime dans son *Essai sur les mœurs*, ch. LVII : « Les chrétiens furent engagés dans deux bras du Nil, précisément au tems où ce fleuve, qui nourrit et défend l'Égypte, commençait à se déborder. Le sultan, par des écluses, inonda leur camp. D'un côté, il brûla leurs vaisseaux ; de l'autre côté, le Nil croissait et menaçait d'engloutir leur armée. Elle se trouvait dans l'état où l'on peint les Égyptiens de Pharaon quand ils virent la mer prête à retomber sur eux. »

(1) Ces vers sont de la mesure longue, mais avec quelques irrégularités.

يا اهل دين الكفر قوموا لتنظروا | لما قد جرا في وقتنا وتجددا

اعباد عيسى إنّ عيسى وقومه | وموسى جميعا ينصرون محمدا

subordonnés. Le sultan fut si joyeux de ces vers, qu'il fit présent de cinq cents pièces d'or à sa maîtresse. Il donna la même somme à celle de son frère. Ensuite le cadi de Gaza qui était aussi de la fête, et que Makrizi traite de spirituel, se leva et dit ; (1)

« Le Dieu des créatures vient de nous accorder une victoire insigne, éclatante, des graces et une gloire nouvelle. »

« La face du tems s'est déridée pour prendre un air de jubilation ; le visage de l'impiété s'est obscurci et a pris une couleur sombre. »

« Tandis que la vaste mer (la Méditerranée) s'avançait vers nous avec ses enfans coupables (les chrétiens d'Occident), et qu'elle vomissait leurs vaisseaux sur nos côtes ; à peine se sont-ils montrés »

« Que les enfans de l'islamisme ont aiguisé et fait luire leur courage de l'éclat d'une épée nue. »

« En un moment, vous n'auriez plus vu que membres et cadavres étendus par terre, ou captifs dans les fers. »

---

(1) Ces vers sont de la mesure longue

حبا نا اله الخلق فتحا لنا بدا | مبينا وانعاما وعزا مجدّدا
تهلّل وجه الدهر بعد قطوبه | واصبح وجه الشرك بالظلم اسودا
ولما طغى البحر الخضمّ باهله الطغاة | واضحى بالمراكب مذ بدا
اقام لهذا الدين من سلّ عزمه | صقيلا كما سل الحسام مجردا
فلم تر الا كل شلو مجدّل | ثوى منهم او من تراه مقيّدا

« A ce spectacle, le nature a jeté un cri de douleur, et la terre a retenti de ce vers qui sera entendu d'un bout du monde à l'autre :

« *Eh! serviteurs de Jésus, je vous prends à témoin; Jésus et son peuple et Moïse avec eux combattent pour Mahomet* (*). »

Les poètes n'oublièrent pas une si belle occasion de se distinguer. Makrizi en cite plusieurs dont la verve s'anima à de si grands événemens. Nous rapporterons d'après lui le fragment suivant, qui appartenait à un Syrien appelé Scherf-eddin (1)

ونادى لسان الكون فى الارض رافعا | عقيرته فى الخافقين ومنشدا
اعباد عيسى انّ عيسى وحزبه | وموسى جميعا ينصران محمدا

(*) M. Hamaker confondant la partie de plaisir où ces vers furent composés avec l'audience solennelle que le sultan donna au roi de Jérusalem et aux otages chrétiens, a cru que ces vers furent récités en présence même du roi; d'où il conclut que les chrétiens durent être bien mortifiés. Mais d'abord Makrizi ne dit rien de semblable. D'ailleurs, le caractère de douceur bien connu du sultan prouve qu'il était incapable d'insulter ainsi au malheur. Enfin, ce qui lève toute incertitude, c'est que les chrétiens louèrent au contraire le prince d'avoir, par un édit terrible, défendu à ses sujets de se *moquer d'eux*, *de leur faire des reproches et de lever devant eux la tête en signe de dérision*. Voy. ce fait curieux et beaucoup d'autres analogues dans Olivier Scholasticus, p. 1442.

(1) Ce Scherf-eddin s'était fait connaître jusque-là par son esprit mordant et satyrique. Il avait composé un petit poème intitulé *Manière de faire tomber les réputations*, et où il n'y avait pas de personne considérable de son tems qui ne fût maltraitée. Aussi, Saladin, tant qu'il vécut, le tint loin de ses états. On fera bien de lire la notice qu'Aboulfeda a consacrée à ce poète. *Annales moslemici*, t. IV, p. 416.

et qui donnera une idée du goût de cette époque (1) :

« Demandez de nos nouvelles au dos de nos chevaux, supposé que nos grandes actions soient ignorées de vous; demandez à nos piques et à nos lances. »

« Au jour où nous nous mesurâmes avec une multitude immense de Francs sous les murs de Damiette (2), »

« Ils s'étaient réunis par drapeaux, par sectes, par braves, par bataillons, quoique parlant un langage différent. »

« Ils s'étaient donné rendez-vous ici pour le triomphe de la croix, s'avançant par bandes comme si les flots de la mer leur avaient servi de monture.

« Les insensés! ils s'étaient flattés de nous subjuguer. Ils s'avancèrent en toute hâte pour nous combattre, et nous nous avançâmes. »

---

(1) Ces vers sont de la *mesure longue*.

سلوا صهوات الخيل يوم الوغا عنا | اذا جهلت اياتنا والقنا اللذ نا
غداة التقينا دون دمياط جحفلا | من الروم لاتحصى يقينا ولاظنا
قد اجتمعوا رايا ودينا وهمة | وعزما وان كانوا قد اختلفوا سنا
تداعوا بانصار الصليب واقبلت | جموع كانّ الموج كان لهم سفنا
واطمعهم فينا غرور فارقلوا | الينا سراعا بالجهاد وارقلنا

(2) On lit dans l'original *une multitude de Grecs*. Les auteurs arabes du moyen âge ont souvent employé le nom des Grecs pour désigner en général les ennemis de l'islamisme, par une suite des guerres presque constantes que les Musulmans des premiers siècles de l'hégire avaient eu à soutenir contre les Grecs du Bas-Empire.

« Aussitôt les pointes de nos lances commencèrent à les poursuivre, et bientôt ils furent obligés de recourir à nous contre notre propre furie. »

« Nous les avions fait boire à la coupe qui ôte le sommeil; en effet, comment dormir lorsqu'on a perdu la sécurité! »

« Ce n'est pas qu'ils n'eussent fait preuve d'une belle constance, et qu'ils n'eussent long-tems résisté; mais la résistance ne les garantit pas contre le bout de nos lances, et ne leur servit de rien. »

« La mort se montra à eux toute rouge (1). Ils nous tendirent aussitôt les bras, et nous leur fîmes grace. »

« Car chez nous la bienfaisance est une vertu de famille; nous nous la transmettons des pères aux enfans. »

« Jusque-là ils nous avaient livré des combats où leur multitude grossière dut apprendre de nous à manier la lance; »

« C'étaient des lions au combat, et sans les efforts de nos armes, on ne serait jamais parvenu à les charger de chaînes; ils n'auraient jamais connu la prison : »

(1) Consultez sur cette expression l'édition de Hariri, par M. de Sacy, p. 128, et les Annales d'Abou'lféda, tom. V, p. 362 et suiv.

فما برحت سمر الرماح تنوشهم | باطرافها حتى استجاروا بنا منا
سقيناهم كاسا نفت عنهم الكرى | وكيف ينام الليل من عدم الامنا
لقد صبروا صبرا جميلا ودافعوا | طويلا فما اجدى دفاع ولا اغنى
بدا الموت من زرق الاسنة احمرا | فالقوا بايديهم الينا فاحسنا
وما برح الاحسان منا سجية | نورثها من عند ابابنا الابنا
وقد حربونا قبلها فى وقايع | تعلم غمر القوم منا بها الطعنا
اسود وغا لولا وقايع سمرنا | لما لبسوا قيدا ولاسكنوا سجنا

« Aussi combien de fois ils nous obligèrent à supporter l'ardeur brûlante des jours d'été ; combien de fois ils nous exposèrent aux glaces des jours d'hiver. »

« Mais telle est la nature des succès de ce monde, que si, au milieu de leurs douceurs on rencontre la misère, au milieu de leurs amertumes, on trouve quelquefois le plaisir. »

« Nous avions à notre tête un descendant d'Ayoub, dont le courage ne peut rester oisif à l'ombre des cités. »

« Un prince d'une rare noblesse d'extraction, d'un honneur sans tache, d'une éclatante bravoure, d'un visage gracieux, d'une beauté et d'une bonté au-dessus de tout éloge. »

« Il se rendit vers Damiette avec la multitude de ses braves, mettant son plus précieux butin dans une belle renommée. »

« Aussi les glorieux monumens fondés à la pointe de son épée auront une durée éternelle, ils tueront le tems et n'en seront pas tués. »

وكم يوم حرّ ما وقينا هجيره | وكم يوم قرّ ما طلبنا له كنّا
فان نعيم الملك فى وسطه الشفا | يُنال وحلو العيش من مرّة مُجَنا
يسير بنا من آل ايوب ماجد | ابى عزمه ان يستقربنَا مَغْنا
كريم الثنا عارٍ عن العار باسل | جميل المحيّا كامل الحسن والحسنا
سرى نحو دمياط بكل سميدع | امام* يرى حسن الثنا المغنم الاسنا
مآثر مجدٍ خدّدَتْها سيوفه | طِوالُ الهدى تفْنِى الزمانَ ولا تُفْنَى

* Peut-être faudrait-il lire همام *

« Voilà qu'à présent nos épées et les têtes de nos ennemis ont appris à se rencontrer. S'ils reviennent, nous reviendrons. »

« Nous leur avons pour ainsi dire donné une nouvelle vie; c'est comme si nous les avions soumis au joug. »

« S'ils eussent triomphé de nous, ils auraient versé notre sang; nous avons triomphé d'eux et nous les avons épargnés. »

Tel est le morceau que cite Makrizi. Il y eut encore des pièces de vers adressées aux frères du sultan et à tous ceux qui avaient pris part aux succès de cette guerre. Makrizi cite les trois vers suivans, composés en l'honneur de Malek-aschraf (1) :

« J'en jure par les vallées de la Mecque et par la multitude des pélerins qui y font la prière. »

وقد عرفت اسيافنا ورقابهم | مواقعها منا فان عادوا عُدْنا

منحناهم منا حياة جديدة | فعاشوا باعناق مقلدة منا

ولو ملكونا لاستباحوا دماء نا | ولوغا ولكنا ملكنا فاسجحنا

Nous n'avons eu pour la transcription de ces vers qu'un seul manuscrit qui est le n° 672 des manuscrits arabes de la bibliothèque du roi, et encore cette copie n'est pas bien nette. Il nous a fallu en quelques endroits suppléer aux négligences de l'original. M. Sylvestre de Sacy, qu'on retrouve toujours lorsqu'il s'agit d'études orientales, a bien voulu nous aider de ses conseils.

(1) Ces vers sont de la *mesure parfaite* | البحر الكامل

قسمًا بما ضمّت اباطح مكة | وبمن حواه من الحجيج الموقف

« Si Moussa n'était venu au secours de Mahomet, l'évêque serait monté en chaire à la place du Khatib (prédicateur musulman). »

« Sans lui, la croix et ses disciples n'auraient pas essuyé un échec si honteux à Damiette, et l'Alcoran n'y aurait pas repris son éclat. »

لولم يقم موسى بنصر محمد | لرقى على درج الخطيب الاسقف
لولاه ما ذلّ الصليب واهله | فى ثغر دمياط وعزّ المصحف *

REYNAUD.

Observations sur l'histoire des Alides.

A l'exception du petit nombre d'Ommiades qui se réfugièrent en Espagne, où Abd-er-rahman ne trouva asile que sur le trône, et du fils de Merouan, destiné à languir trente-huit ans dans un cachot; tous les rejetons de cette illustre race avaient été exterminés. Les restes des khalifes morts furent tirés de leurs sépultures, et le cadavre de Héscham, qui y était conservé, fut déchiré par le bourreau; tout cela en expiation des torts des Ommiades envers la famille du prophète. Le sort des Alides devait donc changer, et cependant jamais ils n'ont été persécutés avec plus d'acharnement. Sans cesse poussés à la révolte, leur querelle se prolonge à travers les siècles, et influe fortement sur la ruine du khalifat de Bagdad,

Dans la crise qui précéda l'élévation des Abbassides, il y eut un moment d'incertitude. On ignorait dans quelle lignée de la maison de Haschem la fortune choisirait son favori. Le gouverneur de Koufah avait donné asile à quelques Thalébites (d'Ali fils d'Abou taleb). Abou'l Abbas punit cette faute du dernier supplice. Par les ordres de son successeur douze malheureux descendans d'Ali sont plongés dans un trou si étroit que, couchés les uns sur les autres, ils périssent d'infection. L'attentat de Mansour devient la cause d'une sanglante guerre civile. L'an 145 de l'hégire, l'Alide Mohammed se retranche au célèbre fossé de Medinah. Il succombe avec ses partisans. Vengeur de sa mort, son frère Ibrahim soumet les provinces de Koufah, de Basra et d'Ahwaz. Un destin jaloux l'enlève au milieu de ses brillans succès. Protestant contre l'usurpation des enfans d'Abbas, la postérité d'Ali fait, à la Mecque, une nouvelle tentative pour s'emparer du khalifat. L'entreprise échoue; un grand nombre de descendans d'Ali y périssent, mais la dynastie des Edrisites naît en quelque sorte de leur défaite (1). L'an 199, l'Alide Ibn-Tababab s'insurge à Koufah. Il excite la jalousie d'un de ses lieutenans qui le tue pour lui substituer un autre Alide en bas âge; mais Ibrahim Mousa, de la même maison, se saisit du pouvoir; il a de grands succès, et s'acquiert le surnom de bourreau par les cruautés et les brigandages qu'il exerce.

---

(1) C'est Edris Abou'l Hassan de Fez.

Tout d'un coup la scène change. Le khalyfe Mamoun arbore les couleurs des Alides, et soulage leur destinée. Ils se tiennent tranquilles sous Motassem et sous Watek. Môtawakel commence la persécution sans autre motif qu'une capricieuse aversion pour Ali, aversion d'une âme basse, humiliée de la renommée ou de l'ascendant d'une haute vertu. Non content de tourmenter les personnes qui révèrent la mémoire du gendre de Mohammed, de démolir le tombeau de Housain et d'interdire, sous des peines graves, d'approcher de ce lieu de dévotion; il veut qu'on insulte à la mémoire du plus illustre des khalyfes. Des poètes sont salariés pour jeter du ridicule sur Ali et ses fils, Hassan et Housain.

Môtawakel entretenait un bouffon qui, l'égayant quand il se mettait à boire, ne lui faisait jamais plus d'effet que lorsqu'il dansait, la tête rase et découverte, portant un coussin sous sa robe pour imiter le défaut de chevelure et la corpulence d'Ali. Un jour, témoin de ce scandale, Montaser représente à son père l'indignité de permettre à un misérable d'attaquer la mémoire d'un grand homme, leur parent. Le khalyfe s'emportant de cette remontrance, menace son fils de l'exclure de la succession, en même tems qu'il le livre à la risée de ses convives. Cette scène devint la cause immédiate de la ruine d'un méchant prince. Les catastrophes qui suivirent son règne furent de nature à ranimer les espérances des Alides; une chance favorable pouvait enfin arriver pour eux.

L'an 251, l'Alide Hasan s'établit dans le Mazande-

ran et commence une dynastie qui paraît subsister pendant cinquante-quatre ans. Dans le même tems un autre Alide s'insurge à Médine. Il est question aussi d'un faux Alide qui excite de grands troubles dans plusieurs provinces. La plus violente secousse que le gouvernement reçut à cette époque, fut celle que lui communiqua l'Alide Abou'l Housain, mais qui, à la tête de forces immenses eut le malheur de périr dans une des premières rencontres.

L'an 296 vit naître en Afrique la dynastie des Fathimites. Zeyadet-allah le 3ᵉ de la dynastie des Aglabites, avait par ses forfaits révolté tous les esprits. Deux Chiites mettent cette disposition à profit pour recommander au peuple un rejeton d'Ali et de Fathime, confié à leur garde. Ce prince est accepté. Il règne sous le nom de Mahdi.

Abou Abd'l-allah et Abou Abbas, les auteurs de la fortune de Mahdi, ceux-là mêmes qui l'avaient tiré de l'obscurité d'un cachot pour l'élever sur le trône, éprouvèrent l'ingratitude réservée à tous les promoteurs des rois. Quand on dispose d'un empire et qu'on se donne un maître, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de se mêler en silence au sort commun des esclaves qu'on a faits.

Nos deux Chiites ne connurent pas cette vérité, ou ils l'apprirent trop tard. Mahdi eut envie de gouverner seul ; il les éloigna des affaires ; mais ayant une fois goûté des délices du pouvoir suprême, dit le prince Abou'lféda, ils s'en virent sevrés avec peine. S'en plaindre et répandre qu'on s'est trompé, que Mahdi

n'est pas un véritable Alide, voilà la triste vengeance qui leur reste. Pour qu'ils n'eussent plus à se plaindre Mahdi les fit assassiner (1). Tels étaient les Alides. Avant de les voir sur le trône on les en jugea plus dignes que tous les autres ; une fois qu'ils régnèrent leur conduite ne fut pas meilleure que celle de tous les autres tyrans.

Les Zindjes.

Depuis le troisième siècle de l'hégire, l'histoire des faux prophètes se lie étroitement à celle des Alides. Les Zindjes étaient un peuple étranger à l'empire des khalyfes. D'après le géographe Bakouy, *Belad al Zindj*, le pays des Zendjes désigne le Zanguebar, et c'est aussi l'avis d'Herbelot. Mais il paraît impossible que les Zindjes dont il s'agit ici, soient venus de l'Afrique. On ne transporte pas ainsi par les airs des armées de deux cents mille hommes et davantage. C'est avec des forces pareilles qu'ils paraissent dans le Mawara'lnahar et ailleurs. Ibn Khaldoun nous donne une idée plus juste quand il dit que les noirs des côtes d'Afrique s'appellent حبشي ceux de la côte d'Asie, s'appellent زنجي Les Zendjes appartenaient évi-

(1) D'Aronsel (*Discours politique sur Tacite*, par le sieur de la Mothe Iosseval d'Aronsel, p. 369) excuse Tibère d'avoir fait mourir Vitia, la mère de Fufius pour avoir pleuré la mort de son fils; car, dit-il, il était plus doux à cette pauvre dame de mourir que de vivre sans pleurer son fils, et plus honnête à Tibère de lui ôter la vie que de lui ôter la liberté de remplir les devoirs d'une bonne mère. L'auteur est encore plus plaisant, pag. 354.

demment à la côte occidentale de l'Inde, d'où quelques-uns de leurs débris ont pénétré en Europe sous le nom de Zingani. Les Zendjes exercent de grands ravages dans l'Orient musulman l'an 255, de l'hég. Deux années après, ils sont en possession d'un côté de Kaboul, de Balkh et d'Abad ; de l'autre de Dhofar, d'Ehwaz, et de Basra. Un imposteur qui passe pour avoir été le poète de cour et le parasite de Montaser, et qui se donne pour un descendant d'Ali prolonge leurs fureurs jusqu'en 270 où il est est tué.

Ismaélites.

Des débris de sa bande se forme la secte des Ismaélites qui prétendent rétablir le sang de Mohammed dans ses droits. Ils commirent envers les Sunnites tous les excès les plus horribles et ils n'étaient, dit Abou'lféda, ni Musulmans, ni Chrétiens, mais des brigands.

Karmathes.

De tous les fanatiques qui se sont montré plus ou moins les partisans d'Ali, les Karmathes ont eu la plus longue et la plus forte existence. Cette secte a contribué essentiellement à la dissolution définitive de l'autorité politique des khalyfes. On a dit que la doctrine des Karmathes valait mieux que leurs actions, et qu'elle se rapprochait beaucoup du christianisme. Ils réduisirent le jeûne à deux jours pour toute l'année, admirent l'usage du vin, et rejetèrent tout-à-fait cette loi mosaïque, adoptée par Mohammed, qui défend de

manger de telle ou telle viande, mais ils joignirent à la plus grande simplicité de dogmes, un fanatisme qui n'eut jamais rien de pareil. Un jour, pour donner une idée du dévouement de ses troupes, leur chef choisit trois individus et leur ordonne à l'un de se jeter du haut d'une tour, à l'autre de se noyer dans l'Euphrate, au troisième de se plonger un poignard dans le cœur. Il est obéi à l'instant. Les commencemens de cette secte d'où descendent les Ouahabis, ressemblent à tout ce qu'on a vu réussir dans ce genre.

Vers la fin du règne de Motaded, on voit un pauvre homme parcourir les villages des environs de Koufah. Il affiche le jeûne et le rigorisme, tricote des feuilles de palmier, et se nourrit du travail de ses mains. Quoiqu'il ne recherche personne, on le trouve assez communicatif dès qu'on engage la conversation. A l'entendre Dieu lui a enjoint de faire cinquante prières par jour, de rappeler les hommes dans le chemin du salut, et de leur indiquer un imam de la famille du prophète que Dieu bénisse. Il ne tarde pas d'avoir un auditoire et des amis parmi le peuple, que l'ignorance et la misère rendent toujours crédule. Satisfait de ce succès, il s'éloigne laissant douze affidés continuer son ouvrage. Sa réputation augmente. Au bout de quelques semaines il reparaît dans le district de Sowad. Les personnes qui le fréquentent sont obligées de le traiter d'Altesse. Dans un hameau, il est reconnu prince à un écu par tête de sujet, contribution que cet aventurier lève de plein droit, ce me semble, puisqu'en fait d'apostolat et de souveraineté on est nanti

d'un bon titre dès qu'on sait en faire valoir un comme légitime ou authentique. Il avait très-bien choisi le théâtre de ses exploits. De tems immémorial, la Chaldée a été le sol nourricier des prophètes. On voit les habitans du Sowad quitter leurs travaux pour entendre ses sermons et assister à ses prières. Un magistrat de cette contrée s'apercevant du désordre, fait arrêter le jongleur qui en est la cause. On l'enferme dans un lieu sûr de la maison de ce magistrat, qui ne fait pas un secret du sort qu'il lui destine le lendemain (1). Mais ce soir là Haidam oublie une des lois de Mohammed, et s'assoupit dans les vapeurs du vin. La jeune Musulmane qui partage le lit de Haidam éprouve de la pitié pour la victime désignée. Elle dérobe la clef du cachot, déposée sous l'oreiller de son mari, se lève, donne la liberté au prisonnier, referme la porte du cachot et remet la clef où elle l'avait prise. Le lendemain personne ne pouvant expliquer l'évasion du prétendu prophète, le bruit se répand et s'accrédite qu'il a été enlevé par une main d'en haut. Quelque tems après on le rencontre dans le voisinage du Sowad. Tout le monde s'empresse de lui demander comment il a pu échapper des fers. Il répond d'un air mystérieux : « C'est tout simple, il n'est pas au pouvoir des hommes de me nuire. » La considération de l'imposteur s'accroît par l'événement qui avait failli lui être funeste. Cependant ne se voyant pas en sûreté, il se retire en Syrie

(1) Abulf., tom. IV, pag. 19. Hist. orient., p. 575—79.

avec l'argent qu'il a ramassé; et l'on n'a jamais connu le reste de son histoire. Cet homme, selon quelques-uns, s'appelait Karmath, mais cela n'est pas bien certain puisque, selon d'autres, ce n'est qu'un surnom qui lui a été donné à cause de ses yeux bordés de rouge.

Sa secte se répandit dans l'Arabie centrale, et y prit un développement si rapide que déjà, l'an 286 de l'hég., une armée de Karmathes ravage l'Irak et la Syrie, défait dans plusieurs batailles les généraux du khalyfe et met le siége devant Damas. Yahia, le chef des insurgés est tué. Son frère Housain lui succède, âgé seulement de 22 ans; il prend Hems (Emèse), fait de tous côtés des excursions sanglantes, égorge une grande partie des habitans de Baalbek, et couvre toute la Syrie de sang et de cadavres.

L'an 290 de l'hég., Mouktafi-billah envoie une armée formidable contre les Karmathes, elle est taillée en pièces. Alaz, le général du khalyfe se réfugie avec le reste de ses forces à Halep où il se maintient avec peine. Le khalyfe marche en personne. Une armée succède à l'autre. Les Karmathes sont partout victorieux. Cependant vers la fin de l'an 291 les troupes de Mouktafi leur font éprouver une défaite. Ils s'en vengent à l'instant en faisant un terrible carnage d'une des armées impériales qui, en les poursuivant, s'avance trop avant dans le désert. L'an 292 Zakrounas, un de leurs chefs, détruit toute la caravane des pélérins de la Mecque. Ce sacrilége réveille l'indignation de l'empereur des croyans. Ses généraux remportent une victoire complète, Zakrounas est pris, il meurt de

ses blessures, son cadavre est traîné à Bagdad couvert de plumes, précédant le cortége des femmes et des captifs qu'on égorge après les avoir donné en spectacle.

L'an 301 Abou Saïd relève la fortune des Karmathes. Il est tué par un de ses ministres. Saïd lui succède, mais c'est sous Abou Taher que la secte des Karmathes parvient à son plus haut période de triomphe et de puissance. Ce prince commence sa carrière l'an 311. Quoique son père eût ordonné que le gouvernement restât sans partage au fils aîné jusqu'à ce que le plus jeune fût majeur, celui-ci s'empara des rênes du gouvernement âgé de dix-sept ans. Il sut, dit Abou'lféda, juger des pensées les plus secrètes par un simple coup-d'œil sur la physionomie, et il donna de très-bonne heure une opinion si haute de son génie qu'on le crut inspiré.

Ayant rassemblé ses forces, il marche sur Basra à la tête de 107,000 fanatiques, surprend cette ville où il reste 17 jours, saccageant le pays, brûlant les mosquées, pillant et ramassant tout ce qu'on put emporter. L'an 312 il attaque la caravane des pélerins, tue ou abandonne aux tourmens du désert ceux qu'il ne daigne pas tuer. L'émir de la caravane seul est sauvé. Après l'avoir gardé prisonnier pendant quelques mois, il le renvoie à Bagdad en adressant en même temps une ambassade au khalyfe pour demander l'investiture de l'Ahwaz. Le khalyfe tout en refusant cette demande honore l'envoyé et le comble de présens. L'an 313 les Karmathes détruisent Koufah. L'année d'après l'Irak est envahi de nouveau, l'armée

de Moktadir est mise en déroute, et Abou Taher étend ses ravages tout le long de l'Euphrate. Les villes d'Anbar et de Hit sont rançonnées. Bagdad tremble. Il lève des contributions à Karkisia et finit par établir sa résidence à Hiyar où il construit un magnifique palais. Son empire s'agrandit chaque année, et le nombre de ses partisans augmente. L'an 317 il s'empare de la Mecque, son cheval profane la Kaaba et le Puits sacré. Les Karmathes emportent la pierre noire qui n'est restituée que douze ans après, où, à la mort d'Abou Taher, son empire tomba en dissolution.

Recherches sur la religion de Fo, professée par les bonzes Ho-chang de la Chine, par DESHAUTERAYES.

(Suite.)

CHAPITRE VIII.

Opinion de la secte des philosophes chinois, des Bonzes Tao-sséé *et* Ho-chang, *sur les régénérations et reproductions des mondes.*

LES Chinois ignorent ce que c'est que création ils la mettent au rang des choses impossibles. Ils croient donc que les mondes roulent dans un cercle de reproductions nouvelles, par une révolution fatale, nécessaire et éternelle, tant par rapport au tems passé qu'au tems à venir. Ils ont trois façons de compter ces reproductions des mondes.

La première leur a été apportée des Indes avec

l'ancienne religion des Brames; et elle est suivie par les bonzes *Ho-chang* qui professent cette religion. La période entière de ce genre est d'un milliard trois cent quarante-quatre millions d'années. Elle se divise en quatre autres périodes égales par rapport aux quatre états où passent les mondes. Pendant la première, les mondes sortent du chaos et se forment peu-à-peu. Durant la deuxième, ils subsistent dans leur entier. Dans la troisième, ils retombent par degrés dans le chaos. Et pendant la quatrième, ils demeurent dans le chaos. Après quoi, ils en ressortent et sont reproduits comme auparavant; mais nous en parlerons bientôt plus amplement.

La deuxième manière de compter, est celle des philosophes chinois, sectateurs de Confucius, qui bornent la période de la reproduction des mondes à cent-vingt-neuf mille six cents ans. Invention peu ancienne (de la fin du XI[e] siècle), et regardée par eux comme un jeu d'esprit. Leur petite période est un cycle de 60 ans. Ces philosophes ont formé leur méthode sur celle des bonzes *Ho-chang*.

La troisième manière est celle des bonzes *Tao ssé* ou des *maîtres de la loi*. Leur petite période est de cent-quatre-vingts ans. La moyenne est de neuf mille neuf cent; et la grande est de.................; ces bonzes *Tao ssé* dont *Lao kiun* est l'instituteur, n'ont fait que copier les bonzes *Ho-chang*. Ils ont seulement changés le nombre des années des périodes pour se rendre propre leur manière de compter ces révolutions; renchérissant même

sur les bonzes *Ho-chang*, puisqu'il établissent une période de reproductions, d'un quatrillion cent trillions d'années, multipliés par quatre. Mais laissant à part ces deux dernières manières de compter les reproductions des mondes comme étrangères à notre sujet, voyons en détail celle des bonzes *Ho-chang*, sectateurs de la religion que nous décrivons.

Les régénérations ou reproductions des mondes sont innombrables et perpétuelles; mais elles roulent sans cesse sous les trois noms suivans. 1° Celle *de la sévérité* ou *de la gravité*. 2° Celle *de la sagesse*. 3° Celle *des constellations*. Après quoi, recommence celle de la sévérité et ainsi de suite. La première est déjà passée; la deuxième est celle qui court, et la troisième est celle qui est à venir.

Le cours de chaque régénération est formée de quatre grandes périodes. 1° Celle de la formation ou production des mondes. 2° Celle de leur existence ou consistance. 3° Celle de leur destruction, et 4°, celle du chaos ou du vide. Ainsi, après que les mondes se sont formés pendant la première période, ils restent dans cet état pendant la deuxième. Ensuite ils se détruisent peu-à-peu pendant la troisième, et restent détruits pendant la quatrième.

Chacune de ces quatre grandes périodes est formée de vingt périodes moyennes, et chacune des vingt périodes moyennes est composée de deux petites périodes égales. Ce qui fait quarante petites périodes. Ces petites périodes sont chacune de huit millions quatre cent

mille années. Ainsi les périodes moyennes, formées chacune de deux petites, sont de seize millions huit cent mille ans, et chacune des grandes périodes, formées de vingt périodes moyennes, est de trois cent-trente-six millions ; et enfin le cours de chaque régénération des mondes, composé de quatre grandes périodes, est d'un milliard trois cent-quarante-quatre millions d'ans.

Les quarante petites périodes, dont est formé la grande période de l'existence des mondes, sont nommées périodes de l'accroissement et du décroissement de l'âge, parce que pendant la durée d'une de ces périodes, qui comme nous avons dit, est de huit millions quatre cent mille ans, l'âge des hommes ne cesse de croître en certaine proportion et en même tems leur taille et tout ce dont ils ont besoin; et que pendant la période suivante, l'âge des hommes et le reste décroît en même proportion; ainsi l'âge des hommes, leur taille et les choses usuelles, croissent et décroissent alternativement d'une période à l'autre.

Pendant les périodes du décroissement, l'âge des hommes parvient à la fin à n'être que de dix ans. Leur stature à n'avoir qu'un pied de haut, et leur grosseur, à pouvoir être embrassée d'une main; et à l'égard des choses usuelles, le riz le plus maigre et l'ivraie sont les meilleurs mets qui s'y trouvent. Les vêtemens de laine et de poil sont ce qu'il y a de plus beau. Le fer seul tient la place de tous les métaux et de tout ce qui sert à l'ornement. Les cinq mets délicats, savoir, le beurre, le miel, le sucre, l'huile et le sel, sont sans aucune saveur. Alors les hommes

dégoutés d'un si grand décroissement en toutes choses, font tout ce qu'ils peuvent pour le faire cesser. Ils détestent leurs mauvaises mœurs qui en sont la cause, ils mettent en pratique les moyens propres à parvenir à l'accroissement de l'âge; leur bonne volonté fait cesser aussitôt la diminution des choses usuelles, et la période de l'accroissement commençant, l'âge et en même tems la taille, les forces, la félicité, la joie et et le contentement d'esprit augmentent en eux peu-à-peu, ainsi leur âge croît insensiblement pendant les périodes de l'accroissement, jusqu'à parvenir à la durée de quatre-vingt-quatre mille ans, et leur taille à quatre-vingt-quatre pieds de haut. C'est de cette manière que l'âge croît et décroît vingt fois successivement pendant les quarante périodes alternatives de l'accroissement et du décroissement; et ces quarante petites périodes, qui, comme nous avons vu, composent vingt périodes moyennes, étant révolues, la grande période de l'existence du monde est achevée. A cette période, qui, comme il a été dit, est précédée de celle de la formation du monde, succède celle de la destruction, qui est suivie de celle du vide. Et ces quatre grandes périodes étant révolues la durée entière d'une régénération du monde est terminée.

Cela posé, voyons comment se font les reproductions et les destructions des mondes. Mais pour traiter ce sujet d'une manière intelligible et méthodique, il est nécessaire de suivre l'ordre de destruction, plutôt que celui de génération. C'est-à-dire, de parvenir, par la destruction, à la génération, et non

pas par celle-ci à celle-là, parceque les bonzes n'admettent point de création, mais seulement des productions renouvelées. C'est dans la destruction des mondes que se trouve la matière de leur reproduction et le principe de leur formation, et que d'ailleurs, ce que nous avons à dire de la retraite des êtres animés pendant que les mondes se détruisent, et de leur retour quand les mondes sont reproduits, demande absolument que l'on suive cet ordre, comme la lecture suivante le donnera aisément à connaître.

La destruction des mondes se fait ou par le feu, ou par l'eau, ou par le vent; c'est ce qu'on appelle les trois grandes calamités. Elles suivent l'ordre des trois régénérations éternellement successives. Dans la première régénération, qui est celle *de la sévérité*, la destruction se fait par la calamité du feu. Dans la deuxième, appelée *de la sagesse*, la destruction se fait par la calamité de l'eau. Dans la troisième, nommée des *constellations*, la destruction se fait par la calamité du vent, et ainsi de suite en recommençant selon l'ordre perpétuel des trois générations et des trois calamités.

Quand c'est au feu à consumer les mondes, cette calamité ne s'étend que jusqu'aux cieux de la seconde contemplation, où nous avons vu ci-devant que l'on vivait le tems de deux régénérations et qui, parconséquent, ne sauraient être détruits à la fin de la première.

Quand c'est à l'eau à ravager les mondes, cette

calamité s'étend jusqu'aux cieux de la troisième contemplation, où nous avons vu que l'on vivait le cours de trois générations, et qui, conséquemment, ne peuvent être détruits à la fin de la deuxième. Enfin quand c'est au vent à renverser les mondes, cette calamité s'étend jusqu'aux cieux de la quatrième contemplation, où nous avons vu que l'on vivait l'espace de quatre régénérations, et qui, par conséquent, ne sauraient être détruits à la fin de la troisième. Ainsi les cieux qui dans la première régénération ont échappé à la calamité du feu, n'échappent pas, dans la deuxième, à celle de l'eau; et ceux qui dans la deuxième ont échappé à la calamité de l'eau, n'échappent point, dans la troisième, à la calamite du vent. Mais les cieux supérieurs à ceux là, comme étant plus purs, ne souffrent aucune atteinte de ces trois grandes calamités. Ainsi donc, les cieux de la première contemplation souffrent les trois calamités du feu, de l'eau et du vent. Ceux de la deuxième en souffrent deux; celles de l'eau et du vent. Et ceux de la troisième n'en souffrent qu'une, qui est celle du vent.

Voyons maintenant tout de suite la destruction et la reproduction des mondes; et premièrement, supposons que ce soit à la calamité du feu à opérer cette destruction; d'abord que la période de la destruction sera commencée, le feu agité par un grand vent, consumera peu-à-peu les terres, le mont *Sioumi* et les cieux, jusqu'à ceux de la deuxième contemplation, où il ne pénétrera pas; cette destruction, qui restera très-long-tems à se faire, étant achevée avec la pé-

riode du même nom, il s'élevera (c'est ici la période du vide) de grands nuages qui répandront de tous côtés une pluie si abondante et de si longue durée, que les eaux parviendront enfin à remplir tout l'espace que le feu avait consumé; de sorte que tout sera plein d'eau ou ne sera qu'eau.

Quand les pluies auront cessé (c'est le commencement de la période de la production) et que les eaux commenceront à diminuer, ce qui ne sera qu'après un très long tems, un grand vent les soulevera et les reduira en flots écumeux. L'écume de ces flots s'attachant ensemble, s'épaissira et fera un corps composé des sept choses précieuses dont se formeront les palais des cieux de la pureté ou de la première contemplation. Et les eaux continuant toujours à décroître et à se résoudre en écume moins précieuse, les cieux inférieurs ou du monde des cupidités se formeront aussi; ensuite par ordre de décroissement, le mont *Soumé* puis les autres montagnes, ensuite les terres, et enfin l'eau restant dans les endroits les plus bas et les plus creux formera les mers : c'est ainsi qu'au moyen des eaux qui vont toujours en décroissant; et en descendant des régions supérieures aux inférieures, les cieux et les terres se reproduisent comme auparavant.

Quand c'est à la calamité de l'eau à faire la destruction des mondes, l'eau emploie toute sa furie à ravager peu-à-peu et par ordre, les terres et les cieux, jusqu'à ceux de la troisième contemplation où elle ne pénètre pas. Cette destruction achevée, la repro-

duction des mondes se fait peu-à-peu par le moyen de l'eau comme nous venons de dire.

Quand c'est à la calamité du vent à opérer cette destruction, un vent très-impétueux et de longue durée renverse peu-à-peu toutes choses. Les terres s'entrechoquent et se réduisent en poussière, les eaux sèchent et se dissipent par la force du vent; le mont *Sioumi* s'écroule. Les cieux se brisent par leur choc mutuel. Ensuite de cette destruction, qui ne passe pas les cieux de la quatrième contemplation, il s'élève des nuages épais qui produisent une pluie si abondante que tout l'espace détruit se trouve plein d'eau, après quoi s'élève un vent qui les réduit en écume, de laquelle, ainsi que nous avons déjà dit, tout se reproduit comme auparavant.

Ainsi le feu, l'eau et le vent sont les trois grandes calamités qui détruisent les mondes; et l'eau seule est le principe de leur reproduction. Ce qui mérite d'être bien remarqué tant par rapport aux Indiens d'aujourd'hui qui suivent le même système, que par rapport aux anciens Égyptiens (1) et à quelques philosophes Grecs qui eurent la même opinion.

Nous avons dit que les régénérations des mondes

---

(1) Les Égyptiens croyaient qu'après une révolution de 36,525 ans tous les astres se rencontraient au même point, et qu'alors le monde se renouvelait ou par un déluge, ou par un incendie universel. Ils croyaient que le monde avait été renouvelé plusieurs fois de cette sorte, et ce sentiment était commun même parmi les Grecs, mais ils n'étaient pas d'accord sur le nombre des années que devait comprendre cette grande révolution.

roulent perpétuellement sous ces trois noms : 1° de la sévérité, 2° de la sagesse, 3° des constellations. Que celle de la sévérité est passée ; que celle qui court est celle de la sagesse, et qu'elle sera suivie de celle des constellations. Nous avons vu aussi que les trois grandes calamités du feu, de l'eau et du vent suivaient le même ordre des régénérations. D'où il suit que la régénération précédente où celle de la sévérité a été détruite par la calamité du feu, et que celle qui court a été formée sur ses débris.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 *Mars* 1826.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. Berthe, géographe.

Léandre Van Ess, docteur en théologie, à Darmstadt.

De Foesch, d'Amsterdam.

~~Le docteur Foote.~~

Le baron de Mortemart-Boisse, chevalier de plusieurs ordres.

Henry-Joseph Wetzer, docteur en théologie, d'Anzefahr, près Marbourg.

M. Abel Rémusat expose que depuis la publication de la grammaire japonaise du P. Rodriguez, M. G. de Hum-

boldt lui a adressé un parallèle de cette grammaire avec celle du P. Oyanguren, imprimée à Mexico, et lui a même communiqué un exemplaire de ce dernier ouvrage qu'il possède. Il annonce que M. Landresse a tiré de cette grammaire très-rare quelques additions propres à former une appendice de trois feuilles au plus, à la grammaire de Rodriguez, et propose au conseil de les faire imprimer à ses frais. —Cette proposition est adoptée.

Le même membre fait un rapport verbal dont il avait été chargé dans la dernière séance, sur un planisphère céleste chinois, envoyé par M. César Moreau.

M. Stanislas Julien présente le manuscrit complet de sa traduction de Meng-tseu.

M. le président invite MM. les membres à faire passer au secrétaire les notes sur les objets dont ils auront connaissance et qui leur sembleront propres à trouver place dans le rapport annuel.

M. Michel Berr annonce la formation d'une société d'hébraïsans à Amsterdam.

M. Coquebert de Montbret continue à communiquer ses extraits d'Ibn-Khaldoun.

M. Schulz communique un fragment de sa réponse à la défense de la poésie orientale.

M. Morénas lit des fragmens sur la langue et la littérature Hindoustani.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron de Sacy, *Chrestomathie arabe*, seconde édition, tome I, in-8°, Paris 1826.—Par M. Abel Rémusat, *Mélanges asiatiques*, tome II, in-8°, Paris 1826. — Par la société philosophique de Philadelphie, le tome second de ses *Transactions*, 1 vol. in-4°, 1825. — Par M. Audiffret,

Notice sur Tamerlan (Extrait de la Biographie universelle) —Par M. Agoub, le troisième chapitre de son *Analyse raisonnée du grand ouvrage sur l'Égypte*. — Par la Société biblique de Paris, le N° 43 de son *Bulletin mensuel*.

Annonce d'un Vocabulaire français-turc, par M. Rhasis.

On a depuis long-tems reconnu la nécessité d'avoir un Dictionnaire françois-turc-arabe et persan. L'*Onomasticon* de Méninsky, devenu très-rare, a l'inconvénient de commencer par le latin, langue peu familière à la plûpart de nos jeunes traducteurs. Chaque mot y est rendu par une foule de synonymes turcs, persans ou arabes, sans indiquer l'expression adoptée par l'usage, et l'on est très-souvent embarrassé pour le choix, si un long exercice ne nous a pas appris à distinguer le mot propre du premier coup-d'œil. Toutes ces considérations ne doivent pas avoir échappé aux savans orientalistes qui, peut-être, méditent déjà la publication d'un Dictionnaire français-turc-arabe et persan; il serait même à désirer que plusieurs d'entr'eux pussent se réunir pour se communiquer leurs recherches, et donner ainsi à un pareil ouvrage la perfection requise. Sans avoir la prétention d'entrer en lice avec les littérateurs distingués qui peuvent avoir été entraînés dans une entreprise aussi épineuse, et n'ayant en vue que de faciliter le travail aux jeunes traducteurs privés de tout secours, je me suis décidé à entreprendre le *Vocabulaire français-turc*, et à payer ainsi un faible tribut aux muses orientales.

Le titre de *Vocabulaire* indique déjà qu'on ne doit pas s'attendre à un ouvrage aussi complet qu'un dictionnaire; il contient cependant plus de douze mille articles, enrichis de plusieurs exemples, et je puis avancer, avec certitude,

qu'il n'a été omis aucun mot, du nombre de ceux qui sont indispensables aux interprètes et aux drogmans des cours chrétiennes dans les différentes parties de l'empire turc. Un long séjour dans le pays qui m'a vu naître, et les différens travaux dont j'ai été successivement chargé, en qualité d'interprète, m'ont procuré les moyens de recueillir plusieurs mots, et de les placer dans leur acception véritable; je suis, d'ailleurs, prêt à recevoir, avec gratitude, toute observation quelconque que les savans orientalistes me feront pour l'utilité de la chose et avec la bienveillance qui caractérise la profession honorable des lettres. Je me félicite d'avance d'avoir à profiter de leurs remarques judicieuses, qui seront, en même tems, d'un grand prix pour tous ceux qui, après moi, voudront parcourir la même carrière. J'aurai, au moins le mérite d'avoir donné l'éveil, et provoqué le desir de faire mieux, en exploitant, pour ainsi dire, une mine tout-à-fait nouvelle, et qui ne demande que des mains laborieuses pour la faire valoir.

Après avoir exposé les motifs qui m'ont engagé à composer ce Vocabulaire, il me reste à parler du plan de l'ouvrage. Au commencement de chaque article se trouve le mot français, rendu par son équivalent en turc, soit que cette expression appartienne proprement à cette dernière langue, soit qu'on l'emprunte de l'arabe ou du persan; en cela, je me suis conformé à l'usage qui est le guide le plus sûr; viennent ensuite les autres expressions reçues dans le langage habituel avec des exemples. Tous les mots, ainsi que les exemples, sont écrits d'abord en caractères arabes, et leur prononciation est ensuite rendue par des lettres françaises; j'ai tâché de me rapprocher de la prononciation des naturels du pays, en adoptant un système d'orthographe qui rende, autant que possible, les sons de la langue turque.

Je finirai par dire que l'ouvrage entier est écrit de ma

main, et que j'y ai mis, en conséquence, l'attention requise pour mériter les suffrages des hommes de lettres, et pour rendre ce premier essai de mes travaux digne de l'accueil favorable du public. Ce sera, d'ailleurs, un motif d'encouragement pour les autres productions de ce genre que je me propose d'offrir aux jeunes orientalistes qui, se sentant assez de courage pour lutter contre les difficultés que présente l'étude, parfois aride, des langues de l'Orient, ne craindront pas de s'y vouer par la suite.

Ce Vocabulaire, formant un volume grand in-4°, de plus de 800 pages, sera imprimé sur papier fin à St.-Péterabourg, et le prix en est fixé à quarante roubles pour les souscripteurs, et cinquante pour les autres.

N. B. L'auteur de ce Vocabulaire est M. *Rhasis*, interprète des langues orientales auprès de S. Exc. M. le comte de Woronzow, gouverneur-général de la Nouvelle-Russie.

On souscrit : à St.-Pétersbourg, chez M. *St.-Florent*, libraire de la cour, et chez M. *Meyer*, libraire de l'académie des sciences; à Moscou et à Odessa, chez les frères *Bouba*, négocians.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Chrestomathie arabe, ou Extraits de divers écrivains arabes; tant en prose qu'en vers, avec une traduction française et des notes, 2e édit. corrigée et augmentée par M. le baron Silvestre de Sacy. Tom. 1, in-8°, 1826. Imp. Roy.

Mélanges asiatiques, ou Choix de Morceaux de Critique, et de Mémoires relatifs aux Religions, aux Sciences, aux Coutumes, à l'Histoire et à la Géographie des nations orientales; par M. *Abel-Rémusat*. Paris, 1826, 2 vol. in-8°, pap. fin satiné, 14 fr. (1).

---

(1) Ces deux ouvrages se trouvent à la librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, imp.-lib. et memb. de la Société Asiatique, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu n° 67, vis-à-vis la bibliothèque du Roi.

JOURNAL ASIATIQUE.

CONTE ARABE.

Histoire du cady Mohammed ben Mocatil et de ce qui lui arriva de la part d'un voleur qui le vainquit et lui prit ses habits.

On rapporte qu'au tems de Haroun-al-raschid il y avait un cady nommé Mohammed ben Mocatil, ayant autant de savoir que de littérature, également versé dans la jurisprudence civile et religieuse, et connaissant très-bien les règles de la justice. Une nuit, qu'étendu sur son lit, il feuilletait ses livres, ses yeux tombèrent sur un passage rapportant ce dire du prophète, « Que la prière est aussi méritoire à la ville qu'à la campagne. » Le cady se dit alors à lui-même : Il faut cette nuit que je monte sur ma mule et que j'aille faire ma prière à mon jardin. Or, ce jardin était éloigné d'une lieue : le cady se leva donc à l'instant ; il s'habilla, monta sur sa mule et partit. Mais il était à peine à moitié chemin, et voici qu'un voleur lui dit, en criant, de s'arrêter. Il s'arrêta en effet, effrayé des cris de ce brigand, auquel il dit : Quoi, tu oses t'en prendre à moi, qui suis cady des Musulmans ! Le voleur lui répondit : Et toi, n'as-tu donc pas peur de moi, qui suis

voleur des Musulmans? Mais, quelle merveille, cady, que seul, revêtu de ces pompeux habits, et monté sur une aussi belle mule, tu sortes et te mettes en route sans être accompagné de personne! C'est un effet de ton peu de bon sens et de ton extrême ignorance des affaires. En vérité, dit le cady, je croyais que l'aurore approchait. C'est encore, reprit le voleur, quelque chose d'étonnant, que toi, cady, tu ne saches compter le tems ni par les heures, ni par les étoiles, ni par les signes du zodiaque, ni par les stations de la lune, ni par les minutes, enfin, que tu n'ayes pas la connaissance des astres. Malheur à toi, brigand, s'écria le cady; ignores-tu donc ce dire du prophète, «Que quiconque croit aux astres, est un infidèle?» Le voleur lui répondit: Le prophète a sans doute dit vrai; mais toi, cady, tu t'autorises d'un dire du prophète, tandis que tu omets ce que Dieu a dit dans son incomparable livre: «Nous avons établi dans les cieux les signes du zodiaque, et nous les avons ornés pour briller aux yeux de ceux qui les regardent.» Il est dit dans un autre verset: «Et des signes et ils croient aux Pléiades.» Il est dit encore dans un autre verset: «Et c'est lui qui a établi les astres pour vous servir de guides dans les ténèbres de la terre et de la mer.» Il est enfin d'autres versets qui se rapportent à la connaissance de cette science, et toi qui te qualifies cady des Musulmans, tu ne connais pas les heures de la prière. Tais-toi, ignorant; n'essaie pas, ayant si peu de savoir, de discuter davantage avec moi, et sans te livrer plus long-tems à tout ce verbiage, quitte tes habits, descends de dessus ta mule, et donne-les moi, car je suis pressé. Le

cady demeura stupéfait en entendant le voleur s'exprimer avec autant d'éloquence et de facilité ; puis il lui dit : Par Dieu, dis-moi à quelle heure de cette nuit nous nous sommes rencontrés? Cette heure, répondit le voleur, est celle à laquelle la lune est dans le scorpion, et l'étoile de Jupiter dans la planète de Mars. C'est une heure qui ne convient qu'aux voleurs : ainsi, seigneur cady, si tu veux voler, tu n'en peux pas choisir une plus favorable ; mais si tu veux voyager, ne te mets en route qu'après la troisième heure du jour, et attends ; pour aller à ton jardin, que le soleil soit levé. Le cady ne put s'empêcher de rire, et il dit : Par Dieu, je ne suis sorti à cette heure, qu'en conséquence de ce dire du prophète, « Que la prière est aussi méritoire à la ville qu'à la campagne. » Bah ! répondit le voleur, tu prends un dire et tu laisses l'autre. Et quel est, reprit le cady, cet autre dire que je laisse? N'as-tu donc jamais su, répliqua le voleur, que le prophète a dit : « Cherchez un compagnon avant de vous mettre en route? » Or, si tu avais eu un compagnon avec toi, je ne me serais pas approché de toi et ne t'aurais point parlé. Mais parce que tu n'as tenu compte de cette noble recommandation, Dieu t'a fait tomber dans mes filets. Mais, abrégeons tous ces discours ; dépouille tes habits et descends de dessus ta mule, car voici le jour qui approche et je veux m'en aller. Le cady lui dit alors : As-tu quelque instruction? Oui, répondit le voleur. Eh bien ! reprit le cady, comment ne sais-tu pas le dire du prophète? Et quel est le dire du prophète? répliqua le voleur. Le cady

répondit : Le prophète a dit : « Le vrai croyant est celui dont les mains et la langue n'ont jamais nui à personne. » Le prophète a dit vrai, reprit le voleur; mais toi, cady, tu te prétends instruit, et tu n'as pas la moindre notion de quoi que ce soit. Comment cela? dit le cady. Le voleur lui répondit : Tu crois que ta prière sera méritoire, sans aumône, et Dieu a dit : « Priez et faites l'aumône ; » et le prophète a dit : « Celui qui prie et ne fait point l'aumône est comme un arbre sans fruit. » Or, toi, tu as de l'argent, et tu ne donnes rien : eh bien! moi, je veux te prendre tes habits et ta mule en place d'aumône. Tu es un avare; tu mourras et tu ressusciteras, et Dieu t'appellera à lui rendre compte de ta vie. Ne connais-tu donc pas le dire du Très-Haut? « Un jour viendra que nous scellerons leurs bouches, et leurs mains nous parleront, et leurs pieds rendront témoignage de ce qu'ils auront acquis. Ote tes habits, descends de dessus ta mule, et laisse là ton discours superflu, car je suis pressé. Le cady lui dit : Au nom de Dieu, ne me fais pas de mal ; car c'est Satan qui fait du mal aux Musulmans. Le voleur répondit : Si je suis Satan, toi tu es un infidèle... et le cady lui demandant quelle preuve il avait à donner de son infidélité, il répondit : Dieu a dit : « Ne vois-tu pas que nous avons envoyé les démons contre les infidèles pour les tourmenter? Le cady lui dit alors : Comment ne rougis-tu pas devant moi, qui suis cady des Musulmans? Et toi, reprit le voleur, comment ne rougis-tu pas devant moi, qui suis voleur des Musulmans. Malheur à toi, s'écria le cady, n'as-tu jamais

entendu citer ce dire du prophète? « La honte est un effet de la foi. » Oh! dit le voleur, que tu es admirable, cady également dépourvu de science et de jugement; ne sais-tu pas que la honte nuit aux moyens d'existence? Et toi, savant, tu ne rougis pas devant un savant comme toi? Le prophète a dit: « Les savans sont les héritiers des prophètes, et les gens de l'alcoran sont les gens de Dieu. Or moi je suis du nombre des gens de Dieu; car j'ai lu l'alcoran dans les sept variantes et dans les sept éditions. Dis-moi, lui demanda le cady, quelles sont ces sept éditions. Je veux bien te le dire, répondit le voleur, mais je ne t'en prendrai pas moins tes habits et ta mule. Or ces sept éditions sont celles de Hafi, d'Ibn Ketsyr, d'Abou Omar ben-elâla, d'Abou Aamir-esschafy, de Hamzah, et d'Elkésay. Le cady demeura stupéfait en voyant que ce voleur avait plus de savoir que qui que ce fût de ce tems-là, et il lui dit: Comment, tu connais tout cela, et tu ne connais pas la crainte de Dieu? Tu veux être injuste envers moi, et me prendre sans aucun droit, mes habits et ma mule? Cependant Dieu a dit: « La malédiction de Dieu est sur les êtres injustes; prends garde d'être du nombre des maudits. Le voleur lui répondit: Dieu a dit vrai. Mais dis-moi quel est celui de nous deux qui est injuste, est-ce toi ou moi? C'est assurément toi, répliqua le cady, et il ajouta: Crains Dieu et abjure tout sentiment de cupidité; car Dieu a dit: Oh! hommes, craignez votre Seigneur; il a dit encore: Craignez Dieu, et sachez que Dieu est avec ceux qui

le craignent. Dieu a dit vrai, reprit le voleur, mais il a dit dans un autre verset : « O ! hommes qui vous livrez à des désordres, ne désespérez point de la miséricorde de Dieu, car Dieu pardonne tous les péchés; parce qu'il est compatissant et miséricordieux; et moi je ne te laisserai pas aller sans t'avoir pris tes habits et ta mule, et ensuite je me repentirai et Dieu agréera mon repentir. Est-ce que tu ne connais pas ce dire du Très-Haut ? « C'est lui qui accueille le repentir de ses serviteurs, et qui leur pardonne leurs péchés. » Le prophète a dit aussi : « Celui qui se repent de ses péchés, est comme celui qui n'a jamais péché. » Mais voici le jour qui approche ; ainsi quitte tes habits, descends de dessus ta mule, et abrèges ton verbiage ; sinon je te tue. Mais toi, répliqua le cady, n'as-tu donc jamais lu ce commandement de Dieu ; celui qui de dessein prémédité tue un vrai-croyant, aura pour récompense le feu de l'enfer, et il y demeurera éternellement. En butte à la colère et à la malédiction de Dieu, il subira un cruel supplice. Le voleur lui répondit : Dieu a dit vrai ; mais dans un autre verset, il a dit : « Ceux qui se repentent et se convertissent après avoir été méchans, Dieu leur sera propice, car il est compatissant et miséricordieux. » Il a dit encore : « Ceux qui se convertissent, qui croient et font de bonnes œuvres, Dieu changera leurs mauvaises actions en bonnes actions, car il est compatissant et miséricordieux ; et moi, il n'est pas douteux que je ne te prenne tes habits et ta mule. » Mais, reprit le cady, ne connais-tu pas ce dire du prophète ? « Dieu a défendu

d'attenter aux biens des Musulmans, de même qu'il a défendu de verser leur sang. » Le prophète a dit encore : « Il n'est permis de toucher à la fortune d'un Musulman que de son consentement. » Mais, répliqua le voleur, nous sommes frères : or, t'est-il permis d'entasser richesses sur richesses et d'avoir autant d'habits, tandis que moi pauvre, nu et toujours harassé, je meurs de faim. Allons, trêve de discours; ôte tes vêtemens et descends de dessus ta mule. Le cady lui dit : Dieu ne change point l'état des gens, à moins qu'ils ne changent eux-mêmes de dispositions. C'est vrai, dit le voleur, mais c'est toi qui a changé ton état; lorsqu'au lieu de demeurer couché sur ton lit, tu es sorti seul au milieu de la nuit. En conséquence, Dieu t'a fait tomber dans mes filets; dépouille-toi donc de tes habits; descends de dessus ta mule, et pour couper court à tous ces vains discours, ne m'accuse point, mais accuse-toi toi-même. Crains Dieu, lui répondit le cady, n'as-tu donc jamais lu que la puissance du Seigneur est terrible? Fort bien, reprit le voleur, mais crains-tu Dieu, toi qui dévores la fortune des orphelins? Ne connais-tu donc point ce dire de Dieu, « Que ceux qui dévorent injustement le bien des orphelins, auront leurs entrailles dévorées par le feu, et seront condamnés au feu de l'enfer » et toi, seigneur cady, tu t'es injustement approprié le bien des orphelins; c'est pourquoi Dieu t'a fait tomber dans mes filets, je ne te tuerai point; mais je te prendrai ta mule et tes habits, sans t'en rien laisser. Le cady lui dit alors : Pourquoi n'as-tu pas pitié de

moi? Le prophète n'a-t-il pas dit : Soyez compatissans et on le sera envers vous; et Dieu n'a-t-il pas inspiré à David de dire, ayez pitié de ceux qui sont sur la terre, et celui qui est dans le ciel aura pitié de vous; ayes donc pitié de moi, et Dieu aura pitié de toi. Dieu et le prophète, repliqua le voleur, ont sans doute dit vrai; pourtant je n'aurai point pitié de toi; quant à moi il n'y aura que Dieu qui aye pitié de moi. Seigneur cady, j'ai besoin de tes habits et de ta mule, et toi tu es riche. Eh! s'écria le cady, quel rapport y a-t-il entre toi et moi, entre moi et toi? Je suis un cady, et tu es un voleur, uniquement connu par ses brigandages. Ignores-tu ce dire du Très-Haut; « C'est dans le ciel qu'est votre nourriture et tout ce qui vous a été promis. Dieu a dit vrai, reprit le voleur, mais n'as-tu pas connaissance de cet autre verset : Nous avons partagé entr'eux les moyens d'existence en ce monde, et nous avons élevé les uns au-dessus des autres, or moi, seigneur cady, Dieu ne m'a donné en partage que le vol. Ainsi ôte tes habits, descends de dessus ta mule, et ne prolonge pas davantage tous ces vains discours. Laisse-moi, répondit le cady, sinon tu te voues à l'opprobre et à l'ignominie; en vérité tu cours à ta perte, et c'est assurément un effet de ton peu de respect pour Dieu et pour moi. Comment, je suis cady des Musulmans, et tu veux me dépouiller injustement de mes habits et de ma mule? Certes, reprit le voleur, je n'ai jamais rien vu d'aussi niais que toi; depuis que je suis voleur, je n'ai jamais vu personne revêtir d'aussi beaux habits et

sortir seul à cette heure. C'est un effet de ton peu de bon sens et de ton ignorance des choses. Mais quitte tes vêtemens, descends de dessus ta mule, et retire-toi sain et sauf. Ne sais-tu point que le prophète a dit : Quiconque explique l'alcoran sans en avoir l'intelligence, aura pour demeure le feu de l'enfer. Or saches que le vol est une manière d'exister, et saches encore que si j'y renonçais, je serais encore plus sot que toi. Car le prophète a dit : Celui qui ne tire pas parti de son savoir-faire, ne recueille que préjudice de ce qu'il ne sait pas. Il a dit aussi : Le sommeil du savant est une œuvre pie. Il a dit encore : Le sommeil du savant vaut mieux que les œuvres pies de l'ignorant, et certes, seigneur cady, si tu étais resté couché dans ton lit, après avoir fait ta prière dans une mosquée ou dans ta maison, cela eut mieux valu pour toi. Mais ôte tes habits et descends de dessus ta mule ; car le temps s'avance. Le cady ne sachant que répondre, se borna à dire : Assurément le vol n'a rien de bon en soi ; ce qui fit rire le voleur, qui s'écria : Eh ! quoi seigneur cady, tu te donnes pour cady, et tu es ignorant au point de n'avoir idée de rien. Si tu avais dit que le vol n'a pas la bénédiction de Dieu, tu aurais dit la vérité. Mais, seigneur cady, comment ne volerais-je pas, moi qui ai besoin tous les ans de trente-six coudées d'étoffe ; si j'avais de quoi les acheter, je ne volerais jamais. Dieu, reprit le cady, ne fais pas prospérer les œuvres des malfaiteurs. Mais c'est toi, répliqua le voleur, qui es un malfaiteur, et un grand malfaiteur, toi qui voyages seul au milieu de la nuit,

et te fais ainsi mal à toi-même ; c'est pourquoi Dieu t'a fait tomber dans mes filets, et tu me citerais mille *hadyths* et mille versets de l'alcoran, du pentateuque, de l'évangile et des psaumes, que je ne t'en dépouillerais pas moins de tes habits et de ta mule. Le cady jugeant à cet acharnement que rien ne l'empêcherait de lui prendre ses habits et sa mule : Eh ! bien soit, lui dit-il, puisque Dieu le veut ; mais viens avec moi. Où veux-tu me conduire, demanda le voleur ? Je veux, répondit le cady, te conduire à la porte de mon jardin, et là je te remettrai mes habits et ma mule. Seigneur cady, répliqua le voleur, ne parle pas de cela davantage, car tu veux te jouer de moi, en me conduisant à la porte de ton jardin, et lorsque nous y serons, tu appelleras tes esclaves et tes valets, qui se saisiront de moi et me garderont jusqu'au matin. Alors placé sur l'estrade de ta salle d'audience, tu te lèveras et tu prononceras mon arrêt, conformément à ce commandement de Dieu : Quant au voleur et à la voleuse, qu'on leur coupe les mains à l'un et à l'autre. Mais moi, seigneur cady, j'ai lu l'alcoran, et j'ai siégé avec les Oulémas. N'as-tu jamais entendu ce dire du Très-Haut? « Ne courez pas vous même à votre perte. » Je prends avec toi, dit le cady, l'engagement positif et je te jure par le serment le plus formel et le plus inviolable. Mon père, interrompit le voleur, m'a dit d'après mon grand-père qui disait d'après Horaïrah ; le prophète a dit : « Celui qui altère ma loi, encourt ma malédiction et celle de Dieu, et je n'en répondrai pas au jour de la résurrection. » Or moi, seigneur cady, je ne veux

pas être du nombre de ceux qui seront maudits. Je te jure, reprit le cady, et que mon serment ne soit susceptible d'aucune expiation, si je viens à le violer, je te jure que je ne te trompe point. Mon père, répliqua le voleur, m'a dit encore d'après mon grand père, qui disait d'après Aly ben Abou-Thaleb, qui disait d'après le prophète, qu'il n'y a pas lieu à expiation, parce que l'on a manqué à un serment arraché par la contrainte. Dépouille-toi donc de tes vêtemens et descends de dessus ta mule. Le cady ne sachant que répondre, ôta ses habits, descendit de dessus sa mule et livra le tout au voleur, ne gardant sur lui que sa chemise. En as-tu une autre chez toi? lui demanda le voleur, et sur sa réponse affirmative, il continua : Mon père m'a dit, d'après mon grand-père, qui disait d'après Abou Horaïrah, le prophète a dit : « La prière de l'homme nu est bonne. » Eh quoi! s'écria le cady, je me déshabillerai entièrement et je prierai tout nu. Voilà encore, dit le voleur, une preuve de ton ignorance. Que dis-tu d'un homme qui tombe à la mer et en sort nu? sa prière est-elle bonne, ou non? Elle est bonne, répondit le cady. Eh bien, répliqua le voleur, tu es précisément dans le même cas. Alors le cady ôta sa chemise et la remit au voleur, qui remarquant ensuite qu'il avait à la main un anneau de la valeur de cinq *mitscals*, lui dit : Seigneur cady, donne-moi cet anneau, afin que je me souvienne de toi avec reconnaissance, conformément à ce dire de Dieu : « Les œuvres avec leurs conséquences. » C'est, répondit le cady, l'anneau de la prière. Voilà qui est

aux, répliqua le voleur, et comment un cady ose-t-il mentir? Car c'est à la main droite que tu as cet anneau, et pour qu'il fût celui de la prière, il faudrait qu'il fût à la main gauche. Le cady ne sut que répondre. Mais après un moment de réflexion, il dit : Sais-tu jouer aux échecs? Oui répondit le voleur. Eh bien! reprit le cady, intéressons le jeu. Si tu gagnes, l'anneau est à toi, mais je le garde, si tu perds. Je le veux bien, dit le voleur, et ils se mirent à jouer, le voleur ayant gagné, le cady lui dit en ôtant l'anneau de son doigt : C'est toi, voleur, qui es le jurisconsulte, et moi je ne suis que le savant; c'est toi qui es le lecteur (de l'alcoran), et moi je ne suis que l'interlocuteur; enfin c'est toi qui es le bon joueur, et il lui jeta l'anneau, en disant : qu'il ne te porte pas la bénédiction de Dieu! Le voleur le prit et dit : Que dieu n'en ait pas de ta part le sacrifice pour agréable! Le cady retourna donc à sa maison, nu et chagrin, et rentré chez lui, il s'endormit jusqu'au lendemain matin. En se réveillant il demanda à sa femme des habits qu'elle lui apporta. Il fit ensuite sa prière, et lorsqu'il l'eut finie, il alla s'asseoir dans la salle d'audience, sans cesser d'être triste. Sa femme lui ayant demandé pourquoi il avait ainsi l'air abattu, il lui raconta sa mésaventure depuis le commencement jusqu'à la fin, et il ajouta : Si ce voleur discutait avec Malek, avec Hanyfah ou Schafey ou avec l'iman Ahmed, fils de Hanbal, certes il les vaincrait, et il les forcerait par ses argumens et ses citations, à lui donner leurs habits. Or, pendant qu'ils causaient ainsi, voici que l'on frappa à la porte.

et le cady s'écria : Femme, vois qui c'est. C'est, dit-elle, un homme monté sur une mule et ayant avec lui des habits. Ferme la porte, lui cria le cady, afin que ce voleur n'entre pas ici. Mais il n'avait pas achevé, que déjà le voleur était entré, et s'était, sans saluer personne, assis à la place d'honneur. Pourquoi donc, dit le cady, ne salues-tu point? Ignores-tu que pour un vrai-croyant, saluer, c'est croire? Le salut, répondit le voleur, est un effet de la crainte ou de l'ambition; or moi je n'ai ni l'une ni l'autre. Pourquoi viens-tu, lui demanda le cady, et quel est ici ton dessein? Ce qui m'amène, répondit le voleur, c'est, Seigneur cady, un objet que tu as oublié. Et qu'est-ce que c'est reprit le cady? Lorsque je t'eus quitté, dit le voleur, et après être rentré chez moi, j'ai pris de la lumière et me mettant à feuilleter mes livres, j'ai trouvé seigneur, qu'un cady est un esclave (*mamlouk*). Abstiens-toi de parler ainsi, s'écria le cady, et dis-moi ce que tu veux. Seigneur, répondit le voleur, saches donc qu'après t'avoir quitté hier soir, j'ai acheté une maison au prix de cinquante dynars. Ton anneau en contenait cinq, et je viens te prier de me donner le surplus. Si tu me le donnes, je m'engagerai par écrit, à ne te plus rien demander, à ne plus rien prétendre sur toi. Eh bien, soit, dit le cady, j'y consens, et il lui donna l'argent qu'il demandait. Le voleur lui dit aussitôt adieu et s'en fut. La femme du cady vint alors et lui dit : Il ne suffit donc pas à ce brigand d'en avoir agi avec toi, comme il a fait hier, et faut-il qu'il vienne encore aujourd'hui? Tais-toi, répliqua le cady, tais-

toi de peur qu'il ne t'entende et ne rentre, en prétendant que tu es sa femme et le prouvant par des démonstrations et des argumens fondés sur les *hadyths* et sur l'alcoran.

Voilà ce que nous avons recueilli de l'histoire du cady et du voleur.

GLOIRE A DIEU, MAÎTRE DES MONDES.

قصة القاضى محمد بن مقاتل
وما جرا له مع السارق حين غلبه و اخذ ثيابه *

حكى انه كان فى زمان هارون الرشيد قاضيا اسمه محمد
بن مقاتل و كان مشهورا بالعلم و الادب فقيها عارفا باحكام
القضاء فبينما هو فى بعض الليالى متكأ على فراشه و هو
يطالع كتبه حتى وقع بصره على سطر مكتوب قال فيه صلى
الله عليه وسلم احب الصلاة فى الحضرة والبساتين فقال
القاضى فى نفسه ما ينبغى فى هذه الليلة الا ان اركب
على بغلتى و اسير الى بستانى و اصلى فيه وكان بينه وبين
بستانه فرسخا فقام القاضى من وقته و ساعته و لبس ثيابه
و ركب بغلته و صار فلما كان فى الطريق و اذا هو بلص
يصيح عليه و يقول قف مكانك فوقف فاذا هو برجل
سارق قاطع الطريق و صاح على القاضى صيحة عظيمة

ارهبه بها فقال له القاضي اما تستحي مني فاني قاضي المسلمين فقال له السارق و انت اما تخاف مني فاني سارق المسلمين يا عجبا ايها القاضي كيف تخرج وحدك بهذه الثياب الفاخرة و تركب على هذه البغلة الجيدة و تسلك الطريق بغير رفيق هذا من قلة عقلك و كثرة جهلك بالامور فقال له القاضي ظننت و الله ان الصباح قد قرب فقال له السارق هذا هو العجب ايضا كيف تكون انت قاضيا و لا تعرف الوقت من السوايع و لا الكواكب و لا البروج و لا المنازل و لا الدقايق و لا تكون لك معرفة بالنجوم فقال القاضي ويحك يا السارق اما سمعت قوله صلى الله عليه و سلم من امن بالنجوم فقد كفر قال له السارق صدق رسول الله صلى الله عليه و سلم ولكنك ايها القاضي اخذت قول رسول الله صلى الله عليه و سلم و تركت قول الله العظيم في كتابه الحكيم و لقد جعلنا في السماء بروجا و زيناها للناظرين و قال في اية اخرى و علامات و بنجم هم يهتدون و قال في اية اخرى و هو الذي جعل لكم النجوم لتهتدوا بها في ظلمات البر و البحر الى غير ذالك من الايات الدالة على معرفة هذا العلم وانت تزعم انك قاضي المسلمين و لا تعرف اوقات الصلاة اسكت عني من جهلك و لا تخاطبني بقلة عقلك و انزع ثيابك و انزل عن ظهر

بغلتك و قصر من حديثك و سلمها لى فانى عاجل
فتعجب القاضي من كلامه وفصاحة لسانه ثم قال له سألتك
بالله العظيم ما هذه الساعة من الليل التى القت بينى و
بينك فقال له السارق هذه الساعة القمر فى العقرب و
المشترى فى المرّيخ و هذه الساعة لا تصلح الا للسرقة فإن
كنت يا سيدى القاضى تريد السرقة فلا تحذ احسن من
هده الساعة وإن كنت تريد السفر فلا تسافر حتى تمضى
من النهار ثلاثث ساعات ولا تمشى للبستان حتى تطلع
الشمس فضحك القاضى و قال و الله ما خرجت فى اهذا
الوقت الا لقول رسول الله صلى الله عليه وسلم احبّ الصلاة
فى الحضرة والبساتين فقال له السارق آه عليك اخذت قولا
وتركت قولا فقال له القاضى و ما هو القول الذى تركته قال له
السارق الم تسمع قوله صلى الله عليه و سلم التمسوا الرفيق
قبل الطريق و لو كان معك رفيقا ما قربتك و لا كلمتك
و من اجل تركك لهذا القول الشريف اوقعك الله فى
شبكتى و لكن انزع ثيابك و قصر فى كلامك و انزل عن
هذه البغلة فانى اردت ان امضى و النهار قريب فقال له
القاضى وهل تعرف شئ من العلم فقال له السارق نعم
فقال له القاضي مالك لا تسمع الى قول رسول الله صلى
الله عليه و سلم فقال له السارق وما هو قول رسول الله صلى

الله عليه و سلم قال له القاضي قال صلى الله عليه و سلم
المومن من سلمت الناس من يده و لسانه فقال له السارق
صدق رسول الله صلى الله عليه و سلم و لكنك تزعم ايها
القاضي انك فقيه و لم يكن لك شيء من العلم فقال له
القاضي و كيف ذلك فقال له السارق زعمت ان الصلاة
تقبل منك من غير زكاة و الله تعالى يقول و اقيموا الصلاة
و اتوا الزكاة و قال صلى الله عليه و سلم من صلى و لم يزك
فصلوته بلا ثمر و انت عندك مال و لم تزكه و انا اريد ان
اخذ ثيابك و بغلتك من جهة الزكاة و انت رجل تجلي
بقولك و تبحث و تحاسبك الله تعالى اما سمعت قول الله
تعالى اليوم نختم على افواههم و تكلمنا ايديهم و تشهد ارجلهم
بما كانوا يكسبون اخلع ثيابك و انزل عن ظهر بغلتك و
قصر من كلامك فانك مستعجل فقال له القاضي اتق
الله لا تؤذيني فان الشيطان يوذي المسلمين فقال السارق
ان كنت انا شيطانا فانت كافر فقال له القاضي و ما الدليل
على كفري فقال السارق قال الله العظيم الم تر انا ارسلنا
الشياطين على الكافرين تؤزهم ازا فقال القاضي اما
تستحي مني و انا قاضي المسلمين فقال له السارق اما
تستحي مني و انا سارق المسلمين فقال له القاضي و يحك
اما سمعت قول رسول الله صلى الله عليه و سلم الحيا من

الايمان فقال له السارق يا عجبا كل العجب منك ايها
القاضي من غير علم و لا حكم الم تعلم ان الحياء يمنع
الرزق و انت عالم ما تستحي من عالم مثلك و قد قال
صلى الله عليه وسلم العلماء ورثة الانبياء واهل القران اهل
الله وانا من اهل الله و قرأت القران على سبعة احرف و
بجميع الروايات فقال له القاضي اخبرني عن سبعة روايات
فقال له السارق اخبرك و لكن لا اتركك شيا من اخذ
ثيابك و بغلتك اما السبع روايات فهم نافع و ابن كثير
و ابو عمرو بن العلا و ابو عامر الشافي و حمزة و الكسائي (1)
فتعجب القاضي من السارق حين وجده اعلم من اهل
زمانهم ثم قال له القاضي اتعرف هذا كله و ما تعرف خوف
الله تعالى اردت ان تظلمني وتاخذ ثيابي و بغلتي بغير حق
والله تعالى يقول الا لعنة الله على الظالمين و احذر نفسك
ان تكون من الملعونين قال له السارق صدق الله العظيم
ولكن اخبرني من هو الظالم منا هل انا ام انت فقال له
القاضي انت هو الظالم لنفسك فقال اتق الله و اتركك
لعلك من الطامع لان الله تعالى يقول يا ايها الناس اتقوا ربكم
واقول تعالى و اتقوا الله واعلموا ان الله مع المتقين فقال له

(1) L'omission que l'on remarque ici du septième éditeur de l'Alcorain, existe dans le texte original.

السارق صدق الله العظيم ولكن قال فى اية اخرى قل يا
عبادى اللذين اسرفوا على انفسهم لا تقنطوا من رحمة الله ان
الله يغفر الذنوب جميعا انه هو الغفور الرحيم وانا لا اتركك
حتى أخذ ثيابك وبغلتك وبعد ذلك اتوب الى الله
ويقبل توبتى اما سمعت قوله تعلى وهو الذى يقبل التوبة
عن عباده ويعفوا عن السيات وقال صلى الله عليه وسلم
التايب من الذنب كمن لا ذنب له فاخلع ثيابك وانزل
من ظهر بغلتك وقصر من كلامك فان النهار قريب
والا اقتلك فقال له القاضى وانت ما قرأت قوله تعلى و
من يقتل مومنا متعمدا فجزاءه جهنم خالدا فيها وغضب
الله عليه ولعنه واعد له عدابا عظيما قال له السارق صدق
الله العظيم ولكن قال فى اية اخرى فمن تاب من بعد
ظلمه واصلح فان الله يتوب عليه ان الله غفور رحيم وقال
تعلى الا من تاب وامن وعمل عملا صالحا فاوليك يبدل
الله سياتهم حسنات وكان الله غفورا رحيما وانا لا بدلى
ان ناخذ ثيابك وبغلتك فقال له القاضى اما سمعت
قوله صلى الله عليه وسلم حرم الله اموال المسلمين كما حرم
دماءهم وقال صلى الله عليه وسلم لا يحل مال المسلم الا
بطيب نفسه فقال له السارق ونحن اخوان وهل يحل
لك ان تحكرنى هذا الحال وهذا الثياب وانا فقير عريان

فى التعب و الجوع فاخلع ثيابك و انزل عن ظهر بغلتك
و قصر من كلامك فقال القاضى ان الله لا يغير ما بقوم
حتى يغيروا ما بانفسهم فقال له السارق صدق الله العظيم
لكن انك غيرت نفسك حيث كنت راقدا فى فراشك
فخرجت فى هذا الليل وجدك فاوقعك فى شبكتى اخلع
ثيابك و انزل عن ظهر بغلتك و قصر من كلامك ولا
تلامنى و لم نفسك فقال له القاضى اتق الله لما قرات
قوله تعالى ان بطش ربك لشديد قال له السارق صدق
الله العظيم و انت ما تتقى الله فى اكل اموال اليتامى اما
سمعت قوله تعالى ان الذين ياكلون اموال اليتامى ظلما انما
ياكلون فى بطونهم نارا و يصلون سعيرا و انت يا سيدى
القاضى اكلت اموال اليتامى ظلما فاوقعك الله فى شبكتى
و انا لا اقتلك و لكن اخذ ثيابك و بغلتك و لا اتركها
اليك فقال له القاضى لم لا ترحمنى قال رسول الله صلى
الله عليه و سلم ارحموا ترحموا و اوحى الله تعالى الى داود عليه
السلام ارحموا من فى الارض يرحمكم من فى السماء و انت ايها
السارق ارحمنى يرحمك الله فقال له السارق صدق الله و
رسوله و لكن لم ارحمك و انا لا يرحمنى الا الله لانى يا
سيدى القاضى محتاج الى ثيابك و بغلتك و انت غنى
فقال له القاضى من اين انت جئنى و من اين انا منك

انا رجل قاضي و انت رجل سارق معروف بالسرقة اما سمعت قوله تعلى وفي السماء رزقكم و ما توعدون فقال له السارق صدق الله العظيم اما سمعت فى اية اخرى نحن قسمنا بينهم معيشتهم فى الحياة الدنيا و رفعنا بعضهم فوق بعض درجات وانا يا سيدي القاضي ما جعل الله قسمتي الا في السرقة فاخلع ثيابك و انزل من ظهر بغلتك و قصر من كلامك فقال له القاضي اتركني هذا عيب عليك و عار والله لقد اشرفت على الهلاك و ما ذلك الا من قلة حياءك من الله و مني وانا قاضي المسلمين و اردت ان تجردني من ثيابي و بغلتي ظلما فقال له السارق ما رايت اقل منك عقلا منذ انا سارق ما رايت احدا لبس هذا الثياب و خرج وحده فى هذا الوقت فهذا من قلة عقلك و خبرتك بالامور و لكن انزع ثيابك و انزل عن ظهر بغلتك وانج بنفسك سالما اما سمعت قول رسول الله صلى الله عليه و سلم من فسر القران بغير علم فقد لبث مقعده بالنار واعلم ان المسرقة معيشة [1] و لكن اذا تركتها

(1) L'expression que l'on remplace ici par معيشة est dans le texte original معيبة qui ne donne peut-être pas un sens moins satisfaisant. En l'admettant, il faut prononcer le mot أعلم qui précède, comme étant à la première personne de l'aoriste, et traduire : « Je sais que le

فاعلم اني اهن منك عقلا وقد قال صلى الله عليه وسلم من لم ينفعه علمه فقد اضره جهله و قال عليه السلم نوم العالمِ عبادة و قال عليه السلام نوم العالم خيرمن عبادة الجاهل و لو كنتَ يا سيدى القاضى راقدا على فراشك وصليت فى مسجد او فى بيتك لكان خيرا لك ولكن اخلع ثيابك و انزل عن ظهر بغلتك فان الحال قد قرب قال فعجز القاضى عن رد الجواب و قال ان السرقة ليس فيها خير فضحك السارق وقال يا سيدى القاضى كيف تزعم انك قاضى و انت قصيرمن العلم لا تعرف شيًا فلو قلت ان السرقة ليست فيها بركة لكنت صدقت كيف يا سيدى القاضى انا محتاج فى كل سنة الى ستة و ثلاثين ذراعا من اللباس وانا لا اسرق ولوكان عندى ما اشترى به ذلك لما سرقت ابدا فقال له القاضى ان الله لا يصلح عمل المفسدين فقال له السارق و انت هو المفسد الكبير اللذى تمشى وحدك فى هذا الليل وتعديت على نفسك فاوقعك الله فى شبكتى ولو جيتنى بالف حديث والف اية من القران و التوراة و الانجيل و الزبور

» vol est vil et honteux; mais saches que si, etc.» Il semble que cette leçon serait également convenable et qu'elle correspondrait plus directement à ce qui est dit peu de lignes plus haut هذا عيب عليك وعار

لما كنت تارك لثيابك و بغلتك فلما راى القاضى معه الجد علم انه لابد له من اخذا ثيابه و بغلته قال له نعم على بركات الله امض معي قال له السارق و اين تريد امشي معك قال له القاضى نريد ان تمشي معي الى باب البستان حتى انزع لك الثياب و البغلة فقال له السارق قصر عليّ يا سيدى القاضى من هذا الكلام فانك اردت ان تتلاها عليّ تروح بي الى باب بستانك وتنادى على عبيدك و خدامك يقبضوننى الى الصباح و تجلس فى تشليخ مجلس حكمك وتقوم قايما و تحكم عليّ بما انزل الله تعلى و السارق و السارقة فاقطعوا ايديهما و انا سيدى القاضى قريت القران و جلست المجالس مع العلماء اما سمعت قوله تعلى و لا تلقوا بايديكم الى التهلكة قال له القاضى انا اعاهدك عهدا وثيقا و احلف لك يمينا غليظا لا ينقض ابدا قال له السارق حدثنى ابى من جدى عن ابى هريرة رضى الله عنه قال قال رسول الله صلى الله عليه و سلم من بدل سنتى فعليه لعنتى و لعنة الله و لم انا بريّ منه يوم القيامة و انا يا سيدى القاضى ما اردت ان اكون من اصحاب اللعنة فقال له القاضى انا احلف لك يمينا ليس عليه كفارة لا غدرتك فقال له السارق ايضا حدثنى ابى عن جدى عن على بن ابى طالب كرم الله وجهه عن

رسول الله صلى الله عليه وسلم يمين المكروه ليس عليه كفارة ولكن اخلع ثيابك وانزل من بغلتك فعجز القاضي عن رد الجواب فخلع ثيابه ونزل عن ظهر بغلته ودفعها للسارق ولم يبق عليه الا قميصا واحدا فقال له السارق وهل عندك غيره في منزلك فقال نعم قال السارق حدثني ابي عن جدي عن ابي هريرة رضي الله عنه قال قال رسول الله صلى الله عليه وسلم صلاة العريان صحيحة فقال له القاضي وكيف انزع الثياب واصلي عريانا فقال له السارق وهذا جهل منك ايضا ما تقول في رجل غرق في البحر وخرج عريانا فهل تصح صلاته ام لا قال تصح صلاته قال له السارق وانت كذلك بمنزلته قال فخلع القميص وسلمه للسارق ثم نظر السارق الى يد القاضي فاذا فيه خاتما تساوي خمسة مثاقيل فقال له يا سيدي القاضي ادفع لي تلك الخاتم لكي اذكرك بخير لقوله صلى الله عليه وسلم انما الاعمال بالخواتم (1) قال له القاضي هي للصلاة فقال له السارق وما هذا بصواب وكيف القاضي يكذب فان الخاتم في يدك اليمنى ولو كانت في اليسرى لكانت للصلاة فعجز القاضي عن رد الجواب ثم تفكر ساعة وقال ...

(1) انما الاعمال بالخواتم Jeu de mots qu'il est au moins très-difficile de faire passer en français.

هل تعرف تلعب بالشطرنج فقال له السارق نعم قال اتلعب برهن (1) فان غلبتني فلك الخاتم وان غلبتك فهي لي قال له السارق فاني راض بذلك فلعبا فغلبه السارق فنزع القاضي الخاتم من يده وقال له اي للسارق انت هو الفقيه وانا هو العالم انت هو القاري وانا هو المتكلم وانت هو اللاعب ورماه بالخاتم وقال له لا بارك الله لك فيها فاخذها السارق وقال له لا تقبلها الله منك ثم اتى القاضي الى منزله عريانا مكسور الخاطر فدخل لداره ورقد الى ان طلع النهار فقال لخادمه (2) ايتني بثياب فاتته بثياب فصلى الصبح فلما فرغ من صلاته جلس في مجلس الحكم ضيق الصدر فقالت له خادمه أراك يا سيدي ضيق الخاطر وقص عليها القصة من اولها الى اخرها ثم قال لها ان هذا السارق لو تكلم مع مالك وابي حنيفة والشافعي والامام احمد بن حنبل لغلبهم واخذ ثيابهم بالاحاديث والدلايل فبينماهم يتحدثون في بعض

(1) اتلعب برهن est-ce que tu joues avec un enjeu? Il semble qu'il vaut mieux lire à la première personne du pluriel انلعب برهن est-ce que nous jouerons avec des enjeux? c'est-à-dire, intéressons le jeu.

(2) Le mot خادم a évidemment ici le sens de femme, épouse, et si on l'emploie ainsi, c'est sans doute par suite de l'extrême réserve des musulmans en parlant de leurs femmes, ou de l'état de sujétion dans lequel elles sont vis-à-vis de leurs maris.

خبرة واذا بقارع الباب فقال يا خادم انظري من بالباب
فقالت له رجل راكب على بغلة ومعه ثياب فقال لها
اغلقي الباب لئلا يدخل علينا هذا السارق فلم يتم كلامه الا
وهو داخل فجلس في صدر المنزل ولم يسلم على احد فقال له
القاضي مالك لم تسلم الم تعلم ان امان المومن هو السلام فقال
له السارق والسلام يكون لاحد الوجهين اما لخوف اما لطمع و
انا لا خايفا ولا طامعا فقال له القاضي لاي شي جيتني وما
قصدك عندي فقال له السارق جيت يا سيدي القاضي
لامر انت عنه غافل فقال له القاضي وما هو فقال له السارق
لما تفرقت معك واتيت لمنزلي اوقدت سراجا فكنت
اطلع بعض كتبي فوجدت يا سيدي ان القاضي مملوك
فقال له القاضي كف لسانك عن هذا الكلام واخبرني
ما حاجتك وما قصدك يا سارق فقال له اعلم يا سيدي
اني لما مضيت من عندك بالرامس اشتريت دارا بخمسين
دينارا وكانت خاتمك فيها خمسة دنانير وقد جيتك تدفع
لي هذا اللذي بقي فاذا دفعته لي انا اكتب لك كتابا
بخطا يدي لم تكن بيني وبينك دعوة ولا مطلب
فقال له القاضي نعم حبا وكرامة على راسي وعيني قال
فدفع له القاضي جميع المال وخرج السارق وودعه وانصرف
فاتت زوجة القاضي وقالت له ما كفاه ما فعل بك

البارحة حتي جاءك اليوم فقال لها اسكتي عما لئلا يسمع كلامك فيرجع الينا ويدعي انك زوجته ياتي بالبينة والدلايل من الحديث و القران و هذا ما بلغنا من قصة القاضي مع السارق والحمد لله رب العالمين *

Recherches sur la religion de Fo, professée par les bonzes Ho-chang de la Chine, par DESHAUTERAYES.

(Fin.)

CHAPITRE IX.

Comment les mondes reproduits se repeuplent.

IL reste à voir à présent comment les mondes reproduits se peuplent de nouveau, et pour cet effet nous donnerons pour exemple celui de la régénération présente. Le période de l'existence commençant, les habitans des cieux où la calamité du feu ne pénètre pas, et où s'étaient réfugiés les êtres animés pendant cette calamité, se répandirent selon leur destination ou leur mérite, les uns dans les nouveaux cieux, les autres sur les terres où ils descendirent en volant. Arrêtons-nous seulement à ceux-ci; leur corps était lumineux, léger et doué de la faculté de voler. Alors la terre était douce, de bon goût et de très bonne odeur; et ceux d'entr'eux

qui par gourmandise en mangèrent plus qu'il ne fallait, devinrent si massifs et si pesans qu'ils perdirent leur éclat, leur légèreté et leur faculté de voler. Alors le soleil et la lune se formèrent pour distinguer les jours et les nuits, et leur formation fut une suite de l'intempérance de ces premiers habitans, parce qu'ayant perdu leur éclat naturel, ils avaient besoin d'une lumière étrangère.

A cette douceur et à cette suavité de la terre dévorée par ces nouveaux habitans, succéda un certain riz ou froment qui vint de lui-même. Ce grain ayant aussi été consommé par ces habitans goulus, il sortit de la terre un riz dur et long, qui étant fauché le matin renaissait le soir. Du manger de ce riz vint la différence du mâle et de la femelle, de l'homme et de la femme; et alors se fit la propagation de l'espèce, par l'accouplement charnel. Ensuite la paresse saisit les hommes qui d'abord pour éviter la peine réitérée d'aller couper du riz pour chaque repas, en cueillirent pour toute une journée; puis ils en accumulèrent pour sept jours. Dès lors le riz cessa de repousser les soirs après avoir été coupé le matin; et une fois coupé, il ne revenait plus. Il fallut le semer. De là l'origine de l'agriculture qui fut suivie de la division des champs par des bornes fixes; ce qui, par occasion, donna lieu aux usurpations et aux larcins; les uns allant voler le riz des autres ou empiétant sur leurs champs, et comme il n'y avait point encore de juge autorisé pour arrêter ces désordres et terminer ces différens, ils convinrent entr'eux de se donner un chef. Celui qu'ils élurent fut un homme sage nommé

Sanmoto qu'ils proclamèrent roi ou seigneur des champs. Ils lui accordèrent le droit de punir les méchans et de récompenser les bons, et par reconnaissance, chacun lui payait un tribut de riz. De ce roi vint à la trente-troisième génération un roi nommé *Chichensevam* qui exerça le premier le pontificat. Cette élection d'un roi parmi ces hommes produisit la différence des conditions ou classes qui sont au nombre de quatre, savoir : la classe royale ou de la noblesse, celle des brames ou docteurs de la loi, celle des marchands et celle des artisans. Mais la différence des conditions ne rend pas différentes les inclinations des hommes ; aussi s'en trouve-t-il de toute condition qui, dégoûtés des vanités et des biens du monde, abandonnent leur maison, se coupent les cheveux, prennent un habit particulier, et sous le nom des religieux d'une doctrine sévère ou de la doctrine de *Fo*, s'appliquent à la recherche de la sagesse. Telle est, selon eux, l'origine des premiers hommes. Voyons à présent la durée de leur vie.

CHAPITRE X.

Durée de la vie des hommes.

Au commencement du monde présent la vie était de quatre-vingt-quatre mille ans et la taille des hommes de quatre-vingt-quatre pieds ; c'est ainsi qu'ils descendirent des cieux en terre, c'est-à-dire dans l'état le plus parfait de l'âge et du corps ; mais comme les périodes de l'existence des mondes commencent par une des petites périodes du décroissement de l'âge ;

la taille et l'âge des hommes allèrent après en diminuant selon les proportions des périodes du décroissement; c'est-à-dire qu'au bout de chaque centaine d'années, leur vie décrût d'un an et leur stature d'un dixième de pied; ou ce qui revient au même, au bout de chaque millier d'années, leur vie décrût de dix ans et leur stature d'un pied; selon ce calcul toujours suivi, quand leur vie fut parvenue à n'être plus que de dix ans et leur stature à un pied de haut, ce qui fut au bout de huit millions quatre cent mille ans, la premiere petite période du décroissement prit fin. A cette période succéda tout aussitôt la premiere petite période de l'accroissement, c'est-à-dire qu'après chaque centaine d'années, leur vie crût d'un an et leur stature d'un dixième de pied; ou, ce qui est le même, après chaque millier d'années, leur vie crût de dix ans et leur stature d'un pied, et selon ce calcul suivi par même proportion, quand leur vie fut parvenue à être de quatre-vingt-quatre mille ans et leur stature de quatre-vingt-quatre pieds (ce qui fut au bout de huit millions quatre cent mille ans) cette première petite période de l'accroissement prit fin; et en même tems la premiere période moyenne de seize millions huit cent mille ans. Ensuite commença la seconde petite période de décroissement, qui fut suivie de la deuxième petite période de l'accroissement. Il s'en écoula ainsi huit, tant des unes que des autres, c'est-à-dire huit périodes moyennes. Ensuite commença la neuvième petite période du décroissement qui est celle qui court actuellement, et c'est dans cette période que quatre *Fo* sont déjà venus au monde. Le premier parut après que dans cette

neuvième période l'âge des hommes eut été réduit à soixante mille ans, c'est-à-dire après qu'il se fut passé trois millions d'années de cette petite période. Le deuxième parut quand l'âge se trouva réduit à quarante mille ans (après cinq millions d'années). Ensuite l'âge des hommes étant parvenu à vingt mille ans (après sept millions d'années), le troisième *Fo* parut. Enfin quand l'âge des hommes se trouva réduit à cent ans (après huit millions trois cent quatre-vingt-dix mille années), le quatrième *Fo*, qui est le *Chekia* dont nous décrivons la religion, vint au monde. Selon ce calcul, depuis le commencement de l'existence du monde présent, c'est-à-dire depuis que ce présent monde existe, jusqu'au tems de l'apparition de *Fo Chekia*, il s'est écoulé cent quarante-deux millions sept cent quatre-vingt-dix mille ans, savoir : cent-trente-quatre millions quatre cent mille ans, pour la somme des huit petites périodes écoulées du décroissement et de l'accroissement de l'âge ; et huit millions trois cent quatre-vingt-dix mille ans écoulés de la neuvième petite période courante du décroissement ; ce qui fait ensemble la somme déjà dite de cent quarante-deux millions sept cent quatre vingt-dix mille ans ; de là il suit qu'après que dix mille ans se seront écoulés depuis l'apparition de *Chekia*, l'âge des hommes sera réduit à dix ans et leur stature à un pied, et qu'ainsi la neuvième petite période du décroissement sera accomplie (1).

(1) C'est ici que se termine le manuscrit original de Deshauterayes. On doit regretter qu'il n'ait pas poussé plus loin, la rédaction de ce travail estimable. (N. du R.)

Voyages de M. Csoma de Korös dans la Haute-Asie.

M. CSOMA DE KÖRÖS, d'origine hongroise, et natif de la Transylvanie, vient de faire un voyage à travers une grande partie de l'Asie occidentale, jusqu'au Tubet. Il a été engagé par le célèbre Moorcroft, à se perfectionner, à Ladak, dans la connaissance de la langue tubétaine. M. de Koros fit ses études philologiques et théologiques, entre 1815 et 1818, au collége de Dehlten, à Nagy Enyed, en Transylvanie, et à l'université de Gottingue. Son but principal a toujours été d'éclaircir l'origine et les antiquités de la nation hongroise. En 1819, il revint à Temesvar pour y acquérir une plus ample connaissance de la langue slave; de là, il fit un voyage à Agram, en Croatie, pour examiner les différens dialectes de cet idiome. Dans l'intention d'atteindre plus facilement le but qu'il se proposait, il résolut de se rendre dans l'Orient, où il croyait trouver les traces de l'origine asiatique de sa nation, et la véritable source des idiomes slaves.

Il partit donc de Nagy Enyed pour la Valachie, en novembre 1819, traversa le Danube à Rouchtchouk, et se joignit à des marchands bulgares, de Sophia, qui retournaient chez eux. De là, il se rendit à Philippopoli, dans l'intention de visiter Constantinople. La nouvelle que la peste régnait dans cette capitale,

lui fit changer d'avis ; il se porta sur Enos, où il s'embarqua pour Alexandrie. Il y arriva au mois de février ; mais, trouvant aussi la peste dans cette ville, il quitta bientôt l'Égypte, et se rendit par mer en Palestine. De Latakia en Syrie, il arriva heureusement à pied à Halep, le 13 avril 1820.

Cette ville ne le retint que peu de tems. Il y adopta le costume asiatique, et se mit en marche, toujours à pied, et en suivant différentes caravanes. Il passa par Orfa, Merdin, Moussoul et Bagdad. Le résident anglais, M. Rich, était alors absent de cette dernière ville, et se trouvait dans le Kurdistân ; cependant son secrétaire, M. Bellino, s'intéressa vivement pour notre voyageur, qui lui avait apporté des lettres de recommandation ; il lui fournit les moyens de se rendre à Téhéran, où il arriva au mois d'octobre. Soutenu par les secours généreux de M. Willock, résident anglais, M. Körös y séjourna quatre mois, pour se perfectionner dans le persan. Le même M. Willock lui procura les fonds nécessaires, pour le mettre en état de poursuivre son voyage. Il partit de Téhéran au mois de mars 1821, habillé en Persan, et il se fit passer pour un Arménien. Arrivé à Méchéhed, dans le Khorasân, il y trouva tout le pays soulevé et il lui fut impossible de passer outre. Son séjour dans cette ville se prolongea jusqu'au 20 octobre ; il la quitta pour aller à Boukhara, où il arriva au mois de novembre. Ici, le faux bruit de l'approche d'une armée russe le fit encore partir ; il se rendit à Balkh, de là, à Khulm, et ensuite

par Bamiyan, à Kaboul, où il arriva en janvier 1822.

Il y trouva l'occasion de se joindre à une caravane, destinée pour Peichawer. A Decka, il rencontra deux Européens, au service de Rendjit Sinh, avec lesquels il vint à Lahor. Toujours occupé du but principal de son voyage, il se porta par Djama à Kachmir, où il arriva le 14 mai; de cette ville, il se rendit à pied, avec quatre autres voyageurs, à Ladak, où il entra le 9 juin 1822.

L'intention de M. de Körös était de pénétrer jusqu'à Yarkand; mais les autorités chinoises empêchèrent l'exécution de ce projet. Il trouva aussi des difficultés pour rester à Lei ou Ladak; il était déjà en chemin pour retourner à Lahor, lorsqu'il rencontra M. Moorcroft, à Himbat; il se fit connaître à cet illustre voyageur, qui lui fournit de suite les moyens de poursuivre son entreprise. M. Moorcroft le prit avec lui à Lei, et l'y laissa pour étudier la langue tubétaine. Plus tard, M. de Körös le rejoignit à Kachmir; cependant il retourna bientôt après à Lei, muni des fonds nécessaires et de recommandations pour le premier ministre de Lei, et pour le lama de Tangla. C'est dans l'établissement du dernier, à Tanskar, dans la partie sud-ouest de la province de Ladak, que l'intrépide Hongrois séjourna depuis le mois de juin 1822. Pendant ce tems, il s'occupa d'étudier grammaticalement le tubétain, et il se procura la connaissance générale du contenu d'une collection d'ouvrages écrits dans cette langue, qui se composait de trois cent vingt volumes. Tous ces livres, à ce qu'on lui disait, étaient traduits du samskrit; les titres des originaux, les noms des

auteurs et ceux des traducteurs, y sont soigneusement marqués. M. de Körös a copié les tables du contenu de ces ouvrages; ils renferment aussi des recueils de mots samskrits et tubétains; il a transcrit le plus ample, qui occupe 154 pages.

Au commencement de l'hiver de 1824 à 1825, M. de Körös se rendit de Tanskar à Sulthanpour, dans le Kullu, et de là, par Mendi Saketi et Belaspour, à Sabatha, où il se trouvait encore au mois de mars 1825. KLAPROTH.

Mention de la Chine donnée par Théophylacte Simocatta (1).

Théophylacte Simocatta, qui écrivait vers l'an 610 de J.-C., rapporte que le *khagan* des Turcs de la haute Asie, avait soumis, vers l'an 597, la nation des Avares. « Une partie de ces derniers, ajoute-t-il, se sauvèrent » chez les *Taugas*, colonie célèbre des Turcs, éloi- » gnée de 1500 stades de l'Inde, dont les habitans sont » très-braves et très-nombreux, et surpassent tous les » peuples du monde; une autre partie (des Avares) » ayant perdu leur liberté, se contenta d'une condi- » tion plus humble, et se rendit chez les *Mukrit*, qui » sont voisins des *Taugas*. »

Plus bas le même auteur poursuit : « Le *khagan* » des Turcs, après avoir heureusement terminé la » guerre civile, qui avait éclaté dans ses états, con-

(1) Voyez ce que j'ai dit sur le même sujet, en 1819, dans mes *Mémoires hist. et géogr. sur l'Arménie*, tom. II, pag. 42 et 43.-N. du R.

» clut une alliance avec les *Taugas*. Le prince de ce » pays s'appelle *Taïssan* (Ταϊσάν), ce qui signifie » *fils de Dieu*. Ce royaume n'est jamais troublé par » des désordres intérieurs, parce que la succession » des princes est héréditaire. On y adore des idoles ; » les lois sont justes et les habitans sobres. D'après » une ancienne coutume, qui a force de loi, les hom- » mes ne peuvent porter des ornemens d'or, quoiqu'il » y ait chez eux beaucoup d'or et d'argent qui y est » attiré par le grand commerce qu'ils font. *Taugas* » est divisé par un fleuve considérable, qui autrefois » séparait deux peuples nombreux, dont l'un portait » des habits noirs et l'autre des rouges. De nos jours, » et sous le règne de Maurice, ceux qui étaient ha- » billés en noir passèrent le fleuve, pour attaquer les » habillés en rouge, les vainquirent et soumirent » leur empire.

» Les Barbares racontent que la ville de *Taugas* » avait été bâtie par Alexandre, après qu'il eut sou- » mis les Sogdiens et les Bactriens, et détruit 120,000 » Barbares par le feu.

» Les épouses du roi, parées d'or et de pierres » précieuses, montent des chars dorés, dont chacun » est traîné par une jument richement ornée d'une » bride d'or et de pierreries. Le prince a sept cents » concubines. Les femmes des nobles se servent de » voitures suspendues et argentées.

» On raconte aussi qu'Alexandre fit construire une » autre ville, qui n'est éloignée (de *Taugas*) que de » peu de milles ; les Barbares l'appellent *Khoubdan*

» (Χουβδαν). Après la mort du roi ses épouses se
» rasent la tête, et portent un deuil perpétuel ; d'après
» les lois, elles ne doivent jamais quitter son tombeau.
» *Khoubdan* est partagée par deux rivières larges ;
» bordées de cyprès. On dit que ces Indiens septen-
» trionaux ont le teint blanc. On trouve chez eux
» beaucoup de vers à soie, qui fournissent une grande
» quantité de soie de différentes couleurs. Ces barbares
» sont très-habiles à les élever et à tirer parti de ce
» qu'ils produisent. »

Taugas est évidemment la Chine, réunie en un seul empire sous le sceptre des *Soui*. Le fleuve qui partageait le pays de *Taugas*, est le *Kiang*, que les *Soui*, qui vinrent du nord, passèrent pour attaquer l'empereur des *Tchhin*, résidant à Nan king. Cet événement eut lieu en 589, ainsi précisément sous le règne de Maurice (de 582 à 602), comme Théophylacte Simocatta le raconte. Le titre des princes de *Taugas*, *Taïsan*, qui signifie *fils de Dieu*, est la dénomination chinoise *Thian tsu*, qui a la même signification, car *thian* est *ciel* et *Dieu*, et *tsu* est *fils*. Dans *Taïsan* l'*n* et l'*i* sont transposées ; si on remet ces lettres à leur place, on aura *Tiansa*, mot qui ne diffère pas essentiellement de *Thian tsu*.

Le reste de la description de *Taugas* convient bien à la Chine. La splendeur de la cour, le nombre des concubines de l'empereur l'attestent ; et même la remarque que les Chinois sont blancs, par comparaison avec les Hindous, se trouve exacte.

Khoubdan est le même nom que *Koumdan* ; c'est

celui que les peuples turcs, ceux de l'Occident de l'Asie et les chrétiens syriens donnent à *Tchhang ngan*, appelée actuellement *Si ngan fou*, qui fut la capitale des *Soui*. Le *Wei choui* coule au nord de cette ville, et s'y divise en deux bras, qui se rejoignent après l'avoir parcourue. Ce sont les deux rivières dont Théophylacte parle. Le récit de cet auteur donne une preuve de son exactitude, et témoigne en faveur de la véracité des annales chinoises.

KLAPROTH.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MUNTAKHABAT-I HINDI, *or* SELECTIONS IN HINDUSTANI, *with verbal translations or particular vocabularies, and a grammatical analysis of some parts, for the use of students of that language, by* JOHN SHAKESPEAR, *oriental professor at the honourable East-India company's military Seminary.* — Seconde édition. Londres, 1824 et 1825; 2 vol. in-8°.

Parmi les nombreux idiomes qui sont usités dans les différentes provinces de la grande presqu'île en-deçà du Gange, nul n'est plus répandu que l'Indien moderne هندی appelé en Europe *Hindostani* ou *Maure*. Le Penjabi, le Guzarate, le Dekhani, le Tamoul, le Télinga, le Mahratte, l'Orissa, le Bengali, et les autres dialectes particuliers de l'Inde sont

renfermés dans les limites de leurs provinces respectives ; ils ne sauraient être utiles ailleurs ; mais l'*Hindostani* ne connaît pour bornes que celles de l'ancien empire mogol. Aussi, dans toute cette vaste région, son étude dispense-t-elle le voyageur d'acquérir la connaissance de cette foule d'idiomes particuliers qui, quoique semblables en bien des points, ne laissent pas que de présenter des différences notables, plusieurs même dans l'écriture. C'est ainsi qu'un étranger peut se faire entendre facilement partout, en France à l'aide du français, sans qu'il lui soit nécessaire d'apprendre le bas-breton, le provençal, etc.

Plus riche qu'aucune de ses sœurs, l'*Hindostani* est un fleuve majestueux dont de grandes rivières alimentent encore la source antique. Cette source, c'est le samskrit déjà altéré dans la langue dont s'est formé le moderne *Hindostani*, à laquelle on donne le nom d'*Hindavi*. Cet idiome qui était parlé à Canoje et dans tout l'empire dont cette ville était capitale, à l'époque de l'invasion musulmane dans les Indes, sous la conduite de Mahmoud, s'est conservé jusqu'à ce jour dans le district de cette même province nommé *Braj*, qui a pour chef-lieu *Matura*, et c'est elle que l'on connaît sous le nom de *Braj Bhakha* برج بهاکها ou *idiome de Bradj* (1). En altérant un

(1) Voyez l'introduction de l'ouvrage intitulé : *General principles of inflection and conjugation in the Bruj B,hak,ha, etc., composed for the use of the hindoostanee students by Shree Lulloo lal Kuvi*, Calcutta, 1811.

peu les formes antiques de l'*Hindavi* et en ajoutant à ses richesses celles des Arabes et des Persans, les guerriers musulmans formèrent *la langue de camp*, اردو زبان que leurs conquêtes portèrent dans toute la presqu'île en-deça du fleuve sacré des Indiens گنگا et qui mérita par sa popularité le titre d'Indien moderne هندی et à cause de ses richesses variées celui de *parsemé*, ou *entremêlé* ریخته Ainsi quoique la structure de cet idiome soit en grande partie indienne, néanmoins les matériaux sont pris en grande abondance du persan et de l'arabe, et sa littérature est, comme la turque, calquée sur la persane, de même que la latine l'est sur la grecque, et la nôtre, nommée classique, sur la latine.

Qui le croirait cependant? malgré la haute importance commerciale, politique et même littéraire de cet idiome, on ne l'avait considéré jusqu'à la fin du siècle dernier que comme un jargon méprisable, et le spirituel Jones lui-même en a parlé en ce sens dans la préface de sa grammaire persane (1) : aussi les Européens que différens motifs conduisaient dans les Indes, se contentaient-ils d'apprendre le persan, langue savante du pays (2), et ne retenaient du prétendu jargon de l'Hindostan que quelques mots pour

(1) P. XII de la 8e édition donnée par le Rd Samuel Lee.

(2) Comme le persan était la langue des vainqueurs musulmans, elle est devenue l'idiome savant de l'Inde moderne; on s'en sert comme autrefois du latin chez nous, pour la diplomatie, les actes du gouvernement, les livres sur les sciences, etc.

se faire entendre des naturels qu'ils prenaient à leur service خدمتگار

Telle était l'idée que les Européens avaient de l'*Hindostani*, lorsqu'un jeune Écossais, le docteur Gilchrist, aborda dans ces contrées. Poussé par le désir de communiquer avec les gens du pays, il se livra, plus qu'aucun de ses compatriotes ne l'avaient encore fait, à l'étude de la langue de l'Hindostan, et ne tarda pas à se convaincre que ce prétendu patois pouvait le disputer en richesse et en beauté aux idiomes les plus renommés de l'Asie; qu'il possédait une littérature intéressante et un grand nombre d'ouvrages curieux traduits du samskrit et du persan. Depuis ce moment, le docteur Gilchrist se livra tout entier à l'étude de cette langue jusqu'alors presque inconnue. Nommé professeur d'hindostani au collége de Fort-William à Calcutta, il propagea de tout son pouvoir la connaissance de cet idiome; bientôt une imprimerie hindostani (*hindoostanee press*) s'étant établie, il publia plusieurs ouvrages élémentaires (1); fit imprimer sous ses yeux une foule d'ouvrages originaux, et exécuter lui-même plusieurs traductions du persan, qu'il fit aussi paraître. Le capitaine Roebuck, et quelques autres savans anglais marchèrent sur ses traces, et, en peu d'années, il y eut plus d'ouvrages élémentaires et de textes originaux, publiés dans la langue moderne des Indiens, que dans les idiomes orientaux

(1) Le meilleur et le plus utile de tous est son dictionnaire anglais-hindostani; Calcutta, 1787.

dont on s'occupe en Europe depuis plusieurs siècles.

D'un autre côté, la compagnie des Indes avait reconnu l'importance de cet idiome ; elle exigea dès-lors de tous ses employés civils, et des militaires qui désiraient occuper des postes honorables, la connaissance de l'*hindostani* (1), et non-seulement elle encouragea son étude sur les lieux, mais elle attacha à ses écoles d'Europe des professeurs pour l'enseigner. Aussi dès cet instant, l'étude de l'*hindostani* est-elle devenue classique en Angleterre, et sa connaissance y est-elle aussi répandue que, chez nous, celle du grec.

Parmi les professeurs à qui l'enseignement de cette langue est confié dans la Grande-Bretagne, l'Europe éclairée a facilement distingué le savant auteur de l'ouvrage que nous sommes chargés d'examiner, M. John Shakespear. Il débuta dans la carrière des lettres orientales par une histoire de l'empire des Musulmans en Espagne, traduite des écrivains arabes dans l'ouvrage intitulé : *The Arabian antiquities of Spain, by James Cavanah Murphy*. Nommé en 1805 professeur d'hindostani à l'école militaire de la compagnie des Indes près de Croydon, il n'a cessé depuis cet instant de travailler à des ouvrages propres à faciliter l'acquisition de la langue qu'il enseigne avec tant de distinction. En 1813, il publia une grammaire

---

(1) Ordre du gouverneur général du conseil au Bengale Fort-William, 11 décembre 1798, etc.

hindostani qui est le travail le plus méthodique que nous possédons sur cette langue, et en 1817, son excellent dictionnaire hindostani-anglais. Quelques années s'écoulèrent à peine, qu'il publia une seconde édition de ces deux ouvrages si recommandables. En 1817 et 1818, il avait aussi donné un choix de morceaux hindostanis en deux volumes, destiné aux étudians. C'est cet ouvrage, dont la nouvelle édition vient de paraître, auquel nous consacrons cet article.

En le publiant, M. Shakespear a rendu un grand service aux personnes qui s'occupent d'hindostani ; soit parce que les morceaux qu'il a cru devoir réunir dans sa chrestomathie sont bien choisis et tirés d'ouvrages imprimés à la vérité, mais dont les exemplaires sont extrêmement rares en Europe; soit parce qu'il les a publiés très-correctement et avec les voyelles et les signes orthographiques nécessaires pour guider les étudians.

Examinons d'abord les extraits qui constituent ce recueil ; puis nous ferons connaître le système orthographique suivi dans cet ouvrage.

Des contes, des dialogues, des lettres, des morceaux descriptifs, géographiques et historiques, enfin un petit nombre de pièces de poésie, sont les morceaux dont se composent les *Muntakhabat-i hindi*. M. Shakespear a d'abord placé au commencement du premier volume de cette seconde édition, vingt-six نقل ou *historiettes* tirées de différens ouvrages ; la plupart du *Khirad afroz* خرد افروز *l'éclai-*

reur de l'entendement (1), qui n'est autre chose que la traduction en hindostani du *Aïar danich* عيار دانش ou *la pierre de touche du savoir* (2), version persane des Fables de Bidpai par Abou Fazl, ministre de l'empereur Akbar, écrite dans un style plus simple que celle d'Hossaïn Vaez Kaschefi qui porte le titre de *Anouar-i Sohaili* انوار سهيلى ou *les lumières de Canope* (3). Le style de Maulavi Hafiz ed-din Ahmed, auteur de la traduction dont nous parlons, se distingue comme celui du vizir mogol, par une élégante et noble simplicité qui n'a rien de l'afféterie souvent ridicule du style de Kaschefi. Parmi les fables que M. Shakespear a extraites de ce recueil, on lit entr'autres celle de *l'ours et du jardinier*, mise en vers par notre inimitable Lafontaine ; et celle du *jardinier et du rossignol*, que M. Jones, et après lui Wilken, ont insérée dans leurs grammaires persanes d'après la traduction de Kaschefi. Quant aux autres narrations, plusieurs offrent de l'intérêt ; quelques-unes aussi, nous devons le dire, sont assez insignifiantes. Mais on peut faire ici à M. Shakespear deux reproches : le premier de n'avoir jamais indiqué d'où

---

(1) *The Khirud ufroz ; originally translated in to the hindoostanee language, by Muoluvee Hufeez ood-deen Uhmud, from the Ayar Danish, etc., revised, compared with the original persian, and prepared for the press by captain Thomas Roebuck*, 2 *vol. in*-8°. *Calcutta*, 1815.

(2) Voyez sur cet ouvrage l'excellente dissertation de M. de Sacy dans le tome X des *Notices des manuscrits*, p. 197 et suivantes.

(3) Calcutta, 1805. — Grand in-4°.

il a tiré ces contes, ce qui aurait été satisfaisant pour le lecteur; le deuxième, d'avoir retranché dans cette nouvelle édition, plusieurs historiettes intéressantes par leur contenu, et très-propres, par leur brièveté, et à cause de la traduction littérale qui les accompagnait, à exercer les commençans. En effet, dans la première édition, il y avait soixante-quatorze historiettes accompagnées d'une version littérale; dans la deuxième, M. Shakespear a cru ne devoir conserver que les plus longues au nombre de huit seulement. On ne peut que le louer d'avoir ajouté des fables intéressantes à celles qu'on lisait dans la première édition; mais il aurait pu se contenter de retrancher celles d'entre les anciennes, qui ne présentaient pas d'intérêt, sans en proscrire soixante-deux dont plusieurs sont assez piquantes. J'en ai remarqué surtout deux qui auraient bien dû trouver grâce aux yeux sévères de M. Shakespear; la dix-huitième qui présente un trait frappant de la nonchalance indienne, et la quarante-quatrième qui renferme un bon mot spirituel. Comme elles sont très-courtes, je pense qu'on me permettra de les traduire ici :

« Un homme de la tribu de Kaïath venait de se coucher. Demi-endormi, il appela son esclave qui reposait dans la même pièce, et lui ordonna de voir s'il pleuvait toujours ou si le temps s'était relevé. — Il continue de pleuvoir, répond sans bouger le paresseux domestique. — Mais comment peux-tu le savoir, lui dit son maître, puisque tu es étendu dans ton lit? — Le chat vient d'entrer, je l'ai touché, et

son poil était humide ; nul doute qu'il ne pleuve. — Bien, éteins la lampe et dormons. — Mettez la tête sous la couverture, et la lueur ne vous incommodera pas. — A propos, s'écrie encore le maître un instant après, je crois que j'ai laissé la porte de la chambre ouverte, va la fermer. — Mon cher maître, répond hardiment l'esclave, je viens de remplir deux commissions, vous devriez bien faire celle-ci. Bref, l'indolent et raisonneur Indien fit si bien qu'il ne se leva pas, et qu'il continua de dormir. »

« Quelqu'un fut dévalisé sous les fenêtres du palais du roi. Il alla se plaindre au souverain en ces termes : Protecteur du monde, des bandits m'ont volé sous les murs du château de Votre Majesté. — Pourquoi n'as-tu pas pris des précautions? répondit le roi. — Sire, votre esclave ignorait, répliqua le voyageur, que l'on pût être pillé sous les jalousies même de V. M. — N'as-tu pas ouï ce proverbe, dit alors le monarque : « L'obscurité règne sous la lampe ? »

Après les narrations, viennent des dialogues گفتگو sur deux colonnes ; l'une en hindostani, l'autre en anglais, qui occupent trente-six pages. Ils roulent sur différens sujets et ne peuvent qu'être extrêmement utiles aux personnes qui désirent apprendre à parler cette langue. On peut remarquer même qu'ils sortent de la voie commune des dialogues. Ils suivent une progression ascendante, ce qui les rend plus utiles à l'étudiant. D'abord ce sont les complimens, les demandes et les réponses que l'on

est obligé de faire à chaque instant ; puis c'est un Européen qui parle premièrement à son porte-palanquin, puis à son portier, à son domestique, à son maître d'hôtel, à son intendant, à son palefrenier, à son jockey, et enfin à son *Mounchi*. Cette dernière partie des dialogues est la plus intéressante. Elle roule sur la grammaire صرف ونحو d'après le système des Arabes ; système que les habitans modernes de l'Hindostan, aussi bien que tous les peuples Musulmans, ont adopté pour leurs propres langues.

A la suite des dialogues, viennent des extraits du *Araïch-i Mahfil* ارایش محفل l'*ornement de l'assemblée* (1), l'un des ouvrages hindostanis les plus estimés, et quant au fond et quant au style. Cet ouvrage écrit en prose entremêlée de vers, comme une grande partie des compositions orientales, contient la description de l'Inde, et l'histoire des anciens souverains de Dehlî, depuis Yudichtira جدشتر jusqu'à Pithaura پتهورا. L'auteur nommé Chir Ali Afsos شیر علی افسوس l'a surtout compilé d'après un livre persan intitulé خلاصة الهند *Résumé de* (*ce que l'on a dit sur*) *l'Inde*, ouvrage écrit la 40ᵉ année du règne d'Alemghir (1107 de l'hégire, 1695 de J.-C.) par Sujan Raï Mounchi سجان رای منشی qui a eu soin d'in-

(1) *Araish-i Muhfil*, being a history, in the hindoostanee language, of the hindoo princes of Dehli, etc., printed during the administration of the general governor lord Minto, Calcutta, 1808.

diquer dans la préface les sources où il a puisé, au nombre desquelles se trouve le *Mahabharata* pour les faits anciens. La première partie de cet ouvrage est la seule qui ait paru. Il est à regretter que la mort de l'auteur ait laissé ce travail incomplet. La suite de l'original persan, est une histoire abrégée des souverains de Dehli postérieurs à Pithaura. Elle va jusqu'à la mort d'Aurengzeb en 1118 de l'hégire (1706 de J. C.).

L'*Araïch-i Mahfil* n'est pas le seul ouvrage qui soit sorti de la plume élégante et féconde d'Afsos. On lui doit aussi un *Divan* ou *Recueil de poësies*, la traduction de l'immortel chef-d'œuvre de Saadi qu'il a reproduit avec esprit et jugement dans la langue actuelle des rives du Gange (1), l'édition d'un ouvrage hindostani qui a de la réputation (2) et la révision de plusieurs autres ouvrages.

M. Shakespear a donné dans ses *Selections* toute la partie descriptive de l'ouvrage d'Afsos, laquelle occupe environ les deux tiers du second volume qui a éte publié à Calcutta. Il s'est contenté d'omettre les louanges de Dieu ét du prophète que les Musul-

---

(1) باغ اردو The Rose Garden of Hindoostan, translated from shuekh Su,udee's original Nursery or Persian Goolistan, of Sheeraz, by Meer sher ulee Ufsos, etc. Calcutta, 1802, 2 vol. in-8°.

(2) *Gooli Bukawulee*; translated from the persian by Moonshee Nihal Chund and revised by Meer sher Ulee Ufsos late head moonshee in the hindostanee departement. 1re édit. donnée par le docteur Gilchrist, Calcutta, 1804. — 2e par le capitaine Roebuck, Calcutta, 1816.

mans ne manquent jamais de placer au commencement de tous leurs livres, la courte préface de l'auteur, et quelques passages qui lui ont paru peu intéressans. Les morceaux que l'on trouve dans le *Muntakhabat-i hindi*, sont la description du printems et de la saison des pluies, celle des fruits et des fleurs remarquables de l'Inde, celle du cheval, de l'éléphant, du rhinocéros, du buffle sauvage, et du bœuf du Guzarate, espèce dont les Indiens se servent pour traîner leurs voitures, la description de l'horloge گهڑیال l'aperçu des sciences connues chez les Indiens, des détails sur les fakirs, sur les troupes, sur les femmes, un coup-d'œil général sur l'Hindostan, enfin dans le deuxième volume, un tableau des provinces صوبه de ce vaste empire. La totalité de ces extraits constituent la moitié de l'ouvrage de M. Shakespear; mais on aurait tort de lui faire le moindre reproche à ce sujet. Il était difficile de mieux choisir. L'ouvrage d'Afsos est souvent plein d'intérêt; il est d'ailleurs curieux de voir un Musulman sage et instruit parler des Hindoux, et juger de leurs mœurs et de leurs usages.

A la suite des fragmens descriptifs tirés du *Araïch-i Mahfil*, M. Shakespear a placé dans cette édition la traduction en hindostani du troisième chapitre du célèbre roman de Goldsmith, *The Vicar of Wakefield*, comme specimen de la manière dans laquelle on peut rendre l'anglais, dans la langue moderne de l'Hindostan qui en est si différente. Cette traduction a été

faite par Mir Hassan Ali, à qui son séjour en Angleterre a donné l'opportunité d'acquérir une connaissance solide de l'idiome de l'original. Autant que nous avons pu en juger, cette traduction nous a paru aussi exacte que bien écrite.

Dans le second volume, à la suite de la description des Soubabies, M. Shakespear a donné quelques échantillons de poésies indiennes; ils se bornent à trois.

Le premier est extrait d'un poëme مثنوی (1) de Mir Hassan, poète qui jouit d'une grande célébrité chez les Musulmans de l'Inde. Dans cet ouvrage intitulé سحر البيان *Sihr ulbaïan* ou *la magie de l'éloquence* (2), se trouvent décrites les amours de deux fées pour le prince *Bé Nazir* بی نظیر et son mariage avec l'une d'elles. Comme le style en est relevé et hors de la portée des étudians, Mir Bahadur Ali l'a traduit en prose, entremêlée seulement de quelques vers, pour que les élèves du *Fort William* ne fussent pas entièrement privés de la lecture de cet ouvrage (3).

(1) *Mesnevi* est le nom que l'on donne aux vers dont les deux hémistiches riment ensemble. Par suite on applique ce nom aux poëmes composés de vers de cette sorte.

(2) *Sihr ool-buyan* or *musnuvee* of Meer Husun, being a history of the Prince Be-Nuzeer, in hindoostanee verse. Calcutta, 1805.

(3) *Nusri benuseer* or a prose version by Meer Buhadoor Ulee of the *sihr ool buyan*. Calcutta, 1803.

Mir Hassan a écrit aussi des gazelles ou odes érotiques qui font les délices des femmes de l'Inde dans les *Zanana* زنانه (1).

Le morceau que M. Shakespear a donné, roule sur l'art de la parole البيان Comme il est extrêmement court, on me pardonnera d'en donner ici la traduction :

« Fais-moi goûter, ô échanson, le doux breuvage de l'éloquence, art précieux qui ouvre la porte de la diction. Je rêve jour et nuit aux avantages de ce beau talent ; quel autre peut lui être comparé ? Le sage qui sait apprécier ce qu'il vaut, fait tous ses efforts pour l'acquérir. C'est lui seul qui donne de la célébrité aux gens de mérite. C'est lui qui immortalise le nom des héros ; aussi les braves en font-ils grand cas, et tous ceux qui aspirent à la renommée s'appliquent-ils à devenir éloquens. C'est la science de bien dire qui a fait passer jusqu'à nous le souvenir des belles actions de l'antiquité ; c'est la langue du *Calam* qui a perpétué les faits recommandables. Que seraient devenus les noms de Rustam, de Cyrus, d'Afrasiab, si l'éloquence n'avait conservé leur mémoire comme le récit d'un songe lointain. Ce sont les perles de l'élocution, qui entretiennent de douces relations entre les amis qu'éloigne la distance. L'étude de cet art sublime est semblable à un marché toujours rem-

---

(1) Mot synonyme de حرم *Harem* et de Gynécée.

pli d'acheteurs. Il subsistera dans le monde, tant que l'oreille sera sensible à l'harmonie, le cœur à la persuasion. »

Le morceau qui suit le précédent est celui dont je viens de publier la traduction dans ce journal, tom. VII, p. 300 et suiv. Il est inutile de répéter ici ce que j'ai dit sur Mir Taki, auteur de cette pièce de vers, et sur le poëme lui-même.

Le troisième et dernier morceau de poésie est une satire extraite du recueil des poésies choisies (1) de Mchammed Rafi Sauda, le plus célèbre des poètes qui ont écrit en hindostani. Il florissait à Dehli sous le règne de l'empereur mogol Shah alem, fils d'Aurengzeb, époque illustrée aussi par Taki, Dard, Soz, Hassan et tant d'autres écrivains illustres qui par leurs écrits fixèrent la langue moderne de l'Hindostan.

La bibliothèque du Roi et celle de la Société Asiatique possèdent l'une et l'autre un manuscrit des œuvres de ce poète justement célèbre. Elles se composent de *casidah* قصيدہ sortes d'odes, de gazelles غزل ou pièces de poésies érotiques, qui forment un *divan* ديوان (2), de quatrains رباعی

---

(1) *Intikhab-i Suoda*, or selections from the poetical works of Mirza Rufeeu oos Suoda. Calcutta, 1810, in-4°, pag. 170 et suivantes.

(2) Nom que l'on donne à une suite de poésies dont les rimes finissant tour-à-tour par chaque lettre de l'alphabet.

de pièces d'un seul vers فرد de pièces de cinq hémistiches مخمس de pièces de vers nommées *kita* قطعه enfin de *Mesnevi* مثنوی — Plusieurs de ces poëmes sont extrêmement remarquables et peuvent être mis de pair avec ce que les Persans ont de plus parfait.

Huit lettres suivent ces extraits poétiques : il est digne de remarque que le style en est fort simple, et ressemble beaucoup plus au nôtre que celui des lettres arabes écrites avec le moins de prétention.

Enfin les deux volumes sont terminés par des extraits *des vingt-cinq narrations du démon Baïtal* بیتال پچیسی (1) et *du trône aux trente-deux statues* سنگھاسن بتیسی (2). Le premier de ces deux ouvrages est un recueil de vingt-cinq histoires racontées par un démon nommé Baïtal au célèbre Bikrmajit qui, selon la chronique hindoue, était raja de Malwa, dans le premier siècle de l'ère chrétienne.

---

(1) *Buetal Pucheese;* being a collection of twenty-five stories related by the demon Buetal, to the raja Bikrmajeet. Translated into hindoostanee from the Bruj Bhak,ha, of Soorut Kubeeshwur; by Mus,hur Meer khan Vila, and Sree Lulloo Lal Kub. Calcutta, 1805, in-folio.

(2) *Sing,hasun Butteesee*, or anecdotes of the celebrated Bikrmajeet, related by the thirty-two images who supported the throne of that prince, translated into hindoostanee from the Bruj-Bhakha of Soondur kubeeshwur by Meerza kazim Ulee Juwan, et Sree Lulloo Lal Kub. Calcutta, 1805.

Le second, qui contient des anecdotes du même raja Bikrmajit, a été traduit en français par feu le baron Lescalier, d'après une version persane, sous le titre du *Trône enchanté* (1). Voici en deux mots quel en est le sujet.

Indra اندر dieu du ciel, satisfait de la conduite distinguée de Bikrmajit, lui fait présent d'un trône splendide et miraculeux qui ne pourra être occupé que par un autre souverain dont les bonnes qualités égaleront celles de Bikrmajit. A la mort de ce prince, le trône est enfoui, et ce n'est qu'après un intervalle de plusieurs règnes, qu'il est découvert par le raja Béhoudj ; mais lorsqu'il veut s'y asseoir, un génie préposé à la garde de ce trône se présente à lui, et l'arrête en lui disant que, pour s'y placer, il faut être égal en vertus au raja Bikrmajit. Alors Behoudj demande à connaître quelque trait remarquable de la vie de son prédécesseur, et le génie lui en raconte un des principaux. Chaque fois que Behoudj veut tenter de monter sur le trône enchanté, un nouveau génie l'en empêche et lui fait le récit d'une belle action, d'un trait distingué de la vie de son prédécesseur. Enfin après que le trente-deuxième génie, après s'être opposé comme les autres à la prise de possession du trône, a raconté à Behoudj une anecdote de la vie de Bikrmajit, les trente-deux génies se réunissent et

(1) *Le Trône enchanté*, conte indien, traduit du persan, par le baron Lescalier. New-York, 1817, in-8o.

assurent à Behoudj qu'il est suffisamment instruit par les traits de la vie de Bikrmajit qu'ils lui ont racontée et qu'il peut se servir de son trône. Cette suite de narrations forme un corps d'instruction, pour le bon gouvernement de l'état, placé, comme les fables politiques de Bidpai, dans un cadre assez bien imaginé.

Outre l'intérêt intrinsèque que présentent ces extraits, ils en offrent un autre aux étudians qui, quoique secondaire, n'en est pas moins important. Imprimés en caractères dévanagari, ils leur donnent les moyens de se familiariser avec cette écriture, qui, bien qu'elle dût être la seule usitée en hindostani, ne laisse pas d'être moins employée que celle des conquérans mogols. En effet une grande partie des ouvrages qui existent en hindostani ne sont que des traductions du persan, et toutes ont des Musulmans pour auteurs; les écrits littéraires et poétiques sont dus aussi à des Musulmans. Toutes ces compositions portent donc l'empreinte de l'islamisme, étant écrites dans le caractère arabe, marque distinctive des langues musulmanes. Il n'y a que les traductions du samskrit du Braj Bhakha ou d'autres langues hindoues, qui, étant généralement faites par des aborigènes, contiennent beaucoup moins de mots arabes et persans que celles des Musulmans, et sont écrites dans le caractère du samskrit et de l'hindavi, le dévanagari, ou quelquefois en cette écriture corrompue nommée *nagri*, qui, plus altérée encore, est consacrée par les Hindoux aux transactions commerciales.

Mais non-seulement on a besoin de se familiariser avec les caractères dévanagari pour lire les ouvrages hindostani écrits de cette manière, il faut encore s'habituer à reconnaître les mots arabes et persans défigurés par l'emploi de ces caractères étrangers. En effet, l'alphabet arabe et persan contient un certain nombre de lettres qui n'existent point dans l'alphabet samskrit, comme aussi celui-ci contient plusieurs lettres inconnues aux Arabes et aux Persans. Les écrivains hindostani ayant presque généralement adopté les caractères arabes, ainsi que nous venons de le dire, ils expriment les lettres particulières aux langues indiennes par la combinaison de deux lettres, ou par l'addition de points diacritiques; tandis que les Hindous, qui sont restés fidèles à leur ancienne écriture, ont simplement exprimé les sons arabes ou persans qui leur étaient inconnus par les lettres dont la prononciation s'en rapproche le plus. De là vient qu'il est souvent très-difficile de reconnaître des mots arabes sous le costume indien.

Et ici c'est le cas de parler du système orthographique suivi par M. Shakespear, soit dans l'impression en caractères arabes, soit dans celle en caractères dévanagari; mais ceci exige quelques détails : en hindostani, comme en samskrit, il y a dix voyelles proprement dites; les six premières correspondent parfaitement aux trois voyelles brèves et aux trois longues des Arabes et des Persans أ et آ — إ et اِی — أ et اُو - ए et औ correspondent aux deux diphtongues أَی et أَو

quant à ए et à औ les peuples qui parlent hindostani les rendent par اى et او; et comme le son de ces deux voyelles est proprement inconnu aux Arabes et aux Persans, ils les nomment مجهول *inconnues*. Mais il faut remarquer qu'ils omettent, comme les autres peuples musulmans, les signes des voyelles, et qu'ainsi la lecture de l'hindostani présente encore plus de difficulté que celle d'aucune des langues musulmanes, précisément à cause du plus grand nombre des voyelles qui s'y trouvent. Aussi M. Shakespear, qui a publié son ouvrage précisément pour les commençans, a-t-il eu soin de les placer dans son ouvrage d'après le système que je viens d'exposer. Quand aux cérébrales, il les a exprimées, avec les Indiens, par ٹ ٹھ ڈ ڻ ou ڑ ڑھ et l'*anuswara* ainsi que ङ ञ ण et नं par ں simplement.

Les lettres arabes, dont les équivalens n'existent pas dans l'alphabet sanscrit, sont au nombre de 14. Les Hindous les rendent ainsi : ث et ص par स — ح par ह — خ par ख — ذ ز ژ ض et ظ par ज ط par त — ع par अ — غ par ग — ف par फ — ق par क Mais il est facile de se convaincre que, quoique la prononciation de ces lettres sanscrites se rapproche de l'arabe, une grande incertitude doit cependant avoir souvent lieu dans la pratique, et c'est ce qui arrive en effet. Pour y remédier, autant que possible, M. Sha-

kespear a pris sagement le parti, dans les morceaux qu'il a donnés en caractères dévanagari, de mettre dans ce cas un point sous chacune des lettres détournées de la vraie prononciation.

M. le docteur Gilchrist en a jugé autrement : dans ce cas, il a employé, dans ses ouvrages et dans ceux qui ont été publiés sous ses yeux à Calcutta, des caractères inusités chez les naturels, et qui ne peuvent être lus que par ceux qui sont initiés à sa méthode. Mais malgré tout le respect que nous professons pour les profondes connaissances du docteur Gilchrist, nous ne craignons pas de désaprouver hautement ces prétendues améliorations, qui font que les élèves de ce professeur ne peuvent lire que dans ses ouvrages, qui, d'un autre côté, sont inintelligibles pour ceux qui n'ont pas été formés à son école.

Ce que je dis ici s'applique aussi à l'orthographe particulière qu'a adoptée le docteur Gilchrist pour l'hindostani écrit en caractères arabes. Quel que soit le nombre des ouvrages imprimés selon ce système orthographique, il me semble qu'on ne saurait non plus l'approuver. Le lecteur peut en juger par l'aperçu suivant :

Les voyelles indiennes ई उ ए ऐ ओ औ sont traduites dans ce système par اِی اُو اےَ et اے à la fin de ces mots اَی اَو اۄ Mais, d'abord, à moins que de connaître préalablement cette méthode de transcription, comment pouvoir deviner que اِی et اُو

doivent se prononcer *í* et *oú*, tandis que اَوْ اَیْ اَیْ et اَوْ doivent se prononcer *è*, *aï*, *o*, *aü*.

En second lieu, pourquoi avoir adopté اَوْ et اَیْ pour exprimer *é* et *o*? D'après les règles de l'ortho-graphe arabe, un *jezma* ne peut être placé sur les lettres و et ی qu'après une voyelle hétérogène; ainsi en voyant اَیْ et اَوْ on doit supposer qu'il faut lire اَیّ et اَوّ par conséquent prononcer *aï* et *aü*.

En troisième lieu, اَیْ employé pour désigner la prononciation *é* à la fin des mots, est également con-traire à l'usage arabe, du moins à celui qui est usité en Barbarie; car, dans le système d'écriture afri-caine, ی final est consacré pour désigner la pronon-ciation *i*; tandis que ی dénote la prononciation *a*, dans تعالی, par exemple :

En quatrième lieu, اَیْ et اَوْ ne représentent pas mieux *aï* et *aü*. Le signe ˆ est inconnu aux peuples orientaux qui parlent l'arabe; on s'en sert, à la vé-rité, en Afrique, mais c'est la figure que l'on y donne au *teschdid*.

Je n'approuve pas plus que le docteur Gilchrist rendent les cérébrales par تَ تهَ ڈَ ڈہ ou رَ ڑہ ou ٹَ ٹھ ڈ ڈہ ou ڑ ڑہ et l'*anuswara* par نْ au milieu des mots, et par ں à la fin. Je préfère le système reçu généra-lement par tous les écrivains hindostani, système que nous avons exposé plus haut.

Il est inutile de parler ici du mode de transcription de l'hindostani en lettres latines qu'a adopté le docteur Gilchrist. Je sais qu'il a beaucoup de partisans en Angleterre ; mais il ne sert qu'à augmenter le travail de l'écolier, qui est tenu de savoir lire l'hindostani non-seulement en caractères arabes et dévanagari, mais encore en lettres romaines. D'ailleurs nous attachons peu de prix en France à ces systèmes prétendus parfaits. Feu M. Langlès avait voulu en établir un qui avait été rejeté par les orientalistes. Du reste, celui du docteur Gilchrist ne saurait convenir qu'aux Anglais ; pour les autres nations, il est aussi difficile d'apprendre que *u*, *ee*; *oo*, *ue* et *uo* doivent se prononcer *a*, *i*, *ou* ou *u*, *aï* et *aü*, que de reconnaître ces sons dans ای او ای et او.

Mais revenons au travail de M. Shakespear. Nous sommes entrés dans quelques détails sur les morceaux qu'il a réunis dans sa chrestomathie et sur le système orthographique qu'il a suivi. Notre examen doit s'arrêter là ; car le savant professeur de Croydon n'a cru devoir enrichir son ouvrage ni de traduction, ni de notes (1) ; il n'a pas même indiqué toujours les ouvrages d'où il a tiré les morceaux dont il a orné son recueil, et, lorsqu'il l'a fait, il s'est contenté d'en citer le titre. Assurément les élèves de ce savant orientaliste, à qui cet ouvrage est surtout destiné,

(1) M. Shakespear a cependant donné la traduction des quatre premières نقل et un petit nombre de notes sur quelques mots des suivantes.

ne s'aperçoivent pas de ce vide, pouvant puiser, à leur gré, à la source du profond savoir de l'habile professeur ; mais il faut avouer qu'il se fait bien sentir hors de l'école où il enseigne avec tant de distinction, et qu'il diminue l'utilité de son ouvrage pour les personnes qui, loin de l'Angleterre, voudraient se livrer à l'étude de cette langue. Heureusement le texte est extrêmement correct, et d'ailleurs la lumineuse grammaire et l'excellent dictionnaire de l'auteur sont là pour aider le commençant. GARCIN DE TASSY.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 27 avril 1826.

M. le docteur Parthey qui a fait un voyage en Nubie et en Egypte, est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Mulder, fondateur de la société hébraïque-israélite d'Amsterdam, écrit à M. le président pour demander l'échange des publications de la société dont il est l'interprête contre les cahiers du *Journal Asiatique*.

M. le président donne connaissance d'une lettre à lui écrite par M. le chevalier de Broval, secrétaire des commandemens de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, et par laquelle M. de Broval l'instruit que, d'après la demande qu'il en a faite à S. A. R., elle consent volontiers à présider la séance générale cette année, et invite le conseil à déterminer le jour auquel cette séance devra avoir lieu.

Le conseil arrête que la séance générale aura lieu le

jeudi 27 du courant, à moins que quelque circonstance imprévue n'y mette obstacle.

M. Hase lit un rapport sur l'inscription d'un ancien tombeau grec, découvert dans une vallée voisine de Nicomédie, par M. Jouanin, dont le dessin a été envoyé à la Société.

M. Kunkel lit des observations sur le *Recueil des Proverbes arabes*, de Meidani.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron de Sacy, *Historia de la Dominacion de los Arabes en España*, por al d[or]. J.-A. Conde, in-8°, 3 vol. — Par M. de Meyendorff, *Voyage d'Orenbourg à Boukhara, fait en* 1820, 1 vol. in-8° avec cartes. — Par M. Brué, Trois cartes de l'*Australasie*, de la *Polynésie* et de l'*Archipel d'Asie*. — Par M. Hamaker, *Incerti auctoris liber de expugnatione Memphidis et Alexandriæ*. — Par M. Garcin de Tassy, *Introduction à la doctrine chrétienne, traduit de Tremullais*, en hébreu. — Par la Société littéraire hébraïque israélite d'Amsterdam, *Biccoure Toëlet*, et la première partie du recueil intitulé : *Peri Toelet*. — Par la Société bibliques de Paris, N° 44 de son *Bulletin Mensuel*. — Par M. Bezout, *Sentences Morales du philosophe indien Sanakea*, traduites du grec moderne en français, par M. Bezout.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Le PANTCHA TANTRA, ou les *Cinq Ruses*, fables du Brahme Vichnou Sanna; aventures de Paramarta, et autres contes, le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens ; par M. l'abbé Dubois, ci-devant missionnaire dans le Meissour, etc. Paris, 1826, 1 vol. in-8°,

chez Merlin, quai des Augustins, n° 7, et à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré père et fils, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 67, vis-à-vis la Bibliothèque du Roi.

La Société Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, vient de faire paraître la seconde partie du premier volume de ses *Transactions* ou *Mémoires*. Elle contient douze morceaux dont nous allons faire connaître le sujet :

1° Une notice et une analyse de l'ouvrage samskrit nommé *Pantcha Tantra*, dont M. l'abbé Dubois vient de publier une traduction française. Cette notice, mêlée d'extraits considérables tirés du livre original, est de M. Hor. Hayman Wilson. Elle est très étendue et propre à donner une idée juste de cet ouvrage.

2° Une notice de diverses inscriptions du Behar méridional, par M. Buchanan Hamilton, avec des explications par M. Colebrooke. Ces inscriptions sont du douzième siècle.

3° Mémoire sur une inscription de Madhoukarghar et sur trois donations inscrites sur cuivre, déterrées à Oudjayani, par le major Tod. Ces monumens sont encore du douzième siècle. On a joint à ce travail, des *fac-simile* des trois actes sur cuivre et des notes de M. Colebrooke.

4° Mémoire de M. Colebrooke sur les mêmes monumens, avec une traduction des trois donations.

5° Une notice de feu M. Milne, sur une association secrète, connue en Chine sous le nom de *Triple Société*.

6° Une courte notice de M. Will. Henri Trant, sur une secte indienne nommée *Saoud*, existante dans les environs de Delhi et d'Agra.

7° Extrait de la gazette de Péking, traduits par M. Davis, et communiqués par sir George Staunton. On y a joint

la description de quelques monnaies des empereurs chinois et de la dynastie actuelle.

8° Mémoire sur le *Bundelkhund*, contrée de l'Inde centrale, par le capitaine James Franklin.

9° Observations sur la lèpre des Arabes, ou l'*éléphantiasis* des Grecs, par M. Whitelaw Ainslie.

10° Un court essai intitulé : *Eugraphia Sinensis*, sur l'art d'écrire avec correction les caractères chinois, par M. Davis, accompagné de plusieurs planches.

11° Une notice sur des médailles ou monnaies grecques, parthes et indiennes, trouvées dans l'Inde, par le major Tod, avec une planche.

Parmi ces médailles, il en est deux qui appartiennent à des souverains grecs de la Bactriane, dont on ne connaît point encore de monumens de ce genre. L'une est d'Apollodotes. Elle porte la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ, c'est-à-dire *du roi sauveur Apollodotes*. L'autre est du roi Ménandre, avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ . . . . . μεΝΑΝΔΡΟΥ. Ces deux monnaies sont bilingues ; elles portent au revers des légendes en caractères inconnus, mais qui offrent à l'extérieur une grande ressemblance avec les lettres qui se remarquent sur les monumens des Sassanides. La médaille de Ménandre est la seule qui présente la tête du roi. L'auteur de la notice a oublié d'indiquer en quel métal sont ces monnaies. Il existe en France quelques autres pièces du même genre ; elles seront les unes et les autres l'objet de quelques observations dans un de nos prochains numéros.

12° Une description de la vallée traversée par le *Setledj*, dans la patie nord-ouest de l'Inde, extraite du journal dn capitaine Gérard, avec des remarques de M. Colebrooke.

Société Asiatique.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL,

PENDANT L'ANNÉE 1825.

LU DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 27 AVRIL 1826,

Suivi de la Liste des Membres, de celle des Associés étrangers, et du Réglement de la Société.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais, et rue Richelieu, N° 67.

M DCCC XXVI.



IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 1826.

La Séance s'ouvre à une heure, sous la présidence de S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 1825 est lu; la rédaction en est adoptée.

Une lettre du secrétaire de la Société Royale Asiatique de Londres accompagne l'envoi de la deuxième partie des *Transactions* de cette Société, et offre à la Société Asiatique l'expression des sentimens dont les membres de la Société de Londres sont animés à l'égard de celle de Paris.

M. KLAPROTH écrit à la Société, en lui adressant le premier exemplaire d'une carte sur laquelle est tracé le cours du Burampouter, ou *Yarou-dzangbo-tchou*, d'après ses recherches particulières.

M. ABEL-RÉMUSAT, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du Conseil, pendant les derniers mois de l'année 1825, et les trois premiers mois de 1826.

Un membre, au nom de M. le baron DEGÉRANDO, comme rapporteur de la Commission des fonds, lit un rapport sur les recettes et les dépenses de la Société, pendant l'année dernière.

M. SAINT-MARTIN, l'un des deux censeurs nommés dans la dernière séance générale, en son nom et au nom de son collègue M. HASE, lit un rapport sur l'état de la comptabilité de la Société, et annonce l'intention de soumettre au Conseil, dans sa plus prochaine séance, quelques observations sur le même sujet.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme membres de la Société.

M. DUHAFON, professeur de belles-lettres, à l'École Royale de Saint-Cyr.

M. TORNOW (Louis-Robert), de Berlin.

M. G. de TREUENTHAL, professeur de langue et de littérature allemande, à l'École Royale de Saint-Cyr.

M. VIGUIER fils.

Les ouvrages dont les titres suivent sont offerts en hommage à la bibliothèque de la Société :

Par M. le baron DE SACY, *Disquisitio de nominibus in linguâ Suiogothicâ lucis et visûs; Auctore* J. Hallenberg, Stockholm, 1816, 2 vol. in-8°. — Par M. l'abbé DUBOIS, *le Pantcha-tantra*, ou *les Cinq Ruses*, fables du Brahme Vichnou-sarma, etc., traduit sur les originaux, par M. l'abbé Dubois; in-8°, Paris, 1826. — Par M. GARCIN DE TASSY, Collection complète des *Reports of the London Society for promoting christianity amongst the Jews*, 10 broch. in-8°. — Par le même, Collection complète du journal intitulé : *The Jewish Expositor and Friend of Israël*; 10 vol. in-8°. — Par M. l'abbé LANCI, *di un Egizio Monumento con iscrizione Fenicia e di un Egizio kilanaglifo con cifre numeriche*; Rome, 1825, in-4° (n° 49). — Par M. COQUEBERT DE MONTBRET, *Voyage autour de Hawa*, la principale des îles Sandwich; in-12; avec une planche. — Par M. REINAUD, *Histoire de la sixième croisade et de la prise de Damiette, d'après les écrivains arabes*; in-8°, 1826. — Par M. BRUÉ, quatre cartes de l'Amérique méridionale, 1826. — Par M. KLAPROTH, carte de la partie inférieure de *Dzangbo-tchou*, ou fleuve du *Tubet*, et du cours du *Burampouter*, dressée d'après des matériaux chinois.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le Conseil; savoir :

1° L'*Essai sur le Pali*, par MM. Burnouf et Lassen; 1 vol in-8°;

2° Les sept premières feuilles de l'édition de *Sacontala*, par M. Chézy, in 4°;

3° Le *Supplément à la Granmaire Japonaise*, par MM. G. de Humboldt et Landresse; in-8°;

4° Les *Vocabulaires géorgien-français et français-géorgien*, rédigés par M. Klaproth; quinze feuilles in-8°;

5° la troisième partie du *Mencius*, texte chinois et traduction latine, par M. Stanislas Julien.

M. de Sacy lit un *Discours sur l'utilité de l'étude de la poésie arabe*.

M. Langlois lit des fragmens d'un *Essai sur la littérature samskrite*.

(L'heure avancée n'a pas permis d'entendre les morceaux qui avaient été annoncés par MM. Stanislas Julien et E. Coquebert de Montbret, et qui devaient offrir, l'un, une Nouvelle, traduite du chinois, et l'autre, quelques extraits des *Prolégomènes historiques* d'Ibn Khaledoun).

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du Bureau et de la série sortante des membres du Conseil.

On procède ensuite au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président du Conseil, M. le baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-présidens, M. le comte DE LASTEYRIE, M. le comte D'HAUTERIVE.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire, M. E. BURNOUF.

Trésorier, M. WURTZ.

Commissaires des Fonds, MM. le baron DEGÉRANDO, FEUILLET, WURTZ.

Membres du Conseil, MM. le comte LANJUINAIS, HASE, le baron DE HUMBOLDT, KLAPROTH, le baron PASQUIER, CHAMPOLLION jeune, le duc DE RAUZAN, RAOUL-ROCHETTE, EYRIÈS.

Censeurs, MM. SAINT-MARTIN, A. JAUBERT.

(Attendu que M. Wurtz a réuni la majorité des suffrages pour les fonctions de trésorier et pour celles de commissaire des fonds, l'option lui sera déférée, et, suivant la détermination qu'il sera prié de faire connaître au Conseil, M. Delacroix, qui a obtenu le plus de voix après M. Wurtz, pour les fonctions de trésorier, ou M. Renouard père, qui en a obtenu le plus pour celles de commissaire des fonds, seront

appelés à remplir la place que le choix de M. Wurtz aura laissée vacante).

La séance est levée à cinq heures.

Pour copie conforme :

J. P. Abel-Rémusat,

SECRÉTAIRE.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX

DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

Et sur l'emploi des Fonds pendant l'année 1825,

FAIT DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 1826.

PAR LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

S'il est, pour chaque homme de lettres en particulier, une circonstance propre à refroidir plutôt qu'à encourager son zèle, c'est de voir, dans le court espace qu'il lui est donné de consacrer à l'objet favori de ses études, le cercle s'agrandir et le but reculer, pour ainsi dire, à proportion des efforts qu'il fait pour l'atteindre. Le tems se passe et les années s'écoulent à acquérir les connaissances préliminaires sans lesquelles on ne saurait entreprendre un travail de quelqu'importance, et il arrive que les forces sont consumées et la vie épuisée quand on pourrait recueillir quelques fruits de ces longues et pénibles veilles. Cet inconvénient n'existe pas pour les personnes studieuses qui, dans les associations telles que

ment à des époques diverses. Un nouveau champ plus vaste que celui dont on avait jusqu'ici mesuré l'étendue, se trouve ouvert à l'activité des étudians. Sans doute, le plus savant, le plus célèbre de tous les idiomes de l'Hindoustan, réclamera toujours la première part dans leur attention ; mais cette attention ne peut rester exclusive, et la connaissance du samscrit, telle qu'elle commence à être répandue en Angleterre, en France et en Allemagne, sera, pour ainsi dire, le point d'où l'on partira pour s'élever à l'intelligence particulière des langues qui, comme le pali, le kawi, le siamois, le javanais, le barman, le singalais et tant d'autres, sont actuellement ou ont été jadis, parlées ou écrites dans les deux péninsules indiennes, et dans les îles qui les avoisinent.

L'une de ces langues, dont le nom avait été le plus souvent cité par les voyageurs, et qui peut-être était la moins connue de toutes, est celle qu'on appelle *pali*, à Ceylan, chez les Barmans et dans le royaume de Siam. On présumait vaguement qu'il devait y avoir de l'analogie entre des dialectes qui paraissaient ainsi sous la même dénomination en des pays si divers. On entrevoyait de plus que cette langue, exclusivement employée par des peuples voués au culte de Bouddha, devait avoir été portée chez eux avec les livres de cette religion célèbre, et les faits qui s'y rattachaient n'en inspiraient que plus de curiosité, parce que l'histoire d'une langue sacrée se lie toujours d'une manière plus ou moins étroite à celle des ré-

volutions morales et religieuses des nations qui en ont adopté l'usage : au reste, on ne savait rien de la nature de celle-ci, de ses formes grammaticales, des rapports de divers genres qu'elle pouvait avoir avec d'autres idiomes asiatiques, ni du lieu de son origine, ni des époques où elle avait pu se former, ni des circonstances qui l'avaient transportée en des contrées séparées par toute la largeur du golfe du Bengale.

Un de nos confrères, M. E. Burnouf, et un jeune étranger, M. Lassen, disciple et collaborateur du célèbre M. G. de Schlegel, sollicités par l'importance et la nouveauté des questions qui se rattachaient à l'étude de la langue pali, ont combiné leurs efforts pour les résoudre. Tout était à faire dans la matière qu'ils avaient entrepris d'éclaircir, et leurs devanciers ne leur avaient laissé que de faibles matériaux à mettre en œuvre, ou plutôt des renseignemens fautifs à rectifier. Quelques manuscrits du cabinet du roi, qui n'avaient jamais été examinés à fond, leur ont suffi pour lever successivement tous les obstacles qui s'opposaient à leur savante investigation. Les principaux provenaient des écritures assez variées qu'on observe dans les manuscrits pali : un triple alphabet, résultat des déchiffremens comparatifs de ces manuscrits, mettra désormais en état de les lire tous. Les règles grammaticales de la langue n'avaient été enseignées nulle part : les deux jeunes auteurs, guidés par quelques analogies et aidés d'une connaissance approfondie de l'étymologie samscrite, les ont dé-

duites de leurs lectures, et ont reconstitué une grammaire pali, sinon complète, suffisante du moins pour l'objet qu'ils s'étaient proposé. Enfin, le contenu des manuscrits, tous relatifs à des sujets de religion et de métaphysique, n'a pu échapper à deux savans, nourris de ce que les conceptions des brahmanes et des bouddhistes ont de plus difficile en ce genre.

Mais, quelqu'intéressans que o ient ces premiers résultats pour les amis des langues orientales, plusieurs écritures déchiffrées, le mécanisme d'une langue nouvelle dévoilé, quatorze manuscrits tirés de la classe des objets inutiles, il en est d'autres encore propres à toucher un plus grand nombre de personnes, parce qu'ils ont rapport à l'histoire civile et philosophique de plusieurs nations orientales. On sait que le perfectionnement de la science grammaticale, et de cette branche des études étymologiques qui consiste dans un rapprochement rationnel des idiomes entr'eux, permet de tirer, de l'étude comparative des langues, des conséquences dont la probabilité est voisine de la certitude. La connaissance des lois d'après lesquelles les idiomes s'altèrent ou se perfectionnent, se mêlent entr'eux ou se forment les uns des autres, conduit à des notions précises sur leurs rapports, leur origine et leur dérivation : comme quand on trouve, par exemple, dans la constitution intime des langues secondaires, telles que l'italien ou l'espagnol, des motifs d'assurer, indépendamment des souvenirs historiques, que ces langues sont nées du

latin, ou dans les mots saxons qui abondent en anglais, la preuve que ce dernier idiome a fait des emprunts aux langues germaniques, et que ce n'est pas le contraire qui est arrivé. Une application rigoureuse de ces principes a mis MM. Burnouf et Lassen en état de déterminer l'ordre dans lequel ont pris naissance le samscrit, idiome des brahmanes et des bouddhistes du nord, le pali, idiome sacré des bouddhistes de Ceylan, d'Awa et de Siam, et le pracrit, sorte de langue vulgaire très-anciennement fixée par l'écriture, et dont on se sert dans les livres indiens pour représenter le langage des femmes et des personnes de condition inférieure. C'est là sans doute un résultat important pour la philologie ; mais il en est d'ultérieurs, qui découlent de celui-là et qui ont encore plus d'intérêt pour l'histoire. L'examen des langues qui ont été portées au Tibet et en Tartarie, à Ceylan et dans la presqu'île au-delà du Gange, par les colonies de missionnaires indiens qui ont civilisé les autochthones de ces diverses contrées ; jetté du jour sur l'époque et la succession des révolutions religieuses dont elles ont été le théâtre, et le petit nombre de points chronologiques que cet examen permet de fixer, sont une des acquisitions les plus utiles qu'on puisse faire dans cette branche des études historiques et littéraires, où l'on regrette surtout d'être privé de toutes lumières de ce genre, au point de rester souvent dans une incertitude de quinze à vingt siècles sur l'âge des monumens les plus curieux et des opinions qui y sont enseignées.

Le travail de MM. Burnouf et Lassen se présentait avec de trop fortes recommandations pour qu'on pût hésiter sur le parti qu'il convenait de prendre à cet égard. Le conseil l'a accueilli avec empressement, et en a ordonné l'impression aux frais de la Société. La publication, quoique rendue plus difficile par la nécessité de reproduire sur des planches lithographiées les divers alphabets *pali* et les *specimen* de l'écriture des manuscrits, s'est faite avec une rapidité qu'on désirerait voir plus communément, et cinq mois à peine écoulés depuis le rapport que le Conseil s'est fait faire, un volume in-8° de 230 pages, plein de recherches solides, de faits nouveaux et d'aperçus ingénieux, un volume dont l'idée même n'était pas née à l'époque de votre dernière réunion, et qui n'était par conséquent pas de ceux qui vous étaient promis pour celle-ci, va, sous vos auspices, être présenté au monde savant.

La composition de l'*Essai sur le pali* semble avoir été le signal d'une activité nouvelle dans les études qui se rapportent aux langues savantes de l'Hindoustan. Plusieurs ouvrages entrepris dans l'intérêt de ce genre de littérature ont été annoncés à la fois ; mais je ne dois vous entretenir ici que de celui qui est, sans contredit, le plus remarquable de tous, et qui d'ailleurs a déjà reçu un commencement d'exécution. M. Chézy a proposé de faire imprimer le texte de *Sacontala*, de ce drame célèbre, si connu par la traduction anglaise qu'en a faite le fondateur de la Société de

Calcutta, et par la reproduction qu'en a donnée en français feu notre confrère M. Bruguière de Sorsum. La bibliothèque du roi ne possède qu'un seul manuscrit, heureusement assez correct, de cet ouvrage. C'est ce manuscrit que l'habile professeur a pris pour base de son travail. Les beautés dont l'ouvrage est rempli, le style varié qui caractérise une composition dramatique, les passages en dialecte pracrit dont celle-ci est mêlée, en font un livre tout-à-fait approprié aux explications d'un cours public. C'est donc un véritable service que M. Chézy rend aux études dont il a été parmi nous le promoteur, en se chargeant du soin de faire imprimer ce texte suivi de notes et d'une interprétation nouvelle. Le Conseil en a reçu l'offre avec cette satisfaction qu'on éprouve toutes les fois qu'on se voit en état de concourir au succès d'une entreprise utile aux lettres et avantageuse aux étudians; et mesurant l'étendue des sacrifices pécuniaires que la Société doit faire, sur l'importance relative des travaux qu'elle veut encourager, il n'a pas craint de contrarier ses vues en se chargeant des frais de cette édition. On ne pouvait non plus montrer trop d'empressement à faire usage de cette fonte de caractères samscrits, noble témoignage de la munificence d'un monarque étranger, dont, l'année dernière, à pareille époque, nous exprimions hautement notre vive et durable reconnaissance. Ces caractères paraîtront avec avantage dans une édition de *Sacountala*, dont tout le monde peut dès à présent juger la beauté, puisque sept feuilles comme *specimen* en sont

aujourd'hui déposées sur le bureau. On espère que l'ouvrage entier, composé de dix-huit feuilles, pourra être terminé dans l'espace de huit mois.

Les Arméniens possèdent un poëme où l'un de leurs plus célèbres écrivains, le patriarche Nerses, a chanté les malheurs de ses concitoyens, lorsque la ville d'Edesse succomba, en 1144, aux attaques de Zengui, et cette sorte d'élégie patriotique, composée d'environ 1200 vers, est regardée comme le chef-d'œuvre de son auteur, de sorte que le sujet et la manière dont il est traité concourent également à rehausser le mérite de cet ouvrage dans l'opinion de ceux qui sont en état de le lire. Le Conseil, informé de ces circonstances, et sachant combien ce poëme, qui n'a jamais été imprimé, inspirait d'intérêt à une nation qui est répandue dans toute l'Asie, dont la littérature a acquis, particulièrement par les travaux de M. Saint-Martin, une importance toute nouvelle aux yeux des amis des sciences, et qui tout récemment nous a restitué la chronologie d'Eusèbe, a cru faire une chose utile en publiant, aux frais de la Société, une édition de l'élégie de Nerses, et c'est notre confrère, M. le docteur Zohrab, qui s'est chargé de remplir cette tâche. Le petit volume, dont il surveille l'impression, paraîtra dans le courant du mois de mai prochain.

Les trois ouvrages dont je viens de vous parler, n'étaient pas compris dans la liste de ceux dont la

publication était annoncée lors de votre dernière assemblée générale. Mais en portant ses regards sur les objets nouveaux que le zèle de nos confrères avait soumis à son attention, le Conseil n'a pas pour cela perdu de vue les travaux qui l'avaient précédemment réclamée, et surtout ceux dont une partie plus ou moins considérable, imprimée ou livrée au public, avait permis de mieux connaître l'utilité. Dans ce nombre se présente la traduction latine de l'ouvrage philosophique de *Mencius*, par M. Stan. Julien. Cette œuvre difficile, dont le mérite sera surtout apprécié par les personnes livrées à des travaux de même nature, a demandé à son auteur une patience, une persévérance, une application qui se sont accrues plutôt que ralenties par le progrès de la publication. On se rappelle que l'interprétation du texte du philosophe chinois n'était que la moindre portion de la tâche de M. Julien. Comme c'était une traduction critique qu'il voulait substituer à la paraphrase du P. Noël, et une analyse approfondie du sens de son auteur qu'il désirait offrir aux étudians, la lecture complète des commentaires chinois et le dépouillement général de toutes leurs observations littéraires, dogmatiques, historiques, grammaticales, faisait partie intégrante de son travail. C'est là ce qu'il y avait de plus aride, de plus épineux dans son entreprise, et c'est peut-être le mérite dont un nombre plus limité de connaisseurs pourront lui tenir compte. On ne saurait généralement imaginer combien de tems, de peines, de réflexions exigent la comparaison de trente ou qua-

rante gloses, qui, au sujet d'une même phrase d'un seul auteur, offrent autant d'explications diverses, de sens opposés, de nuances délicates; l'examen de passages qui tantôt se copient et se confirment réciproquement, et tantôt se réfutent ou se contredisent les uns les autres. Et l'on ne doit pas oublier que les littérateurs chinois, critiques pointilleux et compilateurs infatigables, ont apporté, dans la discussion des textes de leurs livres classiques, la subtilité déplorable et l'effrayante fécondité de la scholastique du moyen âge. Voilà cependant les sources où a dû puiser M. Julien; voilà le chaos qu'il a dû débrouiller pour en tirer un sens unique, suivi, systématique, sauf à rejeter dans des notes les variations que lui suggéraient les scrupules et quelquefois les arguties des commentateurs. La manière dont il s'est acquitté de ce soin fait honneur à ses lumières. L'érudition orientale n'a pas produit d'ouvrage qui atteste plus de conscience, de pénétration et de sagacité. C'est ce que reconnaîtront tous ceux qui prendront la peine d'examiner sa traduction, et ils observeront aussi, en comparant la première livraison de ce bel ouvrage avec celles qui l'ont suivie, une amélioration sensible dans la méthode du traducteur, qui s'est montré de plus en plus exact, concis et attentif à conserver dans sa version les formes de l'original.

M. Julien s'est constamment tenu en avance pour la publication de cet ouvrage, adopté par la Société. Deux livraisons ont été données par lui depuis la

séance générale, et la totalité du manuscrit de sa traduction remise au Conseil au commencement du mois dernier. L'ouvrage entier serait publié, si le travail des imprimeurs et des lithographes eût pu suivre celui du laborieux éditeur. Le soin qu'il a dû prendre pour la révision des planches du texte est un surcroît de peine inconnu aux personnes qui publient des textes dans les langues pour lesquelles on a perfectionné les procédés typographiques, et cette peine purement matérielle et mécanique, coûte d'autant plus à un homme de lettres qu'il ne peut, en s'y livrant, que regretter la perte du tems qu'il y consacre.

Les *Vocabulaires géorgien-français* et *français-géorgien*, dont l'impression est dirigée par M. Klaproth, n'ont pas été poussés avec moins d'activité. Les quinze feuilles qu'ils remplissent sont mises aujourd'hui sous vos yeux, et pourraient être immédiatement distribuées, si l'on n'avait jugé convenable d'attendre, pour les publier, l'impression de la *Grammaire géorgienne* que M. Klaproth doit y joindre. Le volume ainsi complété aura toute l'utilité dont il est susceptible, et ce sera en même tems une sorte de monument typographique, puisque les beaux caractères géorgiens, dont on y a fait usage pour la première fois, ont été dessinés, gravés et fondus sous la direction du Conseil, par les ordres et aux frais de la Société.

La *Grammaire japonaise* du P. Rodriguez, publiée dès l'année dernière, a été, de la part d'un de nos associés les plus célèbres, l'objet d'une sorte de révi-

sion, qui m'oblige à vous en entretenir de nouveau cette année. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la constitution de l'idiome japonais offre des particularités littéraires et grammaticales très-propres à piquer la curiosité des philosophes. M. G. de Humboldt, auquel on est redevable de tant et de si belles observations sur la philosophie des langues, a entrepris un parallèle de cette grammaire de Rodriguez, que la Société Asiatique a remise en circulation d'après un exemplaire très-rare, avec une autre grammaire non moins rare de la même langue, imprimée à Mexico en 1738. Les deux auteurs avaient écrit à des époques diverses, dans des contrées éloignées, d'après un esprit différent, et il ne paraît pas que le plus moderne des deux ait connu le travail de son devancier. On avait donc dans les deux ouvrages le résultat d'une double analyse d'un idiome auquel, comme chacun sait, il n'est pas tems encore d'appliquer les procédés philosophiques de la méthode européenne; cet avantage est à peu près compensé par la faculté de comparer ce qu'il y a de semblable et de différent dans une double exposition des mêmes règles, faite séparément et sans communication. Nous sommes donc heureux de pouvoir puiser, même dans des ouvrages calqués sur le modèle des anciennes grammaires latines, une connaissance sommaire des formes assignées aux rapports des mots, et des lois les plus générales du langage. M. de Humboldt a noté les variations qui l'ont frappé dans le tableau qu'en ont dressé les deux missionnaires, et trouvant quel-

ques parties mieux traitées dans l'ouvrage du P. Oyanguren, il a porté la complaisance jusqu'à envoyer à un de vos confrères l'exemplaire unique qu'il en possède, pour en extraire ce qui pourrait manquer à la grammaire de Rodriguez. M. Landresse s'est encore chargé de traduire ces extraits, et le Conseil en a ordonné l'impression, pour servir de complément au volume publié l'année dernière. Le plus bel ornement de ce très-mince volume sera le parallèle même composé par M. de Humboldt, et qui, comme tous les morceaux sortis de sa plume, porte le caractère d'un esprit élevé et de la plus rare pénétration. Une semaine ou deux suffiront pour que les personnes qui ont acquis le volume de Rodriguez puissent se procurer ces feuilles supplémentaires.

L'impression du *Dictionnaire Mandchou* n'a pas encore été reprise. On a pensé qu'il valait mieux concentrer ses efforts sur les ouvrages déjà commencés, que de disséminer, sur plusieurs travaux si considérables en eux-mêmes, le tems et les peines de l'éditeur de celui-ci (M. Klaproth), les moyens de l'imprimeur, et les fonds de la Société. On a pensé, en un mot, qu'il valait mieux ébaucher moins à la fois et terminer davantage. Ce motif est de nature à mériter votre approbation ; il faut espérer toutefois qu'il ne reculera pas indéfiniment l'époque où l'on pourra jouir de ce dictionnaire, si nécessaire au perfectionnement et au progrès des études chinoises en Europe. La première cause du retard dont, tout en l'approuvant, nous ne

pouvons nous empêcher de nous plaindre, tient au désir qu'on a eu de faire entrer dans l'ouvrage les mots écrits avec les caractères originaux; si l'on se fût décidé à les mettre en lettres latines, ceux qui se servent de ces sortes de manuels, n'en auraient pas tiré moins d'utilité, et il y a deux ans que le volume qu'ils attendent eût pu être mis à leur disposition.

Cet autre ouvrage, consacré en général à l'utilité de toutes les branches de la littérature orientale, et dont la publication régulière est un présent que la Société offre chaque mois à la partie du public qui prend part à nos études, le *Journal Asiatique*, a vu se continuer et s'accroître l'heureuse influence qu'il exerçait les années précédentes. C'est qu'on n'a pas cessé d'y réunir, avec le même empressement et le même soin, des morceaux de critique et de littérature sur des sujets variés, et d'un grand intérêt. M. Klaproth s'est fait remarquer, comme à l'ordinaire, parmi ceux qui alimentent ce recueil par de continuelles communications. Nous lui avons dû cette année la connaissance anticipée d'un beau travail de M. Wilson sur l'histoire de Kachemire, travail qui doit faire partie du tome XV des *Recherches Asiatiques*, maintenant sous presse, et qui peut-être obligera de modifier le jugement, un peu sévère, qu'on s'est empressé de porter sur les traditions anciennes des Hindous. Les recherches personnelles de M. Klaproth nous ont valu un mémoire sur l'identité des Turcs avec les peuples nommés *Thou-kioueï* par les Chinois, et un autre

mémoire destiné à montrer que les Kirkis faisaient partie de la même race que les uns et les autres ; ces deux dissertations se lient à une longue polémique, que M. Klaproth avait à soutenir contre un écrivain du Nord, et dans laquelle il s'est présenté avec l'avantage que ne pouvait manquer de lui assurer une connaissance approfondie des meilleures sources de l'histoire orientale. L'analyse de deux dissertations académiques de M. de Sacy porte l'empreinte de ce cachet d'une haute utilité historique et littéraire, que l'illustre président de notre Conseil sait imprimer à ses doctes productions. L'une montre, d'après des faits entièrement neufs que l'usage de l'espèce d'écriture arabe, qu'on nomme *neskhi*, remonte à une époque plus ancienne que cet Ibn Mocla, auquel on en attribue communément l'invention ; l'autre roule sur un de ces points trop peu nombreux où des particularités de l'histoire orientale viennent se rattacher au récit des événemens de notre propre histoire, pour l'éclairer ou le confirmer. Il s'agit ici du Traité conclu entre Philippe-le-Hardi et le roi de Tunis ; traité dont M. de Sacy a découvert l'original dans les archives du royaume. Nous revoyons M. E. Burnouf parmi ceux qui ont contribué à assurer au *Journal Asiatique* le mérite d'une saine critique et d'une solide érudition. On peut citer surtout sa Notice sur le Bhagavata Pourana, son Analyse du grand ouvrage grammatical de M. Bopp, et sa Dissertation sur l'origine du nom de *Taprobane*, où, par un rapprochement assurément bien inattendu, les nouvelles lumières ac-

quises sur l'idiome pali, viennent éclairer l'étymologie d'une dénomination géographique, recueillie par les auteurs grecs et latins. Les fragmens relatifs à l'histoire des croisades, communiqués par M. Reinaud, font désirer la publication de cette suite d'extraits des historiens arabes, que nôtre confrère a mis à la place du travail incomplet de Dom Berthereau, et qui formeront une partie distincte et très-recommandable dans le bel ouvrage de M. Michaud. M. Schulz a donné divers morceaux qui attestent une connaissance approfondie de la langue et de la philosophie des Arabes. Nous sommes redevables de communications non moins interessantes à MM. de Hammer, Amédée Jaubert, Dumoret, Garcin de Tassy, Grangeret de la Grange; enfin, par une sorte d'héritage dont le fonds est loin d'être épuisé, le *Journal Asiatique* s'est enrichi d'un mémoire complet de première importance sur la doctrine de Bouddha, d'après les écrivains chinois, mémoire dû à un ancien professeur du collége royal, Deshauterayes, et qui, comme tous les manuscrits de ce laborieux et modeste philologue, était demeuré dans l'oubli, et méritait bien d'en être tiré. Nous croirons remplir un devoir en faisant revivre ainsi des travaux déjà anciens, quand ils nous paraîtront encore au niveau des connaissances actuelles. C'est un mérite qu'on ne contestera pas aux renseignemens recueillis par Deshauterayes sur la religion de Fo; car, quoiqu'on ait depuis trente ans recherché, avec une avidité toute particulière, les faits relatifs à l'histoire du bouddhisme, et qu'on ait à ce sujet tiré quelques

lumières nouvelles des monumens de l'Inde et de la Tartarie, personne n'a pu pénétrer encore aussi profondément que le savant français dans la connaissance de la doctrine intérieure de ce culte, parce qu'il avait puisé aux sources les plus authentiques et les plus pures, qui sont les traductions chinoises d'ouvrages religieux, faites immédiatement sur les originaux samscrits.

Le *Journal Asiatique* n'a pas seulement mis le public de France et des pays étrangers en état d'apprécier les travaux qui se poursuivent avec activité dans le sein du Conseil et de la Société. Il a servi, comme à l'ordinaire, de dépôt général aux programmes qui, de tous les points de l'Europe savante, se réunissent, comme dans un centre commun, là où les travaux qu'ils annoncent sont assurés de trouver un intérêt réel et bien senti, un concours actif et bénévole, des juges impartiaux, des appréciateurs éclairés. Ce centre n'a jamais été si bien fixé à Paris, que depuis l'institution de la Société Asiatique; et nous jouissons de l'avantage d'être des premiers tenus au courant de tout ce qui, dans chacune des branches de la littérature orientale, est exécuté, entrepris, ou simplement projeté dans les contrées les plus reculées. Ce que toutes les parties des sciences ont gagné à la promptitude, à la continuité, à la réciprocité des communications, est chaque année mis dans son jour par ces tableaux périodiques, où nos corps académiques se rendent compte des progrès auxquels ils ont eux-

mêmes si efficacement contribué. A leur exemple, la Société Asiatique peut aussi revendiquer une part considérable dans ce qui s'est opéré d'utile pour les études qu'elle cultive. Rien de tout cela ne lui est étranger; elle y concourt directement par les travaux de ses membres et de ses associés, ou d'une manière indirecte par son approbation, ses secours et ses encouragemens de toute espèce. Nous pouvons d'autant moins passer sous silence ces travaux accessoires, que la revue même rapide et incomplète que nous en allons faire dans une occasion si solennelle, et à laquelle l'attention que veut bien nous prêter un prince auguste ajoute un si grand éclat, peut contribuer à en assurer le succès et en commencer la récompense.

Nous plaçons toujours au rang le plus éminent les entreprises de ces associations singulièrement recommandables, avec lesquelles la nôtre entretient un commerce fraternel, et où le zèle religieux s'aide avec tant d'ardeur des lumières de la philologie. La reconnaissance des amis des lettres serait, pour les hommes respectables qui emploient tant de peines à faire passer le texte des livres saints dans tant d'idiomes inconnus, le plus noble de tous les dédommagemens, si l'objet qu'ils ont en vue n'était par lui-même hors de toute proportion avec les succès littéraires et les jouissances de l'amour-propre. Les étudians qui tirent de si grands avantages de la publication de la Bible dans les langues pour lesquelles ces versions sont quelquefois l'unique secours qu'ils

puissent se procurer, n'en sont pas moins intéressés à en suivre le progrès, ni moins redevables à ceux qui les en font jouir. Nous apprenons donc avec satisfaction qu'on a repris ou continué la traduction de plusieurs livres de la Bible dans divers dialectes de l'Inde, en hindoustani, en hindouvi, en bengali, en guzarate, en malayalim, ou dialecte des parties septentrionales du Malabar, en tamoul, en telougou, en singalais. Un hasard singulier a voulu qu'au moment même où l'on s'occupait à Paris de faire connaître, sous le point de vue de la littérature et de l'histoire, par le travail dont je vous ai entretenu au commencement de ce rapport, l'idiome sacré de Ceylan, on songeât également à faire imprimer à Colombo le Nouveau Testament traduit en pali, par feu M. Jolfrey, et recommandé, depuis la mort du traducteur, par le révérend B. Clough. Cette version, écrite en lettres singalaises, doit, dit-on, être imprimée dans les lettres barmanes, pour être plus facilement répandue dans les royaumes d'Awa, de Siam, de Pegu, d'Aracan, de Camboge et dans d'autres contrées plus septentrionales, telles que le Tibet et le Boutan, aussi bien que dans plusieurs îles de l'Archipel oriental, où l'on suppose qu'un livre en pali peut trouver des lecteurs. Il faut sans doute apporter quelques restrictions à cette énumération géographique ; mais la version dont il s'agit n'est pas moins du nombre de celles qui méritent d'exciter le plus d'intérêt et de curiosité, particulièrement depuis les recherches de MM. Burnouf et Lassen.

En des contrées plus rapprochées de nous, l'œuvre de l'interprétation de la Bible n'a pas fait des progrès moins considérables. Nous avons vu paraître à Paris, chez l'imprimeur de la Société, la double version arménienne littérale et vulgaire du Nouveau Testament, en un volume in-8°. La version vulgaire est due, comme nous l'avons dit dans le précédent rapport, aux soins de M. le docteur Zohrab. Nous ne tarderons pas à la voir suivie de celle de l'Ancien Testament en turc, rédigée par notre confrère, M. Kieffer, et du Nouveau Testament en carschun et en syriaque, revues par M. de Sacy. Ces deux derniers volumes sont confiés aux presses de l'Imprimerie royale. On a, cette année, complété le Nouveau Testament et le Pentateuque dans le dialecte turc d'Astracan, qu'on nomme improprement *Tatar*. On a mis sous presse deux versions turques du Nouveau Testament, l'une en lettres arméniennes et l'autre en lettres grecques. Quelques livres de la Bible, traduits de nouveau en arabe, ont été imprimés à Londres. M. Platt surveille dans la même ville une édition des évangiles en éthiopien et du Nouveau Testament en Syriaque, destinée à se joindre à l'Ancien Testament dans la même langue qui vient d'achever M. le professeur Lee. Ce dernier savant s'occupe en même tems d'un psautier copte et arabe, et d'une édition revue du Nouveau Testament persan de Martyn. Il a pu consacrer encore des soins à la correction de plusieurs parties d'une autre version persane exécutée à Pétersbourg et à Astracan par des interprètes du

pays. La société d'Harlem a donné, sous la direction du professeur Wilmet, une nouvelle édition de la Bible malaie en caractères arabes. Enfin, on a terminé une édition du Nouveau Testament, de la Genèse et des psaumes dans le dialecte mêlé de portugais et d'indien, reste unique de la domination de ces conquérans qui, les premiers, ont donné l'exemple d'exploiter, au profit d'une puissance européenne, les richesses et l'industrie des paisibles et inoffensifs habitans de l'Hindoustan.

Auprès de tant d'entreprises colossales, qu'une simple réunion de personnes pieuses fait marcher simultanément avec une incroyable rapidité, les plus grandes entreprises littéraires semblent perdre de leur importance et se montrer sous un jour moins imposant. C'est que le zèle qui a pour but un objet purement scientifique, est toujours faible et borné en comparaison de celui qui anime les propagateurs du christianisme. L'année qui vient de s'écouler a pourtant été aussi fertile qu'aucune autre en recherches laborieuses, en travaux recommandables, en projets utiles, et les différentes branches de la littérature asiatique ont produit des fruits en aussi grande abondance que de coutume.

Nous aurions pu espérer, dans un délai peu considérable, quelques effets des promesses qui nous ont été faites au nom de M. Siebold, résidant à Nagasaki. Malheureusement l'inexactitude d'un correspondant a

fait manquer la saison du départ, et retardé d'un an l'envoi du mémoire que le Conseil avait ordonné de composer pour diriger les recherches de ce savant. Cependant il est arrivé qu'un des ouvrages capitaux sur lesquels on avait voulu appeler son attention, un dictionnaire complet des caractères chinois expliqués par les mots japonais, a été apporté en Europe et acquis par le Cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi. Ce livre magnifique, propre, plus que tout autre, à avancer l'étude de la langue japonaise, va devenir l'objet d'un travail particulier de la part de deux de vos confrères, au nombre desquels vous ne serez pas surpris de trouver M. Landresse, dont le zèle et le dévouement vous sont déjà connus. On a donc l'espoir de vous offrir, dans quelque tems, un grand dictionnaire japonais-français, l'un des ouvrages, parmi ceux qui manquent à la littérature, qui doivent offrir la solution d'un plus grand nombre de questions intéressantes pour l'histoire et la philosophie des langues.

Le chinois, enseigné à Paris depuis douze ans dans le plus ancien de nos établissemens littéraires, l'a été pour la première fois cette année à Londres dans des leçons particulières qui ont donné naissance à quelques opuscules. Mais l'ouvrage le plus remarquable de ceux qui ont vu le jour, est une édition du texte d'un roman en vers ou poème narratif, appartenant à un genre de composition peu commun à la Chine, et que M. Thoms a traduit presque littéralement en

anglais. La relation du voyage que M. Timkovski a fait à Peking, en 1820 et 1821, pour conduire et installer dans cette capitale la nouvelle mission russe qui, conformément aux traités, doit y séjourner dix ans, promet, au sujet de la métropole de l'empire chinois et des pays que l'auteur a dû parcourir pour s'y rendre, des détails entièrement neufs et d'autant plus exacts, que la traduction française qui va paraître, a été rédigée sous les yeux de M. Klaproth, et qu'elle sera accompagnée de notes et de rectifications essentielles de ce savant et laborieux géographe.

La littérature indienne a été encore plus productive. Sans parler de ceux des ouvrages qui s'y rapportent, qui nous ont déjà long-tems occupé au commencement de ce rapport, il suffira d'indiquer la traduction du Pantcha-Tantra, rédigée et dédiée à la Société asiatique par notre vénérable confrère M. l'abbé Dubois, recueil de fables et de contes indiens que quelques personnes considèrent comme étant l'original de celui qui porte le titre d'Hitopadesa, et qui a donné naissance, sous tant de titres divers, à ces apologues dont on doit une savante histoire à M. de Sacy ; et, en outre, le travail que M. G. de Humboldt a exécuté sur le Bhagavat-Gita, pour reconstruire le système philosophique dont les diverses parties sont éparses dans ce livre célèbre. Chez nous, M. le comte Lanjuinais a fait, sur l'original de ce même texte, une traduction nouvelle dont il nous laisse espérer la publication prochaine. A

Bonn, M. de Schlegel, poursuivant toujours la magnifique entreprise qui a de nouveau fixé sur lui les yeux du monde savant, n'a retardé la publication des premiers livres de son *Ramayana,* qu'afin de mieux mettre à profit les nombreux matériaux qu'il a réunis pour la critique du texte. L'impression toutefois doit en être commencée immédiatement. Mais, en attendant, ce célèbre et infatigable professeur va donner une nouvelle édition avec des notes et une traduction latine du texte de l'*Hitopadesa*, d'après le manuscrit de Paris, comparé avec un autre excellent manuscrit appartenant à M. le baron Schilling. On retrouve encore des traces de ses doctes et fructueuses élucubrations dans la belle édition du code des lois de Menou, que M. Haughton a fait imprimer à Londres, et ce savant éditeur, tirant parti des notes que M. de Schlegel lui avait adressées, rend hommage à la sagacité avec laquelle il avait, en plus d'une occasion, rétabli par conjecture la leçon des meilleurs manuscrits. M. Bopp a donné, dans la deuxième livraison de son excellente grammaire samscrite, tout ce qui est relatif à la conjugaison, la partie la plus usuelle et la plus difficile de la langue samscrite; ce qui permet d'attendre, sinon sans impatience, au moins sans de trop grands inconvéniens, les livraisons qui doivent terminer ce bel et important ouvrage. Mais un seul travail, quelque vaste qu'il soit, ne suffit pas au zèle actif et consciencieux de ces savans professeurs. M. Bopp, outre les soins que lui a demandés la gravure d'un nouveau corps de caractères samscrits,

plus petit que celui de M. de Schlegel, outre ceux que lui a imposés la réimpression, devenue nécessaire, de son épisode de Nalus, a recueilli, dans un voyage à Londres et à Paris, des variantes pour de nouveaux extraits du Mahabharata, qu'il compte publier, et les élémens d'un lexique samscrit qui comprendra les mots de cette langue employés dans tous les livres qui ont été imprimés, avec les explications nécessaires. M. Lassen, digne élève d'un maître illustre, et que nous avons déjà cité comme collaborateur de M. E. Burnouf, prépare un travail littéraire et grammatical sur le pracrit et aussi quelques réimpressions d'ouvrages samscrits utiles aux étudians. C'est le même caractère qu'offrira le manuel élémentaire que leur destine M. le général Boisserolles, en attendant la publication du dictionnaire et de la grammaire qu'il a déjà précédemment annoncés, et pour lesquels il est bien à désirer qu'il trouve en France les secours et les encouragemens convenables. Enfin, parmi les livres venus du fond de l'Orient, on a reçu la seconde édition d'un vaste glossaire bengali, en trois volumes in-4°, par M. Carey. Mais il paraît à Sirampour, à Calcutta, à Bombay, et dans les autres établissemens britanniques de l'Inde, un trop grand nombre d'ouvrages de ce genre, pour que nous puissions espérer ou entreprendre d'en donner à tems un catalogue complet.

Les langues que parlent les peuples musulmans sont, de toutes, celles qu'on a le plus anciennement cultivées, et l'abondance des travaux qui s'y rap-

portent ne permet de désigner ici que ceux qui se font remarquer par un plus haut degré de mérite littéraire ou d'utilité pratique. Parmi ceux qui réunissent ce double avantage, il faut incontestablement citer le tome premier de la nouvelle édition de la Chrestomathie arabe, de M. de Sacy; les *Numismata orientalia*, de M. W. Marsden, précieuse composition, maintenant achevée, qui fait infiniment d'honneur à l'un des savans les plus estimés de l'Angleterre, et qui ne pouvait avoir pour base qu'une collection comme la sienne, formée à grands frais pendant un séjour prolongé dans les contrées les plus reculées de l'Asie; plusieurs dissertations particulières sur des points d'histoire orientale, par MM. Fræhn, de Hammer et quelques autres. M. Caussin de Perceval fils s'est occupé de compléter le Dictionnaire français-arabe de feu Ellious Bocthor, dont M. le marquis de Clermont-Tonnerre a acheté le manuscrit, et de diriger l'édition de ce lexique. M. E. Coquebert de Montbret a continué de nous communiquer ses extraits du bel ouvrage d'Ibn Khaledoun. M. Reinaud, auquel la rédaction du nouveau catalogue des manuscrits arabes, persans et turcs, qu'il est chargé de composer pour la Bibliothèque du roi, ne laisse que bien peu de loisirs, en a cependant trouvé pour continuer le travail, absolument neuf, qu'il avait commencé sur les pierres gravées orientales, et les médailles musulmanes de la collection de M. le duc de Blacas. M. le professeur Freytag a annoncé la résolution de mettre immédiatement sous presse une édition complète avec le

Commentaire de Tebrizi, une traduction latine et des notes du texte du *Hamaza*, célèbre et vaste recueil d'anciennes poésies arabes, comparable pour son étendue, son importance et les difficultés qu'on trouve à l'entendre à ces *Séances de Hariri*, dont la belle édition classique, due au chef révéré de l'École arabe de Paris, est maintenant répandue dans toute l'Europe et vient de trouver un traducteur dans la personne de M. Rückert, de Gotha (Freimund Reimar). Nous n'avons pu recevoir, sans prendre un vif intérêt à cette belle entreprise, et sans former le vœu d'y concourir par tous les moyens qui sont à notre disposition, les communications que M. Freytag nous a adressées à cet égard, et l'on a d'autant plus admiré ce zèle que les plus graves obstacles semblent animer et soutenir, qu'on sait que M. Freytag est en même tems occupé de la rédaction d'un Dictionnaire arabe, en deux vol. in-4°, d'un Traité de la prosodie et de l'Art poétique chez les Arabes, et d'un second Traité sur les dialectes anciens de la langue arabe, tous ouvrages dont la publication serait un véritable service rendu aux personnes qui cultivent cette branche de la littérature asiatique.

Celle des Ottomans, enseignée dans toutes les écoles avec un soin proportionné à son importance politique et littéraire, n'a pas cessé de s'enrichir de productions utiles. On doit ranger, dans ce nombre, l'élégante traduction de Baki, célèbre poète turc, par M. de Hammer; le Vocabulaire français-turc, an-

noncé à Pétersbourg par M. Rhazis : un choix de fables turques avec une traduction française dont le texte, à peine sorti des presses de MM. Dondey-Dupré, vous est offert aujourd'hui même par M. V. Letellier, notre confrère. On a reconnu la nécessité de posséder des ouvrages de ce genre destinés à faciliter les premiers progrès des étudians, et rien ne s'accorde mieux que leur multiplication avec les vues que vous vous êtes proposées vous mêmes, et qui vous ont dirigés dans le choix de l'un des ouvrages publiés l'année dernière.

Une idée mise en avant dans un des programmes de la Société dès les premiers tems de son institution, paraît aujourd'hui sur le point de recevoir quelque exécution. Il n'est plus question d'emprunts à faire aux peuples orientaux, mais de présens à leur offrir. On voudrait répandre, parmi les habitans de l'Asie, la connaissance des inventions qui fructifient chez les Occidentaux. Tel est l'objet d'un recueil qui, à partir du mois de janvier prochain, sera rédigé en arabe sous le titre de *Journal des Sciences et des arts utiles*, par deux de nos confrères (MM. Garcin de Tassy et Babinet), qui se proposent de mettre en commun, pour cette œuvre éminemment philanthropique et désintéressée, les talens divers dont le concours est indispensable pour en assurer la réussite. On ne peut que faire des vœux pour que le nouveau Journal obtienne le succès qu'il mérite, et trouve les Orientaux assez bien préparés à le lire par le sentiment de ce

qui leur manque et de la valeur de ce qu'on leur propose. Des essais semblables ont été tentés à Calcutta, à Malaca, à Canton. On doit les juger, indépendamment des effets qu'ils ont produits. Le mérite de ces sortes de projets est dans la pensée qui les inspire, et c'est un honneur de les avoir conçus.

C'est sous le point de vue de l'histoire et de la géographie que les langues des peuples qui occupent les régions septentrionales de l'Asie attirent surtout notre attention. M. le comte de Romanzoff, dont la mort a privé la Société d'un de ses plus vénérables associés étrangers, occupé, jusque dans ses derniers momens, du soin de servir les intérêts des lettres, a ordonné l'impression du texte et d'une traduction du *Derbend-nameh*, ouvrage qui répand beaucoup de jour sur l'histoire du Caucase pendant le moyen âge. M. Klaproth a terminé ses *Tableaux de l'Asie*, collection de cartes de géographie et d'extraits historiques, où plusieurs questions importantes d'ethnographie sont soumises à une analyse presque constamment lumineuse et satisfaisante. Le voyage de M. de Meyendorff à Boukhara complète les connaissances que M. Mouravieff d'une part, et plus récemment M. Fraser, nous avaient procurées sur les contrées situées à l'Orient de la mer Caspienne. M. Schmidt, à Pétersbourg, nous a donné, sous le titre de *Recherches sur l'histoire religieuse, politique et littéraire de l'Asie centrale*, un opuscule infiniment recommandable en tout ce qui ne tient pas à la polémique que l'auteur

a suscitée à un de nos confrères relativement à l'origine des Ouïgours. Mais on doit vivement regretter de ne pas voir paraître cette traduction de l'histoire des Mongols, traduite de la langue même de ces peuples, par M. Schmidt, et qui serait digne de devenir l'objet d'un acte particulier de la munificence d'un gouvernement qui sait généralement bien apprécier l'importance des travaux littéraires et scientifiques.

Pour terminer cette énumération, que vous trouveriez sans doute trop étendue, si l'on se lassait aisément de parcourir l'inventaire de ses richesses, je ne dirai plus qu'un mot de deux recueils qui n'ont pas un objet spécial, mais dont l'utilité s'étend à toutes les parties du domaine que nous cultivons; l'un est le *Magasin Asiatique*, complément en quelque sorte indispensable du journal de la Société, et où l'activité presque inépuisable d'un de nos confrères, réunit en foule des matériaux trop étendus pour trouver place dans notre bulletin, et généralement puisés à des sources qui ne sont pas accessibles à la plupart des géographes; l'autre recueil est celui des *Transactions* de cette Société Asiatique de Londres, qui justifie si rapidement les hautes espérances que nous avait fait concevoir son institution, et dont les communications, ainsi que vous l'avez entendu dans cette séance même, portent à votre égard l'empreinte des sentimens que vous avez également pour elle, parce qu'ils sont, de part et d'autre, l'effet d'une estime réfléchie, et d'une bienveillance toute fraternelle.

Le Conseil ne voit pas avec indifférence l'extension que prend de jour en jour le commerce de librairie orientale que les imprimeurs de la Société ont fondé et dont les productions qu'elle publie ont été la première base. Les relations qui s'en sont suivies entr'eux et les principales maisons de France, d'Angleterre et d'Allemagne, les ont mis en état de réunir dans la leur un assortiment déjà considérable de livres tous relatifs, d'une manière plus ou moins directe, aux objets de nos études, et notamment de lexiques, de traités grammaticaux et d'autres ouvrages élémentaires. Les voyages, les soins, les sacrifices pécuniaires que cette réunion a demandés à MM. Dondey-Dupré, trouveront sans doute leur récompense dans l'avantage qu'ils auront assuré à leur librairie en l'affectant plus particulièrement à ce genre pour lequel peu de maisons françaises pourront leur contester la supériorité. Mais ce qu'on a observé avec plaisir, c'est la disposition qu'ils ont montrée à favoriser les productions qui s'y rapportent, en se chargeant de publier à leurs frais diverses relations de voyages, telles que celles de M. Timkovski et de M. de Meyendorf, le *Magasin asiatique*, les *Mémoires relatifs à l'Asie*, de M. Klaproth, et quelques autres recueils moins considérables. La Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande a, sans doute, eu connaissance de cette direction spéciale donnée aux opérations commerciales de MM. Dondey-Dupré, puisqu'elle leur a donné, à notre exemple, le titre de ses libraires sur le continent, et les a chargés de la vente de ses *Transactions*.

L'empressement avec lequel on vous soumet, de toutes les parties du monde savant, les travaux dont vous êtes les juges irrécusables et les appréciateurs naturels, me dispenserait de vous rappeler que de tous les écrits que je viens d'indiquer, il n'en est presqu'aucun, parmi ceux qui ont déjà vu le jour, qui n'ait été envoyé à votre bibliothèque, collection toujours croissante et déjà précieuse, que la nature toute spéciale des trésors qu'elle renferme, ne permet pas d'évaluer uniquement d'après le nombre des volumes qui y sont rassemblés. Les ouvrages qui ne sont jusqu'ici qu'en projet, ou dont la discussion permet encore de perfectionner le plan, ou d'améliorer l'exécution, vous sont ordinairement annoncés avec détail. Tel est le sujet habituel de ces communications journalières, de cette correspondance étendue, qui contribuent, avec la lecture des mémoires, à remplir chaque mois les séances du conseil. Le prix que vous mettez aux unes et aux autres n'est pas douteux, puisqu'indépendamment des personnes dont la présence est réclamée pour l'expédition des affaires, un nombre considérable de membres de la Société ont suivi ces séances avec une régularité qu'on n'observe pas toujours dans les assemblées où l'assiduité est obligatoire, et où l'exactitude semble être imposée comme un devoir indispensable.

Un degré particulier d'intérêt s'est attaché cette année aux lectures faites dans quelques-unes de ces séances : telles sont celles qui étaient relatives à un de ces débats pacifiques que l'on voit quelquefois naître dans

les réunions littéraires, qui n'en troublent jamais la bonne harmonie, et que l'on suit avec plaisir tant que la manifestation libre des opinions sur les choses est accompagnée du respect qu'on doit constamment aux personnes. Il s'agissait cette fois de la poésie des Orientaux, et surtout des Arabes et des Persans. Un de nos confrères, préoccupé de l'idée des immenses travaux qu'appellent encore les hautes questions qui touchent à l'histoire et la philosophie, s'était plaint de la prédilection qui, suivant lui, semblait entraîner nos philologues vers l'étude des ouvrages d'imagination. Un autre membre, admirateur passionné des beautés qui le frappent dans les poètes arabes, en a pris la défense avec un accent qui annonce un sentiment profond et un sincère enthousiasme. Il m'appartiendrait moins qu'à tout autre, et surtout dans l'occasion présente, d'émettre une opinion sur une question que chacun doit, tôt ou tard, considérer comme résolue d'après son intérêt littéraire, c'est-à-dire d'après la nature de ses études et de ses goûts particuliers. Mais, s'il m'est permis de hasarder une observation au sujet de cette innocente querelle, on peut conjecturer que les deux savans antagonistes différaient moins au fond qu'on n'eût pu le croire à la vivacité de leur argumentation. L'un, sans doute, ne prétendait pas proscrire du nombre des objets qui méritent de nous occuper, cette langue harmonieuse et sublime que savent se créer les Sociétés naissantes, et dont les Sociétés vieillies aiment encore à entendre répéter les expressions et les tours; et d'ailleurs, plus il

a lui-même fait de progrès dans l'intelligence des compositions des Orientaux, moins il pouvait méconnaître ce que la solidité des connaissances philologiques doit gagner à l'étude de ces bagatelles difficiles que les critiques sont encore condamnés à déchiffrer et à méditer, alors même que les gens de goût les réprouvent et les abandonnent. L'autre ne songeait pas à mettre les fictions les plus riantes et les jeux d'esprit les plus ingénieux en balance avec les profondes et graves recherches qu'exige des savans, l'esprit sérieux et positif de notre siècle. Au reste, le Conseil (en cela sans doute interprète fidèle des sentimens de la Société) ne condamne rien, ne repousse aucune sorte de coopération, n'adopte aucune règle exclusive. Il aspire à voir se multiplier, dans tous les genres, les productions utiles et les écrits consciencieux; et sans prétendre à en fixer le mérite et à en classer les rangs, il laisse ce soin à un juge qui prononce sans appel, et dont nul écrivain n'est en droit de contester l'autorité.

Le principal avantage de l'institution que vous avez créée consiste à avancer, si j'ose m'exprimer ainsi, le moment où le juge, dont je viens de parler, prononcera ses arrêts. Souvent, et la vie de nos devanciers en fournit plus d'un exemple, les plus doctes travaux, les entreprises les plus recommandables demeuraient dans l'oubli, ou n'étaient connues que de quelques personnes occupées de travaux analogues, mais séparées par de grandes distances et hors d'état de s'entr'aider. Aujourd'hui, les mêmes entreprises sont encouragées,

soutenues, provoquées ; on en parle dans vos séances, on les annonce dans votre journal ; on y intéresse, dans l'Europe entière, les hommes mêmes qui sont le plus disposés à y prendre part, et le mieux en état de les favoriser. Les maîtres consommés dans les connaissances que vous protégez, savent où ils peuvent chercher des coopérateurs ; les commençans, où ils peuvent demander des avis, des secours de toute espèce, une attention bienveillante et éclairée. Les subventions même que vous êtes en état d'offrir sont peu de chose, au prix de cet échange de conseils et de bons offices. Vous avez donné un public à des études qui n'en avaient point. Et quel développement ne doit-on pas espérer de leur voir prendre à l'avenir ? L'année que nous venons de passer sera mémorable dans les fastes de la Société. Le Conseil a été admis à l'honneur de présenter les volumes que vous avez publiés à un monarque dont chaque parole est un encouragement, dont l'approbation est une récompense. Chacun de vous, Messieurs, connaît les assurances par lesquelles le Roi a daigné répondre à cet hommage ; chacun de vous a su apprécier les vœux et les espérances qu'elles autorisent ; chacun de vous, enfin, a dû conjecturer à quelle glorieuse recommandation nous étions sans doute redevables de cette touchante marque de l'attention du souverain. Le prince dont l'assentiment accueillit la Société à sa naissance, dont les constantes bontés nous soutiennent dans nos efforts, dont la présence au milieu de nous est un honneur et un bienfait, a pu faire connaître à Charles X ce que vos travaux

avaient d'utile pour les sciences, les lettres et la religion : et c'est sur un tel témoignage que Sa Majesté nous a dit qu'Elle en était très-satisfaite, et nous a donné, pour les continuer avec zèle, le plus puissant de tous les motifs, la certitude qu'Elle les voyait avec plaisir, et qu'Elle daignerait les protéger.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Conformément aux nominations faites dans l'assemblée générale du 27 avril 1826.

Président honoraire.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Président.

M. le Baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-Présidens.

M. le Comte DE LASTEYRIE.
M. le Comte D'HAUTERIVE.

Secrétaire.

M. ABEL-RÉMUSAT.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire.

M. Eugène BURNOUF.

Trésorier (1).

M. DELACROIX.

Commission des Fonds.

M. le Baron DEGÉRANDO.
M. WURTZ.
M. FEUILLET.

---

(1) M. Wurtz ayant opté pour les fonctions de Commissaire des Fonds, celles de Trésorier se sont trouvées dévolues, d'après le résultat du scrutin, à M. Delacroix. Voyez ci-dessus, le procès-verbal de la Séance générale, pag. 9.

Membres du Conseil.

M. Amédée JAUBERT.
M. CHÉZY.
M. AGOUB.
M. REINAUD.
M. le Marquis DE CLERMONT-TONNERRE.
M. SAINT-MARTIN.
M. le Baron COQUEBERT DE MONTBRET.
M. COUSIN.
M. le Comte Amédée DE PASTORET.
M. le Comte PORTALIS.
M. l'Abbé DE LABOUDERIE.
M. Eugène COQUEBERT DE MONTBRET.
M. KIEFFER.
M. BURNOUF.
M. DEMANNE.
M. le Comte LANJUINAIS.
M. HASE.
M. le Baron DE HUMBOLDT.
M. KLAPROTH.
M. le Baron PASQUIER.
M. CHAMPOLLION jeune.
M. le Duc DE RAUZAN.
M. RAOUL-ROCHETTE.
M. EYRIÈS.

Censeurs.

M. SAINT-MARTIN.
M. Amédée JAUBERT.

Agent de la Société, M. CASSIN, au local de la Société, *rue Taranne*, N° 12.

N. B. Les Séances du Conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, N° 12.

LISTE

DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

M. ABRO (Étienne), à Alexandrie.

M. AGOUB, homme de lettres.

M. ALEXANDER, professeur de l'École des langues orientales classiques, à Netherton-House.

M. ALLIER DE HAUTEROCHE, ancien consul de France.

M. AMPERE fils.

M. AUDIFFRET, attaché au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

M. BABINET, professeur de physique au Collége de Saint-Louis.

M. BENOIST (François-Balth.), régent de rhétorique.

M. BÉRARD, maître des requêtes.

M. le chevalier BERNARDINI, ancien officier supérieur de la marine.

M. BERR (Michel), homme de lettres.

M. BERTHE, géographe.

M. BEZOUT (Léon), ancien élève de l'École des langues orientales.

M. BIANCHI, secrétaire-interprète pour les langues orientales, au Ministère des affaires étrangères.

M. BIART.

M. le duc de BLACAS D'AULPS, pair de France, ambassadeur à Naples.

M. BOBROWSKI (Michel), professeur à l'Université impériale de Wilna.

M. le général BOISSEROLLE.

M. le duc de BROGLIE, pair de France.

M. BROSSET, homme de lettres.

M. le chevalier de BROVAL, secrétaire des commandemens de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.

M. BRUÉ, géographe.

M. BRUGUIÈRES, intendant militaire à Angoulême.

M. BUCHON, homme de lettres.

M. BURNOUF père, lecteur et professeur royal au Collége de France.

M. Eugène BURNOUF fils.

M. le chevalier BYERLEY.

M. le duc de CADORE, pair de France.

M. le rév. CALDWEL, à Versailles.

M. CALTHROP (Henri), du Collége Corpus-Christi, à Cambridge.

M. CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. CHAMPOLLION-FIGEAC, correspondant de l'Institut.

M. CHAMPOLLION jeune.

Madame la comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

M. le vicomte de CHATEAUBRIANT, pair de France.

M. CHAUMETTE DES FOSSÉS, consul-général à Rio-Janeiro.

M. CHÉZY, membre de l'Institut, professeur de samskrit au Collége royal de France et de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. CHORIS, peintre-voyageur.

M. le comte de CLARAC, conservateur du Musée.

M. le marquis de CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

M. COLLOT, directeur de la Monnaie.

M. COOK, ministre du St.-Évangile.

M. le baron COQUEBERT DE MONTBRET, membre de l'Institut.

M. Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au Ministère des affaires étrangères.

M. COURTIN, avocat.

M. COUSIN, professeur de philosophie à la Faculté des lettres.

M. CROGGON, ministre du culte anglais, à Charenton.

M. le baron CUVIER, conseiller d'état, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences.

M. DAHLER, professeur de théologie à la Faculté de Strasbourg.

Exc. M. le baron de DAMAS, ministre secrétaire-d'état des affaires étrangères.

M. le comte DE BRAY, ministre de S. M. le roi de Bavière à la cour de France.

M. le duc DECAZES, pair de France.

M. le baron DE GÉRANDO, conseiller d'état, membre de l'Institut.

M. DELACROIX, ancien notaire, propriétaire à Ivry.

M. le baron Benj. DELESSERT, ancien député, banquier.

M. DELESSERT (François) banquier.

M. DELORT, sous-chef de division au Ministère de l'intérieur.

M. DENHAM (Auguste), à Gibraltar.

M. DEMANNE, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. DENIS (Alphonse), à Hyères (Var).

M. DESBASSYNS DE RICHEMOND (Eugène), commissaire-ordonnateur à Pondichéry.

M. DESGRANGES, secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales.

M. DESMICHELS, professeur d'histoire au Collége de Henri IV.

M. le marquis DESPINAY-SAINT-DENIS.

M. FIRMIN-DIDOT fils, imprimeur-libraire.

M. DIGEON (Alex.), drogman du consulat de Bagdad.

M. DONDEY-DUPRÉ, imprimeur-libraire.

M. Donndorf (Maximilien), docteur en philosophie.

M. Drummond (François).

Lady Drummond, à Naples.

M. l'abbé Dubois, ancien missionnaire au Maysoure.

M. Dubois de Beauchêne (Alphonse).

M. Ducler, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.

M. Duhafon, prof. à l'école royale militaire de St.-Cyr.

M. Dumoret, élève de l'École des Langues orientales.

M. Dupré (Louis).

Madame la duchesse de Duras.

M. Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.

M. le baron d'Eckstein.

M. Elphinstone (J.-J.), à Londres.

M. Van Esse (Léonard), docteur en théologie à Darmstadt.

M. Eyriès, géographe.

M. le comte Fabre de l'Aude, pair de France.

M. Faesch (J.), à Amsterdam.

M. Fauriel.

M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

M. Foote, docteur-médecin.

M. Fouinet (Ernest).

M. Fresnel (Fulgence).

M. Gadi, juge au tribunal civil de Versailles.

M. Gallois, conseiller-maître à la cour des comptes.

M. le chevalier GAMBA, consul de France à Téflis.

M. GARCIN DE TASSY.

M. le chevalier de GOULIANOFF, conseiller de cour, membre de l'Académie russe.

M. GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

M. GROS, professeur au Collége Royal de Saint-Louis.

M. GUERRIER DE DUMAST, intendant militaire.

M. GUIGNIAUT, ancien professeur à l'École normale.

M. DE GUIZARD, avocat.

M. GUYS (C.-E.), vice-consul de France à Lattaquié.

M. HASE, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.

M. le comte d'HAUTERIVE, conseiller d'état, membre de l'Institut.

M. le vicomte HÉRICART DE THURY, maître des requêtes, membre de la Chambre des députés.

M. HOLMBOE, secrétaire de la Bibliothèque de Christiania.

M. HULL (John-Fowler).

M. le baron de HUMBOLDT (Alexandre), membre de l'Institut.

M. HUTTMAN (William), à Londres.

M. le chevalier d'ITALINSKY, ministre de S. M. l'empereur de Russie à Rome.

M. JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique à Maroc.

M. JAUBERT (Amédée), professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. JOMARD, membre de l'Institut, commissaire du gouvernement près la commission d'Égypte.

M. JORAND.

M. le comte de JOUFFROY (Achille).

M. JOWETT, agent de la Société biblique à Malte.

M. JULIEN (Stanislas).

M. JULLIEN, ancien inspecteur aux revues, directeur de la Revue encyclopédique.

M. KIEFFER, premier secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales, professeur de turc au Collége royal de France.

M. KING (Jonas), professeur de langues orientales à Boston.

M. KIRCKHOFF, ancien médecin des armées du royaume des Pays-Bas, membre de la Commission médicale d'Anvers.

M. KLAPROTH (Jules).

M. KOUCHELEV-BESBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

M. KUNKEL (Pierre-Antoine).

M. l'abbé de LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire-général d'Avignon.

M. le capitaine LACHLAN.

M. LAENNEC, professeur à la Faculté de médecine et au Collége royal de France.

M. le vicomte LAINÉ, pair de France, membre de l'Institut.

M. LAJARD (F.), receveur de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. l'abbé LANCI, professeur d'arabe au Collége de la Sapience à Rome.

M. LANDRESSE (E. A. X. Clerc).

M. LANGLOIS, professeur au Collége royal de Saint-Louis.

M. le comte LANJUINAIS, pair de France, membre de l'Institut.

M. LASALLETTE, maréchal-de-camp, à Grenoble.

M. le comte de LASTEYRIE.

M. LAURENT (P.), peintre d'histoire.

M. le comte de LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.

M. LE BOUCHER, professeur au Collége de Charlemagne.

M. LENNIG (Adam-François).

M. LENOBLE, avocat, attaché à la section historique des Archives du royaume.

M. LETELLIER, avocat.

M. LETRONNE, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Université et des Écoles militaires.

M. LITTRÉ père.

M. LITTRÉ fils.

M. MABLIN, sous-bibliothécaire de l'Université.

M. MAHARG (John), à Dublin.

M. MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie Royale.

M. MARCESCHAU, vice-consul de France à Tunis.

M. MARSDEN (William), à Londres.

M. MENARD, professeur de grec à l'Institution de Vendôme.

M. MENDELSOHN.

M. le baron de MEYENDORF, colonel de la garde impériale russe.

M. MICHAUD, membre de l'Académie française.

M. MILON, sénateur à Nice.

M. MOHAMMED-ISMAEL-KHAN, de Chirâz.

M. MOHL (Julius), de Stuttgardt.

M. MOLINIER DEL MAYNIS.

M. DE MONTÉMONT (Albert), homme de lettres.

M. l'abbé duc de MONTESQUIOU, pair de France, membre de l'Institut.

M. le chevalier de MONTGERY, capitaine de frégate.

M. MORÉNAS.

M. MORIS.

M. le baron MORTEMART-BOISSE.

M. Le baron MOUNIER, pair de France, intendant général des bâtimens de la couronne.

Madame la duchesse de NARBONNE.

M. NEPVEU, libraire.

M. le baron de NERCIAT.

M. NEUENKIRCHEN.

M. NICOLL, professeur d'hébreu à l'Université d'Oxford.

M. NICOLLET, astronome-adjoint à l'Observatoire.

M. ŒLSNER, conseiller de légation de S. M. le roi de Prusse.

M. d'OHSSON, ambassadeur de Suède à Bruxelles.

Sir GORE OUSELEY, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Perse.

M. PACHO, voyageur.

M. de la PALUN, chancelier du consulat de France à Nice.

M. de PARAVEY, membre du corps royal du génie des ponts-et-chaussées.

M. PARTHEY (le docteur).

M. le baron PASQUIER, pair de France.

M. le comte de PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

M. PELLASSY DE L'OUSLE, chef d'institution.

M. le comte PILLE, lieutenant général.

M. PONCELET, professeur à la Faculté de droit.

M. le baron PORTAL, pair de France.

M. le comte PORTALIS, pair de France.

M. POUGENS, membre de l'Institut.

M. POUILLET, professeur de physique à la Facultédes sciences.

M. le général comte POZZO-DI-BORGO, ambassadeur de Russie à la cour de France.

M. le chevalier QUINQUE.

M. QUIRET, ancien sous-chef de division au Ministère des affaires étrangères.

M. l'abbé RAESS, docteur et professeur en théologie à Mayence.

M. de Raineval, ambassadeur de France en Suisse.

M. Raulin, attaché à la légation française à Copenhague.

M. le duc de Rauzan.

M. le baron de Reiffenberg, professeur de philosophie à Louvain.

M. Reinaud, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi.

M. Abel-Rémusat, membre de l'Institut et de l'Académie royale de médecine, professeur de langues chinoise et tartare au Collége de France, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. Ch. de Rémusat.

M. Renouard, libraire.

M. Ritter, professeur à Berlin.

M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut, professeur d'archéologie, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. de Rossel, membre de l'Institut, directeur-adjoint du dépôt de la marine.

M. Roussel, avocat.

M. le baron Silvestre de Sacy, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. Saint-Martin, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque de Monsieur.

M. Saulnier père, ancien député.

M. Saulnier fils.

M. SCHULZ (Fréd. Édouard), professeur de philosophie, à Giessen.

M. SCHWEIGHÆUSER, professeur à la Faculté de Strasbourg.

M. SEMELET.

Sir SIDNEY-SMITH, amiral anglais.

M. SPENCER-SMYTHE, membre de plusieurs sociétés savantes, à Caen.

M. le comte de SORGO.

M. le baron de STAEL (Auguste).

M. STAHL.

Sir GEO. TH. STAUNTON, membre du Parlement, à Londres.

M. STEMPKOUSKI, colonel russe, correspondant de l'Institut, à Odessa.

M. STIRLING (le comte de).

M. STRUBBERG, élève de l'École des langues orientales.

M. le prince de TALLEYRAND.

M. TAILLEFER, inspecteur de l'Académie de Paris.

M. TERNAUX aîné, ancien député.

M. TORCY (DE), chef de bureau au ministère des affaires étrangères.

M. TORNOW (Louis-Robert), à Berlin.

M. TREBUTIEN, à Caen.

M. G. DE TREUENTHAL, professeur de langue et de littérature allemande à l'école royale de St.-Cyr.

M. TROGER (le capitaine).

M. le baron de TURCKHEIM, ancien député à Strasbourg.

M. VIGUIER, ancien professeur à l'école Normale.

M. VILLEMAIN, membre de l'Institut, maître des requêtes, professeur à la Faculté des lettres de l'académie de Paris.

M. DE VILLEBOIS, maître des requêtes, directeur de l'imprimerie Royale.

M. WARDEN, ancien consul général des États-Unis.

M. WATSON, à Naples.

M. WETZER (Henri-Joseph), docteur en théologie à Anzefahr.

M. WILKS (Marc), pasteur de l'église réformée.

M. WILSON, recteur de la chapelle Saint-Jean à Londres.

M. WOLFF (Joseph).

M. WURTZ, négociant.

M. WYNCH, attaché au service civil de la Compagnie anglaise des Indes.

M. ZOHRAB, docteur arménien.

S. Em. le cardinal ZURLA, à Rome.

LISTE

DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

M. DE HAMMER (Joseph), conseiller actuel aulique et interprète de S. M. l'empereur, à Vienne.

M. IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

M. WILKINS, à Londres.

M. LEE, à Cambridge.

M. MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

M. WILSON (H. H.), secrétaire de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta.

M. MARSHMAN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

M. JOUANNIN, premier drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

M. FRÆHN (le docteur Ch.-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

M. OUWAROFF, conseiller d'état actuel de l'empire de Russie, président de l'Acad. impériale, à St-Pétersbourg.

M. TYCHSEN (Thomas-Christian), professeur à l'Université, membre de l'Académie, à Gottingue.

M. VAN-DER-PALM. (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

M. EICHHORN (Jean-Godefroy), professeur à l'Université et membre de l'Académie, à Gœttingue.

M. le comte CASTIGLIONI (Carlo-Ottavio), à Milan.

M. RICKETTS, à Londres.

M. DE SCHLEGEL (A. W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

M. GESENIUS (Wilhelm), professeur à l'Université, à Halle.

M. WILKEN, bibliothécaire du roi de Prusse, à Berlin.

M. PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

M. COLEBROOKE (H.-T.), directeur de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

M. HAMAKER, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

M. FREYTAG, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

M. DEMANGE, attaché au Ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

M. CHARMOY, attaché au Ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

M. le capitaine LOCKETT (Abraham), secrétaire du Conseil du Collége du fort William, à Calcutta.

M. HARTMANN, à Marbourg.

M. DELAPORTE, vice-consul de France, à Tanger.

5

M. Parrau (J.-Henri), à Utrecht.

M. Wilmet (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

M. Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université de Iena.

M. Bopp (François), à Berlin.

M. d'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

M. Morrison (le rév. Rob.), missionnaire protestant à Canton, et interprète du comité de la Compagnie des Indes dans cette ville.

M. Haughton (Graves Chamney), professeur de langues orientales au Collége d'Hertford.

M. Wyndham Knatchbull, à Oxford.

M. le baron Schilling de Canstadt, membre du Collége des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

M. Mirza-Saleh, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

M. Schmidt (I.-J.), à Saint-Pétersbourg.

M. Habicht (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

M. Haughton (N.), professeur d'hindoustani au Séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

M. Moor (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

M. le chevalier d'Italinsky, ministre de S. M. l'empereur de Russie, à Rome.

M. Jackson (James-Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc, à Sceaux.

M. le baron d'ALTENSTEIN, ministre du culte et de l'instruction publique du royaume de Prusse.

M. de SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.

M. SHAKESPEAR, professeur de langues orientales au Séminaire militaire de la Compagnie des Indes, à Croydon.

M. CAREY (W.), professeur de langues samskrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

M. GILCHRIST (John Borthwick), professeur d'hindoustani, à Londres.

M. OTHMAR FRANK, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Académie royale des sciences de Munich.

M. RAH-MOHUN-ROY, à Calcutta.

M. le baron de HUMBOLDT (Guillaume), à Berlin.

M. LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Pétersbourg.

M. ELOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et sciences, à Batavia.

RÉGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

§ Ier.

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

La Société est instituée pour encourager l'étude des langues de l'Asie.

Celles de ces langues dont elle se propose plus spécialement, mais non exclusivement, d'encourager l'étude, sont :

1° Les diverses branches (tant en Asie qu'en Afrique) des langues Sémitiques ;

2° L'Arménien et le Géorgien ;

3° Le Grec moderne ;

4° Le Persan et les anciens idiomes morts de la Perse ;

5° Le Samskrit et les dialectes vivans dérivés de cette langue ;

6° Le Malais et les langues de la presqu'île ultérieure et citérieure de l'Archipel oriental ;

7° Les langues Tartares et le Tibétain ;

8° Le Chinois.

ART. II.

Elle se procure les manuscrits asiatiques ; elle les répand par la voie de l'impression ; elle en fait faire des extraits ou des traductions. Elle encourage en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance de ces diverses langues.

ART. III.

Elle entretient des relations et une correspondance avec les Sociétés qui s'occupent des mêmes objets, et avec les savans asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques, et qui en cultivent la littérature. Elle nomme à cet effet des associés correspondans.

§ II.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la Société est indéterminé. On en fait partie après avoir été présenté par deux membres et avoir été reçu à la pluralité des voix, soit par le Conseil, soit par l'Assemblée générale.

ART. II.

Indépendamment des dons qui pourront être offerts à la Société, chaque membre paie une souscription annuelle de trente francs.

ART. III.

Les membres de la Société nomment un Conseil, et sont convoqués au moins une fois l'an, pour entendre un rapport sur les travaux, sur l'emploi des fonds, et pour nommer les membres du Conseil.

§ III.

ORGANISATION DU CONSEIL.

ARTICLE PREMIER.

Le Conseil se compose,

D'un président honoraire,

Un président,

Deux vice-présidens,

Un secrétaire,
Un secrétaire-adjoint et bibliothéoaire,
Un trésorier,
Trois commissaires pour les fonds,
Vingt-quatre membres ordinaires.

ART. II.

Le président honoraire est nommé pour cinq ans, ainsi que le secrétaire; le président, les vice-présidens, le secrétaire-adjoint, le trésorier et les commissaires des fonds, sont nommés chaque année, et tous ces membres sont rééligibles. Les vingt-quatre autres membres sortent par tiers, et à tour de rôle, chaque année. Ils peuvent être réélus. Le sort désignera, les deux premières années, ceux qui devront sortir.

ART. III.

L'élection des membres du Conseil aura lieu à la majorité relative des suffrages.

ART. IV.

L'assemblée générale nomme chaque année, parmi les membres restans du Conseil, deux censeurs chargés d'examiner les comptes de l'année précédente, et de lui en faire un rapport à la plus prochaine assemblée générale.

ART. V.

Le Conseil est chargé de diriger les travaux littéraires qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que du recouvrement et de l'emploi des fonds; il ordonne l'impression des ouvrages qu'il reconnaît utiles; il en fait faire des traductions ou des extraits; il examine les ouvrages relatifs au but de la Société; il donne des encouragemens; il nomme les associés correspondans; il fait l'acquisition des manuscrits et des ouvrages asiatiques, lorsqu'il le croit convenable.

ART. VI.

Le secrétaire de la Société fait un rapport annuel des travaux du Conseil et de l'emploi des fonds. Ce rapport sera imprimé avec la liste des souscripteurs, le montant des dons pécuniaires ou des offrandes en livres, manuscrits, objets d'arts, etc., faits à la Société, avec les noms des donateurs.

ART. VII.

Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois. Tous les membres souscripteurs de la Société sont admis à ses séances, et peuvent y faire les communications qui leur paraissent utiles.

ART. VIII.

Le Conseil s'occupera le plus tôt possible des moyens de rédiger, sous le titre de *Journal Asiatique*, un recueil littéraire qui paraîtra à des époques plus ou moins rapprochées, et qui sera donné *gratis* aux souscripteurs de la Société.

ART. IX.

Les membres de la Société pourront acquérir chacun un exemplaire des ouvrages qu'elle publiera, au prix coûtant.

§ IV.

COMPTABILITÉ.

ARTICLE PREMIER.

La commission des fonds présente au Conseil d'administration, dans le premier mois de l'année, l'aperçu des recettes et dépenses pour l'année qui commence.

Le Conseil d'administration détermine en conséquence pour l'année entière les dépenses ordinaires et fixes, et

assigne pour l'année aussi un *maximum* pour les dépenses de bureau, les autres menus frais journaliers et variables.

ART. II.

Les dépenses extraordinaires, proposées pendant le cours de l'année, sont arrêtées par le Conseil d'administration, après avoir pris préalablement l'avis de la commission des fonds.

ART. III.

Les délibérations du Conseil d'administration, portant autorisation d'une dépense, sont immédiatement transmises à la commission des fonds par un extrait signé du président et du secrétaire de la Société.

ART. IV.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

ART. V.

Dans le cas où une dépense serait arrêtée par la Société seulement en principe et sur une évaluation approximative, cette dépense sera portée pour son *maximum* au registre prescrit par l'article précédent.

Dès que le projet de dépense donne lieu à un engagement de la Société, on assigne les fonds nécessaires pour l'acquitter à l'échéance, de manière à ce que le paiement ne puisse en aucun cas éprouver ni incertitude, ni retard.

ART. VI.

Les dépenses sont acquittées par le trésorier sur un mandat de la commission des fonds, accompagné des pièces de dépenses visées par elle; ces mandats rappellent les

délibérations du Conseil d'administration, par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil d'administration, et ordonnancée par la commission des fonds.

Art. VII.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont contenus tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Lesdits arrêtés doivent être signés au moins de la majorité des membres de la commission.

Art. VIII.

A la fin de l'année, le trésorier présente son compte à la commission des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle. La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

TABLE.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

I [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Société Asiatique.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS

ET DES CENSEURS,

SUR LA COMPTABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

Durant l'année de 1826.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION DES FONDS.

MESSIEURS,

C'est aux seules souscriptions de ses membres que la Société Asiatique doit, comme vous le savez, les revenus à l'aide desquels elle fait face à ses dépenses. Le nombre des membres a été, en 1826, de 186, et le produit des souscriptions et de quelques dons extraordinaires, s'est ainsi élevé à . . . . fr. 6,020 »

Ce revenu s'est accru d'une somme de. . . . . produite par l'intérêt des fonds restant en caisse.	125	»
En tout.	6,145	»
Vos dépenses matérielles et ordinaires ne consomment heureusement qu'une faible partie de cette somme ; elles se sont élevées en 1826,		

SAVOIR :

Fixes.	1,150 »	. . . .	1,964 47
Courantes	814 47		
		Reste.	4,180 53

Cette somme devait naturellement trouver son emploi

Voilà en deux mots, Messieurs, tout le système de vos finances : convertir chaque année vos fonds libres en valeurs utiles aux progrès de la littérature orientale, préparer ainsi une circulation d'avances et de rentrées qui, d'année en année, doivent étendre leur sphère. Les branches de littérature nouvelles encore, et qui ne sont cultivées que par un petit nombre de savans, offrent trop peu d'avantages aux spéculations de la librairie ; il est donc heureux que, pendant que vos membres étendent par leurs travaux le domaine de cette littérature, le produit de vos souscriptions serve aussi à en propager et à en faciliter l'étude.

DE GERANDO,

Rapporteur de la Commission des fonds.

RAPPORT DES CENSEURS.

MESSIEURS,

LES censeurs que vous avez nommés dans la dernière séance générale de la Société, se sont acquittés de la commission que vous leur avez donnée pour l'examen des comptes de recette et dépense de la Société pendant l'année 1826; et, de concert avec votre commission des fonds, ils se sont occupés d'examiner et de clore, en présence de M. le trésorier, le compte de cet exercice. Cet examen les a parfaitement convaincus du soin, du zèle, de l'exactitude et de l'excellente méthode avec lesquels vos commissaires et le trésorier se sont acquittés de l'administration des affaires financières de la Société. L'activité, la complaisance et la sollicitude avec laquelle ils se sont occupés de nos intérêts, méritent toute notre reconnaissance, et nous devons solliciter, comme nous sollicitons en effet la Société réunie de leur en témoigner sa vive satisfaction par la voix de son auguste président.

J. SAINT-MARTIN, } *Censeurs.*
HASE, }

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, No 46, au Marais.

JOURNAL ASIATIQUE.

RAPPORT FAIT A LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

Sur une inscription grecque, découverte dans une vallée voisine de Nicomédie, par M. Jouannin, *premier drogman de l'ambassade de S. M. T. C., à Constantinople.*

Messieurs,

Avant de vous soumettre mes conjectures concernant l'inscription que j'ai été chargé d'examiner, je dois rappeler à la Société que nous devons la connaissance de ce monument funèbre à M. Jouannin, premier drogman de S. M. T. C. à Constantinople, et membre associé de la Société Asiatique. Vous avez entendu, dans votre séance du 6 février, la lecture d'une lettre écrite par ce savant orientaliste. Remplie de renseignemens curieux, la lettre de M. Jouannin était de plus accompagnée du dessin d'un sarcophage en marbre, découvert intact vers le milieu de l'année dernière, aux environs de Nicomédie. Vous avez vu, par le dessin, que ce sarcophage forme un carré long; le couvercle, taillé en fronton, porte aux quatre coins des espèces d'*acrotères* ou cippes qui pouvaient servir à suspendre des couronnes ou des festons de fleurs;

malgré sa simplicité et l'absence des ornemens, le monument est d'un ensemble agréable. Ayant été chargé par le Conseil de la Société de vous communiquer mes observations sur l'inscription grecque qui occupe un des côtés du coffre, je me suis empressé de répondre à cette invitation, d'autant plus que d'après la lettre même de M. Jouannin, il lui a été impossible de retirer le sarcophage des mains du marbrier turc qui en était possesseur, et qu'il est fort à craindre qu'au moment où j'ai l'honneur de lire ces lignes devant vous, ce beau monument n'ait eu le sort de tant d'autres dont parlent Pierre Gyllius, Paul Lucas, Spon, Wheler, Pococke, et dont il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace. Sans doute il se trouve plusieurs inscriptions grecques assez insignifiantes parmi le grand nombre de celles qui furent dictées par la flatterie et la vanité, ou par les sentimens plus nobles de la piété filiale, de la reconnaissance, de l'amour conjugal et de l'amitié. Mais quelle que soit l'importance de ces restes épars d'une civilisation et d'un ordre d'idées qui n'existent plus, il faut néanmoins les recueillir tous avec une scrupuleuse attention. On ne doit jamais oublier, en matière d'érudition, que ce qui paraît inutile à quelques personnes, est souvent pour d'autres d'une inappréciable utilité.

Voici l'inscription telle qu'elle est disposée dans le dessin. Elle y forme neuf lignes, dont la seconde, la cinquième et la neuvième sont en lettres beaucoup plus grandes que le reste :

ΑΙΛΙΟΣΣΕΠΤΙΜΟΣ

ϹΕΟΥΗΡΟϹ

ΑΝΑΙΩΣΑΜΗΝΤΩΝΣΥΝΓΕΝΩΝΜΟΥΤΗΝΠΥΕΛΟΝΕΜΑΥΤΩ
ΚΑΙΤΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗΜΟΥΣΥΝΒΙΩ ΑΙΛΙΑ

ΙϾΡΟΚΛϾΙΗ

ΚΑΙΒΟΥΛΟΜΑΙΜΕΤΑΤΟΚΑΤΑΤΕΘΗΝΑΙΗΜΑΣΜΗΔΕΝΑΕΤΕΡΟΝ
ΚΑΤΑΤΕΘΗΝΕΕΙΜΗΑΝΕΠΕΙΞΗΤΕΚΝΟΙΣΗΜΩΝΟΣΔΑΝΠΑΡΑΤΑΥΤΑ
ΠΟΙΗΣΕΙΔΩΣΕΙΠΡΟΣΤΕΙΜΟΥΤΩΤΑΜΕΙΩ Ι ΚΑΙΤΗΠΟΛΕΙ Β ΚΑΙΑΡΒΗΛΑΝΟΙΣ Λ

ΧΑΙΡΕΤΕ

On lira de cette manière en caractères courans :

1. Αἴλιος Σεπτίμιος
2. Σεουῆρος
3. ἀνεκωσάμην τῶν συγγενῶν μου τὴν πύελον ἐμαυτῷ
4. καὶ τῇ γλυκυτάτῃ μου συμβίῳ, Αἰλίᾳ
5. Ἱεροκλείᾳ·
6. καὶ βούλομαι μετὰ τὸ κατατεθῆναι ἡμᾶς, μηδένα ἕτερον
7. κατατεθῆναι, εἰ μὴ, ἂν ἐπείξῃ τέκνοις ἡμῶν. Ὃς δ' ἂν παρὰ ταῦτα
8. ποιήσῃ, δώσει προςίμου τῷ ταμείῳ Χ.ι, καὶ τῇ πόλει Χ.β, καὶ Ἀρβειλανοῖς Χ.α.
9. Χαίρετε.

Vous voyez déjà, Messieurs, que cette inscription se range, pour ainsi dire, d'elle-même dans la classe nombreuse des épitaphes composées par des personnes encore vivantes. Toutes les phrases qu'elle contient,

toutes, à l'exception d'une seule, se trouvent sur d'autres monumens du même genre, dont plusieurs ont été, comme celui-ci, découverts auprès de Nicomédie, ou d'autres villes de l'Asie-Mineure. Aussi, excepté quelques mots de la septième ligne, on peut dire qu'elle ne présente aucune difficulté à ceux qui sont initiés dans la connaissance des antiquités et de la paléographie grecque, à moins qu'on ne veuille considérer comme telles, quelques légères incorrections de la copie ou peut-être même de l'original. Je passe aux éclaircissemens nécessaires pour justifier les changemens que je me suis permis de faire à cet égard dans la copie restituée.

A la première ligne, j'ai mis Αἴλιος Σεπτίμιος, au lieu d'ΑΙΛΙΟΣ ΣΕΠΤΙΜΟΣ. Ce dernier nom est rare dans les inscriptions grecques, tandis que le règne glorieux et ferme de Septime Sévère avait rendu très-communs les noms d'*Ælius* et de *Septimius* que portait le souverain, et que, selon l'usage de ces tems, beaucoup d'habitans, dans toutes les provinces de l'empire, s'empressaient de donner à leurs enfans. On lit celui de *Septimius* dans plus de cent inscriptions tant grecques que latines ; on le rencontre même fréquemment parmi celles de Palmyre, où les célèbres épitaphes bilingues de Septimius Horodès ont procuré à M. l'abbé Barthélemy la découverte de l'alphabet dont on se servait jadis dans cette ville (1).

---

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vol. XXVI, pag. 577.

La troisième ligne commence par ΑΝΑΜΙΣΑΜΗΝ, qui n'est pas grec, et que je lis en toute assurance ἀνενεωσάμην : peut-être y avait-il ΑΝΕΝΑΙΩΣΑΜΗΝ sur la pierre. Voyez sur le verbe ἀνανεοῦσθαι les savantes observations de M. Letronne dans ses *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, pag. 67; elles rendent superflu tout ce que je pourrais ajouter sur l'emploi de ce mot dans les inscriptions.

Le mot πύελος, de la même ligne, mérite une remarque. Nous connaissons si peu le langage technique des sculpteurs grecs, qu'on doit recueillir tout ce qui peut nous faire connaître le sens précis des termes qu'ils employoient dans la pratique de leur art. L'inscription d'Ælius Sévérus nous apprend qu'un sarcophage formant un carré oblong et à angles droits, tel que le dessin de M. Jouannin le représente, était appelé πύελος (1). Mais nous entrevoyons à peine la différence que les artistes de l'antiquité mettaient probablement entre plusieurs des substantifs suivans : πύελος, λάρναξ, θήκη, σορὸς, ἀγγεῖον et ὀστοθήκη, mots que presque au hasard nous traduisons tantôt par *urne*, tantôt par *sarcophage*. Quant à ce dernier terme, d'autres ont re-

(1) Voyez sur les différentes acceptions du mot πύελος, Saumaise Exercitt. ad Solin. edit. Paris. 1629., fol. col. 1203. B. 1204. B. et le même ad Histor. August. ed. Paris. 1620. fol. pag. 487. C. Le terme de πύελος se trouve aussi dans une inscription extrêmement fruste, copiée par M. de Hammer (*Umblick auf einer Reise nach Brussa*, etc.,

marqué avant moi qu'il n'est point grec dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui (1).

---

pag. 193) sur une fontaine à Taouchandjil, à peu de distance de Nicomédie; elle a plus d'un rapport avec la nôtre :

ΟΞΟΝΤΟΣΤΗΝΠΥΕΛΟΝΕΘΗΚΑ
....ΚΑΤΡΟΦΙΜΟΥΑΥΡΗΛΙΑ
....ΙΝΑΚΑΙΤΗΓΥΝΑΙΚΙΜΟΥΑΙΝΑ
ΑΚΑΙΒΟΥΛΟΜΑΙΜΕΤΑΤΟΚΑ
ΚΑΙΤΗΝΣΥΝΒΙΟΝΜΟΥΜΗΔΕ
ΑΤΑΤΕΘΗΝΑΙΕΙΔΕΤΙΣ
..... ΟΙΣ .. ΔΩΣΕΙΠΡΟΣ .....
ΜΕΙΟ ... ΑΦΚΑΙΤΗ .....
ΑΝΩ ...... ΕΤΕ

On pourrait lire :

1. .... τὴν πύελον ἔθηκα
2. ἐμοὶ] καὶ τροφῇ μου Αὐρηλίᾳ
3. Τρυφα]ίνῃ, καὶ τῇ γυναικί μου Αἰλίᾳ[Ἀμμί-
4. ᾳ· καὶ βούλομαι μετὰ τὸ κα[τατεθῆναί με
5. καὶ τὴν σύμβιόν μου, μηδέ[να ἕτερον
6. κ]ατατεθῆναι. Εἰ δέ τις [παρὰ
7. ταῦτα π]οιήσ[ῃ], δώσει πρὸς [τὸ ταί-
8. μεῖο [ν Χ.]αφ́, καὶ τῇ [πόλει.....
9. ανῶ [ν. Χ. α. Χαίρ]ετε

Je n'ai pas besoin d'ajouter que plusieurs de ces restitutions sont extrêmement hasardées. La ligne 4 ayant eu probablement trente-une lettres, nous en obtenons un nombre presque égal, c'est-à-dire 32, en ajoutant ΤΡΥΦΑ au commencement de la ligne 3, et ΑΜΜΙ à la fin. Le nom d'Αὐρηλία Τρύφαινα est connu par une épitaphe célèbre, reproduite entre autres par Maffei, Mus. Veron. LIX. I. Celui d'Αἰλία Ἀμμία se trouve dans Spon, Miscellan. erud. antiqu. Lugdun, 1685. Fol. p. 346, n° LXXIV. Δώσει τῇ πόλει se lit dans l'inscription de Vettidius Eutychianus, Pococke Inscriptt. antiqu. 48. Muratori Thes. inscriptt. 1069. 3. 2051. 4.

(1) Voyez Clarke's *Travels in various countries*, etc. London, 1813, *in*-4°. Part the second. pag. 150-151.

La femme d'Ælius est appelée *Ælia Hiérocléa*, Ἱερόκλεια, car c'est ainsi que son nom aurait dû être écrit; ΙΕΡΟΚΛΕΙΗ, comme porte le marbre, est un archaïsme ionien. Ce nom est assez rare dans les inscriptions, et peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler, au sujet du monument sépulcral d'Hiérocléa, trouvé aux environs de Nicomédie, que l'histoire nomme plusieurs Hiéroclès natifs, ou du moins habitans de la même cité. L'un, caractérisé par la plume éloquente de l'illustre auteur des Martyrs, est le persécuteur des chrétiens, contemporain de Dioclétien et de Constance Chlore, contre lequel Eusèbe composa un ouvrage qui nous est parvenu; l'autre, ami de Libanius, périt à Nicomédie en 358, dans un tremblement de terre qui bouleversa presque toute la Bithynie (1). Il n'est pas impossible que l'Hiérocléa, nommée dans notre inscription, et qui certainement vécut avant les personnages dont nous venons de parler, ait eu un rapport quelconque avec les familles dont ceux-ci étaient issus.

La sixième ligne n'offre aucune difficulté. Dans le cours de la ligne suivante, je ne trouve que les mots ΕΙΜΗΑΝΕΠΕΙΞΗ, qui puissent nous arrêter; et si la copie que nous devons à notre correspondant ne paraissait pas scrupuleusement fidèle, je serais tenté de changer

(1) Voyez sur les différens personnages qui ont porté le nom d'Hiéroclès et qui ont été souvent confondus entre eux, Henri de Valois, *Emendationes*, (Amstelodami, 1740, in-4°), lib. I, cap. v, pag. 9-13, et la note de Pierre Burmann, pag. 216-220.

en cet endroit la leçon qu'elle présente. Ἐπείγει, il est vrai, est quelquefois employé comme verbe impersonnel dans le sens : *il est nécessaire, il est urgent.* Flavius Josephe Antiqu., lib. XI, pag. 373. B. ἐπείγει γὰρ τὰ τοῦ βασιλέως διηγήσασθαι πρῶτον. Le même, Antiqu., lib. VIII, pag. 276. C. ὅθεν αὖ μοι δοκεῖ νῦν ἐπείγειν, ὑμᾶς εἰς Ἱεροσόλυμα πορευθέντας προσκυνεῖν. C'est dans le même sens que Josephe a dit, de Bello jud., lib. III, pag. 830. D. πολλὰ πρὸς τὸ ἐπεῖγον, οἷα κελεύουσιν αἱ ἀνάγκαι, μειλιξάμενος· S. Grégoire de Nysse, Orat. in XL Martyres, Opp., tom. III, pag. 208. A. πρὸς τὴν ἐπείγουσαν χρείαν· Héliodore, Æthiop., lib. V, cap. 31 (ed. Coray, part. I, pag. 217, lin. 14) ὥς τινος τῶν ἀναγκαίων ἐπείγοντος (1). On trouve même ἐπείγει construit avec une particule conditionnelle, comme dans notre inscription. Josephe, De bello jud., lib. III, pag. 845. F. εἰ δὲ ἐπείγοι, καὶ τάφρος ἔξωθεν περιβάλλεται. Nous pouvons donc, à la rigueur, traduire ainsi la phrase dont il s'agit : *à moins que nos enfans ne soient dans la nécessité de le faire;* d'autant plus que les inscriptions tumulaires des anciens, tout en menaçant ceux qui troubleraient la paix des tombeaux, ajoutent souvent des restrictions sem-

---

(1) L'adverbe ἐπειγμένως, *studiose*, formé du parfait passif d'ἐπείγω, manque encore, je crois, dans tous nos dictionnaires. Il a été employé dans la prose élégante de S. Grégoire de Nysse. *Orat. adversus eos qui differunt baptismum*, Append. ad Opp. S. Greg., edit. Gretser. Paris., 1618. Fol. pag. 217. A. πάντας ἐπειγμένως ἐπὶ τὸ βαπτιστήριον σπεύδοντας. La forme poétique du même adverbe se trouve dans un vers de Pythagore de Rhodes, conservé par Eusèbe, *Præp. evang.*, ed. Viger. Paris. 1628. Fol. 194. B. Εἰς χθόν', ἐπειγομένως δ' ἠῷον ἀΐσσουσιν·

blables à celle qu'offre l'épitaphe d'Ælius Severus (1). Mais je me hâte d'ajouter que je ne me rappelle pas avoir vu le verbe impersonnel ἐπείγει avec le datif, comme ici, ἂν ἐπείξῃ τέκνοις : et si la copie est exacte, comme je le crois, il faut avouer que la construction de la phrase est un peu forcée (2).

J'arrive à la ligne 8. ΠΟΤΗΣΕΙ pour ποιήσῃ, ΠΡΟΣΤΕΙ-

(1) Comparez celle qui a été recueillie par Gruter *Inscript. ant.* DCCCX. 10.

..... SARCOPHAGVM. IN. QVEM. DVM. RECEPTVM. FVERIT. CORPVS. MEVM. NVLLI. VNQVAM. LICEAT. ACCEDERE. NEQVE. VEXARE. OSSA. MEA. NON. FILIVS. NEQVE. NEPOTES. NEQ. DE. AFFINITATE. VLLVS. SI. QVIS. AVTEM. INFRINGERE. VEL. APERIRE. AVSVS. FVERIT. IS. TVM. INFERET. POENE. NOMINE. REIP. FOLLES. MILLE. SANE. NEVIA. PRISCA. SI. PERMANSERIT. VSQ. IN. DIEM. FINITIONIS. SVÆ. RECIPIETVR. IBI. IVXTA. MARITVM. SVVM.

(2) On pourrait dire encore qu'ἐπείξῃ est ici pour ἐπειχθῇ, et qu'on a mis la forme active au lieu du passif; cela se voit souvent sur les marbres. Or, ἐπείγω ayant quelquefois la signification de, *j'exige, je demande* (S. Basil. comment. in caput III. Esaïæ edit. Paris. 1618. Fol. tom. I, pag. 930. C. τοὺς ἐν ἔργοις μὲν πονηροῖς ὄντας, ἐπείγοντας δὲ τὴν ἡμέραν τῆς ἀνταποδόσεως· Tilman traduit : *Sed diem nihilominus retributionis expetebant*), ἂν ἐπείξῃ τέκνοις ἡμῶν pourrait signifier : *si cela est demandé par nos descendans*. Un archéologue célèbre, qui a expliqué et restitué avec autant de sagacité que d'érudition un grand nombre d'inscriptions grecques, ne serait pas éloigné de voir dans ἐπείξῃ l'aoriste d'ἐπείκω, *cedo, concedo*, pris également dans un sens passif; dans ce cas, il faudrait traduire : *à moins que le monument ne soit cédé par nos enfans*. Je laisserai le lecteur choisir entre ces différentes interprétations.

ΜΟΥ au lieu de προςίμου, ΚΑΤΗΠΟΛΙ pour καὶ τῇ πόλει, sont des incorrections dont il y a une infinité d'exemples, entre autres un dans les inscriptions de Fabretti, pag. 740, n° 502, où le mot ΚΙΤΕ, pour κεῖται, renferme les deux fautes qui se trouvent ici dans ΠΟΛΙ et dans le ΚΑΤΑΤΕΘΗΝΕ de la ligne précédente. Πρόςιμον dans le sens de *peine pécuniaire* ou *d'amende*, est un mot fort connu; il se trouve non-seulement dans les prosateurs grecs de tous les tems (1), mais aussi dans plusieurs inscriptions (2). Quant aux lettres ayant une valeur numérique et fixant la quotité de l'amende, nous lisons d'abord, Χ. ι, c'est-à-dire, δηνάρια μύρια, *dix mille denarii*. On peut objecter que cette somme paraît bien forte, et que peut-être il faut changer l'I en Φ, ce qui donnerait *cinq cents*, somme qui serait dans une certaine proportion avec les deux mille, B, et les

(1) Le substantif πρόςιμον se trouve dans Henri Étienne, *Thesaur.* tom. III, col. 1578. E. Mais, contre son habitude, ce grand helléniste n'y a point joint des exemples qui en autorisent l'emploi. En voici quelques-uns : Ἀνεῖλον τὸ πρόςιμον, *mulctam remiserunt*, Plutarque Cato minor 781. D. πρόςιμον ἐκτινέτω Joseph. Antiquitat. jud., lib. IV. 125. D. θάνατον εἶναι τὸ πρόςιμον, le même, *ibid.* lib. VIII 254. G. ἐπήγαγες τὸ πρόςιμον S. Joann. Chrysost. Orat. XCVII. in annunciationem, Opp. édit. Etonæ 1612. Fol. tom. VII, pag. 538, lin. 41. ἀντιγραφὴν μετὰ προςίμου Georg. Alexandrin. Vita S. Chrysost. Opp. tom. VIII, pag. 246, lin. 5.

(2) Voyez l'épitaphe de Julia Aria (car c'est ainsi que son nom doit être écrit, d'après Corsini, Notæ græcorum explicatæ, Florentiæ 1749. Fol. pag. 70. A), publiée par Muratori Thesaur. 1086. 2. ΑΜΑΚΑΙΚΑΤΑCΧΕΘΗCΕΤΑΙΤΩΩΡΙCΜΕΝΩΠΡΟCΤΕΙΜΩΤΟΥΤΑΜΕΙΟΥΧΒ. Je lis : ἀλλὰ καὶ κατασχεθήσεται τῷ ὡρισμένῳ προςίμῳ τοῦ ταμείου Χ. β, c'est-à-dire, δηναρίων δισχιλίων.

mille, A (car c'est ainsi que je lis la dernière lettre de l'inscription), que le transgresseur de la loi devait payer à la ville de Nicomédie et aux habitans d'Arbilum. Cependant, je ferai observer que sur le monument d'Expérius et de sa femme Valéria, qui était également de Nicomédie (Muratori, pag. 1063. 6.), on lit : QVOD. SI. QVIS. POST. EXCESSVM. EORVM. APERIRE. VOLVERIT. D. F. C. N. (c'est-à-dire, *dabit fisco Cæsaris nostri*) XX. N. (*viginti millia numûm*); sur un autre de Marcus Aurelius Alexander (Muratori, pag. 794. 1.), on trouve même : INFERAT. SACRO. FISCO. SESTERTIA. CENTVM. MILIA. NVMMVM); et dans l'inscription nº XCIII. des marbres d'Oxford (*Marmora Arundeliana*, etc. Londini 1732. Fol. pag. 40), INFERET. ARCE. PONTEFICVM. SS CENTVMMILIA. NVMMVM; enfin, l'épitaphe de Marcus Lollius Harpocras, recueillie par Gruter Inscr. ant. 801. 5. Muratori Thes. 1035. 1. et Gutherius *De jure man.* ed. Paris. 1615. in-4°, pag. 410, menace les transgresseurs de la confiscation générale de leurs biens : QVOD. SIQVI. ADVERSVS. IT. FECERINT. EORVM. BONA. PERTINERE. DEBEBVNT. AD. REMPVBLICAM. BRVNDISINORVM. Voilà des amendes plus fortes encore que celle dont il est question sur le monument d'Ælius Sévérus; et je pense que nous pouvons défendre la leçon de M. Jouannin, sans avoir besoin d'y rien changer.

Je crois donc qu'on pourrait traduire ainsi notre inscription :

« Moi, Ælius Septimius Sévérus, j'ai fait ré-
« parer ce sarcophage appartenant à ma famille,
« pour moi et pour ma compagne chérie, Ælia
« Hiérocléa. Je veux que quand nous y serons
« ensevelis, aucune autre personne n'y soit
« déposée, à moins toutefois que nos enfans ne
« le jugent nécessaire. Quiconque violera cette
« disposition, paiera pour amende dix mille
« *denarii* au fisc, deux mille *denarii* à la ville,
« et mille *denarii* aux habitans d'Arbilum.
« Adieu. »

Quant à l'époque du monument, la belle forme des lettres, parmi lesquelles il y a fort peu d'onciales (nous supposons la copie exacte), empêche de croire qu'il soit plus récent que ce qu'on appelle ordinairement le règne des trente Tyrans (l'an 260-270). D'un autre côté, les noms d'*Ælius Septimus* ou *Septimius Severus* nous autorisent à conclure qu'Ælius, époux d'Hiérocléa, naquit vers la fin du règne de Septime Sévère (l'an 196-211), et vécut sous celui de ses successeurs, par conséquent dans la première moitié du troisième siècle. Dans ce tems, les villes de la Bithynie et de l'Asie proconsulaire étaient encore florissantes; enrichies par un commerce intérieur et extérieur très-actif, elles rivalisaient entre elles dans la pompe des jeux et des fêtes publiques; chaque citoyen, chaque corporation, chaque magistrat cherchait, selon

sa fortune, à embellir sa ville natale par des temples, des basiliques, des théâtres, des mausolées et des monumens de toute espèce.

Je me borne à ces remarques. Les personnes qui désireraient de plus amples détails paléographiques sur des inscriptions semblables à la nôtre, les trouveront dans les deux dissertations suivantes : l'une écrite en latin par Charles Patin, et insérée dans le second volume des Supplémens de Poleni au Trésor des antiquités grecques et romaines (1); l'autre publiée en français par Bimard de la Bastie, sous le titre : Dissertation sur l'épitaphe grecque de P. Didius Polybius. Je pourrais donc terminer ici mon rapport, si je ne jugeais pas à propos de rappeler à la Société Asiatique que dans la lettre qui annonce la découverte du tombeau d'Ælius Sévérus, M. Jouannin nous promet une relation circonstanciée de son voyage en Bithynie. Elle sera rédigée d'après de nombreuses notes recueillies par cet Orientaliste pendant son séjour à Brousse, à Nicée, à Kios; accompagnée de dessins, de cartes et de plans, elle présentera un ensemble de faits et d'observations remarquables sous les rapports des antiquités, de la géographie et du commerce. Nul doute que cet ouvrage n'assure à son auteur les suffrages de tous les amis des lettres. Il n'y a pas long-tems que nous manquions encore d'une

---

(1) *Commentarius Caroli Patini in tres inscriptiones græcas, Smyrnæ nuper allatas*, ed. Polen. Venetiis, 1737. Fol. vol. II, col. 1049—1070.

bonne carte de la Bithynie, province illustrée par l'histoire ancienne et par la fable, plus célèbre encore dans l'histoire du moyen âge, lorsque les peuples chrétiens s'arrachèrent de leurs foyers pour fondre en masse sur les peuples mahométans, où lorsque plus tard les premiers souverains des Osmanlis, animés de l'esprit de conquête, s'avancèrent lentement des sommets de l'Olympe vers l'Hellespont et le Bosphore. Un ouvrage important, publié il y a environ six ans par notre savant associé, M. de Hammer (1), a fait connaître, il est vrai, une partie considérable de ce pays ; mais les cantons de la Bithynie que M. de Hammer n'a pu visiter, laissent encore une sorte de lacune dans nos connaissances géographiques. Elle sera remplie, je n'en doute point, par le travail de M. Jouannin. Autant que l'ignorance soupçonneuse des habitans le lui aura permis, il fera connaître par ses descriptions ou par ses dessins l'emplacement des ruines, les pentes des monts, la direction des vallées, les contours et les dégorgemens des lacs dont cette province jadis si florissante, aujourd'hui si inhospitalière, est parsemée. J'ose, en attendant, lui soumettre quelques questions qui ont besoin d'être éclaircies par un observateur habile, et vous écouterez avec indulgence, j'espère, ces détails topographiques. Je ne m'écarterai point, en vous les communiquant, du ton de réserve qui convient

---

(1) *Umblick auf einer Reise von Konstantinopel nach Brussa und dem Olympos, von Joseph von Hammer,* Pesth, 1818. in-8°.

surtout à ceux qui, comme moi, livrés exclusivement à des travaux philologiques, n'ont jamais fait de la géographie l'objet spécial de leurs études.

La première question que je soumettrai à M. Jouannin, a un rapport direct avec l'inscription que je viens d'expliquer. D'après les règles de la langue grecque, le mot Ἀρβυλανοὶ qu'on y trouve, ne peut guère désigner que les habitans d'*Arbilum* (Ἄρβυλον), d'*Arbila* (Ἀρβύλα), ou d'*Arbilus* (Ἄρβυλος); c'est ainsi que des noms de villes Ἄνθιον, Πάριον, Ἄγκυρα, Ἄλβα, Βόσπορος, on dérivait les mots Ἀνθιανὸς, Παριανὸς, Ἀγκυρανὸς, Ἀλβανὸς, Βοσπορανὸς, qui désignent les habitans de ces cités. Le bourg ou la ville d'Arbilum, inconnue d'ailleurs aux géographes, devait être rapproché du tombeau d'Ælius Sévérus. Or, la table de Peutinger place à douze milles de Nicomédie, sur la route de Nicée, une ville qu'elle nomme *Eribulo;* le même lieu est appelé Ἐρίβωλον par Xiphilin *in Macrino,* cap. 39 (Dion. Cass. hist. Rom. lib. LXXVIII ed. Reimar. 1752. Fol. tom. II, p. 1345, lin. 24). Ne connaissant pas au juste la distance qui sépare Nicomédie de l'endroit où le sarcophage de Sévérus a été découvert, je n'ose point affirmer que notre *Arbilum* soit l'*Eribulum* de Peutinger. Mais si ce monument existait à l'est de la route actuelle de Nicomédie à Nicée, dans la vallée par laquelle montait l'ancienne voie romaine, s'il était éloigné à peu près de douze milles (c'est-à-dire d'environ trois lieues et demie) de Nicomédie, j'avoue que l'identité d'Arbilum et d'Eribulum deviendrait assez probable, d'autant plus que les textes des auteurs varient beaucoup dans la ma-

nière d'orthographier ce dernier nom: il est écrit *Hyribolum* dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (*Vetera Romanorum itineraria, cur. Petr.* Wesseling. Amstelæd. 1735. in-4°, pag. 573), et *Eriboea* (Ἐρίβοια) par Ptolémée, liv. V, cap. 1 (in Theatr. geogr. vet. Bertii pag. 134); ce dernier nom est évidemment altéré. Si les distances s'accordent, la communication faite par M. Jouannin nous aura appris à la fois le véritable nom et l'emplacement d'une ville ancienne; ce ne sera pas la première fois que la découverte d'une inscription aura servi à déterminer une position géographique.

Le lac de Sabandja se trouve à une demi-journée à l'Est de Nicomédie, entre cette ville et le vaste bassin où le Sangarius promène son cours sinueux. Connu des Anciens sous le nom de *Sophon lacus*, il est appelé *Boane* par Evagrius, dans son Histoire ecclésiastique, lib. II, cap 14 (edit. Reading. Cantabrig. 1720. Fol. pag. 407, lin. 20), et *Baane* par Anne Comnène, Alexiad. lib. X, pag. 282. B. *edit. Reg.* L'excellente carte de la Turquie, que M. Lapie vient de publier, donne à ce lac un écoulement à l'est dans le Sangarius, près du village de Katirdji-Keuï; et ce fait est confirmé par Pline le jeune, qui, d'après l'observation judicieuse de M. de Hammer (1), parle

(1) *Umblick auf einer Reise*, etc., pag. 134. Pline, lib. X. epist. 69 (vol. II, pag. 176, édit. de M. Lemaire. Paris, 1823, in-8) : *lacus.... in contrariam partem* (c'est-à-dire, du côté qui est le plus éloigné de

du même lac dans une lettre adressée à l'empereur Trajan. Mais M. Jouannin, qui a étudié le terrain, semble croire qu'aujourd'hui ce n'est pas le lac qui s'écoule dans le fleuve, mais que c'est le fleuve qui entre dans le lac; enfin, un rapport fait en 1503 par le grand-visir Sinan-Pacha, et inséré dans l'ouvrage déjà cité de M. de Hammer (pag. 167), dit, de la manière la plus positive, que le lac de Sabandja se trouve dans un bassin isolé, sans aucune communication avec le Sangarius; c'est aussi le système suivi par M. Mannert, *Geographie der Griechen und Römer*, Part. VI, vol. II, pag. 484, et par M. le colonel Leake, *Journal of a tour in Asia minor*, London 1824; *in*-8, dans leurs cartes de l'Asie mineure. A moins de supposer de grands changemens survenus dans les localités, il semble difficile de concilier des assertions aussi contradictoires; et pour fixer nos idées à cet égard, il convient d'attendre les éclaircissemens que M. Jouannin ne tardera pas à nous donner.

Je recommande encore à son attention la ville an-

la ville de Nicomédie) *flumen emittit*. Cataneo de Novare (Plinii epistolæ, edit. Cortii, Amstelæd. 1734. in-4°. pag. 762), et la plupart des commentateurs se sont trompés en supposant que Pline parlait du lac de Nicée. Dans Ammien Marcellin, qui semble désigner le lac Sophon, lib. XXVI, cap. 8 (edit. Gronov. Lugd. Bat. 1693. Fol. pag. 362), *per Sunonensem lacum et fluminis Galli sinuosos amfractus*, il y avait peut-être *Suffonensem* (c'est-à-dire, *Suphonensem*) *lacum*, et quelque copiste aura écrit *n* pour *ff*. Le savant Henri de Valois, dans une note sur ce passage (edit. Paris. 1681. Fol. pag. 465), confond également ce lac avec celui de Nicée.

cienne de Poemanentos ou Poemanenos (Ποιμανηνὸς) qu'aucun voyageur moderne, à ce que je crois, n'a visitée. Célèbre par un temple d'Esculape dont le rhéteur Aristide parle avec admiration (ἱερὸν Ἀσκληπιοῦ, ἅγιόν τε καὶ ὀνομαστὸν, Orat. sacr. IV, ed: Jebb tom. I, Oxonii 1730; *in*-4. pag: 321), cette ville paraît avoir subsisté jusque dans les derniers tems de l'empire grec; un superbe édifice, parfaitement conservé, y frappa encore au treizième siècle l'historien Georges Acropolite (pag. 19. C. *edit. Reg.*), et cet édifice, bien qu'il eût reçu une autre destination, n'était probablement autre que l'ancien temple du dieu d'Epidaure. Toutes nos cartes, même celle de M. d'Anville, placent Poemanenos à l'extrémité méridionale de la Bithynie, presque au sud du mont Olympe et à une grande distance de la mer; mais plusieurs passages d'auteurs byzantins, qu'il serait trop long de discuter ici, semblent rendre cette hypothèse inadmissible. Si M. Jouannin peut entreprendre une excursion dans ce canton peu connu de la Bithynie, nous l'engageons à comparer entr'eux Nicétas Choniates, pag. 388. D. Anne Comnène 180. C. 439. B. 440. A. et Georges Acropolite 15. C 18. D. Il semble résulter du témoignage de ces auteurs que Poemanenos devait être situé assez près du lac d'Apollonias, à peu de distance de Loupad ou Lopadium; c'est là qu'il faudra chercher ses ruines, qui probablement existent encore aujourd'hui.

Enfin, un quatrième point qui mérite de fixer l'attention des voyageurs éclairés, c'est la position de la

ville de Cibotus (Κιβωτὸς), lieu de débarquement entre Constantinople et Nicée, souvent mentionné sous le nom de *Civitot*, dans l'Histoire des Croisades. Dans l'ouvrage déjà cité de M. de Hammer, ce savant suppose que Cibotus n'est autre que l'ancienne Cius (Κίος), et par conséquent il place le lieu de passage (pag. 91, 105, 151, 153, 154) à l'endroit où se trouve aujourd'hui le village de Kemlik, c'est-à-dire à l'issue de la vallée longue de trois lieues, par laquelle s'écoulent les eaux du lac Ascanius. Cette opinion, appuyée de raisons spécieuses, a été adoptée par un des professeurs les plus distingués de l'université de Berlin, M. de Raumer, dans son Histoire des Empereurs de la maison de Souabe (1), par M. le colonel Leake (*Journal of a tour* etc. pag. 316) et par plusieurs autres écrivains d'un grand mérite. Il n'est aucun entre nous, Messieurs, qui ne rende hommage à l'esprit de critique, d'observation et de recherches qui semble avoir dicté l'ouvrage de M. de Hammer; mais quelque ingénieusement que soit présentée son hypothèse concernant la position de Cibotus, j'avoue que ses raisons ne m'ont pas entièrement convaincu. Je suis tenté de placer cette ville sur le bord méridional du golfe de Nicomédie, où elle se trouve déjà dans la carte qui accompagne la première partie de l'Histoire des Croisades par M. Michaud

(1) *Geschichte der Hohenstaufen*, Leipzig 1823, in-8°. Vol. I, p. 105. Dans la carte qui termine ce premier volume, on lit, par une erreur du graveur, *Libotus*.

(4e édition. Paris, 1826; *in*-8. pag. 200.), et dans celle qu'a publiée M. Haken dans le tome 1er de son Tableau des Croisades (Francfort sur l'Oder, 1808; *in*-8. pag. 404). Il est vrai que des historiens tels que Robert de Rheims, lib. III (*Gesta Dei per Francos*, edit. Bongars. Hanoviæ 1619. Fol. tom. I, pag. 39 lin. 39), Balderic de Dole lib. I (*ib.* I, pag. 96, lin. 17), Albert d'Aix lib. II cap. 32 (*ib.* pag. 208 lin. 52) et Guibert lib. III cap. 8 (*ib.* pag. 492 lin. 48), appellent aussi *Civitot* le port duquel les croisés, lors du siége de Nicée, transportèrent les bateaux et les navires fournis par l'empereur Alexis Comnène, pour les lancer dans les flots du lac Ascanius, après les avoir traînés pendant la nuit sur un espace de plus de sept milles, qui séparait le lac de la mer. Mais il me semble certain, ou que ces annalistes latins ont commis eux-mêmes une erreur, et que, peu accoutumés à la prononciation des Grecs, ils ont confondu, en parlant de ce *portage*, les noms assez semblables de Κίος et de Κιβωτός, ou bien que le texte a été altéré depuis, et qu'il faut lire *Cius*, au lieu de *Civito* ou *Civizena*, dans cette partie de leur récit. Si nous admettons cette correction, tous les doutes se dissipent. Anne Comnène, à qui ce point géographique, illustré par l'histoire contemporaine, devait être bien connu, dit formellement dans l'Alexiade lib. XI pag. 313. A. que « ce fut à *Cius* » et non à Cibotus « que « son père fit placer des barques sur des chariots, et « qu'il les fit transporter ensuite jusqu'au lac » : διὰ τοῦ μέρους τῆς ΚΙΟΥ ταῦτα [τὰ ἀκάτια] ἐν ἁμάξαις ἐπισάξας,

εἰς τὴν λίμνην εἰσῄλασαν. Quant à la position de Cibotus, dont Anne Comnène parle dans quatre endroits différens de l'Alexiade, 309. A. 331. B. 461. B. et 438. D, ce qu'elle en dit ne permet guère de douter que Cibotus ne fût sur le bord méridional du golfe de Nicomédie, où l'on trouve aujourd'hui les bourgs de Caramoussal et de Hersek. Le dernier des passages que je viens de citer nous apprend même que l'endroit du rivage opposé d'où l'on partait pour traverser le golfe, s'appelait alors *Ægyllus* (Αἰγύλλους); c'est la langue de terre appelée aujourd'hui *Dil* par les Turcs. Voilà du moins ma conjecture sur la position de Cibotus; en la soumettant à l'esprit judicieux de M. de Hammer, je serai le premier à adopter celle des deux hypothèses qui aura paru la plus probable à ce savant orientaliste.

Il resterait encore un grand nombre de points à éclaircir dans la topographie de la Bithynie et des provinces limitrophes. Nous ignorons la position d'Achyraus (Ἀχυράους), ville frontière lors du partage de l'empire entre Henri de Flandres, empereur latin à Constantinople, et Théodore Lascaris (Nicétas Choniate 412. B. Georges Acropolite 15. A. 20. A. 101. C.); il serait également important de fixer l'emplacement de Pegæ (Πηγαί), port célèbre dans les annales de l'empire grec (Nicétas Choniates 388. B. C. Georges Acropolite 25. D. 37. B. Pachymère tom. II. 271. D. 188. A. 311. E. 340. A), et que nous devons chercher entre Lampsaque et Kios. Mais je crains d'accumuler dans ce rapport trop de détails minu-

tieux. Je le termine donc par le vœu que mes observations puissent engager M. Jouannin à donner bientôt au public son important ouvrage; puisse-t-il continuer, avec le même zèle, des recherches dont la science retirera sans doute des avantages, et qui nous procureront plus d'une découverte.

HASE.

Observations sur l'édition des Voyages de Chardin, donnée par M. Langlès en 1811.

C'ÉTAIT une idée assez heureuse de donner une nouvelle édition des Voyages de Chardin, et de rectifier, dans des notes, les erreurs nombreuses dans lesquelles ce voyageur est tombé presque toutes les fois qu'il a voulu interpréter ou expliquer les mots persans qui se rencontrent dans ses récits; car, quoiqu'il n'ignorât pas entièrement la langue persane, il est aisé de voir, par ses méprises fréquentes, qu'il n'en avait qu'une connaissance très-superficielle. Il pouvait être utile aussi d'ajouter à son texte quelques éclaircissemens historiques ou géographiques, empruntés, soit à d'autres relations, soit à des écrivains orientaux, pourvu qu'on se bornât à de courtes indications, propres à faire connaître aux lecteurs les sources où ils pouvaient puiser des notions plus exactes ou plus éten-

dues, sur une multitude d'objets dont le voyageur ne parlait qu'en passant ; mais comme la relation d'un voyage n'est point un livre d'érudition, il ne devait entrer dans les notes aucune dissertation, et surtout aucune dissertation étrangère au texte de Chardin, et empruntée d'autres ouvrages où chacun pouvait les lire. Une autre condition essentielle d'un pareil travail était de ne point hasarder précipitamment des corrections, lorsqu'il pouvait y avoir du doute. M. Langlès, malheureusement pressé par l'imprimeur, pour lequel une nouvelle édition des Voyages de Chardin n'était qu'une spéculation, et qui exploitait en même tems et la juste renommée du voyageur, et celle qui s'attachait au nom de l'éditeur, n'a rempli aucune de ces conditions. Il a surchargé cette édition de notes tout-à-fait inutiles, comme est celle du t. II, p. 252 à 265, sur l'année persane, note qui, à l'exception de la première page, est toute entière tirée du dictionnaire persan de Richardson, au mot ماه, et est d'ailleurs défigurée par plusieurs contresens. La première page même de cette note est un composé d'emprunts faits à Th. Hyde (*Hist. rel. vet. Pers.*) et aux auteurs de l'Art de vérifier les dates ; et, faute d'entendre la matière, M. Langlès a copié une faute d'impression, et s'est exprimé d'une manière louche et inexacte. Mais ce qui est encore plus fâcheux dans le travail de l'annotateur, c'est qu'il s'est souvent mépris lui-même en voulant rectifier Chardin, et que quelquefois il a substitué une erreur à ce qui était conforme à la vérité. Pour qu'on ne croie pas que ce

que je dis ici est hasardé, j'en donnerai un exemple.

Chardin avait observé que les Persans emploient fréquemment des expressions sales ou grossières, et que les hommes même d'une condition plus élevée ne sont pas exempts de ce défaut. Pour le prouver, il a cité le fait suivant (t. III, p. 412) :

« Une des premières fois que je fus chez le grand-
» maître de la maison du roi, en 1666, la cour per-
» sane étant dans l'Hyrcanie, il vint un homme de
» considération lui parler d'une affaire. Le grand-
» maître lui dit : *Que n'allez-vous au premier minis-*
» *tre à qui je vous ai déjà renvoyé?* L'autre lui ré-
» pondit fort humblement : *Seigneur, j'y ai déjà été;*
» *il m'a dit que c'était à Votre Majesté* (l'on donne
» ce titre aux grands tout comme au roi) *à régler*
» *l'affaire. Gaumicoret,* lui répartit-il (1). Je fus
» bien surpris que le grand-maître parlât ainsi du
» premier ministre; car le mot de *gau* veut dire
» *l'excrément qui sort du corps*, et *micoret, il mange.*
» C'est là leur terme commun pour dire *qu'on parle*
» *mal a propos* ou *faussement.* »

Chardin répète encore la même chose ailleurs (t. IV, p. 92), et traduit *gaumicouri* par *vous mâchez de l'ordure*, « à traduire, ajoute-t-il, la chose » modestement. » Il a raison; car cela veut dire littéralement : *tu manges de la m....*

---

(1) Dans l'édition de M. Langlès, ce passage est défiguré par deux fautes typographiques. On y lit : «*Gaumicoret*, lui repartit-il, je suis bien surpris et.

Voici maintenant la note de M. Langlès sur le premier passage : « Lisez *ghauth mykhored* : *ghauth* et » non *gau* est le pluriel du mot arabe *ghâyet*, adopté » par les Persans, lequel a en effet la signification » indiquée par Chardin. »

M. Langlès corrige mal à propos Chardin, qui n'a eu que le tort de ne pas représenter très-exactement la prononciation du mot persan گوه. M. Morier, dans la relation de son second voyage, a fait la même remarque que Chardin, et a bien écrit *goh*. Voyez *Journal des savans*, année 1819, p. 73.

Voici encore quelques exemples de notes tout-à-fait ridicules ou de graves méprises.

Chardin ayant expliqué (t. VI, p. 412) le mot *sunnet* peu exactement par *bon et convenable*, M. Langlès dit en note : « La *sunnet* ou *sonnah* est une es» pèce de loi secondaire appelée *Qoran* : elle est » fondée sur la tradition des faits et sentences du Pro» phète et de ses disciples, etc. » C'est à peu près comme si l'on disait que, chez les catholiques, ce qu'on entend par la *Tradition*, c'est la *Bible*.

Comment concevoir encore que M. Langlès ait dit (t. II, p. 280)? « Le nom du *café* ne paraît pas tirer » son origine de la langue arabe, puisqu'il n'appartient » à aucune racine de cette langue. » Et on ne revient pas de son étonnement quand on fait attention que, dans la note tout-à-fait inutile où cela se lit, il cite les livres où la signification et l'étymologie arabe du mot *café* sont mises hors de doute.

Le voyageur parlant des étoffes faites de poils de chameaux, dit (t. IV, p. 154) : « Ils appellent cette » laine de chameaux *teftik* et aussi *kourk* ; » et M. Langlès fait une note pour dire que *kourk* ou *kurk*, en turc, signifie une pelisse garnie d'une fourrure quelconque. Puis il ajoute : « Je ne connais pas le mot *teftik*. » Il ne s'agissait pourtant que d'ouvrir le dictionnaire de Meninsky ; il y aurait lu que le mot *teftik*, en persan et en turc, signifie *lana caprina subtilis instar serici*. Le même dictionnaire pouvait lui apprendre que *kourk* كورك signifie non-seulement une *pelisse fourrée*, mais aussi la *fourrure* elle-même.

Chardin avait dit que les Persans font usage de trois langues, le persan, le turc et l'arabe, et un peu plus loin (t. IV, p. 239), il ajoute : « Les Persans » ont ce dire commun sur les langues, pour montrer » que ces trois-là sont les seules qu'il faille tenir pour » de vraies langues : *Farsi baliket*, *Arabi fasihet*, » *Turki sciaset*, *baki kobahet*, c'est-à-dire, *le persan* » *est une langue douce*, *l'arabe est éloquent*, *le turc* » *est sévère*, *les autres langues sont un jargon*. Le » mot que je traduis ici par *sévère* signifie proprement » *châtiant et reprenant*, comme qui dirait une langue » propre à gourmander ou mortifier. »

M. Langlès, dans une note, substitue *kobât* à *kobahet* et ajoute : « Je rectifie ainsi ce dernier mot » par conjecture, les lexiques ne donnant pas le mot » *kobahet*, mais *kobât* dans l'acception de *balayures*. » Cette signification rentrant parfaitement dans le » sens du proverbe allégué, il me semble démontré

» que c'est ce dernier mot dont Chardin altère l'or-» thographe, et qu'il a jugé à propos de traduire par » *jargon*. Je remarquerai aussi que *balyghat* (M. Lan-» glès substitue ce mot à *balihet*) ne signifie point » *doux*, mais que ce mot est à peu près synonyme de » *fassihat*, qui veut dire *éloquent*, *fécond*. »

N'oublions pas à cette occasion que M. Langlès nous assure (t. IV, p. 286) « que les Arabes divisent » la rhétorique en *ilm elfassahhat* علم الفصاحة qu'on » peut traduire par l'art d'être éloquent avec pro-» lixité, et en *ilm elbelaghat* علم البلاغة l'art d'être » éloquent avec concision. »

Voilà des découvertes dont assurément les Arabes n'ont jamais eu d'idée. Suivant eux, *fésahat* فصاحة signifie *la clarté et la pureté du langage*, et *bélagat* بلاغة l'éloquence.

Je pense au surplus avec M. Langlès que Chardin n'a ni bien transcrit ni bien rendu ce proverbe, que j'écrirais ainsi :

فارسی بلاغة عربی فصاحة ترکی سیاسة باقی قباحة *

c'est-à-dire le *persan est* (*la langue de*) *l'éloquence*, *l'arabe*, (*la langue de*) *la clarté*, *le turc* (*la langue de*) *la police ou administration*; *toutes les autres langues sont de la vilénie*.

Mais, quoiqu'il en soit du sens rigoureux des mots employés dans ce proverbe, il est certain que Chardin a eu raison d'écrire *kobahet*, mot arabe bien connu; quant à *kobat* que M. Langlès y substitue, et qui signifie *balayures*, il s'écrit en arabe كبة et

n'a aucun rapport de forme ou de convenance avec *siaset*, *bélagat* et *fésahat*, ce qui suffit pour faire rejeter cette conjecture.

Encore un seul exemple. Chardin parlant de la valeur numérique des lettres arabes et de l'usage qu'on en fait dans les chronogrammes, cite (t. IV, p. 292) une monnaie frappée à l'occasion du couronnement d'un empereur turc nommé *Mohammed*, et dont le père s'appelait *Ibrahim*. La légende de cette monnaie était, dit-il : *Nour Mahamed Ibrahim dangelur*, c'est-à-dire *Mohammed est la resplendeur d'Ibrahim*. Il aurait fallu traduire : *La lumière de Mohammed vient d'Ibrahim*, ce qui, outre son sens applicable à l'événement, en a un autre relatif à la lumière prophétique qui a passé successivement d'un prophète à un autre, et s'est fixée sur Mahomet. Chardin devait écrire *Ibrahimdan gelur* نور محمد ابرهيم دن كلور ; mais la faute commise par lui ou par l'imprimeur était facile à corriger. Au lieu de cela M. Langlès veut qu'on lise : *Nour Mohammed Ibrahimung dur*, ce qui n'est pas turc. Ce qu'il fallait observer, c'est que Chardin a eu tort de dire que les lettres du dernier mot de cette légende donnaient l'année de l'avènement au trône de Mohammed ou Méhémet IV : ce prince est monté sur le trône en 1059 de l'hégire, et toutes les lettres de cette légende réunies ne donnent que 916. Sans doute il y a un mot omis.

Je ne pousserai pas plus loin pour le moment ces observations générales sur l'édition des Voyages de Chardin dont il s'agit; mon but aujourd'hui est de

relever quelques erreurs chronologiques qui pourraient être copiées par d'autres écrivains, et dont peut-être, par une circonstance assez extraordinaire, personne, excepté moi, ne saurait découvrir l'origine. C'est ce motif qui me détermine à communiquer aux lecteurs du Journal asiatique ces méprises, sur lesquelles j'avais jusqu'ici gardé le silence.

A l'occasion de la ville de Tauriz, Chardin rapporte (t. II, p. 346 et suiv.) plusieurs événemens, dont M. Langlès fixe la date dans ses notes, en indiquant non-seulement l'année de l'hégire, mais même le jour et le mois de l'année où ils sont arrivés, d'après les Tables ou plutôt les Tablettes chronologiques de Hadji-Khalfa, et en réduisant ces dates à celles de nos années solaires. Je ne sais pourquoi, dès le premier abord, ces dates me parurent suspectes, et je voulus les vérifier; je m'aperçus, avec un peu de réflexion, qu'elles ne pouvaient pas être prises de l'original de Hadji-Khalfa, et que, suivant toute apparence, M. Langlès n'avait pas même consulté ce livre dans l'original. En effet, 1°. il dit que ce livre est écrit en turc, tandis qu'il est en langue persane; 2°. Hadji-Khalfa se contente le plus souvent de ranger sous chaque année les événemens qui appartiennent à cette année, mais sans indication du mois et du jour auxquels ils ont eu lieu; 3°. M. Langlès, au lieu de nommer les mois arabes, suivant son usage, par leurs noms, comme *moharram*, *safar*, etc. les indique ici par le rang qu'ils tiennent entre les mois de l'année, et dit *dans le 7° mois*, *dans le 2° mois*, etc. Je re-

de l'écrivain turc ? Je ne saurais le concevoir. M. Langlès ajoute encore, comme extrait de Hadji-Khalfa : *et l'usage du tabac s'introduisit à Constantinople.* Hadji-Khalfa a dit *qu'en cette année on commença à fumer le tabac* ظهور شرب دخان, ce que Reiske a traduit trop littéralement : *Incipit potus tabaci.* M. Langlès n'a pas su que cela voulait dire *fumer;* il s'est exprimé en termes généraux, et il faut lui savoir gré de n'avoir pas dit qu'on commença *à faire usage du tabac en boisson.*

Je dois observer que la date donnée dans la note 1, pag. 430, à la bataille de Tchalderoun, est effectivement de Hadji-Khalfa : il dit : *A la nouvelle lune de redjeb* در غرة رجب, ce que Reiske a rendu par *Calendis septimi mensis.* M. Langlès, cette fois, a été moins précis que Hadji Khalfa et Reiske. Il s'est contenté de dire : *Dans le septième mois* 920 (septembre 1514), *il y eut un grand combat,* etc. Sans doute il n'a su que faire de ce mot *Calendis* dans un écrivain musulman, il a mieux aimé le supprimer.

Avant de terminer ces observations, je crois devoir revenir sur le passage de Chardin, relatif aux chronogrammes, dont j'ai parlé précédemment. Ce voyageur, dans ce même endroit, donne un autre exemple de cette manière ingénieuse d'indiquer la date d'un événement. « Quand Tamerlan, dit-il, prit la » ville de Damas, on fit battre des ducats d'or, » pour en conserver la mémoire, où, d'un côté, il y » avait : *Karab Damech Karab, la destruction de* » *Damas est arrivée à sa destruction.* Les lettres de

» ces mots, qui sont en nombre de onze, valent sept » cent nonante, qui est le tems de l'époque de ce » pays-là que Tamerlan se rendit maître de Damas. » Je vais transcrire la note de M. Langlès en entier. « Les lettres supputées de cette phrase, qu'il faut » écrire *Karab Dimech karab*, et qui signifie : La » désolation de Damas est arrivée, donnent en effet » 790 (1388) ; mais il faut observer que, pour obtenir » cette époque, l'écrivain a été obligé de retrancher » la dernière lettre du nom de Damas, qui doit s'é- » crire *Dimechq*, et non *Dimech*. Voyez *Ahmedis* » *Arabsiades vita Timuri*, ex edit. *Arabico-latina*, » Manger, tom. I, p. 135, et *Hist. de Timur-bec*, » *trad. du persan*, etc., tom. III, p. 364 et suiv. »

Sans parler d'*Arabsiades* pour *Arabsiadæ*, et de la citation *tom. I, p.* 135, pour *tom. II, p.* 55, toute cette note n'est qu'un tissu d'erreurs. D'abord les livres que cite M. Langlès auraient dû lui apprendre, et il aurait pu voir dans les Tablettes chronologiques de Hadji-Khalfa, que la ville de Damas fut prise par Tamerlan en 803, et non pas en 790. En second lieu il est absurde de supposer qu'on ait écrit dans un chronogramme *Dimesch* دمش pour *Dimeschk* دمشق : on n'aurait assurément été compris de personne ; en troisième lieu, de quelque manière qu'on écrive les mots *Karab Dimech karab*, on ne saurait en tirer la valeur numérique 790. Si l'on s'en rapporte à l'alphabet harmonique de M. Langlès, ce serait قارب دمش قارب ce qui n'est pas arabe et donnerait 950 ; si on suppose qu'il a voulu écrire ainsi خراب دمش قارب , ce que la

traduction semble indiquer, cela donnera pour valeur numérique 1450. Il eût été bien plus prudent de ne faire aucune note.

Chardin s'est trompé et sur la date de la prise de Damas par Tamerlan, et sur le sens du chronogramme, et sur le nombre des lettres dont il se compose; mais on peut pardonner tout cela à un simple voyageur. Ce chronogramme était sans doute : *kharab Dimaschk kharab*, خراب دمشق خراب : c'est-à-dire (*l'époque de*) *la destruction de Damas*, *est le mot* DESTRUCTION. En effet, les lettres du mot *Kharab* (*destruction*), donnent pour valeur numérique 803.

La manière dont je restitue ce chronogramme est entièrement justifiée par un autre chronogramme composé à l'occasion des ravages faits par Tamerlan en Syrie, et que Hadji-Khalfa rapporte sous l'an 803. Il se compose de deux distiques persans; les voici :

بود سیواس و حلب و ملک شام
در عمارت چون عروس بی نقاب
شد خراب از آتش جیش تمور
در شهور سال تاریخ خراب *

« Sébaste, Alep et les provinces de Syrie étaient, par » leur situation florissante, semblables à une nouvelle » épouse qui a ôté son voile. Le feu des armées de » Timour les a ravagées, dans les mois de l'année qui » a pour chronogramme (le mot) DESTRUCTION. »

Mais en voilà assez, pour cette fois, sur un sujet qui pourrait fournir la matière d'un volume. S. DE S.

Notice sur l'ouvrage persan intitulé Scheref Námé (1) (شرف نامه), *accompagnée de quelques renseignemens sur son auteur* (2).

Scheref Ibn Schems-eddin (شرف بن شمس الدين) l'auteur de ce livre composé en persan, et décrivant l'histoire des différentes dynasties qui ont régné dans le Kurdistan, naquit l'an 949 de l'hégire (= 1543). Le 8 de dzou'l-kaada, dans la bourgade de *Keremroud* (كرمرود) de la dépendance de la ville de *Kom*. Schems-eddin son père, issu de l'ancienne famille des gouverneurs de *Bedlis*, ville située en Arménie, fut obligé, par le concours de plusieurs circonstances fâcheuses, de quitter sa patrie et de se réfugier en Perse. Élevé ici en très-peu de tems au rang d'un grand seigneur, il épousa la fille d'un émir, laquelle fut la mère de notre auteur. Celui-ci, parvenu à l'âge de neuf ans, fut introduit à la cour du prince Tahmasp, avec d'autres enfans de grands seigneurs, pour y être élevé avec les propres fils de ce roi. Il n'avait que douze ans, lorsqu'on le nomma pour la première fois gouverneur des villes *Alkay salian* (الكاى ساليان) et de *Mahmoud-abad* (محمود اباد) dans la province de *Schirvan*, sous la tutelle d'un certain

---

(1) L'ouvrage dont il s'agit ici se trouve au nombre des manuscrits qui appartiennent au Musée Asiatique de l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg.

(2) Cet ouvrage se trouve également à la bibliothèque du roi. C'est un fort beau manuscrit; il fait partie du fond Ducaurroy, où il porte le no 88. (N. du R.)

Schheich émir Bilbay (شيخ امير بلباى). Ensuite il se trouvait tour à tour, tantôt près de la personne du roi, tantôt comme gouverneur de quelque province de l'empire. Enfin, huit mois avant la mort de Tahmasp, prévoyant les troubles qui devaient éclater en Perse après lui, il demanda à ce prince la permission de se retirer dans la province de Schirvan, pour y remplir la charge de gouverneur. Après la mort de ce roi et le meurtre de son fils *Hayder*, *Ismael*, son second fils, qui lui succéda au trône, l'appela de nouveau à la cour et le combla d'honneurs; cependant le roi ayant ajouté foi à des rapports calomnieux, qui l'accusaient d'avoir pris part à une conspiration formée contre sa personne, l'exila de sa cour en lui donnant la place de gouverneur à *Nakhtchiwan* (نخجوان). Il administra cet emploi jusqu'à l'époque où *Amurat* III, l'ayant confirmé dans le gouvernement de Bedlis par une investiture qu'il lui envoya avec un exprès, le rétablit par cet acte dans la dignité de ses ancêtres. Il se trouvait encore dans cette place l'an 1005 (= 1596) de l'hégire sous le règne du sultan *Mohammed* III, et c'est aussi vers ce tems que finit l'histoire qu'il a composée. L'époque à laquelle l'auteur se mit pour la première fois à composer nous est inconnue. Du moins, dans sa préface, il ne nous donne rien de positif à cet égard. Il dit seulement qu'étant fortement attaché à l'étude de l'histoire, il avait formé depuis long-tems le projet de consacrer ses travaux à cette science, mais que divers changemens du sort, qui lui sont arrivés dans le cours de sa vie, l'ont empêché pendant long-tems d'exécuter ce dessein, jusqu'à ce qu'enfin, ayant goûté le repos et la tranquillité, il lui fut permis de tourner de nouveau ses pensées vers cet objet de ses désirs. Ces paroles de l'auteur permettent de croire avec quelque probabilité, que ce ne fut qu'après avoir été rétabli par Amurat III

dans la dignité de ses ancêtres, qu'il commença à travailler à son ouvrage. Plus loin, il avertit le lecteur, dans sa préface, qu'il choisit préférablement pour l'objet de son livre l'histoire des différentes dynasties qui ont régné dans le Kurdistan, comme une partie de cette science, qu'aucun des auteurs qui ont écrit dans ce genre, n'a pas encore traitée dans toute son étendue et avec le développement nécessaire. Quant au style de l'auteur, il tient un juste milieu entre l'extrême sécheresse des historiens arabes et la trop grande abondance de la plupart de ceux des Persans. Ce n'est qu'au commencement des livres et des chapitres dont se compose son ouvrage, qu'il se permet quelquefois l'usage de ces ornemens du style, et de ces fleurs de la rhétorique, dont les derniers aiment tant à parsemer leurs écrits; partout ailleurs son récit simple et naturel se rapproche beaucoup de celui de Mirkhond. L'ouvrage entier est divisé en trois parties principales, savoir : *a*, l'introduction; *b*, les quatre livres, et *c*, la conclusion. Voici le contenu et la division de ces parties, d'après le même ordre que l'auteur a établi dans sa préface.

A. L'introduction (مقدّمه). On y traite de l'origine des Kurdes, de leurs mœurs et usages.

B. Les quatre livres (چهار صحيفه).

I. *Livre premier.* — Des différentes dynasties qui avaient le pouvoir souverain, et dont les historiens font mention avec d'autres dynasties royales. Ce livre est divisé en cinq chapitres.

Chapitre premier. — De la dynastie qui a régné à *Diarbekr* et dans le *Djezira* (ديار بكر و جزيره). — *Chap.* II. De la dynastie de *Dinever* et de *Scheherzoul* (دينور و شهرزول), connue sous le nom de la dynastie de *Hasnawaih* (حسنويه). —

Chap. III. De la dynastie de *Faslewaih* (فضلويه), nommée autrement *la grande dynastie de Lor* (لر بزرك).—*Chap.* IV. De la *petite dynastie de Lor* (لر كوچك).—*Chap.* V. Des sultans d'Égypte et de Syrie, connus sous le nom commun des *Ayoubites* (آل ايوب).

II. *Livre second.*—Des princes du Kurdistan, qui, sans s'attribuer l'autorité souveraine, usoient quelquefois du droit de frapper des monnaies en leur nom, et de faire proclamer ce dernier dans la *Khotba*, ou prière solennelle du vendredi. Ce livre est divisé, ainsi que le précédent, en cinq chapitres.

Chapitre premier.—Des princes d'*Ardelan* (اردلان).—*Chap.* II. Des princes *Hakariens* (حكارى), qu'on appelle autrement : les princes de *Beschenbou* (بشنبو).—*Chap.* III: Des princes d'*Amadia* (عماديه), nommés autrement les princes de *Behadinan* (بهادنان).—*Chap.* IV. Des princes de *Djezira*, connus sous le nom de . . . . Ce chapitre se subdivise en trois sections.—*Première section* (شعبه). Des princes de *Djezira* (جزيرة).—IIe *Sect.* Des émirs de *Kourkil* (كوركيل).—IIIe *Sect.* Des émirs de *Feinek* (فينك).—*Chapitre* V. Des princes de *Hasn-Kifa* (حصنكيفا), connus encore sous le nom des princes de *Menkan* (منكان).

III. *Livre troisième.* Ce livre donne des renseignemens sur les autres princes et émirs du Kurdistan, et se divise en trois parties.

Première partie.—Elle est composée de neuf chapitres.

Chapitre premier. — Des princes de *Tchémeschkezek* (چمشكزك). Ce chapitre contient trois sections. —

Première section. Des émirs de *Medinekerd* (مدينكرد). — II[e] *Sect*. Des princes de *Tepnik* (تپريك). — III[e] *Sect*. Des émirs de *Sokman* (سقمان). — *Chap*. II. Des princes de *Herwas* (هرواسي). Ce chapitre, de même que le précédent, renferme trois sections. — *Première section*. Des princes d'*Akil* (اكيل). — II[e] *Sect*. Des princes de *Palu* (پالو). — III[e] *Sect*. Des émirs de *Djermouk* (جرموك). — *Chap*. III. Des princes de *Sasoun* (صاصون), connus dans la suite sous le nom des princes de *Khabrou* (خبرو). — *Chap*. IV. Des princes de *Khaizan* (خيزان), composé de trois sections. — *Première section*. Des princes de *Khaizan*. — II[e] *Sect*. Des émirs de *Mekes* (مكس). — III[e] *Sect*. Des émirs d'*Asbaïred* (أسبايرد). — *Chap*. V. Des princes de *Kelis* (كليس). — *Chap*. VI. Des émirs de *Schirwan*, divisé en trois sections — *Première section*. Des émirs de *Kafra* (كفرا) (1). — II[e] *Sect*.

(1) Je n'ai pas sous les yeux le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, mais je me rappelle fort bien que la première section de ce chapitre, relative aux souverains du Schirwan, traite des princes *infidèles*, c'est-à-dire, persans de religion, qui régnèrent dans ce pays avant les Musulmans. Je crois qu'on a pris le mot كفرا pour un nom de pays, tandis qu'il n'est qu'un pluriel de كافر *infidèle*. Les anciens souverains du Schirwan, connus dans les auteurs orientaux sous le titre de *Schirwan-Schah*, étaient des Persans, et quand ils eurent embrassé la loi de Mahomet, ils passèrent pour de très-mauvais musulmans. M. Klaproth a inséré dans le dernier numéro de son *Magasin asiatique*, t. 1, p. 262, une courte notice sur ces princes, tirée du *Tarikh Haidery*, manuscrit persan de la Bibliothèque de Berlin. Cette notice place à la fin du 14[e] siècle le commencement de cette dynastie ; mais l'écrivain persan a été mal informé, car les auteurs orientaux font connaître un grand nombre de princes plus anciens, et qui remontent jusqu'aux premiers khalifes. N. du R.

livre depuis sa naissance jusqu'à l'année 1095 de l'hégire. — La *Conclusion* (خاتمه), Des Sulthans de la dynastie d'Osman, et des rois d'Iran et de Touran, leurs contemporains.

Saint-Pétersbourg, février, 1826.

WOLKOW.

Sur la prétendue cage de fer de Bayazid II.

Après avoir consulté toutes les sources de l'histoire ottomane (excepté la vieille histoire de *Aaschik Paçha*, que je ne possède pas et qui ne se trouve dans aucune bibliothèque d'Europe, excepté celle du *Vatican*), pour obtenir le résultat de la vérité sur la prétendue cage de fer dans laquelle Timour devrait avoir promené Bayazid ; j'avais écrit, dans mon histoire de l'empire ottoman (dont le premier volume est sous presse), que cette prétendue cage de fer n'était autre chose qu'une litière grillée, comme le sont ordinairement les litières des femmes ou des princes gardés au sérail, et que ce conte n'avait d'autre fondement que dans le double sens du mot *Kafes*, lequel signifie bien une cage, mais aussi les appartemens grillés des femmes et des princes, comme le savent tous ceux qui ont été à Constantinople.

Après avoir cherché inutilement l'histoire d'*Aachik pachazadé*, depuis vingt ans et plus, dans tous

les marchés et colléges du levant, j'ai été fort agréablement surpris de la rencontrer à la bibliothèque du Vatican, parmi les manuscrits turcs qui viennent du fond de la reine Christine (portant le n° 30), et d'y trouver, dans le passage qui suit en original et en traduction, la confirmation entière de ce que j'avais écrit dans mon histoire ottomane, d'après des sources moins anciennes, moins authentiques et moins positives. J'ai fait en même tems d'autres extraits de ce manuscrit précieux pour servir à mon travail historique, et par la généalogie que l'auteur donne de ses parens au commencement de son ouvrage, j'ai appris seulement que cette histoire d'*Aachik pacha zadé*, citée par plusieurs historiens, et même par *Saad-eddin*, n'est pas l'ouvrage d'*Aachik pacha* (poète mystique turc bien plus ancien), mais qu'elle est de son arrière petit-fils. Celui-ci vivant encore sous Bayazid II, rapporte le fait de la litière grillée de Bayazid I, d'après un témoin oculaire qui l'avait conté à un vieux commandant de Brousse, de la bouche duquel l'historien tenait le récit. Voici les renseignemens que l'historien donne lui-même sur sa personne : Moi, le pauvre derviche *Ahmed Aachik*, fils du cheikh *Yahya*, fils du cheikh *Souleiman*, fils du sulthan des grandeurs *Aachik pacha*, fils de *Moukhlis pacha*, fils de *Baba Elias*, disciple de *Seid Abou'lfeda*. . . . .

— On se tromperait fort en croyant que ce derviche comptait deux *pachas* parmi ses ancêtres; le surnom de *pacha* n'est ici qu'un titre honorifique donné comme celui de *Sultan* à des cheikhs et à des saints par leurs

dévots admirateurs. Ainsi *Aachik Pacha* et *Moukhlis Pacha* étaient seulement des derviches tout comme *Sultan Emir*, *Sultan Welid*, *Molla Khounkiar* et *Aachik Pacha zadé*, c'est-à-dire l'arrière-petit-fils d'Aachik Pacha, derviche comme son aïeul et son bisaïeul, a écrit même son histoire d'une manière qui ressemble assez à celle de nos chroniques de moines.

سوال اى درويش سن خود او جنكلك دكلدك ما جرايى
حكمدن نقل ايدرسن بورسه‌نك بر نايب وارايدى و اول
بايزد خانك صولقى ايدى اول وقتكم خانى طتديلر اول
دخى بله ايمش بايزد خان عم الله رحمته واردى اول دخى
بلا ايمش فقير دخى اوكه صوردم تمور بايزيد خان نيجه
صقلدى ايتدى تحت روان قفس كبى ايكى ات اورته
سنلك بروقتكم كوپرلر ايدى كندويى اوكنجه يوررلردى
قچن قتسالر كندو چادرى اوكنك قندررلردى اول قوجه
نايب كم دبرين (1) سلطان محمد آنى اماسيه حصارينك
دزدارلغن ويردى قچن كيم پير اولدى سلطان مراد انى
بورسه‌يه كتوردى نايبلكز ويردى فقير بو حكايت اندن
اشتدم *

Manuscrit de la Vaticane, pag. 167 et 168.

---

(1) J'ignore ce que c'est que دبرين à moins que ce mot ne soit mis pour دورنك (*dewrindé*) *de son temps*; ce qui manque effectivement pour compléter le sens et pour rendre la construction exacte.

Question : Dis-moi, derviche, sur quelle autorité tu rapportes ce fait, puisque tu ne t'es point trouvé à cette guerre.

RÉPONSE.

Il y avait un *Naïb* (préfet judiciaire) de Brousse qui avait été autrefois *solak*, c'est-à-dire de la garde du sulthan Bayazid. Il se trouvait auprès du sulthan, lorsqu'il fut fait prisonnier et à son décès. Ce pauvre ci (l'auteur) lui demanda : Comment Timour garda-t-il le khan Bayazid ? Il me dit : Dans une litière (grillée) semblable à une cage, portée par deux chevaux. Lorsqu'on était en marche, Timour était précédé par cette litière, et lorsqu'on faisait halte, on mettait la litière devant sa tente. Le vieux Naïb, qui vivait du tems de sulthan Mohammed I, reçut de ce sulthan la place de commandant de la forteresse d'*Amasia*, et dans sa vieillesse, il fut transféré par le sulthan Mourad II à Brousse, où j'entendis de sa bouche ce récit.

J. DE HAMMER.

NOTE *sur le Cours inférieur du* Dzang bo ou *de la grande rivière du Tubet* (1).

LE *Dzang bou* (2) ou *Yarou Dzangbo Tchou* prend son origine à l'est de la haute chaîne neigeuse appelée en tubetin *Gangdis-ri*, et *Kailasa* par les Hindous. Ses sources se trouvent dans le flanc de la montagne *Lang tsian kabab* (bouche de l'éléphant). Il traverse le Tubet de l'quest à l'est, et se dirige finalement au sud. Les cartes de l'empire chinois composées par les missionnaires à Peking, et publiées par le père Duhalde, ne donnent que cette partie du cours du *Dzangbo*, et n'indiquent pas de quel côté il se dirige après avoir quitté le Tubet. On y remarque la même incertitude pour les trois autres grandes rivières appelées *Moun tchou*, *Ganbo dzangbo tchou* et *Tchot deng tchou*. Le célèbre d'Anville, dont les inspirations heureuses ont préparé tant de véritables découvertes, combinant les positions de l'Inde, du Tubet et de la Chine, conjectura que le *Dzang bo*, après avoir traversé un espace de pays qu'on peut évaluer à plus de 300 lieues de France, ne pouvait être que la *rivière*

---

(1) M. Klaproth vient de publier, dans le 2e numéro du *Magasin Asiatique*, un intéressant mémoire sur ce point curieux de la géographie de l'Asie orientale.

(2) Nos cartes le nomment *Tsanpou* et *Sanpou*.

d'Ava, dont on ne connaissait à cette époque que la partie inférieure ; il se crut donc en droit de joindre ces deux rivières, et d'en faire un seul fleuve qu'il a figuré dans sa carte de l'Asie.

M. Rennel traçant, en 1765 le cours de *Burrampouter*, fut extrêmement surpris de trouver cette rivière plus large que le Gange, avant son entrée dans le Bengale. Il apprit aussi qu'elle venait de l'est, tandis que toutes les informations précédentes la représentaient comme venant du nord. Il reçut aussi des renseignemens sur le cours général de ce fleuve jusqu'à cent milles anglais de l'endroit où les cartes de Duhalde avaient laissé le *Dzang bo*. Une carte manuscrite du cours de la *rivière d'Ava* ou de l'*Irbatty* lui apprit que ce fleuve était navigable depuis le *Yunnan*, province de la Chine. Il se crut donc en droit de prendre ce dernier pour le *Noa kiang*, et de joindre le *Dzang bo* au *Burrampouter*. Les faits allégués par M. Rennel se trouvent en effet exacts, mais les conséquences qu'il en a tirées sont fausses. Néanmoins, ceux qui jusqu'alors avaient copié d'Anville pour le cours inférieur du *Dzang bo*, adoptèrent la conjecture du géographe anglais, et joignirent cette rivière au *Burrampouter*.

Notre confrère M. Klaproth est parvenu à dissiper les ténèbres qui enveloppaient encore tous les renseignemens que l'on a réunis depuis un siècle sur le cours inférieur des quatre grandes rivières du Tubet. En examinant en 1825, à Londres, la nouvelle carte de l'empire chinois, dressée par d'autres missionnaires, par ordre de l'empereur Khian loung, il y trouva

aux endroits où ces quatre rivières quittent le Tubet les notices suivantes, en mandchou, qui lui donnèrent la pleine connaissance de la direction qu'elles suivent dans leur cours ultérieur. On y lit au *Dzangbo* « Ce fleuve passe par le pays de *Lokabadja* » (ou *H'lokba*), de la horde des *Moun*, coule au sud- » est, entre dans le *Yunnan*, près de l'ancienne ville » de *Young tcheou*, et y devient le *Pin lang kiang* » (fleuve de l'arec de l'Inde). » — A la sortie du *Moun tchou*, on trouve ces mots : « Cette rivière » coule vers le sud-est, et se réunit, dans le pays de » *Lokabadja*, de la horde des *Moun* au *Yarou* » *Dzang bou*. » — Au *Gakbo Dzang bo tchou*, on lit : « Cette rivière passe par le pays de *Lokabadja*, » de la horde des *Moun*, coule vers le sud-est, entre » dans le *Yun nan*, par le nord ouest, près du fort » de *Thian than Kokan*, et y devient le *Loung* » *tchouan Kiang*. » — Au *Tchot deng tchou*, on trouve le passage suivant : « Cette rivière se réunit » au *Gakbo Dzang bou*, dans le pays de *Lokabadja*, » de la horde des *Moun*. » Les descriptions chinoises qui sont en la possession de M. Klaproth constatent pleinement ces faits.

Le *Dzang bo* reçoit donc dans le pays de *H'lokba*, ou *Lokabadja*, le *Moun tchou* de droite, entre dans le *Yun nan* sous le nom de *Pin lang kiang*, quitte cette province pour entrer dans le royaume des Birmans, où il est appelé *Irawaddy Myit*, passe devant *Ammira poura*, reçoit plus bas le *Kiayn deayn* ou *Tanla waddy*, se dirige au sud et se jette par plusieurs bouches dans le golfe de Pegou. Ainsi, la conjecture

de d'Anville se trouvait très-près de la vérité ; ce grand homme ignorait seulement que le *Dzangbo* traversait la pointe la plus orientale de la Chine ; mais il avait très-bien deviné l'identité de cette rivière avec celle d'Ava.

En même tems que M. Klaproth faisait sa découverte à Londres, plusieurs officiers anglais employés à la mesure de l'Assam reçurent l'information positive que le *Burrampouter*, ou *Lehït*, avait son origine au sud de la haute chaîne de glaciers, qui borne le Tubet au midi, et qu'il sortait du lac *Brahma khound*, formé par plusieurs rivières et torrens des monts des *Michmy*. Ce bassin est circulaire, et situé sur le flanc d'une montagne au-dessous de la région des neiges ; au-delà, les monts s'élèvent à une hauteur prodigieuse, et il est impossible de les traverser. Le *Brahma khound* était, dans des tems plus tranquilles, un lieu de pélerinage très-fréquenté ; encore à présent, tous les Hindous le vénèrent à cause de sa sainteté. Les découvertes de MM. *Burlton* et *Neufville* démontrent l'exactitude des cartes et des relations chinoises dont M. Kl. s'est servi pour éclaircir ce qui concerne le cours des quatre rivières du Tubet, après leur sortie de ce pays. On a donc actuellement la certitude que le *Burrampouter* n'est pas, comme on le croyait, la partie inférieure du *Dzang bo* du Tubet.

M. Klaproth vient de publier un mémoire étendu sur cet objet, dans le second cahier de son *Magasin asiatique*, supplément nécessaire au *Journal asiatique*. Il est accompagné d'une belle carte, qui contient le

Tubet méridional et une partie du Bengale, de l'empire de Birmans et de la Chine, construite sur des matériaux neufs et authentiques.

Relation de la bataille de Varna (1), *extraite des annales de l'empire ottoman de Saad-uddin-effendi, et traduite du turc, par* M. GARCIN DE TASSY.

Le victorieux sultan Mourad, après avoir vaincu ses ennemis pleins d'artifice; après avoir donné la paix et la tranquillité aux provinces ottomanes, conçut, dans son esprit éclairé par l'inspiration divine, le dessein de renoncer aux affaires des créatures pour ne plus s'occuper qu'à servir le Créateur; d'échanger les soucis du trône contre les douceurs de la vie privée, et de ne travailler désormais qu'à se rendre digne du bonheur éternel. Occupé de cette pensée, il la confia à son ministre Khalil pacha : « Depuis

---

(1) Ce morceau, la prise de Constantinople et les aventures de Gem qui suivront, font partie des extraits des historiens turcs, que j'ai fournis à M. Michaud pour la quatrième édition de son *Histoire des Croisades*. En placards depuis trois ans, ils n'attendent plus pour être mis au jour, que l'instant où la sombre politique permettra à l'ingénieux et savant académicien, d'accélérer l'impression de ce bel ouvrage, que la république des lettres réclame avec impatience.

» long-tems, lui dit-il, le pied continuellement dans » l'étrier, l'épée toujours hors du fourreau, je n'ai » cessé d'agir pour le bien de la religion; il est tems » que je quitte l'empire, et que j'aille dans la retraite » m'entretenir avec le Tout-Puissant. Oui, je suis » résolu de consacrer au repentir les instans qui me » restent, et de poser mes pieds sur le coussin du » repos.

» Qu'ai-je à faire de la couronne, du trône, de » mes armées? je ne veux plus songer qu'à laver mes » fautes dans les larmes de la componction; je veux » aller finir ma vie au sein de la tranquillité; là, je » lirai sans cesse le Coran; là, sans cesse, je louerai » l'Éternel.

» Je veux éloigner ma main de ce royaume péris- » sable, et semer dans le champ de mon cœur le grain » de l'amour de Dieu. مزرع دلك حب خب احكيم Je » veux être assidu à la cour sublime de l'immuable » vérité; je veux combattre mes passions et ployer la » tente de mes désirs. طى سر منزل مراد ايدييم (1).

» Que mon auguste héritier Mahomet prenne ma » place; que son règne soit glorieux et fortuné; que, » pendant sa durée, il n'y ait point de malheureux, » que l'on n'entende aucun soupir. »

Khalil pacha et les principaux officiers de l'État

(1) Allusion à l'usage des Arabes nomades, qui enlèvent leurs tentes lorsqu'ils quittent un endroit pour aller chercher d'autres pâturages.

s'opposèrent en vain à la détermination de Mourad ; il persista dans son dessein, plaça son fils sur le trône, et se retira à Magnésie. Ceci arriva en 847 (1443).

Les princes voisins ayant appris l'abdication de Mourad, s'imaginèrent dans leur esprit méchant souillé d'une haine invétérée, dans leur cœur hypocrite blessé de l'épine de l'envie, que la retraite du sultan ne provenait que d'un dérangement dans son cerveau, et formèrent le projet d'attaquer tous ensemble l'empire ottoman. Le chef de cette troupe impie, Caraman-Oglou, écrivit à l'infidèle de Hongrie (Ladislas, roi de Hongrie), en ces termes : « Mourad a perdu la raison, et il consume sa vie dans » les plaisirs avec des compagnons de débauche. Un » jeune enfant l'a remplacé dans le gouvernement de » l'Etat, faible plante, qu'il est bien facile de déraciner. Il n'a point vu le jour du combat. Il n'a point » conduit son coursier sur le champ de bataille. C'est » le moment de nous unir et d'attaquer ce monarque » inexpérimenté ; car, si nous attendons que l'auréole » de son bonheur ait répandu au loin des rayons éclatans, c'est en vain que nous chercherons une occasion semblable. »

Ces nouvelles ridicules ayant circulé parmi les malheureux chrétiens, ceux-ci envoyèrent de tous côtés des lettres, firent des efforts réunis, et rassemblèrent en peu de tems une forte armée. Elle se composait de Hongrois, d'Allemands, de Bosniens, d'Albanais جرسك de Moldaves قره بغدان de Valaques, de Francs et d'autres chrétiens.

Le despote Laz-Oglou, roi de Servie, se mit à l'avant-garde; quatre-vingt mille soldats infidèles, revêtus de cuirasses de fer, le suivaient : leurs cohortes audacieuses, semblables à la mer noire, se dirigèrent vers les contrées musulmanes; ils passèrent par Belgrade, allèrent à Nicopolis, ravagèrent tout le pays, et se retirèrent. Le gouverneur de Nicopolis, Mohammed-bey, fils de Firouz-bey, saisit un moment favorable, et, avec une troupe de braves, attaqua l'arrière-garde, qu'il mit en déroute, et fit plusieurs prisonniers, qu'il envoya les mains liées à la cour du sultan (1).

Le désir de l'infortuné roi de Hongrie était de passer par Varna, de se rendre ensuite à Constantinople, pour y épouser la fille de l'empereur grec, et puis d'aller à Andrinople. Dans cette intention, il se dirigea du côté de Varna. Les gouverneurs des frontières ayant appris la marche de cette armée innombrable, en envoyèrent de suite la nouvelle à la cour ottomane. Les sages ministres, après s'être concertés ensemble, instruisirent le jeune souverain que les vils infidèles s'étaient tous levés contre l'empire ottoman, et lui firent sentir que, dans cette circonstance, la présence du victorieux Mourad était nécessaire. Avec l'autorisation de l'adolescent monarque, ils écrivirent à Mourad une lettre, par laquelle ils lui apprirent l'ir-

(1) A cette époque, les esclaves étaient en si grand nombre, que Saad-eddin assure que l'on pouvait avoir une fort belle fille pour une paire de bottes. بر كنيز دلاويز بر جفت موزه يه صتالدى

ruption des méchans, et le conjurèrent d'honorer l'armée de sa fortunée présence. Mourad répondit qu'ayant renoncé aux affaires du monde, il ne pouvait consentir à ce qu'on lui demandait. Les visirs ne se rebutèrent point; ils écrivirent de nouveau en toute hâte à ce grand prince, que si les intérêts de l'empire lui tenaient à cœur, il était obligé en conscience فرض عين de venir à leur tête repousser l'ennemi; que d'ailleurs il connaissait le grand précepte de la loi musulmane (celui de combattre les infidèles); qu'il était donc indispensable qu'il quittât sans différer sa retraite, s'il ne voulait point que l'islamisme éprouvât un échec. Cette lettre étant parvenue au religieux prince, Mourad crut devoir y obtempérer: suivi de ses gens et d'un corps de cavalerie, il vint en toute hâte au bord de la mer; mais ayant trouvé le détroit de Gallipoli occupé par soixante-cinq galères قادرغه franques, il se dirigea, éclairé par l'inspiration divine, vers Akché-Hissar. Cependant, Dieu ayant fait connaître à Khalil pacha le dessein qu'il avait suggéré à Mourad, en confirmation de la sentence prophétique: *les rois sont inspirés*; ce prudent ministre, accompagné d'une troupe de braves musulmans, se rendit sur le rivage qui est vis-à-vis Akché-Hissar, pour recevoir le fortuné monarque. Il fit en même tems placer des canons pour protéger son passage, et envoya des vaisseaux pour le transporter, lui et ceux qui le suivaient. Comme les mesures que la prudence avait dictées étaient secondées par la prédestination چون صورت تدبير موافق

سابقهٔ تقدیر ایزدی Mourad franchit le détroit sans peine, et se mit en marche pour propager la parole de Dieu, et exterminer les dévoyés infidèles.

Bientôt Mourad et Mahomet firent dans la plaine d'Andrinople la jonction de leurs deux armées, semblables à deux mers, et le zéphyr de la victoire vint agiter l'étendard de la foi.

Cependant les soldats infidèles que Mohammed-bey avait faits prisonniers arrivèrent auprès de Mourad. Ce glorieux prince, satisfait, considéra ce succès comme un bon augure, et adressa à l'Éternel de vives actions de grâce. Puis, laissant son fils, le sultan Mahomet, à Andrinople, il se mit à la tête des troupes, et, aidé du secours de l'être qui nous inspire tout le bien que nous faisons, il se hâta d'aller repousser les mécréans.

Sur ces entrefaites, les chrétiens, aussi vils que la poussière, خاكسار ayant passé par la Valachie, étaient arrivés à Varna : les Ottomans les y atteignirent, et les deux armées se mirent en présence.

« Au matin, le roulement du tambour de la guerre » se fit entendre, et remplit, de l'orient à l'occident, » l'atmosphère. »

Bientôt le champ de bataille fut couvert de corps sans têtes, de têtes séparées de leurs corps ; et une foule de braves, entraînés par des torrens de sang, furent précipités dans la vallée de la mort.

Comme les troupes infidèles étaient innombrables, l'armée ottomane plia, et Carajeh-Bey, bègler-bey

Ses braves soldats ouvrent leurs phalanges à ce chien présomptueux, et l'entourent lui et sa troupe méprisable. Aussitôt un vaillant janissaire nommé *Koja-Khizir* se jette sur *ce furieux*, lui tranche la tête, et la porte à l'illustre monarque. Mourad, satisfait, donne des louanges au courageux guerrier, et le comble de ses faveurs. Quant aux infortunés qui avaient suivi leur insensé souverain, semblables à des bêtes fauves dans une forêt assaillie de chasseurs, ils périrent tous, percés de traits.

Bientôt la victoire, semblable à une jeune fiancée, écarta son voile importun, et se montra radieuse aux regards empressés du triomphant monarque. « Louanges à l'Éternel, s'écria-t-il alors, par qui nous » avons vaincu ses ennemis. » Il ordonna ensuite que l'on mît au bout d'une pique la tête du roi de Hongrie, et qu'on la montrât aux regards des aveugles mécréans. اول كوردللر كوزينه صوقديلر

Cependant, au son du tambour de la victoire, les musulmans, précédés de l'étendard du triomphe, poussèrent leurs coursiers contre les chrétiens. Ces misérables, ayant aperçu au haut d'une lance la tête sans cervelle, بى مغز du malheureux Ladislas, furent saisis de frayeur et se débandèrent. Le maudit Janko eut beau essayer de leur faire reprendre courage en leur criant : « Nous ne sommes pas venus ici pour le » roi de Hongrie; notre unique dessein a été de défendre la religion chrétienne. » Les idolâtres, troublés par l'irruption des guerriers de la foi, n'aperçurent plus que le chemin de la fuite. D'un autre côté,

les musulmans qui s'étaient éloignés de la mêlée, ayant vu briller de loin les pommes dorées des enseignes victorieuses de l'islamisme, revinrent sur leurs pas, et rejoignirent la garde impériale. Ils fondirent tous sur les chrétiens, dont la force s'évanouit à leur attaque impétueuse, comme des flambeaux sans clarté qu'éteint le souffle des vents.

L'armée des infidèles ayant été mise en déroute, le begler-bey Davoud-pacha, d'après l'ordre impérial, à la tête de braves soldats de la Romélie, poursuivit jusqu'au Danube les infidèles, et pendant deux jours et deux nuits, il fit esclaves, اسير, ou abreuva de la coupe de la mort چاشنی مرکله سیر tous ceux qu'il put trouver. Deux cent cinquante chariots, remplis d'argent et d'effets précieux, devinrent la proie des vainqueurs, qui se les partagèrent entièrement.

Après la victoire, le vaillant Mourad parcourut le champ de bataille pour connaître le nombre de ceux qui avaient été tués; et n'ayant pas vu un seul des infidèles morts dans le combat, qui eût la barbe blanche, il en témoigna son étonnement à Azeb-bey, l'un des officiers de sa cour (qui, entr'autres fondations pieuses, a fait bâtir à Brousse le temple appelé de son nom, *Mosquée* d'Azeb-pacha). « Si quelqu'un » d'entr'eux avait eu la barbe blanche, lui répondit » Azeb-bey, il n'aurait point participé à une entre» prise aussi téméraire, et ne se serait point exposé » à la mort par un emportement de jeunesse. »

Après que Mourad eut remporté une entière victoire par la faveur de celui qui distribue à son gré

les royaumes du monde, il fit venir en sa présence les officiers qui avaient fui honteusement, et ordonna que les uns fussent punis de mort, et que les autres, couverts de vêtemens de femmes, fussent ignominieusement conduits par tout le camp. Les prudens ministres se prosternèrent (se frottèrent le visage يوز سوروب) au pied du trône, ornement du monde, et supplièrent le sultan de ne point troubler, par des châtimens, la joie d'un si beau jour. Le monarque débonnaire qui ne cherchait que l'occasion de pardonner, se rendit facilement aux vœux de ses visirs. Il se contenta seulement de priver de leurs charges les plus coupables.

Cependant la tête du malheureux roi de Hongrie fut mise dans du miel, pour qu'on pût la conserver, et envoyée à Brousse. Là, on l'ôta du vase où elle était, on la lava, on la posa au haut d'une pique, et on la promena dans la ville, au milieu de grandes démonstrations de joie.

La cour ottomane fit savoir aux différens princes musulmans la nouvelle de cette victoire, et leur envoya en même tems, pour leur donner une idée de sa puissance, des esclaves chrétiens revêtus de cuirasses, pieds et mains liés : Azeb-bey en conduisit entr'autres vingt-cinq au sultan du Caire. Les Égyptiens, au corps fluet نحيفاى عرب ayant vu les formes athlétiques de ces infidèles, conçurent une haute idée de la bravoure des Ottomans, et partout on entendait ces paroles : « C'est Dieu lui-même qui favorise ce » peuple. »

Le grand Mourad, après avoir payé au Très-Haut, le tribut de sa reconnaissance, revint, plein de bonheur et de gloire à sa capitale Andrinople.

Cette victoire, qui porta la joie dans le cœur des fidèles, eut lieu le 9 de rejeb 848 (22 octobre 1444)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 27 avril 1826.

S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans préside la séance.

Une lettre du secrétaire de la Société Royale Asiatique de Londres accompagne l'envoi de la 2e partie du 1er volume des *Transactions* de cette Société, et offre à la Société Asiatique l'expression des sentimens dont les membres de la Société de Londres sont animés à l'égard de celle de Paris.

M. Klaproth écrit à la Société, en lui adressant le premier exemplaire d'une carte sur laquelle est tracé le cours du *Burrampouter* ou *Yarou-dzangbo-tchou*, d'après ses recherches particulières.

M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du Conseil, pendant les derniers mois de l'année 1825, et les trois premiers mois de 1826.

Un membre, au nom de M. le baron Degérando, comme rapporteur de la Commission des fonds, lit un rapport sur

les recettes et les dépenses de la Société, pendant l'année dernière.

M. Saint-Martin, l'un des deux censeurs nommés dans la dernière séance générale, en son nom et au nom de son collègue M. Hase, lit un rapport sur l'état de la comptabilité de la Société, et annonce l'intention de soumettre au Conseil, dans sa plus prochaine séance, quelques observations sur le même sujet.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme membres de la Société.

M. Duhafon, professeur de belles-lettres à l'Ecole royale de Saint-Cyr.

M. Tornow (Louis-Robert), de Berlin.

M. G. de Treuenthal, professeur de langue et de littérature allemande, à l'Ecole royale de Saint-Cyr.

M. Viguier fils.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le conseil ; savoir :

1° L'*Essai sur le Pali*, par MM. Burnouf et Lassen ; 1 vol. in-8° ;

2° Les sept premières feuilles de l'édition de *Sacontala*, par M. Chézy, in-4° ;

3° Le *Supplément à la Grammaire japonaise*, par MM. G. de Humboldt et Landresse ; in-8° ;

4° Les *Vocabulaires géorgien-français et français-géorgien*, rédigés par M. Klaproth ; quinze feuilles in-8° ;

5° La troisième partie du *Mencius*, texte chinois et traduction latine, par M. Stanislas Julien.

M. de Sacy lit un *Discours sur l'utilité de l'étude de la poésie arabe*.

M. Langlois lit des fragmens d'un *Essai sur la littérature samskrite.*

(L'heure avancée n'a pas permis d'entendre les morceaux qui avaient été annoncés par MM. Stanislas Julien et E. Coquebert de Montbret, et qui devaient offrir, l'un, une Nouvelle, traduite du chinois, et l'autre, quelques extraits des *Prolégomènes historiques* d'Ibn Khaldoun).

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du bureau et de la série sortante des membres du conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président du Conseil, M. le baron Silvestre de Sacy.

Vice-présidens, M. le comte de Lasteyrie, M. le comte d'Hauterive.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire, M. E. Burnouf.

Trésorier, M. Wurtz.

Commissaires des fonds, MM. le baron Degérando, Feuillet, Wurtz.

Membres du Conseil, MM. le comte Lanjuinais, Hase, le baron de Humboldt, Klaproth, le baron Pasquier, Champollion jeune, le duc de Rauzan, Raoul-Rochette, Eyriès.

Censeurs, MM. Saint-Martin, A. Jaubert.

Séance du 3 Mai.

Les personnes dont les noms suivent ont été présentées et admises comme membres de la Société.

MM. Berghaus, professeur à Berlin.

Le baron de Bock, conservateur des forêts au Mans.

Hoffmann, professeur à Stuttgart.

On arrête que la distribution du Journal sera dorénavant faite sur une feuille où l'on constatera la remise de chaque cahier au domicile des membres.

M. de Lécluse annonce la publication d'une Dissertation sur la langue basque.

Un anonyme en considération de l'importance des ouvrages dont l'impression a été ordonnée par le Conseil, et notamment de l'édition de Sacontala, envoie une somme de 50 francs pour y contribuer.

M. Duponceau écrit de Philadelphie en adressant les Rapports de la Société des missions américaines établies à Boston, avec l'essai d'un alphabet appliqué à la transcription de quelques idiomes de l'Amérique septentrionale.

M. Saint-Martin communique quelques observations relatives à la comptabilité de la Société. Ces observations sont renvoyées à l'examen de la Commission des fonds, à laquelle s'adjoindront les censeurs qui ont exercé leurs fonctions dans la dernière séance générale.

Le même membre rappelle que la Commission du Journal est maintenant incomplète et demande qu'elle soit renouvelée. Le Conseil y procédera dans sa prochaine séance.

M. Lagrange lit le commencement de sa traduction de l'ouvrage historique par Tabary, faite sur la version persane.

4-16 mars 1826, de Saint-Pétersbourg.

L'édition de l'histoire généalogique des Tartares, d'Aboulgazi, est enfin terminée. Elle va être mise en circulation.

— La bibliothèque du Roi vient de s'enrichir d'un fort beau manuscrit de ce même ouvrage. C'est un in-4° de 200 pages environ, copié à Kazan.

— On a fait depuis peu plusieurs autres acquisitions d'ouvrages orientaux pour le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. On doit distinguer parmi eux les parties qui manquaient dans la grande Histoire Universelle de Mirkhond, en persan. Un Dictionnaire Universel, japonais et chinois. Un recueil complet des lois de la Géorgie, compilé par ordre du roi Vakhtank. C'est un beau manuscrit in-f° de 500 pages environ. Les traductions arméniennes de plusieurs ouvrages du philosophe juif Philon, qui n'existent plus en grec. Un recueil des poésies de Nersès Klaietsi, le plus illustre des poëtes arméniens. Une Histoire de l'Arménie en vers, composée au 13e siècle par Vahram, autre poète fort estimé.

JOURNAL ASIATIQUE.

De l'utilité de l'étude de la Poésie arabe (1), *par M. le baron Silvestre de Sacy.*

Le célèbre Reiske, celui de tous les orientalistes de l'Europe qui a le mieux connu les poètes arabes, en commençant la préface qu'il a mise à la tête de son édition de la *Moallaka* de Tarafa, a cru nécessaire de justifier ou d'excuser le choix qu'il avait fait de ce poème, pour donner au public un moyen d'apprécier les succès qu'il avait obtenus, sous la direction du célèbre Schultens, dans l'étude de la langue arabe. Il ne se dissimule pas les objections auxquelles sa détermination pourra donner lieu. Les uns demanderont à quoi peut servir la connaissance de la poésie arabe, et quel fruit il en doit revenir à la Société, pour l'amélioration des esprits ou l'augmentation des jouissances de la vie. D'autres se plaindront de l'obscurité qui couvre les pensées, et du travail qu'il en

(1) Ce morceau a été lu dans la séance générale de la Société Asiatique.

coûte pour en obtenir l'intelligence. Quelques hommes d'un goût difficile reprocheront à la poésie orientale ses hyperboles, et envelopperont dans une même condamnation, sans distinction de tems et de lieux, tous les poètes de l'Orient. Pourquoi, diront d'autres, mus par un sentiment d'amitié et portant un véritable intérêt à l'auteur, pourquoi, puisque vous vouliez publier quelque chose qui pût concilier à vos études favorites l'estime publique, n'avoir pas choisi plutôt un morceau historique? En lisant l'histoire des événemens qui se sont passés dans une autre partie du monde, en apprenant à connaître les lieux et les tems qui en ont été témoins, les savans conviendraient peut-être de l'utilité de ces études et de leur importance. Par un choix contraire, ne peut-il pas arriver que vous les décréditiez, au lieu de leur concilier quelque faveur? J'avoue, dit Reiske, que ceux-ci me paraissent avoir raison, et je n'ai pas attendu leur objection pour être moi-même de cette opinion; et en effet, la poésie arabe offre-t-elle quelques charmes comme celle des Grecs et des Latins? Les Arabes ne connaissent pas la fiction, qui est l'essence de la poésie : ils ne savent pas conduire une fable, par d'ingénieux détours, à un dénouement heureux : la poésie épique leur est inconnue, et ils n'ignorent pas moins la comédie et la tragédie. Mon goût d'ailleurs m'a toujours porté vers l'histoire; mais, lorsque j'ai conçu l'idée de publier cet opuscule, je manquais totalement des connaissances nécessaires pour aborder un sujet historique; et, au moment où j'écris ceci,

l'histoire de l'orient, dont je commence à entrevoir l'étendue, se présente à mes yeux comme un océan immense, et aux flots duquel je n'ose me confier.

On serait tenté de se demander si c'est tout de bon que Reiske a énoncé une opinion si défavorable à la poésie arabe, et pour peu qu'on prenne la peine de lire encore une page ou deux de cette même préface, on se trouve affermi dans ce doute; car, tout bien considéré, le censeur de la poésie arabe la trouve encore moins déraisonnable que celle des Grecs; et, dans son humeur atrabilaire, il n'épargne pas même le divin Homère, dont il resterait, suivant lui, bien peu de choses, si on retranchait de ses poèmes *tot tædiosa, garrula, rhapsodica, frigida, stupida, stulta, exsecrabilia.* Ces blasphêmes littéraires que je n'ai pas osé traduire, ne sont pourtant qu'une sorte de plaisanterie, et Reiske en revient à un principe plus raisonnable; c'est qu'il ne faut ni rejeter ce que l'admiration de plusieurs siècles a consacré, ni louer ce qui est évidemment répréhensible, et que, lorsqu'on veut tirer des ténèbres de l'oubli les ouvrages d'une nation, les étudier et en faire son profit, l'équité veut qu'en les jugeant on prenne en considération les lieux et les tems qui les ont produits, le caractère, le génie et les mœurs du peuple auquel ils appartiennent.

J'ai cité les reproches que Reiske faisait à la poésie arabe, préférablement à ceux que d'autres littérateurs lui ont adressés à une époque plus récente, parce que bien peu d'orientalistes peuvent prononcer comme

lui en connaissance de cause sur un sujet qu'il avait approfondi, tandis que les autres, pour la plupart, l'ont à peine effleuré. Du reste, je ne serai, je crois, démenti par personne si j'avance qu'autant Reiske fait autorité quand il s'agit d'érudition, autant il est récusable en matière de goût. S'il fallait donner une preuve de l'une et de l'autre assertion, je n'en chercherais point d'autre que sa traduction du poème de Tarafa et le commentaire qu'il y a joint.

Mais puisque les questions que se faisait à lui-même ce savant orientaliste sur le mérite de la poésie des Arabes, et sur le fruit qu'on peut retirer de l'étude des monumens du génie poétique de cette nation, ne paraissent point encore définitivement décidées, il me sera peut-être permis de réclamer aujourd'hui quelques instans l'attention de cette assemblée, pour faire voir que cette étude n'est pas si ingrate et si infructueuse que le pensent ses détracteurs, et que loin qu'on ait trop fait à cet égard, on a à peine ouvert la carrière, et on ne saurait assez encourager les efforts des hommes qui se dévouent à cette branche importante de la littérature orientale. Mais, avant d'entrer dans mon sujet, je dois avertir que, pour le concentrer davantage, je ne parlerai que de la poésie des Arabes, et je ne me permettrai aucune citation.

Quand je parle des fruits qu'on peut retirer de l'étude de la poésie arabe, je suppose d'abord qu'on n'exigera pas d'elle plus que de la poésie grecque et latine; et, en second lieu, je n'entends parler que des compositions vraiment poétiques, et non des trai-

tés de grammaire, des dictionnaires, des élémens de médecine, de théologie, de jurisprudence, d'astronomie, etc., écrits en vers, dont la poésie ne consiste que dans l'assujétissement à une certaine mesure et à la rime, et qui d'ailleurs ne sont pas plus des poèmes que les vers techniques de Despautère, ou les racines grecques de Port-Royal. Il pourrait être utile de publier quelques-uns de ces livres, comme l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec, le *Molhat-alirab* de Hariri; mais ce serait seulement sous le point de vue de la doctrine.

Parmi les motifs qui recommandent l'étude de la poésie arabe, les uns sont généraux et peuvent s'appliquer à la littérature de tous les peuples; les autres sont spéciaux et tirés de circonstances propres à la nation arabe. Les premiers peuvent tous se réduire à cette seule observation, que pour bien connaître une langue, lorsqu'on ne se propose pas pour unique but, dans cette étude, de la faire servir aux besoins ordinaires de la vie, il faut l'embrasser dans toute son étendue; ce qui ne veut pas dire qu'il faut posséder tous les termes techniques des arts et des sciences dont l'usage, même pour la langue qu'on a parlée dès l'enfance, est concentré dans le cercle étroit des hommes qui se livrent à ces études spéciales; mais qui, réduit à son véritable sens, signifie qu'il ne faut être étranger à aucune des formes du discours, à aucune des expressions employées par les bons écrivains, prosateurs ou poètes, qui composent la littérature de cette langue. Oserait-on en

effet se flatter de bien posséder la langue grecque, si on n'avait lu ni Homère, ni Sophocle, ni Eschyle, ni Pindare? Et serait-on regardé comme savant dans la langue commune à la littérature de toute l'Italie, si on ne pouvait entendre Pétrarque, Le Tasse ou l'Arioste? Plus, chez une nation, la langue poétique diffère du langage des prosateurs, plus l'étude de la poésie est indispensable à quiconque aspire à acquérir une connaissance parfaite de la langue, et on ne saurait nier que, sous ce point de vue, la thèse générale que nous soutenons n'ait une application toute particulière à la langue arabe. Mais, si nous quittons ces considérations générales pour descendre aux motifs particuliers qui rendent nécessaire l'étude de la poésie arabe, nous serons bientôt convaincus des avantages inappréciables de cette étude. Observons d'abord que, pour les tems antérieurs à Mahomet et même au deuxième siècle de l'hégire, il n'existe aucun monument historique qui puisse nous instruire de ce qu'était la civilisation des Arabes, de leurs opinions, de leurs préjugés, de leurs mœurs, de leur législation, de leur politique, enfin de l'état de la société parmi eux, considérée sous tous les points de vue, que les poésies qui nous sont restées de ces tems anciens, les proverbes, et les traditions plus ou moins altérées que nous ont conservées les premiers commentateurs de l'Alcoran, et les grammairiens qui ont consacré leurs efforts à l'explication de ces antiques poésies, ou à la recherche de l'origine des proverbes. Sur tous les points obscurs de l'antiquité,

c'est presque toujours à des fragmens de poésie qu'ils ont recours, pour prouver la vérité des usages ou des opinions qu'ils attribuent aux Arabes idolâtres, ancêtres des musulmans. Et si celui qui aime à remonter à l'origine des peuples et à retracer l'histoire et les progrès de leur civilisation, éprouve ici un regret, c'est que ces anciens monumens de la littérature des Arabes, ces débris d'une culture plus avancée qu'on ne le pense communément, ne nous soient pas parvenus en plus grand nombre. En effet, peut-on lire avec un peu de réflexion quelques-uns de ces poèmes antiques où le système compliqué de la grammaire arabe est observé avec plus de rigueur encore que dans l'Alcoran, où toutes les règles d'une prosodie éminemment artificielle sont suivies avec une scrupuleuse exactitude, sans demeurer convaincu que long-tems avant le fondateur de l'islamisme, et dans la presqu'île de l'Arabie, et parmi les tribus nombreuses qui couvraient les plaines de la Mésopotamie, et à la cour des rois de Hira et de Gassan, il y avait eu de ces génies qui impriment leur caractère à leur siècle, et deviennent la règle des âges qui les suivent? Ce sont sans doute des hommes de ce genre qui avaient irrévocablement fixé les lois du langage, et dicté à la poésie arabe le code qui devait la régir, et qui, après tant de siècles, la régit encore aujourd'hui, et a soumis à son influence les Persans et les Turcs? Voulez-vous connaître à fond la vie de l'homme étonnant qui, peut-être sans avoir eu d'abord d'autre dessein que d'épurer la religion de son pays et de détruire le

polythéisme, se vit entraîné, par la force des circonstances, à fonder un gouvernement théocratique qui devait changer la face d'une grande partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe? Vous rencontrerez à chaque page de nombreux morceaux de poésie, qui seront autant d'énigmes pour vous, si vous ne vous êtes de bonne heure familiarisé avec les figures hardies et les expressions particulières qui caractérisent le langage poétique. Quel monument plus important de la littérature arabe que ce recueil qui, sous le titre modeste de *Kitab-alagani*, ou livre des Chansons, contient une érudition immense, et pourrait suffire à lui seul pour composer le tableau de la culture des Arabes avant l'islamisme, et pendant la plus glorieuse époque de l'empire des Khalifes! Mais quel est l'homme qui, s'étant borné par système à lire de sèches chroniques ou de froids annalistes, oserait hasarder de risquer sa fragile barque sur cet océan immense? Mais que dis-je? Dans ces annales même souvent si décharnées, il est bien rare que les écrivains de l'orient ne se plaisent pas à citer des fragmens plus ou moins longs de poésie, qui servent, ou d'autorités aux faits, ou d'ornemens au style, ou de délassement aux lecteurs : à moins qu'on ne veuille les supprimer, ou, ce qui ne vaut guère mieux, les dénaturer complètement, comme ils le sont dans l'édition de l'abréviateur de Tabari, il faudra encore se résoudre à acquérir quelque connaissance du style propre à la poésie arabe. Ce que j'ai dit du *Kitab-alagani* pourrait s'appliquer avec autant de raison au

recueil des proverbes arabes de Meïdani qui attend encore un éditeur, aux vies des hommes illustres d'Ebn-Khilcan, et à bien d'autres ouvrages dont on ne saurait contester la haute importance.

J'ai parlé jusqu'ici comme si la poésie arabe ne méritait pas par elle-même de devenir l'objet d'une étude spéciale; et on a pu croire que, passant condamnation sur les défauts qu'on lui a reprochés, je me bornais à demander grâce pour elle, en faveur des services qu'elle peut rendre à la science historique. Je suis bien éloigné de penser ainsi, et pourvu qu'on m'accorde que, tout autre intérêt à part, un homme de goût peut encore, sans risquer de compromettre sa réputation, et sans s'exposer aux sarcasmes d'une philosophie dédaigneuse et morose, consacrer d'honorables travaux à se pénétrer des beautés des poètes de la Grèce et de Rome, et à en faciliter l'étude aux autres, je dirai hardiment que la poésie arabe n'a pas moins de droits à exercer les talens de ceux qui ont choisi, pour se rendre utiles et honorer leur siècle, la carrière de la littérature orientale. Je n'établis point ici de comparaison entre les poètes de l'Arabie et ceux de l'Europe payenne. Je n'examine point si des questions de mythologie, ou la discussion des traditions souvent contradictoires qui concernent les tems héroïques, donnent à la poésie grecque un grand avantage sur des poètes d'une imagination ardente, qui n'ont eu à peindre que les grands effets de la nature, les passions de l'homme, ou les intérêts de la vie pastorale, et les rivalités de leurs tribus. Il me

suffit qu'ici comme là je trouve un exercice utile pour l'intelligence, de nobles conceptions qui élèvent l'ame, des impressions vives qui remuent fortement l'imagination, des expressions vraies qui mettent ma sensibilité en harmonie avec celle du poète : et qui pourrait refuser ces grandes qualités à beaucoup de poètes arabes, s'il a lu seulement l'ouvrage si remarquable et pourtant incomplet du célèbre W. Jones, ou s'il s'est familiarisé, même dans une traduction, avec ces poèmes célèbres composés au tems du fondateur de l'islamisme, ou peu d'années avant cette époque, où respirent tous les grands sentimens du caractère noble et fier de l'Arabe indépendant, et où ces mâles beautés, puisées dans la nature, ne sont pas altérées par le mélange de pensées plus fines que solides, d'ornemens plus ingénieux que vrais, d'expressions plus recherchées que naturelles, qui, dans des tems plus rapprochés de nous, ont en partie dénaturé le caractère propre de la poésie arabe? Je craindrais d'abuser de l'attention que l'on veut bien m'accorder, si j'allongeais ce discours par des citations, lorsque chacun peut s'assurer de la vérité de ce que je dis, en jetant les yeux sur les poèmes nommés *Moallakas*, qui tous ont été publiés avec des traductions, ou sur ceux de Schanfara, de Nabéga, d'Ascha, de Caab, qui tous, avec des caractères particuliers, respirent le même génie poétique, la même élévation de sentimens, et attachent par des tableaux empruntés à une nature, tantôt rude et sévère, tantôt riante et agréable, ou par la peinture des vertus

ou des passions qui, dans ces enfans du désert, se montrent sans les déguisemens d'une modestie de convention ou d'une fausse pudeur. Et au milieu de ces scènes d'une imagination vive et sans contrainte, souvent des sentences morales viennent, par leur profonde sagesse et leur expression concise et imposante, frapper d'un trait de lumière inattendu l'ame émue de l'auditeur, et lui remettre sous les yeux les grandes vérités écrites par le créateur lui-même dans le cœur des êtres intelligens, ou empreintes dans toute l'ordonnance de l'univers.

Ce que je dis ici des plus anciens monumens de la poésie arabe, est vrai aussi de plusieurs des poètes qui, dans les siècles suivans, ont pris pour modèles les chefs-d'œuvre immortels de l'antiquité; et le recueil connu sous le nom de *Hamasa* en fournit une foule d'exemples. Chez beaucoup d'autres poètes, il est vrai, et même chez les plus célèbres, tels que Moténabbi, Abou'lala, Ebn-Doreïd, Tograï, Bousiri, Omar, fils de Faredh, les défauts dont je parlais, il n'y a qu'un instant, altèrent tantôt plus, tantôt moins, le caractère de la poésie arabe. Mais en avouant cette vérité, faut-il méconnaître une foule de beautés réelles? Et depuis quand est-on autorisé à condamner à l'oubli tous les poètes qui sont restés inférieurs à Homère et à Virgile, ou tous les orateurs qui n'ont pu atteindre à la renommée de Démosthènes et de Cicéron?

Il faut pourtant l'avouer, quiconque ne lira les compositions des poètes les plus célèbres de l'Arabie

des montagnes, son cher nourrisson qu'une bête féroce a dévoré, il me peindra la délicatesse et la flexibilité de son cou, la langueur et la mollesse de son regard, la blancheur de son poil dont l'éclat se fait apercevoir au milieu des ténèbres de la nuit, le tremblement de ses jambes épuisées de fatigue et d'effroi : ou lorsque, voulant me retracer d'une manière plus sensible les tourmens que la faim lui a fait éprouver, dans les solitudes où il a cherché un asyle contre l'ingratitude et la malignité des humains, il se comparera à une troupe de loups affamés, et occupera longtems ma pensée du tableau de ces animaux féroces, de leur aspect effrayant, de leurs mœurs, de leurs courses inutiles, de leur désespoir ou de leur résignation? Sans doute, si je me suis rendu maître de la langue du poète, si je puis le suivre sans recourir à chaque instant à l'assistance d'un commentateur ou d'un truchement; si, par une longue étude, j'ai acquis la faculté de me transporter en esprit dans les solitudes où il a conçu ses tableaux, au milieu de la nature sauvage qui a occupé ses pinceaux, je pourrai partager le plaisir que ses vers faisaient éprouver à ses compatriotes, et mêler mes applaudissemens à ceux de ses contemporains; mais si, cédant au plaisir que j'éprouve, j'essaie de le communiquer à ceux qui m'entourent, et de transplanter ces fleurs étrangères sur les bords de la Seine ou de la Tamise, je devrai me résigner à leur voir perdre une partie de leur éclat, et à ne faire partager que bien imparfaitement mon admiration à ceux pour lesquels je me serai soumis à

un travail pénible. Il y a long-tems que je l'ai dit (1) : ce qui rend surtout la traduction des poèmes arabes très-difficile, c'est qu'ils consistent presque entièrement en descriptions, et que ces descriptions se composent d'une multitude de détails qui n'ont point, pour les peuples parvenus à un plus haut degré de civilisation, l'intérêt et la vérité qu'ils offrent à un peuple nomade, habitant des déserts. Celui-ci dont l'imagination n'est frappée que d'un petit nombre d'objets naturels, en observe toutes les formes et jusqu'aux moindres circonstances. Pour lui, deux nuages ne se ressemblent pas ; l'orage du printems diffère sensiblement de celui de l'été ou de l'automne. Les animaux attachés à son service étant toujours sous ses yeux, il observe toutes les variations de leurs habitudes, toutes les nuances de leurs inclinations. Chaque allure de son chameau, chaque époque de la vie et de la fécondité de cet animal si utile, a un nom particulier ; le soin qu'on prend de l'abreuver s'exprime différemment, suivant le nombre des jours pendant lesquels il peut supporter la soif. Pour l'Arabe, chaque mouvement, chaque hennissement de son cheval se distingue d'un autre par une expression propre. Il a autant de termes divers pour peindre un nuage, un rocher, un torrent, une vallée, une citerne, que ces objets de la nature peuvent se présenter avec des accidens différens. L'homme aussi ne

(1) *Journal des Savans*, cahier de mars 1817.

s'offre jamais à ses regards sans qu'il lise les affections de son ame dans l'air de son visage, les mouvemens de ses yeux, l'altération de ses traits, le tremblement de ses membres, le gonflement ou l'affaissement de ses veines; le frémissement, la contraction ou le relâchement de ses muscles; l'élévation, l'abaissement ou le froncement de ses sourcils; l'obscurcissement de son teint, ou l'épanouissement de son front, le resserrement ou la dilatation de ses narines, la pâleur ou l'éclat de ses lèvres; tous ces signes extérieurs que nous nous dissimulons et que nous nous déguisons réciproquement, étant plus prononcés chez ces hommes de la nature, et frappant plus vivement leurs yeux, leur langage aussi est riche en mots qui les expriment, et fournit à leur poésie des images vraies et énergiques qui nous paraissent une sorte de caricature. »

Si j'ai réussi à faire sentir les causes qui rendent si difficiles et toujours imparfaites les traductions des plus beaux monumens de la poésie des Arabes, suit-il de là qu'il faut renoncer à les traduire, et que les hommes assez courageux pour se charger de cette tâche pénible, ne rendent aucun service à la littérature, et consument en vain un tems et des talens qu'ils auraient dû consacrer à des objets plus graves et d'un autre genre d'intérêt? Je consentirai à le croire quand on osera appliquer cette règle à toutes les littératures étrangères de l'antiquité comme des tems modernes, que dis-je? à tous les arts qui ne s'adressent qu'à l'imagination de l'homme, ou qui se pro-

posent de leur procurer des émotions pour arriver jusqu'à son intelligence et jusqu'à son cœur.

Je ne dois pas oublier une application utile de la poésie arabe ; je veux dire la lumière qu'elle jette sur une autre poésie, divine dans sa source, et sublime comme le ciel d'où elle tire son origine, mais humaine par sa destination, puisqu'elle est consacrée à nous instruire, à réformer nos mœurs, à élever nos ames vers notre commun auteur ; à nous inspirer la crainte de ses jugemens, la reconnaissance pour ses bienfaits, la confiance dans sa bonté paternelle ; enfin, à triompher, par de saintes et nobles émotions, des charmes trompeurs de la volupté, des séduisantes illusions de l'orgueil, de tous les efforts combinés de l'égarement de l'esprit et de la corruption du cœur. Si l'étude des anciennes poésies arabes peut nous aider, comme on ne saurait en douter, à pénétrer plus profondément dans le sanctuaire de la poésie de l'antique Sion ; si, avec leur secours, nous dissipons quelques-unes des obscurités qui nous rendaient moins sensibles aux sublimes chants d'Isaïe, aux éloquentes douleurs de Jérémie, aux énergiques et effrayantes peintures d'Ezéchiel, aux amers gémissemens et à l'expression vive de l'innocence éprouvée de Job, aux accens si variés et toujours si nobles et si touchans de la lyre de David, dira-t-on encore qu'il faut regretter les efforts qu'on aura consacrés à acquérir une connaissance à laquelle on doit de semblables résultats ?

Toutefois, je l'avoue, quel que soit le mérite intrinsèque des poésies arabes, et quelques avantages

qu'on puisse retirer de leur étude, je me résignerais à voir tous les efforts des amateurs de la littérature orientale appliqués exclusivement à la publication et à la traduction des ouvrages historiques, géographiques et philosophiques, si, comme on semble le croire, nous possédions déjà une bibliothèque entière de poètes arabes; mais il y a ici une hyperbole qui certes ne le cède à aucune de celles de Moténabbi ou d'Abou'lféda. L'édition seule des annales d'Abou'lféda surpasse tout ce qui a été publié jusqu'ici de poésies arabes, soit isolément, soit en recueils, et quand on voudrait y comprendre les Séances de Hariri, le tout ensemble serait loin d'égaler le volume des œuvres d'Avicenne. Je ne parle point de la traduction complète de Moténabbi, en langue allemande, que nous devons à M. de Hammer, ni de cette portion du roman d'Antar, que M. Terrick Hamilton a traduite en anglais, parce que, pour l'étude sérieuse de la poésie, les traductions ne peuvent être considérées que comme un accessoire, et que ce sont surtout les textes et les commentaires arabes qu'il est important de multiplier. Ajoutons encore que le recueil des œuvres d'aucun poète arabe en original n'est sorti jusqu'à ce jour des presses européennes. Sans doute il est plus utile de pouvoir comparer des compositions qui appartiennent à différens auteurs ou à des siècles divers, et nous devons nous applaudir que les premiers efforts qui ont été faits en ce genre, aient pris une telle direction; mais certes, ils connaissent bien peu les

besoins de la littérature arabe parmi nous, ceux qui s'empressent de nous dire :

Claudite jam rivos, pueri : sat prata biberunt.

Honneur plutôt, honneur à ceux qui promettent à la culture des muses de l'orient des richesses qui jusqu'ici n'ont point été mises en circulation. La Société Asiatique s'applaudira sans doute, si elle peut contribuer à procurer à M. Freytag le moyen de nous faire jouir du *Hamasa* d'Abou-Témam; et, comme elle accueillerait une édition de Masoudi, ou des Vies des hommes illustres d'Ebn-Khilcan, ou du recueil de Proverbes de Meïdani, elle appellera aussi de ses vœux la publication du *Diwan* de Moténabbi et des poésies d'Abou-Nowas, de Bokhtori, d'Ebn-Feras, et de tant d'autres qui ne nous sont connus que par des fragmens, mais fragmens où respire l'antique élévation de la poésie arabe, modifiée diversement par une nouvelle civilisation, sous le climat de Bagdad, de l'Egypte, de la Syrie et de l'Espagne. Pour moi, si j'ai pu enflammer l'ardeur de cette nouvelle génération qui s'élance dans la lice, et par mon exemple et par des paroles que je lui adresse aujourd'hui, je ne croirai pas avoir mal employé le peu de talens que la providence a daigné me confier, et j'oserai attendre quelque reconnaissance de ceux qui me succéderont dans la carrière que j'ai parcourue.

Relation de la Prise de Constantinople par Mahomet II, extraite des Annales de l'Empire Ottoman de Saad-uddin éfendi et traduite du turc par M. **GARCIN *de* TASSY (1).**

« LA saison des neiges, des glaces et des frimas, » était passée; le doux printems l'avait suivie, et » avait déjà embelli les champs. La rose, semblable » à l'agaçante beauté, laissait entrevoir ses charmes; » l'amoureux rossignol commençait à faire entendre » ses gémissemens. La terre, couverte d'un tapis » vert, semblait attendre les légions de l'équitable » Mahomet. Bientôt les tentes musulmanes s'éle- » vèrent au milieu des prés fleuris; les collines et les » vallées furent honorées de la présence des troupes » de la foi. » Le sultan tint conseil et prit de sages mesures pour trouver la voie de la réussite dans sa nouvelle expédition.

Les préparatifs nécessaires terminés, il se mit en marche, en implorant le secours de Dieu. Des canons, dont chacun aurait pu renverser une forteresse

(1) On trouve déjà une traduction un peu abrégée de ce morceau, faite par Galland, et revue par M. Amédée Jaubert. Elle a été placée parmi les pièces justificatives qui forment le huitième volume de l'*Histoire de Venise*, par M. Daru de l'Académie française, p. 192. 2e édit. (N. du R.)

et abattre des remparts, furent transportés sur leurs affûts, et suivirent l'armée victorieuse.

Le monarque du monde passa en revue ses nombreuses légions, où l'on distinguait les officiers de l'empire, ornemens des rangs; les visirs, aussi prudens qu'Assaf (1), et dont la taille avait la majesté du cyprès. Il fut charmé de leur bonne tenue, et de l'éclat des pommes dorées de ses bannières et de ses étendards, et en rendit grâces au créateur. Il s'adressa ensuite à ces lions terribles, qui se repaissaient de sang, à ces tigres farouches, qui ne respiraient que la vengeance, et leur dit, « que l'ordre exprimé dans ces » mots du Coran, *combattez pour la voie de Dieu* (2), » était un commandement général, auquel ils de- » vaient obéir. » Il leur développa toute l'importance des promesses divines qu'on lit dans les versets de ce saint livre, qui roulent sur la guerre contre les infidèles; il leur fit comprendre ensuite que la réunion de la ville de Constantinople aux possessions des unitaires, pourrait seule amener la paix et fortifier la religion. Il ajouta que le prophète avait promis, ainsi que le rapportent des traditions certaines, que son peuple s'emparerait de cette ville spacieuse, de cette place bien fortifiée, et qu'elle deviendrait le séjour

---

(1) Selon les Orientaux, Assaf était le premier ministre de Salomon. Il est célèbre chez eux par sa sagesse. C'est probablement le même dont nous avons des cantiques qui se trouvent dans le psautier.

(2) Sur. V, v. 39, édition de Hinckelmann.

des musulmans et la résidence des unitaires (1); et, après avoir inspiré à ses guerriers *le goût du miel du martyre*, il dirigea les rênes du coursier de son bonheur vers Constantinople.

Conformément aux anciens usages, les ulémas, les scheiks et les descendans du prophète, suivirent quelque tems le khosroès victorieux, priant pour le succès de ses armes. Une foule d'esprits purs accompagnaient ces troupes belliqueuses, des légions du monde intellectuel leur servaient d'avant-garde, et les contemplatifs Ac-schems-eddin et Ac-bic-dadé, marchaient auprès des cohortes de la victoire, pour demander le secours de l'Être bienfaisant.

Un matin, pendant que l'armée lumineuse du soleil s'avançait, pour s'emparer du château des ténèbres, l'avant-garde victorieuse du grand schah arriva sous les murs de Constantinople. Bientôt l'armée impériale, semblable à une mer sans limites et à un torrent impétueux, se précipita sur ses traces, et vint assiéger la ville du côté de la terre.

A la nouvelle du dessein formel de Mahomet, le malheureux empereur grec avait fait tous les préparatifs nécessaires pour soutenir le siége, et avait apporté tous ses soins à faire réparer et fortifier les rem-

---

(1) Solak-zadeh donne le texte de la tradition : « Certes, Constan-
» tinople sera prise par une armée excellente, sous les ordres d'un gé-
» néral excellent. » لَتُفْتَحَنَّ القسطنطنيةُ ولَنِعْمَ الامير اميرها ولَنِعْمَ
الجيسُ ذلك الجيش

parts ; mais comprenant que vouloir s'opposer à ce prince, aussi heureux que Féridoun, à ce héros, qui avait apprivoisé le faucon de la fortune au vol élevé, كه باز بلند پرواز دولت دست اموزی ايدی c'était imiter le faible passereau, qui essaierait de résister à un puissant oiseau de proie ; sachant de plus que le désir qu'il avait d'être indépendant, était la cause de ses débats avec l'empereur musulman, il envoya à la cour de bonheur et de gloire un ambassadeur, pour déclarer qu'il se soumettait, offrant à Mahomet les places qui étaient dans les environs de Constantinople avec leurs dépendances, pourvu que le monarque daignât lui laisser la capitale de l'empire grec ; demandant de partager le sort des autres princes infidèles qui étaient tributaires, et s'engageant d'envoyer chaque année le tribut qui lui serait imposé.

Le sultan équitable dédaigna les paroles de l'envoyé, et lui faisant connaître ces mots : *l'islamisme ou le combat*, il le chargea d'inviter son maître à livrer la ville.

L'empereur grec, désespéré, réunit alors toutes ses forces, espérant renverser à coups de mousquets et de bombardes les rangs des guerriers de la foi, et de les brûler avec des grenades pleines de naphte.

Les assiégeans et les assiégés poursuivirent leurs travaux ; ils étaient sous les armes depuis l'aurore, jusqu'à ce que le soleil, oiseau aux ailes dorées, cessât de se montrer à la terrasse de l'horizon مرغ زرّين بال خرشيد بام افقدن نا بديد اولوب A la fin les musul-

mans placèrent convenablement les canons dont nous avons parlé, et construisirent leurs retranchemens. Ce furent les azebs et les janissaires à qui le sultan confia cet emploi.

Bientôt les portes et les remparts de Constantinople, *semblables au cœur d'un amant malheureux*, furent percés en mille endroits. La flamme qui sortait de l'embouchure de ces instrumens de combat, au corps d'airain, à la bouche de feu, jetaient la douleur et le trouble parmi les mécréans. La fumée qui se répandait dans les airs et qui montait jusqu'aux astres, rendait le jour lumineux, semblable à la nuit sombre; et bientôt la face du monde devint aussi obscure que la fortune noire سیه روزگار des malheureux infidèles. En s'échappant de l'arc, les flèches, comme des ambassadeurs, faisaient entendre aux oreilles des ennemis privés d'anges gardiens بی سروش la nouvelle exprimée par cette sentence du Coran : *Partout où vous serez, la mort vous y atteindra* (1). Les balistes lançant sans cesse des pierres aux téméraires qui défendaient les tours et les remparts, ceux-ci éprouvaient à l'instant même l'effet des menaces du livre saint : *Tu les frapperas avec des pierres qui contiennent la sentence de ceux qu'elles atteignent* (2), et allaient au fond de l'enfer ratifier l'arrêt du juge du tribunal de la pré-

---

(1) Surate IV, v. 80.
(2) Surate, CV, v. 4.

destination. Toutefois les boulets de pierre سنك des bombardes et des mousquets que lançaient les infidèles, renversèrent *le boulevart de l'existence d'un certain nombre de musulmans*, *et l'hippodrome du combat fut rempli de martyrs*.

Cependant deux grands vaisseaux, dont les mâts élevés montaient jusqu'aux cieux, vinrent de la part des Francs, pleins d'artifice et dignes du feu de l'enfer, porter secours aux Grecs. Les mécréans qui montaient ces navires, se précipitèrent dans la place, et ils se mirent de suite à boucher les crevasses et les trouées dont les fortifications étaient couvertes, et à repousser les guerriers de la foi. Les assiégés fiers de ce succès passager, semblables à la tortue qui sort de ses écailles, montrant la tête au dehors des remparts, se mirent à vociférer des injures aux musulmans. Cela fut cause que ceux d'entre les principaux de l'empire, qui étaient d'accord avec Khalil-pacha, cherchaient à persuader au victorieux monarque l'impossibilité de prendre Constantinople, la nécessité de faire la paix et de s'en retourner. Mais ce héros qui avait naturellement de l'aversion pour les conseils timides et mal digérés (*crus* خام) dédaigna les discours perfides de ces gens qui enseignaient le mal.

Cependant, le pied ferme dans le lieu du combat, les musulmans, d'après le conseil des *ulémas* et des scheiks aux vues droites, continuèrent à précipiter dans le fossé de la mort خندق عدم un grand nombre des ingrats à la divinité qui défendaient la place. Le docteur Ahmed Kourani, le scheik Ac-Schems-eddin,

et le visir Zagtous-pacha, qui partageaient les sentimens du sultan, s'opposèrent à la paix et aux mesures de conciliation en disant que, *retirer la main du pan* de la robe de la victoire maîtresse des guerriers, ne serait point répondre à la résolution généreuse que l'on avait formée; et faisant connaître aux troupes la promesse du prophète, renfermée dans ces mots: *La Grèce sera votre conquête*, ils leur démontrèrent combien il était nécessaire qu'ils fissent tous leurs efforts pour vérifier cette autre sentence de Mahomet: *Le plus grand combat est celui qui aura lieu à la prise de Constantinople*; aussi les musulmans préparés à abandonner leur vie dans la voie de la religion, éclairaient jour et nuit le champ de bataille des flammes de leurs épées. مشاعل سيوفله Cependant la beauté enchanteresse de la victoire, ne laissant point voir son visage radieux, le prudent monarque rassembla les chefs éclairés de l'armée, et leur tint ce discours: « Ce côté de la place est garanti par un fossé profond, » et préservé par tous les moyens possibles de dé» fense. Nous ne pourrions sans beaucoup de peines, » traverser le fossé, *et le courrier* des *pensées* ne sau» rait trouver un passage au travers de ces solides » remparts. Les murs entourent la ville de trois cô» tés; si nous ne la battons que par un seul point, » nous aurons bien de la peine à en triompher; d'ail» leurs cette victoire causerait la perte d'une grande » partie de nos gens; il faut donc aussi trouver le » moyen d'attaquer la place par mer. »

Mais une chaîne était tendue sur le canal qui sé-

pare Constantinople du Faubourg de Galata, ce qui rendait impossible le passage des vaisseaux par cet endroit. Pour trouver un expédient, les grands de l'empire firent en vain parcourir *le désert de la réflexion au coursier de leurs pensées*. Enfin le schah conquérant du monde, conçut le dessein de faire traîner les vaisseaux musulmans du fort qu'il avait fait construire (1) et de les faire parvenir jusqu'au port par derrière Galata.

Quoique l'exécution de ce projet pût être mise au nombre des choses auxquelles il faut renoncer, toutefois, avec l'assistance de Dieu, on l'exécuta facilement. Par des dispositions surprenantes que firent d'habiles mécaniciens, les musulmans tirèrent, de la mer sur le sol, leurs vaisseaux aussi grands que des montagnes, et les ayant frottés de graisse et pavoisés, ils les firent glisser sur la terre, dans les descentes et les montées, et les lancèrent sur les flots qui baignaient les remparts de la ville. Ils dressèrent aussitôt après un pont sur ces navires, et y placèrent des retranchemens.

Les moines fortifiaient sans cesse le courage des assiégés en même tems qu'ils les consolaient. « La » prise de Constantinople est impossible, disaient- » ils, parce que les présages astrologiques de nos li- » vres indiquent que notre ville ne sera conquise que » lorsqu'un souverain fera glisser sur la terre des vais- » seaux, les voiles déployées. » Mais lorsqu'ils eurent

(1) Bourghaz-Kessen.

vu de leurs yeux cette merveille, ils comprirent que leur ruine allait s'accomplir; aussi la parole s'éteignit-elle dans leurs bouches, et le feu du désespoir s'alluma dans leurs cœurs (1).

L'empereur immonde ayant appris que les fortifications qui étaient du côté de la mer étaient aussi entamées, en pensa perdre la raison; néanmoins il renforça la troupe qui gardait cet endroit, et s'appliqua à faire réparer les murailles, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; mais les soldats grecs ne pouvant y suffire, il chargea l'armée des Francs de remettre en état la partie des remparts, située au midi de la porte d'Andrinople. Les principaux d'entre les Grecs furent indignés de ce qu'on ne leur avait pas confié la garde d'un lieu, qu'ils auraient défendu mieux que personne, et qu'on l'eût laissée à des étrangers; aussi la division se mit-elle parmi les assiégés, ce qui occasionna des fautes dans les ordres donnés pour faire agir ces troupes de l'erreur. Les Ottomans ne tardèrent pas à s'en apercevoir, et, regardant leur vie comme une marchandise de vil prix, ils montèrent à l'assaut avec intrépidité, par les brèches qui étaient au midi de la porte d'Andrinople. Ils allaient franchir les remparts, lorsque l'avant-garde des ténèbres parut du haut de l'horizon occidental, et bientôt les astres de la nuit furent témoins de la supériorité des braves musulmans. Alors le monarque juste et valeu-

---

(1) Cet alinéa est tiré des Annales de Solak-zadeh.

reux donna à l'armée victorieuse l'ordre de mettre des lanternes ou des bougies allumées au haut des piques et des lances, et, jusqu'à ce que l'astre du quatrième ciel jetât ses rayons sur le monde, de continuer à combattre, afin de ne pas laisser de repos aux méprisables infidèles, ni leur donner le tems de réparer les brèches. D'après l'ordre impérial, la lumière des flambeaux et des lampes éclaira le devant de la placc et les alentours qui devinrent semblables à un champ couvert de roses et de tulipes. برکلشن مزین آیله سرخ وزرد کل ولاله Les musulmans réunirent dans cette nuit le double mérite de combattre et de prier; avec le sang du martyre, ils purifièrent des souillures de leurs péchés le pan de leurs robes. Bientôt le soleil étant sorti des ténèbres de l'Occident, et ayant mis en fuite, avec les flèches et les dards de ses rayons, les légions des astres, le général des Francs artificieux monta sur les remparts, afin de repousser les cohortes de la foi. Au moment même un jeune musulman *se tenant à la corde de la ferme résolution*, s'élança *comme une araignée* sur les murs de la place, et ayant allongé de bas en haut son épée, semblable au croissant de la lune, d'un seul coup, il fit envoler *le hibou de l'ame* de cet infidèle, du nid impur de son corps. A cette vue les Francs se précipitèrent dans le chemin de la fuite, et, semblables à un torrent impétueux, ils allèrent vers la mer regagner leurs vaisseaux. En même tems les musulmans *ceignirent la ceinture de l'ardeur*, et, semblables au lion qui est à

la poursuite de sa proie, sans faire attention à la pluie continuelle des flèches, des pierres, des boulets de canon et de fusil, ils coururent aux brèches, persuadés qu'elles étaient la porte de la victoire.

« La poussière du combat s'élevait jusqu'aux cieux, » et, comme un voile, couvrait la voûte azurée. »

Les épées ne se reposaient pas un seul instant; les dards et les flèches perçaient sans cesse les cœurs de cette troupe rebelle. Bientôt les Ottomans élevèrent sur les murs de Constantinople l'étendard de la victoire, et proclamèrent avec la langue libre de leur épée, les surates du triomphe et des remparts (1). La défense de la place se ralentissait, et la bonne nouvelle, exprimée par ces mots du Coran : *Certes, notre armée remportera la victoire* (2), fondait la confiance de l'armée musulmane et la remplissait d'un saint enthousiasme.

Cependant l'empereur grec, entouré de ses soldats les plus braves, était dans son palais, situé au nord de la porte d'Andrinople : il cherchait à en défendre les avenues contre les guerriers musulmans, lorsque tout-à-coup il apprit que ceux qui arborent l'étendard élevé de la parole de Dieu, s'étaient introduits dans l'intérieur de la place. Il connaît alors que le drapeau de son bonheur est abattu; son esprit se trouble; il se hâte de fuir loin de sa demeure. Pen-

(1) Ce sont les Surates XLVIII et LXXXV.

(2) Surate XXXVII, v. 173.

dant que, se querellant lui-même sur sa mauvaise fortune, cet homme, dont l'habitation devait être l'enfer, se disait : « Où est le lieu pour fuir (1)? » il rencontra une poignée de fidèles qui, en pleine assurance, s'occupaient à recueillir du butin. A cette vue, le feu de la haine embrase son cœur ténébreux, et la faux de son épée coupe de suite la moisson de la vie de ces paisibles musulmans. Un pauvre soldat de cette troupe avait été seulement blessé : noyé dans le sang qui coulait de ses blessures, et en proie aux douleurs les plus vives, il attendait la mort. Le monarque grec ayant aperçu ce malheureux, leva son épée pour lui ôter le dernier souffle de la vie. Dans ce moment de désespoir, l'infortuné, aidé du secours de Dieu, précipite cet ennemi de la religion de dessus sa selle, ornée d'or, le renverse sur la terre noire, et fait pleuvoir sur sa tête *les fourmis de son cimeterre guerrier.* شمشير جهاد مورچه ريزن Cet exploit, qui apporta du soulagement aux souffrances du bon musulman, mit en déroute ceux qui suivaient l'empereur. N'ayant que la mort devant les yeux, ils s'enfuirent loin du lieu des regards; aucun d'eux ne resta dans le lieu du combat, et n'osa mettre la main à l'épée. Sur ces entrefaites, les musulmans ouvrirent les portes de la ville, et les troupes, asiles de la victoire, qui étaient hors de la place, commencèrent à y entrer au-devant du roi puissant. Avec la permis-

(1) Surate LXXV, v. 10.

sion du sultan, les troupes fortunées pillèrent la ville durant trois nuits et trois jours, et firent jouir l'œil de leur espoir *de la vue des beautés grecques, au ris doux comme le sucre.* Ce métal, et qui, pour l'insensé, est une source de malheurs et qui donne la réputation et la prééminence aux gens inconnus du monde, fut le partage de ceux qui échangent la denrée de l'existence corporelle contre le capital de la vie éternelle.

Le troisième jour, les hérauts de la cour sublime firent connaître la volonté de Mahomet, aussi absolue que le destin. C'était que les soldats cessassent le pillage, ne fissent du mal à personne, et demeurassent tranquilles. Cet ordre auguste ayant été exécuté, les glaives rentrèrent dans le fourreau *et les arcs dans l'angle du repos.*

Par les soins du monarque fortuné, la poussière du combat fut abattue; l'épée de la guerre suspendue; on jeta les flèches et l'on brisa les arcs. Par ses efforts généreux, on entendit, au lieu du bruit détestable des cloches, la profession de foi musulmane et le cri cinq fois répété par jour, de la religion du prophète (1). Les églises de Constantinople furent dépouillées des viles idoles qui les souillaient; elles

---

(1) L'auteur veut parler ici de l'appel à la prière, qui se fait du haut des minarets cinq fois par jour. Plus bas il compare ces minarets à *des platanes touffus sur les rameaux desquels des rossignols du jardin de la sainteté viennent se poser et chanter l'unité de Dieu.*

furent purifiées des impuretés abominables des cérémoniés chrétiennes. Les usages antiques furent entièrement changés ; plusieurs temples et chapelles des Nazaréens, par le placement du *mihrab* et de la chaire des fidèles, rivalisèrent avec le paradis élevé. Les rayons lumineux de l'islamisme dissipèrent les sombres ténèbres de la méchanceté.

Après que ce séjour enchanté, qui excite la jalousie *de la citadelle verte du ciel*, eut été, pendant tant d'années, rempli *d'insectes et de reptiles*, il devint, par la grâce du Créateur, la demeure des unitaires ; et *la clé* de ce pays, nouvellement conquis, *ouvrit la serrure* de bien des choses difficiles.

D'après Achic-pacha (1), la célèbre prise de Constantinople eut lieu un dimanche, et le cinquante-unième jour depuis le commencement du siége. Toutefois, il est dit dans la chronique de Nechri (2), que le siége commença au milieu de *rebi-ul-evel* (vers la fin de mars), et que la conquête n'eut lieu que le 20 de *joumazi-ul-akir* (3) 857 (27 juin 1453). La

---

(1) Ahmed ben-Yahia ben-Soliman-ben-Achic pacha est auteur d'une histoire des Ottomans intitulée *Tarikh-i-al-i-Othman*, qui ne se trouve plus depuis long-tems. C'est une des plus anciennes chroniques ottomanes, et elle est du nombre de celles que Saad-uddin a consultées pour composer la sienne. (Voyez au sujet de cette histoire une note de M. de Hammer, dans le *Journal asiat.*, tom. IV, pag. 34.

(2) Mevla Mohammed én-Nechri-el-Modarres, auteur d'un *Tarikh-i-al-i-Othman* ou histoire ottomane.

(3) Il y a un abrégé en turc de l'histoire ottomane, qui place la prise de Constantinople au 21 rebi-ul-evel 857 (1er avril 1453).

date de la prise de cette superbe cité est بلدة طيبة *ville excellente*.

Les Turcs sont dans l'usage de fixer la date des événemens importans par une sentence anagrammatique d'un ou plusieurs mots, ou par un ou plusieurs vers qui renferment l'anagramme de la date. Cette sentence ou ces vers ont ordinairement rapport à l'événement. On obtient ces phrases mnémoniques par la valeur numérique des lettres de l'alphabet arabe. Il est facile de se convaincre que les mots بلدة طيبة (tirés du Coran Sur. XXIV, v. 14) équivalent à 857, en suivant l'addition suivante :

ب vaut	2.
ل	30.
د	4.
ت	400.
ط	9.
ى	10.
ب	2.
ت	400.
Total	857.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Transactions of the Royal asiatic Society of Great Britain and Ireland. Vol. I, part. II. — 1826, London.

Les lecteurs du *Journal Asiatique* connaissent déjà les titres des mémoires que contient cette seconde partie du premier volume des *Transactions of asiatic Society*. L'analyse que nous allons donner de ceux qui sont relatifs à l'Inde a pour but de compléter l'annonce succincte qui en a été faite (1). Le premier mémoire (n° X) est consacré à l'analyse du *Pantcha tantra*, avec des fragmens traduits par le savant et laborieux H. H. Wilson. Comme M. l'abbé Dubois vient de publier la traduction de ce recueil, nous avons cru qu'il valait mieux rendre compte du mémoire de M. Wilson en même tems que du travail de M. l'abbé Dubois, auquel nous consacrerons un article spécial. Le second morceau (n° XI) a rapport à des inscriptions samskrites trouvées sur des rochers dans le Bihâr méridional. Elles ont été découvertes par le docteur Buchanan Hamilton, et paraissent dans ce volume commentées et expliquées par le célèbre

(1) *Journal Asiatique*, 46e cah., tom. VIII, pag. 255.

H. T. Colebrooke. La principale contient la protestation d'un chef indien, nommé *Pratâpa dhavala deva*, qui prend le titre de *Nâyaka* et de *Râdja de Djapila*, contre la concession de deux villages, que des brahmanes avaient frauduleusement obtenue de *Vidjaya tchandra*, roi de Canoudje. Elle est datée de *Samvat*, 1229, de J.-C. 1173. M. Colebrooke a rectifié les erreurs commises par le pandit du docteur Hamilton, qui avait donné de ce monument une interprétation tout-à-fait erronée. Une autre inscription de l'an 1219 (J.-C. 1163) est relative au même chef, et de plus mentionne quelques membres de sa famille. Sa descendance, avec quelques additions assez modernes, est donnée dans une troisième inscription de la même date. En résumé, comme le fait remarquer M. Colebrooke, le véritable mérite de ces monumens, c'est qu'ils confirment la date d'une inscription d'un plus grand intérêt historique mentionnée par les *Recherches Asiatiques*, tome IX, pag. 441. C'est un don de terre fait par le roi de Canoudje, *Vidjaya tchandra*, avec les noms de ses prédécesseurs pendant six générations.

Le mémoire suivant (n° XII) contient des remarques du major J. Tod relatives à une inscription sur marbre de Madhoucarghar, et à trois donations de terre sur cuivre trouvées à Oudjein. Elles font mention de quelques-uns des membres d'une dynastie, qui, suivant les renseignemens que possède M. Tod, paraît avoir joué un grand rôle dans l'histoire de l'Inde moderne, peut-être même avoir succédé à la grande

puissance que possédaient jadis les *Yâdhavas*. On la nommé *Prâmâra* et dans les dialectes vulgaires *Pouâr*.

Ces inscriptions nous donnent une succession de quatre princes au trône de Dhârâ, savoir : *Oudayâditya deva*, *Naravarma deva*, *Yashovarma deva*, *Lakchmîvarma deva*, et son frère *Djayavarma deva*, dont les deux premiers sont antérieurs à l'an 1190 *Samvat* (J.-C. 1134), et les deux autres postérieurs à cette date. Le marbre de Madhoucarghar fait en outre remonter cette dynastie jusqu'à *Sindhou*, grand-père du célèbre *Bhodja*, dont le règne brillant a laissé dans l'Inde un si long souvenir. Les renseignemens que donnent ces inscriptions, au nombre de trois, éclairés par les observations savantes de M. Colebrooke et les ingénieuses remarques du major J. Tod, seraient déjà fort curieux par eux-mêmes. Mais un rapprochement du plus haut intérêt vient encore en rehausser le prix. La donation de terre contenue dans l'une de ces inscriptions, et faite en 1191 de *Vikrama*, fut confirmée en 1200 du mois de *Shrâvana* de la même ère, au moment d'une éclipse de lune. Or, M. Colebrooke fait remarquer qu'on trouve en effet une éclipse de lune exactement à cette époque, c'est-à-dire le 16 juillet 1144. On comprend sans peine toute l'importance d'un pareil renseignement. Jusqu'ici les monumens de l'Inde en ont offert peu de plus authentiques, et nous espérons que les personnes qui connaissent combien peu on a jusqu'ici trouvé dans l'Inde de notions vraiment historiques, nous permettront d'y attacher quelque prix. Il faut ajouter

que ces inscriptions s'accordent parfaitement avec un ouvrage mythologico-historique, jusqu'ici peu connu, au moins sur le continent; nous voulons parler du *Bhodja tcharita*, poème samskrit en 1592 stances, comprenant l'histoire réelle et fabuleuse du roi *Bhodja*, et en même tems celle de quelques princes ses voisins. M. Tod, qui en a présenté une copie complète à la Société asiatique de Londres, a su faire un très-heureux usage de quelques-unes des légendes qu'il renferme, et a montré comment elles pouvaient jeter du jour sur les inscriptions dont on lui doit la description. Wilford avait déjà, et très-souvent, parlé du *Bhodja tcharita;* mais l'esprit systématique, qui gâtait ses recherches, empêchait qu'on pût ajouter foi aux renseignemens qu'il disait y trouver. Aujourd'hui, M. Colebrooke, dans ses notes sur les inscriptions d'Oudjein et de Madhoucarghar, s'appuie également du témoignage de cette histoire, digne à tous égards d'un examen attentif; mais il ne craint pas de donner la mention précise du livre et du *Shloka*, où se trouvent les passages dont il se sert. C'est à l'exactitude de cet illustre savant qu'on doit les notes explicatives qui suivent la traduction des pièces originales, que reproduisent trois planches très-soigneusement lithographiées. Nous ne pouvons qu'applaudir à la publication de ces *fac-simile*; il serait à désirer que la traduction ou l'explication d'une inscription quelconque fût toujours accompagnée de la représentation figurée de la pierre qui la contient. Les savans anglais, au milieu

des riches monumens de ce genre que leur offre l'Indostan, cherchent d'abord à satisfaire au besoin le plus vivement senti, celui de connaître les faits qu'on y peut trouver; et, quand le succès a couronné leurs efforts, ils font jouir le public de leur découverte, sans s'occuper à le conduire lentement par le chemin qu'ils ont suivi, et conséquemment sans lui donner le moyen de vérifier leur travail. Sur le continent, on aime à se rendre compte des procédés qu'on a employés pour arriver à la vérité. La publication d'une inscription n'est pas entièrement fructueuse, si elle n'est accompagnée d'un *fac-simile*, qui, par l'analogie de ses formes avec celles d'autres monumens du même genre, peut mener quelque jour à de nouvelles découvertes. Enfin la paléographie a besoin des pièces originales, et l'on ne peut nier que tout ce qui est relatif à l'histoire des alphabets de l'Inde, ne soit enveloppé d'une obscurité profonde. Ces considérations sont pour nous autant de motifs de témoigner notre reconnaissance aux savans qui ont bien voulu nous donner ces précieux *fac-simile*. Nous oserons peut-être exprimer le regret qu'ils ne soient pas accompagnés d'une transcription en caractères modernes. La nature spéciale des mémoires que contiennent les Transactions de la Société de Londres, justifierait la présence des caractères orientaux, et un tel secours sauverait du tems et de la peine à ceux qui désirent étudier ces inscriptions.

Je passe plusieurs mémoires relatifs à des sujets que je n'ai pas le droit d'examiner. Parmi ceux qui

sont relatifs à l'Inde, nous citerons celui de M. W. H. Trant, n° XV, contenant des renseignemens neufs sur une secte indienne nommée *Saud*. Cette secte moderne est née à Birdjasir, près de Narnoul, dans la province de Delhi; en 1600 de *Vikrama*, de notre ère 1544. Un Indien nommé *Birbhán* reçut miraculeusement de *Oudayadás* les préceptes et en même tems les preuves de la loi nouvelle. Ils sont consignés dans un livre nommé *Pothî*, écrit en vers, et dans le pur dialecte *hindi*, c'est-à-dire sans aucun mélange de persan ni d'arabe. L'auteur du mémoire en a offert une copie à la Société asiatique de Londres. L'Être-Suprême est appelé par les *Sauds*, *Satkara* (l'auteur de la vertu). Leur nom propre *Saud* signifie, selon eux, *serviteur de Dieu*. M. Colebrooke pense que ce mot peut être *sâdh*, en samskrit *sâdhou*, *pur*. Cette opinion nous paraît d'autant plus probable, que l'*á* long samskrit est assez souvent représenté par *au* dans les transcriptions anglaises, comme dans *Nepaul* altération du samskrit *Nepâla;* et *Djagannauth*, de *Djagannâtha*, etc. Leur culte est simple comme l'idée qu'ils se font de l'Être-Suprême. M. Trant considère cette secte comme les représentans des quakers dans l'Inde. Le luxe et les ornemens, de quelque nature qu'ils soient, leur sont interdits. Ils ne prononcent jamais de sermens; leur seule affirmation, comme celle des quakers, a pour eux autant de force. Tout acte de violence contre un homme ou un animal est puni comme un crime, excepté dans le cas de légitime défense. A une extrême réserve dans leurs discours,

dont la religion leur fait un devoir, ils joignent une charité vive qui répand ses bienfaits sans les montrer. Enfin, et ce trait est un des plus remarquables, l'industrie et le commerce leur sont très-strictement recommandés. Tel est le résumé des détails que renferme le mémoire de M. Trant sur cette secte curieuse. A défaut d'autres renseignemens, le fait seul de son existence suffirait déjà pour attirer l'attention du philosophe. C'est une secte de plus à ajouter à la longue liste de celles qui se partagent les divers peuples de l'Inde. Peu de faits sont aussi propres à jeter du jour sur le véritable caractère du génie indien, que cette variété infinie de croyances, chez un peuple dont le culte dominant a, dans ses dogmes élevés, dans ses symboles profonds, et jusque dans ses erreurs, de quoi satisfaire aux besoins de l'esprit religieux le plus exigeant. Il semble que le système des Brahmanes, quelque vaste qu'il soit, ne suffise pas à la pieuse ardeur de l'Indien. A des époques déjà anciennes, nous voyons naître, au sein de cette religion, des sectes qui la rejettent, ou seulement la modifient, et, de nos jours encore, la formation de cultes et d'opinions religieuses nouvelles est le seul signe, et tout ensemble l'unique produit de l'activité intellectuelle des peuples de l'Indostan.

Le n° XVII est un mémoire du cap. J. Franklin, sur la province de l'Inde appelée *Boundelkonde*, ou le pays des *Boundelas*. La description géographique de ce pays, divisé entre un assez grand nombre de petits râdjas indépendans, sous le protectorat de la

Compagnie des Indes, est précédée de détails sur la dynastie des *Tchandelas*, la première famille royale qui l'ait possédé. Ils sont en partie puisés dans le *Tchohân râsa*, chronique poétique consacrée à la gloire du célèbre *Prithvirâdja*, roi de Delhi ; et dont M. Tod a tiré de grandes lumières pour l'interprétation d'une inscription samskrite (1). *Tchandravarma*, le fondateur de cette dynastie, vivait, suivant une inscription samskrite de Kadjrau, au tems de l'ère *Samvat*, c'est-à-dire de *Vikramâditya*. L'auteur de la chronique en vers donne une liste de vingt successeurs à *Tchandra-varma*, terminée par *Parmâldeo*, dont une mauvaise administration causa la ruine et en même tems celle de sa dynastie. *Prithvirâdja*, roi de Delhi, contemporain de *Parmâl*, après une insulte qu'il en avait reçue en traversant des terres qui appartenaient à ce dernier, lui prit *Mahoba*, une de ses places les plus fortes, l'an de *Samvat* 1140, et de J.-C. 1083. Ce désastre, joint à l'invasion de Mahmoud le Ghaznévide, qui eut lieu peu de tems après, anéantit la puissance des *Tchandelas*. Les événemens qui suivirent sa chute ne sont que très-imparfaitement connus. Le long intervalle, qui sépare l'invasion de Mahmoud de celle de Timour, est rempli des tentatives sans cesse répétées de quelques râdjas indiens, qui ne désespéraient pas d'échapper par la victoire à la domination étrangère. Mais, vers le tems de Timour,

(1) *Transact.*, 1er vol., 1re part., pag. 133 et seq.

une tribu guerrière de Râdjpouts, partie de *Gohâr-bhoûmi*, sous la conduite d'un chef nommé *Devâdâbîr*, conquit tout le district de Kânâr, sur la rive droite de la Youmna, et finit par s'établir à Mao, Kâlpî, Bidjâvar, etc. Ce chef fut le fondateur de la dynastie des *Bôundelas*.

Les *Boundelas* prétendent descendre de la race du soleil. Leurs ancêtres furent *Râmatchandra*, puis *Lavanakoûsa*, qui fut souverain de Bénarès. Leur liste généalogique donne six princes décorés du titre de *Kashîshvara*, maître de Kashi ou Bénarès. Dix-sept ont pour nom de famille celui de *Goharva r* et trente celui de *Boundela*. La puissance de cette dynastie s'accrut successivement, et principalement sous le huitième descendant de *Devâdâ*, nommé *Medinî malla*. Elle profita des pertes que faisait la dynastie des *Pouârs* (*Prâmâra*), dont il a été parlé plus haut. Son fils, *Pretâ phrad*, bâtit une nouvelle ville sur les bords de la rivière *Betvantî*, en l'an de Vikrama 1587, de J.-C. 1531, peu de tems après que Houmayoun eut succédé au trône de Delhi. Cette ville appelée *Ourtcha*, ou *Ourtchar* (*Aridjaya*?) devint le siége de la puissance des *Boundelas*. Après *Pretâphrad*, son petit-fils *Madhoukarsâh*, contemporain d'Akbar, sut, par une politique habile et une soumission prudente, maintenir son indépendance. Il laissa la royauté à son fils aîné *Râm sâh*; mais un décret de Djehanguir changea l'ordre de succession en faveur de *Bîra sinha deva*, second fils de *Pretâp*. C'est celui, sous le fer duquel succomba le fameux

Abou'lfazel, à son retour du Dékan. A *Bîrsingh deo* succéda *Djadjharsingh*, son fils aîné. Sa révolte contre le gouvernement de Schah-djéhan appela les mahométans sur son territoire, dont il fut chassé pour n'y plus rentrer. Avec lui tomba pour quelque tems le pouvoir de la dynastie des *Boundelas*. Mais l'esprit belliqueux des Radjpouts força bientôt les mahométans de se retirer, et *Pehârsingh*, troisième fils du râdja *Bîrsingh deo*, fut rétabli dans le palais de ses pères. Depuis cette époque, les râdjas du Boundelkonde furent feudataires des musulmans. Plusieurs de leurs princes se distinguèrent parmi les troupes des empereurs de l'Inde, jusqu'à ce qu'enfin, par suite d'événemens modernes, et dont il ne nous est pas permis d'apprécier le caractère, ils tombèrent sous le patronage de la Compagnie des Indes. Telle est l'histoire du Boundelkonde propre, ou de la partie de cette province à l'ouest de la rivière Desân.

La partie située à l'est de cette rivière eut un sort peu différent. Pendant l'intervalle de la fuite de *Djadjhar singh*, à l'installation de *Pehâr singh* dans le gouvernement d'Ourtcha, c'est-à-dire de 1633 à 1640, tout le Boundelkonde fut occupé par les troupes musulmanes; mais les chefs Radjpouts ne se soumirent pas. Un des plus braves, *Tchampat rao*, père du râdja *Tchhatrasâl*, contribua efficacement à chasser les étrangers. Son caractère belliqueux ne lui permit pas de se reposer, même après le rétablissement de *Pehâr*, l'héritier légitime des *Boundelas*. Son fils, *Tchhatrasâl*, après avoir successivement pris du service

sous Behadour khan, gouverneur de l'Inde centrale pendant le règne d'Aurengzeb, et sous le fameux *Sivadji*, chef des Mahrattes, revint dans la partie est du Boundelkonde, occupée par diverses tribus qui se disputaient les restes de la puissance des *Tchandelas*. *Tchhatrasál*, trouvant les circonstances favorables, commença par soumettre ces tribus, et finit par se rendre redoutable aux mahométans, qu'il défit dans les montagnes près de Pounna. Vainçu à son tour par des forces supérieures, il fit alliance avec les Mahrattes, et dut la conservation de son royaume étendu à cette intervention puissante, et peut-être aux embarras qui alors empêchaient l'empire de diriger ses forces contre lui. Ses successeurs n'observèrent pas les traités qui les liaient aux Mahrattes. Les guerres recommencèrent : les chefs mahrattes se disputèrent successivement ces provinces, jusqu'à ce qu'enfin la Compagnie des Indes pût faire valoir dans ce partage ses prétentions nouvelles.

Le dernier mémoire n° XX, sur lequel nous aurons quelques observations à faire, est une notice du major Tod sur des médailles grecques, parthes et indiennes trouvées dans l'Inde. Deux appartiennent aux rois grecs de la Bactriane, Apollodotus et Menander, dont on ne possédait encore aucun monument de ce genre. Elles donnent à M. Tod l'occasion d'entrer dans des détails historiques étendus sur la formation et les conquêtes de cet empire dans l'Inde. Une des conclusions les plus positives qui en résultent, c'est que quelques-uns de ces rois avaient porté leurs

armes jusque sur les bords du Yamouna, puisque le plus grand nombre des médailles, qui portent leurs noms, ont été trouvées dans les ruines d'anciennes cités situées sur ce fleuve. Il serait peut-être difficile de donner une analyse détaillée de ce mémoire, dont un des mérites consiste dans la variété des rapprochemens et des remarques ingénieuses que l'auteur y a semées. Il est seulement une observation que quelques lecteurs pourront adresser à M. Tod. Il admet comme définitivement établis et chronologiquement démontrés des faits historiques, qui pour bien des personnes, au moins sur le continent, sont loin d'avoir acquis à un aussi haut degré tous les caractères de la certitude. C'est ainsi qu'il place, 800 ans avant Alexandre, ou 1100 avant notre ère, l'existence de la dynastie des *Yâdavas*, et de leur célèbre chef Krichna. Nous ne doutons pas que M. Tod n'ait des raisons de quelque valeur pour pouvoir déterminer aussi rigoureusement cette époque importante dans les fastes de l'Inde ancienne. Si même j'avais le droit d'émettre une opinion dans ces matières, je serais porté à croire que loin de confirmer les hypothèses de Bentley, si contraires à l'antiquité de la civilisation indienne, les renseignemens que l'on trouve déjà, et que l'on ne peut manquer de rencontrer par la suite en plus grand nombre, pourront permettre d'assigner à l'époque de Krichna et des événemens où il est mêlé, la haute antiquité que lui donne M. Tod. Dans cette question, le témoignage des brahmanes, qui placent unanimement Krichna

avant Bouddha (dont la date est certaine), mérite, selon nous, une grande attention. Toutefois on peut regretter que M. Tod n'ait pas brièvement indiqué les bases sur lesquelles était établie sa chronologie.

Ce mémoire est terminé par des détails géographiques très-neufs sur les contrées voisines de l'Indus, puis par la description des médailles que M. Tod a fait graver avec soin, et divisées en cinq séries. La première contient les médailles grecques bactriennes au nombre de quatre, portant d'un côté une légende grecque, et au revers une seconde légende en caractères inconnus, mais offrant une grande ressemblance avec celles des médailles Sassanides dont on doit l'explication à M. Silvestre de Sacy. Les médailles de la seconde et de la troisième série sont attribuées par M. Tod à Mithridates et à la suite de rois Parthes qui formèrent la dynastie appelée, à tort ou à raison, Indo-Scythique, et dont l'empire s'étendait de l'Indus au Gange. Là se terminent les médailles qui ont donné lieu au mémoire de M. Tod. Les suivantes qui ne sont pas d'un moindre intérêt, ne rentrent en aucune façon dans son travail, ce qui n'empêche pas qu'on ne doive de la reconnaissance à M. Tod pour les avoir données. Comme les détails, dont il les a accompagnées, sont fort courts, nous croyons qu'on nous pardonnera de les examiner ici avec quelque attention.

La cinquième série se compose de médailles vraiment indiennes, trouvées à Agra, Mathoura, Oudjein, etc. Ces médailles, toutes d'or, sont pour la plupart d'une assez grande beauté et d'un dessin hardi.

M. Tod n'a pas donné l'explication des légendes assez difficiles à lire dont elles offrent les traces. Seulement il fait remarquer que le savant Wilkins en a trouvé au Bengale de semblables sur lesquelles il croit avoir lu le mot *Tchandra*. Nous ne saurions dire pourquoi M. Tod n'a pas recouru, pour l'explication de ces légendes, au bel ouvrage de M. Marsden, qui, à force de sagacité et de savoir, a su déchiffrer un grand nombre de médailles indiennes. On s'expliquera le silence de M. Tod à cet égard, en songeant que ces médailles ne faisaient pas l'objet spécial de son mémoire. Mais comme le travail de M. Marsden peut jeter du jour sur quelques-unes de celles de M. Tod, nous consacrerons à l'examen de ces monumens, jusqu'ici si rares, la fin de notre article. La seconde médaille de la quatrième série, gravée par M. Tod, représente d'un côté la déesse *Lakchmî* assise sur le lotus, avec ses attributs divers, la corde appelée *Pâsha* et le joyau *Kaostoubha*. La légende bien conservée me paraît offrir श्रीविक्रम *Shrî Vikrama*. Les caractères sont anciens et la syllabe *vi* est écrite suivant le système de l'alphabet Tibétain. Au revers est un guerrier debout, appuyé d'une main sur un arc détendu : à sa gauche on voit quelque chose de semblable à une branche de palmier, que nous reconnaîtrons tout-à-l'heure être une flèche avec la pointe en bas. Plus près du guerrier est un trophée, offrant quelque analogie avec l'aigle romaine. Entre le corps

et l'arc on lit distinctement चन्द्र *Tchandra*, dont les lettres sont disposées perpendiculairement. Ces emblêmes et ce nom que M. Wilkins avait reconnus sur des médailles semblables, paraissent à M. Tod une allusion aux succès de *Sandracottus* contre Alexandre, ou bien un signe de l'alliance qu'il forma plus tard avec Seleucus. Au reste il ne donne ces rapprochemens que comme des conjectures que ne confirme pas, comme on peut le voir, la lecture de la légende *Shrî Vikrama*. Maintenant si on compare la médaille de M. Tod et notre lecture avec celle du N°. ML de M. Marsden, on les trouvera identiques, ou au moins très ressemblantes (1). Seulement la médaille de M. Tod est mieux conservée que celle de M. Marsden ; ce qui n'empêche pas que je ne doive la lecture de la première à l'explication qui accompagne la seconde. M. Marsden rapprochant les deux légendes *Shrî Vikrama* et *Tchandra* attribue cette médaille à un prince hindou, *Bikram Tschand*, roi de Delhi, dont on trouve le nom dans les listes populaires trouvées par Tiefenthaler et Anquetil (2). On ne paraît pas bien certain de l'époque à laquelle il a vécu ; quelques listes le placent au quatrième, d'autres au sixième siècle de notre ère. Cette dernière opinion nous paraît confirmée par la liste des rois hindous que donne Ward (3). Nous ferons seulement observer que la dy-

(1) Numism. orient. part. II. pag. 727, n° ML.

(2) *Descript. de l'Inde*, tom. I, p. 153, et tom. II, p. XLI.

(3) *View of the history, etc.*, tom. I, pag. 27, édit. in-8°.

nastie des *Tchandra* qui a donné neuf rois, est la 2e. depuis *Vikramâditya*, que *Vikrama* en est le second, qu'enfin la place qu'occupe le mot *Tchandra* (nom commun de tous ces souverains) sur le flanc de la médaille représentant un guerrier, ne permet pas de douter qu'elle n'appartienne à un roi de cette dynastie.

La première médaille de la même série, dans la planche de M. Tod, offre les mêmes personnages avec des attributs tout à fait semblables. Le revers ne me semble présenter du mot *Tchandra* que les deux lettres च et द्र; encore ne suis-je pas bien certain de la valeur de cette dernière qu'on peut lire aussी न्. Au lieu d'une branche d'arbre comme dans la médaille précédente, on voit sur celle-ci une flèche renversée. Le No MLI de M. Marsden qui a une grande analogie avec la médaille de M. Tod, en offre l'image très reconnaissable. La légende du côté de la déesse me paraît devoir être lue श्रीविक्रम *Shrî Vikrama*; mais elle est un peu moins distincte que sur la précédente médaille; le groupe destiné à représenter les lettres *kra* en est tout à fait altéré. Par là elle diffère du No MLI de M. Marsden qui y lit *Shrî Vikramâditya*; la légende de M. Tod se refuse évidemment à cette lecture.

La troisième de M. Tod offre les mêmes personnages, si ce n'est que le guerrier décoche une flèche sur quelque chose qui peut ressembler à un monstre. La

déesse est montée sur le lion, symbole de la force et de la victoire. La légende me paraît être toujours la même श्रीविक्रम *Shrí Vikrama*. Mais le caractère en est plus cursif que dans les précédentes, ce qui au premier coup d'œil lui donne une apparence toute autre. Sur le revers, on ne voit pas le mot *Tchandra*, mais on peut remarquer sur le bord des traces d'une légende presque complètement effacée. Je crois y reconnaître les lettres विक्रमाद् (*an Vikramâditya?*) mais elles sont si fines et si altérées, que je ne puis donner ma lecture que comme une hypothèse.

Enfin la quatrième et dernière de M. Tod est identique à la précédente. Mais je doute qu'il y ait jamais eu une légende du côté de la déesse. S'il en a existé, elle a complètement disparu. Sur le revers, près de la tête du guerrier armé de l'arc, je lis les lettres विक्रम (*Vikrama*), du même style d'écriture que la première et la deuxième médaille de cette série. La quatrième que je viens d'expliquer ainsi que la troisième n'ont pas d'analogue dans la collection de M. Marsden. En résumé cette série est entièrement relative à *Vikrama Tchandra* roi de Delhi; deux ont déjà été publiées par M. Marsden; les deux autres sont tout à fait nouvelles. La cinquième série se compose de trois médailles également Indoues, trouvées à Oudjein et dans la province de Cutch. Elles sont d'un style très différent des précédentes, et paraissent très anciennes. M. Tod a vu des caractères

analogues à ceux de ces légendes sur des rochers dans le *Sauráchtra*, ce qui le porte à les attribuer à la dynastie célèbre des *Balhara*, connue par les voyageurs arabes du neuvième siècle. Elles sont, dans l'état actuel de nos connaissances, tout à fait illisibles.

Le volume dont nous venons de faire connaître le contenu est terminé par la relation d'un voyage à la vallée du Setledje dans les montagnes de l'Himâlaya, par le cap. Gérard, avec des remarques de M. Colebrooke. Les personnes qui s'occupent de géographie moderne liront avec un vif intérêt ce curieux rapport.

E. Burnouf.

DES RÈGLES DE L'ARABE VULGAIRE.

On a long-tems cru qu'il existait entre l'arabe littéral et l'arabe vulgaire des différences si marquées, qu'on devait les considérer comme deux langues tout-à-fait distinctes. Les idées étaient si peu fixées à cet égard, que lorsqu'en 1803, Herbin essaya de donner quelques notions sur l'arabe vulgaire, il intitula son livre *Développemens des Principes de l'arabe moderne*. En considérant ainsi l'arabe littéral comme une langue ancienne et oubliée, comme *une langue morte*, il ignorait sans doute qu'elle est encore aujourd'hui dans l'Orient la base de toute instruc-

tion, et que la grammaire y est non-seulement enseignée dans les mosquées, mais qu'elle préside aux compositions poétiques ou savantes des érudits de nos jours. M. Agoub, dont l'arabe est la langue natale, a inséré dans l'ouvrage de M. Adrien Balbi, qui a pour titre *Atlas polyglotte*, et qui est maintenant sous presse, le morceau suivant où il a résumé en quelques pages les principales règles de l'arabe vulgaire (1).

« Les différences théoriques, dit M. Agoub, qui existent entre l'arabe littéral et l'arabe vulgaire ou *langue parlée*, sont beaucoup moins importantes que ne l'ont imaginé jusqu'ici les orientalistes qui n'ont examiné cette langue que dans les livres. On pourrait même faire connaître et préciser dans une seule phrase la nature de ces différences, et réduire ainsi la théorie du langage à une règle simple, unique et, à quelques exceptions près, générale. Dans l'arabe littéral, les désinences qui servent à marquer les

---

(1) Voici les réflexions par lesquelles M. Balbi fait précéder ce morceau : « Nous devons dire que, quant à la langue arabe, les différences qui existent entre le littéral et le vulgaire nous paraissent beaucoup moins marquées que nous avions été autorisés à le croire d'après les récits de divers voyageurs. Néanmoins, nous avons cru devoir les ranger séparément dans notre tableau, laissant aux savans, qui ont fait une étude approfondie de la langue arabe, le soin de déterminer le nombre et la nature des différences qui doivent former la ligne de démarcation entre le dialecte et l'idiome principal. Nous allons donner ici un aperçu où ces différences sont exposées. Nous le devons à l'extrême obligeance de M. Agoub, professeur de langue arabe au collége royal de Louis-le-Grand, qui s'est déjà acquis, comme orientaliste et comme écrivain, une réputation méritée. Cette notice a pour nous d'autant plus de prix, qu'elle nous a été remise long-tems avant la publication de la grammaire de M. Caussin fils. »

inflexions grammaticales, telles que les *cas* dans les noms, et *les personnes*, *le nombre*, *le genre*, *les tems et les modes* dans les verbes, peuvent être divisées en deux classes; savoir : 1° les désinences qui consistent dans une addition ou un changement de *motions* (ce sont les signes-voyelles); 2° les désinences qui exigent l'addition ou le changement d'une ou de plusieurs lettres de l'alphabet ; dans l'arabe parlé, les premières sont supprimées, et les secondes sont ou conservées ou seulement modifiées. La plupart de ces irrégularités ayant pour but de faciliter le langage et d'alléger le discours, on doit les regarder moins comme des viciations arbitraires, que comme des concessions commandées d'abord par la nécessité, consacrées ensuite par l'usage. Je ne sais pas même si, en remontant aux plus anciennes traditions, on pourrait désigner une époque où la langue arabe, telle qu'elle nous a été transmise par les rhéteurs de l'Orient, et telle qu'elle existe encore dans les compositions littéraires des tems modernes, ait été introduite avec tout son attirail savant dans le commerce familier de la vie et dans le langage de la multitude. Quoi qu'il en soit, les différences de la théorie écrite à l'application usuelle sont, comme je l'ai déjà dit, peu nombreuses ; je vais en indiquer ici les principales, et poser en peu de mots les règles de l'arabe vulgaire :

« I. Le *duel* est inusité dans les verbes et les pronoms de la langue parlée ; on ne s'en sert que dans les noms, et seulement sous la forme du génitif, qui se termine en *ayn* يْنِ ; la terminaison en *ân* انِ, qui, dans le littéral, désigne le nominatif ou sujet de la phrase, n'est jamais employée.

« II. Il en est de même du nominatif du pluriel régulier

terminé en *oun* وْنَ, on n'emploie dans le langage que la terminaison en *yn* ين pour tous les cas.

« III. Les modes subjonctif, conditionnel et affirmatif, connus sous les noms d'*antithétique*, d'*apocopé* et de *paragogique lourd* ou *léger*, sont également inusités.

« IV. La conjugaison se trouve donc réduite, dans le langage, au *prétérit*, à l'*aoriste* et à l'*impératif;* encore y faut-il faire de nouvelles réductions : les deuxième et troisième personnes du pluriel féminin y sont partout supprimées. Les deuxième et troisième personnes du masculin pluriel de l'aoriste, changent le نَ qui les termine en un ا muet, comme cela arrive dans l'*aoriste antithétique* de l'arabe littéral. Quelquefois ce même ا *muet* précédé d'un و est substitué au م qui sert de désinence à la seconde personne du pluriel masculin du prétérit ; ainsi l'on dit : *katabtou* كتبتوا, vous avez écrit, au lieu de *katabtom* كَتَبْتُمْ. Le نَ final de la seconde personne du singulier féminin de l'*aoriste*, est toujours retranché, et l'on dit, comme dans les futurs antithétique et apocopé : *taktouby* تكتوبي, tu écriras, toi femme, au lieu de *taktoubyna* تَكْتُوبِينَ.

« V. J'ai dit que toutes les désinences qui ne consistent qu'en *motions* étaient généralement supprimées dans l'arabe vulgaire (1). Il est pourtant, sinon une exception, du moins une modification à cette règle, pour les désinences

(1) Si le *Tanouïn-Fathha* est quelquefois employé, c'est précisément parce qu'il est accompagné de l'*alef*, l'une des lettres de l'alphabet.

qui ont un *kasra* en signe de féminin. Comme on n'écrit pas les *motions* dans la langue vulgaire, on est obligé, pour maintenir la distinction des genres, de remplacer ce *kasra* par un ى. On écrit donc avec un ى final les mots suivans : *nazarty* نظرتي, tu as vu, toi, femme ; *estahhammayty* استحميتي, tu t'es baignée ; *dharabouky* ضربوكي ils t'ont frappée.

« VI. Dans les verbes *sourds*, la radicale doublée par le *tachdid* n'est jamais séparée en deux lettres lorsque dans le paradigme régulier la dernière radicale doit porter un *sokoun*. On conserve au contraire le signe de la réduplication, et l'on ajoute un ى après la lettre double ; exemples : *muddayt* مدّيت, j'ai ou tu as étendu ; *hhabbaytom* حبّيتم, ou *hhabbaytou* حبّيتوا, vous avez aimé ; *dharrayna* ضرّينا, nous avons nui ; au lieu de *madadtou* مَدَدتُّ, ou *madadta* مَدَدتَّ, *hhababtom* حَبَبتُم, *dhararna* ضَرَرنَا. Le participe présent se forme régulièrement ; on dit : *mâded* مادد, étendant ; *hhâbeb* حابب, aimant ; *sârer* سارر, réjouissant.

« VII. Les verbes *nakès* ou défectueux, qui ont un و pour troisième radicale, transforment, dans l'arabe vulgaire, ce و en ى ; il faut dire : *daeyt* دعيت, j'ai fait des vœux ; *yaafy* يعفي, il fera grâce ; au lieu de *daoutou* دَعَوتُ, *yaafou* يَعفُو. A l'*impératif* les verbes *concaves* et *défectueux* ne retranchent pas leur *lettre faible* dans le singulier masculin : on dit, *rouhh* روح, va-t-en, *ermy* ارمي jette, en conservant le و et l'ى.

« VIII. Il est rare qu'en parlant on tourne le verbe *actif* en *passif*, comme cela se pratique dans le littéral au moyen d'un *dhamma* sur la première lettre radicale et d'un *kasra* sous la seconde. Dans l'arabe vulgaire on se sert presque toujours, pour exprimer le passif, des cinquième, septième et huitième conjugaisons *dérivées*.

« IX. Les verbes réguliers dont la seconde lettre radicale porte un *dhamma* au prétérit, ne sont point usités dans le langage.

« X. Le prétérit du verbe *kân* كان, être, est toujours employé avec le sens de l'*imparfait*.

« XI. La lettre ك, pronom affixe de la seconde personne du singulier, se prononce, dans le littéral, *ka* pour le masculin et *ki* pour le féminin. Dans le vulgaire on transpose la voyelle, et l'on prononce *ak* et *ek*. Si le pronom masculin est précédé d'une lettre de prolongation, on retranche entièrement la voyelle ; exemples : *chatamouk* شتموك, ils t'ont injurié ; *yanfyk* ينفيك, il t'exilera. Dans ce même cas, le pronom féminin prend un ى final, ainsi que nous l'avons vu plus haut dans le mot *dharabouky*, ils t'ont frappée. Quant au pronom affixe de la troisième personne du singulier masculin, on le prononce *oh* et le plus souvent *ou*, sans faire sentir l'aspiration de la lettre ه ; on dit *kétâboh* ou *kétâbou* كتابه, son livre. Si au contraire ce pronom est précédé d'une lettre de prolongation, on ne prononce plus que le ه, sans voyelle ; exemple : *ramaynâh* رميناه, nous l'avons jeté.

« XII. Les Arabes ont contracté dans quelques pays, et particulièrement en Egypte, l'habitude d'ajouter un ب initial à l'aoriste, et ce ب se convertit souvent en م à la première personne du pluriel : ainsi ils disent *bâkol*

باكل, je mange ; *bétadhreb* بتضرب, tu frappes ; *byeftahh* بيفتح, il ouvre ; *ménechtéry* منشترى nous achèterons ; au lieu de *ákol*, *tadhreb*, *yeftahh*, *nechtéry*.

« Telles sont, ajoute M. Agoub, les principales différences grammaticales qui distinguent l'arabe parlé de l'arabe littéral : il y a en outre, les différences qui résultent du choix des mots, de leurs acceptions reçues, des divers tours de phrase et surtout des locutions familières qui ont été consacrées par l'usage et qui sont en grand nombre dans la conversation, dont elles sont les ornemens. Jusqu'ici, il n'existe aucune grammaire d'arabe vulgaire ; celles de Savary et d'Herbin ne méritent pas ce nom : ce sont deux recueils d'erreurs. »

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 *Juin* 1826.

M Dusson, avocat, est présenté et admis en qualité de membre de la Société.

M. le président annonce que S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans a bien voulu faire don à la Société de la somme de 1000 fr.

MM. les censeurs de la précédente année donnent lecture

des additions qu'ils proposent de faire au réglement, relativement à la comptabilité.

Ces additions, rédigées en trois articles, dont le premier suit l'art. V du réglement actuel, et le deuxième et le troisième l'art. VII, sont successivement mis en délibération, et adoptées sauf quelques changemens de rédaction qui seront de nouveau soumis au Conseil dans la séance du mois de juillet prochain.

On procède au renouvellement de la Commission du Journal. Le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes :

MM. Chézy, Saint-Martin, Abel-Rémusat, Klaproth et Hase.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

(*Séance du 27 Avril*).

Par M. le baron deSacy, *Disquisitio de nominibus in linguâ Suiogothicâ lucis et visûs; auctore* J. Hallenberg, Stockholm, 1816, 2 vol. in-8°. — Par M. l'abbé Dubois, *le Pantcha-tantra*, ou *les Cinq Ruses*, fables du Brahme Vichnou-sarma, etc., traduit sur les originaux, par M. l'abbé Dubois ; in-8°, Paris, 1826. — Par M. Garcin de Tassy, Collection complète des *Reports of the London Society for promoting christianity amongst the Jews*, dix brochures in-8°. — Par le même, Collection complète du journal intitulé : *The Jewish Expositor and Friend of Israël;* 10 vol. in-8°. — Par M. l'abbé Lanci, *di un Egizio Monumento con iscrizione Fenicia e di un Egizio kilanaglifo con cifre numeriche;* Rome ; 1825, in-4° (n° 49). — Par M. Coquebert de Montbret, *Voyage autour de Hawa*, la principale des îles Sandwich ; in-12, avec une planche. — Par M. Reinaud, *Histoire de la sixième croisade et de la prise de Damiette, d'après les écrivains arabes;* in-8°, 1826. — Par M. Brué, quatre cartes de l'Amérique méridionale, 1826. — Par M. Klaproth, carte de la partie inférieure de *Dzang-bo-tchou*, ou fleuve du *Tubet*, et du cours du *Burampouter*, dressée d'après des matériaux chinois.

(*Séance du 1er Mai*).

Par M. l'abbé de Labouderie, *Discipline de Clergie*, trad. de l'ouvrage de Pierre-Alphonse, 2 vol. in-12, Paris, 1824. — Par M. J. Philippart, *The east india military calendar*, 3 vol. in-4°. Londres, 1826. — Par M. de Hammer, *Noticia di Diciotto codici persiani della Bibliotheca della università di Torino*. (Brochure extr. des Mémoires de l'Académie des sciences de Turin). — Par la Société asiatique de Londres, *Transactions of asiatic Society*, 2e partie, in-4°.

Séance du 5 *Juin*.

Par M. Silvestre de Sacy, *Mémoires sur quelques papyrus écrits en arabe*, brochure in-4°.— Par le même, *Bible islandaise*, 1 vol. in-8°.—Par M. l'abbé de Labouderie, *Le livre de Ruth en hébreu et en patois auvergnat*. — Par M. Sarchi, un manuscrit intitulé *Trois cents mots* hébreux identiques, avec leurs équivalens dans les langues modernes. — Par M. Toulouzan, *l'Ami du bien*, journal consacré à la morale et aux progrès des lettres, des sciences et des arts, 1er n°, Marseille, 1826.

Différens journaux ont annoncé, depuis un mois environ, l'arrivée à Marseille d'un certain nombre de jeunes Égyptiens envoyés en France par leur gouvernement, pour y étudier la langue française, le dessin et les sciences physiques et mathématiques. Ces jeunes gens sont au nombre de quarante-deux. Le pacha d'Egypte en a confié la direction à M. Jomard, membre de l'institut et de la commissiou d'Égypte, et à M. Agoub, professeur d'arabe au collége royal de Louis-le-Grand. On dit qu'ils seront bientôt arrivés à Paris, avec les autres personnes de leur pays, auxquelles ils ont été confiés par le pacha.

Note relative à la population de la Chine.

— Un décret rendu la 27e année Khang-hi (1687), le 23 de la 10e lune, régla les secours qui devaient être accordés aux gens du peuple au-dessus de soixante-dix ans. C'était, pour les septuagénaires, une exemption de service, et quelques provisions de bouche; pour les octogénaires, une pièce de soie, un *kin* (une livre) de coton, un *chi* (dix boisseaux) de riz, dix *kin* de viande; et pour les nonagénaires, le double de tous ces secours. A cette occasion on dressa le tableau suivant, contenant le dénombrement des classes qui avaient droit à jouir de ce bénéfice.

Provinces.	70 ans. et au-dessus.	80 ans. et au-dessus.	90 ans et au-dessus.	100 ans. et au dessus.
Tchi-li.	Non encore recueilli.	11,111	535	0
Liao-toung.	244	88	5	0
Chan-si.	41,991	9,043	250	0
Chan-toung.	65,225	26,067	1,330	9
Ho-nan.	8,132	3,651	451	5
Kiang-nan	.....	34,088	1,065	3
Tche-kiang.	.....	21,866	982	0
Chen-si.	13,382	11,582	317	0
Hou-kouang.	37,354	25,544	2,850	4
Kiang-si.	.....	7,190	580	0
Kouang-toung.	17,369	9,415	591	0
Kouang-si.	.....	489	114	0
Fou-kian.	10,213	5,232	369	0
Sse-tchhouan.	176	99	13	0
Koueï-tcheou	.....	749	94	0
Yun-nan.	.....	3,618	450	0
TOTAL.....	.....	169,856	9,996	21

(*Tchao-taï-Thsoung-chao*, L. XIII.)

A.-R.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE VIIIe VOLUME DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTERAIRE.

MÉLANGES.

Nota. Les *Mémoires de la Société royale asiatique de la Grande Bretagne et d'Irlande* (*Transactions of the royal asiatic Society* etc.), annoncés page 355 de ce Numéro, forment 2 vol. grand in-4° avec un grand nombre de planches, et se trouvent chez Dondey-Dupré Père et Fils, rue de Richelieu n° 67. Prix du tom. Ier 25 fr., du tom. IIe 36 fr.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

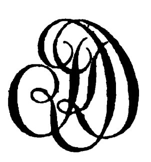
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. CHÉZY, — COQUEBERT DE MONTBRET, — DEGÉRANDO, — FAURIEL, — GARCIN DE TASSY, — GRANGERET DE LAGRANGE, — HASE, — KLAPROTH, — RAOUL-ROCHETTE, — ABEL-RÉMUSAT, — SAINT-MARTIN, — SILVESTRE DE SACY, et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME IX.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Et Lib. de la Société Royale Asiat. de la Grande-Bretagne et d'Irlande, sur le Continent,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais, et rue Richelieu, N° 67.

1826.

IMPRIMERIE DE BONDAY-DUPRÉ.

(Juillet 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur la critique du Bhagavad-Gîtâ, insérée dans le Journal Asiatique (1).

Ce n'est pas mon usage de répondre aux critiques que l'on fait de mes écrits dans les journaux. Si je m'écarte pour cette fois-ci d'une maxime que je m'applaudis d'avoir toujours suivie, c'est uniquement par égard pour une illustre société savante, qui m'a fait l'honneur de m'associer à ses travaux.

Les articles de M. Langlois, sur mon édition du Bhagavad-Gîtâ, ont été insérés dans un journal qui se publie sous les auspices de la Société Asiatique de Paris, et qui est distribué à ses membres. Mon silence pourrait leur faire croire que je n'ai rien à y répondre.

En fait de goût les disputes sont vaines, et les démonstrations n'aboutissent à rien. Chacun s'attache à ce qui lui plaît, et les préférences des nations comme des individus sont déterminées par leur sphère intel-

(1) *Voyez* tom. IV, p. 105, 116, et p. 236, 252; et tom. V, p. 240, 256; et tom. VI, pag. 232, 250.

lectuelle, par la mesure et la direction de leurs facultés, enfin, par les habitudes de la vie entière.

Il en est autrement des assertions positives, fondées sur des recherches historiques, philologiques ou autrement scientifiques. Aussitôt qu'on est convaincu d'avoir involontairement propagé des erreurs de quelque importance, l'on doit se hâter de les rétracter. La discussion, même la discussion prolongée, de points disputables, de faits difficiles à vérifier, peut devenir utile en fournissant de nouvelles lumières. Cependant, dans les recherches auxquelles un grand nombre de savans participe, comme sont, par exemple, celles sur l'antiquité classique, je ne voudrais pas imposer à un auteur l'obligation de réfuter toutes les objections mal fondées qu'on aurait produites. L'opinion éclairée des savans en fera justice, sans qu'il y perde son tems.

Mais l'étude de la langue et de la littérature sanscrite forme un genre d'érudition tout nouveau, encore peu exploité et d'un accès difficile. Le nombre des connaisseurs en Europe est infiniment petit. S'ériger devant le public en juge de ces matières sans les avoir approfondies, régenter autrui quand on devrait penser à s'instruire soi-même, ce serait une témérité si grande, que les lecteurs ne la supposeront pas facilement; et, par conséquent, le ton d'assurance dont le censeur parle, passera pour une preuve de son savoir auprès de ceux qui ne connaissent pas la langue, c'est-à-dire de la presque totalité des lecteurs.

En publiant le Bhagavad-Gîtâ, je ne me dissimu-

lais pas que c'était une entreprise ardue, mais je la croyais éminemment utile. Je n'étais pas nanti de tous les secours, soit généraux, soit particuliers, que j'eusse pu désirer. Pour la critique et l'explication d'un texte sanscrit, il faut à tout moment recourir aux livres élémentaires. Or ceux que nous avons jusqu'à présent sont défectueux sous plusieurs rapports, et surtout fort incomplets. Je le dis sans vouloir rien enlever au mérite de leurs auteurs qui ont en effet achevé des travaux herculéens. D'un autre côté, il faut de bonnes éditions des textes les plus anciens et les plus authentiques, des éditions faites selon les principes de critique que l'on a appliqués avec tant de succès à la littérature grecque et latine, pour perfectionner la grammaire, et surtout la syntaxe, la partie jusqu'ici la plus négligée ; elles sont encore plus indispensables pour compléter le dictionnaire. Ainsi donc il faut mettre la main à l'œuvre, quoique l'on ne puisse espérer d'atteindre tout d'un coup à la perfection, sans quoi l'on n'avancerait jamais.

Veut-on la preuve de ce que je viens d'affirmer? Dans le Bhagavad-Gîtâ, poème qui ne contient que quatorze cents vers, je puis énumérer cinq cents mots qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire de Wilson. Les articles auxquels il faudrait ajouter une nouvelle nuance de signification, et les mots composés, si fréquens dans le sanscrit, qui n'ont, pour ainsi dire, qu'une existence fugitive, ne sont pas compris dans ce nombre.

La seule édition du Bhagavad-Gîtâ, imprimée

avant la mienne, celle que Babourâma a donnée à Calcutta, est devenue très-rare en Europe ; d'ailleurs elle fourmille de fautes. J'en ai donné une liste qui en contient plus de soixante, et elle n'est pas complète. J'avais eu l'occasion d'épurer le texte par la confrontation des manuscrits qui se trouvent dans la bibliothéque du roi de France. J'eusse cru rendre service aux amateurs en leur fournissant seulement un texte correct d'un des ouvrages les plus remarquables de la littérature sanscrite ; mais je me suis efforçé d'en faciliter la lecture, en y joignant une nouvelle traduction latine.

Pour cette partie de mon travail, je n'étais pas à beaucoup près dans une position aussi favorable que le célèbre Wilkins, lorsqu'il débuta dans sa carrière avec tant d'éclat par sa traduction anglaise du même ouvrage. Il la composa à Benarès, dans la capitale de l'érudition indienne. Il avait les commentaires sous la main ; il pouvait de plus consulter son maître indigène, son *pandit*, dont il fait ailleurs de grands éloges. Aussi cette traduction est-elle excellente : elle joint au mérite du style la fidélité et la justesse dans la plupart des passages. J'ai déclaré dans ma préface qu'elle m'a été d'un grand secours, et je n'ai jamais quitté les traces d'un tel prédécesseur sans un mûr examen. Cependant M. Wilkins avait laissé des lacunes, en conservant une foule de termes sanscrits, sans doute parce qu'il désespérait de trouver des équivalens pour ces expressions métaphysiques dans la langue anglaise. Je n'ai pu m'accommoder de ce pro-

cédé : je me suis imposé la loi rigoureuse de rendre tout en mots latins, aussi bien que cela se pouvait. Que dirait-on d'une traduction des œuvres de Platon et d'Aristote, hérissée de mots grecs ? Je puis m'autoriser d'un grand exemple. La langue latine manquait de termes techniques pour la métaphysique : néanmoins Cicéron, en expliquant les systèmes des philosophes grecs, s'efforça de rendre tout en latin, même en violant quelquefois le génie de sa langue. Il savait bien que ce n'était qu'une approximation, et qu'il fallait le secours des définitions. J'ai employé la même méthode avec la même réserve. Je n'entrerai pas ici dans la théorie de l'art des traductions : j'observerai seulement en passant que ce qui présente toujours le plus de difficultés au traducteur, c'est la poésie et la métaphysique ; or, dans le Bhagavad-Gîtâ, ces deux difficultés se trouvent réunies.

Mon édition était le troisième livre sanscrit imprimé en Europe, le premier sur le continent. Je pouvais me flatter que, dans un journal spécialement consacré aux lettres asiatiques, le premier connaisseur de la langue sanscrite en France, le seul qui se soit fait une réputation à l'étranger, se chargerait d'annoncer mon travail au public, qu'il en ferait valoir le mérite quelconque, même avec la partialité d'un ami. Au lieu de cela, je trouve des articles signés d'un nom inconnu ; inconnu à moi, et je pense, également au public savant. En feuilletant le *Journal Asiatique,* j'ai découvert que M. LANGLOIS, l'auteur de ces articles, avait traduit quatre pages de l'Hitôpadêsa, déjà plu-

sieurs fois traduites : ce sont là, que je sache, tous ses titres littéraires. M. LANGLOIS commence par les complimens d'usage ; viennent ensuite les censures, prononcées toujours d'un ton plus décisif, à mesure qu'il avance. On eût dit que M. LANGLOIS ne faisait que les gestes, comme dans les jeux de marionettes, et qu'une autre voix se faisait entendre de derrière les coulisses. Cette voix, je croyais la reconnaître : c'était celle de mon digne et respectable ami M. DE CHÉZY. Le disciple déclare partout qu'il n'est que l'écho de son maître ; et celui-ci m'en fournit bientôt la preuve par un article, dans le *Journal des Savans*, écrit dans le même sens et avec la même intention : c'est-à-dire de décréditer mon travail, en passant sous silence tout ce que j'ai fait pour la correction et l'explication du texte, et en pesant sur quelques détails minutieusement épluchés.

Mais, en y regardant de plus près, je vis que je n'avais pas proprement affaire à M. LANGLOIS, ni à M. DE CHÉZY non plus, mais au scoliaste dont le commentaire manuscrit existe à Paris. Les critiques de ces Messieurs sont vraiment टीकायोनयः *t'îkâyó-nayah*, nées dans le sein du commentaire.

Ceci change la thèse : *Srîdhara-Svâmin* est un antagoniste très-respectable. Mais, pour soutenir mon opinion contre la sienne, je ne veux point d'intermédiaire entre lui et moi. Je ne suis pas encore en possession de son commentaire, que j'espère me procurer avec plusieurs autres de Calcutta. Je n'en ai même

lu qu'une petite portion. M. Langlois cite les paroles du commentateur d'une manière tronquée et fautive, et, quoiqu'il invoque sans cesse son autorité, je ferai voir que Srîdhara-Svâmin, dans le seul chapitre dont j'aie une copie, s'explique plusieurs fois en faveur de mon opinion contre la sienne.

Au reste, je proteste d'avance contre la maxime qu'il faille toujours se ranger implicitement de l'avis d'un scoliaste quelconque. Que serait devenue l'étude des auteurs grecs, si on l'avait adoptée à leur égard? je crois cependant les commentateurs indiens, en général, bien supérieurs à la plupart des scoliastes grecs. Si les Indiens eux-mêmes n'avaient point trouvé d'obscurité dans les anciens ouvrages, ils n'auraient pas imaginé de faire des commentaires; si le premier commentateur avait résolu toutes les difficultés, il n'aurait pas trouvé une foule de successeurs. J'ai compté, dans la bibliothèque de la compagnie des Indes, cinq différens commentaires du Bhagavad-Gîtâ, et probablement cette collection n'est pas complète. Les scoliastes indiens savent beaucoup de choses mieux que nous; mais en revanche nous nous sommes exercés à l'art de l'interprétation par l'étude de plusieurs langues; nous ne sommes pas bornés comme eux à l'horizon de l'Inde; nous connaissons l'histoire de la philosophie, et celle de l'esprit humain.

Généralement parlant, la critique historique et philologique sont des inventions européennes. Les savans indiens semblent recevoir, avec une foi trop implicite, ce qui est traditionnel dans leur école,

pour pouvoir appliquer toute la sagacité dont ils sont doués à la correction des textes. J'ai fait une émendation nécessaire dans le dernier vers du Bhagavad-Gîtâ; elle s'est vérifiée ensuite par des manuscrits. Eh bien! Srîdhara-Svâmin a eu la fausse leçon sous les yeux, mais, au lieu de la corriger, il s'est efforcé de la sauver par un subterfuge.

Quelquefois l'on peut s'apercevoir aussi que les opinions particulières dont les commentateurs étaient imbus, chacun dans son école, leur ont fait prendre un biais dans l'explication du texte. C'est ainsi que Srîdhara-Svâmin, en commentant le passage remarquable où le poète se déclare avec tant de hardiesse contre les Védas, où il accuse ces livres sacrés de favoriser des motifs purement mondains, a glissé dans ses notes des adoucissemens qui ne sont pas dans l'original.

Enfin, les commentateurs indiens ont généralement un défaut très-grave : c'est qu'ils sont obscurs, et souvent plus difficiles à comprendre que le texte qu'ils prétendent expliquer. Cela tient en partie à leur esprit tourné vers l'abstraction et la subtilité, en partie au caractère de la langue. Dans le sanscrit le système des conjonctions n'est pas, à beaucoup près, aussi développé que celui des flexions, de la dérivation et surtout de la composition des mots. Il en résulte qu'on n'y peut guère former des périodes longues et compliquées, en marquant néanmoins clairement la liaison et la dépendance mutuelle des phrases. La méthode ordinaire des commentateurs indiens est de

suivre leur texte pas à pas, et, à côté de chaque mot qu'ils répètent, ils mettent leur explication, pour ainsi dire, en parenthèse. Ils resserrent souvent leurs définitions en un seul mot d'une longueur démesurée, et difficile à débrouiller.

Je ne veux point entrer en controverse avec M. de Chézy ; j'observerai toujours envers lui les procédés que m'inspirent nos anciennes relations. Je ne saurais toutefois accepter l'honneur que me veut conférer M. Langlois d'être le disciple de son maître. Dix ou douze séances, dans lesquelles nous avons lu ensemble le premier livre de l'Hitôpadêsa ne suffisent pas pour cela : elle m'ont procuré une grande jouissance ; mais, comme secours, j'eusse pu m'en passer.

..... C'est donc M. LANGLOIS seul qui me reste à combattre. Quelques exemples suffiront pour donner la mesure de ses connaissances. Je citerai toujours ses propres paroles.

Tom. V, *p.* 243, *Bh.-G.* III, *sl.* 38.

« Ces deux mots, *darso maléna*, sont mal rendus » par *speculum ærugine*, et c'est le traducteur anglais » qui est la première cause de cette erreur. *Darsah* » veut dire *la vue;* c'est *darsanam* et *darpana* qui » signifient *miroir*. *Mala*, d'où vient le mot latin » *malum*, est une excrétion quelconque du corps hu- » main, et ici probablement ce sont les larmes. Ce » sens m'est indiqué par l'épithète *âgantouka*, *super-* » *veniens*, que le commentaire donne à *mala*. Ce

» mot signifie encore *ordure*, *poussière*, *péché*, quel-
» quefois *rouille*, mais ce n'est pas ici le cas. »

Le blâme ne tombe pas seulement sur moi, mais aussi sur mon prédécesseur. M. Langlois s'est étrangement trompé. Il n'a pas vu qu'il y a une crâse dans les mots यथादर्शो *yathâdars'ô* qu'il faut résoudre de cette manière : यथा आदर्शो, *yathâ* - *âdars'ô*. Je l'ai indiqué par la réunion des mots, que j'imprime toujours séparément, lorsqu'ils se terminent par des voyelles et qu'il n'y a pas de crâse. Il ne nous est pas venu dans l'esprit, à M. Wilkins et à moi, d'expliquer *dars'a* par *un miroir*, mais *âdars'a* a cette signification, et n'en a pas d'autre, si ce n'est par métaphore. Voyez l'*Amara-Kôsha* et le dictionnaire de M. Wilson. *Dars'a* signifie la vue, l'action et la faculté de voir; M. Langlois aurait dû prouver, par des exemples, qu'il est employé aussi pour les yeux mêmes. मल, *mala*, signifie *tache*, *souillure;* certaines excrétions du corps humain sont comprises sous ce nom général. Dans un livre de médecine, les larmes pourraient être désignées ainsi, mais assurément pas dans la poésie. Par आगन्तुक, *âgantuka*, le scoliaste a voulu dire, sans doute, que la rouille est accidentelle à un miroir fait de métal. La belle comparaison du poète est donc suffisamment garantie, et nous n'avons pas besoin de l'échanger contre l'image dégoûtante *of eyes purging thick amber and plum-tree gum*, comme Shakspeare décrit les yeux des vieillards.

Tom. VI, *p.* 248, *Bh.-G.* XI, *sl.* 25.

« Le mot *disah* est rendu ici comme au 20[e] et au » 36[e] sl. par *plagæ cœlestes*. Il me semble que le mot » *cœlestis* est une addition inutile : *dis* ne signifie » que *lieu*, *pays*, *endroit*. »

Il est embarrassant de devoir prouver des choses qui, à force d'être certaines et claires, sont devenues triviales. Cependant M. Langlois m'en impose la nécessité.

Le mot दिश्, *dis'*, ne signifie jamais *pays*, il se rapporte toujours à un point de l'horizon. Il paraît que M. Langlois l'a confondu avec देश, *dés'a*, qui en effet signifie *pays*, *contrée*. दिशः *dis'ah* (nom. plur.), ce sont les quatre parties du monde, les points cardinaux, ensuite les points intermédiaires.

On dirait que M. Langlois ne sait pas mieux l'anglais que le sanscrit; car MM. Colebrooke et Wilson s'expliquent bien clairement par les mots : *region*, *quarter*, affectés précisément à cet usage; M. Colebrooke y ajoute encore : *a trait or quarter of the wold.* Mais voici l'autorité originale, le passage de l'Amarakosha :

दिशस्तु ककुभः काष्ठा आशाश्च हरितश्च ताः ।
प्राच्यवाची प्रतीच्यस्ताः पूर्वदक्षिणपश्चिमाः ।

उत्तरा दिगुदीची स्याद्दिश्यं तु त्रिषु दिग्भवे।
इन्द्रो वह्निः पितृपतिर्नैर्ऋतो वरुणो मरुत्।
कुवेर ईशः पतयः पूर्वादीनां दिशां क्रमात्।

Ces vers se trouvent dans le chapitre où le lexicographe traite du ciel visible, de l'atmosphère. Cela seul prouverait que *dis'* n'est pas la désignation d'un lieu sur la terre. Il ne définit pas le mot *dis'* qu'il suppose connu : il en donne seulement les synonymes dans le premier vers. Il spécifie ensuite par des substantifs qui équivalent aux termes *l'est*, *le midi*, *l'ouest*, *le nord;* il explique ceux-ci par des adjectifs ajoutés au mot *dis'*, comme nous disons : la partie orientale, méridionale, etc. Puis il passe à l'énumération des huit divinités tutélaires qui président aux points cardinaux et aux points intermédiaires, et il ajoute qu'il les a placés dans l'ordre qu'on observe à l'égard des parties correspondantes du monde ; c'est-à-dire qu'en dirigeant d'abord la face vers l'orient, l'on fait le tour de l'horizon à droite. Ensuite il nomme les huit éléphans que la mythologie indienne a imaginés pour soutenir le poids de la terre aux mêmes extrémités du monde. Le dictionnaire de *Hêmachandras* fournit d'autres synonymes; les deux lexicographes donnent aussi différens termes techniques pour *point intermédiaire*, dans lesquels le mot *dis'* revient toujours modifié par une préposition.

L'on compte donc quatre *dis'ah*, en se bornant aux

points cardinaux; huit, en y comprenant les points intermédiaires. Quelquefois dans la poésie le nombre est porté à dix : ce n'était probablement qu'une division populaire, sans usage dans l'astronomie.

D'après cela je demande par quel autre terme j'aurais dû traduire *dis'ah* que par *plagæ cœlestes*? C'est le mot propre.

IBID. *à la même page*, *Bh.-G.* XI, *sl.* 32.

« Que signifie l'épithète *adultus* donnée au tems ?
» Le tems est toujours peint comme un vieillard :
» c'est le sens de *pravriddho*, *ancien*, *étendu en âge*. »

« Le tems est toujours peint comme un vieillard », dit M. Langlois : pourquoi n'ajoute-t-il pas, avec un sable sur la tête et une faux à la main ? Il ne s'agit pas ici de la manière dont nous figurons le tems dans nos tableaux allégoriques, mais de la conception du poète. Chez les Indiens, l'idée du tems se confond souvent avec celle de la mort, parce que le terme de l'existence des êtres finis est marqué par le tems. La divinité se présente ici sous la forme terrible du tems destructeur : deux armées innombrables et l'élite des héros vont être anéanties dans un instant. Est-ce là l'œuvre d'un vieillard débile ? Le vers sublime que j'ai rendu par ces mots : DIES *sum mundi eversor, adultus, mortales extinctum huc profectus*, se rattache à la doctrine des créations et des destructions périodiques du monde, doctrine que les philosophes indiens ont en commun avec les stoïciens. Je n'ai pas voulu rendre

le mot कालः, *kâlah*, par *tempus*, parce que ce mot étant neutre, n'aurait pas marqué la personnification. L'exemple d'Horace (*Damnosa quid non imminuit dies?*), m'autorisait à employer *dies*, qui le plus souvent est masculin, pour une longue époque. Le tems parvenu à sa maturité, est le terme fixé pour la destruction. वृद्ध, *vr'iddha*, signifie en effet *vieux*, par translation, car le verbe dont c'est le participe, veut dire proprement *s'accroître*, *incrementum capere*. Mais प्रवृद्ध *pravr'iddha*, dérivé du même verbe, ne signifie jamais *vieux*, le sens étant changé par la préposition. MM. Colebrooke et Wilson, d'un commun accord le rendent par *fullgrown*, parvenu à la maturité, ou qui a pris son plein accroissement. *Adultus* est précisément le terme correspondant. Voyez *Forcellini*. Je ne parierais pas que M. Langlois n'eût confondu *adultus* avec *adolescens*.

Veut-on des exemples? L'auteur du *Râmâyana* appelle le formidable géant Râvanas प्रवृद्धं लोककण्टकं *un fléau du monde dans toute sa vigueur*, et प्रवृद्धदर्पं, *celui dont l'insolence est à son comble*. (Râm. l. I, c. XIII, sl. 31, 43. Ed. of Seramp.) L'édition de Serampore ne peut faire autorité à cause de son extrême incorrection; mais ces leçons sont confirmées par une foule de manuscrits.

IBID. *à la même page*, *Bh.-G.* XI, *sl.* 22.

« Le mot *ouchmapá* a été oublié, et, dans une de » ses notes, le traducteur hésite sur le sens qu'on » peut lui donner. D'après le commentaire ce sont » les mânes des ancêtres auxquels on offre de l'eau » chaude. *Ouchmapâh pitarah ouchmabhâgâ hi pita-» rah ityâdi srouté.* »

Cette observation contient deux choses : un éclaircissement donné par le scoliaste, et l'application que M. Langlois en a faite. Le premier est précieux. Ne trouvant nulle part une explication de *ushmapá*, je l'ai omis sciemment, et m'en suis amplement expliqué dans une note. Le sens général de la phrase ne souffrait pas de cette omission, et j'ai pensé que mes lecteurs n'en seraient pas fort avancés, si javais inséré le nom sanscrit. M. Wilkins l'a omis également, sans doute par la même raison. Le scoliaste nous dit que les *ushmapâh* sont les mânes des ancêtres ou des patriarches.

उष्मपाः पितरः । उष्मभागा हि पितरः । इत्यादि श्रुतेः ।

Il s'appuie de l'autorité la plus imposante qu'on puisse citer en pareille matière : celle des Védas. Les dernières paroles indiquent que les précédentes sont le commencement d'un verset des livres sacrés. On s'étonnera avec raison que M. Langlois n'ait pas averti

ses lecteurs d'une citation aussi remarquable. Toutefois, si le commentateur n'en dit pas davantage, il nous laisse dans le doute sur la cause qui a fait donner aux mânes ces deux épithètes *ushmapá* et *ushmabhâga*, probablement surannées, et d'un usage très-rare, puisqu'elles ne se trouvent ni dans Manou, ni dans aucun des glossaires à nous connus. M. Langlois affirme qu'on offre aux mânes de l'eau chaude. J'ai lu souvent dans les livres indiens qu'on leur fait des libations d'eau fraîche, pendant les ablutions dans les fleuves ou dans les étangs consacrés; mais je n'ai nulle part trouvé la moindre trace d'une libation d'eau chaude. Si cependant les Indiens ont en effet cette coutume, il faut convenir qu'ils régalent mal leurs ancêtres: car personne n'aime à boire de l'eau chaude ou tiède. Nous savons au contraire, par le troisième chapitre de Manou, qui contient de grands détails sur les obsèques, que les repas appelés *s'ráddha*, faits chaque mois à l'honneur des ancêtres, étaient fort abondans et exquis. Ils se composent, non-seulement de toute espèce de gâteaux et de pâtisseries, composés de riz et d'autres plantes farineuses, de lait, de beurre clarifié, de miel, de fruits et d'épices, accompagnés de sauces et de boissons aromatiques; les viandes les plus rares et les plus recherchées du gibier, de la volaille, du poisson, n'y sont pas seulement permises, mais recommandées comme méritoires. (*Manu.*, *Cap*. III, *sl*. 226, 227, 267-272.) Je crois entrevoir l'intention du législateur : il a attaché une jouissance sensuelle à cette cérémonie pieuse, pour empêcher

qu'elle ne tombât en désuétude ; en même tems il a pris ses précautions, afin qu'elle ne dégénérât pas en une affaire de luxe et d'ostentation : il interdit sévèrement d'inviter des convives trop nombreux, il prescrit d'être très délicat sur le choix : des Brahmanes sages et pieux sont seuls dignes d'y participer. La cérémonie commence par des offrandes de fleurs et de parfums, par une libation composée d'eau, de brins d'herbe sacrée et de grains de sésame ; ensuite viennent les gâteaux de riz, préparés avec du beurre clarifié, les *pindas*, d'après lesquels les collatéraux dans la ligne masculine sont appelés *sapindas*, c'est-à-dire participant aux mêmes gâteaux, aux mêmes obsèques. Mais les mânes sont censés jouir de tout le reste avec les convives. Je crois découvrir dans le texte de Manou une explication indirecte des deux épithètes en question. Il recommande de servir tous les plats bien chauds (*sl.* 236.) : Aussi long-tems que les mets sont chauds, dit-il, aussi long-tems les mânes en jouissent (*sl.* 237.). *Ushmapá* se compose de *ushma* (chaud) et de *pá* (boire) : cela se rapporterait donc aux sauces et aux boissons aromatiques ci-dessus mentionnées. *Ushmabhága* commence par le même mot ; le second signifie *part, portion.* Toutefois je ne voudrais pas donner cette explication pour sûre.

Tom. VI, *p.* 242, *Bh.-G.* IX, *sl.* 17.

« *Svadhá* est rendu d'une manière inexacte par
» *libatio*. C'est la prière usitée au moment où l'on
» offre les mets funèbres aux morts. »

Les mânes sont, entre autres, nommés स्वधाभुजः *svadhâbhujah*, qui se nourrissent de *svadhâ*. Il en résulte que, selon M. Langlois, les mânes boivent de l'eau chaude et mangent des prières, ce qui ne laisse pas d'être de la viande un peu creuse. C'est une erreur

Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes.

Svadhâ n'est point une prière, c'est un mot indéclinable, une exclamation qu'on prononce en faisant une offrande aux ancêtres. M. Colebrooke construit ce mot avec le datif. पितृभ्यः स्वधा *pitr'ibhyah svadhâ*, *this oblation to the manes*. Dans la loi de Manou il est construit avec le génitif, qui revient au même sens, et peut être désigné par le *genitivus commodi* (C. III, *sl.* 223).

तेषां दत्वा तु हस्तेषु सपवित्रं तिलोदकं ।
तत् पिण्डाग्रं प्रयच्छेत स्वधैषामस्त्विति ब्रुवन् ॥

Il est donc clair que *svadhâ* signifie aussi l'offrande même, comme M. Wilson le dit expressément. Remarquez que Manou prescrit de prononcer ces mots : *Que ce svadhâ soit pour les ancêtres!* précisément au moment où on leur présente les gâteaux avec la libation ci-dessus décrite. Ainsi ma traduction par *libatio* est pleinement justifiée, et je n'ai pas besoin de l'excuser par le choix d'un mot classique. L'affinité de ce

mot avec सुधा, *sudhá*, le nectar ou l'ambroisie, la nourriture des Dieux, est frappante; et les Dieux, eux-mêmes, sont nommés *svadhá-bhujah*. (Voyez *Hém*. II, 2.)

Tom. VI, *p*. 234. *Bh.-G*. VII, *sl*. 13, 14,

» Je ne pense pas que le traducteur latin ait compris » les mots *gouṅamaya* et *gounamayí*. Ce mot *maya*, » dont la signification n'est pas donnée par Wilson, » veut dire, *formé de*, *modifié par*. »

Que dirait-on d'un prétendu connaisseur de la langue française qui se plaindrait de ne pas trouver dans le dictionnaire les mots *ible* et *able*, avec lesquels pourtant, selon lui, seraient composés les mots *possible*, *capable*, et tant d'autres? मय, *maya*, avec deux brèves, n'est pas un mot, c'est une terminaison dérivative qui sert à former des adjectifs attributifs. Voyez la grammaire de *Wilkins*, § 953. Elle ne s'applique pas seulement aux choses corporelles où elle répond à la terminaison latine *eus* (काष्ठमय, *kásht'hamaya*, *ligneus*; हिरण्मय, *hiran'maya*, *aureus*; अमृतमय *amr'itamaya*, *nectareus*); mais aussi aux choses morales et intellectuelles; par exemple: करुणा, *karun'á*, *pitié*, *charité*; करुणामय *karun'ámaya*, *charitable*. Ainsi गुणमय, *gun'amaya*,

formé de *gun'a*, *qualitas*, peut se traduire littéralement par *qualitativus*, appartenant aux trois qualités si connues dans le système indien. J'invite M. Langlois à produire des exemples, où cette terminaison soit prise dans le sens de *modifié par*.

Tom. V, *p.* 242. *Bh-G.* III, *sl.* 34.

« Le mot *indriyasya* se trouve ici deux fois : la
» traduction ne le reproduit qu'une fois, ce qui rend
» le sens incomplet. »

M. Langlois aurait-il tout de bon ignoré cet idiotisme si commun dans le sanscrit, d'indiquer une pluralité indéfinie par la répétition du même mot? दिवशे दिवशे *divas'é divas'é*, *chaque jour;* पदे पदे *padé padé*, *à chaque pas*, etc. Dans les pronoms cela revient sans cesse : यं यं – तं तं, *yam yam — tam tam*. Nal. V, *sl.* 12. A cet égard le même idiotisme n'est pas étranger à la langue latine; il s'en est formé des mots, qu'on regarde comme indissolubles, quoique la répétition soit évidente : *quisquis*, *quotquot*. यद्यदिच्छति *yadyadichhati*, peut se traduire à la lettre : *quidquid cupit*. Mais lorsqu'un substantif est répété, il faut le rendre par *quilibet*, *quicunque*. Voici le vers de l'original et ma traduction :

इन्द्रियस्येन्द्रियस्यार्थे रागद्वेषौ व्यवस्थितौ ।

« *Rebus sensui* CUILIBET *subjectis propensio et aversatio insident.* »

Je prie M. Langlois de me dire en quoi le sens est incomplet, et comment j'aurais dû faire pour mettre *sensus* deux fois, sans choquer la grammaire latine et sans devenir inintelligible.

J'ai soigneusement évité, dans les observations que je viens de faire, tout ce qui regarde la métaphysique du poème. Je l'avoue, je n'ai rien compris à plusieurs remarques de M. Langlois là-dessus, et je pense que la même chose pourrait bien lui arriver avec les miennes. Cela provient sans doute de la différence totale de notre point de vue. Un écrivain de premier rang, qui réunit une vaste érudition à la profondeur de la pensée, m'a fait l'honneur de me communiquer ses remarques sur ma traduction : cela me fournira l'occasion de revenir sur ce sujet d'une manière plus féconde et plus profitable. Je me borne à marquer par quelques exemples le désaccord entre le scoliaste et M. Langlois.

Selon lui j'aurais dû traduire, *Bh.-G.* II, *sl.* 44, le mot *samâdhi* par *continentia*, et non pas, comme j'ai fait, par *contemplatio*. Le scoliaste dit :

समाधिश्चित्तैकाग्र्यं ।

« *Samâdhi* est la direction de la pensée vers un seul » objet. » एकाग्र, *êkâgra*, est consacré à la contemplation de l'être divin, il se trouve ainsi dans le sublime commencement de Manou. Mais afin que l'on

ne puisse s'y méprendre en aucune façon, le scoliaste ajoute :

परमेश्वरैकाग्र्याभिमुखत्वं ।

Ce mot unique, du genre de ceux que j'ai décrits plus haut, peut se rendre par *intuition de l'Être-Suprême, exclusive de tout autre objet*. N'est-ce pas là ce qu'on exprime par *contemplation* dans le sens le plus élevé?

J'ai traduit, *Bh.-G.* II. *sl.* 45, निर्द्वन्द्वो भव *nirdvandvó bhava*, *liber esto a gemino affectu*. Après ce qui a précédé, surtout, *sl.* 38, cela est parfaitement clair : *affranchis-toi des impressions opposées*, du plaisir et de la douleur, etc. M. Langlois y substitue « Ne soyez pas partisan des trois qualités ou *de deux* » *seulement*. » Sans doute l'expression précédente, *nishtraígun'yó*, se rapporte aux trois qualités naturelles; mais *nirdvandvó* a un sens tout différent. Le scoliaste dit :

निर्द्वन्द्वो । सुखदुःखशीतोष्णादियुगलानि द्वंद्वानि । तद्रहितो भव । तानि सहस्वेत्यर्थः ।

C'est précisément le sens de ma traduction.

M. Langlois indique deux critiques sur *Bh.-G.*, *V.*, *sl.* 2 et 22, sans les développer, parce que M. de Chézy se les était réservées; il annonce que j'aurai un combat terrible à soutenir. En effet, ces développe-

mens n'ont pas tardé à paraître dans le *Journal des Savans*, mais j'avoue qu'ils ont mal répondu à mon attente. Pour la particule *nir*, M. de Chézy se borne à citer la définition de l'Amarakôsha, qui m'était si bien connue, que je l'ai discutée à fond dans ma *Bibliothèque Indienne*, t. 1, p. 350-352. J'ai fait voir que les expressions du lexicographe n'impliquent pas que *nir* soit jamais une particule simplement affirmative, quoiqu'elle puisse en prendre l'apparence; et qu'elle répond exactement à la préposition grecque et latine ἐξ, *ex*. Sur le fond de la question MM. *Wilkins* (Gramm., § 623); *Haughton* (dans son excellente *Grammaire Bengalique*, § 304), et *Bopp* (Gramm. p. 78), sont d'accord avec moi. *Hémachandras* (Nânârth., p. 136, sl. 13), ajoute avec beaucoup de justesse d'autres nuances aux deux significations indiquées par *Amara-Sinhas*, mais ces définitions abstraites et laconiques ne nous avancent guère sans l'analyse des exemples qui doit décider en dernier ressort.

Quant au sens de l'autre passage, M. de Chézy cite son oracle habituel, le scoliaste. Il affirme que les mots composés dont *yôni* est le dernier élément, *peuvent* avoir le sens qu'il attribue ici à *duhkhayônayah*. J'ai appuyé ma traduction par plusieurs exemples auxquels je pourrais ajouter une foule d'autres. M. de Chézy aurait dû justifier la sienne par des exemples d'un usage contraire. Il en existe peut-être, mais ce n'est pas à moi de les fournir. Dans cette supposition les deux traductions seront gramma-

ticalement admissibles ; d'autres argumens, que je ne veux pas entamer ici, devront décider quelle a été la pensée du poète.

Puisque, comme il m'a paru, MM. de Chézy et Langlois s'étaient, pour ainsi dire, partagé la dissection de mon ouvrage, je devais m'attendre à trouver dans le *Journal des Savans* des objections toutes nouvelles ; j'ai été bientôt rassuré. Parmi les observations peu nombreuses de M. de Chézy, pas moins de cinq avaient déjà été proposées d'avance par M. Langlois. Pour constater le fait, je cite les passages auxquels ces observations se rapportent *a*) *Bh.-G.* II, *sl.* 34 ; *b*) VII, *sl.* 2 ; *c*) IX, *sl.* 8 ; *d*) X, *sl.* 4 ; *e*) X, *sl.* 42.

Cela ressemble exactement à la manière dont, à l'Opéra, on figure une armée nombreuse avec un petit détachement du corps-de-garde, en faisant repasser derrière la scène les soldats qui avaient été à la tête de la colonne. Les mêmes troupes que le disciple avait conduites contre moi dans le *Journal Asiatique*, défilent de nouveau dans le *Journal des Savans* sous la bannière du maître. Il est juste que chaque élève de M. de Chézy puisse s'en servir à son tour, et me voilà accablé de critiques.

Je ne m'occupe pas de l'analyse que M. Langlois a donnée du Bhagavad-Gîtâ, ni de sa métaphysique, ni de ses jugemens littéraires. Qu'il veuille faire passer pour un compilateur l'auteur de ce poème, poète inspiré par la contemplation des choses divines, s'il en fut jamais ; qu'il reproche à Homère d'avoir fait de mauvais hexamètres : cela ne me regarde plus. Comme

j'accompagne toujours mes assertions de preuves, il m'eût fallu faire un article plus long encore que les siens, si j'avais voulu relever toutes ses méprises. Je n'en ai choisi que quelques-unes des plus frappantes, et j'ai écrit ces observations en français, afin que M. Langlois eût toute facilité pour me réfuter, s'il le juge à propos.

A. W. DE SCHLEGEL.

Miroir des pays, ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORRIS.

M. de Hammer a déjà donné un extrait du *Mirat-almémalik* ou *Miroir des pays*, dans le deuxième volume des Transactions de la Société littéraire de Bombay, publié à Londres en 1820. M. Silvestre de Sacy s'exprimait ainsi, à ce sujet, dans le *Journal des Savans*, en mars 1821 : « Cet ouvrage » contient le récit des voyages et des aventures de Sidi-Ali-» ben-Hosaïn, commandant d'une flotte égyptienne sous » le règne de Soliman II. Cet amiral, qui devait se rendre » de Bassora à Suès, en descendant le golfe Persique et » remontant la mer Rouge, au lieu de remplir la mission » dont il était chargé, fut jeté, après avoir perdu la plus » grande partie des bâtimens qu'il commandait, sur la côte » occidentale de l'Inde, et réduit à se rendre par terre à » Constantinople, en traversant avec une peine infinie les » provinces de Hind et Sind, le Zaboulestan, le Bé-

» dakhschan, et continuant sa route au nord et à l'ouest » par la Transoxane, le Khowarezm, le Kiptchak, et enfin l'Asie Mineure. Ce voyage, auquel il employa plus » de trois années, mériterait, à en juger par les extraits » qu'en donne M. de Hammer, d'être traduit et publié. » Peut-être ferait-il peu d'honneur aux connaissances de » l'auteur et à ses talens comme amiral; mais il ne pour» rait manquer d'exciter beaucoup d'intérêt par les détails » historiques, géographiques et topographiques qu'il con» tient. » Ces indications sont très-curieuses et tout à fait propres à donner une idée fort avantageuse de l'ouvrage, et à inspirer le désir d'accomplir le vœu que formait le savant collaborateur du *Journal des Savans*, en mars 1821. Cependant ce vœu était superflu à cette époque, car il y avait déjà six ans que le voyage dont il s'agit avait été traduit, et que M. de Diez, ancien envoyé de Prusse à Constantinople, avait publié sa traduction à Berlin, en allemand, en 1815, dans le second volume de son *Denkwürdigkeiten von Asien*, etc., ou *Mémoires sur l'Asie*. Nous nous bornons à reproduire en français le travail de M. de Diez, avec l'introduction qu'il a placée à la tête de sa traduction, pour faire connaître la vie et les ouvrages de l'auteur. La traduction française que nous donnons ici a été faite par M. Morris, jeune savant, membre de la *Société Asiatique*, qui a déjà rendu aux lettres un service du même genre en faisant passer en notre langue le *Voyage chez les Kalmuks de Benj. Bergmann*, 1825, 1 vol. in-8° avec planches (1).

---

(1) Prix 7 fr. 50 cent. A la librairie orientale de Dondey-Dupré, père et fils, rue Richelieu, n° 67.

Notice de M. de Diez sur la vie et les écrits de Sidi-Aly, fils d'Housaïn, surnommé Katibi Roumi.

Les relations de voyage sont très-rares parmi les Othomans. Chez eux, si l'on en excepte les Derviches, on ne voyage pas par curiosité. Les voyages des employés du gouvernement sont très-fréquens et trop ordinaires pour mériter d'être cités. Il faut des occasions fort extraordinaires pour qu'ils se déterminent à en écrire la relation, quelque courte qu'elle soit. Ce sont là les motifs qui m'ont engagé à publier deux narrations de voyages qui sont en ma possession ; mon plan étant de faire connaître des mémoires intéressans sur l'Asie, et de rapprocher les écrivains de tous les genres, pour que l'Orient puisse être considéré sous toutes ses formes et tel qu'il est en effet.

L'auteur appelé Katibi Roumi, se nommait réellement Sidi-Ali fils d'Housaïn ; il a vécu dans le siècle de l'empereur des Othomans, Soliman Ier, dont le règne, remarquable sous tous les rapports, dura depuis l'an 1519 jusqu'en 1566. Le premier nom est un surnom poétique que l'auteur prit dans sa jeunesse pour qu'on le distinguât d'un poète persan qui s'appelait Katibi Adjémi ; il n'a point brillé comme poète, et il ne peut être rangé que parmi les rimailleurs.

Latifi, en rapportant un de ses distiques dans ses *Mémoires sur les poètes*, ne dit autre chose en parlant de lui que ces mots : « Il est sujet de notre em- » pereur Soliman ; il a un bon talent. » Katibi était alors encore jeune, car Latifi a travaillé long-tems à ses *Mémoires*, et ne les a terminés que dans le courant de l'année 1546. Il ne mourut cependant que dans l'année 1578, tandis que Katibi commença son voyage en l'an 1553. On ne doit le considérer que comme guerrier et comme homme d'état. La poésie ne fut pour lui qu'une distraction passagère, comme pour la plupart des personnes qui n'en font pas leur état ; mais, à la place d'un mérite qu'on pouvait regarder comme assez inutile, il a fait valoir beaucoup d'autres titres plus réels, sur lesquels il pouvait établir sa réputation sans avoir recours à la poésie, ainsi que l'observe Latifi de Kémal-pacha-zadéh.

On doit croire d'après la signification de son surnom, que ce voyageur a été attaché à la chancellerie de la marine, car *Katibi* désigne un employé de la chancellerie. Il ne laisse cependant pas entrevoir en quelle qualité il a servi dans les guerres maritimes, dont il fait mention, dans la seconde partie de sa relation.

Il nous suffit de savoir qu'après ces guerres, il servit dans les troupes du sulthan, et qu'il se distingua comme marin, ce qui détermina Soliman Ier à le nommer, en l'an 1553, amiral de l'Égypte, avec l'ordre de se rendre d'Halep à Bassora pour conduire

à Suès, en traversant le golfe Persique et la mer Rouge, la flotte de galères qui se trouvait dans le port de Bassora.

Son voyage, commencé par terre, fut continué par mer, et il se termina par terre sous les auspices du sort le plus bizarre, par suite des grandes contrariétés qui rendirent sa mission inutile. A peine avait-il fait voile de l'île d'Hormuz, et traversé le golfe Persique, qu'il rencontra la flotte portugaise forte de vingt-cinq navires. Il lui livra audacieusement bataille avec ses quinze galères. Malgré le petit nombre de ses navires, il sortit victorieux de ce combat, et continua sa route le long de la côte d'Arabie; ses galères avaient cependant beaucoup souffert. Une nouvelle rencontre eut lieu dix-sept jours après; notre héros fut attaqué par une nouvelle flotte portugaise forte de trente-quatre vaisseaux. Il fut forcé de jeter l'ancre sur la côte d'Arabie et de combattre dans cette position fort désavantageuse, car il ne lui restait plus qu'à vaincre ou à périr. On ne peut apprendre sans étonnement tout ce qu'il souffrit dans une telle situation, et la résistance qu'il a opposée; il rapporte qu'à l'entrée de la nuit, l'amiral portugais fut obligé de quitter le combat sans avoir pu s'emparer de la flottille turque, ni l'avoir brûlée ou détruite.

Notre auteur rapporte qu'il perdit six galères dans ce combat si inégal et si meurtrier. Il partit

cependant de suite avec celles qui lui restaient. Repoussé des côtes d'Arabie par les vents, il navigua d'une manière incertaine dans la direction des côtes de la Perse et de l'Inde, jusqu'à ce qu'enfin une tempête horrible le surprit, et, après beaucoup de souffrances, le transporta sur la côte du pays de Guzarate; il descendit à terre dans le port de Daman.

La plus grande partie de ses équipages prit service dans les troupes indiennes parce qu'on ne pouvait pas retourner par mer. Il se rendit à Surate avec le reste de ses gens.

Il y fut encore attaqué une troisième fois par les Portugais. N'ayant que quelques navires désarmés il ne put s'avancer contre l'ennemi; cependant il ne prit point la fuite, mais il se fortifia sur la côte avec le peu de monde qu'il avait, et il attendit le combat à terre. Enfin les Portugais cherchèrent à se défaire de lui par des moyens peu dignes d'estime, comme si la honte d'une telle action ne les eût pas flétris davantage que de conserver à la flotte turque un amiral tel que Katibi.

Toutes les entreprises que l'on fit pour se défaire de lui ayant été inutiles, il continua sa route. Sa renommée personnelle ainsi que la crainte qu'inspirait l'empire des Othomans, qui était à cette époque au point le plus élevé de sa prospérité, le précédèrent, sans qu'il pût pour cela éviter les dangers dans lesquels il tomba souvent. Il fut obligé presque partout

de jouer un rôle qui prouvait l'estime qu'on faisait de lui et les talens qu'on lui supposait. Tantôt comme soldat de tel ou tel prince, il était obligé de les aider dans leurs guerres contre leurs voisins; tantôt il se faisait médiateur pour terminer leurs différends; tantôt il égayait les princes par ses poésies; il fut aussi obligé d'enseigner l'astronomie à l'empereur indien Houmayoun. Presque tous les princes lui firent les propositions les plus avantageuses pour le retenir auprès d'eux. Le sultan Ahmed du Guzarate voulait lui donner le pays de Bardedj, et le schah Hasan-Mirza du Sindi lui offrit la ville de commerce Lahori ou Diyouli-Sind; l'empereur Houmayoun lui promit de grandes sommes, et un khan des Usbeks lui offrit la ville de Boukhara. Son attachement à sa patrie et à la maison des Othomans le fit résister à toutes ces séductions. Son seul chagrin était de voir son retour retardé; son vœu le plus cher était de recevoir de son souverain Soliman le commandement d'une nouvelle flotte pour venir détruire les possessions portugaises en Orient, ce qui cependant n'était pas très-facile.

On trouvera dans son récit le nom des villes et des lieux qu'il a visités. Pour rappeler ici en général les pays qu'il a parcourus, nous dirons qu'il traversa le pays de Sindi, l'Inde, en passant par le Zaboulistan, Badakhschan, Khotlan, le Mawarennahar, et le désert de Kiptchak, et que de là, il revint par le Khowarezm,

le Khorasan, la Perse et le Kurdistan, Bagdad et Andrinople, où l'empereur Soliman se trouvait alors. Ce voyage, en effet, est si long que peu de personnes seraient tentées de l'entreprendre. Il dura quatre ans de 1553 à 1556.

Le manuscrit dont j'offre ici la traduction fait partie de ma collection de manuscrits orientaux sous le n° 181, in-8°. Je ne dois point taire cependant les circonstances qui m'en ont rendu possesseur. Le professeur Schneider, mon ami, me pria il y a quelques années d'examiner une douzaine de manuscrits orientaux, possédés par la bibliothèque de l'université à Francfort sur l'Oder, qui est actuellement à Breslau. Ces manuscrits y étaient depuis le tems de Paul Ernest Jablonski. Ils n'avaient point été portés sur le catalogue; on en ignorait les titres et le contenu. Parmi eux se trouvait *le Miroir des pays*, de Kâtibi Roumi. La lecture m'en parut si agréable et si utile, que je ne pus résister au désir d'en obtenir une copie.

J'ai placé des nombres en tête de chacune des divisions de l'ouvrage que l'auteur a désignées par des titres particuliers, parce que ces nombres facilitent les citations. Cette narration paraît ici complète à l'exception cependant de quelques poésies d'amour qu'il a offertes aux princes indiens, et que j'ai omises. Le désir de retourner dans sa patrie est l'idée principale qui y règne. Ces poésies, vides de pensées, sont semblables à celles que l'on verra dans le

douzième chapitre. Tous les autres distiques, ainsi que quelques autres morceaux plus longs, et les odes où il a mieux réussi que dans ses poésies amoureuses, et les vers qu'il a empruntés aux autres poètes turcs et persans, sont tous fidèlement traduits. En général Katibi est un homme plein de mérite qu'il faut juger plutôt par ses actions que par ses vers. Dans le douzième chapitre il se rend justice lui-même en nommant sa poésie *un verbiage*. Aussi ne s'en est-il servi que comme d'un moyen pour lui être utile dans son voyage, semblable à ces Athéniens malheureux dont parle Plutarque qui, après la défaite de Nicias en Sicile, chantaient les vers d'Euripide pour échapper à l'esclavage.

L'utilité géographique de cette relation consiste principalement dans les noms des lieux et des pays que notre auteur a visités dans son voyage par terre et par mer. J'ai pensé d'après cela qu'il était nécessaire d'ajouter à leur transcription en lettres latines le nom en écriture arabe, parce qu'il serait possible que plusieurs de ces noms fussent écrits différemment dans d'autres exemplaires du même ouvrage.

L'auteur, dans la seconde partie, observe qu'il a écrit aussi sur l'astronomie et la marine : je n'ai pas été assez heureux pour rencontrer ces ouvrages.

Je ne dois pas passer sous silence divers détails littéraires relatifs à cet auteur, et que j'ai recueillis dans un petit ouvrage in-folio, imprimé à Constan-

tinople en l'an 1729, sous le titre de تحفة الكبار في اسفار البحار لكاتب چلبي c'est-à-dire *Présent pour les grands au sujet des guerres maritimes, par Katib-Tchelébi.* Todérini, qui a mal traduit ce titre, parle de cet ouvrage dans son traité sur la littérature turque, t. 3, p. 25-34. On y trouve tous les mémoires qui se rapportent aux affaires maritimes des Osmanlis, jusqu'en l'an 1645. Il contient l'histoire de la formation et des progrès de leur flotte, et des guerres qu'ils ont soutenues par mer. L'auteur Katib-Tchélébi est le même qui est connu sous le nom d'Hadji-Khalfa. Il a vécu sous le règne de Mahomet IV: il commença son travail en l'an 1645, et mourut en 1647. Il le rédigea d'après les écrits et les mémoires originaux composés sur les événemens maritimes, et qui se gardent auprès de la Porte. Il y a copié littéralement tout ce qui se rapporte aux batailles navales que Katibi et ses prédécesseurs avaient eu à soutenir dans les eaux d'Hormuz et sur les côtes d'Arabie, et dont Katibi fait mention dans la relation de son voyage. Ce récit, emprunté au livre de Katibi-Roumy, s'étend de la page 28 à la page 30 de l'ouvrage de Hadji-Khalfa; il se termine par les détails contenus dans le sixième chapitre de l'ouvrage original, quand Sidi-Aly ou Katibi, après avoir quitté Surate en l'an 962 de l'hégire (1554), entreprit le voyage de l'Inde avec les cinquante hommes qui l'avaient suivi. Hadji-Khalfa passe sous silence la relation particulière

du voyage de Katibi-Roumy comme si elle n'appartenait pas à son sujet, et il termine son récit par les louanges qui lui furent données à la cour des Osmanlis, en l'an 964 (1556), lorsqu'il se présenta à Constantinople et à Andrinople, sous le nom de Kapoudan-Sidi-Aly. Cette dernière circonstance se trouve mentionnée à la fin de la seizième section de la relation de Katibi. Hadji-Khalfa remarque enfin que Sidi-Aly a écrit un livre sur ses aventures; il pense, mais sans l'assurer que c'est le *Miroir des pays*. Mais il ne dit pas que les détails qu'il donne sur les expéditions maritimes de l'auteur en ont été extraits. Il rapporte cependant que Sidi-Aly donna lieu au proverbe : *Il a éprouvé les malheurs de Sidi-Aly*, ce qui veut dire que les infortunes éprouvées par Sidi-Aly, sur terre et sur mer, étaient si célèbres de son tems que, lorsque quelqu'un éprouvait de grands malheurs, on les comparait aussitôt à ceux de Sidi-Aly.

Lorsque j'ai dit plus haut que Hadji-Khalfa avait copié Katibi, je n'ai pas entendu dire qu'il avait servilement transcrit ses paroles; il en a seulement emprunté quelques passages, dans lesquels il a négligé de citer beaucoup de vers qui se trouvent mêlés au récit, il a même changé des expressions, et il a souvent retranché des termes de marine. Il en a, sans doute, usé ainsi parce que les termes techniques employés dans la marine des Othomans sont en grande partie tirés de l'italien, et parce qu'ils ne pour-

raient en conséquence être entendus par la plupart des lecteurs turcs.

Je profiterai de cette occasion pour faire remarquer que l'ouvrage d'Hadji-Khalfa, imprimé à Constantinople en 1141 de l'hégire (1728 de J.-C.) dans la première imprimerie turque, ne rend pas le secours des manuscrits indispensable. Je dois faire observer aussi que l'impression de ce livre est très-incorrecte, et, quoiqu'il m'ait servi à corriger deux ou trois fautes de mon manuscrit de Katibi, je préfère celui-ci et je l'ai suivi exactement dans ma traduction. On doit y indiquer, par exemple, une grande erreur qui est à la page 28: il y est dit que Katibi ne trouva à Bassora que cinq vaisseaux, ce qui rend la suite du récit tout-à-fait incompréhensible, parce qu'il y avait réellement quinze navires dans ce port. Cette faute n'est point indiquée dans l'errata assez long qu'on trouve à la fin de l'ouvrage.

Il faut enfin que j'ajoute encore ici quelques autres détails rapportés par Hadji-Khalfa sur ce qui regarde la personne de Katibi : « Non-seulement Sidi-Aly » fils d'Housaïn, dit-il, fut célèbre sous le nom » de Katibi, et il fut traité avec distinction, » mais il fut aussi un homme savant dans l'art de la » navigation et dans l'astronomie, et habile dans l'art » d'écrire, soit en prose, soit en vers. On a de lui, » sur la situation de la mer des Indes, un livre qui » porte le titre *Océan* محيط, et un sur la con-

» naissance de l'astrolabe, du grand cercle et du Si-
» nus : on l'appelle *Miroir de l'univers* مرأت كاينات
» ainsi qu'une traduction du *Livre des Conquêtes*,
» فتحية Depuis lui l'armée navale n'a pas eu un
» homme qui l'ait égalé. »

Relation des Voyages de Sidi Aly.

Louange infinie et remercîmens sans bornes à celui qui distribue les bienfaits et tout ce qu'il y a de bon ; à celui qui a tiré de l'obscurité et du néant tout ce qui existe pour le mettre au jour ; qui est plongé dans la bienfaisance, et qui nous a jetés dans l'abîme de la mer de ses bontés ! au parfait et glorieux souverain, dont la sublime renommée et les bienfaits sont universels !

» Dieu avilit le monde pour l'ennoblir ensuite,
» mais avant tout il fit de l'homme la plus noble
» de ses œuvres.

» Ainsi mon cœur cherche Dieu, et marche vers
» lui ; il navigue sur la mer de la reconnaissance. »

Que le meilleur des vœux et les plus pures bénédictions soient prodigués au chef de tous les êtres, et à la plus illustre des créatures (Mahomet). C'est en son honneur et par amour pour lui, que le Créateur sans bornes, a mis au jour tout ce qui existe, et il est auprès de lui l'intercesseur de celui qui commet des fautes, et il a été envoyé pour avoir pitié du

monde. Que la bénédiction de Dieu soit sur lui, sur sa famille et tous ses descendans !

» La sensualité nous a plongés dans le péché. Priez » Dieu pour qu'il ait pitié de nous, et qu'il nous prenne » sous sa protection le matin du jour de la résurrec- » tion, afin que notre figure soit blanche et ne pa- » raisse pas noire. »

Pour la louange du souverain protecteur de la Religion.

Vœux et bénédictions pour le sérénissime monarque de l'Islamisme, qui est indispensable et nécessaire à tous les vrais croyans comme le plus cher des devoirs; au sultan des sultans du monde; au monarque de la terre et du tems : Alexandre, par sa puissance; Feridoun, par sa vertu; Nouschirwan, par sa justice; Hathem (1), par sa noble générosité; César par sa valeur; Darius, par sa majesté; à l'empereur des pays et des mers; au seigneur de la renommée et de la victoire; au héros du tems; au sultan Soliman-Khan (2), fils

---

(1) Nom d'un Arabe, de la tribu de Thay, célèbre par sa générosité dans les anciens poèmes de sa nation.

(2) Les écrivains Européens appellent ordinairement ce prince, Soliman II, parce que déjà, avant lui, il avait existé un prince de son nom. C'était le fils de Bajazet I[er] qui avait disputé le trône à son frère Mousa; mais les Othomans ne veulent pas reconnaître ces deux princes pour des souverains légitimes, parce que l'empire n'appartenait pas alors à un seul monarque. Ils préfèrent considérer les onze années et quatre mois qui se sont écoulés depuis la mort de Bajazet, jusqu'à l'élévation au trône de son plus jeune fils Mahomet I[er], comme un interrègne.

du sultan Selim-Khan, que Dieu rende sa vie éternelle, et que sa puissance dure jusqu'à la fin des tems et jusqu'à la fin des siècles ! qu'il en soit ainsi en honneur de l'archange Gabriel !

» Telle est la prière que je t'adresse, ô Dieu, pour » l'empereur de Rome (1), que ses années et ses mois » s'écoulent dans le bonheur; que sous son règne le » monarque de la Chine soit soumis.

» Que les souverains de l'Inde et du Sind soient » ses sujets. »

I. *Motifs de la composition de ce livre.*

Les motifs qui ont déterminé l'auteur à écrire ce livre sont les suivans. Lorsque le sérénissime monarque, protecteur de l'empire, auquel Dieu veuille accorder sa protection, se rendait en Orient (2), il passa l'hiver à Halep, ville heureuse et bien gardée. Son serviteur (l'auteur) obtint alors le titre d'amiral de l'Égypte, et il reçut l'ordre de conduire en ce pays les navires qui se trouvaient dans le port de Bassora, et qui étaient le reste de la flotte qui y avait été envoyée (3).

---

(1) Par le nom de *Roum*, qui est dans l'original, il faut entendre le pays des Othomans, jadis sous la puissance romaine, et qui appartint ensuite à l'empereur des Grecs.

(2) Ce voyage est de l'an 960 de l'hég. (1552 de J.-C.); il se rendit vers Tokat, pour combattre Ismael, roi de Perse.

(3) Soliman Ier avait des plans fort étendus; déjà dès l'an 945 (1538), il avait envoyé, sous les ordres du grand amiral Khaïr-eddin

D'après les injonctions qu'il reçut pour l'accomplissement de cet ordre suprême, il se rendit à la ville forte de Bassora pour prendre ensuite sa route vers l'Égypte avec les quinze galères qui s'y trouvaient, en passant devant le pays d'Hormouz. Mais, suivant le proverbe, *l'homme propose et Dieu dispose*. Les mesures prises ne s'accordèrent point avec les décrets du destin; il ne lui fut pas permis d'aller en Égypte, mais, jeté sur les côtes de l'Inde, il lui fut impossible de retourner par mer; ainsi l'amiral fut obligé de revenir dans le pays de *Roum*, avec quelques vaillans serviteurs et les guerriers égyptiens qui étaient dévoués au sérénissime empereur, et qui, instruits de leurs devoirs, n'avaient point oublié la reconnaissance qu'ils devaient aux bienfaits qu'ils en avaient reçus. Les pays par lesquels ils ont passé sont le Guzarate, l'Inde, le Sind, et les contrées plus à l'Occident, comme le pays de Zaboulistan, les pays de

---

et de Soliman-Pacha, une armée vers l'Yemen pour conquérir ce royaume et le réunir à son empire, ce qui arriva. On appelle cette expédition la campagne de l'Inde, parce que l'Yemen est situé entre le golfe Persique et la mer Rouge, et que les géographes turcs et arabes le placent dans l'Inde et non dans l'Arabie. Les habitans de l'Yemen sont aussi appelés, en Asie, *Sary Hindi* (Indiens Jaunes), pour les distinguer des Indiens noirs. D'ailleurs, l'expédition pouvait être appelée *indienne*, car son but était de préparer l'expulsion des Portugais de l'Inde. Leur principale ville dans le Guzarate, était Diu; elle fut assiégée par les Othomans, qui furent battus. Du reste, ce que les Turcs conquirent alors dans l'Yemen fut perdu dans la suite, à l'exception du port et de la ville de Djidda, où la Porte entretient encore un pacha.

Badakhschan, Khotlan, le Touran et l'Iran, c'est-à-dire le Mawarennahar, le Khorasan, le Khowarezm et le désert de Kiptchak. Il n'y avait de ce côté aucun chemin, mais on parvint enfin à découvrir une route par Meschehed (Tous) dans le Khorasan, sur le chemin des deux Yraks par Kazwin et Hamadan, pour aller à la ville bien fortifiée de Bagdad. Lorsqu'on fut sorti d'embarras, les compagnons sincères, et les fidèles serviteurs qui avaient accompagné (l'auteur) (1), lui dirent : « Quoique nos aventures soient plus longues » que les récits des *plaisirs après les souffrances* (2), » et que nos voyages dans les montagnes et les déserts » soient plus grands que les expéditions à la Mecque » et à Djidda, cependant il n'y aurait pas d'exagé- » ration, mais tout serait un récit véritable de ce qui » nous est arrivé. Il est vrai que, pour décrire exac- » tement tous les dangers de notre voyage et toutes » les contrariétés que nous avons éprouvées, il fau- » drait que l'Océan indien fût de l'encre, et que » les forêts du pays de Sind fussent des plumes ; et » qu'entre mille aventures on en choisît une seule ; » il serait encore impossible de raconter une seule » des mille afflictions que nous avons éprouvées sur » mer, quand bien même cent mille personnes se

(1) D'après ce qui a été dit, et d'après ce qui suivra, on peut juger que ceci est arrivé à Bagdad.

(2) *Plaisirs après les souffrances* est le titre d'un livre persan qui se trouve dans la bibliothèque royale à Dresde. S. *Memorabilien von Paulus*, 4e part. p. 20, no 135.

à *Kouniah* قونيه (Iconium), on alla visiter Meola-Roumi (1), le savant écrivain Schems Tébrizi (2) et le scheikh Sadr-eddin-Gandjawi. Après notre arrivée à Césarée قيصريه, nous allâmes visiter le scheikh Awhad-eddin-Kirmani, le scheikh Burhan-eddin Mouhakkik, le scheikh Boha-eddin-zadéh, le scheikh Ibrahim-Akrani et Daoud-Kaïsari. Enfin, nous nous rendîmes à *Halep* حلب, où les tombeaux du prophète David et du prophète Zacharie, que le bonheur descende sur eux ! furent visités ainsi que les sépulcres des disciples de Mahomet, Saad Ansary et Saïd-Ansary et ceux des autres saints ; nous avons fait ensuite en ce lieu, avec notre auguste empereur, l'offrande pour la fête du Baïram.

L'amiral égyptien, Piri-Begh, avec trente navires à rames, galères, galiotes et galions, était sorti du port de *Suès* سويس, et, ayant traversé la mer d'Arabie, c'est-à-dire la mer Rouge, il avait fait voile pour *Djidda* جدى, et s'était ensuite rendu dans le pays d'*Yemen* يمن. En sortant du détroit, il avait cinglé devant *Aden* عدن, en prenant la route de

---

manquent jamais de faire, n'ont pas d'autre but que de prier sur ces tombeaux.

(1) *Meola* ou *Mewla-Roumi*, appelé ordinairement Djelal-eddin, s'est rendu très-célèbre comme docteur religieux.

(2) C'est-à-dire, Schems-eddin, de Tebris ou Tauris.

Schedjer شجر, de *Dhafar* ظفار, et de *Ras-al-Houddh* راس الحدى ; mais la route qu'il tenait étant orageuse et couverte de brouillards, les navires furent dispersés, plusieurs échouèrent dans les environs de *Schedjer*, les autres furent conservés. Enfin il se rendit à la forteresse *Maskat* مسكت, dans le pays d'*Omman* عمان. Il s'empara de cette forteresse, dont il fit la garnison prisonnière et pilla les îles d'*Hormuz* هرمز et de *Berahet* برحت. Mais, lorsqu'il arriva au port de Bassora بصرة, il reçut la nouvelle que la flotte des mécréans (les Portugais), qui était dispersée, allait arriver. De plus, l'amiral infidèle qu'il avait pris dans la forteresse de *Maskat*, lui dit que cette flotte arriverait certainement, et qu'il ne pouvait rester en ces lieux, parce qu'il lui serait impossible de sortir du détroit d'*Hormuz*. En effet, comme il n'avait pas les moyens de faire sortir sa flotte, il prit le parti de passer avec trois galères qui lui appartenaient, avant l'arrivée des mécréans. Une de ces galères échoua dans les environs de *Bahraïn* بحرين, et il fit voile vers l'Égypte avec les deux autres galères, laissant à Bassora le reste de sa flotte.

Le gouverneur de Bassora Kapoudan-Pacha, sur ces nouvelles, avait conféré le titre d'amiral à un des Sandjaks-Beghs d'Égypte, commandant des troupes sur la flotte d'Ali-Begh. Celui-ci ne l'avait pas accepté, mais il était retourné en Égypte par terre, de sorte que les navires furent abandonnés. Aussitôt que

ces nouvelles parvinrent à la Sublime-Porte, on commanda au Sandjak de Katif (1) de faire partir Mourad-Begh pour prendre le commandement de la flotte en lui enjoignant de laisser, dans le port de Bassora, une ou deux barques, cinq galères et une galiote (2). Une galère fut brûlée à Bassora, et Mourad-Begh quitta ce port avec le reste de la flotte qui se composait de quinze galères et de deux barques. Il espérait faire voile pour l'Égypte; mais, lorsqu'il fut en face d'Hormouz, la nouvelle de l'arrivée de la flotte des infidèles se confirma; elle s'avança même à la rencontre des partisans de l'Islamisme, et il se livra un combat sérieux. Les capitaines de vaisseaux, Soliman-Reis et Redjeb Reis, avec plusieurs braves guerriers, tombèrent martyrs, et le nombre des blessés fut considérable. Les navires furent très-maltraités par le canon, et ne furent délivrés des poursuites de l'ennemi qu'à l'entrée de la nuit. Un bâtiment de guerre était resté en arrière, et son équipage était descendu à terre sur la côte de *Lar* لار, sur les bords du golfe Persique, où plusieurs personnes perdirent la vie et d'autres furent faites prisonnières. Les ennemis cependant s'étaient emparés d'un navire. Les autres vaisseaux au contraire s'en étaient retournés à Bassora.

On représentait à la cour qu'il était impossible de continuer le voyage; mais heureusement que l'on trouva

(1) Katif est une ville avec un territoire sur la côte de Bahraïn.

(2) Une galiote est un petit navire à rames.

l'auteur du présent ouvrage Katibi-Roumi, c'est-à-dire Sidi-Aly, fils d'Housaïn. Depuis long-tems il s'était occupé de l'art de la navigation, et il mettait le plus grand zèle à le connaître à fond. Il avait déjà rendu des services importans au sublime monarque, protecteur de l'empire; il s'était trouvé à la conquête de Rhodes, et depuis ce tems il avait pris part à toutes les guerres qui s'étaient faites sur les mers occidentales (1) et il avait assisté à la prise de toutes les forteresses conquises par le défunt Khaïr-eddin-Pacha (2), par Sinan-Pacha et par les autres amiraux, dont Dieu puisse avoir pitié. Enfin il avait parcouru toutes les régions occidentales, et il avait appris dans ses voyages tout ce qui était utile, et même des choses extraordinaires : tout ce qu'il avait appris était présent à sa mémoire. Il avait même composé des livres sur l'astronomie, la philosophie et sur les autres connaissances relatives à la navigation, et sur les phénomènes des astres; enfin, depuis la prise de Constantinople, son père et ceux de ses ancêtres qui s'étaient succédés dans le commandement de Galata, possédaient tous de grandes connaissances nautiques, et étaient tous connus par leur talent, en sorte que l'art de la navigation leur avait, pour ainsi dire, été légué comme héritage. On jugea d'après cela qu'il devait

(1) Par les mers occidentales, l'auteur entend désigner la partie de la Méditerranée qui longe les côtes de la Barbarie.

(2) C'est le célèbre amiral turk, connu des Européens sous le nom de Barberousse.

être un homme de beaucoup de talent et d'expérience sur mer. Ainsi, en cette année même, à la fin du mois de dsou'lhidja, il fut nommé amiral d'Égypte ; après avoir reçu l'ordre d'y conduire les navires qui se trouvaient à Bassora, il partit d'Halep le premier jour de mouharram, en 961 (1553), pour se rendre à Bassora.

Il traversa le petit désert, et passa l'Euphrate à gué, puis il se dirigea vers *Rouha* رها (Édesse), où il visita la demeure d'Abraham, que le salut de Dieu l'accompagne ! et il se rendit à *Mosul* موصل, après avoir passé par *Nisibin* نصيبين, où il visita les tombeaux des prophètes Jonas et des prophètes *Djerjis* (St. Georges), que le salut de Dieu vienne sur eux ! ainsi que ceux du scheikh Mohammed-Gharabili, de Fatih-Mousili et du cadi Bulban-Mousili. Ensuite, prenant sa route vers Bagdad, il monta vers *Samarah* سامره, qui dépend de la forteresse de *Tekrit* تكريت. Il marcha ensuite vers les lieux où se trouvent l'imam Aly-elhadi, et l'imam Hasan Askeri, et, ayant traversé la ville de *Achik-wé-Maaschouk* عاشق ومعشوق (1) sur la route du village de *Hazi* حزى, et *Kasr Samakah* قصر سمكه, il parvint enfin dans la ville bien fortifiée de Bagdad بغداد. Il traversa le Tigre

(1) Ce nom qui signifie les *deux amans*, ou plutôt l'*amant et l'amante*, désigne un ancien monument qui se voit sur le bord du Tigre, au-dessus de Samarah, et sur lequel on peut consulter la description du pachalik de Bagdad par M. Rousseau, pag. 83.

qui est le *Schath* شط (1) ou rivière de Bagdad, et il alla visiter le séjour du prophète Josué, que la prospérité soit sur lui (2), ainsi que les lieux où habitèrent l'Imam-Azem (3), l'Imam-Ahmed-Hanbal, l'Imam-Yousouf, l'Imam-Mohammed, l'Imam-Mohammed-Ghazali, Yss (Esaü) fils d'Ishak, l'Imam-Mousa-Kadhim, l'Imam-Mohammed-Taki, Kambar-Aly, le scheikh Abdou'lkadir-Ghilani, Djenid-Baghdadi connu sous le nom de Kédakhi, le scheikh Schabéli, Sirri-Sakti, Djélakh-Mansour, Baschar-Hafi, Djoumard-Kasab, Behlul-Diwany, Faïz'oul-ben-Ghayaz, le scheikh Schehab-eddin Schirwirdi et le scheikh Daoud-Tayi. Il passa ensuite devant la forteresse de *Thaïr* الطير, puis il se dirigea vers celle de *Beir* بير (4), d'où il alla devant le village de *Mousayeb* مسيب ; il traversa l'Euphrate à gué, et se rendit à *Gharewwy* غروي

(1) Le nom de *Schath*, ou plutôt *Schath-alarab*, c'est-à-dire, *le fleuve des Arabes*, désigne le partie du cours inférieur de l'Euphrate, après sa réunion avec le Tigre, jusqu'au golfe Persique.

(2) Les Mahométans vont en pélerinage aux tombeaux des grands hommes et des saints, et ils visitent aussi les lieux où ils ont résidé. Ils pensent, d'après quelques traditions, que Josué fils de Noun doit avoir séjourné pendant quelque tems à Babylone.

(3) C'est un endroit au nord de Baghdad. *Imam-Azem*, c'est-à-dire le *grand Imam*, est le même que Abou-Hanifa, dont les Othomans suivent la doctrine, qui est celle des Sunnites.

(4) Je pense qu'il faut lire ici *Dir* دير c'est-à-dire *le Monastère*, qui est effectivement un endroit voisin de *Mousayeb*; tandis que *Bir* est au bord de l'Euphrate, sur la route d'Halep à Edesse. On doit remarquer à cette occasion que l'on trouve dans les noms arabes tirés du manuscrit de M. de Dies, beaucoup de fautes ou d'incorrections. N. du R.

c'est-à-dire *Kerbéla* كربلا, et il alla voir à *Imam-Housaïn* les tombeaux des martyrs et les monumens des témoins (1). De là, il se dirigea vers *Schefateh* شفاثة et sur la route de *Tchewer* چور, par *Meschehed* مشهد Le second jour il se rendit à *Haïreh* حايرة, c'est-à-dire *Nedjef* نجف, où il alla visiter les prophètes Adam, Noé et Siméon, que le salut descende sur eux! et Mourtéza-Aly, que Dieu lui soit favorable. Il vint ensuite à *Koufah* كوفه, dont il visita les mosquées ainsi que les autels des prophètes, que le salut soit avec eux! et les demeures sacrées de Mourtéza-Aly et le siége de Kambar et de Douldoul. Il entra ensuite dans la forteresse de *Housaïnieh* حسينيه; chemin faisant il visita le lieu sacré des prophètes Zalkefl (2) fils d'Aaron, que le salut descende sur tous deux! il alla ensuite à *Hillah* حله (3), la résidence des seigneurs du tems (4), c'est-à-dire l'Imam-Mohammed-Mahadi, et l'Imam-Akil, frère d'Ali; il visita les Mosquées *Schems*, puis il traversa de nouveau les ponts de l'Euphrate, et il arriva à Bagdad, où on s'embarqua pour se rendre

---

(1) Kerbéla est un lieu où un fils et beaucoup de sectateurs du Khalife Aly sont morts. *Témoin* est mis ici pour *témoin de la vérité* ou *martyr*.

(2) Zalkefl ou Zoulkefl est nommé dans l'Alcoran.

(3) La ville de *Hillah* est bâtie sur l'emplacement et au milieu des ruines de l'antique Babylone, c'est de là que nous viennent toutes les briques cuites, couvertes de caractères cunéiformes.

(4) *Seigneurs du tems*, c'est une manière de désigner les hommes grands et illustres ou les personnages puissans.

à Bassora. Sur la route on visita *Madaïn* مداين, où on vit *Tak-Kesra* طاق كسرى et *Kasr-Schah-Zénan* قصر شاه زنان, et nous nous rendîmes au tombeau de Selman le Persan (1). On cingla ensuite vers *Amarah* عماره, et on continua le voyage en prenant le chemin de *Wasith* واسط, par *Dsékieh* دكية. En face de cette villle nous allâmes voir le tombeau du prophète Esra (Esdras), que la prospérité soit avec lui! Nous nous rendîmes ensuite par les forteresses *Idjel* عجل et *Mizraah* مزرعه pour aller ensuite à la forteresse de *Sadr-et-taubeh* صدر التوبه; nous atteignîmes ensuite le Tigre à Bassora et nous entrâmes dans la ville dans les derniers jours du mois de safar de l'année qui a déjà été mentionnée (961 de l'hég. 1553 de J.-C.)

III. *Récit des événemens arrivés dans le pays de Bassora.*

Le jour suivant j'obtins une audience de Mustafa pacha (2), qui, ayant vu l'ordre impérial dont j'étais porteur, me livra les quinze galères qui étaient dans le port. On radouba celles qui en avaient besoin.

---

(1) Voyez sur Selman le livre de Kabous, p. 371, note 1. C'est un livre de morale, écrit en persan vers la fin du douzième siècle, qui a été traduit en allemand par M. de Diez, et publié par lui, à Berlin, en 1811. Ce Salman, qui vivait du tems de Mahomet, est regardé par les Musulmans comme un très-grand saint.

(2) Mustafa pacha était alors gouverneur de Bassora.

Nous trouvâmes quelques bombes chez les capitaines de vaisseaux, et nous les fîmes disposer dans chaque navire comme pour servir à mettre de l'eau potable (1). La saison favorable au départ étant encore éloignée, nous nous arrêtâmes pendant cinq mois en ces lieux, pendant lesquels nous visitâmes les mosquées de Mourtéza Aly ou d'Hasan Basri, de Talha, de Zobaïr et d'Ans, fils de Malik, d'Abd-errahman, fils d'Auf, et des jeunes martyrs, que les bénédictions de Dieu se répandent sur eux.

Il m'arriva alors qu'une nuit, dans un rêve, je vis mon sabre tomber, et comme le Scheikh Mouhï-eddin Arabi, que Dieu sanctifie sa tombe, m'avait raconté que le prophète (Mahomet), avait vu de même en songe son sabre tomber, ce qui avait amené la défaite de ses sectateurs, ce songe m'avait causé une grande frayeur; cependant mon cœur m'inspira aussi cette pensée, que le prophète avait prié, et que les guerriers de l'Islamisme avaient remporté la victoire. Je commençais à prier lorsque je m'éveillai. Je ne racontai ce songe à personne, mais pendant long-tems j'en fus inquiété.

---

(1) Ce passage présente quelques difficultés : قومبار, qui est dans l'original, est un mot qui m'est inconnu, mais قومبارة signifie *bombe* et *mortier*. Il est probable qu'il y avait قنتاس ou plutôt قنطاس, qui signifie, d'après Golius, l'endroit des vaisseaux par où l'eau salée s'écoule, et suivant Giggeïus il signifie la *coupe* ou les *vases à boire*, dans lesquels on distribue l'eau douce; la dernière signification, comme étant la plus vraisemblable, est celle que nous avons adoptée.

Il arriva par la suite, que Mustafa pacha s'était avancé contre le peuple *Monschaaschaa* مشعشع, pour s'emparer de la ville de *Harwizèh* هرويزة (1), et il m'envoya avec cinq galères vers la ville *Djézirè* جزيرة, afin que son pays ne fût point inquiété par Alyan Oghlou عليان اوغلى. Les troupes qui se trouvaient sur les navires partirent avec le pacha. Mais Dieu ne permit pas que la ville fût prise, et plus de cent de mes compagnons obtinrent l'honneur du martyre. Cet événement m'inquiéta beaucoup; je crus cependant que c'était là l'explication du songe que j'avais eu. Il était pour moi clair comme le jour, que le destin ne peut être détourné par aucune précaution comme dit Scheïkhy (2).

« Ce qui doit arriver, arrive même contre ta vo-
» lonté, que ton cœur soit ouvert ou fermé (3). »

La saison du départ étant arrivée, le pacha fit partir un homme sur une barque de poste; cet homme instruit dans l'art de la navigation était connu sous le nom de Schérif : il fut chargé d'aller à la découverte vers

---

(1) Il y a ici une faute; la ville dont il s'agit est *Hawizah*, dans le Khouzistan. N. du R.

(2) Scheïkhy est un des plus anciens poètes turks. Il a vécu du tems d'Orchan, le deuxième sulthan des Othomans, qui a régné de 1325 à 1359. Il vivait même encore sous son successeur, Mourad Ier.

(3) Le cœur ouvert ou fermé veut dire joyeux ou triste, parce que dans la joie le cœur se dilate, et dans la peine il se resserre.

le pays d'Hormouz. Lorsqu'il eut parcouru ces côtes pendant un mois, et qu'il eut apporté la nouvelle que les mécréans (les Portugais), n'avaient d'autres navires que quatre barques, lesquelles encore n'étaient que des bateaux de commerce, les troupes s'embarquèrent et on prit la route de l'Égypte.

(*La suite au prochain numéro.*)

Notice de la grande Encyclopédie chinoise, intitulée :
Kou kin thou chu.

Le *Khin ting Kou kin thou chu*, ou la Collection impériale et authentique de livres anciens et modernes, fut commencée au milieu du règne de Khang hi (vers 1680), dans l'imprimerie de l'établissement *Ou yng tian*. On s'est servi pour cette vaste entreprise de caractères fondus en cuivre. Tout l'ouvrage, qui n'a été terminé que dans le courant du siècle passé, contient dix mille *kiuen*, ou sections, formant trente-deux *tian* ou grandes subdivisions, dont voici les titres :

1. *Thian siang*, Astronomie.
2. *Soui koung*, Calendrier.
3. *Ly fa*, Chronologie.
4. *Chu tching*, Divination.
5. *Kuen yu*, Terre.

6. *Tchy fang*, Divisions militaires et répartition des garnisons.
7. *Chan tchhouan*, Monts et rivières.
8. *Pian i*, Frontières et géographie étrangère.
9. *Houang ky*, Empereur.
10. *Koung wei*, Palais.
11. *Kouan tchang*, Officiers du gouvernement.
12. *Kia fan*, Instructions domestiques.
13. *Kiao i*, Lois de la vie sociale.
14. *Chi thsu*, Familles et généalogies.
15. *Jin szu*, Occupations humaines.
16. *Kouei yuan*, Femmes.
17. *Y chu*, Arts magiques.
18. *Chin i*, Esprits et miracles.
19. *Kin tchhoung*, Etres vivans.
20. *Thsao mou*, Plantes et arbres.
21. *King tsy*, Livres et littérature.
22. *Hio yan*, Commentateurs.
23. *Ouen hio*, Eloquence.
24. *Tsu hio*, Doctrine des caractères.
25. *Siuan kiu*, Promotions.
26. *Thsiuan heng*, Poids et mesures.
27. *Chy ho*, Vivres et marchandises.
28. *Li i*, Cérémonies et usages.
29. *Lo liu*, Musique.
30. *Joung tching*, Art militaire.
31. *Thsiang hing*, Lois pénales.
32. *Khao koung*, Ouvrages publics.

Chaque *tian* ou division est subdivisée en sections et chapitres.

Il y a en tout 6,109 volumes, répartis en 520 *han* ou enveloppes, avec deux enveloppes pour les index.

Plus de la moitié des caractères en cuivre, qui avaient servi à l'impression de cet ouvrage, ayant été usés et gâtés, l'empereur Khian loung leur substitua, en 1773, des planches gravées en bois, avec lesquelles on imprima le *Szu khou thsiuan chu*, ou *immense collection des Quatre Magasins*, de laquelle le P. Amyot a donné des notices dans le XIIIe et le XVe volume des Mémoires sur les Chinois.

KL.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 *Juillet* 1826.

M. Henry, professeur de langues étrangères à Londres, est admis au nombre des membres de la Société.

On dépose sur le bureau des exemplaires du supplément à la Grammaire japonaise, imprimée aux frais de la Société par les soins de MM. Abel Rémusat et Landresse.

M. Stanislas Julien annonce que la publication de la troi-

sième partie de son édition de *Mencius* n'est retardée que par la nécessité où l'on s'est trouvé de recommencer plusieurs planches lithographiées.

La rédaction des articles réglementaires adoptés dans la dernière séance est de nouveau soumise au conseil; elle est approuvée.

M. le chevalier Alexandre Johnston adresse au conseil une lettre accompagnant le prospectus d'une traduction anglaise d'ouvrages relatifs à l'histoire et à la religion de l'île de Ceylan: M. le président du conseil se charge d'exprimer à M. Al. Johnston l'intérêt que la Société asiatique ne saurait manquer de prendre à cette belle et utile entreprise: le prospectus est renvoyé à la commission du Journal, avec invitation d'y donner toute la publicité possible.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Cousinery. *Essai historique et critique sur les Monnaies d'argent de la Ligue Achéenne*. Paris, 1825, in-4. — Par M. Michaud. *Histoire des Croisades*, tome troisième, Paris, 1826. — Par la Société biblique de Paris. 47 et 48e numéros de son Bulletin.

SUR L'ÉTAT DE LA MISSION RUSSE A PÉKING.

Extrait d'une lettre de la frontière Russo-Chinoise.

Les chaleurs ont été très-fortes à Péking pendant l'été de 1824; en juillet, le thermomètre de Réaumur s'est élevé jusqu'à 30° à l'ombre. Les inondations et les mauvaises récoltes, qui se sont succédées pendant trois ans

de suite, ont occasionné dans cette ville une cherté extraordinaire, et la mortalité y a augmenté. L'empereur actuel de la Chine est bon pour son peuple (1). *Soung tchoung thang*, est son premier ministre (2). Le premier personnage après lui est le petit-fils du ministre et général *Agoui*. Maintenant il n'y a plus à la cour de personnes aussi puissantes, que sous le règne de Kia khing. La langue mandchoue est presque tombée en oubli. La discipline militaire s'affaiblit.

La mission russe jouissait de la bienveillance du gouvernement chinois et d'une tranquillité parfaite; elle se compose maintenant de l'archimandrite Pierre Kamensky, des hiéromonaques Benjamin Moratchevitch et Daniel Sivillov, des desservans Nicolas Voznessensky et Alexis Issakov, et des étudians Joseph Voïtsekhovsky, Zacharie Leontievsky et Conrad Krymsky.

Le monastère de l'Assomption s'est accrû de plusieurs maisons dont la mission a fait l'acquisition, et l'archimandrite se propose d'y ajouter une chapelle, pour y placer d'anciennes images. Il se loue beaucoup du zèle, dont le commerce de Kiakhta et particulièrement M. le directeur Goliakhovsky, ont fait preuve, pour l'ornement des saints temples de Péking.

On se propose d'employer dorénavant la langue chinoise

---

(1) Le nom des années de son règne est *Tao kouang*, (splendeur de la raison), mais ce n'est pas son nom propre. Il en est de même pour les dénominations de Khang hi, Young tching, Khian loung, Kia khing et d'autres, par lesquelles nous désignons en Europe les empereurs célèbres de la Chine. Kl.

(2) C'est le même qui en 1794 avait reçu à *Je ho* l'ambassade de lord Macartney, et qui fut désigné en 1816 pour recevoir lord Amherst.

au lieu de l'idiôme slavo-russe, pour la célébration du service divin, et l'hiéromonaque Daniel s'occupe de traduire dans cette langue les principes de la foi chrétienne; les étudians de la mission font des progrès dans l'étude des langues chinoise et mandchoue; cinquante fables d'Esope viennent d'être traduites en chinois.

Les membres de la mission qui résident près du couvent de l'Assomption, ont planté plus de cent arbres autour de leur habitation, savoir : trois cyprès à écorce blanche, trente grands genèvriers (*juniperus major*), dix cèdres, quarante saules pleureurs, seize peupliers noirs à feuilles grandes et petites, et quelques acacias chinois appelés *houai chou* (1).

Il ne restait plus à Péking que trois missionnaires portugais, l'évêque *Pie* et les PP. *Ribeira* et *Gau*. Leur congrégation se compose de moines chinois; quoique l'on tolère la religion chrétienne en Chine, il n'est cependant pas question d'y recevoir de nouveaux missionnaires.

---

(1) M. *Valmont de Bomare* prétend que c'est l'acacia véritable, appelé par Linné, *mimosa nilotica*. Le P. Cibot (Mémoires sur les Chinois, XI, p. 493) l'appelle *pseudo acacia*. Le dictionnaire du P. *Basile de Glémona*, imprimé à Paris en 1813, par les soins de M. Deguignes fils, explique (pag. 315, n° 4441) le caractère *Houâi*, par : « *Arbor acaciæ similis, ex cujus floribus fit tinctura flavi coloris.* — M. *Morrison* traduit le mot *houai chou*, par *ash tree*, c'est-à-dire *frène*. — Feu M. *Vladykin* m'a dit qu'on appelait en russe ПЛИМЪ (*plim*), l'arbre que les Chinois nomment *Houai chou* et les Mandchoux *Kkouaisé*. Mais le mot *plim* ne se trouve pas dans les dictionnaires russes, et le *frène* s'appelle en russe ЯСЪ ou ЯСЕНЪ (*yas* ou *yassen*). D'après la description que les missionnaires donnent du *houai chou*, cet arbre ne peut être le frène. Je crois donc que M. Morrison s'est trompé. KL.

Parmi les grands personnages qui sont morts récemment à Péking on cite : *Chi yé*, prince de première classe, onzième fils de l'empereur Khian loung, et oncle de l'empereur actuel; *Mian el ye*, prince de première classe et petit-fils de Khian loung; *Sou thsing vang*, prince de première classe; *Young beile*, prince de troisième classe. Tous jouissaient d'une grande considération et remplissaient des charges publiques.

Politesse et probité des Chinois envers les étrangers.

Extrait d'une Lettre de M. Davis, datée de Canton, le 20 janvier 1826.

J'aurai beaucoup de plaisir à vous procurer les livres chinois dont vous avez besoin. Mais, pour me mettre dans le cas d'obtenir pour vous les plus belles éditions, au meilleur marché possible, il faut attendre le retour du Docteur Morrison, qui aura lieu au mois d'août prochain : car, quoique j'aie acheté dans mon tems assez grand nombre de livres chinois, je ne connais pas, aussi bien que le Docteur, les vrais moyens de se les procurer sans courir le risque d'être trompé de plus de cent pour cent par les vilains fripons de libraires. Cette circonstance ne me retiendrait pas dans mon propre cas, mais quand on exécute des commissions pour un autre, il faut considérer un peu les dépenses. Je ne manquerai pas de faire soigneusement collationner les livres, selon votre désir; depuis que vous avez vous-même éprouvé les fourberies de nos amis, qui parlent si bien des *cinq tchhang*, c'est-à-dire, *sin* la commisération, *i* la justice, *li* la politesse, *tchi* la science et *sin* la

bonne foi, mais qui ne les pratiquent pas le moins du monde. Si l'on voyage dans leur pays, on y meurt presque de faim; voilà leur *commisération*. Quand on leur donne la moindre confiance, on est trompé; voilà leur *justice*. Si vous vous promenez dans leurs rues, vous êtes toujours insulté, et si l'on en montre du ressentiment, quelquefois salué de grands coups de *bambou* pour vous apaiser; voilà leur *politesse*. Ils disent, ces savans-là, que la Chine est au milieu des quatre mers (1); voilà leur *science* : et de l'empereur jusqu'au paysan, il n'y a pas un individu chinois qui ne soit menteur; voilà leur admirable *bonne-foi*. — Je regrette beaucoup le petit obstacle qui s'est opposé à ce que votre demande reçût une prompte exécution, car je connais la vérité de la maxime ὠκαι χάριτες γλυκερώτεραι, mais au mois de novembre, au plus tard, je pourrai vous envoyer, je n'en doute pas, la liste complète de vos livres.—Pendant les intervalles de mes devoirs officiels, je cultive, il faut l'avouer, avec plus de zèle que de succès, les lettres chinoises; mais j'attends, après mon retour en Angleterre, ce *complete loisir* qui est indispensable pour faire des découvertes considérables dans ces pays presqu'inconnus. A présent j'emploie principalement mon tems à recueillir des notes qui seront une fois, *si vita suppeditet*, les matériaux d'ouvrages peut-être intéressans.

W. Davis.

Le roman chinois des *Deux Cousines*, traduit par M. Abel-Rémusat, est sous presse depuis plus d'un mois. Le traducteur a déjà fait connaître plusieurs parties de ce roman, par des lectures à la Société Asiatique, ou dans di-

---

(1) *Szu hai* ou les quatre mers, est une expression ordinaire pour désigner l'empire chinois. Kl.

verses autres réunions littéraires ; elles ont été entendues partout avec le plus vif intérêt. Cet ouvrage fera mieux qu'aucun autre, connaître avec exactitude, les mœurs, les habitudes, la tournure d'esprit, le caractère national et social du peuple chinois, dans son intérieur et dans les actes ordinaires de la vie. Il présente une suite de tableaux de famille et de peintures de mœurs, que l'on chercherait vainement dans les relations des voyageurs. Il formera 4 vol. in-12, et sera précédé d'un discours préliminaire dans lequel le traducteur exposera son opinion sur les productions de ce genre, et sur la manière de les traduire.

Les jeunes Égyptiens dont nous avons annoncé l'arrivée en France dans le cahier précédent, sont depuis quelques jours à Paris, et ils occupent le bâtiment destiné à leur servir de collége. M. Jomard, membre de l'Institut, en est le *directeur*, et M. Agoub, professeur distingué, et membre du Conseil de la Société Asiatique, est *inspecteur général des études*.

ERRATA

POUR LE 48e CAHIER DU JOURNAL ASIATIQUE.

Pag. 332,	lig. 14,	toutes,	*lisez*	tous.
337,		1, leur,		lui.
338,		8, d'Abou'lféda,		d'Abou'lala.
339,		14, d'Ebn-Feras,		d'Abou-Faras.
375,		20, تكتوبى		تكتبى
ib.,		21, تكتوبين		تكتبين
376,		6, ضربوكى,		ضربوكى,

(Août 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORIS.

(Suite.)

IV. *Récit des événemens arrivés dans le pays d'Hormouz.*

Le 1er du mois de schaaban de la même année, nous partîmes de Bassora. Le pacha avait envoyé le Schérif, dont j'ai déjà parlé, avec son navire de poste, pour nous accompagner jusqu'à *Hormouz*. Nous prîmes notre route par *Mihrezi* مهرزی qui est sur le *Schath-alarab* شط العرب, nous arrivâmes à *Abbadan* عبادان, et l'on se rendit au tombeau de *Khidhr* (Elie), que le salut soit sur lui. Nous fîmes ensuite voile dans la mer d'*Hormouz*, et nous parvînmes à l'île *Kharékeh* خارکه sur la côte de *Douspoul* دوسپول et de *Schouschter* ششتر, où nous visitâmes les tombes de l'Imam Mohammed-Hanéfi fils d'Aly, et les disciples martyrs, que Dieu les comble de ses bontés. Nous arrivâmes à *Rischeher* ریشهر, ville de commerce dépendante de *Schiraz* شیراز qui

appartient à la Perse. Nous abordâmes en mer un vaisseau marchand pour connaître quels étaient les desseins des ennemis ; mais on n'obtint aucun renseignement. Enfin, on se rendit à la ville de *Katif* قطيف, dans les environs de *Hadjr* هجر, c'est-à-dire de *Lahsa*, لحسا en Arabie. Nous rencontrâmes dans ces parages un autre navire marchand, et, nous étant portés à sa rencontre, nous n'en reçûmes encore aucun renseignement. Nous fîmes voile ensuite vers *Bahraïn* بحرين, et nous eûmes une entrevue avec le commandant Réïs Mourad. On lui demanda aussi des nouvelles, et il nous répondit qu'il n'y avait aucun mécréant dans ces parages. A *Bahraïn* on remarque un prodige bien rare. Lorsque les marins prennent une outre et la plongent environ huit à neuf toises dans la mer, elle se remplit d'eau douce (1). Cette eau est apportée à Reïs Mourad, qui en boit dans tous les tems ; en été, elle est plus agréable et plus fraîche.

Reïs Mourad, par politesse, m'envoya un peu de cette eau, qui, en effet, était excellente. La puissance de Dieu est infinie, et sa grandeur n'a pas de bornes. *Dieu est puissant sur toutes choses* (2). Selon l'opinion des habitans, c'est à cela que fait allusion le passage suivant : *Il a réuni deux mers* (une douce, l'autre salée) *dans les mêmes bornes* (3). Ils croient aussi que c'est là la cause de l'origine du nom de la ville de

---

(1) Tavernier raconte la même chose dans la relation de son voyage.

(2) Koran, Sur. II, v. 20 et ailleurs —(3) Koran, Sur. XXV, v. 53.

Bahraïn (1). Bref, nous partîmes pour nous rendre à l'île de *Kais* قيس, ou l'ancien *Hormouz* اسكى هرمز (2), ensuite à l'île *Berakhteh* برخته, et à quelques autres îles de *la mer Verte*, c'est-à-dire dans la *mer d'Hormouz*, sans qu'on pût obtenir la moindre nouvelle. Ayant passé devant *Hormouz*, le Schérif qui nous avait servi de conducteur depuis Bassora fut congédié, et une lettre fut envoyée à Moustafa-Pacha pour lui annoncer que nous avions quitté *Hormouz* en bonne santé et en bon état. Nous passâmes devant les bourgs qui se trouvent sur la côte de *Djoulfar* جلفار et de *Djadi* جادى, et qui sont connus sous les noms de *Kimzar* كيمزار, et de *Leimeh* ليمه. Mais aussitôt que nous fûmes dans les environs de la ville de *Khourfikan* خورفكان c'est-à-dire le quarantième jour de notre voyage, qui était le 10 du bienheureux mois de Ramadan, par un tems extrêmement clair, nous rencontrâmes les vils mécréans (les Portugais). Ils avaient quatre barques, grandes comme des *karraka* (3), trois *ghourab* ou gros navires (4), six *karawel* portugaises et douze au-

---

(1) Ce qui signifie en arabe *les deux mers*.—(2) *Hormous* fut conquis en l'an 1508, par Albuquerque, qui, en la même année, fut nommé vice-roi des Indes, à la place de Don d'Almeyda.

(3) بارجه ou برچه est expliqué dans le dictionnaire par *barque*; il y en a de grandes et de petites. Dans la langue nautique des Égyptiens, ce mot signifie *un navire de guerre* d'une certaine grandeur. *Karaka* paraît être le nom d'un grand navire en usage dans la mer indienne, peut-être au lieu de قراقه faut-il lire فرقته *frégate*.

(4) غراب est une espèce de navire en usage dans la mer des Indes. Il y en a de grands et de petits; les grands ressemblent à de grandes

tres *ghourab*, c'est-à-dire galiotes à rames. Leur flotte enfin se composait de vingt-cinq navires qui fondirent sur nous. De notre côté nous hissâmes de suite les voiles, relevâmes les ancres, préparâmes nos armes et attendîmes en nous confiant dans la grâce de Dieu, et en nous recommandant à la protection des grands prophètes et des vénérables saints. Nous levâmes les pavillons sur les mâts; les étendards furent aussi déployés : nous montrâmes beaucoup d'énergie et un zèle général, et nous commençâmes de suite le combat en poussant le cri de guerre musulman (1). La canonade et la fusillade furent si vives qu'il est impossible de les décrire. Enfin, avec l'aide de Dieu, un de leurs galions fut si endommagé qu'il échoua sur l'île de *Fakk-alasad* فكك الاسد, et qu'il coula à fond. Messihi a dit (2) :

« Les yeux des étoiles n'ont peut-être jamais vu
» de si grands malheurs; je ne sais pas comment je
» dois t'exposer des événemens si remarquables. »

Enfin, le combat fut vif jusqu'au soir. Mais lorsque la lanterne de l'amiral eut été allumée, l'amiral des mécréans eut peur, et fit donner le signal de la retraite à ses navires. Les barques étaient criblées, c'est-à-dire que leur armement était abimé; il les fit conduire à

---

galères; les petits sont désignés ensuite comme galiotes à rame ou des demi-navires à rame. Notre auteur n'avait donc que quinze galères à opposer aux vingt-cinq navires des Portugais. Au lieu de *ghourab*, Hadji Khalfa écrit قاليون galion.

(1) *Allah akbar*, Dieu est grand.

(2) Messihi vécut sous Bajazet II, qui a régné de 1481 à 1512.

la remorque vers *Hormouz* pour y être radoubées, et toute la flotte disparut. Sous les auspices de notre empereur, par la grâce et le secours de Dieu, les mécréans furent vaincus et les ennemis de la religion obligés de prendre la fuite. Enfin la nuit devint tout-à-fait obscure, et, pendant qu'à la surface de la mer, il avait régné jusque-là une espèce de calme, il s'éleva tout-à-coup un vent très-fort, et les voiles furent déployées. Au point du jour, nous nous trouvâmes proche de la côte; nous nous servîmes, pour réparer les navires, de feuilles (1), et nous continuâmes notre route dans le golfe pendant qu'il tombait beaucoup de pluie. Le jour suivant nous nous avançâmes dans la haute mer : puis, ayant changé de direction, nous continuâmes notre route.

Le jour suivant nous vînmes à la ville de *Khourfikan*, où les troupes prirent de l'eau. Ensuite nous parvînmes à la ville d'*Omman* عمّان, dans le pays d'*Omman;* on l'appelle aussi *Schihar* شحار. Enfin, ayant avancé pendant dix-sept jours, et nous trouvant le 26 de l'heureux Ramadan, qui était la nuit de *kadr* (du destin) (2), dans les environs de la forteresse de *Maskat* et de *Kalihat* قلهات, l'amiral de *Gowwah* (Goa) كوّة, fils du *Ghawernador* (3), au point du

(1) Des feuilles de métal, sans doute.

(2) Les Musulmans lui ont donné ce nom parce qu'ils croient que Dieu exauce toutes les prières qu'on lui adresse pendant cette nuit.

(3) *Goa* fut pris en l'an 1510, par le vice-roi Albuquerque, qui mourut en décembre 1515. Il eut pour successeur Soarez et Segueira. *Ghawernador* est sans doute dérivé de *gubernator*, ou plutôt du mot portu-

jour sortit de la baie de *Maskat*, avec douze grandes barques (navires de guerre), et vingt-deux *ghourab* (navires à rames), ensemble trente-quatre navires, et avec un grand nombre de soldats, et fit voile vers nous, c'est-à-dire que les barques et les galions couvraient la mer; ils déployèrent leurs grandes voiles, et leurs flammes. Ils lâchèrent les bordées de leurs *Karawelles;* ornèrent leurs vaisseaux de pavillons, et s'avancèrent sur nous. De notre côté nous nous confiâmes à Dieu, et nous attendîmes le combat sur la côte. Les barques arrivèrent et se placèrent près des galères et il en résulta un combat très-vif au canon et au fusil, avec des flèches et au sabre. La mêlée fut terrible, le carnage au-dessus de toute description. Par exemple, les *Schaïka* avec des sabords couraient sur les barques comme des pointes de sabre (1); les saïques démasquèrent ensuite leurs larges sabords; les mécréans, tirant de toutes parts, même des hunes, avaient, pour ainsi dire, transformé nos galères en des porc-épics (2); ils lançaient sur

gais *Governador*. On peut lire de plus grands détails sur les exploits des Portugais dans l'*histoire de la découverte et conquête des Indes, par M. Ussieux*, à Bouillon et à Paris, 1770.

(1) Les *Schaïka*, appelés chez nous des Saïques, étaient sans doute pontés, et avaient des sabords sur les côtés. L'auteur n'a pas parlé auparavant de ces Saïques des Portugais, à moins qu'il ne les ait comprises parmi les vingt-deux *ghourab*, dont il est question au haut de cette page. Au surplus, tout le passage n'est pas clair; l'auteur supposait probablement que ses lecteurs connaissaient la construction et la forme de ces différentes espèces de navires.

(2) Les galères des Musulmans ressemblaient à des porc-épics, parce qu'on était obligé de se défendre de tous les côtés contre les ennemis,

nous une grêle de pierres grosses comme le poing, et comme dit Yétimy (1):

« Les coups et les pierres pleuvaient; chacun fut » blessé sur la mer. »

Une de nos galères fut brûlée par les bombes, et Dieu voulut qu'une barque eût le même sort. Cinq barques et cinq galères échouèrent sur la côte et furent détruites. Une barque, que la force des voiles avait fait talonner sur les roches, fut submergée; enfin, de chaque côté, les troupes furent harassées, et les rameurs, soit par la fatigue de ramer, soit à cause de la force qu'ils étaient obligés d'employer pour aller contre le courant, soit par le canon, étaient épuisés. La nécessité nous avait obligés de combattre à l'ancre. Les bancs des rameurs étaient vides. Parmi les capitaines des galères qui périrent, Alemschah Reis, Kara Moustafa, Kalfat-Mamy, et le chef des volontaires Durzi-Moustapha-Begh, tombèrent au pouvoir de l'ennemi; parmi les autres guerriers et marins égyptiens, il y en eut aussi environ deux cents de prisonniers; pour les rameurs qui étaient Arabes, ils s'étaient sauvés à terre.

Un grand nombre d'Arabes de l'intérieur vinrent en ce lieu, offrirent des secours aux sectateurs de l'Islamisme, et leur enseignèrent la route qu'ils devaient tenir par terre. Ils firent aussi prisonniers les hommes qui se sauvèrent des barques naufragées des vils mécréans, et, comme parmi eux il se trouvait des Arabes,

(1) Yétimy vivait sous Sélim I, qui a régné depuis 1512 jusqu'en 1520.

ils furent conduits à terre et transportés en Arabie. Dieu sait que je me suis trouvé avec le défunt Khaïr-eddin-Pacha dans les combats d'*Andria*, de *Touria* et de *Djendral*; mais je n'ai jamais vu de combat naval aussi terrible ! Enfin la nuit arriva.

L'ennemi (1) se retira dans le golfe d'*Hormouz*; mais il s'éleva un si grand vent, que les barques laissèrent tomber les deux plus grandes ancres, et qu'on fut obligé de lier les gouvernails. Les *ghourab* (gros navires) furent remorqués et embossés vers la côte (2).

Les ancres des galères se détachèrent. L'équipage était faible et cependant il fallait quitter la côte, et on fut contraint, bon gré mal gré, de mettre sous voile. Nous fûmes donc cette nuit éloignés de l'Arabie et emportés dans la haute mer, c'est-à-dire dans la mer sans bornes, et nous voguions dans la direction du vent. Enfin, nous arrivâmes à *Berdjasch* برجاش, dans le pays de *Kirman* كرمان; cette côte n'a point de rade. Aussitôt qu'on eut reconnu la côte, on changea de direction et on courut pendant quelques jours dans l'incertitude, jusqu'à ce qu'enfin nous arrivâmes à *Kidjy-Mekran* كيجي مكران, dans le pays de *Mekran*; il était nuit et il

(1) Le mot *ennemi* est seulement sous-entendu dans l'original.

(2) Ce qui est dit ici de la retraite dans le golfe d'Hormouz, jusqu'à la conduite des *ghourab* sur la côte, ne peut se rapporter qu'aux Portugais, parce que notre amiral n'avait ni barques ni *ghourab*. Il faut que ce soit une notion qu'il ait reçue plus tard et qu'il a placée ici; ce n'est qu'en parlant des galères qu'il fait mention de sa propre flotte, qui était réduite à neuf galères, qui devaient se trouver en assez mauvais état.

ne nous fut pas possible d'atteindre la côte. Les vents nous jetèrent pendant la nuit en pleine mer; nous attendîmes le point du jour pour faire route de suite; mais les équipages étaient épuisés de fatigues. Enfin, après avoir éprouvé mille besoins et mille peines, nous arrivâmes le matin suivant sur la côte. Nous nous trouvions dans le lieu connu sous le nom de *Schahbar* شهبار; il y avait là un paquebot avec quelques troupes de marine, et un corsaire. Aussitôt que leurs vigies nous remarquèrent, leur équipage se réunit sur le pont. Peu après des hommes armés se mirent en mer; leurs capitaines vinrent à notre bord et se déclarèrent Musulmans. Comme nous n'avions pas une goutte d'eau sur nos navires, les capitaines nous indiquèrent le chemin qu'il fallait tenir pour en avoir, et nos soldats trouvèrent une nouvelle vie, au moment même où ils étaient déjà presque morts.

Ce jour était précisément celui du *Baïram*, et comme nous avions trouvé de l'eau dans ces environs, ce fut une vraie fête pour nous. Les capitaines dont nous venons de parler furent nos conducteurs. Nous nous rendîmes à *Kéwadir* كوادر ville de commerce. Le peuple se nomme ici *Beloudj* بلوج; leur souverain était Mélik-Djelal-eddin, fils de Mélik-Dinar. Le commandant de *Kéwadir* vint à bord, nous témoigna de bonnes intentions envers notre illustre empereur (Soliman Ier), et nous dit qu'avant que la flotte (turque) se fût approchée d'*Hormouz*, il avait envoyé des navires avec des provisions et des hommes, mais qu'ils n'avaient plus trouvé la flotte en ces lieux,

et que chaque fois que la flotte de l'empereur viendrait à Hormouz, il enverrait cinquante ou soixante navires avec des provisions. Ayant fait beaucoup de promesses de rendre toutes sortes de services, on lui répondit : » Les affaires dépendent du tems. Si la volonté de Dieu » le veut, soyez prêt lorsque l'occasion s'en présentera. » En même tems j'envoyai une lettre à Mélik-Djélal-eddin et je le priai de nous donner des pilotes : il nous en envoya un expérimenté, et il témoigna son obéissance et sa soumission pour notre sérénissime empereur (Soliman Ier) (1).

V. *Récit des événemens arrivés dans l'Océan Indien.*

Confians dans la grâce de Dieu, nous mîmes à la voile du port de *Kéwadir* dans l'Océan Indien avec neuf navires; le vent parut assez favorable, et nous reprîmes notre chemin du côté de l'Yemen, en disant avec Nédjati (2) :

« J'ai lancé sur la mer le navire de mon cœur vers

---

(1) L'empereur des Othomans de cette époque, Soliman Ier, était le prince le plus puissant de l'Orient et de l'Occident, et il avait déjà envoyé ses flottes dans les mers de l'Inde, pour en chasser les Portugais qui tenaient les princes Indiens sous leur joug. Ceci engagea ces princes à témoigner leur attachement pour la Porte-Othomane. Notre auteur le mentionnera encore souvent sous le nom d'obéissance et de soumission; outre cela l'empereur turc était considéré comme khalife, ce qui lui donnait une grande considération.

(2) Nédjaty est un poète turc, qui mourut en l'an 1508, sous Bajazet II.

» la reine de mes pensées (1). Amis, quoi qu'il arrive,
» disons : Dieu accordez-nous le succès ! »

Nous étions depuis quelques jours sur la mer, lorsqu'étant près de *Rais-alhadd* رأس الحد, le *Damani*, c'est-à-dire une violente tempête s'éleva ; ce genre de tempête est connu sous le nom de *tempête de l'éléphant* ; elle souffle de l'ouest. Nous fûmes obligés de lutter contre cette tourmente affreuse ; mais il ne nous fut pas possible de déployer les voiles, pas même celle de misaine : comme dit Yétimi :

« Le navire du cœur tomba dans une mer qui n'a
» point de côtes. Il n'y avait pas de voiles qui pussent
» servir dans une telle tempête. »

La bourasque nous empêcha de fermer l'œil : les tempêtes qui ont lieu dans la mer occidentale (2), ne sont que des parcelles de poussière en comparaison de celle-ci, et les vagues de ces tempêtes, semblables à de petites montagnes, n'étaient vis-à-vis de celles-ci que de petites gouttes d'eau. On ne pouvait distinguer si nous étions dans le jour ou dans la nuit. Comme nos navires étaient en très-mauvais état, nous jetâmes à la mer tout ce qui se trouvait de provisions et d'effets lourds. Nous nous rappelâmes alors l'expression de Hafiz (3) :

« L'obscurité de la nuit, la crainte des vagues et

---

(1) *La reine des pensées.* L'auteur sous-entend ici sa pensée favorite, qui était le retour dans sa patrie.

(2) La mer occidentale, c'est la mer Méditerranée.

(3) Mewlana Schems-eddin Mohammed Hafiz : c'est un poète persan renommé, qui mourut en l'an 1388, ou comme d'autres le

» des gouffres, affligent le cœur. Comment les gens » volages, assis sur la côte, peuvent-ils se faire une idée » de notre position? »

Enfin, bon gré mal gré, nous fûmes forcés de nous soumettre à la tempête et de nous abandonner à la miséricorde de Dieu. Nous eûmes recours à la grâce de Dieu, et nous mîmes nos espérances dans la protection des grands prophètes et des vénérables saints. Tantôt nous consolions nos cœurs affligés en disant avec Yétimi:

«Ne tombe pas dans la mer du chagrin, il y a beaucoup » de tempêtes qui passent. Aussitôt que les malheurs se » présentent, abandonne-toi avec fermeté au destin. »

Tantôt, pour calmer mon cœur affligé, je me rappelais les vers suivans : « Viens, ô mon cœur! ne » tombe pas dans le gouffre du chagrin, sois épa» noui comme l'Océan (1)! Laisse gronder la tempête » pendant quelques jours; elle passera, elle ne peut » durer toujours. »

Pendant dix jours il régna dans l'Océan Indien des tempêtes violentes et des pluies continuelles; nous ne vîmes pas un seul jour serein. Je donnai le conseil à ceux de mes compagnons qui se trouvaient avec moi dans le navire, de se tenir prêts et d'être sur leur garde. Si Dieu le veut, leur disais-je, nous en sortirons heureusement.

---

veulent en 1394. Ces deux vers se trouvent à la première page de la collection de ses poésies; ils étaient pleins de fautes dans le manuscrit de Katibi-Roumi.

(1) Cette comparaison vient de ce que le cœur, contracté par la tristesse, s'épanouit et se dilate dans la joie.

Nous vîmes, pendant ces jours là, des poissons qui étaient aussi longs que deux galères, et au-delà. Les pilotes dirent: Ceci est un signe de bonheur, dissipez vos craintes! En effet, nous nous aperçûmes bientôt de la marée. Pendant qu'elle était à sa plus grande hauteur, nous arrivâmes auprès du golfe *Tcheked* چكد, où nous aperçûmes des signes de beau tems tels que des chevaux marins, de gros serpens, des tortues et des plantes marines. La couleur de la mer était changée, c'est-à-dire qu'elle était devenue blanchâtre. Les pilotes l'ayant remarqué, ils s'écrièrent: « Dans la » mer des Indes les gouffres voisins de la terre ferme » sont dangereux. On trouve de tels gouffres sur les » côtes et sur les rivages de *Gherdefoun* كردفون (1), » dans le pays de *Habesch* (Abyssinie) حبش, et vers » le golfe de *Tcheked*, dans les environs du *Sind* » سند. Les navires qui s'en approchent ne peuvent » être sauvés. » Ils ajoutèrent que ce qu'ils avançaient était rapporté dans les livres de navigation. On sonda la mer et on trouva le fond à cinq toises. Alors on ploya la voile du milieu. Partout où il y avait peu d'eau, nous nous arrêtâmes et nous descendîmes la grande ancre pour nous fixer autant que possible en ces endroits. La tempête dura encore tout le jour et toute la nuit; enfin, par la grâce de Dieu, le tems du reflux arriva. La tempête céda, c'est-à-dire qu'elle diminua, nous laissant l'espoir de s'apaiser tout-à-fait et de nous laisser continuer notre route. Sohdi dit (2):

---

(1) *Gherdefoun* est appelé *Gardefuy* sur les cartes des Européens.
(2) *Sohdi* était un poète contemporain de l'auteur.

« Lance dans la mer de l'amour l'esquif de ton » existence. Les ouragans passent. Il dépend de Dieu » de les apaiser; ne crois pas, ô mon cœur, qu'il dé- » pende de la tempête. »

Le jour suivant, vers le matin, nous fîmes un mouvement rétrograde; nous retirâmes les voiles, nous attachâmes un matelot intelligent dans la hune et nous attendîmes quelque tems; le mât de l'oie fut descendu, et nous en dressâmes un autre de la grosseur du mât du chameau (1). L'homme qui était dans la hune ayant regardé de tous les côtés, il reconnut le temple d'une idole sur le rivage du pays de *Djamker* جامهر. Alors nous le fîmes descendre, nous déployâmes les voiles en nous dirigeant vers *Fourmian* فورميان, *Manghalor* منكلور et *Soumenat* سومنات, pour arriver enfin à *Diu* ديو. *Diu* était entre les mains des mécréans; nous étions sur nos gardes et pendant le jour nous ne laissâmes voir aucunes voiles. Nous en partîmes promptement; le vent augmenta tellement qu'on ne pouvait plus diriger le gouvernail. De grands *yekieh* furent attachés, et, au moyen de deux *jébour* (2), ils furent

(1) J'ignore comment on doit rendre dans notre langue le nom des mâts de l'oie et du chameau. Hadji Khalfa écrit قارى دركى au lieu de قازى دركى, comme si on devait dire *mât de la vieille femme;* mais c'est sans doute une faute d'impression.

(2) *Yekieh* et *jebour* يكه و زبور sont deux expressions que je ne puis traduire avec certitude. Je suppose que par *yekieh* on entend des anneaux en fer, qui sont attachés au gouvernail, et que *jebour* signifie le *crochet*, avec lequel on tire les anneaux et ensuite le gouvernail lui-même.

conduits par quatre personnes. Il était impossible de rester sur le pont, et personne ne pouvait avancer vers la proue des navires. Les cordages agités par le vent et le craquement des bois empêchaient d'entendre les sifflets pour le commandement de la manœuvre (1); les matelots ne pouvaient se parler que par des mots entrecoupés. Les capitaines et les gardiens des rameurs ne pouvaient rester debout dans leurs chambres.

Enfin, la plupart des soldats s'étaient retirés dans les magasins, après avoir quitté le fond de cale, et les vagues de la mer avaient enlevé le bois et les poutres qui se trouvaient sur la partie supérieure du navire. En un mot, ce jour ressemblait à celui du jugement dernier. Nous aperçûmes enfin le pays de *Guzarate* كجرات, dans l'Hindostan هندوستان; mais nous ne pouvions juger du lieu où nous nous trouvions. Les pilotes crièrent : Notre navire est ouvert, soyez sur vos gardes! Aussitôt nous jetâmes l'ancre; mais le fond du vaisseau se sépara avec effort, et il paraissait devoir couler à fond. Les rameurs arrachaient leurs vêtemens, et tous les hommes se mirent nus; les uns embrassaient des tonneaux, les autres préparaient des outres; chacun prenait congé de ses amis; l'écrivain (l'auteur) aussi se déshabilla. Je donnai la liberté aux esclaves qui m'appartenaient, et je promis cent ducats aux pauvres de la Mecque, que Dieu vienne à son secours! Enfin les

(1) Sur les navires on se sert du sifflet pour ordonner les manœuvres.

ancres se rompirent, l'une à l'anse, l'autre au bras. Nous descendîmes de nouveau deux ancres, qui nous fixèrent encore une fois, mais les pilotes dirent : « L'ouverture est très-grande ; nous nous trouvons ici » entre *Diu* et *Daman* دمن ; si le navire coule bas ici, » pas une âme ne se sauvera ; il nous faut faire voile » et nous approcher de la côte. » Pendant que les pilotes disaient cela, je calculai le retour de la marée et je regardai la carte : je m'étais persuadé que nous étions plus près de la côte. Les paroles éternelles et les prédictions du Koran conseillent d'avoir de la fermeté (1). On se mit donc à visiter les avaries du navire ; le fond de cale avait plusieurs ouvertures, les lits même étaient déjà couverts d'eau ; l'eau entrait avec force de toutes parts. On faisait agir les pompes pour l'empêcher de s'enfoncer, et on parvint en plusieurs endroits à diminuer l'eau, mais elle se renouvelait. Vers le soir l'air s'éclaircit un peu. Nous étions en face du golfe de *Daman*, dans le pays de *Guzerate* dans l'Inde. La côte n'était éloignée que de deux milles. Tous les autres navires étaient déjà là ; quelques galères seulement qui s'étaient placées trop près de la côte, avaient beaucoup souffert ; leurs rames, leurs bancs et leurs tonneaux étaient tombés dans l'eau ; mais tout cela avait été de nouveau jeté à la côte par la marée. Enfin, nous fûmes obligés de supporter

(1) Les prédictions du Koran signifient ouvrir le Koran au hasard, et prendre le premier passage qui se présente pour guide de ses actions.

pendant cinq jours et cinq nuits la tempête la plus violente et une pluie continuelle; car nous étions dans la saison des pluies de ce pays (1); que faire? nous suivîmes le conseil du proverbe : *Quelle pluie tomberait du ciel sans que la terre ne la reçût volontiers*. Pendant tout ce tems on ne voyait pas un seul rayon de soleil pendant le jour, et pendant la nuit on ne voyait aucune étoile. Jour et nuit nous observions le compas et le clepsydre; l'un et l'autre restaient immobiles. En un mot, chacun était plongé dans la mer du chagrin, et dans l'océan des souffrances, et s'était lavé les mains pour sa vie (2); nous nous consolions avec ces vers d'Afitabi (3).

« O Afitabi! il viendra un jour où le soleil du bon-
» heur se lèvera! Dieu n'affligera pas toujours de
» punitions son serviteur. »

Il y avait encore en ces lieux trois navires à l'ancre qui avaient échoué, et l'équipage qui se trouvait à bord disait avec Hafiz (4) :

---

(1) L'auteur ne dit pas qu'il soit entré lui-même dans le port de *Daman*. C'est sans doute une lacune laissée par le copiste. On peut supposer qu'on en dira quelques mots dans les autres exemplaires manuscrits de ce voyage.

(2) *Se laver les mains pour sa vie*, veut dire ne plus compter sur la vie.

(3) Afitabi, poète qui vécut sous Bajazet II et Sélim Ier, qui ont régné de 1481 à 1520.

(4) Récapitulons ici quel avait été le sort des quinze galères dont notre auteur avait pris le commandement au port de Bassora. Six

« Je suis semblable à un navire déchiré ; vent fa-
» vorable, lève-toi, afin que je vole auprès de mes
» amis et de mes parens. »

Tandis qu'ils offraient à Dieu mille souhaits, et faisaient des prières, ils ajoutèrent : Que Dieu soit loué !

VI. *Récit de ce qui s'est passé dans le pays de Guzarate.*

Grâce à Dieu, après cinq jours le vent diminua, un peu de calme étant survenu. Les canons et les autres effets d'armement des navires échoués furent déposés chez le commandant de *Daman*, Mélik Asad, un des officiers du Sultan Ahmed. Nous rencontrâmes dans ces parages quelques navires de commerce qui étaient venus de *Goulgoun* كلكون, et qui étaient près de partir. Les patrons de ces navires vinrent sur les nôtres pour nous assurer de la soumission et de l'obéissance du prince Maïmouni de *Kellout* كلوت (1), envers le sérénissime empereur (Soliman Ier), protecteur des royaumes, et nous déclarer

navires avaient été perdus dans le second combat avec les Portugais; plusieurs galères avaient beaucoup souffert dans le port de *Daman*; trois avaient échoué, et le navire avec lequel l'auteur était arrivé au port s'étant ouvert, on avait été obligé de jeter à la mer une partie de ses effets. Il ne restait donc que deux galères qui n'étaient pas tout à fait hors de service.

(1) Le même nom a été écrit quelques lignes plus haut *Goulgoun*. On doit, sans doute, corriger dans les deux endroits, et écrire *Kelkout* ou *Calicut* كلكوت

que, jour et nuit, il était en guerre avec les mécréans de Portugais. Je lui écrivis une lettre, par le chef des pilotes qui était né dans ce pays et qui s'était trouvé sur les galères, pour lui dire que, s'il plaisait à Dieu, en peu de tems la flotte impériale viendrait de l'Égypte à *Sameri* سامري, et qu'elle délivrerait ce pays des mains des mécréans ; qu'en attendant il (le roi) devait se conduire comme un homme. Cette lettre fut envoyée par le navire dont nous avons parlé (1). Le commandant de cette ville (*Daman*), Mélik Asad, me fit savoir la nouvelle que la flotte des mécréans s'approchait et qu'il fallait se tenir sur ses gardes, et faire voile vers la forteresse *Sourriyet* (Surate) سرية. Aussitôt que l'équipage qui était sur les navires apprit cette nouvelle, plusieurs restèrent dans le pays et entrèrent au service de Mélik Asad ; d'autres dirent avec Yetimi :

« L'eau est dans la cruche, ont dit dans l'Écri-
» ture des hommes expérimentés qui ont parcouru
» le monde avant nous ; celui qui quitte la terre-
» ferme et s'abandonne à la mer, quelque noble qu'il
» soit, cet homme n'a ni raison ni esprit. »

En disant cela, ils quittèrent les bancs à rames, montèrent à la côte et marchèrent vers *Sourret* (Surate) سرت. Moi, au contraire, j'étais, avec un petit nombre de mes compagnons, occupé à chercher des pilotes

(1) On renvoya aussi avec ces navires, les pilotes que l'auteur avait pris avec lui en partant de *Kéwadir*.

pour chaque navire, afin d'aller à Surate. Nous nous mîmes en mer au milieu de mille dangers : nous allions à la rame et à la voile; et, pendant que nous étions en route, le commandant de Surate, Hamza-Agha, nous arriva, sur un vaisseau, de la part d'Emad-el-mulk, grand visir du Sultân Ahmed, pour nous dire : « Les mécréans se sont de nouveau réunis; *Daman* est » une place ouverte. Ne restez pas sans prendre des » précautions, venez auprès de la forteresse *Sourret*; » cette place (*Daman*) n'est pas sûre, soyez avec » nous. » Pendant cinq jours nous courûmes par un vent très-fort pendant la marée montante; à la marée descendante nous jetâmes les ancres, et nous avions mille privations et mille fatigues à supporter. Enfin, par la grâce de Dieu, nous étions arrivés à la forteresse de *Sourret*, dans le pays de Guzarate, trois mois après notre départ de Bassora. Les sectateurs de l'Islamisme qui se trouvaient en ces lieux en furent réjouis, et ils dirent : « Vous êtes dans le pays de Guzarate; vous y » apparaissez comme des libérateurs, dans des tems » de trouble. Dieu vous a assisté. En effet, depuis » le tems de Noé, il n'y a jamais eu une pareille » tempête sur mer; mais depuis Adam jusqu'ici il n'y » a pas eu un amiral aussi expérimenté dans la science » nautique qui soit venu du pays de Roum dans nos » contrées. Il est à espérer que, s'il plaît à Dieu, bien- » tôt le pays de *Guzarate* sera réuni à l'empire otto- » man, et que cela amènera l'occasion de délivrer les » villes de commerce (les ports) de l'Inde, des mains » des vils mécréans. »

Quelque tems auparavant le souverain du Guzarate, Sultan-Mahmoud, avait été tué par un de ses serviteurs de confiance, pendant la nuit, durant son sommeil. Supposant ensuite des ordres du monarque, cet homme avait fait venir pendant la nuit les sept khans les plus distingués parmi ses visirs; il les avait tous fait tuer. Le jour suivant il leva l'étendard de la révolte et déclara ses prétentions à l'empire. Emad-el-mulk, Itimad-khan, Seïd-Moubarek et d'autres khans, ne voulurent point le reconnaître; ils entrèrent dans le palais, lui tranchèrent la tête et élevèrent à l'empire un jeune homme de douze ans, nommé Sultan-Ahmed, parent du Sultan-Bahadir. En montant sur le trône, il fit aux soldats les présens du couronnement; cependant un des khans les plus distingués, nommé Nasir-al-mulk, ne le reconnut point, leva lui-même l'étendard de la rebellion, et prétendit à l'empire. Il avait réuni beaucoup de monde, s'était emparé de la forteresse *Bouroudj* بروج, et y avait placé des troupes; lui-même se rendit en un autre lieu où il concentra ses forces. Il envoya aussi des lettres et des hommes au *Ghowernador*, comme au chef des mécréans qui sont à *Ghowa* (Goa), pour lui dire : « Prêtez-moi du secours! les villes de commerce de » Guzarate dans l'Inde, c'est-à-dire *Daman*, *Sourrat*, » *Bouroudj*, *Kanbianéh* (Cambaïe) كنبيانه, *Sou-* » *menat* سومنات, *Manghalor* et *Formyar* فورميار se- » ront à vous; je ne veux conserver pour moi que l'in- » térieur des terres. » Le sultan Ahmed, de son côté, réunit ses troupes, marcha sur *Bouroudj*, et, pendant

les hostilités, ayant appris que nous étions arrivés, il envoya quelqu'un et nous fit demander deux cents hommes de nos tireurs qu'il conduisit vers *Bouroudj*. Le troisième jour, les commandans mécréans de *Ghowa*, de *Diu*, de *Schiyoul* سيول et de *Sebabi* سبابي, et le *pirewered* (proveditor), c'est-à-dire l'amiral de mer, en tout cinq commandans des mécréans avec sept grands galions et quatre-vingts *ghourab* (navires à rames) arrivèrent, et, aussitôt qu'ils apprirent de nos nouvelles, ils entreprirent de nous combattre. Nous, au contraire, descendîmes à terre, établîmes notre camp, le retranchâmes, et, pendant deux mois, nous fîmes nos dispositions. Le tyran Nasir-al-mulk avait fait alliance avec les mécréans pour me perdre; il avait envoyé de l'argent à quelques aventuriers pour conspirer contre moi, et les avait envoyés, pendant la nuit, vers ma tente. Mais les gardes s'en étant aperçu, les aventuriers prirent la fuite. Plus tard, Nasir conçut le projet de m'empoisonner. Le commandant de la forteresse de *Sourrat*, Housaïn-Agha, m'en prévint, et je me tins sur mes gardes; grâce à Dieu, aucune tentative ne réussit. Le sultan Ahmed s'empara de la forteresse *Bouroudj*; Khodawend-khan et Djihanghir-khan, avec quelques éléphans et des troupes, arrivèrent à *Sourrat*; de sorte que le sultan prit le chemin d'*Ahmed-abad* أحمد أباد (1); mais, à *Ahmed-abad*, un autre jeune

---

(1) *Ahmed-abad* est la capitale du Guzarate.

prince, nommé sultan Ahmed, aussi parent du sultan Bahadir, avait levé l'étendard de la révolte et s'était placé sur le trône. Lors donc que le premier sultan Ahmed arriva, il tourna ses forces contre celui-ci, lui livra une grande bataille et prit la forteresse. Parmi ses commandans le khan Hasan était resté sur le champ de bataille. Cependant dans un second engagement l'ennemi fut battu, et, pendant qu'il fuyait, le sultan Ahmed, qui avait déjà été monarque, monta de nouveau sur le trône. Nasir-al-mulk mourut de chagrin, et le Guzarate retrouva la paix. Aussitôt que les mécréans furent instruits de cet événement, ils firent partir un envoyé pour aller auprès de Khodawend-khan, chargé de lui déclarer qu'on n'était pas en guerre avec lui et qu'on n'en voulait qu'à l'amiral égyptien, et ils demandèrent que je fusse livré; mais le khan leur répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de le faire. Les troupes qui étaient avec moi, voulaient tuer l'ambassadeur. Je les en empêchai en disant : Ce pays appartient à un souverain étranger, soyons tranquilles et attendons le résultat, comme dit Nedjati :

« Souffrons et supportons les peines ; voyons ce » que Dieu enfin fera. »

Pendant ce tems un de mes gens, c'était un marin mécréant (1), s'enfuit et se rendit dans le navire de l'envoyé, et lui dit, sur ce qui me regardait : « Je

---

(1) C'était sans doute un grec ou un cophte qui, comme matelot, servait sur un navire turc.

» connais la situation de cet homme; après la fête des » Offrandes il partira, son départ est décidé; je me » charge de le mettre en votre possession. » Lorsque mes soldats eurent appris cela, ils s'élancèrent vers le navire de l'ambassadeur, s'emparèrent du mécréant et le ramenèrent, et il fut exécuté devant la forteresse de Surate; l'envoyé, ayant ouï cela, eut grande peur.

Dans ce pays il y a un arbre connu sous le nom d'arbre *Tari*, et qui ressemble au palmier (1); à chacune de ses branches pend une noix; si on coupe le bout de la branche, et que l'on perce la noix, il en sort une eau de la couleur de l'arak; et, par la chaleur du soleil, en peu de tems cette eau se change en un vin délicieux. Au pied de chaque arbre on trouve aussi des espèces de boutiques où l'on boit et l'on s'amuse; quelques-uns de nos soldats s'y étaient amusés, y avaient bu et avaient formé le projet de tuer leur chef. Ils vinrent pendant la nuit (dans le camp); un malheureux, nommé Iaghmour, tira le sabre et tomba sur le commandant des *Tcherakes* (Circassiens), Housaïn-Agha. Quelques camarades s'avancèrent vers lui, et, tandis qu'ils voulaient le retenir, deux jeunes gens furent blessés, et un brave jeune homme, nommé Hadji-Mahi, fut tué.

Les soldats vinrent vers moi, et, pendant qu'ils me proposaient de punir sévèrement le malfaiteur,

---

(1) L'arbre *tari* est appelé, par Clusius, *Exotic.*, liv. I, pag. 189, 190, le *palmier indien*, et il en donne la description.

je répondis : Ce pays appartient à un souverain étranger, je n'ai rien à ordonner ici ; s'il plaît à Dieu, il faut que demain il paraisse devant les juges. Mais ils répondirent : « La puissance de notre empereur (Soliman) s'étend en tous lieux ; tu es notre commandant, ordonne l'exécution des lois ; nous obéirons. » Je déclarai alors que, *dans la glorieuse parole* (1), il est ordonné : « *Vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent et vengeance pour les blessures ;* » puisqu'il en est ainsi il faut l'exécuter. A peine cela était dit qu'on le tua sur-le-champ. Les autres mutins furent tranquilles après cet exemple. En effet, ils sentirent la vérité du proverbe, *Votre vie est dans la crainte*, et chacun fut satisfait. Les commandans des mécréans, ayant appris cela, en furent fort surpris ; leur ambassadeur prit aussitôt une voiture et se rendit auprès du sultan Ahmed.

Mes soldats entrèrent au service de Khodawend-khan, sur le pied de cinquante à soixante *aktché* (2) ; Adil-khan en fit autant à Bouroudj, pour les hommes qui se trouvaient là. Les uns séduisaient les autres, en disant : Il y a bientôt deux ans que nous n'avons pas reçu de paie ; il ne nous reste aucunes provisions ; les navires ont perdu presque tout leur ar-

---

(1) *La glorieuse parole*, c'est-à-dire l'Alcoran. Les mots cités ci-dessus se trouvent dans la sur. V, v. 49.

(2) Soixante *aktché* valaient alors environ deux florins impériaux, solde exorbitante pour cette époque. La renommée des Osmanlis en ce tems-là faisait qu'on payait fort cher leurs services.

zakkoum (1). On trouve aussi des perroquets, dans le pays de Guzarate, et leur nombre est infini : ce climat est aussi celui des singes. Dans quelques lieux où nous avons campé, plusieurs milliers de singes vinrent nous entourer ; la plupart portaient leurs petits dans leurs bras. Ils faisaient tous des gestes singuliers, et montraient, ce qui est rapporté dans les récits de Djihan-schah (2), qu'il n'existe pas de juge parmi eux. Vers le soir, les singes retournèrent à leur gîte ordinaire.

Enfin, après mille souffrances et peines, nous parvînmes à *Mahmoud-abad* محمود اباد, et après quinze jours nous arrivâmes dans la capitale du Guzarate, c'est à dire à *Ahmed-abad*. Nous eûmes une entrevue en ces lieux avec le sultan, avec Emad-el-mulk, et d'autres khans. Nous offrîmes au sultan Ahmed quelques pauvres présens, et nous reçûmes de sa part des marques de bienveillance. Il exprima les meilleures intentions envers sa majesté l'Empereur,

lieu de dire que les racines s'élèvent pour former de nouveaux arbres, il assure que ce sont les branches qui descendent vers la terre et se relèvent de nouveau. Il cite à ce sujet plusieurs auteurs qui sont d'accord avec lui. Les Portugais ont donné à cet arbre le nom d'*arbor de rays*, c'est à dire *arbre de racine*. Lopez de Castagneda parle d'un arbre, dans la province de Malaca, nommé *mangiu*, dont les racines s'élèvent pour former de nouveaux troncs.

(1) *Zakkoum* est le nom d'un buisson ou arbre qui porte des fruits amers, qui ont la forme des amandes.

(2) Djihan Schah est le nom d'un homme qui avait beaucoup voyagé.

protecteur des royaumes (Soliman Ier), et nous assura de sa soumission ; il me fit présent d'un cheval, d'un train de chameaux (1), et de l'argent pour le voyage. Nous fîmes un pèlerinage vers le scheikh Ahmed Magribi, au lieu nommé *Tcherkesch* چركش, dans les environs d'Ahmed-abad. Par hasard, je me trouvai un jour avec l'envoyé des mécréans (Portugais), chez Emad-el-mulk, grand-visir du sultan Ahmed ; ce dernier dit à l'envoyé : « Nous avons » besoin de l'empereur de Roum ; si vous empêchez » nos navires de se rendre dans ses ports, notre situa» tion sera pénible ; d'ailleurs, n'est-il pas le souve» rain de l'islamisme, et n'est-il pas naturel qu'il ré» clame de nous son amiral ? » A ces mots, ma colère se réveilla, et je dis : « Maudit soit ! vous m'avez » trouvé avec une flotte abimée ; mais si la volonté du » Dieu plein de miséricorde est telle, en peu de tems, » sous les auspices de l'Empereur, protecteur des » royaumes, vous serez expulsés, non-seulement d'Hor» mouz, mais encore de Diu et même de Ghowa (2). »

---

(1) Un train de chameaux consiste en vingt à trente chameaux.

(2) La chose n'était pas aussi facile que l'auteur paraissait le croire. Soliman Ier, sur les instances de Bahadir roi du Guzarate, en 1538, avait déjà envoyé une flotte sous les ordres de Soliman-Pacha, pour chasser les Portugais de l'Inde. La flotte était composée de soixante-deux galères et beaucoup d'autres navires, et avait à bord 4,000 janissaires et 16,000 hommes d'autres troupes. Elle fut aussi renforcée par quatre-vingts navires indiens. Diu fut assiégé, mais le commandant portu-

« Nous nous embarquerons, nous chercherons » l'ennemi et nous le trouverons. Notre main ne » l'abandonnera pas, mais saura le saisir; car l'on » me nomme Khaïr-eddinli (1). »

J'ajoutai ensuite : « Il n'est pas nécessaire que je » m'en retourne par mer. Si Dieu veut, il me sera » facile de voyager par terre. » Le mécréant (l'envoyé) ne put répondre un seul mot, et la réunion fut dissoute.

Quelques jours après, le sultan Ahmed voulut me donner le pays de *Berdedj* بردج, et m'offrit une paie considérable. Je ne l'acceptai point, mais je répondis : « Quand même vous me donneriez tout le pays de » Guzarate, il me serait impossible de rester ici. » En effet, pendant une nuit, il me sembla voir en songe le calife Mourtéza Aly, que Dieu lui soit favorable. Devant moi, je vis un morceau de papier écrit, et il me dit : « Voilà le cachet de Dieu ; il sera avec toi : ne » crains rien ; si le cachet de Dieu n'était pas avec » nous, les eaux même des pays inconnus auraient » fui devant nous. » Le jour suivant, je racontai ce rêve à mes compagnons, lesquels en rendirent grâces à Dieu. Nous allâmes ensuite visiter le sultan pour obtenir notre congé. Pour honorer notre sérénissime

---

gais, Silveira, battit l'armée qui l'avait attaqué par terre, ainsi qu'on peut le voir dans Renaudot et Thévenot.

(1) L'auteur s'étant distingué sous les ordres du grand-amiral Khaïr-eddin-Pacha, s'appelait *Khaïr-eddinli*, ce qui signifie *un second Khaïr-eddin*, ou un homme semblable à Khaïr-eddin.

empereur (Soliman Ier), il nous accorda la permission de partir.

Parmi les mécréans *Banian* بانيان, qui se trouvent dans ce pays, il y a une classe de lettrés connue sous le nom de *Bat* بات. Ils se chargent de servir de guides aux marchands et autres voyageurs, et on leur donne une certaine somme pour ce service. Lorsque, sur la route, des *Raschbout* راشبوت, mécréans, c'est-à-dire des cavaliers indiens, viennent dans la vue de piller les caravanes, les *Bat* tirent leur poignard, le tournent sur leur poitrine, et disent : « Nous nous sommes rendus garans. S'il » arrive quelque chose à la caravane, nous sommes » obligés de nous tuer. » Sur ces mots les *Raschbout* laissent passer la caravane, sans lui nuire. S'il s'en suit le moindre dommage, les *Bat* se tuent, et s'ils ne le faisaient pas, ils perdraient toute confiance et ne pourraient plus être employés. Mais aussi, si la caravane est attaquée, et que les *Bat* se tuent, suivant les lois des *Bat*, les *Raschbout* sont déclarés avoir commis un crime digne de mort. Les commandans des *Raschbout* qui se trouvent dans le pays, ont souvent fait exécuter les fils et les filles des *Raschbout*. Les musulmans d'Ahmed-abad nous envoyèrent deux *Bat* : on leur assigna une certaine somme, et nous nous mîmes en route au milieu du mois de Safar de ladite année, pour aller vers le pays de Roum. Nous fûmes transportés sur des charriots, pendant cinq jours, et nous arrivâmes à la ville de *Patan* پتن, où nous allâmes voir le scheikh Nizam Pir-Patan. En ce

lieu Schir-khan, et son frère Mousa-khan, avaient réuni des troupes, et se disposaient à la guerre contre Beloudj-khan, qui était le khan de *Radinor* رادينور. Ils cherchèrent à nous arrêter, en disant : « Si vous » allez à *Radinor*, vous serez obligés de prêter se- » cours à nos ennemis; arrêtez-vous donc ici : aus- » sitôt que nos affaires seront terminées, vous pour- » rez partir en bonne santé. » Nous répondîmes : « Grand Dieu ! nous ne sommes pas venus pour » prêter secours à personne ; nous suivrons notre » route. Nous avons aussi l'ordre de notre empe- » reur. » Nous redoublâmes nos instances ; enfin on se fia à nous, et nous reçûmes la permission de partir.

« Celui qui fait par terre le voyage de Patan dans » l'Inde, éprouvera toutes les peines du voyage. Le port » de Daman est aussi rempli de dangers. J'ai aussi fait le » voyage du paradis. Mon cœur est comme une vessie » de musc, remplie de sang, avant d'avoir entrepris » le voyage de Khoten (1). Dieu ! laisse donc réussir » les projets de ton serviteur Katibi ; permets-lui » de retourner dans sa patrie. »

Enfin nous fûmes aussi délivrés de ce lieu, et après cinq jours de marche, nous arrivâmes à *Radinor*. Nous eûmes une entrevue avec le khan Mahmoud, lequel nous fit aussi des difficultés de toute espèce, et

(1) Dans le pays de *Khoten* ختن on trouve les chevreuils qui portent le musc.

enfin retint trois de nos compagnons et congédia les autres. Sur la route, nous rencontrâmes des *Raschbout*, mais leurs commandans vinrent à notre secours, et nous leur demandâmes des lettres. Nous louâmes des chameaux pour nous rendre aux frontières du Sind ; nous quittâmes les conducteurs *Bat* que nous avions pris à *Ahmed-abad*. Nous leur donnâmes de l'argent pour le retour, et continuâmes notre route.

(La suite au prochain Numéro.)

Quelques lignes sur les sciences des Indiens, extraites de l'Araïch-i-mahfil, *de* Mir Cher Aly Afsos (1), *et traduites de l'hindostani par* M. Garcin de Tassy.

Le nombre des sciences connues chez les Indiens est si considérable, qu'il y aurait de la témérité à

---

(1) J'ai parlé de cet écrivain et de l'*Araïch-i-mahfil*, dans le compte que j'ai rendu des *Muntakhabat-i-Hindi* de M. Shakespear (*Journ. As.*, tom. VIII, pag. 230-253).

On trouve dans l'*Aïen Akbery* (tom. II, pag. 384-471), un article fort étendu, qui traite, comme celui-ci, des *sciences des Indiens;* et l'on pourrait croire, au premier abord, que le morceau qui suit n'est autre chose qu'un abrégé de cet article ; mais en les comparant ensemble, on se convaincra facilement que, quoiqu'ils aient plusieurs points de ressemblance, ils diffèrent néanmoins en bien d'autres, ce qui paraît prouver qu'Afsos, ou pour mieux dire l'auteur persan, n'a point tiré sa description de l'*Aïen-Akbery*. Il sera facile de se convaincre aussi que les lignes suivantes n'ont avec la dissertation : « *On the literature of the Hindus*, » traduite du samskrit, et insérée dans le tome II des *Asiatic Researches*, que la simple analogie produite par l'identité des matières.

vouloir en parler en détail et à en développer les principes. De tous ceux qui se sont jetés à la nage dans cet immense océan, nul n'a gagné le rivage désiré; son bras impuissant n'a pu atteindre à la plage protectrice.

Au milieu de cette mer profonde, il y a une science ایکث بید (les Védas) (1), qui est la clé de toutes les autres, et qui donne accès au chemin de la justice et de la bonté; que dis-je, elle est la base de tout savoir, le fondement de la religion et de la piété.

Les Hindous pensent qu'au commencement l'eau couvrait de toutes parts l'univers, et que, hormis cet élément, aucune créature n'existait. Cependant *Wischnou* بشن aussi petit qu'un anneau, reposait sur la superficie d'une feuille du figuier sacré اکهی بر (2). Dessus son nombril Dieu le créateur suprême برهم produisit une fleur de lotus کنول کا پهول et, au milieu de sa corolle, il créa *Bramah* برمها sous la figure d'un homme avec quatre têtes et quatre mains; c'est cet être, toujours selon les Hindous, qui opéra l'œuvre

---

(1) Nom générique des quatre livres sacrés des Indiens, ou en d'autres termes de leur livre canonique divisé en quatre parties, appelées en particulier *rik* رگ, *sama* سام, *yajourh* یجکه et *atharva* اتهربن. Ces livres sont actuellement en Angleterre, où ils ont été apportés par feu le colonel de Polier, qui en a fait don au Musée britannique.

(2) *Ficus indica*, nommé vulgairement arbre des Banians *Banyan-Tree*. Voyez, au sujet de ce végétal, la Dissertation de feu M. le docteur Noehden, secrétaire de la Société royale Asiatique de Londres, etc., dans les *Transactions of the R. A. S. of G. B. et J.*, tom. I, pag. 119.

de la création (1), et c'est de sa bouche que furent promulgués les *Védas* بيد célestes qu'il reçut du Très-Haut lui-même. Quoique, depuis cette époque, plusieurs milliers d'années se soient écoulées, tous les Indiens actuellement encore, à quelque rang qu'ils appartiennent, respectent les décisions de ces livres sacrés, et les considèrent comme le code de leur religion et de leur morale.

Ensuite *Menou* منو (2), fils de *Bramah*, fit la compilation des *Védas*, connue sous le nom d'*oupanichad* اپ نشد (3), ouvrage où la doctrine de l'unité

---

(1) Les Hindous reconnaissent avec tous les peuples un être invisible, éternel, suprême, source de tout برهم. Mais, comme il n'a lui-même aucune forme visible pour se manifester aux hommes, ils admettent aussi trois autres êtres qu'il a produits sans génération, et qui sont ses agens dans la création, la conservation et la destruction. Quoique supérieurs aux simples mortels, ces êtres, nommés *Brahma*, *Wichnou* et *Siva* ou *Mahadeva*, sont tous trois revêtus de formes corporelles et assujétis aux besoins de l'humanité; ils ont eu un commencement et ils auront une fin. On peut les considérer, avec les Brahmines eux-mêmes, ou comme des êtres réels, ou comme des êtres allégoriques, attributs personnifiés de Dieu.

(2) Menou est le nom que les Hindous donnent au premier homme. Comme notre Adam, il était, selon les Hindous, dans un état d'innocence, de perfection et de bonheur, dans un paradis terrestre où il jouissait souvent des révélations de la Divinité, conservées jusqu'à ce jour dans le livre intitulé : *Les instituts de Menou*. Cet ouvrage, imprimé en samskrit à Calcutta, a été traduit en anglais par W. Jones, et en allemand par Hüttner. Le savant orientaliste M. G. Ch. Haughton vient de donner une nouvelle édition du texte et de la traduction anglaise.

(3) Il y a en persan un précis des Védas, intitulé *Oupnekhat* (mot

de Dieu, et tout ce qui tient à la connaissance de cet être tout puissant se trouve exposé d'une manière détaillée. Puis les fils de *Menou* écrivirent six *chastars* شاستر ou livres dont ils puisèrent les matériaux dans les *védas*. Ils ont établi dans ces corps d'ouvrages, par une multitude d'argumens, ce que c'est que Dieu, ou du moins ce que nous pouvons concevoir de l'objet universel du culte des hommes; et tous ces raisonnemens sont appuyés sur la théologie, la philosophie naturelle, les mathématiques, la logique et la dialectique. Il est à remarquer que ces six *chastars* sont conformes entr'eux dans plusieurs principes, mais qu'ils diffèrent dans d'autres (1). On doit faire

---

qui est le même qu'*Oupanichad*, énoncé d'après une prononciation particulière à quelques provinces des Indes) : Anquetil du Perron l'a traduit en latin. Cet ouvrage fut composé par quelques Brahmines sur la demande que leur en fit Dara Chikoh دارا شکوه fils aîné de Schah Gehan, qui avait la curiosité de vouloir connaître ces livres sacrés (*Mythologie des Hindous*, tom. I, pag. 106). C'est peut-être de cet ouvrage qu'Afsos veut parler ici.

(1) Le *Niaya* et le *Waïchéchika*, sont conformes en bien des points; il en est de même du *Wedanta* et du *Mimansa*; quant au *Sankha* et au *Patanjala*, ils diffèrent très-peu entre eux. *Ayen Akbery*, t. II, pag. 385. Il est bon d'observer ici que ces six livres sont la base de six doctrines ou sectes différentes, considérées par les Brahmines comme orthodoxes. Il y en a trois autres considérées comme hérétiques ou hétérodoxes, nommées *Jine*, *Boudh* et *Nastick*, ce qui fait en tout neuf sectes de philosophie. (Voyez des détails intéressans sur ces doctrines dans l'*Ayen akbery*, tom. II, pag. 423-430, et dans la Dissertation de W. Jones sur la philosophie des Asiatiques *Asiatic Researches*, tom. IV, pag. 167 et suiv. édit. in-8o.)

observer aussi que les règles de l'argumentation, que différens hommes habiles ont établies, sont les résultats des connaissances qu'ils avaient acquises dans ces livres.

Le premier de ces *châttars* est le *Niâya* du livre de la logique لیای شاستر (1) dont l'auteur se nomme *Gotama* le logicien گوتم نیاںک (2). Le résumé du contenu de cet ouvrage est que la cause produit l'effet ; d'où l'auteur tire cette conséquence que tout acte, toute chose, tout agent en un mot, a une raison déterminante, et qu'ainsi Dieu, le véritable agent, ne fait rien sans motif, quoique néanmoins il soit pleinement libre. En exposant cette doctrine, nous devons faire observer que l'humble serviteur de Dieu ne peut prononcer sur une matière aussi délicate, ni entrer en aucune façon dans l'examen des motifs qui font agir l'Éternel (3). Lorsque le potier prend de la terre pour en former un vase quelconque, l'argile saurait-elle élever la voix et dire : « Donne-moi telle forme et non telle autre ; ne me construis

(1) Voyez sur ce livre et sur la doctrine qui y est contenue l'excellente Dissertation de M. Colebrooke, *On the philosophy of the Hindoos*, dans les *Transactions of the R. A. S.*, tom. I, pag. 92 et suiv.

(2) *Muni* ou saint, célèbre dans la mythologie indienne. Il serait trop long de donner ici en détail son histoire fabuleuse.

(3) N'oublions pas que c'est un *musulman* مسلم, ou *résigné* (à la volonté de Dieu) qui parle.

pas de cette façon, mais différemment (1). » De même, la créature ne peut rien avancer sur la volonté de Dieu touchant ses œuvres ; elle est forcée de garder en cela le silence.

Le deuxième nommé *Waïchéchika* ويشيشك (2), composé par le *sawami* سوامي (3) *Kanada* كنراد, a pour but principal de prouver que la réussite en toute chose dépend des circonstances ; qu'ainsi tout ce qui se fait à contre-tems, hors du moment favorable, ne peut avoir d'autre résultat que des regrets. En effet, un agriculteur ensemence-t-il son champ hors de saison, il perd sa semaille ; c'est en vain que la pluie viendra mouiller sa terre ; sa main laborieuse aura beau l'arroser, il ne pourra recueillir un seul grain, et le fruit seul du désespoir mûrira pour lui. C'est donc aux circonstances qu'est due la réussite de toute chose ; sans leur concours, l'effet attendu d'une action est impossible, et le passage de la non-existence à l'existence, absurde.

Le troisième, nommé *Sankha* سانكهشاستر, a été écrit par le sawami *Kapila* كپل (4). Celui qui s'est

---

(1) La même chose se lit dans Saint Paul, Rom. IX, 20.

(2) On trouve des détails sur ce livre et sur la doctrine qui y est renfermée, dans la Dissertation de Colebrooke, citée plus haut, pag. 92 et suiv.

(3) Titre honorifique qui signifie *Maître*.

(4) Ce *Kapila* était, selon quelques Indiens, une incarnation de *Wichnou*, et selon d'autres, un fils de *Brahma*. (Voyez la Dissertation de M. Colebrooke, citée plus haut, pag. 21.)

nourri de la lecture de ce livre, distingue à merveille la vérité du mensonge, ce qui est réel de ce qui est fantastique, en un mot l'esprit, de la matière. L'opinion exposée dans cet ouvrage à cet égard est que tout ce qui peut se toucher, se sentir et se voir est matériel آنا آتبان et périssable, et qu'au contraire tout ce qui ne tombe pas sous les sens, est immatériel آتبان et impérissable; enfin que la destruction appartient au corps, et l'indestructibilité à l'ame; qu'ainsi donc l'homme doit mettre tout en œuvre pour parvenir à posséder la faculté de pouvoir se séparer à son gré de la matière, afin de ne vivre que dans l'esprit et de s'unir à la grande ame پرم آتبان à l'essence divine (1).

Le quatrième de ces *chastars*, nommé *Patanjala* پاتانجل et disposé par le sawami *Ananta* اننت, apprend la manière de retenir son haleine, art qui (2) donne à celui qui le pratique de tels avantages que son ame, semblable à un miroir parfaitement poli, réfléchit les pensées les plus cachées. Aussi les secrets de chacun lui sont-ils dévoilés, et sur-le-champ il peut dire les affaires anciennes et récentes d'une personne quelconque. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, entre ce qu'il dit et la vérité, il n'y a pas un

---

(1) Voyez la même Dissertation, pag. 30 et suiv.

(2) Joint à l'abstinence de la chair, des épices, des acides, du sel (celui qui se livre à cette pratique devant se contenter d'un peu de lait et de riz) et des femmes. (*Aïen Akbery*, tom. II, pag. 421.)

chevet de [illegible]. Quant à son corps matériel, il devient si léger, qu'à sa volonté il peut s'élever dans les airs, les traverser en pleine assurance, et marcher sur l'eau sans hésiter.

Le cinquième, connu sous le nom de *Wedanta* بدانت شاستر est l'ouvrage de *Viasadeva* بياس ديو (1). Celui qui suit la doctrine de ce livre professe le système de l'unité ; il est tellement imbu de ce principe, que ses yeux ne sauraient jamais apercevoir qu'un seul et même objet. Selon lui, la multiplicité des êtres est imaginaire ; il n'en existe réellement qu'un seul, et quoique tout ce qui est dans l'univers émane de lui, tout n'en est pas moins lui-même. La relation qui existe entre les objets qui frappent nos sens, et l'essence de cet être unique, est précisément la même que celle du vase d'argile avec la terre, des vagues avec l'eau, de la lumière avec le soleil.

Le sixième, nommé *Mimansa* ميمانسا شاستر est dû au sawami *Jaïmini* جيمن. L'étude de ce livre précède celle des cinq précédens (2) ; car l'homme doué de

---

(1) Nom d'un brahmine, célèbre *Mouni* ou saint, troisième incarnation de *Birmah* ; que l'on dit avoir recueilli et disposé les Védas, et avoir écrit le *Maha bhárata*, grand poème mythologico-historique, dont le *Bhagavat guita* (ou Chant de Dieu, c'est-à-dire de Chrischnen, incarnation de Wischnou) est un épisode.

(2) Le système de *Mimansa*, enseigné par *Jaïmini*, est aussi nommé *Púrvá mimansá* (1er Mimansa), tandis qu'un autre système enseigné par *Vyala Deva*, se nomme *Uttara Mimansa* (dernier Mi-

réflexion y trouve la règle de ce qu'il doit faire. On y lit que tout ce qui existe est le produit d'une action; qu'ainsi, tant que l'agriculteur ne labourera pas son champ, tant qu'il n'y sèmera rien, il ne pourra espérer d'en rien obtenir; et qu'au contraire, celui qui sait planter est sûr de recueillir : principe d'où se déduit nécessairement cette conséquence que la pauvreté, la richesse, le bien, le mal, le paradis, l'enfer, tout enfin est le résultat de nos actions.

Outre ces six livres, on distingue encore le *Dharma chastar* دهرم شاستر (1), que les fils de *Brahma* ont extrait des *Védas*. Dans cet ouvrage se trouvent décrites les professions, les occupations, le culte respectif des quatre castes indiennes, c'est-à-dire des *brahmines* برهمن, des *kchatria* چهتری, des *vaichia* بیش et des *soudra* (2) سودر; les quatre *asrama* آسرم ou

---

mansa). Le savant M. Colebrooke, dans sa Dissertation déjà citée, dit : « Le premier (système) qui a Jaïmini pour fondateur, enseigne l'art de raisonner, dans la vue formelle d'aider à l'interprétation des Védas. »

(1) Cet ouvrage est le même dont j'ai parlé dans une note précédente sous le nom d'*Instituts de Menou*, titre qu'on lui donne communément. Selon les Indiens, *Menou* est le fils ou le petit-fils de *Brahma* et le père du genre humain. *Brahma* enseigna ses lois à *Menou*, et *Menou* à ses propres fils. Mais le *Dharma Chastar*, en particulier, fut donné aux sages par *Bhrigu*, un des dix fils de *Menou*; et quoique enseigné à *Menou* par *Brahma* lui-même, ce *Chastar* est représenté comme étant extrait des *Védas*, et c'est *Bhrigu* qui est dit l'avoir donné au genre humain.

(2) On sait que les Indiens prétendent que la distinction de ces quatre

conditions religieuses (1) qui partagent ordinairement la vie du brahmine, celle d'élève برم چرج, de chef de famille گرهست, de solitaire بان پرست (2) et de religieux mendiant سنیاس ; toutes les austérités; les pratiques pieuses, les bonnes œuvres, les aumônes, et les autres actes méritoires; la manière d'expier chaque péché, et le remède à chaque faute; de plus, les divers genres de syllogismes et les règles qui les concernent; enfin, la décision des cas, science que les Arabes et les Persans nomment *fikh* فقه, est aussi exposée dans ce livre.

Le *viakarana* بیاکرن (3) ou la grammaire. Cette science traite de la formation des mots simples et composés de la langue sanscrite سنسکرت, des changemens

---

castes remonte à la création. Selon eux, Bramah créa *quatre fils Brahmann*, *Kattris*, *Bais* et *Souder* : il remit au premier les Védas et lui ordonna de les enseigner aux hommes ; il chargea le second de défendre *Brahman;* il destina le troisième à l'agriculture, et chargea le quatrième des fonctions pénibles et serviles. Ces quatre hommes sont les souches des quatre castes ou tribus qui, selon les Hindous, peuplèrent la terre. (Voyez sur les *classes*, ou castes mixtes, la Dissertation de M. Colebrooke, intitulée *Enumeration of Indian Classes*. Asiatic Researches, tom. V, pag. 53 et suiv.)

(1) Voyez des détails curieux là-dessus dans l'*Aïen Akbery*, tom. II, pag. 481 et suiv.

(2) On nomme ainsi celui qui, arrivé à un certain âge, se retire du monde ou seul, ou avec sa femme et ses enfans, et passe sa vie dans des lieux écartés s'occupant seulement de pratiques religieuses.

(3) Dans cette science se trouve aussi compris l'art de la versification.

qu'ils éprouvent, et de la manière de les prononcer convenablement. Celui qui n'est pas habile dans cet art, ne saurait lire le sanscrit avec exactitude; à chaque mot, il hésitera et finira par se tromper totalement. De même que sans connaître les règles de la grammaire arabe نحو وصرف on ne saurait lire correctement les mots de cette langue, ni comprendre comme il faut le sens des manuscrits; ainsi, sans l'étude de l'art dont nous parlons, il est impossible de lire les livres sanscrits. L'incarnation de *cheichnak* شیش ناگ (1), serpent qui, selon les Indiens, supporte la terre, a développé les principes de cette science : en outre, différens savans en ont disposé les règles de telle sorte que les points les plus obscurs en sont devenus faciles aux étudians.

Les dix-huit *pourana* پران, ou livres des chroniques. On y voit quel est le sort des ames saintes après la mort; la description du monde invisible, l'exposition détaillée de la création de l'univers, de la petite et de la grande résurrection; enfin, l'histoire mythologique des rajas et des pénitens ترپشی.

Le *Karm bibak* کرم بباک. Livre merveilleux où l'on apprend que le lépreux, le contrefait, le muet, le sourd, l'aveugle, le borgne, le manchot, en un

---

(1) Serpent à mille têtes, sur une desquelles il supporte l'univers, tandis que les autres servent de chevet à *Wichnou* lorsqu'il veut dormir. Ce serpent joue un grand rôle dans les allégories indiennes.

met celui qui est atteint d'une maladie ou d'une infirmité quelconque, doit sa position malheureuse à une action faite dans un état antérieur d'existence (1). Tout homme qui s'est livré à l'étude de cet ouvrage sait non-seulement indiquer l'action dont un tel état est la conséquence; mais encore ce qui peut l'expier, et par conséquent délivrer celui qui le consulte de ses souffrances ou de son incommodité. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que si le malade confiant exécute ces ordonnances, Dieu lui accordera la grâce d'être guéri sur-le-champ (2). Quant aux pratiques expiatoires, elles sont ordinairement des aumônes ou des actes de pénitence.

Le *Lilawati* ليلاوتی (3) ou traité d'arithmétique et de géométrie. Celui qui a étudié avec soin les pages de ce livre, connaît les profondeurs les plus impénétrables de la geométrie, et peut en résoudre les problèmes les plus difficiles.

La médecine بيدك بديا. La possession de la théorie de cet art, jointe à la pratique, donne une connaissance exacte de l'anatomie du corps humain, de l'arrangement des diverses parties qui le composent, de leurs ligamens, de leur position, de leur forme, des

(1) N'oublions pas que les Indiens admettent la métempsycose.

(2) On lit des détails curieux sur cet objet, dans l'*Aïen Akbery*, tome II, pag. 442-448.

(3) Ce traité a été traduit en anglais par M. John Taylor, et publié à Bombay. Voyez cette traduction et l'article que M. Delambre y a consacré dans le *Journal des Savans*, 1817, pag. 515 et suiv.

variations du pouls, de la nature de chaque tempérament. Un bon praticien sait discerner le genre d'infirmité de chaque individu; il connaît la manière de le traiter, et souvent il procure la guérison au malade. Le fondateur de cette science est *Viasadeva* بیاس دیو (1); mais plusieurs autres savans ont aussi écrit différentes recettes judicieuses et leur ont donné cours.

L'astronomie (et l'astrologie) جوتک بدیا (2). Quand on possède cette science, on peut annoncer d'avance le tems de l'entrée des astres dans les signes du zodiaque et celui de leur sortie; on sait tirer les horoscopes, on peut dire s'ils sont de bon ou de mauvais augure; et, ce qui est bien plus avantageux, on a la faculté de donner les moyens de détourner les mauvais présages. On connaît d'avance les heures des éclipses du soleil et de la lune, et quels peuvent en être les effets. Les Arabes et les Persans attribuent aux saints prophètes la révélation de cette science; mais les Hindous pensent généralement que le soleil آفتاب en est l'auteur (3), quoique plusieurs d'entre

(1) Voyez la note 1, pag. 104.

(2) L'astronomie et l'astrologie sont des mots synonymes chez les Orientaux, comme ils l'étaient anciennement en Europe dans l'enfance de la science.

(3) Le mot भास्कर est un des noms du soleil, et en même tems celui d'un astronome célèbre. Il y a en samskrit un traité d'astronomie renommé, intitulé सूर्य सिद्धान्त *science du soleil*. J'ignore si

eux soutiennent que sa source est dans les védas.

La chiromancie سامدرك بديا. L'habileté dans cet art consiste à pouvoir annoncer à un individu quelconque le bien ou le mal qui lui arrivera, en examinant attentivement les lignes des mains, les raies et les taches de certains membres.

L'art des augures شگن بديا. Il consiste à connaître par les accens de l'homme, les cris des quadrupèdes, le chant des oiseaux, le véritable état d'une chose et la manière dont elle se terminera. Il y a parmi les Hindous des devins fort habiles dans cet art, et qui jouissent de beaucoup de célébrité.

Le *Sour* سر بديا (1). C'est l'art de prédire les événemens, en observant comment, chaque jour, à une heure déterminée, le souffle sort par la narine droite et gauche.

L'art des sortilèges اگم بديا. Celui qui le connaît possède différens genres de charmes qui tiennent à la magie et à l'enchantement. Il peut arrêter l'influence

---

Afsos a pris, par erreur, l'astronome pour le soleil lui-même, et a cru voir une preuve en faveur de cette manière de voir, dans le titre que je viens de citer, ou bien si ce qu'il dit ici est conforme à la mythologie hindoue.

(1) Le mot سر ou स्वर signifie *accent*, *note*, *son*; il se prend aussi en samskrit pour l'air qui sort des narines, ou le ronflement, et c'est le sens qu'il a ici. Voyez l'*Aïen Akbery*, tom. II, p. 449-450.

maligne des démons. Le monde des génies lui est soumis. Il sait porter remède aux infirmités les plus cruelles et aux maladies les plus désespérées. Le magicien produit immanquablement les avantages que l'on peut désirer : il est en son pouvoir d'élever au bonheur ses amis et d'abaisser ses ennemis.

La connaissance des charmes contre le venin گاذر بدیا. Celui qui s'est livré à cet art peut détourner dans sa marche le serpent, le scorpion et d'autres animaux malfaisans ; faire sortir du corps le poison de leur piqûre, et le faire rentrer ; les attirer auprès de lui, et donner la généalogie de chaque serpent (1).

L'art de tirer de l'arc دهنک بدیا (2), ou de lancer des flèches avec adresse. Celui qui en a bien étudié les principes, à l'aide de sa force naturelle, sait, lorsque c'est nécessaire, vider son carquois dans le sein de l'ennemi et le cribler de toutes parts.

L'art du lapidaire رتن پرچها. Il consiste à éprouver les perles, rubis, diamans, émeraudes et autres joyaux, et à pouvoir montrer leurs perfections et leurs défauts. Quelque petite que soit une pierre, un habile lapidaire en connaît les propriétés et l'organisation.

---

(1) Parce que, selon les Indous, les serpens étant des incarnations des mauvais génies, chaque serpent descend d'un serpent-génie.

(2) Sous ce titre est compris l'art de la guerre. Voyez *Asiatic Researches*, tom. I, p. 350.

Il n'y a pas de cachet نگینه (1) dont il ne connaisse bien la nature de la pierre.

L'architecture باستک بدیا est l'art de bâtir selon des règles justes et sûres les différentes sortes d'édifices, de disposer les jardins de diverses espèces, de construire les bassins, réservoirs, canaux, etc. Un bon architecte peut donner une explication détaillée de chaque angle d'un local, de chaque partie d'un édifice.

La chimie رساین بدیا. Cet art enseigne comment on peut réduire en *caput mortuum* l'or, l'argent, le cuivre, le mercure; bien plus les moyens de faire avec de la cendre, de l'or et de l'argent. Ce dernier art se nomme proprement alchimie مهوسی کیمیاگری.

L'*inderjal* اندرجال (2) ou l'art des talismans. Celui qui le possède sait exécuter des talismans de toute espèce et captiver les cœurs d'un monde de gens. A son gré il enlève son ame de son corps et la transporte dans celui d'une autre personne; il opère en un mot des choses si merveilleuses que l'on en est vraiment frappé de terreur.

---

(1) *Chaton* ou pierre de bague, où est gravé le nom du propriétaire, une sentence rimée ou des vers.

(2) Mot tout-à-fait samskrit, formé de इालत् *organe des sens*, et de इंदर *filet*, ce par quoi les sens sont captivés.

La musique گاندهرب بدیا (1). Quand on est versé dans cette science, on connaît parfaitement ce que c'est que les six *rag* راگ ou modes primitifs (2), les 30 *ragni* راگنی ou modes secondaires, la série des trois octaves گرام, la relation des sept notes سر, etc., enfin les différens genres d'exécution musicale. On peut chanter avec exactitude dans le mode que l'on veut, et jouer avec précision sur quelque instrument que ce soit. La danse n'est rien pour un habile musicien, parce que sentant la mesure du tems dans la musique, il n'a pas de peine à la suivre dans la danse (3).

La jonglerie نت بدیا. Cet art comprend tous les tours d'adresse quelconque, comme ceux de passe-

---

(1) A la lettre, l'art ou la profession d'un *gandarb*, ou musicien céleste.

(2) Le mot راگ que je rends par *mode* ne signifie pas *ton* comme dans notre musique moderne. Les *rag* ressemblent plutôt aux anciens modes grecs, dont on peut se faire une idée par ceux du plain-chant de nos églises. (Voyez des détails curieux sur la musique hindoue, dans l'*Ayin akbery*, tom. II, pag. 456-464; dans la Dissertation de W. Jones, intitulée : *On the music modes of the Hindus*, *Asiatic researches*, tom. III, pag. 69; dans celle de M. Paterson : *On the Gramas or musical scales of the Hindus*, *ib.* tom. VIII, pag 453 et suiv., et dans Gilchrist's : *Grammar of the hindoostanee language*, pag. 275 et suiv.

(3) On voit clairement par cet article que, sous le nom de musique, les Hindous comprennent la vocale, l'instrumentale et la danse. Ils y comprennent aussi les drames nommés *natacs*, qui sont représentés avec des danses et de la musique.

passe, ceux des doules بی بازی, etc. Les jongleurs indiens étonnent par leur souplesse ; mais leurs femmes ne se bornent pas à de simples tours de ce genre. Elles ont un secret au moyen duquel elles peuvent rendre les vieillards jeunes et les jeunes gens vieux, malheur sans remède ! Elles font du reste des tours plus étonnans encore que les hommes ; on les voit, un enfant pendu au sein, marcher sur des bambous, danser et courir sur une corde ; on les voit enfiler des perles avec les lèvres, et quelques-unes exécutent des choses si surprenantes, que les jongleurs eux-mêmes étonnés tombent dans une sorte de stupéfaction en les regardant. La réflexion ne peut donner une idée de l'agilité et de la hardiesse de ces femmes, comment la langue pourrait-elle donc la décrire ou la plume en tracer la peinture ?

Le *Racik bidia* رسک بدیا. Cette science apprend à connaître les pensées et les actions secrètes des hommes et des femmes, leurs démarches et leur conduite en matière d'amour.

Le livre de l'éléphant گج شاستر. Celui qui s'est bien nourri du contenu de cet ouvrage, connaît parfaitement, en examinant un éléphant, l'âge qu'il a, ses défauts et ses bonnes qualités. Il connaît aussi le traitement convenable à chacune de ses maladies, et celui qu'il faut suivre pour le conserver en santé.

L'hippiatrique سالوتر بدیا. Quand on est versé dans la connaissance de cet art, on peut sans hésiter aucunement prononcer sur les défauts, les bonnes

qualités, le tempérament d'un cheval; on peut aussi annoncer à son maître si le poulain qu'une jument doit mettre bas, aura un défaut et le lui désigner. On connaît les remèdes pour chacune des maladies de ces animaux, et se tromper sur ce point est d'une extrême rareté.

Sur le génie grammatical de la langue chinoise, comparé à celui des autres langues, par M. G. DE HUMBOLDT.

M. G. de Humboldt, pressé par les sollicitations de quelques hommes de lettres de Paris, s'est décidé à permettre qu'on rendît publique l'une des lettres qu'il a adressées à M. Abel-Rémusat, dans le cours d'une discussion qui avait pour objet le caractère grammatical de la langue chinoise, et l'appréciation des moyens que cette langue emploie pour parvenir à l'expression juste et complète des pensées. Cette lettre fort étendue est maintenant sous presse, et paraîtra d'ici à quelques semaines. En attendant, nous pensons que les lecteurs du *Journal Asiatique* nous sauront gré d'en transcrire quelques passages, qui serviront à faire juger l'importance des questions débattues. La langue chinoise, a-t-on dit quelque part, semble destinée à agrandir le champ de la grammaire générale. Rien n'est plus propre à justifier cette assertion que l'examen vraiment philosophique des principes de la grammaire chinoise, tel que le présente ici M. de Humboldt. On y trouvera, comme dans les autres communications dont nous sommes redevables au même auteur, autant de profondeur que de clarté, autant de finesse que de solidité, des aperçus ingénieux et de grandes vues, avantages rarement réunis, et qui distinguent éminemment les productions de notre savant associé.

Monsieur,

Je me suis occupé du chinois, ainsi que vous avez bien voulu me le conseiller, et la facilité admirable que vous avez portée dans cette étude par votre grammaire et par l'édition du *Tchoûng-yoûng*, a secondé mes efforts.

J'ai comparé attentivement les textes chinois, renfermés dans ces deux ouvrages, avec la traduction que vous en donnez, et j'ai tâché de me rendre compte, par ce moyen, de la nature particulière de la langue chinoise.

Étant parvenu à fixer jusqu'à un certain point mes idées là-dessus, je vais vous les soumettre, Monsieur, et je prends la liberté de vous prier de vouloir bien les examiner et les rectifier. Je ne puis avoir qu'une connaissance bien imparfaite encore de la langue chinoise, et il est dangereux de hasarder un jugement sur le génie et le caractère d'une langue sans en avoir fait une étude approfondie. J'ai donc grand besoin d'être guidé par vos bontés dans une carrière neuve et difficile.

La première impression que laisse la nature d'une phrase chinoise, est que cette langue s'éloigne à peu près de toutes celles qu'on connaît. Mais, en fait de langue, il faut se garder d'assertions générales. Il serait difficile de dire que la langue chinoise diffèrât entièrement de toutes les autres. Je m'arrêterai, pour avoir un point fixe de comparaison, d'abord surtout aux langues classiques; j'aurai principalement en vue ces

dernières, lorsque je parlerai du chinois en opposition avec les autres langues ; j'examinerai plus tard s'il y en a réellement, qui conviennent plus ou moins avec cet idiome.

Je crois pouvoir réduire la différence entre la langue chinoise et les autres langues, au seul point fondamental que, pour indiquer la liaison des mots dans ses phrases, elle ne fait point usage des catégories grammaticales, et ne fonde point sa grammaire sur la classification des mots, mais fixe d'une autre manière les rapports des élémens du langage dans l'enchaînement de la pensée. Les grammaires des autres langues ont une partie étymologique et une partie syntactique; la grammaire chinoise ne connaît que cette dernière. De là découlent les lois et les particularités de la phraséologie chinoise, dès qu'on se place sur le terrain des catégories grammaticales, on altère le caractère original des phrases chinoises.

Vous trouverez, peut-être, Monsieur, ces assertions trop étendues et trop positives, ou vous supposerez que j'aie voulu dire simplement que la langue chinoise néglige d'attacher aux mots les marques des catégories grammaticales, et ne poursuit pas cette classification jusqu'aux dernières ramifications.

J'avoue cependant que la langue chinoise me semble moins négliger que dédaigner de marquer les catégories grammaticales, et se placer, autant que la nature du langage le comporte, sur un terrain entièrement différent. Mais je sens que ceci exige des développemens d'idées et des preuves de fait; et je vais vous

que telle ou telle forme grammaticale entraîne après elle.

On peut, en chinois, employer le verbe sans y exprimer le tems qui, dans l'énonciation des idées générales, est toujours accessoire déplacé; on n'a pas besoin de mettre le verbe ou à l'actif ou au passif: on peut comprendre les deux modifications dans un même mot.

Les langues classiques ne pouvant que très-rarement s'énoncer ainsi d'une manière indéfinie, doivent avoir recours à d'autres moyens pour rendre à l'idée la généralité qu'elles ont été obligées de circonscrire en employant une forme précise.

Il est digne de remarque que deux langues américaines, les langues *maya* et *betoi*, ont deux manières d'exprimer le verbe : l'une marque le tems auquel l'action est assignée, l'autre énonce purement et simplement la liaison de l'attribut avec le sujet. Cela est d'autant plus frappant que ces deux langues attachent dans leur véritable conjugaison aussi au présent un affixe particulier. Ces rapprochemens peuvent, ce me semble, servir à prouver que, lorsqu'on trouve de pareilles particularités dans les langues, il ne faut point les attribuer à un esprit éminemment philosophique dans leurs inventeurs. Toutes les nations dont les langues n'ont pas adopté la fixité des formes grammaticales, ajoutent, là où le sens l'exige, des adverbes de tems au verbe, et négligent de le faire dans d'autres cas, et ce n'est que cette méthode qui se régularise dans différentes langues de différentes manières. Mais

il n'en reste pas moins vrai, que l'esprit philosophique s'étant développé dans la suite des tems, il peut tirer un parti fort utile de ces particularités en apparence insignifiantes.

La langue chinoise ne connaît donc point, pour parler grammaticalement, de verbe fléchi ; elle n'a pas proprement de verbes, mais seulement des expressions d'idées verbales, et ces dernières paraissent sous la forme d'infinitifs, c'est-à-dire sous la plus vague de celles que nous connaissons. On peut dire à la vérité que l'expression d'une idée verbale précédée d'un substantif ou d'un pronom, équivaut en chinois au verbe fléchi, aussi bien que les mots *They like* en anglais. Il n'y a aucun doute qu'on ne puisse, dans quelques-unes de nos langues modernes, surtout en anglais, former des phrases, même assez longues, entièrement chinoises, puisqu'aucun mot n'y porte l'exposant d'un rapport grammatical ; mais la différence est néanmoins grande et sensible. Le mot *Like* est placé, aussi grammaticalement, à l'actif et au présent, puisqu'il manque des marques du passif et des autres tems ; il s'annonce donc comme verbe ; celui qui le prononce sait que dans d'autres cas ce verbe marque aussi la personne dont il est question. Un anglais est habitué en général à combiner les élémens de la phrase d'après leurs formes grammaticales, puisqu'il existe des marques distinctives de ces formes, de véritables exposans des rapports grammaticaux dans sa langue ; et c'est là le point important. Dans une langue où le manque de ces exposans forme la règle, l'esprit ne

sauraitêtre porté à y suppléer, comme dans celles où ce manque est compté parmi les exceptions.

Ce qu'on nomme verbe, en chinois, n'est pas ce qui est désigné par le terme grammatical de verbe fléchi, et c'est là en quoi diffère la matière de la forme des mots. Prononcer un verbe comme liaison de la proposition, et comme devant indiquer un rapport grammatical, c'est appliquer réellement l'attribut au sujet, poser (par l'acte intellectuel qui constitue le langage) ce dernier comme existant ou agissant d'une manière déterminée. Or, si une nation est frappée de ce rapport grammatical au point de vouloir l'exprimer, elle attachera à l'idée verbale quelque chose qui la désigne comme existence ou action réelle; elle exprimera avec l'idée matérielle au moins quelques-unes des circonstances qui accompagnent toute existence ou action, le tems, le sujet, l'objet, l'activité ou la passivité. C'est ainsi que, dans un grand nombre de langues sans flexions, par exemple dans la langue copte, la plupart des langues américaines et dans d'autres encore, le verbe fléchi porte avec lui un pronom abrégé en guise d'affixe, soit toujours, soit au moins là où le sujet n'est pas exprimé; c'est ainsi qu'en mexicain le verbe est même accompagné du pronom qui représente son complément ou du complément lui-même qui lui est incorporé. On voit de cette manière à la forme même du verbe, s'il est neutre ou transitif. Le verbe, dans toutes ces langues, s'annonce comme une véritable partie d'oraison, comme une forme grammaticale; il désigne, outre la valeur lexi-

cale, ce qui caractérise l'existence et l'action réelle; il prouve par là qu'il n'a pas été regardé comme l'idée vague d'une manière d'exister ou d'agir, mais comme posé réellement dans la phrase dans un état déterminé d'existence ou d'action. En chinois, toutes ces modifications lui manquent, il n'exprime que l'idée; son sujet, son complément, s'il en a, forment des mots séparés; le tems, pour la plupart, n'est pas marqué ou l'est, non comme un accessoire indispensable du verbe, mais comme appartenant à l'expression de l'idée de la phrase. Le prétendu verbe chinois, si l'on veut lui assigner une forme grammaticale, sans lui prêter ce qu'il n'annonce ni ne possède, est à l'infinitif, c'est-à-dire dans un état mitoyen entre le verbe et le substantif. Le lecteur reste entièrement douteux si ce verbe forme, comme verbe fléchi, la liaison entre le sujet et l'attribut, ou s'il faut le regarder comme l'attribut et sous-entendre le verbe substantif. Plus on se pénètre du caractère des phrases chinoises, plus on incline à cette dernière opinion. A peine même a-t-on besoin de sous-entendre ce verbe; on peut regarder souvent la proposition, à l'instar d'une équation mathématique, simplement comme l'énonciation de la convenance ou disconvenance du sujet avec l'attribut.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Août 1826.

Sur la proposition de M. Klaproth, on décide qu'il sera remis à M. Schultz, prêt à partir pour un voyage dans l'Orient, un exemplaire du Vocabulaire Géorgien, publié par la Société, sur lequel il pourra recueillir des observations à son passage en Géorgie.

M. Raoul-Rochette communique une lettre de M. le colonel de Stempkowski, annonçant trois mémoires manuscrits de M. le lieutenant-colonel Serristori, sur la géographie des provinces Trans-Caucasiennes de l'empire russe, des itinéraires de l'Asie-Mineure, et quelques détails sur la bibliothèque d'Edchmiadsin en Arménie.

M. E. Coquebert-Montbret continue la communication de ses extraits d'*Ibn-Khaldoun*.

M. Brosset lit un essai sur le *Chi-King*, un des livres classiques des Chinois.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le comte d'Hauterive, *Conseils à un jeune voyageur*. — Par le même, *Conseils à des surnuméraires*. — Par M. Lécluse, *Prospectus d'un Manuel de la langue basque*.

Traduction anglaise des livres sacrés et historiques des Bouddhistes de Ceylan, faite d'après les originaux palis et cingalais, sous la direction de sir Alexander Johnston, vice-président de la Société royale asiatique de Londres, et ancien grand-juge à Ceylan.

L'île de Ceylan a toujours été regardée par les peuples Bouddhistes de la presqu'île au-delà du Gange, comme le pays où s'est conservé sans altération le dépôt sacré de leurs livres religieux et philosophiques. La publication de quelques-uns des ouvrages qu'on y trouve encore aujourd'hui, ne peut donc manquer d'attirer l'attention des personnes qui s'intéressent au progrès des connaissances relatives à l'Asie, et sir Alexander Johnston acquerra des droits à leur reconnaissance, en les mettant à même de consulter ces précieux livres, dont il doit la possession à des circonstances si honorables pour son caractère. C'est pendant qu'il exerçait les hautes fonctions de grand-juge à Ceylan, que les prêtres Bouddhistes, touchés de la tolérance de son administration, vinrent lui offrir les ouvrages auxquels ils attachaient le plus de prix; l'histoire de leur dieu Bouddha et de son culte, et un recueil étendu de chroniques cingalaises. Sir Alexander fit faire sous ses yeux une traduction anglaise de ces livres, et c'est cette traduction qu'il autorise aujourd'hui M. Upham à publier.

Les ouvrages dont elle se compose sont :

1° Le *Mahâvansa* ou la grande famille, en pali. Ce livre fort étendu, puisqu'il ne contient pas moins de douze mille

et quelques centaines de shlokas, renferme l'histoire de la famille royale dans laquelle naquit Bouddha, l'exposition de sa doctrine et du culte qu'on doit lui rendre, la liste des rois indiens et cingalais, qui ont le plus efficacement contribué à la propagation de la religion, qui le reconnaît pour chef. Cette vaste composition peut être comparée, pour son importance philosophique, aux grands poëmes de l'Inde, tels que le Mahâbhârat, et le Râmâyan. Le mérite poétique qui distingue quelques fragmens de ces compilations, ne paraît pas se trouver à un égal degré dans le *Mahâvansa*; mais cette infériorité est amplement rachetée par le nombre de renseignemens historiques de tout genre, qui font de ce livre le dépôt de l'histoire religieuse de Ceylan, et d'une partie de l'Inde méridionale. Les détails que nous donnons ici sur ce livre, jusqu'ici inconnu en Europe, sont puisés à la source la plus authentique, au manuscrit pali même, que nous devons à l'honorable bienveillance de sir Alexander Johnston de pouvoir consulter. Nous espérons plus tard user de cette faveur d'une manière plus profitable pour le public. Aujourd'hui, le peu d'instans que nous avons pu donner à l'examen de ce volumineux ouvrage, nous excusera de ne pas le faire connaître d'une manière plus complète.

2° Le *Radjavali*, ou l'histoire des rois de Ceylan, en cingalais. On connaît cette histoire par un extrait que sir Alex. Johnston a fait insérer dans le troisième cahier des *Annals of oriental literature*, recueil rempli de renseignemens précieux, mais qui malheureusement n'a pas été continué. On comprend de quelle importance il est, pour les études historiques, de posséder une traduction complète de cet ouvrage. Depuis le milieu du sixième siècle avant notre ère, époque à laquelle partit du Calingana la colonie indienne qui civilisa Ceylan, le *Radjavali* nous

donne, jusque dans des tems assez modernes, une suite non interrompue d'événemens dont plusieurs jettent un grand jour sur l'histoire encore si obscure de l'Inde méridionale. Enfin c'est, après la chronique de Kachemir, le monument historique le plus étendu et le plus intéressant que l'on possède sur l'Inde ancienne.

3° Le *Radjaratnâkari*, ou la Mine des joyaux des Rois, aussi en cingalais. C'est encore une chronique de Ceylan. Comme je n'ai pas vu l'ouvrage, je ne saurais dire s'il contient le récit des mêmes événemens que le *Radjavali*, ou s'il fait suite à cet ouvrage. Il passe au reste pour rare et précieux.

Tels sont les ouvrages que sir Alexander Johnston autorise M. Upham à publier. Ils paraîtront à Londres en deux volumes in-8°, lorsque le nombre des souscripteurs sera suffisant pour couvrir les frais (1).

E. BURNOUF.

---

(1) On souscrit à Paris, à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré Père et Fils, rue Richelieu, N° 67, vis-à-vis la Bibliothèque du Roi.

Errata pour le Cahier précédent.

Pag. 38,	lig. 26,	Empêchant,	Qui l'empêchent.
39,	10,	Qui est plongé,	Qui a plongé toutes les choses.
id.,	15,	Dieu avilit,	Dieu crée.
40,	10,	Qui est indispensable,	Cette occupation est indispensable.
43,	3,	Il n'y avait de ce côté aucun chemin; mais	Là, comme il fut impossible d'aller plus loin.
44,	14,	On ne s'attacha pas à l'agréable,	On ne rechercha pas l'harmonie du style.
id.,	16,	On en rédigeait tous les jours des portions, après en avoir causé,	On le rédigeait en termes vulgaires.
47,	11,	La flotte des mécréans qui était dispersée,	La flotte des vils mécréans.
id.,	16,	Comme il n'avait pas les moyens de faire sortir, etc.,	Il ne fut pas assez heureux pour faire sortir, etc.
id.,	28,	Les navires furent abandonnés,	Les navires se détérioraient faute de soins.
48,	2,	On commanda au sandjak de Katif de faire partir Mourad-Begh.	On commanda à Mourad-Begh qui venait de perdre sa place de sandjak de Katif, de partir, etc.
id.,	9,	Faire voile pour l'Égypte,	Parvenir en Égypte.
id.,	21,	Plusieurs personnes perdirent la vie,	Plusieurs personnes parvinrent à s'échapper.

(Septembre 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. Moris.

(Suite.)

VII. *Récit des événemens qui ont eu lieu dans le pays de Sind.*

Au commencement du mois béni de Rebi-el-awel, nous partîmes, et le dixième jour nous arrivâmes à la ville de *Parker* پاركر ; cette ville appartient aux *Raschbout*. Les mécréans fondirent sur nous, mais nous leur donnâmes les lettres de leur commandant et quelques présens, ce qui les détermina à nous laisser continuer notre route. Ils nous prévinrent cependant d'être sur nos gardes, car sur la route nous devions encore rencontrer un millier de *Raschbout*. Le lendemain nous partîmes de bonne heure. Un jour de grand matin, pendant notre marche, il s'éleva tout-à-coup un grand tumulte et un bruit. C'était les *Raschbout* qui s'avançaient vers nous.

Aussitôt que la colonne des *Raschbout* parut, nous plaçâmes les chameliers à l'arrière-garde. A l'instant les chameaux s'agenouillèrent, et nous tirâmes des coups de fusils de tous côtés. Mais les mécréans ayant vu nos arquebuses, envoyèrent quelqu'un auprès de nous pour nous déclarer « qu'ils n'étaient pas venus » pour combattre, et qu'ils ne demandaient que le » droit de passage. » Nous répondîmes : « Nous ne » sommes pas des marchands; notre charge n'est com- » posée que de millet et de corail (1); si vous nous » demandez un tribut de ces marchandises, nous vous » l'enverrons. »

A cette réponse ils se tranquillisèrent et se retirèrent. Nous aussi nous continuâmes notre route. Après avoir erré pendant quinze jours dans des pays de sable et dans des déserts, nous arrivâmes enfin à la ville de *Wankeh* وانكه, sur les frontières du pays de *Sind*. Nous reprîmes ici des chameaux, et en cinq jours nous nous rendîmes à la ville de *Djoun* (2) جون et à *Bagh-fetah* باغ فتح. Or, sachez que le souverain du Sind, Hasan-Mirza, avait régné pendant quarante ans sur ce pays, mais depuis cinq ans il n'était plus qu'un demi-homme, ne pouvant plus monter à cheval. Il se promenait continuellement dans des barques sur

(1) Cette réponse était une raillerie. Par les mots *millet et corail*, les compagnons de l'auteur désignaient la poudre et les balles de leurs arquebuses.

(2) On pourrait lire aussi *djiven* au lieu de *djoun*.

le fleuve *Sihoun* (1) et il allait de cette manière partout où il voulait. Mais Ysa-Terkhana qui était sultan à *Tattah* تته, capitale du pays de Sind, avait fait mourir quelques personnes puissantes parmi les serviteurs du schah Hasan-Mirza; il avait partagé entre ses soldats un trésor qui se trouvait dans la forteresse *Noušrat-abad* نصرت اباد, et ordonnant de faire la prière au nom de l'empereur Houmayoun (2), il faisait battre les timbales. Le schah Hasan-Mirza de son côté, avait donné le commandement de son armée de terre à son frère de lait le sultan Mahmoud de *Bekr* بكر, et s'étant embarqué lui-même, il s'avançait avec une flotte de quatre cents navires, contre Mir-Ysa. Sur ces entrefaites ayant appris notre arrivée, il nous envoya un émissaire qui se présenta avec les marques de la bienveillance. Dans les premiers jours du mois de Reby-el-akhir, j'eus moi-même une entrevue avec l'empereur, et lui ayant offert quelques petits présens, il me témoigna de la bonté et de l'estime; il me fit don d'un grand nombre de robes d'honneur, me donna le nom de *Leschker Ghaïb* (armée invisible), et m'offrit la ville de *Lahouri* لاهوری, c'est-à-dire *Diouli Sind* دیولی سند (3),

---

(1) Sous le nom de *Sihoun* on entend ordinairement le Iaxarte ou le Tanaïs; mais ici il est évident que l'auteur a voulu parler de l'Indus ou *Sind*.

(2) L'empereur Houmayoun était le grand mogol de Delhy. Ysa Terkhana, ou bien comme il est nommé plus loin Mir Ysa, l'avait reconnu pour son souverain, pour se détacher par-là du roi du Sind Hasan Mirza, dont il était le vassal ou plutôt l'un de ses gouverneurs.

(3) *Lahouri* est une place de commerce et un port dans la province

mais n'ayant pas accepté cette ville, je le priai de me congédier. Alors il me dit : « S'il plaît à Dieu, je ne » vous congédierai qu'après la conquête (1), afin que » votre retour se fasse en sûreté. » Il écrivit aussi une lettre à Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I) ; enfin il nous obligea de faire la guerre à Mir-Ysa, et pria les musulmans (compagnons de l'auteur), de faire la même chose, en disant : « Vous n'a- » vez pas même besoin de mettre des balles dans vos » arquebuses, car nous sommes tous frères et fils du » même peuple, et au premier coup de feu la plupart » de nos adversaires prendront la fuite. » La chose, en effet, arriva ainsi. Parmi les scheikhs du Sind, nous eûmes une entrevue avec le scheikh Abd-oul-kadir, et nous reçûmes ses bénédictions. Nous allâmes voir aussi le scheikh Mirek et le scheikh Djemali.

La guerre avec Mir-Ysa dura pendant un mois. Nous élevâmes des batteries et disposâmes l'artillerie. De chaque côté il y eut beaucoup de morts. Comme *Tattah* est une île, nous étions placés en face sur l'autre rive, pour tirer sur la ville ; mais nos canons ne firent aucun effet. Ainsi, voyant les difficultés qui s'opposaient à la conquête, je m'interposai entre les deux partis, et leur fis faire la paix à condition que Mir-Ysa renoncerait à faire dire la prière au nom de l'empereur Houmayoun ; qu'il ne ferait plus battre les

---

de *Tattah*. Il ne faut pas confondre cette ville avec Lahor dans la province du même nom.

(1) Il s'agissait de la conquête de *Tattah*.

timbales, et qu'il se soumettrait de nouveau à Hasan-Mirza. Ysa nous envoya son fils Salih avec des présens. Le schah Hasan-Mirza, de son côté, fit présent au fils de Mir-Ysa, du restant du trésor que ce dernier avait partagé entre ses soldats, et il céda formellement à Mir-Ysa le pays que celui-ci occupait. Ce fut par son visir, Menla-Yari, qu'il lui envoya le diplome et la concession, et avec le *Tough-Begh* (1) il lui renvoya aussi les timbales. Il remit aussi en liberté dix commandans d'*Arghoun* ارغون et de *Terkhan* ترخان, qui s'étaient déclarés pour Mir-Ysa, et avaient été faits prisonniers, et leur donna à chacun une robe d'honneur. Mir-Ysa de son côté renvoya aussitôt l'épouse de Mirza (Hasan), nommée Hadji-Beghoum, qui se trouvait dans ses états (à Tattah). Ainsi dans les premiers jours du mois de Djoumady-el-awel, le sultan Mahmoud, avec son armée, marcha par terre vers *Bekr*, et le vieux schah Hasan-Mirza, avec ses navires, prit la même route en remontant le fleuve. Son épouse arriva aussi, et tandis qu'ils étaient réunis, Mirza mourut le troisième jour. Le peuple crut que sa femme l'avait empoisonné. Hamdi dit (2) :

« Si tu vas chez les femmes, mon frère, ne t'y fie » pas, »

» Les femmes ont trompé même les prophètes. »

---

(1) *Tough-Begh* est le titre de celui qui garde les queues de cheval. C'est un droit qui appartient aux souverains qui font battre les timbales.

(2) Hamdi était un poète turc distingué ; il écrivait sous Bajazet II qui régna de 1481 à 1512.

Le sultan Mahmoud partagea aussitôt la fortune du Mirza en trois parties; il en donna une à la femme du défunt, la seconde fut envoyée par son visir à Mir-Ysa; il envoya aussi le cadavre à Tattah; quant à nous il ne s'en occupa point (1). Il retint pour lui les chevaux, les chameaux et les autres objets appartenant au défunt, et se rendit par terre à *Bekr*. Pendant que le corps du Mirza et son épouse se rendaient à Tattah avec cinquante navires qui descendaient le fleuve, les troupes pillèrent le restant des navires; nos matelots prirent la fuite, et mes compagnons se firent matelots. Les *Tchaghatai* چغتای tombèrent sur nous de tous côtés pour nous piller; on tira sur eux, et nous ne pûmes sortir de ce lieu qu'après mille embarras.

Nous fîmes route pendant dix jours en remontant le fleuve, et nous parvînmes à la ville de *Nasirpour* ناصرپور. Les *Radjas*, qui sont les commandans des *Raschbout*, avaient pillé totalement cette ville. Nous y apprîmes que Mir-Ysa, avec dix mille hommes d'élite, suivait le sultan Mahmoud, et que Mir-Salih, avec quatre-vingts navires, se trouvait derrière Mir-Ysa. Dès que nous apprîmes ces nouvelles, on eut recours aux présages, et nous trouvâmes bon de changer de route en revenant sur nos pas. Nous nous réunîmes, et pour éviter le malheur, nous récitâmes l'*Ikhlas* onze mille fois avec recueillement (2); ensuite

---

(1) C'est-à-dire que Mahmoud ne songea point à récompenser l'écrivain et ses compagnons, pour les services qu'ils lui avaient rendus.

(2) La 112ᵉ surate du Koran est appelée *Ikhlas*, c'est-à-dire *pureté*, et pendant la guerre on s'en sert pour la prière.

nous descendîmes vers *Tattah*. Le troisième jour, de bonne heure, nous rencontrâmes sur le fleuve Mir-Salih, et quelqu'un lui fut envoyé avec des présens. Il demanda où nous allions ; on lui répondit que nous allions vers son père Mir-Ysa. Mais il dit : Mir-Ysa est déjà parti, et vous a devancés ; ainsi retournez sur vos pas. Lui ayant représenté l'impossibilité de le faire, faute de pilotes, il nous donna alors quinze matelots ; et, bon gré malgré, nous fûmes contraints de retourner sur nos pas. Nous fîmes de nouveau route sur le fleuve pendant dix jours, et nous arrivâmes au village de *Sind* سند, où nous eûmes une entrevue avec Mir-Ysa. Nous lui déclarâmes que nous étions les chefs qui se trouvaient auprès du défunt Mirza ; mais que nous avions fait faire la paix, et que nous avions toujours été opposés à cette guerre. Sur cela Mir-Ysa nous témoigna de l'estime et de la bienveillance. Il nous pardonna de l'avoir combattu, et nous dit : « Restez quelques jours avec moi ; il est décidé, s'il plaît à » Dieu, que j'enverrai Mir-Salih auprès de l'empereur Houmayoun : alors vous partirez avec lui, car le » sultan Mahmoud ne nous laissera pas sortir de *Bekr*. » C'est le fils d'un méchant Mirza, et il a dans sa tête » le désir de parvenir à l'empire. » Je ne voulus point consentir à cette proposition ; mais je répondis : « Permettez-nous de prendre congé de vous ; renvoyez-» nous sur les navires que vous avez pris, et faites-» nous accompagner d'un de vos chefs supérieurs. S'il » plaît à Dieu, le sultan Mahmoud fera aussi faire la » prière au nom de l'empereur Houmayoun, car autre-

» ment le feu de la discorde s'allumerait entre vous. » Comme je le pressais de nous accorder ce que nous lui demandions, il me céda les sept navires que nous avions avec nous, nous fit accompagner par un officier de sa cour et nous donna des matelots. Afin que personne ne pût nous arrêter dans notre route, il écrivit une lettre à Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I) et nous partîmes. Pendant notre route nous aperçûmes de grands crocodiles et personne n'osait s'aventurer seul sur le rivage. Nous étions obligés chaque jour de nous battre avec les peuples *Sirtché* [illegible] et *Matchi* ماچى. Après mille souffrances nous arrivâmes, au bout de quelques jours, à *Siawen* سياون, et ensuite ayant passé près de *Patara* پاترى et de *Derildjeh* درلچه, nous entrâmes dans la forteresse de *Bakr* بكر. Nous eûmes plusieurs entrevues avec le sultan Mahmoud et avec Menla-Yari, visir du défunt Mirza. Nous offrîmes au sultan quelques présens, et d'après nos représentations le sultan Mahmoud fit également faire la prière au nom de l'empereur Houmayoun, et la paix fut conclue entre lui et Mir-Ysa. Je composai un chronogramme sur la mort du Mirza, qui fit beaucoup de plaisir au sultan Mahmoud. Je terminai aussi deux odes, et en les apportant au sultan, je profitai de cette occasion pour lui demander notre congé. Il me l'accorda, et me remit pour Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I), une lettre, en me disant : « Sur la route du » Kandahar, il y a un des sultans d'Usbek (Boukharie), » le sultan Bahadir, fils du sultan Haïdar; il est à la tête

» de quelques milliers d'hommes, et ne laisse passer » personne; de plus nous sommes dans la saison des » vents de feu (1), et on ne peut se mettre en route » pour ces contrées en ce tems-ci; attendez encore quel- » ques jours, je vous ferai accompagner alors par quel- » ques personnes qui vous conduiront sur la route de » Lahor; mais sur cette route aussi vous rencontrerez » la peuplade *Djedd* جد (2), contre laquelle il faut » être sur vos gardes. » Nous nous arrêtâmes donc plus d'un mois à *Bakr*. Or, il arriva qu'une nuit je vis en songe ma mère, qui me dit : « J'ai vu dans un rêve » Fatime (3), que Dieu lui soit favorable! elle m'a » donné l'agréable nouvelle que tu retourneras en » bonne santé. » Le jour suivant je donnai cette agréable nouvelle à mes compagnons, et je me rendis chez le sultan Mahmoud; je lui racontai mon rêve, et je lui dis qu'il fallait absolument partir. Il nous congédia alors, et me donna un bon cheval, un troupeau de chameaux, une grande tente, une litière et de l'argent pour le voyage. Il nous fit accompagner par deux cent cinquante cavaliers montés sur des dromadaires, et pour assurer l'empereur Houmayoun de son obéissance, il lui écrivit une lettre.

Nous partîmes donc au milieu du mois béni de Schaban, et en prenant la route de *Sulthanpour* سلطانپور nous arrivâmes en cinq jours à la forteresse de *Maou*

---

(1) Il s'agit probablement ici du *Sémoum*. (N. du R.)

(2) Ce sont les Djates, peuple puissant de l'Inde. (N. du R.)

(3) Fatime était fille de Mahomet et la femme du khalife Aly.

سمو Comme en prenant le chemin des montagnes nous aurions rencontré la peuplade *Djéddeh* جدة, nous choisîmes la route du désert, et nous arrivâmes le jour suivant à une fontaine; malheureusement il n'y avait point d'eau. Les hommes, par l'effet du vent de feu et la soif, étaient dans un état proche de la mort. On fut obligé de distribuer à chacun de la thériaque très-forte. Le lendemain nous avions repris un peu de vigueur, mais nous eûmes encore mille souffrances à supporter. Ayant examiné notre situation, nous abandonnâmes la route du désert et revînmes sur nos pas, d'après le sens du proverbe : *Les étrangers sont comme des aveugles*. Nous retournâmes donc à la forteresse de *Maou*. Dans le désert que nous venions de traverser, nous avons vu des fourmis aussi grandes que des moineaux. Les Sindiens qui nous accompagnaient, craignaient de prendre leur route par les montagnes; mais j'encourageai le reste de mes compagnons par ces paroles d'Yetimy :

« Lorsque l'homme vaillant étend son poing après
» s'être armé, ce n'est jamais que contre l'ennemi.
» Prends seul tes déterminations, lors même que
» mille personnes seraient près de toi.
» Les décisions fermes sont le résultat de la ré-
» flexion.
» Soyons seul contre cent ennemis. Une sentence
» nous suffit : *Combien d'une armée* (1)!

(1) Koran, sur. 2, v. 250, où il est dit : Combien d'hommes d'une armée peu nombreuse ont vaincu des masses innombrables, avec la volonté de Dieu!

Dix de nos arquebusiers marchaient en avant et dix en arrière, et le restant était au milieu; nous nous confions à la bienveillance de Dieu qui est sans bornes, et nous partons. Les Indiens, témoins de notre assurance, reprirent courage et déclarèrent qu'ils allaient nous suivre. Nous traversâmes ainsi ces montagnes dangereuses, et au milieu de mille peines et privations. En dix jours nous arrivâmes à *Awwoudjah* اوّجه, où nous eûmes une conférence avec le scheikh Ibrahim, dont nous reçûmes la bénédiction. Nous fîmes aussi un pélerinage aux tombeaux des scheikh Djemaly et Djelaly, que Dieu sanctifie leurs tombeaux. Au commencement du saint mois de Ramadan nous continuâmes notre route, et nous arrivâmes à la rivière de *Kadi* كادى. Nous fîmes des radeaux, et au moment de passer à l'autre rive, nous congédiâmes les Sindiens. De là nous vînmes à la rivière de *Matchiwâdi* ماچوادى, que nous traversâmes en bateau. Il y avait là cinq cents *Djedd*, mais ils eurent peur de nos arquebuses, et ils n'auraient pas été en état de nous combattre. Nous quittâmes aussi ce lieu, et quinze jours après, au milieu du mois de Ramadan, nous entrâmes dans la ville de *Moultan* ملتان.

VIII. *Récit des événemens arrivés dans l'Indoustan.*

Après notre arrivée dans la ville de Moultan, nous allâmes d'abord auprès du scheikh Boha-eddin Zakaria, chez le scheikh Rokn-eddin et le scheikh Saad-eddin, que Dieu ait pitié d'eux. Nous nous entre-

tîmes ensuite avec le scheikh Mohammed Raschid, et acceptâmes les vœux qu'il faisait pour nous.

Nous eûmes aussi une entrevue avec le *Miri-Miran* et avec le sultan Mirza-Hasan. Ils nous congédièrent, et nous partîmes pour *Sadkereh* صدکره, où nous eûmes une conversation avec le scheikh Hamid, dont nous reçûmes la bénédiction. Dans les premiers jours de schawal, nous arrivâmes à *Lahor* لاهور. Or, il faut savoir que peu de tems avant notre arrivée, l'empereur de l'Hindoustan, Sélim-schah, fils de Schir-Khan, était mort, et le khan Iskender était devenu empereur. L'empereur Houmayoun, ayant entendu cela, vint de Kaboul dans l'Inde, s'empara de Lahor, y plaça des troupes, et, ayant rencontré Iskender-Khan devant la ville de *Sahrend* سهرند, il le mit en fuite, et lui prit quatre cents éléphans, toute son artillerie et quatre cents voitures. Le khan Iskender lui-même s'était sauvé, et s'était jeté dans la forteresse *Mankout* مانکوت. L'empereur (Houmayoun) avait nommé commandant de quelques troupes le schah Abou'l-meali, un des Mirzas du Kaschmir کشمیر et l'avait envoyé à la poursuite du khan Iskender. Il s'était rendu lui-même à la résidence de *Delhi* دهلی. Parmi les khans qui étaient en ces lieux, il choisit un autre Iskender-Khan, pour se porter avec dix mille hommes à *Aghri* (Agra) آکری, il avait aussi dirigé plusieurs khans et sultans vers les places de *Firouz-schah* فیروز شاه, *Sounboul*, سنبل, *Beyaneh* بیانه et *Kenouidjeh* کنوبجه. Ainsi, nous arrivâmes à Lahor, pendant que de tous côtés les commandans et les armées étaient occupés à com-

battre. Le commandant Mirza-Schah, qui était à Lahor, ne nous permit pas d'aller plus loin ; il nous dit : « Je ne puis vous permettre de continuer votre route, » qu'après que vous aurez été chez l'empereur. » En effet, il représenta à l'empereur notre position, et l'ordre arriva de nous envoyer au camp impérial. Un mois s'étant écoulé pendant cette correspondance, on finit par nous envoyer tous auprès de l'empereur, et on nous donna une escorte qui nous fit partir malgré nous. Nous passâmes en bateau la rivière de *Sulthanpour*, nous marchâmes pendant vingt jours sur la route de Firouz-schah, et enfin dans les derniers jours du mois dzou'lkada, nous approchâmes de la capitale de l'Inde, c'est-à-dire de la ville de Delhi. L'empereur Houmayoun en étant prévenu, envoya à notre rencontre le chef des khans, d'autres khans, des sultans, quatre cents éléphans et plusieurs mille hommes de troupe, en l'honneur de Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I). Il m'envoya un cheval, deux habits d'honneur et de l'argent pour le voyage. Les chefs des khans donnèrent ce jour même un grand repas, et comme dans l'Inde le divan (la réunion du conseil) se tient principalement la nuit, le soir nous fûmes introduits avec tous les honneurs dans le sublime divan de l'empereur. Suivant le proverbe, *celui qui apporte des présens prouve qu'il sait les apprécier*, nous offrîmes quelques dons de peu de valeur. Pendant que je m'entretenais avec l'empereur, je fis un chronogramme sur sa personne. Je lui offris aussi deux odes dans le genre érotique, qui causèrent beaucoup

de plaisir à Sa Majesté. Mais lorsque je lui demandai la permission de continuer ma route, elle ne voulut pas y consentir; et, cherchant à m'éblouir, elle me proposa des revenus, c'est-à-dire une somme de cent *lak*, en assignant à chacun de mes compagnons cent mille *aktché* (1). Je n'acceptai point sa proposition, et le pressant de nouveau de nous congédier, il persista à vouloir que nous demeurassions au moins pendant un an chez lui. Je lui répliquai : « D'après les » ordres de mon sérénissime empereur, je me suis » embarqué; j'ai combattu les vils mécréans, et les » tempêtes m'ont jeté dans la mer des Indes. Il faut » donc que je retourne à ma cour pour rendre compte » à mon sérénissime empereur de la situation des mé- » créans. D'après ce que je dirai, il est à espérer que » le pays de Guzarate sera délivré de leurs mains. » L'empereur répliqua : « J'enverrai un ambassadeur » à Sa Majesté, pour lui transmettre tes excuses. » Mais je répondis : « Le mot de Mirek (2) est devenu » un proverbe : la gloire des hommes et des peuples, » Mahomet a dit : *Redoutez les actions que l'on pour- » rait mal interpréter*. Je ne puis ainsi accepter votre » proposition; mais je tâcherai de revenir dans le » pays de Votre Majesté, et de m'y faire envoyer » comme ambassadeur. »

Comme je renouvelais mes instances, il finit par

(1) Cent mille *aktché* faisaient alors environ 3,000 florins d'Allemagne.

(2) Mirek est un poète arabe dont j'ignore l'époque.

déclarer qu'il consentirait à mon départ, mais il ajouta : « Maintenant, pendant trois mois c'est le tems des » pluies; les chemins sont gâtés, et il n'est pas possible » de voyager. Ainsi, reste avec nous pendant ce tems, » et avant ton départ, apprends-moi à me servir des » tables astronomiques pour les éclipses de soleil et » de lune, et pour tout le calendrier. Enseigne-moi » aussi méthodiquement l'usage de la sphère, et explique-moi le traité *daïret-mouaddieh* (cercle équi» noxial). Si tu peux m'enseigner tout cela en trois » mois, je te promets de te laisser partir. »

Nous fûmes donc obligés de nous arrêter en ce lieu contre notre volonté, et de nous désister de notre espoir de nous mettre en route. On aurait pu nous appliquer le poverbe : *l'incertitude n'a aucun des deux repos* (1). Nos nuits n'étaient point des nuits, et nos jours n'étaient point des jours; nous ne pouvions plus voir la face du repos. Enfin, l'empereur se trouva suffisamment instruit dans les sciences mentionnées ci-dessus. Pendant ce tems, *Aghra* اگره fut pris, et on me demanda de composer un chronogramme sur cette conquête. Je l'improvisai à l'instant même, et ces vers eurent un grand succès.

Un jour je présentai à l'empereur un mémoire concernant les affaires du sultan Mahmoud à *Peker*, et je l'avais prié de lui envoyer un diplome; il y consentit, et lui envoya le diplome, sur lequel au lieu du

---

(1) Les deux repos sont le repos du jour et celui de la nuit.

toughra (signature), il avait pressé dessus son poing après l'avoir plongé dans le safran. Étant arrivé auprès du sultan Mahmoud, celui-ci et son visir Menla Yari m'avaient écrit des lettres. La lettre du sultan était ainsi conçue :

Copie de la lettre du sultan Mahmoud.

» Le désir et l'envie d'entendre tes discours sont si
» grands, que depuis que ton ami est privé du bonheur
» de ta conversation et du charme de tes paroles, jour
» et nuit je n'ai d'autre pensée que celle-ci : « O Dieu !
» quand donc mon sincère ami arrivera-t-il à la cour
» de l'empereur, la retraite du bonheur ? Quand re-
» mettra-t-il la lettre contenant les pensées dévouées
» qui nous dominent, moi et mes enfans ? Quand
» éclaircira-t-il toutes les discussions qui auront lieu
» dans la haute assemblée ? » Dans cet intervalle il
» est arrivé un homme qui m'a apporté la couronne
» royale et des habits d'honneur de diverses couleurs,
» et m'a présenté aussi la lettre de commandement
» et le traité. Aussitôt que j'ai vu sur cet ordre le
» chiffre béni de Sa Majesté l'empereur, protecteur
» de la religion, j'ai su aussitôt que ces caractères
» étaient le représentant du sublime empereur ;
» comme dit Menla-Yari : La main de safran obscur-
» cit la main du soleil ; c'est un proverbe connu,
» *qu'une main est plus auguste que l'autre.*

» Et sur le bord de ce commandement Sa Majesté
» l'empereur, protecteur de la religion, avait écrit

» elle-même avec sa plume qui répand des perles,
» que le seuil du siècle et l'incomparable de son tems,
» l'émir Sid-Aly (1), avait porté ma lettre comme
» ami, et qu'elle avait été reçue avec plaisir. S'il plaît
» à Dieu, l'alliance qui a été conclue entre toi et
» moi dans ce monde durera jusqu'à l'éternité. »

Il me témoigna ainsi toute sorte de bienveillance.
La lettre de Menla-Yari contenait ce qui suit :

« Après les vœux et les louanges que je t'adresse d'a-
» vance, il faut que je représente à ton ame aimante
» et à ton esprit agréable, que depuis la séparation
» du bonheur de ta conversation, moi, faible mortel,
» je n'ai cessé de penser à toi, non-seulement à cha-
» que minute, mais encore à chaque seconde.

» Il m'est impossible de t'embrasser quand tu es
» dans une contrée étrangère, mais si un étranger me
» charme, je ne le considère plus comme étranger.

» Il ne nous est pas arrivé une lettre de ta part,
» avec le diplome de Sa Majesté. L'illustre sultan ainsi
» que moi, qui sommes tous deux prisonniers dans
» le désert de la séparation, nous en sommes fort en
» peine. Le sultan dit sans cesse que tu es mécontent,
» parce que nous ne t'avons pas servi d'une manière
» assez convenable, et que nous t'avons laissé man-
» quer de quelque chose.

» O ami! ne fais rien contre l'amitié ;

---

(1) C'est le nom que notre auteur portait. *Emir* est un titre d'hon-
neur et signifie prince.

» Ne m'abandonne pas dans l'étranger et ne me mé-
» prise pas;

» Ne sois pas sans reconnaissance des soins compa-
» tissans, et n'oublie pas ma situation.

» N'oublie pas l'ami, et ne renonce pas à nos ten-
» dres liens.

» Mon ame étant accablée de chagrin, j'ai composé
» ce double distique. »

Il termina par des souhaits, en y ajoutant encore des prières. Je montrai à l'empereur la lettre du sultan, qui fut très-égayé par le proverbe *qu'une main est plus auguste que l'autre*, et il exigea de moi que j'y fisse une réponse. J'écrivis les vers suivans fort à propos, et je les apportai le jour suivant en faisant mille excuses, suivant la manière des grands.

« Ta main de pourpre a soumis la main de co-
» rail.

» C'est un proverbe quand on dit qu'une main sou-
» met l'autre.

» Lorsque tes lèvres de pourpre se font voir dans
» l'assemblée,

» L'échanson se tait et brise les vases remplis de vin
» et les coupes.

» L'homme véritablement pieux ne condamne point
» l'ivresse de l'amour.

» Au contraire, les gens raisonnables les excusent.

» Ne regarde pas les hommes à l'extérieur, mais à
» l'intérieur.

» Mortel religieux, regarde l'esprit; celui qui n'ad-
» mire que la forme n'est pas un homme.

» Le principe de ton bien être (Dieu) doit servir » de guide à tes plaisirs.

» Katibi boit toujours le vin de l'unité de Dieu. »

L'empereur ayant lu ce poème, me combla d'éloges, et me dit que j'étais un second Mir Aly Schir (1). Je répondis que je n'étais pas un second Mir Aly Schir; mais que je serais très-content de devenir son imitateur ou de glaner dans ses écrits. L'empereur cependant répliqua : « Dieu sait que si, pendant une année, tu t'exerces dans ce genre d'écrire, » tu feras oublier Mir Aly Schir, parmi les peuples » du Tchaghatai. » Il me témoigna beaucoup de bienveillance. Un jour que nous causions ensemble, un des mirzas, nommé Khosch-hal Peik, tendeur d'arc de l'incomparable empereur et admis dans son intimité, s'était mêlé à la conversation, et en plusieurs occasions, il rivalisait avec moi dans des combats poétiques. Dans une occasion, il m'avait demandé deux chansons érotiques, en me prescrivant les rimes et la mesure; je les composai le jour suivant, et on les lut dans l'assemblée impériale. Ces poésies furent fort goûtées

(1) J'ai rapporté la pièce de vers de notre auteur parce qu'elle lui a valu l'honneur d'être nommé le second Mir Aly Schir. Ce poète qui avait le surnom de Néwai, était grand visir du sultan Housaïn Mirza Baïkra, qui régnait dans le Khorassan de 1470 à 1505. Il a écrit partie en persan et partie en langage tchagataïen ou en ancien turc. Or, comme notre auteur employait beaucoup de termes tchagataïens dans toutes les pièces de vers qu'il composa dans l'Inde, c'est le caractère antique de son style qui donna occasion de le comparer à Mir Aly Schir. Mais il ne faut pas prendre cette comparaison tout-à-fait à la lettre.

dans l'Inde, et chacun les répétait. Il y avait aussi, parmi les mirzas, un échanson de l'empereur, nommé Abd-ourrahman Begh; c'était un beau jeune homme, aimé de l'empereur; il assistait à la plupart des conférences secrètes, et se mêlait à nos concours poétiques. Je fis aussi avec lui des paris pour des pièces de vers, et à cette occasion je présentai également deux chansons érotiques. Enfin jour et nuit j'étais obligé de faire des vers avec ces gens, et je me trouvais continuellement auprès de l'empereur. Un jour il me demanda : Lequel des deux pays était le plus grand, celui de Roum ou l'Hindoustan (1). Je lui répondis : « Mon empereur! si l'on entend par le pays » de Roum, celui de *Roum* proprement dit, c'est » alors le pays de *Siwas* (la Cappadoce), et cette » contrée est plus grande que l'Hindoustan. Mais si » l'on entend par pays de Roum tous les pays qui » sont soumis à l'empereur de Constantinople, l'Inde » alors n'en formerait pas même la dixième partie. » Il répliqua : « Je veux parler de tous les pays qui » sont soumis à l'empereur de Roum. » Alors je lui dis : « Mon empereur! ce qui me paraît certain, c'est » qu'on peut comparer Alexandre le Grand, qui a

(1) Sous le nom de *Roum* on comprend ici tout ce qui jadis appartenait aux Romains en Romélie et en Asie, c'est-à-dire le pays que nous appelons aujourd'hui Turquie européenne et asiatique. L'empereur de Roum, c'est l'empereur des Osmanlis. L'auteur, comme on pouvait s'y attendre, a exagéré un peu la grandeur des pays gouvernés par son souverain.

» régné sur le monde et qui a possédé les sept climats, à l'empereur de Roum. »

D'après les historiens du tems, la vie et le gouvernement d'Alexandre sont connus, et les personnes de sens regardent comme impossible qu'il ait pu parcourir et soumettre les sept climats tout entiers. Car la longueur des quatre parties du monde est de cent-quatre-vingts degrés, et leur largeur en comprend soixante-six, suivant les méridiens. Les livres astronomiques nous apprennent que la surface des quatre continens est de quatre millions six cent-soixante-huit mille six-cent-soixante *farsakh* (milles ou parasanges). Si la chose est ainsi, il est évidemment impossible de parcourir tout cet espace, et de régner sur une aussi grande étendue de pays. Alexandre, ainsi que l'empereur de Roum, a eu seulement des possessions dans chaque climat, et c'est pour cela qu'on dit qu'il a régné sur les sept climats. L'empereur demanda ensuite : « L'empereur de Roum a donc des possessions » dans les sept climats? » Je répondis : « D'abord il » possède l'Yemen, qui est dans le premier climat; la » sainte ville de la Mecque, dans le second; l'É» gypte, dans le troisième; Alep, dans le quatrième; » Constantinople, la capitale bien gardée, dans le » cinquième; Caffa (dans la Crimée), dans le sixième; » *Boudoun* (Bude) et *Petch* (Vienne) (1), dans le sep-

(1) Ou il faut lire *Peschté* (Pesth, vis-à-vis de Bude) au lieu de *Petch*, ou bien il faut passer à l'auteur de comprendre Vienne dans l'empire des Osmanlis. Il est vrai que jamais la capitale de l'Autriche n'a été

» tième climat. Dans chacun de ces pays, l'empe-
» reur de Roum a des *Beghlerbeghs* et des juges qui
» exercent la justice et qui commandent. Outre cela,
» Dieu m'est témoin que j'ai appris, par les mar-
» chands nommés Khodjah Yakhschi et Kara Hasan,
» dans la ville de commerce nommée Surate, appar-
» tenant au pays de Guzarate, que dans la Chine, au
» tems du Baïram, les marchands (Turcs) s'étaient
» disposés à faire la prière du Baïram, et que tous
» les Osmanlis présens avaient décidé de faire pronon-
» cer la prière publique au nom de leur empereur. Les
» marchands de Roum étaient alors allés chez le mo-
» narque chinois et lui avaient exposé leur désir, en
» disant : Notre empereur est souverain de la Mecque
» et de Médine, et du pays méridional (1) ; et comme
» ils persistaient, le prince, quoique mécréant, fut
» assez juste pour leur répondre : Faites faire la
» prière au nom de l'empereur de la Mecque et de
» Médine ! Alors les marchands de Roum revêtirent
» leur imam d'un habit d'honneur, le firent monter sur
» un éléphant, et le conduisirent par la ville. On célé-
» bra ensuite la fête du Baïram. C'est de cette manière
» qu'on a fait la prière publique en Chine, au nom de

---

conquise par eux; mais on avait le projet de s'en emparer, et à l'époque où vivait Katibi Roumi, chaque Ottoman regardait presque comme fait ce que le sultan avait arrêté. La suite n'a pas couronné de succès leur espérance, grâce à la maison d'Autriche et aux Polonais qui ont servi de remparts à l'Europe tremblante devant le sabre musulman.

(1) Le *pays méridional* (Kiblé) est l'endroit où est située la Mecque, vers laquelle les Mahométans se tournent en priant.

» l'empereur de Roum. Pour quel autre souverain pa-
» reille chose est-elle jamais arrivée ! » Le monarque (Houmayoun) fut frappé de ces derniers mots, et eut le bon sens de dire aux khans et sultans qui étaient présens : « En vérité, l'empire de Roum appartient
» à un seigneur très-puissant et il est certain qu'on
» ne peut le comparer à personne. » Un jour, il demanda aux khans d'ajouter à son titre celui de sérénissime empereur. Ils répondirent : « Nous avons
» entendu dire que ce titre n'appartient qu'au *maître*
» *de la prière*. » Alors je pris la parole en ces termes :
« O prince ! avant tous les empereurs, mon empe-
» reur (Soliman I), a le grand privilége d'être *maître*
» *de la prière* et *maître de la monnaie* (1) ; c'est un
» privilége inhérent à sa dignité impériale. »

Sur cela le monarque indien renonça à ses prétentions, et fit des vœux pour la continuation du bonheur de Sa Majesté l'empereur (Soliman I). Un jour

---

(1) *Maître de la prière* veut dire ici celui au nom duquel on fait la prière dans les mosquées, et *maître de la monnaie* celui qui fait battre monnaie en son nom. Il n'est pas facile toutefois de comprendre parfaitement le raisonnement de l'auteur. Il regarde les deux titres comme un privilége particulier à l'empereur ottoman. Mais les descendans de Timour dans l'Inde ont de tous tems fait battre monnaie en leur nom ; ils étaient donc *maîtres de la monnaie* tout autant que les sultans turcs. De plus, nous avons vu section VII, page 131, que le roi du Sind fit la guerre à un de ses vassaux nommé Mir Ysa, parce que celui-ci avait fait faire la prière non pour le roi, mais pour l'empereur de l'Inde. C'est probablement à cause de leur dignité de khalifes ou chefs spirituels de tous les Musulmans que l'auteur réclamait pour les empereurs ottomans la jouissance exclusive de ces deux priviléges.

je montai à cheval, pour aller avec l'empereur visiter les scheikhs de Dehli. Nous allâmes en effet voir le scheikh Kotb-eddin Pir Dehléwy, scheikh Nizam Wéli, scheikh Ferid Schoukr-kendj, Mir Khosrou Dehléwy et Mir Hasan Dehléwy. Pendant ce pélerinage, nous eûmes une discussion au sujet des poésies de Mir Khosrou, et il fut question des parodies qui avaient été faites sur le premier distique de son *Deria-abrar* (Mer des saints) (1). A cette occasion, il me vint dans l'idée un distique, et je dis : « J'ai manqué peut-» être dans mes vers de respect à l'empereur, mais » c'est le génie fougueux de Mir Khosrou qui me les » a inspirés. » Pressé par l'empereur lui-même de lui faire part de mon distique, je dis :

« Celui qui se contente d'un simple morceau de » pain, est le plus grand des hommes ;

» Mais un roi aperçoit-il les palmes de la gloire, » il s'écrie : *Cela vaut mieux!* »

Il me témoigna sa satisfaction en disant, comme il disait ordinairement : « Cela vaut mieux! » ne voulant pas faire entendre par là que le désir de la gloire vaut mieux que la modération ; mais par un effet de sa bonté naturelle, il préféra mon distique à celui de Mir Khosrou, dont le mien était une imitation.

Un jour je me rendis chez un des mirza, qui était garde des sceaux, et se nommait Schahin-begh ; c'était un jeune homme fort agréable à l'empereur, et son

---

(1) Mir Khosrou était un prince de la race de Timour et un poëte persan ; il vivait dans le Khorasan ou dans l'Inde vers le 15e siècle.

confident. J'avais l'idée d'obtenir par son entremise, notre congé; et, afin qu'il ne se présentât pas à l'empereur les mains vides, je composai deux odes amoureuses qu'il prit avec lui. Ces chansons, au surplus, n'étaient qu'un prétexte, car je lui fis mille prières et les plus grandes promesses, s'il pouvait obtenir de son souverain l'autorisation de nous laisser continuer notre route. Sur cela il me donna un jour l'agréable nouvelle que le tems du congé était arrivé, et que je n'avais qu'à faire connaître de nouveau à l'empereur ma situation. J'écrivis donc une requête dans laquelle je parlais de ma position pénible, en ajoutant que la saison des pluies était à sa fin, et que le vrai moment de partir était arrivé. A cette occasion je composai encore deux pièces de vers d'amour. L'empereur ayant lu la lettre et les poésies, en fut vivement touché; il nous accorda la permission de partir, me donna un cheval, un habit d'honneur, et me fit remettre de l'argent pour le voyage. Il écrivit aussi une lettre à Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I), et me fit écrire des passe-ports.

(*La suite au prochain numéro.*)

Aventures du prince Gem, traduites du turc de Saad-eddin-effendi, par M. Garcin de Tassy.

A la mort de Mahomet II, les grands de l'empire

appelèrent au trône Bajazet II, son fils aîné. Gem (1), frère de celui-ci, qui était roi ملك du pays de Caramanie, n'eut aucune part au sultanat. Des malveillans firent alors entendre à ce prince que les richesses et la souveraineté de son père, lui appartenaient autant qu'à son aîné Bajazet, et qu'il devait partager la couronne avec lui. Gem se laissa entraîner par ces discours, et sans penser aux droits de son frère, sans songer que Bajazet avait été reconnu sultan par les grands et par tout le peuple ومشاهير جاهيرك عقد بيعتارى بابنك سبقت ايدن اتفاقين il leva une armée formidable, s'avança vers la ville de Brousse, dont il se rendit maître, et vint jusqu'à Scutari. De là il envoya proposer à Bajazet, son frère, de se contenter de la Romélie, et de lui laisser l'Anatolie. Bajazet refusa d'y consentir. *Il n'y a pas de lien de parenté parmi les souverains.* لا ارحام بين الملوك Alors Gem disposa de nouveau ses troupes, et livra bataille à son frère sur les bords de la rivière d'Iéni-Tchéher. Après avoir vaincu Bajazet, il fut trahi par Yacoub-bey, fils d'Achtin son gouverneur, et la plus grande partie de ses troupes passa du côté de son rival. Celle qui lui resta fidèle étant trop faible pour résister à tant de forces réunies, plia et se débanda entièrement. Gem s'enfuit lui-même et revint à Cogni, où il résidait auparavant, et de là il se rendit avec sa famille en Égypte. Il y fut reçu avec de grands honneurs par le sultan Caïtba. Il fit ensuite le pélerinage

(1) Il était né le 21 de safar 864 (17 décembre 1459).

de la Mecque et de Médine, et revint au Caire le 21 de muharram 887 (11 mars 1482); là, il trouva des lettres de plusieurs émirs qui l'engageaient à revenir en Turquie, lui promettant de se déclarer pour lui. Gem consulta le sultan d'Égypte, qui non-seulement lui conseilla de marcher *où la gloire l'appelait*; mais lui fournit même des troupes. Il partit donc, et les beys et les émirs qui lui avaient écrit l'ayant joint, il vint assiéger Cogni; mais découragé par quelques pertes, il prit la fuite une seconde fois en apprenant l'arrivée de l'armée commandée par son frère; et, prêtant l'oreille à des conseils perfides, au lieu de se désister de ses prétentions, et de faire ainsi cesser la guerre civile, il conçut le dessein de se sauver par mer et de se retirer ensuite en Romélie. A cet effet, il envoya à Rhodes Firenk Soliman, l'un de ses officiers, chargé d'offrir de sa part des présens au grand-maître (Pierre d'Aubusson), et de le prier de favoriser Gem dans l'exécution de ce projet. Celui-ci fit un traité par lequel il s'y engagea. Gem trompé par les promesses de cet idolâtre, se rendit à Rhodes le 14 de joumazi ul-evel 887 (30 juin 1482). Le grand-maître, suivi des chevaliers, le reçut avec de grandes démonstrations de joie, et le fit loger dans un vaste palais. Aussitôt après son arrivée, le prince envoya Ali-bey, son oncle, pour aller prendre sa famille et son bagage : après être resté long-tems sans recevoir de ses nouvelles, impatienté d'une vaine attente, il tomba dans un grand chagrin. On lui dit alors qu'il fallait qu'il passât au royaume de France, et de là à

celui de Hongrie, parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen pour exécuter le dessein qu'il avait, et que lorsqu'il serait parti, en cas qu'Ali-bey vînt avec sa famille et ses effets, on ne manquerait pas de le lui envoyer. Après l'avoir abusé par ces paroles, le grand-maître le confia à un commandeur بكلربكى de ses parens, nommé Blanchefort, پيانسكه فورت chargé de le conduire en France. Le prince fut embarqué avec ses gens au nombre de trente, et environ vingt musulmans (qu'il avait délivrés de l'esclavage), sur le même vaisseau qui l'avait conduit, et sur lequel le grand-maître eut soin de faire monter trois cents soldats francs. Les choses ainsi disposées, le prince fit voile pour la France. Un soir, après avoir doublé le détroit de Sicile, on lui servit à souper sur le tillac du vaisseau avec des bougies allumées. Le roi de Pouille, le pape et les Vénitiens étaient alors en guerre : un vaisseau de la flotte de cette dernière nation vit de loin la lueur de ces lumières, et cingla vers ce côté. Le lendemain matin, les Rhodiens l'aperçurent et se préparèrent au combat ; mais comme il faisait bonasse et qu'on ne pouvait aborder, les Vénitiens envoyèrent une chaloupe pour aller reconnaître ce bâtiment. Les gens de la chaloupe ayant vu qu'il était de l'île de Rhodes, s'avancèrent et les infidèles se firent de part et d'autre beaucoup d'amitié. Cependant les Rhodiens avaient fait descendre Gem et ses gens au fond de cale انبارة قويوب pour les cacher. Les Vénitiens ayant demandé des nouvelles du prince, ceux-ci répondirent qu'ils l'avaient laissé à

Rhodes : au reste depuis cette aventure, ils n'allumèrent plus ni feu ni bougie durant la nuit.

Après avoir vu plusieurs choses extraordinaires, et entre autres de grands poissons semblables à des vaisseaux renversés dessus dessous, برکشتی بازکون کبی qui, en respirant, jetaient de l'eau à la hauteur de deux piques, le prince aborda dans un port du pays de Savoie : de là il fut conduit le lendemain à une ville appelée Nice, où il y avait beaucoup de belles femmes, خوبلری چوق et quantité de jardins fort agréables. Gem demanda alors à passer de là en Romélie; mais les chevaliers de Rhodes, cherchant des prétextes pour l'amuser, dirent qu'ils ne pouvaient le faire sans la permission du roi de France; qu'il fallait donc qu'il dépêchât quelqu'un pour la demander. Gem chargea Nassouh Tchélébi de cette commission : celui-ci se mit en route avec des gens envoyés par les chevaliers qui le laissèrent au bout de deux jours sous la garde de quelques infidèles. Gem l'attendit en vain quatre mois entiers, ce qui lui causa un chagrin inexprimable. On lui en occasiona un autre au sujet de Firenk Soliman qu'on voulait lui ôter parce qu'il savait la langue du pays, et que Gem connaissait tout ce qui se passait par son moyen. On lui supposa donc un crime pour avoir un prétexte de le faire mourir. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peines que le prince parvint à le délivrer des mains des chevaliers, en promettant qu'il en ferait justice lui-même; mais bientôt après, il lui procura des habits d'infidèle كافرلباسین

et lui donua le moyen de se sauver. Firenk en profita et se retira à Rome.

La peste ravageant Nice et les environs, on fit quitter cette ville au prince Gem. Il s'arrêta d'abord à *Alchir* الشير (Exiles) où on lui amena Nassouh Tchélébi. On le fit ensuite passer par quinze villes bien peuplées, et il arriva enfin à Saint-Jean (de Maurienne). سنجوان Parmi les montagnes qui couvrent les environs, on lui en fit remarquer une au pied de laquelle est la source du Danube. Puis, on le conduisit à Chambéry چمبری capitale de la Savoie : mais le duc (Charles I), ne s'y trouvait point ; il était allé voir le roi de France, son oncle maternel. Ensuite Gem arriva le jeudi 13 muharrem 888 (20 février 1483), au château de *Régélié* رجليه (Rumilly) qui appartenait aux chevaliers de Rhodes. Là, on lui fit entendre qu'il devait envoyer quelqu'un de ses gens au roi de Hongrie, pour s'assurer auparavant de sa bonne volonté. Gem fit ce qu'on voulut et chargea de ce soin Mustafa-bey et Ahmed-bey, à qui l'on fit prendre des vêtemens d'infidèles pour n'être pas remarqués ; mais il n'entendit plus parler d'eux en aucune manière, quoique l'on eut grand soin de le flatter de l'espoir qu'ils reviendraient bientôt. Cependant les petits seigneurs des environs lui faisaient visite, disant qu'ils venaient voir le fils du sultan qui avait pris Constantinople. Le duc de Savoie qui n'avait encore que quatorze ans, vint aussi le visiter en retournant de la cour du roi de France, son oncle. Gem lui fit

présent d'une masse d'armes de damas بر دمشقی چماق qui lui avait coûté cinquante florins. Ce duc, qui possédait quelques terres en Caramanie, prit de l'amitié pour le prince et chercha les moyens de le tirer des mains des chevaliers de Rhodes ; mais ceux-ci s'étant aperçus de son dessein enlevèrent Gem de là, le 21 de gioumazi el-evel de la même année (26 juin 1483), le firent embarquer sur la rivière de Grenoble غرنابل (Isère), gagnèrent le fleuve du Rhône روند qui passe par la ville de Lyon, الیون et après lui avoir fait traverser plusieurs villes, ils le menèrent au Puy پویات en Dauphiné دلفنات. Pendant que le prince y était retenu, on apprit que Hussein-bey, envoyé à Rhodes par Bajazet pour s'aboucher avec le prince, était arrivé en Savoie; toutefois les chevaliers firent si bien qu'ils l'empêchèrent de voir le fils de Mahomet. Sur ces entrefaites le roi de France (Louis XI) mourut le 18 du mois de rejeb de l'année ci-dessus (21 août 1483). Les chevaliers craignant que cet événement ne causât quelque désordre dans le royaume, jugèrent à propos d'éloigner les officiers du prince. Pour exécuter ce dessein ils firent venir environ huit cents cavaliers revêtus de cuirasses, qui lui ôtèrent de force جبرا وقهرا vingt-neuf de ses gens. Gem se plaignit de cette violence; mais on lui dit qu'on avait ordre de le faire et qu'on n'agissait ainsi que pour sa propre conservation. Du reste, on lui jura sur l'évangile qu'il ne serait fait aucun mal aux personnes qu'on lui avait enlevées. Conduites par plusieurs villes jusqu'à Aigues-Mortes, ایغومرت elles y furent embar-

quées et abordèrent à un port voisin de la ville de Nice, où Hussein-bey, envoyé du sultan, fut amené aussi : ils firent voile ensemble, et après la traversée la plus pénible, ils arrivèrent à l'île de Rhodes, d'où Hussein-bey fut renvoyé à Constantinople.

Lorsqu'on eut ainsi éloigné les officiers du frère de Bajazet, on le garda encore environ deux mois dans le même château ; après on le transporta à celui de *Devchinou*, دوشنو situé au haut d'un rocher où il resta le même laps de tems. De là on le conduisit à un autre château nommé Sassenage صاصوناژه. Le gouverneur de ce château avait une fille extrêmement belle, qui devint amoureuse du prince. شهزاده يه ميل ايدوب Gem répondit à son ardeur, et bientôt il y eut entre les deux amans un commerce de lettres que suivirent des entrevues passionnées. ميانلرنده معاشقه ومراسله واقع اولدى Après qu'il eut séjourné en ce lieu deux autres mois, on le fit passer par plusieurs villes, et on le mena enfin au château de *Borgolou* برغولو (Bourganeuf), patrie du grand-maître de Rhodes : on le fit passer ensuite à un autre château nommé *Monteil* منتله, qui appartenait au frère du grand-maître, où l'on fit demeurer le prince deux mois ; puis on le conduisit au château de Moretel, مورتول où il séjourna autant de tems, et de là à la forteresse de Bois-l'Amy بوقلميق située au milieu d'un grand lac, où il fut retenu environ deux ans en une grande contrainte. Dans cet espace de tems, il pensait sans cesse aux moyens de se délivrer. Il fit déguiser en habit d'infidèle Hussein-bey et Gelal-bey, et les envoya pour

tâcher de faire quelques tentatives : ils demeurèrent environ trois ans auprès du duc de Bourbon (Pierre II), et ils travaillèrent ensemble de tout leur pouvoir à procurer la liberté du prince.

D'un autre côté, le grand-maître de l'île de Rhodes, passionné pour l'argent, avait dépêché des personnes au sultan d'Égypte et à la mère de Gem, pour leur dire qu'il était prêt à leur envoyer le prince ; mais il leur avait en même tems demandé de quoi construire des vaisseaux et acheter les provisions nécessaires. Le sultan et la mère de Gem avaient fait passer à cet idolâtre vingt mille florins, et avaient retenu quelques-uns de ses députés pour caution. Il est bon de savoir que le grand-maître avait eu pour de l'argent, du secrétaire du fils de Mahomet, plusieurs feuilles de papier blanc avec le seing نشان de ce prince, où il faisait écrire ce qui lui plaisait, comme venant de sa part ; il envoyait même aux rois infidèles qui demandaient Gem pour l'avoir auprès d'eux, des lettres par lesquelles il lui faisait répondre mille mensonges, en leur mandant qu'il était libre, et que c'était de sa propre volonté qu'il restait avec les chevaliers.

Toutefois, le roi de Hongrie (Mathias Corvin), le pape (Innocent VIII), le roi de Pouille (Ferdinand d'Aragon), et quelques autres princes francs, mandèrent au grand-maître, conjointement, qu'il fallait qu'il leur envoyât le fils de Mahomet, afin de le faire rentrer dans l'empire ottoman lorsque l'occasion s'en présenterait. Le grand-maître fut contraint d'accorder ce qu'on lui demandait ; mais il ne le fit qu'à condi-

tion qu'on lui donnerait dix mille florins, et que l'on n'entreprendrait rien pour le rétablissement du prince, sans lui en faire part. Les mêmes souverains écrivirent au roi de France (Charles VIII), qu'il était déraisonnable de retenir en prison حبس le fils du puissant Mahomet, qui s'était livré volontairement aux chrétiens; qu'ils le priaient de le remettre entre leurs mains, afin qu'ils pussent l'aider dans ses projets. Le roi de France écrivit en conséquence au grand-maître qu'il eût à se rendre de bonne grâce aux vœux des souverains, s'il ne voulait y être contraint.

Sur ces entrefaites, le fils du roi de Pouille, qui était auprès du pape, mourut. Innocent VIII fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner, ce qui mit une grande division entre ces deux monarques, en sorte qu'il ne fut plus question de la liberté de Gem.

Cependant on tira le prince du château de Bois-l'Amy, où il était, pour le faire passer dans un autre, nommé la *Grosse-Tour*, غروس طور à Bourganeuf, que le grand-maître avait fait bâtir exprès pour l'y loger. Quelque tems après, Hussein-bey, dont nous avons parlé plus haut, s'introduisit dans le château. Il fut convenu qu'à un jour fixé, le prince, et les musulmans de sa suite, sortiraient pour aller à la promenade, comme de coutume, et qu'ensuite, tout en jouant avec les douze gardes, qui ne les quittaient pas, ils leur prendraient leurs arbalètes, les tueraient, et se rendraient dans un lieu désigné, où ils trouveraient des chevaux et les choses qui leur seraient nécessaires, ce qu'Hussein-bey avait eu par le moyen

du prince de Bourbon, qui avait avancé à cet effet vingt mille pièces de monnaie التون. Toutefois, un officier de Gem révéla le secret à un des soldats avec qui il avait coutume de boire. Le capitaine des gardes ayant eu, par ce moyen, connaissance du complot, voulait faire passer au fil de l'épée قلجدن كچوره tous les gens du prince ; mais un des gardes, qui savait le turc, lui représenta que jusqu'alors, le roi de France avait cru que le frère de Bajazet demeurait volontairement dans cette retraite ; que la fourberie ne manquerait pas d'être découverte, si l'on faisait mourir ses gens tous à la fois ; qu'il valait donc mieux s'en défaire successivement. تدريجله بربر هلاك ايلك Le malheureux prince ne parvint qu'à force de supplications à sauver la vie à Sinan-bey, chef présumé de la conspiration. Depuis lors, on les surveilla tous de si près, que pas un d'eux n'avait la liberté de s'écarter seul. Le fils de Mahomet fut encore retenu environ deux ans dans cet endroit : pendant ce tems, il fit en vers le récit de ses misères ; car il était bon poète (1).

Cependant le pape s'étant réconcilié avec le roi de Pouille, ils revinrent au dessein qu'ils avaient eu d'abord : ils dépêchèrent donc de nouveau au roi de

---

(1) Saad-uddin dit ailleurs que Gem a laissé un recueil de poésies ديوان estimé et la traduction en turc du roman persan de Selmar, intitulé *Gemschid et Korschid*, qu'il avait dédié à son père Mahomet II.

M. de Hammer a donné dans le Journal Asiat., t. VI, p. 137 et 138, le texte et la traduction d'une gazelle de Gem.

France un exprès pour lui demander le prince Gem. Le roi de France tint la parole qu'il avait donnée auparavant. Il envoya un des seigneurs de sa cour, avec environ deux cents hommes, pour tirer le prince de la prison où il avait gémi si long-tems; ce qui fut exécuté le 5 de zil-hijjet 893 (10 novembre 1487); après quoi il le fit conduire aux états du pape. Gem passa par divers pays et villes, de la description desquels nous ne chargerons point notre narration. On pourra prendre connaissance du détail circonstancié des aventures du prince, dans l'ouvrage écrit à cet effet. جم سلطان احوالنی بیانه متکفل اولان رسالده Nous remarquerons seulement qu'il traversa Marseille, l'un des ports les plus considérables du royaume de France, qu'il s'embarqua à Toulon, le 2 de rebi-ul-evel 894 (12 février 1488) et aborda à Civita-Vecchia, جوی دورکه qui est à quatre-vingts milles de Rome. Le pape ayant appris qu'il était arrivé sur ses terres, envoya au devant de lui son fils, اوغلی suivi de quelques seigneurs, avec des chevaux pour le conduire jusqu'à Rome. Gem fut d'abord mené à un château du fils du pape, situé à vingt milles de Rome. Il fit ensuite le lendemain son entrée dans cette cité, où on le reçut avec de grands honneurs. Il fut logé dans le palais du pape, qui lui donna le jour suivant une audience extraordinaire, où se trouvèrent tous les seigneurs de sa cour et les ambassadeurs de France, d'Espagne, de Portugal, de Gênes, de Venise, d'Allemagne, de Hongrie, de Pologne, de Bohême et de Russie روس. Le pape était assis sur son trône, sa

couronne, ornée de pierreries, sur la tête, et plusieurs bagues d'un grand prix aux doigts. Gem étant entré, suivi de ses gens, et accompagné du seigneur français qui l'avait amené, et des chevaliers de Rhodes, s'avança jusqu'au trône du pape, qui l'embrassa, le baisa au cou, des deux côtés, et lui fit beaucoup d'amitiés. Il le fit ensuite reconduire chez lui, où il lui donna de grands festins pendant trois jours. Le troisième jour, il le reçut en particulier, assis sur un fauteuil, et le prince sur un autre. بر كرسيك كندی و بر كرسيك شهزاده اوتروب Dans l'entretien, le pape lui demanda par quel motif il était venu dans un pays d'une religion contraire à la sienne. « Mon intention, répondit Gem, n'avait jamais été » de venir dans les contrées des Francs, mais de me » rendre en Romélie; ayant demandé à cet effet pas» sage aux Rhodiens, j'avais abordé à leur île, me » confiant au traité que j'avais préalablement conclu » avec eux; mais ils y ont manqué, et ils me re» tiennent prisonnier depuis sept ans. Procurez-moi, » je vous en supplie, les moyens d'aller trouver en » Égypte ma mère et mes enfans, dont je suis sé» paré depuis si long-tems. » Le pape s'étant aperçu que le prince avait les larmes aux yeux en achevant de parler, ne put retenir les siennes. Néanmoins, après être resté quelque tems en silence, comme s'il eût réfléchi à ce qu'il devait répondre : « Si vous ne » songez plus à l'empire, lui dit-il, vous pouvez vous » retirer en Égypte; mais il vous convient mieux » d'aller au royaume de Hongrie où l'on désire votre

» présence, et où vous pourrez mettre à exécution » votre premier dessein. »

Le prince avait eu le tems, durant ses longs malheurs, de se convaincre du néant des choses humaines; il n'était plus sensible à l'ambition ni au désir de régner; aussi insista-t-il à faire le voyage d'Égypte. Le prince et le pape eurent encore plusieurs entretiens à ce sujet; mais Gem persista toujours dans la même résolution. Sur ces entrefaites, un ambassadeur du roi de Hongrie arriva à Rome, et demanda de nouveau le fils de Mahomet de la part de son maître. Alors le pape revint à la charge, et pressa Gem d'aller en Hongrie; mais le prince ne voulut jamais y consentir : « A Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que je me réunisse aux infidèles pour combattre les vrais croyans; » ce serait renoncer à la religion de mes pères, » à laquelle je tiens bien plus qu'à l'empire ottoman » et qu'à celui du monde entier. » Le pape, irrité de cette réponse, détourna son visage, et témoigna dans sa langue toute l'indignation qu'il éprouvait. Gem, qui avait appris à parler, à lire et à écrire la langue franque فرنك دلى, comprit fort bien ce que le pape voulait dire, et lui repartit : « Vous avez bien raison » d'être indigné contre celui qui a eu la faiblesse de » se livrer à vous. » Le pape confus s'excusa, et lui assura que ces paroles lui étaient échappées, en le voyant refuser de suivre les bons conseils qu'il lui donnait.

Cependant on n'avait sur Gem, à Constantinople, que des nouvelles vagues et confuses; mais Bajazet

ayant appris qu'il était à Rome, y envoya, pour s'en assurer, un officier de sa cour, chargé d'une lettre pour son frère. Cet émir, nommé *Moustafa-aga*, qui fut depuis visir, arriva à Rome avec un ambassadeur des chevaliers de Rhodes, et fut reçu avec honneur par le pape. Il alla rendre ses devoirs à Gem; le salua de la part du sultan, frère du prince شاه عالى مقام لساندن نقل سلام ايدوب, et lui remit de sa part une lettre cachetée et quantité de présens هدايای جزيله. Gem ayant alors appris que le grand-maître de Rhodes avait, par fraude, tiré du sultan d'Égypte vingt mille florins, vint à bout, avec l'entremise de Moustafa-bey et du pape, d'en avoir cinq mille par l'ambassadeur des chevaliers, qui avait accompagné Moustafa. Celui-ci, après avoir appris tout ce qui était arrivé au prince Gem, depuis qu'il était sorti hors des terres de l'empire ottoman, dit au pape que, pour éloigner les troubles et les séditions, Bajazet désirait que son frère restât loin des contrées musulmanes. Le pape, qui aurait donné sa vie جان ويرور ايدى pour acquérir l'amitié d'un officier du sultan, tel que Moustafa, n'eut pas de peine à sacrifier le prince à son intérêt particulier. Il répondit donc à l'ambassadeur du sultan : « Je suis le serviteur soumis, » l'humble esclave du fortuné Bajazet; دولتلو پادشاهك » كمتر چاكرى وبنده افكندهء فرمان بريم la poussière de ses pieds est la couronne de ma tête; obéir » à ses ordres est toute ma joie; خاك راهى افسر تاجم » واوامرنه امتثال سرمايهء ابتهاجم در je m'estimerai heureux » de faire ce qu'il désire; mais je le prie de n'entre-

» prendre jamais rien contre mes intérêts ni contre » le repos de mes états. » Moustafa-aga conclut donc un traité avec lui : le pape l'observa avec attention, et fit garder le prince étroitement. Les choses restèrent en cet état pendant trois ans. Au bout de ce tems, Innocent VIII mourut, et son ame impure alla servir d'aliment au feu de l'enfer. جان نا پاكي جهنم خاشاكى اوليجق Cependant le prince fut renfermé en un lieu de sûreté, de crainte qu'il n'arrivât quelques troubles pendant l'interrègne; il y resta vingt jours, tandis que l'on exécuta les formalités commandées par l'ancien usage de la vaine religion des Chrétiens, pour l'élection d'un nouveau pape. دين باطللرى مقتضاسى اولان آيين پيشين لرى اوزره پاپه جديد نصبنك شرايطى On le reconduisit ensuite dans le lieu qu'il habitait antérieurement, où il resta encore quelques années dans le même état de contrainte qu'auparavant.

L'indifférence que le roi de France avait précédemment montrée pour Gem, provenait de ce que les chevaliers de Rhodes donnaient de l'argent aux ministres de ce roi pour qu'ils le détournassent de penser à lui. Aussi, toutes les fois que ce souverain témoignait le désir de voir le prince, ses ministres ne manquaient pas de lui dire que c'était un emporté qui le maudissait, lui et sa religion, dès qu'il l'entendait nommer; que bien loin de souhaiter de le voir, il protestait qu'il se tuerait lui-même, en cas qu'on voulût le présenter au monarque. D'un autre côté, lorsque le frère de Bajazet, ennuyé des mauvais traitemens qu'on lui

faisait souffrir, demandait d'être conduit au roi de France, afin de lui représenter ses griefs, dans l'espoir qu'on le délivrerait enfin de la rude prison où il était détenu, les chevaliers lui disaient que le roi de France avait une si grande aversion pour les Musulmans, qu'il ne voulait pas souffrir qu'un seul mît le pied dans sa capitale, et qu'ils craignaient qu'il ne lui arrivât quelque malheur s'ils l'y conduisaient. Toute cette intrigue se découvrit par le seigneur français qui accompagnait Gem à Rome. Cet officier remarqua en ce prince des manières si honnêtes et si obligeantes, qu'il conçut pour lui une sincère affection, et lui en donna des marques fréquentes. Un jour qu'ils s'entretenaient ensemble, l'officier lui témoigna son étonnement de ce qu'ayant demeuré si long-tems en France, il n'avait point vu le roi, et qu'il n'était point allé à Paris y contempler les beautés, filles des fées, پرى زاده qui s'y trouvent, et y jouir des productions des différentes contrées qui y sont rassemblées. « Le roi, » ajouta-t-il, avait le plus vif désir de vous connaître. » — Eh ! comment, répondit le malheureux Gem, » serais-je allé à Paris, me présenter devant le roi ? » l'on me disait qu'il ne voulait souffrir aucun Turc » ترك dans sa capitale... Et d'ailleurs, étranger, pri- » sonnier, sous la puissance de mes ennemis, comment » aurais-je pu le faire ? »

A son retour, le seigneur français ne manqua pas de communiquer à son maître l'entretien qu'il avait eu avec Gem, et l'assura que ce prince était rempli de bonnes qualités. Le roi se repentit alors d'avoir

ainsi abandonné le fils de Mahomet ; il chassa même les ministres qui l'avaient abusé par leurs mensonges, et écrivit au pape (Alexandre VI), à plusieurs reprises, pour lui demander de laisser le prince libre de se retirer où il voudrait ; mais le pape s'excusait toujours sous différens prétextes. Alors le roi envoya à Rome un des principaux seigneurs de la cour, pour demander Gem en son nom, et le pape s'excusa encore de se rendre aux désirs du monarque français. Ce seigneur lia amitié avec le prince musulman, et, de retour en France, il en parla avec tant d'enthousiasme au roi, qu'il lui inspira la plus vive affection pour lui; aussi Charles VIII leva-t-il une puissante armée pour aller délivrer l'infortuné Gem. Quoique, comme chrétien, il reçût sa couronne de la main du pape, qui est le plus grand de tous les princes francs, et qui tient le premier rang parmi les Nazaréens , اكرچه سلطنت تاجنی فرنك حكّامنك معظمی عیسوی لرك پیشوا ومقدمی اولان پاپا الندن كیوب néanmoins il était le plus puissant des rois infidèles, et avait conquis une partie des états voisins de son royaume. Il projetait même de pousser ses conquêtes jusque dans les pays musulmans, et c'est ce qui, lui faisant regarder le prince Gem comme un personnage qui pouvait lui être utile, le porta à venir, à la tête d'une armée redoutable, assiéger Rome pour obliger le pape à lui remettre entre les mains le fils de Mahomet. Le pape, instruit de la marche du roi de France, fit enfermer Gem dans un château fort (château Saint-Ange), qui était

à la tête du pont du fleuve qui traverse Rome (le Tibre), et où il y avait son trésor. Le roi de France arriva, assiégea Rome, et la prit. Le pape s'enfuit dans le château dont nous avons parlé plus haut; le roi l'assiégea encore, et, chaque nuit, il envoyait son oncle maternel (le comte de la Marche), traiter avec le pape, et demander le prince. Le pape n'ayant point voulu relâcher le malheureux Gem, le roi fit continuer le siége pendant vingt jours. Au bout de ce tems les bastions ayant été renversés, le pape fut contraint d'en venir à un accommodement. Le traité conclu, il sortit du château, et se retira en son palais. Une nuit, le roi de France alla chez le pape, et ils firent venir le prince musulman. Ils s'assirent chacun sur un siége. Dans l'entretien, le pape prenant la parole et s'adressant à Gem: « Monseigneur, بيكم lui dit-il, le roi » de France veut vous emmener avec lui; que vous en » semble-t-il? » Le prince, qui, jusqu'alors, ne s'était point entendu donner le titre de *seigneur*, outré d'indignation en se rappelant en cet instant les mauvais traitemens qu'on lui avait fait supporter, au lieu de lui avoir rendu les honneurs dus à un prince: « Je n'ap» partiens ni au roi de France, répondit-il, ni à vous; » je suis un esclave infortuné, privé de la liberté; il » m'est fort indifférent que les Français s'emparent de » moi, ou que vous restiez maître de ma personne. » Le pape, confus de ce discours, baissa la tête: « A » Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que vous soyez esclave; » vous êtes, ainsi que le roi de France, fils d'un puis-

» sant monarque, et je ne suis entre vous deux qu'un » interprète. بر ترجمانم

Trois jours après, le 1er de joumazi ul-evel 900 (28 janvier 1494), le roi de France alla de nouveau chez le pape le sommer de lui remettre Gem. Le pape fut alors forcé de le lui livrer بالضرورة. Le roi le confia de suite à un de ses seigneurs nommé *Maréchal*, مارشال نام et partit de Rome le lendemain, qui était un mercredi. Il prit la route de la Pouille, et passa la nuit dans la ville de Terracine بلشرة. Cette nuit, le fils du pape (César Borgia, duc de Valentinois), qui accompagnait le prince Gem, se déguisa, sortit de la place et s'évada. بتبديل صورتله حصاردن اشوب قاچدی Le roi de France resta cinq jours dans ce lieu; puis, continuant sa marche, il alla se présenter devant la forteresse de Monteforte منتوفور. Les gens qui la défendaient ayant refusé de se rendre, il la prit de force, et passa tous ceux qui s'y trouvaient au fil de l'épée. Le lendemain, il en fit de même à la forteresse de Monte-San-Giovani, مونتوسنجوان après quoi les autres places épouvantées بيم جان ايله se rendirent sans nulle résistance. Quant à l'armée du roi de Pouille, elle fuyait toujours devant celle du roi de France.

Comme c'était une chose extraordinaire parmi les princes francs, de s'opposer aux volontés du pape, Alexandre se trouvant extrêmement offensé de la manière outrageuse dont le roi de France venait de le traiter, résolut de s'en venger par la mort du prince

Gem, qui était innocent. Pour cet effet, il envoya à la suite de l'armée de ce roi, un barbier, muni d'un rasoir empoisonné, زهر الود استره ايله qui fit si bien, qu'il parvint à raser le prince. Le rasoir ne laissa aucune trace; سرموقدر اثرقالمادى mais le visage et la tête de Gem s'enflèrent, et il tomba dans un état de malaise tel, qu'on fut obligé de le mettre dans une litière. تختروان Le roi de France fit appeler pour le traiter, les médecins les plus habiles, et allait chaque jour le voir pour s'informer de sa santé. Lorsqu'on fut arrivé à la ville de Naples, انابلويه capitale du royaume de la Pouille, le mal augmenta si fort, que Gem avait de fréquentes défaillances. Sur ces entrefaites on lui apporta une lettre que la sultane sa mère lui écrivait du royaume d'Égypte; mais il n'était plus en état de la lire, ni d'en entendre le contenu. Comme il avait toujours demandé à Dieu de ne point permettre qu'il fournît aux ennemis de la religion, le prétexte d'attaquer les Musulmans, mais de le retirer plutôt de ce monde, et de l'admettre au séjour de sa miséricorde, il obtint ce qu'il souhaitait, et mourut la nuit du mardi 29 de joumazi-ul-evel 900 (24 février 1494), en prononçant la profession de foi musulmane (1). C'est ainsi qu'après avoir vidé la coupe du martyre, il alla s'abreuver de la boisson de la vie éternelle, et, dans l'union avec Dieu, oublier pour toujours les malheurs auxquels il avait été en butte dans ce monde.

Le roi de France reçut cette nouvelle avec des mar-

(1) Il était âgé de 34 ans, 2 mois et 7 jours.

ques sensibles de douleur : il fit embaumer le corps du prince, et le fit mettre dans un cercueil de fer.

Avant de mourir, Gem avait recommandé à ses officiers de faire tout leur possible pour transporter son corps à Constantinople, « de peur, leur avait-il dit, » que les infidèles, en possession de mes dépouilles » mortelles, n'attaquent en mon nom les provinces » musulmanes, et n'y fassent des conquêtes. » Il avait aussi écrit une lettre au sultan son frère, dans laquelle il le suppliait de faire venir sa mère et ses enfans du royaume d'Égypte, et d'avoir quelque considération pour les officiers qui ne l'avaient pas abandonné dans ses malheurs. Afin d'exécuter ses dernières volontés, Sinan-bey se déguisa, et se mit en chemin pour se rendre à Constantinople ; mais il fut pris par des gens du roi de France, qui le retinrent dans les fers بند وزنجيره pendant deux mois environ. Toutefois, s'étant tiré de là avec l'aide de Dieu, il arriva à Constantinople, où il donna la nouvelle de la mort du prince, et rendit la lettre au sultan. Le divan envoya alors quelques personnes au roi de France pour lui demander les restes du prince Gem, afin de les déposer auprès de ceux de ses ancêtres. Mais le roi avait prévenu l'intention de la cour ottomane, et avait déjà fait embarquer le cercueil avec de riches présens. Les envoyés ayant rencontré le bâtiment, n'allèrent pas plus loin. Le cercueil fut débarqué à Gallipoli, par ordre de Bajazet, et transporté de là à Andrinople, où il fut placé près de la sépulture du sultan Mourad.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Voyage d'Orenbourg à Boukhara, en 1820, à travers les steppes des Kirghiz, par M. le baron G. de Meyendorff; publié par le chev. Amédée Jaubert (1).

Les pays situés à l'orient de la mer Caspienne appartiennent aux moins connus de l'Asie. Ils ont été peu visités par les Européens; Jenkinson, qui alla en 1558 à Boukhara, est le seul qui nous ait laissé des renseignemens sur cette ville et sur le pays soumis au prince dont elle est la résidence. Cependant, la cour de Saint-Pétersbourg a envoyé plusieurs ambassadeurs à Boukhara, mais les relations de leurs voyages n'ont jamais été publiées. On doit surtout regretter de ne pas avoir celle de l'ambassade que Pierre-le-Grand fit partir en 1718, sous la conduite de l'Italien *Florio Beneveni*, qui savait très-bien le persan, le turc et le tatare, et qui, par conséquent, possédait ce qui est nécessaire pour exécuter avec succès un tel voyage, et pour recueillir des renseignemens difficiles à ac-

(1) Un fort vol. in-8°, imprimé avec soin sur papier fin satiné, et orné d'une très-belle carte dessinée par l'auteur et gravée par M. Blondeau, sous l'inspection de M. Lapie, de plusieurs dessins coloriés, et de deux planches de Médailles; prix : 10 fr., papier vélin 16 fr. Paris, à la librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, imp.-lib., éditeurs, rue St.-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 47 *bis*.

quérir par quelqu'un qui n'a pas l'avantage de parler les langues du pays qu'il parcourt.

La publication du voyage de M. N. Mouraviev, expédié en 1819 par le général Iermolov, au khan de Khiva, a déjà beaucoup contribué à nous procurer des renseignemens plus positifs sur la Turcomanie et sur les bords orientaux de la mer Caspienne. Celle de l'ambassade russe, qu'accompagnait M. le baron George de Meyendorff, comme chef des ingénieurs, complète le tableau de l'état actuel de l'ancienne Transoxiane.

L'ouvrage de M. de Meyendorff se divise en trois livres : le premier contient le journal du voyage d'Orenbourg à Boukhara ; le second une notice sur les khanats voisins de la Boukharie ; le troisième une description détaillée de ce dernier pays. Il est accompagné d'une carte qui donne des détails précieux sur une grande partie des contrées qu'elle représente ; d'autres y sont traités avec moins d'exactitude. Les éditeurs du livre de M. de Meyendorff ont cru devoir enrichir son ouvrage de quelques autres morceaux relatifs à la Boukharie et à l'Asie centrale, tels que la description des monnaies boukhares, par le savant professeur M. de Senkovski, et une notice de la route commerciale de Semipalatinsk, en Sibérie, jusqu'au Kachemir, traduite du persan par le même ; une histoire naturelle des pays parcourus par l'ambassade russe, d'après les remarques et les collections de MM. Pander et Ewersmann, naturalistes de l'expédition. Enfin, notre savant confrère, M. le chevalier

Amédée Jaubert, auquel on doit principalement la publication de cet ouvrage important, l'a enrichi de notes et d'un index de tous les noms géographiques, en caractères arabes et latins, qui sert à rectifier leur orthographe.

Le premier chapitre de la relation de M. de Meyendorff nous montre le peu d'ordre qui, malheureusement, caractérise la plupart des entreprises faites par le gouvernement russe, et qui, s'il ne les empêche pas de réussir, leur occasione au moins des retards imprévus. Le gouverneur militaire d'Orenbourg, lieu du départ de l'ambassade, avait fait prendre des arrangemens avec les chefs des Kirghiz, pour que, moyennant environ 110 fr., les trois cent cinquante-huit chameaux, dont l'expédition avait besoin, fussent rendus le 15 septembre 1820 aux portes de la ville. Ce jour tant désiré parut; mais pas un Kirghiz ne se montra. Le marché d'Orenbourg ne put fournir la quantité d'avoine indispensable aux chevaux de l'escorte, et il fallut en envoyer chercher dans les campagnes voisines, c'est-à-dire à trente-cinq lieues d'Orenbourg.

L'entretien de l'escorte pendant tout le tems qu'elle fut absente de la Russie fut évalué à une somme d'environ 72,000 fr., qu'il était absolument nécessaire d'avoir en numéraire, afin de pouvoir s'approvisionner à Boukhara de tout ce dont on aurait besoin. L'exportation des monnaies russes étant défendue, il fallut se procurer des ducats d'Hollande; mais les marchands d'Orenbourg n'en avaient pas en assez grande quantité; on en fit donc chercher à Moscou, séparé d'Oren-

bourg par une distance de trois cent soixante-quinze lieues. Cependant, on aurait pu savoir à Saint-Pétersbourg, qu'il serait impossible de se procurer 6,300 ducats dans une ville voisine des frontières des Kirghiz, et l'ambassade aurait dû prendre cette somme avec elle, ce qui était d'autant plus facile, qu'on frappe des ducats d'Hollande à la monnaie de Saint-Pétersbourg.

Ces retards, qu'on aurait pu prévoir, suspendirent le départ de l'expédition. La belle saison finissait; la moitié de septembre s'était écoulée, et déjà on était menacé de fortes gelées; le mauvais tems commença: la pluie, la grêle et la neige se succédaient tous les jours. Les contrées que l'ambassade et son escorte militaire avaient à traverser, pendant deux mois, étaient bien plus septentrionales, que celles où, en 1375, l'armée de Timour périt de froid et de misère. Les pauvres soldats russes, dépourvus de pelisses, allaient être exposés à l'inclémence d'un hiver toujours très-rigoureux dans ces pays. L'expédition ne partit que le 10 octobre (22 de notre calendrier); elle traversa les steppes des Kirghiz, et les déserts sablonneux à l'est du lac Aral et de l'Amou daria, et arriva le 20 décembre (le 1er janvier 1821) à Boukhara.

La description de ce voyage est remplie de détails curieux, relatifs à la géographie et à l'histoire naturelle de ces steppes; ainsi qu'aux mœurs, aux usages et à la manière de vivre des nomades qui les parcourent. Elle confirme les observations déjà faites sur le dessèchement des lacs et des rivières dans les déserts sablonneux de l'Asie centrale; fait important qui sert

à éclaircir plusieurs points douteux ou incertains de la géographie ancienne et de celle du moyen âge.

Après avoir passé les monts Moughodjar et les collines de sable ou dunes, appelées Grand et Petit Bourzouk, M. de Meyendorff arriva à celles de Sariboulak, dont la partie méridionale est remarquable, sur une étendue de deux ou trois verst, par un grand nombre d'excavations. Du côté du nord, la pente de ces collines est douce et couverte d'absinthe ; vers le sud, elle présente une argile nue, sillonnée par des torrens, et amoncelée en forme de cônes entourés de précipices de vingt à trente toises de profondeur. Sur ces hauteurs, on trouve des couches épaisses de trois à quatre pieds, composées de coquilles d'espèces différentes, et une grande quantité d'ossemens de poissons, épars sur les flancs des coteaux. Le *Sariboulak* est éloigné de quinze lieues des bords actuels de l'Aral ; il offre pourtant des marques non équivoques, que cette mer s'étendait autrefois jusqu'à ses pieds. Tous les Kirghiz, qui accompagnaient l'ambassade, assurèrent que leurs pères avaient encore vu l'Aral briser ses vagues contre ces collines. Les propres observations de M. de Meyendorff, et un si grand nombre de témoignages, ont convaincu ce voyageur, que la diminution de la mer d'Aral est très-considérable et très-rapide. Un de ses guides se ressouvenait aussi d'avoir vu cette mer s'avancer au-delà de *Kouli* et de *Sapak*, éloignés à présent de cinq à neuf lieues de ces rives orientales. Il y avait également à peine un an que la grande baie de Syr-daria,

appelée *Kamychlou-bach*, s'étendait encore à trois quarts de lieues plus loin vers l'est, qu'à l'époque du passage de l'ambassade russe.

Le *Djan daria*, bras méridional du Syr, qui allait aussi se jeter dans l'Aral, était encore un courant considérable il y a quinze ans; en 1816, il surpassait en largeur le *Kouwan daria*, autre bras du Syr, tandis qu'en 1821, il ne présentait qu'un lit desséché de plus de cent toises de largeur, des rives de trois à quatre toises de hauteur, et quantité de trous de deux à trois toises de profondeur; quelques-uns seulement contenaient de l'eau puante. Il paraît que le *Djan daria* a été comblé par les sables mouvans du désert de *Kizyl koum*, ou qu'il s'est desséché par évaporation; peut-être aussi en partie par l'infiltration de l'eau dans les sables. Le *Kizyl daria*, fleuve autrefois considérable, qui allait à la mer d'Aral et à l'embouchure de l'Oxus, a également disparu; M. de Meyendorff n'a trouvé que son lit, dix lieues au sud de celui du *Djan daria*.

Cette diminution rapide des eaux dans les déserts sablonneux de l'Asie centrale, ne se montre pas seulement dans les environs de la mer Caspienne; depuis long-tems elle a fait disparaître les belles oasis qui se trouvaient à l'orient de Khoten et de Karia, dans la petite Boukharie, et elle est surtout remarquable dans les steppes de la Sibérie. Le désert appelé Baraba, situé entre l'Irtyche et l'Ob, et que j'ai traversé en 1805, présente une ancienne mer desséchée; le terrain y est salé, et renferme un grand nombre de lacs

et de marais, qui diminuent constamment, et sont déjà en partie complètement anéantis. Il paraît que la mer, dont ils sont les restes, existait encore il y a environ cinq siècles; car Rachid-eddin, et les auteurs chinois contemporains, en font mention. Elle s'étendait beaucoup plus au nord-est; les tribus turques du voisinage l'ont nommée اجغ دينكيز *Atchigh dinghiz*, ou اجى تنكيز *Adji tinghiz*, c'est-à-dire *la mer amère*; elle recevait les eaux de l'*Ighour mouren*, qui est vraisemblablement le Ieniseï de nos jours.

Les mêmes causes qui ont produit le dessèchement de cette mer, celui du Djan daria et du Kizyl daria, qui ont détruit les vallées fertiles d'une partie de la petite Boukharie, et qui causent encore la diminution de l'Aral, ont sans doute aussi produit celle de la mer Caspienne, et interrompu le cours des bras de l'Oxus, qui s'y jetaient autrefois. Il est plus que probable qu'anciennement la mer Caspienne et l'Aral ne formaient qu'une seule masse d'eau, qui recevait plusieurs courans, dont les plus considérables, du côté de l'orient, étaient le Djih'oun et le Sih'oun. Tous les auteurs anciens donnent à la mer Caspienne une étendue beaucoup plus grande de l'est à l'ouest, que du sud au nord; actuellement c'est le contraire. Aucun d'eux n'a fait mention de la mer d'Aral. Du tems d'Hérodote, le bras principal du *Iaxartes* (Sih'oun), que cet historien appelle *Araxes*, tombait dans la mer Caspienne; trente-neuf autres bras de ce fleuve se perdaient dans des marécages, desséchés à présent, et faisant partie de la steppe des Kirghiz; c'est donc un terrain gagné

par les sables sur la partie de l'ancienne mer Caspienne, qui est devenu plus tard l'Aral. Les auteurs chinois des premiers siècles de notre ère connaissaient aussi ces marécages; ils disent que le pays des *Yan thsai*, ou des *Alains*, se trouvait de quatre-vingts à cent lieues au nord-ouest de la Sogdiane, ou de la vallée arrosée par le *Zar-efchân*; il était voisin d'un grand lac sans bords. C'était sans doute la partie orientale de la mer Caspienne, qui, plus tard, s'est séparée de l'occidentale pour former l'Aral; toutes deux communiquaient encore par des marais, devenus depuis une steppe couverte par les sables mouvans, qui se forment encore aujourd'hui en grande quantité par la destruction des rochers quartzeux et de l'argile calcaire, que l'action de l'air et des météores occasione sans cesse.

Les premières notions qu'on a eues sur l'existence de l'Aral, sont celles que l'on trouve dans les géographies arabes du moyen âge; rien n'indique son existence antérieure. Le desséchement du pays, qui s'étend à présent entre cette mer et la Caspienne, ne doit pas être considéré comme arrivé subitement. Les marais qui le couvraient autrefois se sont rétrécis d'une manière lente, et ont fini par former un écoulement de l'Aral dans la mer Caspienne. Falk (I. 383) parle de la trace de ce courant, qu'on reconnaît aujourd'hui; elle offre toutes les marques qui annoncent qu'il a été comblé par la masse toujours croissante des sables.

D'après nos connaissances sur la Caspienne, l'Aral et les contrées qui environnent ces deux grands réser-

voirs d'eau, connaissances que nous devons entièrement aux expéditions russes, et aux savans étrangers employés par la Russie, nous sommes presqu'en état de déterminer la position des anciens bords de la mer Caspienne, quand l'Aral en faisait encore partie. Quant aux anciennes embouchures du Djih'oun, dans la mer Caspienne, j'aurai occasion d'en parler dans un mémoire sur l'origine et le cours de ce fleuve, que j'aurai bientôt l'honneur de présenter à la Société.

M. de Meyendorff observe qu'on trouve fréquemment des ruines d'anciennes habitations, dans la partie orientale du pays des Kirghiz, de même que sur les bords du Tobol, de l'Ilek et de la Iemba; les mieux conservées sont celles de *Djan kend*, situé à environ dix lieues de l'embouchure du Syr, entre ce fleuve et le Kouwan daria. Cette ville avait été construite en briques cuites : ses ruines sont entourées de canaux d'irrigation, et de champs moins vastes aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois. Rytchkov dit, dans sa *Topographie d'Orenbourg* (vol. II, pag. 208; trad. allem.), que, de son tems, l'étendue des ruines de Djan kend, attestait l'ancienne grandeur de cette ville, située alors à l'embouchure du Syr daria, dans l'Aral. Il ajoute qu'on ignore par qui elle a été bâtie, et quel peuple l'avait occupée. Cette notice démontre que les eaux de l'Aral se sont retirées de dix lieues depuis soixante-cinq ans, puisque les ruines de Djan kend se trouvent actuellement à cette distance des bords de cette mer.

Djân جان signifie dans les dialectes turcs *bouche*

ou *embouchure*, et *kent* كنت ou *kend* كند, *bourg*, *village*. Ce nom convenait parfaitement à un lieu, situé à l'entrée du Syr dans la mer d'Aral. Il faut donc bien se garder de confondre cette place, comme le savant Ritter l'a fait (1), avec celle qui est appelée en arabe قرية الجديدة *Kariyah al djedidah*, et en turc *Yanghi kent*. ينغى كنت (2). Ces deux dénominations signifient *bourg nouveau*. Yanghi kent est placé par Al Faras (cité par Abulféda) à 87° 50' de longitude; ainsi seulement vingt minutes plus à l'est que Boukhara, qui, suivant le même astronome, était par 87° 30'. La différence de longitude entre Boukhara et Djàn kend, au contraire, est de 2° 52', d'après la carte de M. de Meyendorff. Ibn Haukal (cité par Abulféda) dit que le Sih'oun, ou le fleuve de Chach, se jette, à la seconde journée, après Yanghi kent, dans le lac de Kharizm, qui est l'Aral. Le chérif Edrisi rapporte le même fait; néanmoins, dans son texte, le nom de الجديدة *al djedidah*, la *nouvelle* (ville), est changé en الحديثة *al Hadithah* (ou *'Hadiza*), qui signifie la même chose.

Le point où Al Faras place *Yanghi kent*, bâti sur

(1) Erdkunde, II, 597.

(2) Abulfeda *Chorasmiæ et Mawaralnahræ descriptio*, arab. et lat. edente J. Gravio. Londini, 1650, in-4°, pag. 27 et 37. — Dans le dernier passage يبغى كنت *Yabghi kant*, est simplement une faute de copiste pour ينغى كنت *Yanghi kent*, occasionée par la transposition des points diacritiques des lettres arabes. — Gravius a aussi mal lu *Yabghi cenat*.

les bords du Sih'oun, ou Syr, est actuellement à plus de soixante-dix lieues de l'embouchure de ce fleuve, en suivant son cours; ce qui est environ trois fois plus que les deux *merhileh* (ou journées, de vingt-trois à trente milles de soixante au degré) indiqués par Edrisi. On voit donc que, depuis son tems, ou depuis la fin du XI[e] siècle, la mer d'Aral a diminué considérablement.

Je finis ici la première partie de mes observations sur les points relatifs à la géographie que le voyage de M. Meyendorff nous aide à éclaircir; j'aurai l'honneur d'en communiquer la suite dans une prochaine séance.

KLAPROTH.

Lettre adressée à M. le président du Conseil de la Société Asiatique.

NOTE DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA PUBLICATION DU JOURNAL ASIATIQUE.

Nous avons inséré, dans le numéro de juillet dernier, les observations de M. de Schlégel, en réponse à la critique de son édition du *Bhagavad-Gita*, faite par M. Langlois. Elles ont donné lieu à quelques réclamations qui ont été renvoyées par le Conseil à la Commission du journal, pour examiner s'il était utile de les publier. La Commission accueille toujours avec empressement toutes les réclamations qui sont relatives à des faits scientifiques, mais elle croirait devoir se justifier auprès de ses lecteurs, si elle admettait sans explication dans son journal, des observations qui ne portent que sur des formes dont on juge très-diversement, et qui ne font que prolonger les discussions, sans utilité pour la science. Cependant comme la réponse de M. Langlois

n'est pas longue, elle a cru devoir déférer en cette circonstance à l'opinion et à la pressante recommandation de M. le président du Conseil.

Monsieur le Baron,

Dans ce moment, éloigné de Paris, je prends la liberté de confier à votre bienveillance et à votre impartialité, cette lettre, que je vous prie de communiquer au Conseil de la Société Asiatique.

Lorsque j'ai su que M. de Schlégel avait l'intention de répondre aux articles que j'avais donnés sur son édition du Bhagavat-Gîta, j'ai été le premier à m'en réjouir. Je pensais qu'une discussion franche et décente est ce qui convient le mieux aux travaux scientifiques, dans lesquels on peut ignorer sans honte et se tromper sans rougir. Sur la haute renommée d'esprit que possède justement M. de Schlégel, je croyais que, pouvant avoir raison sur le fonds, il voudrait aussi l'avoir par la forme ; qu'à la gloire d'avoir fait un ouvrage distingué, il joindrait celle de le défendre noblement, et que, dans un sujet obscur, quelques éclaircissemens demandés, donnés et reçus de bonne foi, devraient profiter à la science. Je me flattais que mes remarques, énoncées avec une modération, dont, suivant quelques témoignages honorables, j'avais eu soin de ne jamais m'écarter, seraient relevées avec les égards dont je m'imaginais avoir donné l'exemple, et que M. de Schlégel, usant du droit légitime de la défense, daignerait employer les mêmes armes que moi. Mais je ne sache pas que le mépris et la raillerie soient des armes loyales dans un combat littéraire. Quelques lecteurs peuvent sourire ; mais le juge impartial et compétent, sans s'arrêter à des personnalités qui ne sont jamais de bon goût, examine le fond des choses. Que voit-il en cette circonstance ?

M. de Schlégel établit d'abord la difficulté de son entreprise, et si cette précaution oratoire était introduite pour justifier le traducteur, il me semble que le critique pouvait en partager un peu le bénéfice. Je ne me suis pas cru infaillible; j'ai exposé souvent mes observations sous une forme dubitative, qui me paraissait plus polie et surtout plus convenable dans des matières fort incertaines. J'ai quelquefois modestement demandé des lumières, on me répond par des quolibets qui déparent des raisons qui peuvent être excellentes. On s'enquiert des titres du critique, pour trouver d'avance, dans le fait de son obscurité, des présomptions contre lui. Puis on le déclare atteint et convaincu d'incapacité. En effet, au lieu d'"*âdarsah*, lisant *darsah*, il a dit, sur la foi de M. Wilson, que ce dernier mot signifiait *la vue*, et peut-être l'*œil*, et il a indiqué pour une phrase un sens plausible dans cette hypothèse : c'est un ignorant. Il a cru encore que le mot *dis* pourrait bien, dans les exemples allégués, n'avoir pas une signification restreinte, mais conserver, comme semble aussi l'avoir cru M. Wilkins, sa signification la plus étendue suffisamment justifiée par ces mots anglais de M. Wilson : *region*, *space*, *quarter*, *part* : c'est un ignorant (et M. Wilkins aussi?...). Il a eu la témérité de penser que dans une description du tems parvenu à son point de maturité (*matured*, Wilk.), on pouvait tout aussi bien représenter sa vieillesse majestueuse (*cruda senectus*), que sa force irrésistible : c'est un ignorant. Il n'a pas compris toute la clarté de notre *cuilibet* dans une phrase qu'il analysait peut-être autrement que nous : c'est un ignorant. Il a dit que, dans son dictionnaire, M. Wilson aurait pu indiquer le sens de l'affixe *maya*, comme il l'a fait pour *calpa*, *desya*, *vat*, *mâtra*, etc., etc., et même pour les prépositions inséparables : c'est une re-

marque ris-*ible* et mépris-*able*. En vérité, voilà des sentences bien dictatoriales ; et cependant quelques ignorans comme moi, c'est-à-dire des gens qui n'approuvent pas exclusivement toutes les décisions de M. de Schlégel, tout en goûtant la finesse de ses raisons, sont restés indécis entre l'explication donnée par le spirituel traducteur, et celle du critique dont il se moque si légèrement.

Je me félicite, par l'explication que j'ai le premier hasardée du mot *ouchmapâh*, d'avoir mis M. de Schlégel sur la voie d'une meilleure solution, et j'ai, en même tems, le mérite de lui avoir fourni le texte de fort agréables plaisanteries sur l'eau chaude et les repas offerts aux mânes. Mais je doute fort que les personnes qui font une étude sérieuse du sanscrit, et qui connaissent les différentes significations des verbes *bhoudj* et *as*, acceptent comme une objection victorieuse, une traduction badine de *swadhâboudjah* par *mangeurs de prières*.

M. de Schlégel trouvera que ma récrimination est bien laconique ; mais le lecteur verra qu'il ne s'agit ici que d'une dispute de mots, qui, par son caractère, peut être interminable ; qui, par la forme qu'on lui a donnée, doit être interrompue. J'avais déjà, dans mes articles, abrégé à dessein mes observations, parce que je sentais combien était peu attrayant le sujet que je traitais. J'eusse même volontiers laissé de côté toutes mes remarques, si les amis de M. de Schlégel avaient eu la bonté de m'avertir que je pouvais le blesser : et c'est aussi ce que j'ai fait plus tard, quand j'ai appris que l'on donnait le nom d'*attaques* à des critiques purement littéraires. On a cru sans doute que j'étais comme l'enfant perdu de quelque coterie envieuse ? On s'est trompé : je ne me traîne à la suite de personne. Indépendant par ma position sociale, froid et posé par caractère, je n'écris que par

conscience. Je sais que de la contradiction jaillit la vérité; je ne la crains pas, mais j'ai le faible de ne l'aimer, cette vérité, que revêtue de formes décentes; et, pour ma part, je n'ai jamais eu la pensée d'outrager personne.

J'ai cru devoir à la Société Asiatique, qui, dans son journal, avait accueilli mes critiques, à moi-même et aux fonctions que je remplis, à mon digne et savant maître, de ne pas laisser passer, sans la relever, l'inconvenance d'une réponse qui exclut toute réplique. Je rentre maintenant dans le silence que je n'ai rompu que parce que, non content de se défendre, le traducteur du *Bhagavat-Gíta* a cru pouvoir se permettre quelque chose de plus; et je sacrifie volontiers le dangereux honneur d'annoncer encore que je ne suis pas toujours de l'avis de M. Schlégel. Je comptais pouvoir attendre de la bienveillance de MM. les rédacteurs du Journal Asiatique, qu'ils adouciraient quelques-uns des traits dirigés contre un des membres de leur société: c'eût été peut-être autant pour M. de Schlégel que pour moi. Ils ont pensé sans doute que c'était outrepasser leurs pouvoirs. Je réclame maintenant de leur générosité l'insertion de cette lettre dans un des prochains numéros.

Toutefois, Monsieur le baron, je vous prie de vouloir bien, comme juge souverain des convenances, retrancher de cette lettre ou modifier tout ce que vous jugerez à propos. C'est même comme un service que j'ose vous le demander.

Daignez agréer l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

Genève, 25 août 1826.

A. LANGLOIS.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Août 1826.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. ALEX. DE NOVILE, à Nice.

M. HIPPOLYTE ROUBAUD, à Grasse.

Séance du 4 Septembre 1826.

On lit une lettre de M. le baron Silvestre de Sacy, annonçant et recommandant à l'attention du Conseil une lettre qu'il a reçue de M. Langlois, dont il est pareillement donné lecture, et où M. Langlois se plaint de quelques passages de la réponse que M. G. de Schlégel a faite à ses observations sur l'édition du *Bhagavat-Gîta*. Ces deux lettres sont renvoyées à la Commission du Journal.

M. Dusson exprime l'intention de présenter au Conseil un ouvrage sur la langue hébraïque

M. Habicht adresse à la société le deuxième volume de son édition arabe des *Mille et une nuits.*

M. Guys écrit de Latakieh, en envoyant des observations sur le mémoire inséré par M. Dupont dans le 27e cahier du Journal Asiatique, et relatif aux Nessérieh. (Voyez ci-devant, t. V, p. 129-139.)

M. Klaproth fait un rapport verbal sur le voyage en Boukharie de M. de Meyendorff, et annonce la suite de ce rapport pour la prochaine séance. (Voyez ci-devant p. 175-185.)

M. Eugène Burnouf fait également un rapport verbal sur la nouvelle édition, en sanskrit et en anglais, du *Code de Menou*, donnée par M. Haughton.

M. Dusson fait hommage d'une esquisse de son plan pour la transcription de la Bible hébraïque en lettres latines.

M. Dusson lit une Dissertation sur la transcription de la Bible hébraïque en lettres latines.

On donne ensuite lecture des observations de M. Guys sur les Nessérieh.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Maximilien Habicht, le 2e vol. des *Mille et une nuits.*— Par M. Olshausen, *Emendationen zum alten testamente*, Kiel, 1826, in-8°, et *collectio Davidis appenheinerus*, en latin et en hébreu, *Hambourg*, 1826.

Sir Thomas Stamford Raffles, si connu des géographes et des indianistes par sa belle histoire de Java publiée à Londres en 1817, en 2 volumes in-4°, est mort d'apoplexie à Highwood-Hill, le 5 juillet dernier. Il était âgé seulement de quarante-cinq ans. Il était né en 1781. En 1811, il avait été nommé par le gouverneur général des Indes pour la compagnie anglaise, pour remplir le poste éminent de lieutenant gouverneur de Java et des établissemens hollandais qui en dépendent, lorsqu'ils furent occupés par les forces anglaises. Rappelé en Europe en 1816, après la remise de Java à ses anciens possesseurs, il profita de son séjour à Londres, pour y publier les nombreuses observations qu'il avait faites ou qu'il s'était procurées, pendant son séjour dans l'archipel indien. Au mois d'octobre 1817, il repartit pour l'Inde, avec le titre de lieutenant gouverneur de Bencoulen, dans l'ile de Sumatra, qui fut dési-

gnée pour être le chef-lieu des possessions anglaises dans les mers orientales de l'Inde. Il y arriva en mars 1818. Les autorités hollandaises de Java, jalouses de ce nouvel établissement, lui suscitèrent une multitude de contrariétés qui ne furent terminées que par le traité conclu entre les Anglais et les Hollandais au mois de mars 1824, et par lequel la compagnie des Indes céda Bencoulen et les établissemens dans l'île de Sumatra, en échange de Singapour, de Malaca et de toutes les autres possessions hollandaises sur le continent indien. Il s'était embarqué le 2 février 1824 pour revenir en Europe, lorsque le feu prit à son vaisseau et consuma la nombreuse et inappréciable collection d'objets d'histoire naturelle et de monumens littéraires qu'il avait réunie pendant son séjour dans les îles malaises. Il fut obligé de regagner Sumatra, qu'il quitta enfin, avec sa famille en mars 1824, et il arriva à Plymouth, le 22 août de la même année. Le climat de l'Inde avait considérablement altéré sa santé, et déjà il avait ressenti une atteinte d'apoplexie, avant celle qui l'a enlevé. Il avait été marié deux fois.

M. John Bruce, écuyer, historiographe de la compagnie des Indes, dont il a publié les annales en 1810, en 3 vol. in-4°, est mort à Nuthill, dans le comté de Fife en Écosse, le 16 avril 1826, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il était né en 1744 et appartenait à la famille royale des Bruce, par la branche des comtes de Hall. La terre de Grange-Hill, son patrimoine, faisait, dit-on, partie de l'immense héritage de cette ancienne famille. Il laisse une fortune très-considérable, et plusieurs journaux ont déjà annoncé que sa veuve devait bientôt épouser le célèbre romancier sir Walter Scott.

(Octobre 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. Moris.

(Suite.)

Lorsque nous étions prêts à partir, il arriva, d'après la volonté de Dieu, que le vendredi, au tems de la prière du soir, l'empereur voulut se faire voir au peuple. Or, au moment même où il descendait du palais, la voix qui appelle à la prière se fit entendre (1). Il avait toujours la noble coutume de se mettre à genoux pendant la prière, et de s'accroupir par dévotion. Il fit cela comme de coutume; mais en cette occasion, d'après le proverbe, *la prudence est inutile contre les arrêts du destin*, il glissa, roula en bas de l'escalier, se rompit les bras, et se blessa à la tête. Là dessus, le peuple s'attroupa. La cour eut heureusement soin de répandre, au bout de quelques jours, des lettres

(1) Il est question ici de l'appel à la prière qui se fait du haut des minarets.

dans les environs, où on disait : L'empereur, Dieu soit loué ! se porte bien, et on distribua des aumônes aux pauvres, et aux soldats des récompenses et des présens. Cependant, le troisième jour, qui était un lundi, l'empereur quitta l'habitation du malheur pour se rendre auprès de celle de la miséricorde infinie, d'après la sentence : *Nous avons confiance en Dieu, et certainement nous retournerons à lui* (1). Son fils Djelal-eddin Akbar Mirza était parti auparavant avec le chef des khans pour se rendre auprès du Schah Abou'lmaali. On lui envoya de suite l'Ischik Agha (2). Les khans et les sultans présens à la cour étaient extrêmement agités ; ils disaient : Que deviendrons-nous (3) ? Je les consolai, et leur racontai, que lorsque le défunt sultan Sélim khan, que Dieu ait pitié de lui et lui pardonne ses péchés, mourut, le défunt Piri pacha avait pris toutes sortes de mesures jusqu'à ce que le sérénissime empereur (Soliman II) montât sur le trône, et que le peuple ne s'était point aperçu de cette espèce d'interrègne (4). Employez donc de semblables moyens ! Sur cela, ils prirent de bonnes disposi-

(1) Koran, sur. 2, v. 158; il y a aussi quelque chose de semblable, sur. 2, v. 45, et sur. 5, v. 93.

(2) L'Ischik Agha est une espèce de chambellan, qui a les entrées du cabinet.

(3) On voit que les grands du palais craignaient un soulèvement du peuple.

(4) Ce qui arriva à la mort de Sélim I[illegible] est décrit dans mes mémoires sur l'Asie, t. 1, p. 299 et 300, où l'on verra aussi que l'on attribue à Piri Pacha, ce qui a été fait ou du moins commencé par un autre.

tions. On continua les séances du divan. Les messagers impériaux ne cessaient de partir pour les provinces, et l'on nomma, comme auparavant, aux emplois vacans. Un jour, on prépara même le palefroi de l'empereur, sous prétexte que le monarque devait aller à *Tcharbagh* چارباغ, mais ensuite en disant que le tems n'était pas propice, la promenade n'eut pas lieu. Le jour suivant, on annonça que l'empereur se ferait voir au peuple ; mais comme on ne tint pas la promesse, sous prétexte que les astrologues n'avaient pas trouvé l'heure favorable, les troupes commencèrent à s'agiter. Parmi les personnes qui approchaient le souverain, il y avait un courtisan, nommé Menla Bikessi, qui ressemblait assez à l'empereur, quoiqu'il fût plus petit (1). Le mardi, auprès du fleuve, on le fit paraître en public, dans une grande salle décorée ; il était monté sur le trône, revêtu des habits impériaux, mais il avait les yeux et le visage enveloppés. Khousch-hal begh (2) se tenait debout auprès de sa tête, et Mir Mounschi en face. Tous les sultans et les mirza, les sujets et le peuple arrivèrent sur les bords du fleuve pour voir l'empereur, et lui offrir des vœux. On joua de la musique en signe de réjouissance, et le médecin reçut un habit d'honneur pour avoir presque rétabli la santé du prince.

Le jour suivant je me rendis à la cour pour prendre

(1) On trouve, dans le livre de Kabous, p. 743-749, l'explication de ce qu'il faut entendre par les personnes qui approchaient l'empereur.

(2) Plus haut on avait écrit *peik*.

congé des chefs supérieurs, et je commençai le jeudi, au milieu de Rebi-el-awel, le voyage pour Lahor, emportant la nouvelle du rétablissement de l'empereur. Nous nous rendîmes d'abord à la ville de *Sounipat* سونی پة ; ensuite, à *Banipat* بانی پة, à *Karnal* قرنال, à *Tanisar* تانی سر, ensuite à la ville de *Tsamani* ثبانی. Là, nous annonçâmes au commandant du lieu, le sultan Kara Bahadir, que l'empereur s'était montré au peuple, et partout nous disions que ce prince se portait bien. Enfin, nous continuâmes notre route vers *Sakhard* سخرد, *Madjiwari* ماجواری, *Badjiwarah* باجوارة ; nous passâmes en bateau le fleuve de *Sultanpour*, et notre voyage fut si prompt, qu'au commencement de Rebi-el-akhir, nous arrivâmes à Lahor. On disait dans cette ville que Djelal-eddin Akbar Mirza était proclamé empereur, que les présens du couronnement avaient été distribués aux troupes, et que, dans la ville de Lahor, ainsi que dans les autres, on faisait la prière au nom du nouveau souverain. Aussi, le gouverneur de Lahor, Mirza schah, ne nous permit pas de continuer notre route. Il dit qu'il avait reçu ordre de l'empereur de ne laisser aller personne jusqu'à *Kaboul* کابل et à *Kandahar* قندهار. Nous fûmes donc obligés de nous diriger vers la contrée où était ce prince, c'est-à-dire à *Ghelnour* کلنور; et étant arrivés en face de la forteresse *Mankout*, nous rencontrâmes l'empereur Djelal-eddin. Il nous envoya le secrétaire du khan Bairam (1), nommé Menla Piri Mouhammed, pour nous dire :

(1) Bairam Khan paraît avoir été un fils de l'empereur Akbar.

« Nous nous trouvons dans un interrègne (1); si vous » voulez vous arrêter quelques jours, je donnerai mes » ordres pour que vous puissiez voyager dans l'Inde » ou dans le Sind, enfin où vous voudrez. » Je présentai alors les passeports qui m'avaient été délivrés par l'empereur défunt, et je composai sur la mort de ce prince un chronogramme ainsi qu'une autre pièce de vers allégorique (2), et je me rendis auprès de l'empereur pour les lui offrir. Mirza en fut charmé; et en voyant l'ordre écrit de son père, il nous permit de nous mettre en route; et comme il faisait partir quatre beghs avec une escorte pour Kaboul, il nous dit de nous joindre à eux. Nous retournâmes ainsi une seconde fois à Lahor. Ces Beghs s'emparèrent du Schah Abou'l-maali, le mirent dans les fers, et le conduisirent dans la citadelle, où il resta prisonnier. L'empereur, pour me récompenser de mon chronogramme, m'avait donné un conducteur, et m'avait fait présent d'un *lak* de roupies pour les frais de route; en attendant, nous restions à Lahor avec les Beghs, et nous étions occupés des préparatifs de notre voyage.

Nous avions vu toutes les choses remarquables de l'Inde, et pour en rapporter une particularité, nous dirons que les habitans du pays de Guzarate appellent les mécréans *Banian* et les habitans de l'Indostan

---

(1) *Interrègne*, parce que Akbar n'avait pas encore été installé avec pompe à Dehli.

(2) *Allégorique*, parce que l'auteur, ainsi que dans toutes les autres pièces de vers, y faisait de nombreuses allusions à son désir de partir bientôt.

Hindou. Ils n'ont point de livres (1), et croient à l'éternité du monde. Lorsqu'un d'entr'eux meurt, on enveloppe le mort dans les vêtemens qu'il a portés, on le descend au bord du fleuve, et on le jette dans un grand feu. Lorsque le mari, en mourant, laisse une femme qui ne peut plus avoir d'enfans, on ne la brûle pas, mais lorsqu'elle peut encore en avoir, on la brûle bon gré mal gré. Si la femme se brûle volontairement avec le mari, alors sa tribu exprime sa joie en faisant de la musique. Lorsqu'elle va se jeter au feu, si quelques sectateurs de l'islamisme se rassemblent et l'enlèvent, elle devient leur propriété, et on ne la redemande pas. Mais, pour empêcher cela, ils demandent à l'empereur des soldats qui doivent assister à la cérémonie, afin que le peuple musulman ne la trouble pas. Une autre particularité est celle des cerfs dressés, qui ont des nœuds coulans de laine pendus à leurs bois, dont on se sert à la chasse pour en prendre de sauvages. Quand ces cerfs privés sont lancés, les cerfs sauvages suivant le proverbe qui dit : *La race s'approche de la race*, vont auprès d'eux, et approchent leur tête ; alors les lacets se serrent, et les deux animaux tombent à terre. Plus les cerfs se débattent, plus les lacets se resserrent, et ils ne peuvent plus s'en débarrasser. Alors on s'approche, et on les prend. Dans tous les pays de l'Inde les cerfs sont chassés de cette manière.

---

(1) C'est-à-dire *une écriture sainte et révélée*. C'est ainsi que dans le Korân les Chrétiens et les Juifs sont appelés *possesseurs du livre*, parce qu'ils reconnaissent des ouvrages inspirés par la divinité.

Dans les déserts, il y a une quantité innombrable de buffles, qu'on prend par le moyen des éléphans. On pose des tours sur les éléphans; des hommes sont placés dans ces tours, et parcourent ainsi le désert. Lorsqu'un buffle paraît, l'éléphant l'attaque avec ses défenses, les chasseurs descendent alors, et abattent l'animal. Les bœufs sauvages de *Koutas* قطاس sont chassés de la même manière, quoiqu'aucun animal ne puisse leur être comparé pour la vigueur; car ils possèdent dans leur langue une force telle, que quand ils en frappent un homme à cheval, ils le renversent. Le défunt empereur Houmayoun me disait un jour qu'un bœuf de *Koutas* avait abattu un homme, et celui-ci étant tombé sur son visage, le bœuf, en le lèchant, l'écorcha entièrement depuis les talons jusqu'à la tête. L'empereur jura devant moi que ce fait était vrai. Les meilleurs bœufs sauvages sont ceux qu'on trouve dans le pays de *Bahraidj* بحرايج, de sorte que lorsqu'on parle des bœufs *bahri* بحری, c'est une abréviation du nom de *bahraidj*. Ces animaux cependant vivent sur terre, et non dans la mer (1). Pour rapporter ce qui concerne les choses étranges de l'Inde, je me suis éloigné de mon sujet; je me hâte d'y revenir.

Au milieu du mois de Rebi-el-akhir, nous sortîmes de Lahor, pour nous rendre à Kaboul; nous traversâmes

(1) Katibi Roumi ajoute cette remarque parce que, *bahr* signifiant (en arabe) la mer et *bahri* marin, maritime, on pourrait en effet confondre le dernier de ces deux mots avec celui de *Bahri*, qui n'est que l'abréviation de *Bahraïdj*, nom d'un pays.

le fleuve de Lahor en bateau ; puis, nous arrivâmes auprès d'un autre grand fleuve, mais il n'y avait pas de bac pour le passer. On forma alors des radeaux avec des planches et des vases liés ensemble, et nous parvinmes ainsi à l'autre bord. De là, nous nous rendîmes à la rivière de *Behreh* بهره, que nous passâmes en bateau. Le conducteur que le Mirza (1) nous avait donné nous montra la route de *Khodjah-behreh* خوا جه بهره, et dit : « Grand Dieu ! depuis la mort de l'empereur, » on n'a pas encore levé d'impôts sur les habitans, je » suis sûr qu'ils doivent avoir beaucoup d'argent ; » donnez-moi une escorte, j'irai en réunir dans l'espace » de trois ou quatre jours, et je vous l'apporterai sans » rien garder pour moi. » Il se consulta là-dessus avec nos compagnons, Mir-yayous et les autres Beghs ; mais ils dirent : « Le schah Abou'l-maali s'est sauvé » de la citadelle de Lahor. On ignore où il est allé ; les » uns disent qu'il a pris la fuite vers le pays de Kaboul, » et comme son frère Keschmard est begh (com» mandant) dans ce pays-là, cela nous donne des in» quiétudes, et nous ne pouvons demeurer ici. Si » vous voulez absolument lever de l'argent pour le » voyage, restez ici quelques jours ; ensuite vous » viendrez nous rejoindre. Mais sur la route il y aura » du danger. » M'étant consulté aussi avec mes compa-

(1) Ce conducteur est le même qui avait été donné par l'empereur Akbar Mirza à l'auteur. Ses discours, rapportés par Katibi Roumi, prouvent que, sous le prétexte de procurer de l'argent à l'auteur et à ses compagnons, il ne songeait qu'à faire des avanies aux habitans.

gnons, je me conduisis selon le proverbe : *Le désintéressement amène le respect, et la cupidité engendre le mépris*. Ayant donc dit : « Renonçons à l'argent du » voyage ; il n'est pas prudent de nous séparer de » notre escorte, » ils en tombèrent tous d'accord, et nous partîmes ensemble. Nous passâmes en bateau le fleuve *Khoschab* خوشاب, et vinmes au *Nilab* نيلاب, que nous traversâmes de même en bateau. Ici nous entrâmes dans l'occident.

IX. *Récit des événemens arrivés dans l'occident, c'est-à-dire dans le Zaboulistan.*

Dans les premiers jours du mois béni de Djoumady-el-awel, nous quittâmes le *Nilab* pour nous rendre à la ville de *Kaboul*. Nous avions peur des *Afghan* افغان, connus sous le nom d'*Adam Khan* ادم خان. Étant donc partis vers le soir, nous fîmes une marche forcée, et au point du jour, nous arrivâmes au *Koutel* كوتل, c'est-à-dire au pied de la montagne. Les Afghans n'en ayant pas été prévenus, nous commençâmes le matin à monter le *Koutel;* mais, arrivés au sommet, quelques milliers d'Afghans parurent. Nous fîmes alors feu, et avec l'aide de Dieu, nous en fûmes délivrés par un combat. Nous vinmes à la ville de *Pourschewer* پرشور, et ayant ainsi heureusement passé le *Koutel,* nous gagnâmes la ville de *Djouschayeh* جوشايه. Sur le *Koutel,* nous aperçûmes des rhinocéros, dont la grosseur approchait de celle d'un petit éléphant. Ces rhinocéros avaient sur le front une corne de la

longueur de deux palmes ; mais il est de fait que ceux qui se trouvent en Abyssinie حبش ont des cornes plus longues. Sur cela, nous arrivâmes à *Lemghan* لمغان, et, après mille souffrances, ayant cheminé vers l'occident, c'est-à-dire dans le *Zaboulistan* زابلستان, nous parvinmes à la ville de Kaboul, qui en est la capitale. Nous y vîmes les fils de l'empereur Houmayoun, Mohammed Hakim Mirza et Ferrah-hal Mirza ; nous eûmes aussi une entrevue avec Mounoum khan. Lorsque ces seigneurs aperçurent les ordres du défunt empereur Houmayoun, ils nous firent honneur. Kaboul est une belle ville ; les environs sont des rochers et des montagnes. Au-devant de la ville, on voit des ruisseaux limpides et des jardins ; l'abondance et le plaisir règnent de toutes parts dans les banquets et les sociétés joyeuses ; enfin, dans chaque coin on trouve de tendres et charmantes beautés, qui se livrent à toute espèce de plaisirs. Le peuple est continuellement occupé de musique, de fêtes, de divertissemens et d'assemblées. Je disais :

» Comment est-il possible que l'homme soit tou-
» jours épris des femmes ;

» Lors même que ce seraient les beautés de la ville
» de Kaboul ? »

Cependant, nos yeux se fixèrent à peine sur tous ces objets charmans, et pas un seul instant le désir de retourner dans notre patrie ne sortit de notre cœur. Nous n'avions d'autre pensée que de poursuivre notre route. Le khan Mounoum disait à la vérité : « La route » est couverte de neige, et il est impossible de passer le

» *Koutel*, qui traverse l'Inde ; ainsi attendez quelques » jours. » Je répondis : « On a dit : *que le désir ardent » de l'homme applanit les montagnes ;* il ne faut donc » qu'avoir de l'ardeur. » Sur ces mots, on expédia Mir Nézir, chef des peuplades de *Ferraschy* فراشی et *Beschatsi* بشاتی, pour demander à ces peuplades trois cents hommes, qui devaient conduire les chevaux et les chameaux de l'autre côté du *Koutel*. Nous continuâmes donc notre route au commencement du mois béni de Djoumady-el akhir, en passant par *Karabagh* قره باغ, *Tcharighiran* چاریکران, et *Perwan* پروان, c'est-à-dire par la ville de *Mervan* مروان. De là, nous entrâmes sur le territoire de Mir Nézir, où les hommes dont nous avons parlé plus haut étaient rassemblés, et nous firent passer la montagne montés sur des chevaux et des chameaux. Enfin, après mille peines, nous traversâmes le *Koutel*, et le même jour nous nous reposâmes à *Berkend* برکند, au pied de la montagne.

X. *Récit des événemens arrivés dans les pays de Badakhschan et de Khotlan.*

Au commencement du mois heureux de Redjeb, nous nous rendîmes à la ville d'*Andera* اندرا (1); ensuite à *Talikan* تالیقان dans le pays de *Badakhschan* بدخشان. Nous y eûmes une conférence avec Soliman schah, qui en était souverain, et avec son fils Ibrahim mirza. D'abord, le jour même de notre arrivée, nous

(1) Il y a ici erreur ; cette ville s'appelle *Anderab*. N. du R.

avions rencontré le susdit Mirza ; je l'avais vu dans un jardin, où j'allai lui offrir quelques présens et une chanson d'amour. Je la récitai au Mirza, et comme il était grand connaisseur en poésie, il y eut sur-le-champ un concours poétique. Le lendemain, j'apportai au roi lui-même nos chétifs présens, et pendant l'audience, je lui offris aussi une ode amoureuse. Le monarque me témoigna beaucoup de satisfaction, et me dit, que les hostilités avaient commencé entre le khan de *Balch* بلخ, Pir Mohammed et le khan Birak, et qu'ainsi la route de ce côté était dangereuse. « Les jeunes frères du khan Pir Mohammed font des » incursions ; voilà pourquoi les environs de *Kondouz* » قوندز, *Kowadian* قواديان et *Termid* ترميد sont également peu sûrs ; mais sur la route du *Badakhschan* et » de *Khotlan* ختلان tout est tranquille : allez donc de » ce côté. » Le roi et le Mirza me firent présent de chevaux et de robes d'honneur, et me donnèrent des lettres pour Djehanghir Aly, khan de Khotlan, dont la plus jeune sœur, Beighum, était épouse du roi. Nous partîmes donc, et arrivâmes à la capitale du *Badakhschan*, qui s'appelle *Keschmes* كشمس. Nous y vîmes le jardin du sultan nommé *Dewabé*. Ensuite, prenant la route de la forteresse *Zafar* ظفر, nous nous rendîmes à la ville de *Restak* رستاق. Nous descendîmes de là près du port, et traversâmes le fleuve *Oumm*, c'est-à-dire l'Oxus, sur des outres. Ensuite nous tournant du côté de *Kaschghar* كاشغر, nous nous avançâmes dans le pays de *Khotlan*, vers la

ville de *Dilli* دلّی où nous fîmes un pélerinage auprès de Mir Seïd Aly Hamdani ; de là, étant arrivés à la ville de *Ghoulabeh* كولابه, nous eûmes en ce lieu une entrevue avec le khan Djehanghir Aly, et nous lui remîmes nos lettres. Il nous donna une escorte de quinze hommes, qui nous accompagnèrent jusqu'à la ville de *Tcharsou* چارسو ; de là, rencontrant le fleuve *Poulsenghin* پل سنكين (1), nous passâmes le pont, et congédiâmes nos conducteurs.

XI. *Récit de ce qui s'est passé dans le pays de Touran, c'est-à-dire dans le Ma-wara'nnahar* (2).

Nous nous reposâmes un jour. Le lendemain, nous continuâmes notre route pour arriver à *Bazarend* بازارند et au bourg de *Tchehar-schembé* چهار شنبه, où nous visitâmes le Khodjah Yakoub Tcherbi. De là, notre route nous conduisit à *Tchaghanian* چغانیان, c'est-à-dire vers la forteresse *Schadiman* شادمان. Nous eûmes en ce lieu une entrevue avec le plus distingué parmi les khans des Usbeks, le sultan Timour, et avec son secrétaire Saribasch Begh, et nous obtînmes la permission de continuer notre route. Nous nous rendîmes donc auprès d'Abbas, sultan dans le *Dehnou* دهنو. Ensuite nous montâmes la montagne *Singerdek*

(1) C'est-à-dire du *pont de pierre*. N. du R.

(2) Le mot *Ma-wara'nnahar* signifie (en arabe) ce qui est au-delà du fleuve, et il correspond au terme latin *Transoxiane*, c'est-à-dire le pays au-delà de l'Oxus.

tain Tasch, qui avait été agha des Osmanlis, s'était mis en route pour le pays de Roum, prenant le chemin du *Turkistan* تركستان, et emmenait une partie de ses hommes. Ahmed Tchawousch, qui avait été également un des auxiliaires de Birak khan, était parti par la route de Boukhara et du *Khowarezm* خوارزم, pour retourner aussi dans le pays de Roum; quelques janissaires s'étaient rendus, comme transfuges, chez le khan Seïd Bourhan; d'autres s'étaient mis au service de ses fils; en sorte qu'il n'était resté auprès de Birak khan que cent cinquante hommes (1).

M'ayant rapporté lui-même ces circonstances, il ajouta : « J'ai trouvé du secours auprès du sérénis» sime empereur; mais je n'ai pu encore réussir en » rien. Si tu voulais te joindre à moi, ce serait le mo» ment d'obtenir de grands succès. » Il m'offrit aussi le pays. Je lui répondis qu'avec si peu de monde on ne pouvait rien entreprendre; que d'ailleurs, je ne pouvais rien faire sans les ordres de l'empereur. Il répliqua qu'il me donnerait un envoyé pour représenter à la Sublime-Porte l'état de ses affaires, et il chargea pour cela Sadri-alem Scheikh, descendant du Khodjah Ahmed Yesouy, que sa tombe soit sanctifiée! Il écrivit une lettre, où il disait qu'il agirait d'après les ordres que Sa Majesté l'Empereur lui donnerait. Je fus ainsi congédié. Pendant mon séjour à Samarkand, je fis un pélerinage en l'honneur du prophète

---

(1) C'était là le reste des hommes que l'empereur Soliman avait envoyés comme auxiliaires au khan Birak.

Daniel (1); j'allai voir la demeure de Khizr (Esdras), la haire de l'envoyé de Dieu et ses souliers de bois, que la bénédiction de Dieu descende sur eux tous. Je vis aussi les paroles saintes du Koran écrites de la main d'Aly, que Dieu lui soit favorable. Voici les savans dans la loi et les scheikh dont nous visitâmes les tombeaux : Sahib Hidayéh, Scheikh Abou-Mansour Matéridi Schah Zindeh Khodjah, Obaïdd-allah scheïkh'oul-ihrar, Khodjah Abdi Biroun, Khodjah Abdi Deroun, Khodjah Tchoban, et le Kady Zadeh Roumi ; nous allâmes aussi en pélerinage aux tombeaux des savans jurisconsultes du Ma-wara'nnahar, qui avaient été mouftis, c'est-à-dire aux 4440 tombeaux.

Un jour, parlant au khan Berawer, il me demanda quelle était la ville que j'avais trouvée la plus jolie, parmi celles que j'avais vues. Je répondis par ces vers de Nedjati :

» Le cœur tient à ses habitudes, il renoncerait
» plutôt au paradis.
» Chacun préfère sa ville à celle de Bagdad. »

---

(1) Le prophète Daniel, arrivé très-jeune avec les prisonniers juifs à Babylone, s'y éleva tellement qu'il exerça de grands emplois ; il parvint à l'âge de quatre-vingts ans et vécut jusqu'à la troisième année du règne de Cyrus, mais il ne retourna pas à Jérusalem avec les Juifs après leur délivrance ; il faut donc qu'il soit mort peu de tems auparavant. Les Mahométans croient qu'il passa quelque tems à Samarkand, probablement occupé des affaires du roi de Babylone. Cependant il ne paraît pas que Katibi ait cru qu'il eût été enterré à Samarkand, car en parlant de lui il n'emploie pas la formule : Que Dieu sanctifie son tombeau !

Le khan fut charmé de cette réponse, et répliqua : « En effet, on a dit, lors même que tu irais à la » Chine, tu regretterais encore les lieux qui t'ont vu » naître. »

Sadri Alem Scheïkh, envoyé de Birak khan, s'était déterminé à partirpar la route du Turkistan ; mais j'avais entendu dire que, de ce côté, on rencontrerait les peuplades des *Mankit* مانقيت, c'est-à-dire les *Noughaï* نوغاى, qui oppriment les hommes, ainsi qu'un nombre infini de *Kazak* قزاق, et de *Karakadjisy* قراقجسى, qui ne laissent pas passer les sectateurs de l'islamisme. Ainsi, comme il était connu qu'ils arrêtaient tous ceux qu'ils rencontraient, et qu'ils leur faisaient éprouver mille vexations, je ne choisis point cette route. Je voulais aller du côté de Boukhara, mais le khan Birak me dit : « Seïd Bourhan est de nouveau en mésintelligence avec moi, et mon fils aussi, d'après ce que j'ai ouï dire, se trouve en état d'hostilité avec le sultan Khowarezm Schah ; attendez donc jusqu'à ce que l'envoyé de *Ghadjdewend* غجدواند (1) parte d'ici, et tâchez de savoir si, dans son pays, on ne s'opposera pas à ce que vous continuiez votre route. Si ces renseignemens sont favorables, joignez-vous à l'envoyé, et étant arrivés à *Ghadjdewend*, faites-vous donner par lui une escorte pour sortir par Boukhara. » Nous suivîmes cet avis, et commençâmes notre voyage le 5e jour du saint mois de Ramazan. Nous allâmes vers la ville connue sous le nom de *Kalah* قلعه c'est-à-dire *la forteresse* ; nous

---

(1) En deux autres endroits on lit *Ghadjdewan*.

arrivâmes ensuite à *Kermeteh* کرمته, et de là, ayant traversé *Dewabeh* دوابه, nous passâmes le fleuve de Samarkand. Arrivés à *Ghadjdewan* غجدوان, nous allâmes visiter le Khodjah, Abd'oulhak Ghadjdewani; mais le mirza n'était pas en ce lieu, et nous ne pûmes obtenir aucune nouvelle certaine sur l'état des choses. De là .... (1), et le sultan y était également. Nous arrivâmes à *Poul-ribat* پل رباط. Or, le hasard voulut qu'à cette époque même les guerriers du sultan Khowarezm Schah se disposaient à la guerre; et inopinément, on envoya Djan Aly Begh, secrétaire du fils du khan, pour nous demander avec beaucoup de rudesse, où nous allions? Ayant dit: « A Boukhara, » il répondit avec vivacité: « En ce moment le khan de » Boukhara, Seïd Bourhan, se dispose à faire la » guerre au sultan Khowarezm Schah; soyez donc » assez bons pour nous prêter du secours. » Je répondis: « Nous ne sommes pas venus pour combattre pour » qui que ce soit; cependant, nous sommes les amis » du khan. » Là-dessus, il nous ordonna de retourner à *Ghadjdewan*, et d'y rester avec l'ambassadeur, parce que, disait-il, on devait s'attendre à une bataille entre les deux armées. A peine nous fûmes-nous mis en route vers *Ghadjdewan*, que nous vîmes arriver une centaine d'hommes sans aveu, qui couraient après nous en nous disant: « *Erghili Keschi*, c'est-à-

---

(1) Il y a sans doute ici une lacune dans le manuscrit, car on n'y trouve ni le nom ni le lieu où l'auteur venait d'arriver, ni celui du sultan ou du prince qui y faisait son séjour.

» dire, le mirza a ordonné que vous reveniez sur vos » pas. » En même tems, un de nos compagnons fut abattu d'un coup de sabre. De notre côté nous prîmes les armes, et nous étions disposés à combattre, lorsqu'un grand seigneur galoppa vers nous, en disant : « J'en préviendrai les Usbeks. » Il disparut aussitôt, et de chaque côté on attendit. Il revint avec la réponse, que le mirza nous offrait des vœux, et nous priait, sans nous donner des ordres, de nous retirer dans quelqu'endroit pour être spectateurs de ce qui allait se passer. Je répliquai que nos bêtes de charge et les chevaux des guerriers étaient mauvais ; cependant, nous retournâmes sur nos pas, malgré nous, et accompagné de dix hommes, j'allai au-devant du mirza. Pendant que je lui parlais, il m'engagea de nouveau à prendre parti pour lui ; mais n'y ayant pas consenti, il me demanda de lui livrer nos armes. En effet, il prit dix de nos arquebuses, et les distribua aux Usbeks. Il fut assez traître envers nous pour nous dire de s'arrêter quelque part, pour être témoins de la bataille qui allait s'engager. Rien n'égalait son mépris pour le khan Seïd Bourhan. Scheïkhy a dit :

» Celui qui reçoit un soufflet de la main d'un é-
» tranger qui est à sa droite, croit que le poing de
» celui qui frappe est en fer (1). »

Au même instant parut en face Seïd Bourhan. Le

---

(1) Ces vers font probablement allusion au dédain que le mirza avait pour Seïd Bourhan, son ennemi ; et le sens en est que les coups imprévus sont les plus dangereux. N. du R.

mirza traversa le pont, et s'avança vers *Ribat*. Je voulais me rendre à l'endroit où se trouvaient mes compagnons; mais six d'entr'eux avaient passé le pont avec les troupes du mirza (1); je me retirai donc avec quatre autres, vers un jardin, où nous avions laissé le reste de nos gens. Cependant Seïd Bourhan obscurcit les yeux (2) : en avant étaient mille pieds-rouges, c'est-à-dire des orphelins de Boukhara (3) ; suivaient quarante mille arquebusiers turcs. Ces troupes étant excellentes, le mirza fut défait en un instant, et, blessé lui-même d'un coup de feu, il prit la fuite; ses queues de cheval, ses timbales, et tous ses bagages devinrent la proie des vainqueurs. Trois de mes compagnons s'enfuirent avec le mirza : l'un fut atteint d'une lance et reçut un coup de sabre, un autre fut fait prisonnier et dépouillé, un troisième obtint la couronne du martyre; les trois autres étaient entrés dans Ribat avec quelques Usbeks. Pendant que Seïd Bourhan combattait encore, je quittai les chevaux avec deux de mes compagnons, j'allai à la rencontre des troupes, et demandai : « Où est le khan ? » On me répondit : « Il combat

---

(1) Les six compagnons de l'auteur s'étaient laissés engager à prendre parti parmi les troupes du schah de Khowaresm. On ne voit pas clairement si, par ces derniers mots, notre auteur veut désigner le Mirza ou seulement son fils.

(2) *Obscurcir les yeux*, signifie que l'armée qui arrivait présentait des forces immenses et que tout l'horizon en était noir.

(3) C'étaient des soldats appelés ainsi, à cause de leur chaussure rouge, de même que les Persans sont nommés par les Turcs *têtes rouges*, à cause de la couleur de leur bonnet.

contre *Ribat!* » Je répliquai : « Conduisez-moi auprès de lui. » Quelques personnes se mirent à courir devant moi, et nous traversâmes le pont avec elles. Arrivé devant *Ribat*, suivant le proverbe : *lorsque le destin arrive, l'œil devient aveugle*, un barbare de *Ribat* me blessa avec une flèche, et de tous côtés les sabres furent levés sur moi. Étant près de la mort, ceux du pays de Roum qui étaient avec eux (les Turcs) me reconnurent, tirèrent le sabre contre les Usbecks, et pendant qu'ils leur disaient : « Cet homme est venu » volontairement chez le khan, pourquoi le traitez-vous » ainsi? » ils les attaquèrent. Les Usbeks s'arrêtèrent alors, et annoncèrent mon arrivée au khan. Celui-ci parut aussitôt : c'était un jeune homme incomparable; il m'embrassa, s'excusa, et dit : « Vous êtes venu ici » au moment même de la bataille; le proverbe dit : » *Lorsque ce qui est sec brûle, ce qui est humide brûle aussi.* » Il fit toutes sortes d'excuses, et me mit sous la garde de deux sultans (commandans). Malgré cette précaution, lorsque nous repassions le pont, deux de mes compagnons furent encore blessés de coups de sabres; un beau cheval de main, toute la batterie de cuisine, un de mes manteaux de voyage et dix de mes autres chevaux, me furent volés par les troupes. Enfin, ce ne fut qu'au milieu de mille peines que nous traversâmes le pont, et que nous pûmes trouver un lieu pour nous reposer. Le khan me demanda d'exhorter les soldats du pays de Roum (les Turcs), qui se trouvaient dans *Ribat*, de rendre cette ville; il ajouta : « Ces gens sont innocens; je n'ai rien à leur repro-

cher. » Sur ces mots, je me présentai devant *Ribat*, et leur dis : « Cessez de combattre, puisque je suis » ici ; le khan vous a pardonné votre faute. » Ayant dit cela, ils rendirent *Ribat*. Je recouvris quelques-uns des chevaux que j'avais perdus ; mais plusieurs de mes arquebuses ne purent être retrouvées. Mes deux compagnons prisonniers furent mis en liberté (1). Sur cela, nous prîmes notre route vers la ville, et nous arrivâmes le soir à Boukhara. Seïd Bourhan me dit : « Soyez mon père pour ce monde et pour l'éternité. » Ce pays appartient au sublime empereur (2) ; établissez-vous à Boukhara, moi je resterai à *Kara-gheul*. » Pendant qu'il insistait sur cela, je lui répondis : « Lors même qu'on me donnerait tout le royaume, » et de plus le Ma-wara'nahar entier, je ne pourrais rester en ce pays ; mais, s'il plaît au Dieu miséricordieux, je représenterai les services que vous » avez rendus. L'empereur (Soliman II) vous a déjà » témoigné beaucoup de bienveillance (3); je souhaite » encore qu'il vous accorde la dignité de khan dans ce

(1) Un peu plus haut, l'auteur n'avait parlé que d'un seul prisonnier; probablement peu de tems après, un second de ses compagnons était également tombé entre les mains des vainqueurs.

(2) Seïd Bourhan, d'après ce qui précède, ne devait être à Boukhara, qu'un vassal du khan de Samarkand ; il cherchait à se rendre indépendant, en faisant faire la prière en son nom. Il ne faut donc regarder que comme un compliment, le titre de seigneur du pays de Boukhara, qu'il donne ici à l'empereur Soliman II.

(3) Il paraît qu'il entrait dans les vues politiques de Soliman II, de secourir les princes au delà de l'Oxus, les uns contre les autres, pour les tenir tous constamment dans un état de faiblesse.

» pays. » Pendant que je parlais ainsi, il était transporté de joie. Il me donna des repas magnifiques, et me témoigna beaucoup de faveur. Pendant quinze jours, il venait chaque matin de Boukhara, et se rendait dans le jardin où nous étions pour s'entretenir avec nous. Il me demanda une chanson d'amour, dont il fut extrêmement satisfait. Pendant quelques jours, nous eûmes aussi des concours poëtiques. Cependant, lorsque je sollicitais mon congé, il me demanda avec beaucoup d'instance, de lui céder au moins mes arquebuses en fer : « Je te donnerai en échange, dit-il, » autant d'arquebuses en cuivre que tu en voudras. » Je fus ainsi obligé de livrer les arquebuses qui me restaient, et il me remit en échange quarante arquebuses en cuivre ; à la place du cheval que j'avais perdu, il me fit présent d'un autre, ainsi que de deux livres sublimes (1) ; ensuite il nous congédia. Il vint alors un envoyé de la part du khan Birak demander excuse pour son fils, et il décida à la fin que Ghadjdewan appartiendrait au sultan Abdal. Par ce moyen, la mésintelligence qui existait entr'eux fut terminée, et la tranquillité étant rétablie dans le pays, nous nous occupâmes des préparatifs de notre départ. Nous allâmes à Boukhara voir les tombeaux de Khodjah Boha-eddin Nakschibend, Kazi khan, Tcharbékir, Khodjah Abou-Hafs Kebir, Sadrisch Scheriat, Tadjy Scheriat, Scheïkh-oul-Alem, Seïd Mir Kelal, Pir

(1) Par les mots *deux livres sublimes*, l'auteur désigne deux exemplaires du koran.

Khodjah Boha-eddin Nakschibend, Sultan Ismaïl Samani, celui du prophète Job (que le salut l'accompagne !) et ceux de Kaboul-akhbar et Schems-el-aïmeh de Serakhs; ensuite nous nous mîmes en route vers le Khowarezm. Nous vînmes voir la ville de *Karagheul*; plus loin, nous passâmes en bateau le fleuve Amou ou l'Oxus, et dans les premiers jours du mois béni de Schewal, nous entrâmes dans le pays d'Iran, c'est-à-dire dans le Khorasan. Nous arrivâmes d'abord à la ville nommée *Tchardjoui* چارجوی, où nous allâmes visiter le tombeau de l'iman Aly Mousa Riza, frère du Khodjah Meschehed. Ensuite, nous continuâmes notre chemin, c'est-à-dire nous nous dirigeâmes du désert de Khorasan vers le Khowarezm, en suivant toujours le rivage du fleuve Amou.

Dans le désert, nous étions obligés de combattre jour et nuit contre les lions, et personne n'osait aller quérir de l'eau tout seul. Au milieu de mille souffrances, en dix jours nous parvînmes à la ville de *Hezarous* هزاروس (1). De là, en cinq jours, nous nous rendîmes à la ville de *Khiwah* خیوه, où nous allâmes voir le tombeau de Pehlewan Mahmoud Pir Yar-ali.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

(1) Il est certain qu'il y avait ici une faute dans le manuscrit turk, car cette ville s'appelle *Hezarasp* هزاراسب. N. du R.

Notices sur différens animaux qui habitent dans le voisinage de l'Himâlaya.

Extraits du journal d'un voyageur qui a parcouru la plus grande partie du continent de l'Inde.

Le *lièvre*, beaucoup plus grand que celui de l'Hindoustan, ne le cède guère à celui d'Europe.

L'*yák*, l'animal du musc, et la chèvre à châle, vivent dans les régions les plus froides des montagnes neigeuses. Tandis que l'*yák* languit, lorsqu'il quitte le voisinage de la glace, et que la chèvre à châle n'a plus une laine aussi fine lorsqu'elle est transportée dans des climats plus tempérés, les animaux du sud semblent se trouver très-bien au milieu des neiges. Des chiens anglais qui sont dégénérés par l'effet des chaleurs de la plaine de l'Hindoustan, reprennent leur taille, leur force et leur sagacité, chez les Bhotiah; et ce qui est très-remarquable, ils acquièrent, dans un ou deux hivers, cette même laine courte et fine, mêlée avec le poil, qui distingue quelques-uns des animaux indigènes du pays : il en est de même pour la plupart des chevaux. Les petits bidets crépus, que les Bhotiah amènent pour les vendre dans les pays bas, ressemblent, dit-on, à ceux de la Sibérie que nos voyageurs ont vus en Russie.

Le tigre se trouve jusqu'au pied des glaciers, sans avoir perdu rien de sa taille, ni de sa férocité : le lion et la hyène sont communs dans le voisinage.

L'écrivain observe, à ce sujet, que l'on a calomnié la hyène en supposant qu'elle ne pouvait s'apprivoiser; il cite un individu qui en avait gardé une, pendant plusieurs années : elle le suivait comme aurait fait un chien, et caressait les personnes de sa connaissance. La rencontre, dans la région des glaciers, de ces animaux indigènes de la zone torride, est un fait du plus haut intérêt, relativement au pays natal de leurs congénères dont on trouve les restes dans plusieurs contrées de l'Europe. Ce sujet est évidemment un de ceux que l'on peut étudier avec l'espérance d'obtenir des résultats précieux pour l'histoire de la terre, en ce qu'ils peuvent influer sur les conséquences déduites des découvertes et des observations de MM. Cuvier et Buckland.

Les ours sont communs dans toute la province de Kémaon; ils se nourrissent principalement de racines, de petits fruits et de miel; mais, par une sorte de caprice de cruauté, souvent ils attaquent et tuent les voyageurs. On dit à notre voyageur, qu'ils se jettent surtout sur les femmes; et, à ce sujet, il fait la réflexion que cette préférence doit être attribuée à une autre passion que la cruauté, et dépendre de leur organisation, qui, sous plusieurs rapports, se rapproche de celle des singes. Cet ours est probablement l'*ursus tibetanus* de Cuvier.

De petites marmottes se voient fréquemment dans le voisinage de la neige, mais elles diffèrent du leming, ou de l'espèce de Laponie, par leurs habitudes; car on n'a jamais observé qu'elles se rassemblassent, en

grand nombre, pour faire des incursions dans les cantons cultivés.

L'animal qui fixa le plus l'attention de notre voyageur, fut le chien sauvage, ressemblant au renard par sa forme et son poil, mais plus fort et plus courageux. Ces chiens sauvages chassent en troupes, donnent de la voix et ont le nez très-fin. Ils causent de grands ravages parmi le gibier des montagnes, mais ils compensent ce mal en détruisant beaucoup de bêtes féroces et même des tigres. Cette assertion publiée d'abord dans l'ouvrage du capitaine Williamson sur les chasses de l'Inde, avait trouvé peu de croyance; mais, dans le Kémaon, on y ajoute foi généralement; et les paysans cossihs en sont tous fermement persuadés. D'ailleurs, on a souvent rencontré des tigres étranglés et déchirés en pièces, dans des circonstances que l'on n'a pas pu attribuer à une autre cause. On dit que ces chiens ressemblent beaucoup à ceux des Eskimaux et des Kamtchadales, tels qu'ils sont représentés dans les figures des naturalistes.

Depuis que cette notice sur le chien sauvage de l'Himalaya a été écrite, j'ai reçu, grâces à la bienveillance de M. Hodgson, le corps d'un de ces animaux : il était jeune, car il n'avait encore qu'une partie de ses dents; la longueur du bout du nez à la naissance de la queue est de deux pieds, et celle de la queue est d'un pied un pouce. Il a de l'air du renard; sa tête alongée se termine par un museau pointu; ses oreilles triangulaires, avec le sommet aigu, ont trois pouces de ce point à leur base. Son pelage, très-doux

au toucher, est composé de poil mêlé avec une laine fine qui domine surtout à la partie inférieure où l'on trouve à peine de véritables poils. La couleur n'est pas uniforme ; celle du poil est généralement brune, celle de la laine, cendrée ; elle est brune, mêlée de cendré sur le dos, où le poil est plus abondant que dans les autres parties du corps. Une tache noirâtre, à chaque oreille, en couvre presqu'entièrement la partie postérieure. Le bord de la mâchoire supérieure et le côté inférieur de la gorge et du cou sont cendrés ; le ventre l'est aussi, à l'exception d'un faible mélange de brun, jaunâtre clair. La queue est touffue, et participe de toutes les couleurs du corps ; elle est plus foncée dessus que dessous, et la touffe de l'extrémité est blanche.

L'animal décrit par M. Hodgson vient du nord de l'Himalaya ; son nom en langue trotie est *Ouàh*. Les dents étant les seuls os qui aient été conservés de l'individu décrit, qui n'était pas adulte, on ne peut comparer son ostéologie avec celle d'autres animaux de son genre ; mais, quand même ses os seraient entiers, il n'est pas probable que l'on en pût déduire une conclusion importante, le célèbre Cuvier ayant déclaré qu'il lui était impossible de déterminer les différences spécifiques qui distinguent l'ostéologie du loup, du chien et du chacal. M. Hodgson considère l'animal, dont il est question, comme étant identiquement le même qu'un autre qu'il donna vivant, au printems de 1824, à la ménagerie de Barrackpour, et qui mourut bientôt après. Je n'ai pu malheureu-

sement en obtenir que le crâne dans un état très-imparfait, toutes les dents de la mâchoire inférieure manquant, et n'y ayant plus à la supérieure que la carnassière gauche de Cuvier, les deux tuberculeuses, et les deux incisives latérales. Cet animal était de la taille du loup ordinaire, et lui ressemblait beaucoup par ses caractères extérieurs. En comparant ses dents avec les correspondantes du chien pariah et du chacal, je trouve peu de remarques à faire, si ce n'est qu'il était plus fort que le chien ordinaire, et que les tubercules antérieur et intérieur de ses carnassières, sont bien plus distincts. Sous ce dernier rapport, il ressemble au chacal, qui, cependant, a ce tubercule bien plus développé dans un individu que j'ai actuellement devant moi. Les dents canines doivent avoir été très-grandes, car les alvéoles qui les contenaient, ont un pouce et demi de profondeur, et trois quarts de pouce de largeur, à leur surface. La forme générale de la tête ressemble plus à celle du chacal qu'à celle du chien. L'ensemble de la forme de l'animal de M. Hodgson, approche de celle de la figure du chien d'Australasie, donnée par M. Straw.

Description de la ville d'Arz-roum, suivie de six itinéraires de cette ville à Constantinople, Tiflis, Diarbekir, Trébizonde, Bagdad et Smyrne; par le colonel ***, 1826.

Arz-roum est la capitale de l'Arménie majeure; en langue arménienne elle est appelée *Garen*, du nom de son fondateur Garen, prince arménien (1); on l'appelle aussi Théodosiopolis, parceque Anatolius, général de l'empereur Théodose, l'agrandit, l'embellit et la fortifia avec une double enceinte, des bastions et des fossés. Elle est située au pied d'une haute montagne nommée *Egarli-dagh*. Cette ville est environnée par des villages nombreux et peuplés: leur nombre se monte à quatre cents environ. A l'ouest il y a une vaste plaine qui est arrosée par plusieurs ruisseaux. Le climat du territoire d'Arz-roum est froid dans l'hiver à cause de l'élévation de cette région: les chaleurs de l'été sont modifiées par les vents de mer.

Arz-roum compte cinq mille maisons, dont trois mille six cent-dix habitées par des Turcs, mille trois cent cinquante par des Arméniens et quarante par

---

(1) L'histoire arménienne ne fait mention d'aucun prince de ce nom fondateur d'Arz-roum. Le nom de *Garen* ou plutôt *Karin* est l'antique dénomination de la province, que l'on trouve dans les auteurs grecs et latins sous la forme *Caranitis*. Voyez mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, p. 43 et suiv. N. du R.

des Grecs. La population s'élève de vingt-cinq à trente mille habitans. Il y a douze mosquées, deux églises arméniennes, une grecque unie, une arménienne latine. Les mosquées et les bains publics sont les seuls bâtimens qui se font remarquer par leur architecture. Les principaux employés qui résident à Arz-roum sont un pacha, un mufti, un cadi et un aga des janissaires.

Le sol de la province ou pachalik d'Arz-roum est naturellement fertile; mais l'agriculture est dans la plus grande décadence, à cause des vexations des Turcs. Une grande partie de la population des campagnes s'est enfuie en Perse, en Russie ou à Constantinople, de manière que les champs se trouvent presque abandonnés.

La température froide de cette province ne permet pas la végétation de la vigne et des arbres fruitiers. Au contraire le bétail s'y trouve en quantité, car les pâturages y sont très-étendus et très-abondans. En fait d'animaux sauvages, il y a des sangliers, des loups et des tigres. Les montagnes qui environnent la ville d'Arz-roum sont dépourvues de bois : elles ne servent qu'aux pâturages. Les forêts desquelles on tire le bois de construction et de chauffage sont éloignées de trente lieues d'Arz-roum, dans la direction de l'est : elles ne fournissent que du bois de pin. Il est charrié jusqu'à Arz-roum par les paysans du pachalik de Kars. Il est inutile de remarquer que le prix en est élevé, et que les pauvres, ne pouvant suffire à cette dépense, brûlent du fumier de bétail séché au soleil.

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A CONSTANTINOPLE.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Iligia..........	3 l.	Une journée.—Près du village d'Iligia, il y a des eaux thermales.
Ak-khala.......	6	Une journée.—Grand village près de la rivière Kara-sou, sur laquelle est construit un beau pont en pierre.
Karavanserai....	6	Une journée.—En longeant la rivière Choghendérési, qui coule dans une vallée assez étendue, on arrive à un caravanserai qui est placé sur ses bords.
Tchalok........	6	Une journée.—Ce village est situé au fond de la vallée susmentionnée, qui est toujours infestée par les Kurdes.
Kara-kulak.....	6	Une journée.—Village considérable.
Bacheiftligh....	12	Deux journées.
Kara-hisar.....	12	Deux journ.—Petite ville située sur une élévation : elle a un fort du même nom.
Koylasar-khan, caravanserai..	12	Deux journ.—Pour arriver à ce caravanserai, on traverse la province Achkharovas.
Tokat.........	36	Six journées.—Voyez la description de cette ville, dans tous les voyages dans l'Asie mineure.
Amasie.........	12	Deux journ.—Amasie est une jolie petite ville ; sa position la rend extrêmement malsaine, étant située dans une vallée très-resserrée et entourée de hauts rochers.
Marsevan.......	18	Trois journées. — Ville médiocrement grande, située dans une plaine.
Osmangik......	18	Trois journées.—Avant d'arriver à cette ville on passe par plusieurs bourgs de peu d'importance. Elle est peu considérable, et n'est habitée que par des Turcs ; elle est bâtie aux bords de la rivière Kizil-Irmak, sur laquelle est jeté un pont.
Tosia..........	18	Trois journées.
Boli...........	18	Trois journées.

ÉTAPES.	DISTANCES.	OBSERVATIONS.
Sabangia.......	18	Trois journées.—Cette ville, de peu d'importance, est située sur les bords d'un grand lac, appelé *Sabangia-Gheoli.*
Isnikmid.......	6	Une journée.—Grande ville maritime.
Kartal..........	6	Une journée.
Pandik.........	6	Une journée.
Usghudar (Scutari).........	7	Une journ.—C'est ici qu'on s'embarque, et en une demi-heure on est rendu à Constantinople.
Constantinople..		
	286 l.	38 journ.

Quand on est arrivé à Isnikmid on peut s'embarquer, et, en moins de 24 heures, on arrive à Constantinople.

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A TIFLIS.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Hasan-kalé.....	6 l.	Petite ville entourée de murailles et située au bas d'un rocher. Elle est bâtie sur les bords d'une petite rivière appelée Murz, sur laquelle on voit un pont presqu'en ruines, non loin duquel il y a des eaux minérales. Un fort est bâti au haut du rocher.
Keogi..........	3	Grand village dans le voisinage de l'Araxe. A peu de distance, on voit sur l'Araxe un superbe pont de pierre à cinq arcades, que les Turcs appellent *Ciuban-Keoprusi,* c'est-à-dire *le Pont du Berger.*
Az-ab..........	4	
Migingbard.....	4	Grand village situé au fond d'une vallée resserrée.
Kirahamzah....	10	On traverse, avant d'arriver à ce village, une grande forêt appelée *Soghanlou.*
Kars...........	5	Ville et résidence d'un pacha.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Goumri........	10 l.	Premier poste russe.
Kara-kilisia de Pambeg......	10	
Uzumlar.......	9	
Choulaver......	9	
Tiflis..........	8	Ville capitale des provinces russes, au-delà du Caucase.
	78 l.	

De Pambeg, il y a une autre route qui conduit à Tiflis; cette route qui est plus connue, est celle de la poste.

De Constantinople à Tiflis, par Arz-roum, 364 lieues.— Un courrier tatare, en l'année 1823, a fait ce voyage en 17 jours; cette course coûta 800 piastres turques.

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A DIARBEKIR.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Kighi..........	5 j.	Petite ville. Avant d'y arriver on traverse une grande montagne nommée *Kocimer Dagh.*
Palah..........	4	
Frontières du Diarbekir.......	6	
	15 j.	

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A TRÉBIZONDE.

(ROUTE D'ÉTÉ.)

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Kodja-pungar...	7 l.	Village turc.
Mourat-déresi...	6	On trouve ici un caravanserai.

ÉTAPES.	DIS-TANCE.	OBSERVATIONS.
Baibourt.......	6 l.	Petite ville, habitée par des Turcs et des Arméniens. Elle est célèbre par les vexations qu'on y fait éprouver aux étrangers.
Balakhor.......	4	
Iaghmourdéré...	7	Village habité par des Turcs et par des Arméniens.
Chabkhan......	6	
Gevizluk	6	
Trébizonde	5	
	47 l.	

MÊME ITINÉRAIRE. (ROUTE D'HIVER.)

ÉTAPES.	DIS-TANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum		
Kodjah-pungar..	[illegible] l.	
Mourat-dérési...	6	
Baibourt	6	
Balakhor.......	4	
Taské..........	6	Village turc.
Daldaban.......	6	
Ardasah........	6	
Zighanah.......	4	
Ier-Keopti......	4	
Gevizluk	4	
Trébizonde	4	
	57 l.	

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A BAGDAD.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Baïazid.........	10 j.	On traverse les provinces de Pasen et d'Alachghert.
Diadin.........	1	Petite ville. On y voit une fontaine dont les eaux forment des concrétions calcaires.
Khoi..........	3	
Ourmiah.......	3	
Serouk-Boulak..	3	
Bana..........	5	
Souleymanié....	4	
Kerkouk.......	3	
Bagdad........	7	
	37 j.	

Cette route est la plus commode, mais elle est dangereuse à cause des brigands; surtout entre Ourmiah et Souleymanié. Les Kurdes qui vivent dans les montagnes de Balbays, sont ceux qui exercent ici le brigandage.

AUTRE ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A BAGDAD.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Diarbekir......	15 j.	Voyez l'itinéraire ci-dessus.
Merdin.........	3	
Nisibin........	3	
Moussoul.......	5	Avant d'arriver à Moussoul on passe au pied d'une grande montagne, nommée *Singiar dagh*, qui est remplie de voleurs *Iézides*. Les caravanes ne fréquentent ce chemin qu'avec de bonnes escortes.
Carakouch......	4 j.	Village d'Iézides.
Zarb..........	8	*Idem.*

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Acbil..........	8	Village turc.
Altoun-Kupri...	12	
Kerkouk.......	8	
Bagdad.	7	

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A SMYRNE.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Iligia..........	31.	
Ak-khala.......	6	
Karavanserai....	6	
Tchalok........	6	
Kara-kulak.....	6	
Bacheiftligh....	12	
Kara-hisar.....	12	
Koylasar-khan..	12	
Tokat..........	36	
Amasie	12	
Marsevan......	18	
Osmangik......	18	
Tosia..........	18	
Boli...........	18	Après Boli, on prend le chemin qui se trouve sur la gauche.
Ieni-cheher.....		
Kutaïa		
Ancyre.........		
Smyrne........		

Notice sur la collection des Proverbes arabes de Meïdani, par M. P.-A. Kunkel.

Les proverbes arabes, dont Meïdani a fait une précieuse collection, sont d'un haut intérêt pour les orientalistes, et le peu que nous en a fait connaître Schultens, ou que nous voyons cité parfois dans le *Commentaire sur Hariri*, par M. le baron de Sacy, et dans d'autres ouvrages, fait naître le désir de les voir publiés entièrement. Je me propose d'en publier le texte, établi principalement sur un beau manuscrit de la collection de M. le baron de Sacy, en y joignant une traduction, et j'espère obtenir de la Société Asiatique, une protection qu'elle ne refuse jamais à des entreprises vraiment utiles.

En général, les auteurs arabes se plaisent à citer sans cesse l'alkoran, les poètes et les proverbes, ou à y faire allusion. La raison en est que ces écrits leur ont servi d'instruction, et qu'ils les ont gravés dans leur mémoire, dès leur enfance. Les proverbes sont, comme le dit Meïdani dans sa Préface, d'après Ibn Mokaffa, un ornement de la parole, que l'oreille est charmée d'entendre, raison suffisante pour que les Arabes en fassent un usage fréquent. Ces ornemens, auxquels très-souvent le sens principal d'une phrase est attaché, rendent l'étude de l'arabe très-pénible, et la prose la plus simple, l'historien d'ailleurs le plus facile n'en sont pas exempts. De même qu'il serait difficile de comprendre une citation de l'alkoran ou d'un poète,

sans être familiarisé avec ces écrits, de même il est impossible de saisir le sens des proverbes arabes sans connaître l'événement qui y a donné lieu. Ce sont ordinairement des propositions détachées, qui, sans l'aide d'une explication, n'offrent aucun sens. Celui donc qui veut cultiver avec succès la littérature arabe, doit être familiarisé avec les proverbes, et la publication du recueil qui les contient obtiendra sans doute l'approbation des orientalistes ; car, comme le dit Saadi, il faut poser les fondemens avant que d'élever l'édifice.

پائی پیش امده است پس دیوار

Les connaissances superficielles ont causé, dans tous les tems, plus de dommage que de profit à la littérature ; c'est une vérité qui s'applique spécialement à la littérature orientale. Sans avoir suivi, par exemple, les pas que les Arabes ont faits dans leur instruction, sans une étude approfondie de tout ce que leur grammaire et leur poésie nous offrent d'épineux, on sera continuellement sujet à induire en erreur des lecteurs peu instruits, et à inspirer en général très-peu de confiance, ou bien à rester pour toujours dans l'obscurité.

Les *Séances de Hariri*, ouvrage le plus estimé chez les Arabes, après l'alkoran, dont l'édition donnée par notre illustre président a obtenu les suffrages des orientalistes éclairés de toute l'Europe, remplissent en grande partie la fonction importante de nous conduire à une connaissance profonde de la langue arabe. Elles sont propres à lever toutes les difficultés qui ont arrêté jusqu'à présent les progrès de cette littérature. On

peut aussi attendre beaucoup du *Nouveau dictionnaire* dont s'occupe en ce moment M. Freytag, professeur à Bonn, et digne élève de M. le baron de Sacy. Cependant le *Commentaire sur les Séances de Hariri* ne pouvait pas renfermer tous les proverbes arabes, et les bornes d'un dictionnaire ne permettront guère d'en donner une explication aussi étendue que la nature des choses l'exige. Comme ces proverbes se rapportent pour la plupart aux tems antérieurs à Mahomet, il sera très-important d'en publier une explication aussi complète que celle qu'a donnée Meïdani, dans un style vraiment intéressant. La connaissance des peuples anciens de l'Arabie, de leurs mœurs, de leur caractère y gagnera infiniment, parce que ce sont ordinairement des événemens curieux, des anecdotes remarquables qui donnent lieu aux proverbes. Je me contente ici d'en citer un, qui est susceptible de jeter quelques lumières sur Noman, roi de Hira, et sur sa conversion au christianisme; et qui fait voir en même tems que des traits tels que Cicéron en rapporte *de Officiis* III, n'étaient pas inconnus chez les anciens Arabes. Ce proverbe est conçu en ces termes :

ان غدا لناظره قريب

Le jour de demain est proche pour qui l'attend.

Meïdani après avoir expliqué le mot نظر par *attendre*, dit :

Celui qui a donné lieu à ce proverbe est Karad, fils d'Adjda. En voici l'occasion : Noman, fils de Mondhar, étant allé à la chasse, monté sur son che-

val Iahhmoum, se mit à la poursuite d'un onagre, et fut emporté par son coursier sans pouvoir le retenir. Éloigné de ses compagnons et surpris par la pluie, il chercha un refuge où il pût se mettre à l'abri. Il arriva près d'une maison habitée par un homme de la tribu de Taï, nommé Handhala, et sa femme. Noman leur dit : Avez-vous un asile à m'accorder? Handhala répondit : Oui, et sortit sans connaître Noman pour le recevoir en hôte, quoiqu'il n'eût rien à lui offrir qu'une seule brebis. Ensuite, il dit à sa femme : Regarde cet homme; quelle belle figure! et que son extérieur a de noblesse et de distinction! Que faut-il faire? Elle répondit : J'ai un peu de farine que j'ai réservée; tue la brebis, et moi je ferai un gâteau de la farine. Le Taïte alla prendre sa brebis, et l'ayant traite, il la tua, et apprêta de sa chair un bouillon aigrelet. Après avoir donné à Noman la viande à manger et le lait à boire, il trouva moyen de lui procurer du vin, et causa avec lui le reste de la nuit. Le lendemain matin, Noman prit ses vêtemens et monta à cheval en disant : Taïte, demande la récompense que tu veux, car je suis le roi Noman. Le Taïte répondit : Je le ferai, s'il plaît à Dieu. Ensuite Noman fut rejoint par ses gens, et il retourna à Hira. Le Taïte resta quelque tems sans avoir besoin de cette grâce; enfin un malheur lui arriva, il se trouva dans le besoin, et sa position devint très-pénible. Sa femme lui dit alors : Si tu allais auprès du roi, il te comblerait de bienfaits! A cette représentation, il partit pour Hira, et y arriva malheureusement au mauvais jour

de Noman (1). Il était alors couvert de ses armes et au milieu de sa cavalerie. Lorsque Noman le vit, il le reconnut, et fut fâché de sa position. Il lui dit : Es-tu le Taïte chez lequel j'ai trouvé un asile? Le Taïte répondit : Oui.

Noman : Que n'es-tu venu un autre jour?

Le Taïte : Que Dieu te bénisse; je ne savais pas que ce jour te fût incommode!

Noman : Par Dieu, si le malheur amenait en ce jour mon fils Kabous à ma rencontre, je le ferais mourir infailliblement. Demande donc ce qui t'est nécessaire des biens de ce monde, et requiers ce qu'il te plaira, car tu dois mourir.

Le Taïte : Que la bénédiction de Dieu repose sur toi; que ferai-je des biens de ce monde, si je dois perdre la vie?

Noman : Il n'y a plus de moyen de la conserver.

Le Taïte : S'il en est ainsi, permets-moi du moins d'aller dans ma famille, pour lui faire connaître mes dernières volontés et pour arranger mes affaires; après cela je reviendrai auprès de toi.

---

(1) Ce prince avait deux commensaux, Malec et Okail, qu'il chérissait plus que tous les autres. Dans un état d'ivresse, il les condamna à être enterrés vifs; cependant revenu à la raison, il fut touché de repentir et ordonna qu'un jour de deuil et un jour de joie seraient établis en leur mémoire. Il décida de plus qu'on immolerait, aux mânes de ses infortunés amis, toutes les personnes qu'il rencontrerait le jour destiné à la tristesse, et que l'on comblerait de bien, ceux qui s'offriraient à sa rencontre le jour de joie. Il leur fit ériger deux tombeaux qui furent nommés *Elgaryan*.

Noman : Bien, mais à condition que tu me donneras d'abord un garant de ton retour.

Le Taïte regardant Scharik ben Amrou ben Kais de la tribu des Beni Scheïban, surnommé Abou'lkhaufazan, qui tenait le premier rang après le roi (1), dit: *vers:*

« O Scharik ben Amrou, y a-t-il un moyen d'échap-
» per à la mort ?
» O frère de quiconque te demande l'hospitalité,
» frère de celui qui n'a pas de frère, frère de Noman,
» donne maintenant à l'hôte qui s'est présenté au roi,
» les moyens de s'en retourner ;
» A l'hôte dont l'âme, depuis long-tems, est
» agitée par les angoisses de la mort, qui n'ont rien
» d'agréable. (2) »

Scharik ayant refusé de répondre, un homme de la tribu de Kalb, nommé Karad, fils d'Adjda, s'avança en disant : Que la bénédiction de Dieu soit sur toi ; je réponds de cet homme. Noman lui dit : Vraiment ? Oui, répondit-il. A cela Noman le reçut en garantie pour le Taïte, et fit donner à ce dernier cinq cents chameaux. Le Taïte reprit le chemin de sa maison, et le terme d'une année fut fixé pour son retour, qu'il promit d'effectuer jour pour jour. Lorsque le tems prescrit fut écoulé, et qu'il ne resta plus du terme qu'un seul jour, Noman dit à Karad : Je vois que de-

---

(1) Il y a dans le texte صاحب الردافة. Le *redafat* était avant l'Islamisme ce qu'est maintenant le visirat. Voyez le *Commentaire sur les séances de Hariri*, par M. le baron S. de Sacy, p. 278.

(2) La mesure de ces vers est فاعلاتن فاعلاتن.

main, tu ne peux manquer de périr. Karad lui répondit : *vers :*

« Si déjà la première partie d'aujourd'hui est passée, *certes demain est bien proche pour qui l'attend.* (1) » ان غدا لناظره قريب

Le matin du jour suivant, Noman, accompagné de sa suite, composée de troupes et de chevaux, alla, suivant sa coutume, aux *Garyan* et s'arrêta au milieu d'eux. Il ordonna de tuer Karad, qu'il avait amené avec lui; mais ses vizirs lui représentèrent, qu'il n'avait pas le droit de le tuer avant la fin du jour. Noman laissa Karad, quoiqu'il eût envie de le faire mourir, afin que le Taïte échappât à la mort. Lorsque le soleil fut près de son coucher, tandis que Karad, déshabillé, se tenait sur une natte de cuir, le bourreau à son côté, sa femme se présenta en disant : *vers :*

« Pleurez, mes yeux, Karad, fils d'Adjda, retenu comme une victime destinée à la mort, et non comme un gage qu'on a déposé dans le dessein de le racheter. Le destin l'a frappé éloigné de ses parens, sans qu'on s'y attendît. C'est un captif, qui, le cœur serré, se soumet à la volonté de Dieu. (2) »

Cependant à l'instant où Noman venait de donner l'ordre de tuer Karad, une personne parut dans le lointain. On dit au roi : Tu ne peux tuer Karad avant que cette personne soit arrivée, pour voir qui elle

(1) Ce vers a pour mesure مفاعلتن répété trois fois.

(2) La mesure en est deux fois فعولن مفاعيلن.

est. Il s'arrêta alors jusqu'à ce que l'homme fût venu auprès d'eux ; à leur grand étonnement c'était le Taïte. Noman l'ayant reconnu fut fâché de son arrivée. Il lui dit : Par quel motif es-tu revenu, puisque tu avais échappé à la mort? Il répondit : C'est la fidélité à ma promesse qui en est la cause.

Noman : Et qui est-ce qui t'a provoqué à la fidélité?

Le Taïite : Ma religion. *Noman :* Quelle est donc ta religion?

Le Taïte : La religion chrétienne. *Noman :* Fais-la-moi connaître.

Le Taïte la lui fit connaître, et Noman, avec tous les habitans de Hira, se fit chrétien. Avant cela il professait la religion des Arabes-payens. Depuis ce jour-là il s'abstint de faire périr des hommes, et renonça à cette coutume barbare. Il fit détruire les Garyan, et laissa en liberté Karad et le Taïte, en disant : Grand Dieu, je ne saurais dire en vérité lequel des deux est le plus noble et le plus fidèle, ou de celui qui après avoir échappé à la mort est venu la réclamer, ou de celui qui s'était dévoué à une mort presque certaine pour le salut d'un étranger ; je ne serai certainement pas le moins généreux des trois. Le Taïte dit alors : *vers* :

« Je n'ai pas démenti la bonne opinion que Karad
» avait de moi, en agissant à mon égard d'une ma-
» nière si noble (1).

» La voix de la passion m'avait excité à contrevenir

(1) La mesure de ces vers est متفاعلن trois fois répété.

» à mes promesses, mais je n'ai écouté que ma gloire, » et j'ai suivi ma manière ordinaire d'agir.

» La fidélité est mon naturel, et la récompense de » tout homme qui agit envers les autres avec noblesse » et générosité. »

Il dit encore à la louange de Karad : *vers :*

« Il n'y a que les braves semblables à Karad qui » s'élèvent à la gloire et à la grandeur. Je dis des » braves semblables à Karad et à sa famille, car ils » sont les meilleurs des descendans des *Tobbas* (1). »

TEXTE.

انه غدًا لناظره قريب * اى لمنتظره يقال نظرته اى انتظرته واول من قال ذلك قراد بن اجدع وذلك ان النعمان بن المنذر خرج يتصيّد على فرسه اليحموم فاجراه على اثر عير فذهب به الفرس فى الارض ولم يقدر عليه وانفرد عن اصحابه واخذته السماء فطلب ملجأً يلجا اليه فدفع الى بناء فاذا فيه رجُل من طيّ يقال له حنظلة ومعه امرأة له فقال لهما هل من مأوى فقال حنظلة نعم فخرج اليه فانزله ولم يكن للطاى غير شاة وهو لا يعرف النعمان فقال لامرأته ارى رجلا وما أهْيَأَه وما اخلقه ان يكون شريفا خطيرا فما الحيلة قالت عندى شئٌ من طحين كنت ادّخرته فاذبح الشاة

---

(1) La mesure est encore فعولن مفاعيلن deux fois.

لا تتخذ من طحين ملة وقام الطاى الى شاته فحلبها ثم ذبحها فاتخذ منه لحمها مرقة مضيرة واطعمه من لحمها وسقاه من لبنها واحتال له شرابا فسقاه وجعل يحدثه بقية ليلته فلمّا اصبح النعمان لبس ثيابه وركب فرسه ثم قال يا اخا طيّ اطلب ثوابك انا الملك النعمان قال افعل ان شاء الله ثم لحقه الخيل فمضى نحو الحيرة ومكث الطاى بعد ذلك زمانا حتى اصابته نكبة وجهد وساءت حاله فقالت له امراته لو اتيت للملك لأحسن اليك فاقبل حتى انتهى الى الحيرة فوافق يوم بؤس النعمان فاذا هو واقف فى خيله فى السلاح فلما نظر اليه النعمان عرفه وساءه مكانه فقال الطائى المنزول به قال نعم قال افلا جئت فى غير هذا اليوم قال ابيت اللعن وما كان علمى بهذا اليوم قال والله لو سنح لى فى هذا اليوم قابوس ابنى لم اجد بدًا من قتله فاطلب حاجتك من الدنيا وسل ما بدا لك فانك مقتول قال ابيت اللعن وما اصنع بالدنيا بعد نفسى قال النعمان انه لا سبيل اليها قال فان كان لا بدّ فاجّلنى حتى المّ باهلى فاوصى اليهم واهيّئ حالهم ثم انصرف اليك قال النعمان فاقم لى كفيلا بموافاتك فالتفت الطائى الى شريك بن عمرو بن قيس من بنى شيبان وكان يكنى ابا الحوفزان وكان صاحب الردافة وهو واقف بجنب النعمان فقال له

يا شريكا يا ابن عمرو   هل من الموت محالهْ
يا اخا كلّ مضاف   يا اخا من لا اخا لهْ
يا اخا النعمان فكّ الـــيوم ضيفا قد اتى لهْ
طالما عالج كرب الــموت لا ينعم بالهْ

فابى شريك ان يتكفّل به فوثب اليه رجل من كلب يقال له قراد بن اجّدع فقال للنعمان ابيت اللعن هو عليّ قال النعمان افعلتَ قال نعم فضمّنه ايّاه ثم امر للطاى بخمسماية نافة فمشى الطاى الى اهله وجعل الاجل حوْلا من يومه ذلك الى مثل ذلك اليوم فى قابل فلما حال عليه الحول. وبقى من الاجل يوم قال النعمان لقراد ما اراك الّا هالكا غدا فقال قراد

فان يك صدر هذا اليوم ولّى   فان غدا لناظره قريب

فلما اصبح النعمان ركب فى خيله.ورجله متسلّحا كما كان يفعل حتى اتا الغريّين فوقف بينهما واخرج معه قرادا وامر بقتله فقال له وزراؤه ليس لك ان تقتله حتى يستوفى يومه فتركه وكان النعمان يشتهى ان يقتل قرادا ليفلت الطاىْ من القتل فلما كادت الشمس تجب وقراد قايم مجرّد فى ازار على النطع والسياف الى جنبه اقبلت امراته وهى تقول

ايا عين بكّى لى قراد بن اجدعا رهينا لقتل لا رهينا مودعا
اتته المنايا بغتة دون قومه فامسى اسيرا حاصر القلب اضرعا

فبينما هم كذلك اذ رفع لهم شخص من بعيد وقد امر النعمان بقتل قراد فقيل له ليس لك ان تقتله حتى يأتيك الشخص فتعلم من هو فكفّ حتى انتهى اليهم الرجل فاذا هو الطاى فلما نظر اليه النعمان شقّ عليه مجيئه فقال له ما حملك على الرجوع بعد افلاتك من القتل قال الوفاء وما دعاك الى الوفاء قال دينى قال النعمان وما دينك قال النصرانيّة قال النعمان علىّ فاعرضها علىّ فعرضها عليه فتنصّر النعمان واهل الحيرة اجمعون وكان قبل ذلك على دين العرب فترك القتل منذ ذلك اليوم وأبطل تلك السُنّة وامر بهدم الغريّين وعفا عن قراد والطاى فقال والله ما ادرى ايهما اكرم وأوفى أهذا الذى نجا من القتل فعاد أمّ هذا الذى ضمنه والله لا اكون الأمّ الثلثة فانشا الطاى يقول

ما كنت اخلف ظنّه بعد الذى اسدى الىّ من الفعال الحالى
ولقد دعتنى للخلاف ضلالتى فابيت غير تمجدى وفعالى
انى امرء منى الوفاء سجيّة وجزاء كلّ مكارم بذال

وقال ايضا يمدح قرادا

الا انما يسموا الى المجد والعلا مخاريق امثال القراد بن اجدعا
مخاريق امثال القراد واهله فانهم الاخيار من رهط تُبّعا

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Mânava dharma shâstra, or the Institutes of Manou, edited by Chamney Haughton; 2 volumes in-4°. Lond. 1825.

L'édition des lois de Manou, que vient de publier M. Haughton, se compose de deux volumes : le premier contenant le texte samskrit, suivi de 125 pages de notes consacrées à l'examen des leçons adoptées par l'éditeur; et le second, la traduction de sir William Jones, avec 17 pages d'observations sur les changemens que M. Haughton a cru devoir y faire. Le texte samskrit est imprimé avec le caractère de M. Wilkins, dont les formes sont en général si nettes et si lisibles; l'exécution matérielle de ce livre en fait un des plus beaux qui aient paru en Europe. L'éditeur avertit, dans sa préface, qu'il n'a eu d'autre dessein, en publiant les lois de Manou, que de mettre entre les mains des élèves de l'*East-India college*, un texte célèbre qu'il était depuis longtems difficile de se procurer. Pour nous, nous félicitons M. Haughton, de ce qu'en remplissant un but purement national, il a su encore acquérir des droits à la reconnaissance de tous ceux qui, sur le continent, s'intéressent aux progrès des études relatives à l'Inde.

Il faut reconnaître cependant, que le plan de l'éditeur l'a dispensé d'entrer dans l'examen des questions

fort intéressantes, qui se rattachent à ce texte important. On ne doit donc pas chercher dans son travail des renseignemens nouveaux sur la date de la rédaction du *Mânava dharma*, sur le système philosophique qui y est contenu, sur le plus ou moins d'harmonie des parties qui le composent, sur l'authenticité de tel ou tel passage, etc. En effet, M. Haughton a voulu publier, non une dissertation sur les lois de *Manou*, mais, ce qui vaut beaucoup mieux, le texte même de ces lois. Il s'est contenté de reproduire la préface de sir W. Jones, qui, malgré le talent de son auteur, ne répond peut-être pas d'une manière satisfaisante à toutes les questions dont cet ouvrage peut être l'objet. Par exemple, les opinions philosophiques qui ressortent du *Mânava dharma*, ne sont pas indiquées dans Jones; et cela ne doit pas étonner, car de son tems on n'avait sur ce sujet que des notions très-vagues. Aujourd'hui, grâce au talent et au zèle de M. Colebrooke, on peut se former, du système philosophique des *Vedas*, et de celui des deux célèbres écoles indiennes, la *Sânkhya* et la *Nyâya*, une idée fort exacte. Or, en comparant les lois de *Manou* à ces divers systèmes, on ne peut s'empêcher de remarquer l'analogie qu'elles offrent avec celui des Védas. Ces livres y sont à tout instant nommés; *Manou* s'applique sans cesse à en reproduire le sens, et de nombreux passages prouvent que le législateur indien, ou le compilateur qui s'est autorisé de son nom, en a emprunté jusqu'au langage. Le système mythologique qu'on peut entrevoir dans

ce code antique, offre en outre des traits frappans de ressemblance avec celui des Védas; ce sont les mêmes dieux, ou personnages divins, en assez petit nombre, presque tous astronomiques et physiques, et subordonnés à *Brahma*, ou plutôt à l'être existant par lui-même. On n'y voit pas ces légendes développées des Pourânas, que le génie mythique des Indiens n'eût pas repoussées d'un livre de ce genre, si elles eussent existé au tems de sa rédaction. D'autre part, le morceau sur la création, qui ouvre la première lecture, porte, suivant M. Colebrooke, l'empreinte des idées de *Kapila*, fondateur supposé de la philosophie *Sânkhya* (1). Mais il faut reconnaître que telle n'est peut-être pas l'opinion des commentateurs indiens eux-mêmes, qui expliquent ce morceau difficile par des citations extraites du *Mîmânsa* et du *Vedânta*, systèmes philosophiques dérivés des Vedas (2). Cependant un autre passage, le shloka 50 de la XII[e] lecture, paraît avoir évidemment rapport aux opinions de *Kapila*. On y trouve *Mahân* et *Avyaktam*, deux principes fondamentaux dans la doctrine de ce philosophe, et le commentateur *Koulloûka* les explique exactement ainsi : तत्त्वद्वयं सांख्यप्रसिद्धं Au reste, il n'est pas impossible que chaque commentateur interprète ce passage et plusieurs autres, d'après les principes de

(1) Transact. of Asiat. Soc., t. 1, part. 1.

(2) Voyez entr'autres le commentaire de *Koultoûkabhatta*, qui accompagne l'édition de Calcutta.

la philosophie dont il fait profession ; et ce ne serait pas la première fois qu'un texte ancien se serait prêté à des explications très-diverses et souvent opposées. Mais, quoi qu'il en soit de la doctrine contenue dans le *Mânava dharma*, il est remarquable que le nom d'aucune école n'y est prononcé. La conclusion qu'il paraît naturel d'en tirer, c'est que ces écoles, si elles existaient au tems de la rédaction de Manou, ne s'étaient pas encore séparées des Vedas, qu'on peut à la rigueur regarder comme leur point de départ commun, et n'étaient pas connues sous leur dénomination actuelle. Autrement comment s'expliquer que, dans une composition aussi étendue, il n'y soit pas fait la moindre allusion? De même quelques personnes ont été frappées de n'y point voir les noms de *Krichna* ni de *Bouddha*, quoique dans les nombreux passages où *Manou* exige la foi aux Vedas, et condamne ceux qui les attaquent, il eût été naturel d'indiquer le réformateur célèbre qui, au dixième siècle avant notre ère, avait osé méconnaître leur autorité. Il nous semble que l'examen de ces questions, et en même tems de celles qui portent sur la manière dont ce livre est composé, et sur le plus ou moins d'ensemble de ses parties, pourrait mener à des conclusions fort importantes, surtout si la publication de quelqu'autre texte samskrit donne lieu à de nouveaux rapprochemens, propres à en constater la date d'une manière précise. Mais la connaissance exacte du texte de *Manou*, est un préalable nécessaire à toute recherche de ce genre, et on peut dire que M. Haughton, par son beau travail,

a jusqu'ici le plus fait pour la solution de ces curieux problêmes.

L'éditeur, en publiant le texte samskrit du *Mânava dharma*, s'est proposé un double but : 1° Le rendre aussi clair qu'il est possible, sans violer les lois exigeantes de la grammaire samskrite; 2° Ne changer que très-rarement les leçons de l'édition de Calcutta, qui a l'avantage d'être appuyée du commentaire de *Koulloûka*. Nous allons examiner brièvement les moyens que l'éditeur a employés pour y parvenir.

Dans un texte samskrit tel que nous l'offrent les manuscrits, peu de choses sont faites pour la clarté. L'emploi de quelques signes, tels que l'*anousvâra* et l'apostrophe nommée *ardhâkâra*, marque seul quelques divisions dans une ligne dont tous les mots se tiennent; encore ces signes sont-ils très-souvent placés au hasard, ce qui fait qu'ils nuisent plus qu'ils ne servent. Le moyen de répandre de la clarté, serait de séparer les mots toutes les fois que le génie de la langue ne s'y oppose pas. Les éditeurs européens de textes samskrits, MM. Bopp et de Schlegel, ont adopté ce système. M. Haughton, au contraire, a suivi celui des éditeurs de Calcutta, sans doute pour reproduire jusqu'à la forme extérieure des ouvrages originaux. Mais ou je me trompe, ou la représentation exacte des manuscrits ne doit pas être le but d'un texte imprimé. On conçoit bien comment, dans le passage अह्मेवासमेवाग्रे « J' étais, oui, j'étais dans le commencement, »

on ne puisse pas séparer एव आसं एव अग्रे parce qu'une règle constante veut que deux voyelles semblables se combinent en une seule. Mais nous ne voyons pas quelle règle empêcherait de diviser comme il suit les mots de ce vers :

प्रतिपूज्य यथा न्यायमिदं वचनमब्रुवन्

Cela ne viole aucune loi de la grammaire, et on y trouve l'avantage, d'une part d'accoutumer le commençant à la vraie séparation des mots, et d'autre part de ne pas laisser le lecteur dans l'incertitude sur le sens qu'on adopte dans certains passages, où leur réunion peut présenter quelque embarras. Un savant illustre, M. G. de Humboldt, pense comme les éditeurs que nous avons cités plus haut, qu'on peut pousser très-loin la division des mots; mais je ne puis ici me permettre que de citer son opinion, sans exposer son système, dont il n'a pas encore donné une explication publique. On voit donc que s'il fallait décider la question par des autorités, nous pourrions en invoquer de très-respectables en faveur de notre opinion.

Le même besoin de clarté nous engage à soumettre une autre observation à M. Haughton; elle est relative à l'emploi des nazales. On sait que l'alphabet dévanagari possède une nazale distincte par le son et la forme, pour chacune des cinq classes de lettres dont il se compose. Ainsi il y a la nazale des gutturales, celle des palatales, etc. Quand une nazale quelconque

tombe sur une lettre d'une autre classe qu'elle, elle se change en la nazale de cette classe ; et ainsi : ताम् ददर्श *illam vidit*, devient तान्ददर्श Mais cette règle n'est pas invariablement suivie, même par les manuscrits : les seuls éditeurs de Calcutta en ont fait une application rigoureuse ; et de plus, M. Bopp, dans sa grammaire, où il a traité avec un grand soin tout ce qui est relatif à l'euphonie, a montré qu'elle pouvait donner lieu à de graves erreurs, et qu'ainsi on ne pouvait pas distinguer si तान्ददर्श était pour तान् ददर्श *illos vidit* ou ताम् ददर्श *illam vidit.* Or, l'emploi de l'*anousvâra* limité à ce qu'autorise la nature connue de ce signe, fait cesser toutes ces incertitudes ; on le place partout où devrait se trouver la nazale labiale ; mais M. Haughton ne l'employant pas même à la fin des vers, et écrivant धर्मम् et non धर्मं a dû, pour être conséquent, soumettre cette nazale dans sa rencontre avec les autres lettres, aux changemens exigés par l'euphonie.

Quant à l'apostrophe, l'éditeur n'a pas suivi les manuscrits et les textes de Calcutta, qui la placent très-arbitrairement. Ce signe est destiné à représenter un *a* supprimé ; il ne faut donc pas l'employer quand une autre voyelle rencontrant l'*a* (bref) se combine avec lui. M. Haughton s'est attaché à relever les erreurs que l'édition de Calcutta commet sur ce point de grammaire. Or la règle qu'il s'est proposée, est

celle-ci : toutes les fois que les voyelles finales *á*, *o*, *e*, sont suivies d'un mot commençant par un *a* (bref), on doit placer l'apostrophe en place de l'*a* bref. Conséquemment, M. Haughton écrit, lect. IX, shl. 81, बन्ध्याऽष्टमेऽधिवेद्याऽब्दे « La femme stérile doit être répudiée au bout de huit ans. Mais il nous semble (et les éditions de Calcutta et de Serampore ont déjà donné lieu à M. Bopp de faire cette remarque) que dans बन्ध्याऽष्टमे il n'y a pas suppression de l'*a* bref, mais contraction, en vertu de la règle qui veut que deux lettres semblables venant à se rencontrer, se combinent et s'unissent pour n'en former qu'une seule. D'après ce principe, il faudrait écrire बन्ध्याष्टमेऽधिवेद्याब्दे Dans un autre passage, lect. II, shl. 101, M. Haughton place une apostrophe qui est inutile, et dont la présence peut jeter de l'obscurité sur le texte. Il lit : पूर्वां संध्यां जपंस्तिष्ठेत् सावित्रीमाऽर्कदर्शनात् tandis qu'il faut lire सावित्रीमार्कदर्शनात् comme le font les éditeurs de Calcutta.

Examinons maintenant les moyens employés par M. Haughton pour établir le texte d'une manière critique. Il avait à sa disposition huit manuscrits, dont quelques-uns avec un commentaire, et de plus l'édition de Calcutta. Relever les principaux passages qui offrent une variante intéressante, soumettre ces leçons diverses à un examen critique, tel a été le travail de

M. Haughton. L'éditeur a presque toujours été guidé par cette idée très-juste, que la difficulté d'expliquer certaines formes ne devait pas autoriser à les repousser, parceque peut-être un samskrit plus ancien que celui que nous connaissons, pourrait en rendre raison. Rarement il s'est écarté de ce principe, et quand il l'a fait, il a eu soin d'en avertir dans ses notes, afin que l'on pût choisir entre les diverses variantes qu'il propose. Nous n'entrerons pas dans l'examen des discussions que nécessitent plusieurs passages diversement lus par les manuscrits. Le soin avec lequel elles sont traitées inspirera sans doute au lecteur le regret de n'en pas voir davantage ; ou bien si les passages discutés par M. Haughton sont les seuls qui présentent quelque diversité, on ne peut s'empêcher d'être étonné que le texte de *Manou* soit venu jusqu'à nous si peu altéré par les copistes ; car parmi les manuscrits consultés par M. Haughton, il en est qui viennent de provinces de l'Inde très-éloignées l'une de l'autre. Il est cependant un petit nombre de passages, soit dans le texte, soit dans les notes, sur lesquels il est peut-être possible d'avoir une opinion un peu différente de celle de l'éditeur. Nous prendrons, quoiqu'avec défiance, la liberté d'en indiquer quelques-uns.

Lect. III, Shl. 30. Manou dit que le mariage nommé *prâdjâpatya* a lieu quand un père donne sa fille en prononçant ces paroles : « Puissiez-vous tous » deux accomplir ensemble la loi. » Telle est la traduction de Jones. Voici le texte :

सहोभौ चरतां धर्ममिति वाचानुभाष्य च

M. Haughton avertit qu'il adopte la leçon des manuscrits सहोभौ au lieu de सहनौ de l'édition de Calcutta, correction que M. Chézy avait déjà faite dans son cours; mais il nous semble qu'il faudraît en même tems lire चरतं au lieu de चरतां en mettant le verbe à la deuxième personne, au lieu de la troisième. Il est en effet plus naturel que le père adresse la parole aux deux époux, comme W. Jones l'a entendu, sans doute d'après le commentaire de *Koulloúka*, dont le texte est formel :

सह युवां धर्मं कुरुतं Il faut reconnaître en même tems que les lois de la prosodie ne sont pas contraires à la correction que nous proposons; car dans quelque système qu'on scande le premier *Páda* du *Shloka*, dans celui de M. Chézy, comme dans celui de M. de Schlegel, on trouve une longue à la sixième syllabe.

Lect. III, Shl. 68. M. Haughton propose de lire चुल्हि *foyer*, d'après l'édition de Calcutta, quoique dans l'*Amaracocha* et dans le *Dictionnaire* de Wilson, on lise चुल्लि L'éditeur se fonde sur ce que, dans les dialectes populaires, on prononce ce mot *tchoulha*, et qu'ainsi il en faut conclure que l'aspiration existait dans le mot primitif, et que seulement elle a été déplacée. Cette remarque de M. Haughton est d'autant plus juste que le pali et le prakrit offrent sans cesse des exemples de lettres d'une nature aspirée, qui se changent en *ha*, et se placent après la consonne quelles précédaient en samskrit. Ainsi तूष्णीं

devient en pali *tounhí*, अस्माकां fait *amhákam*, प्रश्न *panha*. Cependant il ne serait pas impossible de trouver dans les dialectes dérivés du samskrit des aspirées qui n'existaient pas dans la langue mère; ainsi le pali *ouroulhava* paraît être le samskrit उरूलु *largam vulvam habens*.

Lect. IV, Shl. 185, छाया स्वो दासवर्गश्च दुहिता कृपणं परं c'est-à-dire en parlant du père de famille : « La foule de ses domestiques est » comme son ombre, et sa fille est le plus cher objet » de sa tendresse. » M. Haughton, pour rendre le texte plus conforme à ce sens, lit, d'après quelques manuscrits, स्वा en le faisant rapporter à छाया Il n'est pas, ce semble, nécessaire de changer la leçon de Calcutta, appuyée sur le commentaire qui indique clairement que स्वः doit se rapporter à दासवर्गः il explique en effet ces deux mots par le composé स्वदासवर्गः Ajoutons qu'ordinairement le pronom स्व paraît devoir précéder le nom auquel il se rapporte, et ce qui le prouve, c'est que plusieurs des manuscrits de M. Haughton qui lisent स्वा placent ce mot avant छाया On peut en voir d'autres exemples. Lect. I, Shl. 30, 55, 63, 94, 100. II, 20, 124, 205. X, 81, 101.

Lect. V, Shl. 97. Ce shloka contient un des mots

dont, suivant M. Haughton, il est difficile de rendre raison sous le rapport de l'étymologie ; c'est le composé प्रभवाप्ययं Le sens exige qu'il signifie *commencement et fin ;* ce premier mot se trouve dans प्रभव mais le second n'est donné par aucun vocabulaire ; et dans l'impossibilité de l'expliquer, l'éditeur conjecture très-ingénieusement qu'il faut lire अत्ययं. Cependant, avec cette mesure dont il a donné de nombreux exemples dans son travail, il a laissé dans son texte अप्ययं et avec d'autant plus de raison, selon nous, que ce mot est répété par le commentaire, qui lui donne comme synonyme विनाश destruction, fin. Il nous semble d'ailleurs qu'on peut le regarder comme composé de la préposition अपि et de la racine इ ou अय comme les mots पर्य्यय प्रत्यय अत्यय des prépositions परि प्रति et अति avec l'une ou l'autre de ces racines. Wilson ne donne, il est vrai, que peu de mots formés avec *api ;* mais ils se présentent tous avec le sens de *sur, au-dessus ;* l'idée de mouvement jointe à cette préposition peut former un composé qui exprime la fin, le terme.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations succinctes ; leur peu d'importance servira au moins à prouver avec quel soin a été exécuté le travail de M. Haughton. Sans doute un examen long et minutieux pourra faire découvrir quelques taches dans ce grand ouvrage ; la traduction donnerait lieu à de nombreuses

remarques. Mais l'éditeur n'en est pas responsable ; et quant à la partie de son travail qui lui appartient en propre, elle passera parmi les juges impartiaux pour un des plus beaux monumens élevés à la connaissance des antiquités indiennes. Le modeste éditeur croyait n'avoir pas encore assez fait pour un ouvrage auquel il s'était voué tout entier ; il devait faire suivre ces deux volumes d'un troisième, qui eût contenu le précieux commentaire de *Koulloûkabhatta ;* mais ses forces n'ont pas répondu à son zèle, et les orientalistes apprendront avec un vif regret, que sa santé, gravement altérée, ne lui a pas permis de mettre la dernière main à un travail, que d'autres trouveraient déjà si heureusement accompli.

E. Burnouf.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Octobre 1826.

M. le colonel Fitz-Clarence, est présenté et admis en qualité de membre de la Société.

M. de Paravey adresse au Conseil, par lettre, un exemplaire d'un ouvrage de sa composition, sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples. M. Abel-Rémusat se charge d'en rendre un compte verbal dans une des prochaines séances.

M. Gamba écrit au Conseil en lui adressant un exemplaire de son *Voyage dans la Russie méridionale*. MM. Klaproth et Eyriès feront, sur ce livre, un rapport verbal.

M. Adam, au nom du comité de la Société médicale de Calcutta, annonce l'envoi du premier volume des *Transactions* de cette Société.

M. le docteur Marshman, près de quitter Paris, envoie à la Société un exemplaire de la traduction chinoise, imprimée à Serampour, du *Pentateuque jusqu'au Lévitique*, seconde édition revue et corrigée.

M. le professeur Freytag, écrit de Bonn pour réclamer l'appui de la Société dans l'entreprise qu'il a formée, de publier le texte du *Hamasa*.

MM. de Sacy, Saint-Martin et Reinaud, sont nommés commissaires pour examiner la demande de M. Freytag.

M. Amédée Jaubert communique une relation des premières expéditions des Turcs dans la mer des Indes, extraite d'un ouvrage intitulé: *Guerres maritimes des Turcs*, par Hadji-Khalfa, et traduite du turc par M. Dumoret.

OUVRAGES OFFERTS.

Par la Société médicale de Calcutta : *Medical and physical transactions Society of Calcutta*, 1 vol. et planches ; — par la Société Biblique protestante de Paris : 51e N° de son *Bulletin mensuel* ; — par M. le dr Marshman : *Le Pentateuque* (*jusqu'au Lévitique*), *traduit en chinois et revu sur l'hébreu*, 2e édit., imprimée à Sérampour ; — par M. Gamba : *Voyage dans la Russie méridionale, par le chev. Gamba*, etc., 2 vol. avec cartes et atlas in-4°, Paris, 1826 ; — par M. de Paravey : *Essai sur l'origine unique et hieroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples*, etc. 1 v. in-8° avec planches, Paris, 1826.

Le roman chinois de *Iu-kiao-li* ou *les deux Cousines*, traduit en français par M. Abel Rémusat, dont nous avions annoncé, dans notre numéro du mois de juillet, la prochaine publication, vient de paraître en 4 vol. in-12, chez Moutardier, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations grammaticales sur quelques passages de l'Essai sur le pali.

Les observations suivantes ont uniquement pour but de relever quelques erreurs grammaticales, qui se sont glissées dans l'ouvrage qui en fait l'objet. Les auteurs de l'*Essai sur le pali* n'avaient pas, quand ils ont rédigé leur travail, des matériaux assez nombreux pour se former une idée complète de tous les détails de la langue palie ; et de plus, les manuscrits qu'ils pouvaient consulter, offraient dans l'orthographe de plusieurs mots, et d'un certain nombre de formes grammaticales, des variantes si grandes, qu'ils n'ont pu éviter toutes les méprises qu'entraîne nécessairement l'incertitude des leçons. Les variantes que présentent les manuscrits palis venus de Siam, ne doivent pas être mises sur le compte de la langue, mais sur celui des copistes de ce pays, pour lesquels le pali n'a jamais été qu'une langue étrangère, importée au milieu d'un idiome d'un tout autre caractère, et qui avait déjà reçu, comme on pourra le démontrer plus tard, un certain degré de perfectionnement. On avait tout lieu d'espérer que les manuscrits de Ceylan, où le pali a vécu et vit encore, au moins comme langue

A cette forme paraît, au premier coup-d'œil, s'en rattacher une seconde, qui a échappé aux auteurs de l'*Essai*. Elle est d'une extrême simplicité, et paraît en usage pour les racines monosyllabiques, comme *dá*, *kri*, *bhoû*. Ainsi *adá*, il donna; *aká*, il fit; *ahoú*, il fut, dans ces exemples :

Ahoû imasmim kappasmim tchatouttham gotamo djino (sect. XV, 211), « dans cette période (*kalpa*), le quatrième Bouddha fut Gotama. »

Imamhi kappe pathamam kakousandho djino ahoû (sect. XV, 57), « dans cette période, le premier Bouddha fut *Kakousandha*. »

Quoiqu'il semble naturel de dériver cette forme de la précédente, par la suppression de la syllabe *si*, cependant l'analogie de ces tems palis avec *adât* et *abhoût*, met sur la voie de leur origine. Ils la doivent à la suppression de la consonne finale. Quant à la racine *kri*, le *ri* est changé en *a*, suivant l'usage du pali, et cet *a* est allongé. On a un exemple de cet allongement dans les formes *akási*, samscrit *akârchît*, il fit; *kárapesi* (sect. V, 93), il fit faire : *káresi*, autre forme du causatif, plus commune que la précédente, et qu'il faut écrire avec un *á* long, quoique les auteurs de l'*Essai* (p. 135) lisent *karesi*; enfin, dans la forme *akârayi*, indiquant que la racine *kri* suit le thème de la dixième conjugaison samscrite. Le pali, dans l'allongement de la voyelle *ri* en *ár* (*vriddhi* de *ri*, suivant la théorie indienne), suit l'analogie du samscrit. Je n'ai pu trouver pour le pluriel que *adoum*, ils donnèrent. *Akaroum*, que l'on rencontre quelquefois,

est peut-être le pluriel de *akâ*; mais l'analogie semble demander *akoum*.

Il paraît que des racines, autres que celles dont nous venons de parler, prennent cette désinence *á*. Ainsi *gam*, aller, fait *agá* dans les exemples suivans :

Sakesaram sîhasîsam âdâya so pouram agá (sect. VI, 31), « ayant saisi la tête du lion par la crinière, il alla dans la ville. »

Samghena nabham ouggantvâ djamboudîpam djino agá (sect. XV, 211), « étant monté dans les airs avec sa troupe, Bouddha alla dans le Djamboudvîpa. »

Tato koumbalavaram tam mahâdîpam tato agá (sect. XV, 251), « alors il alla dans la grande île de Koumbalavara. »

Si *akaroum* est le pluriel de *akâ*, *agamoum* doit être celui de *agá*, et *nikkamoum*, ils marchèrent, rapproché de cette forme, nous apprend que la racine monosyllabique *kram* suit aussi ce thème. On y voit encore que la lettre du radical reparaît au pluriel devant la terminaison *oum*.

Le pali *agá* me paraît difficile à expliquer par le samscrit *agamat*; il n'en est pas de même de la forme nouvelle, et, à ce qu'il me paraît, assez rare, *agamá* dans le vers suivant :

Nâtinam sangaham katoum agamá dakkhinâgirim (sect. XIII, 5), « il alla vers la montagne du sud pour réunir une assemblée de savans. »

Agamá s'explique comme *adá* et *ahoú*, par la suppression du *t* final : je ne sais quel en est le pluriel. Il n'est cependant pas impossible que ce soit *agamoum*

voum, de *broû*, parler. Il est encore d'autres formes que l'on serait embarrassé de rapporter à tel ou tel tems, si l'on n'était éclairé par une particularité de la désinence plurielle. Ainsi *vasi* et *vasimsou*, de *vas*, habiter. *Vasimsou samanâ bahoû* (sect. X, 95), « beaucoup de Samanéens habitaient. » Ainsi *nipatimsou*, de *pat*, tomber.

Vassânam doutiye mâse doutiye divase pana
Routchire mandape tasmim therâ sannipatimsou te
(sect. III, 25), « le second mois de chaque année, et le deuxième jour du mois, les chefs se réunissaient sous ce dôme brillant. »

Ainsi *poûdjayimsou*, de *poûdj*. *Gandhamâlâdi-poûdjâhi poûdjayimsou samantato* (fol. 41 v°), « ils lui faisaient hommage de guirlandes de fleurs. »

On peut citer encore *asakkimsou*, de *shak*, pouvoir. On voit que ce qui distingue ces formes des précédentes, c'est le déplacement du *m* final de la désinence *isoum*. Cette particularité suffit donc pour les faire rapporter, *à priori*, à un autre tems que le parfait ou aoriste. Or cette conjecture se change en certitude, puisqu'on rencontre des verbes avec des terminaisons pareilles à celles que nous venons d'indiquer, dont les radicaux portent tel ou tel signe qui empêche d'y voir un aoriste : des exemples éclairciront ceci. Il est des racines samscrites (*drish*, voir ; *sad*, s'affaisser ; *gam*, aller, sont de ce nombre) qui empruntent leurs quatre premiers tems de radicaux étrangers, comme *pasy*, *sîd* et *gatchtchh*. Maintenant si ce sont ces radicaux, et non *drish* et *sad*, qui portent la dé-

sinence *imsou*, il y a lieu de croire que ce sont des imparfaits, puisque les racines empruntées ne sortent pas des quatre premiers tems dont l'imparfait fait partie. Il faut nous accorder toutes fois que dans cette partie de la grammaire, le pali suit exactement l'analogie du samscrit, conjecture qu'autorisent les rapports bien connus de ces deux langues. S'il en est ainsi, *nisîdi* est l'imparfait de *sad* dans l'exemple suivant :

Nisîdi thero ânando attano thapitâsane (sect. III, 28), « le chef *Ananda* s'asseyait sur le siége qui lui était destiné. »

Asanesou nisîdimsou arahanto yathâ raham (section III, 26), « ils s'asseyaient sur leurs siéges après (lui) avoir rendu les honneurs convenables. »

Tam soutvâna pasîdimsou nâgarâ te samâgatâ (sect. XIV, 64), « les citoyens réunis s'asseyaient après l'avoir entendu. »

De même le mot *passi*, donné comme un aoriste par les auteurs de l'*Essai*, doit être considéré comme l'imparfait de *pasy*, et formé très-régulièrement par le changement du *y* en *s*, et l'addition de *i* (*Essai*, p. 93). Conformément aux exemples précédens, la troisième personne du pluriel est *passimsou* (section XI, 38).

Agatchtchhoum est aussi un imparfait de la racine *gatchtchh*, qui prête ses quatre premiers tems au radical *gam*. Ainsi :

Mahâmahindo thero tcha samghamittâ tcha bhikkhounî

Tatthâgatchtchhoum saparisâ râdjâ saparisopi tcha

(fol. 41 v°). « Le chef *Mahámahinda* et la pénitente » *Samghamittá* y vinrent avec l'assemblée, ainsi que » le roi. »

Nous ferons seulement remarquer que la terminaison *oum* diffère de la désinence *imsou*, qui caractérise les verbes précédemment cités, ce qui ferait croire que cette dernière n'est pas seule affectée à l'imparfait. La racine *gatchtchh* a d'ailleurs une autre forme qui rentre exactement dans les précédentes; c'est *ágatchtchhimsou* : *tassa kammam kittayantá ágatchtchhimsou* (fol. 49 v°), « ils vinrent racontant son » action. »

En outre il est des racines qui reçoivent, dans les quatre premiers tems, l'addition de certaines lettres, une nazale, par exemple; *sitch*, asperger, est de ce nombre. Il doit s'ensuivre que dans la phrase *samabhisintchimsou radjdje* (s. IV, 6), « ils sacraient roi; » on a un imparfait, dont le singulier se trouve dans la phrase : *Abhisintchi mahábodhim mahâradjdjena mahîpatî* (fol. 39 v°), « le maître de la terre investit *Mahábodhi* d'une grande royauté. »Le mot *abhoundjimsou* est encore au même tems dans les phrases suivantes : *Páyásam tam abhoundjimsou* (fol. 47, r°), « ils mangeaient ce composé de lait. » *Amatam viyabhoundjimson* (fol. 47 v.), « ils mangeaient l'ambroisie. » *Mannimsou*, « ils pensaient; » dans cette phrase : *devatá iti mannimsou* (sect. XV, 101), « ils pensaient, voilà les dieux, » est un imparfait de la racine *man*, qui insère un *y* aux quatre premiers tems. Le *y* précédé de *n* se change en *n* (palatal), et cette lettre se redouble

suivant l'usage du pali (*Essai*, p. 94). Si donc la désinence *imsou* est la caractéristique de quelques imparfaits, *otarimsou* rapproché de *otari* et *otaroum*, cités plus haut, en doit être un. Il en faut peut-être dire autant de *akamsou*, dans la phrase, *akamsou râdjasangaham* (fol. 36 r°), « ils faisaient une réunion des rois. » Mais je n'en connais pas le singulier. Enfin, que l'on considère les verbes précédemment cités pour des imparfaits ou des aoristes, il semble toujours qu'on peut expliquer la désinence *imsou* par *isoum*, dont la nazale labiale a été déplacée, conformément au génie du pali, qui de *asmim* fait, après le retranchement du *m* final, *amhi*, qui est lui-même pour *amsi*.

On a vu plus haut que les formes *poutchtchhi* et *apoutchtchhi* ne différaient l'une de l'autre que par la suppression de l'augment, d'où on serait tenté de conclure (si ces deux formes sont identiques) que l'emploi de ce signe est arbitraire en pali. Un exemple du même verbe dans le même sloka, avec et sans augment, confirme cette conjecture.

So tchatouttimsa vassâni râdjâ râdjam akârayi

Tassa poutto bindousâro atthavîsati hârayi (sect. V, 15), « ce roi régna trente-quatre ans, et son » fils *Bindousâra* en régna vingt-huit. »

Je ne pense pas qu'on puisse dire que l'augment est ici supprimé à cause de la voyelle finale du mot précédent. Le verbe *akârayi* le porte en effet dans ce vers (fol. 42 v°) :

Devânam piyatisso so mahârâdjâ akârayi.

« Le grand roi *Devânampiyatissa* fit ainsi (1). »

De même l'augment se trouve dans le verbe *apoutchtchhi*, même lorsque le mot précédent est terminé par une voyelle. Voyez les exemples cités plus haut (sect. XV, 26, et fol. 39 r°). Lorsque le mot précédent a pour finale une consonne, il n'est pas étonnant que l'augment subsiste, comme dans l'exemple *dhâtoupoûdjamakârayi* (fol. 242 r°), « il fit adoration aux os (de Bouddha). »

Nous terminerons ces observations succinctes par quelques remarques sur le participe indéclinable en *tvâ* et en *ya*. On sait qu'en samscrit *tvâ* est la terminaison de ces participes, quand le verbe n'est pas précédé d'une préposition, et *ya* quand il l'est. Les auteurs de l'*Essai* ont constaté qu'en pali cette règle

(1) Telle est la véritable orthographe du nom du roi appelé dans l'extrait du *Radjavali* (Annals of oriental literature), *Deveny-paetissa*.-C'est au règne de ce prince, qui vivait au commencement du IVe siècle avant notre ère, que se rattachent quelques-uns des événemens les plus remarquables de l'histoire singalaise, comme l'introduction du Bouddhisme, l'invention de l'écriture, la rédaction des livres religieux. Les auteurs de l'*Essai*, appuyés de la chronique singalaise, ont essayé (p. 46 sqq.) de faire ressortir l'importance de ces faits; mais ils n'ont pu donner l'orthographe ni le sens du nom de ce roi. Il me semble signifier *le prêtre chéri des dieux* (*devânam piyatissa*). Ce qu'il y a de singulier c'est que ce nom propre est composé de deux mots, dont l'un *devânam* est au génitif régi par *piyatissa* (*pryatissa*), mot composé lui-même. Ces idées exprimées ainsi le seraient également, et d'une manière plus conforme aux lois de la composition, si les élémens composans étaient au radical sans terminaison. Cette singularité m'a long-tems fait douter qu'il fallût prendre cette périphrase pour un nom propre; mais l'accord remarquable du *Mahâvamsa* et du *Radjavali*

était méconnue, et que la désinence *tvâ* s'attachait au verbe, qu'il fût ou non précédé d'une préposition (*Essai*, p. 129). D'autre part, comme ils n'avaient trouvé qu'un exemple de la terminaison en *ya*, ils ont été induits à dire qu'elle paraissait d'un rare usage. La lecture de quelques parties du *Mahâvamsa* m'a fourni un certain nombre de verbes, précédés d'une préposition et terminés en *ya*, comme en samscrit. Ainsi on lit, fol. 240, v°.

Kenopâyena ânetoum sakkomîti vitchintiya; « ayant pensé ainsi : par quel moyen pourrai-je l'amener? »

Yânam ârouyha bhitiyâ (fol. 240 r°), « étant monté sur son char par crainte. » *Sangham nimantiya* (sect. V, 75), « ayant convoqué l'assemblée. »

On trouve encore *patitthâpiya*, « ayant placé debout; »

---

sur les évènemens arrivés sous le règne du personnage qui en est revêtu, ce fait que *Mahâmahinda*, celui qui convertit Ceylan au Bouddhisme, est son contemporain d'après l'un et l'autre ouvrage; enfin l'omophonie de *Deveny-paetissa* avec *Devânam-piyatissa*, m'ont décidé à considérer ces trois mots comme le nom d'un des rois les plus célèbres de Ceylan. Il y a en outre deux slokas, fol. 42 v., qui seraient à peine intelligibles si on n'adoptait pas cette opinion :

iti etâni kammâni lankâdjanahitatthiko
devânam piyatisso so lankindo pougna pagnavâ
pathame yeva vassamhi kârapesi gounappiyo
yâvadjîvan tounekâni pougnakammâni âtchinî.

« Le roi de Ceylan *Devânam piyatissa*, doué de pureté et de science, désireux de faire le bien des habitans de Ceylan, fit ces actes la première année, et tant qu'il vécut il accumula les actes de vertu. »

Je dois avertir que je ne rends pas l'épithète *gounappiyo*, sans doute en samskrit *gounapriya*, *chéri* ou *ami des qualités*, dont je ne saisis pas le sens.

parisodhiya, ayant purifié; *samâdhiya*, ayant reçu; *pasîdiya*, s'étant assis; *alamkâriya*, ayant orné; *samanousâsiya*, ayant ordonné; *pabhoundjiya*, ayant mangé. Il n'est même pas rare de voir l'une et l'autre désinence affectée au même verbe, avec ou sans préposition. Ainsi, on rencontre *nisiditvá* (I, 18) et *nisidiya* (I, 36), *patitthâpiya* et *patitthâpetvâ*, fol. 241. Enfin le pali est si irrégulier dans l'emploi de ces désinences, qu'il donne la terminaison *ya* même à des verbes qui ne sont précédés d'aucune préposition. Ainsi on trouve *krâiya* (fol. 242, v°), ayant fait, et *tchintiya* (sect. XI, 25), ayant pensé; *likhâpiya* (section XV, 225), ayant fait lire; *vandiya*, ayant fait hommage. Mais il y a lieu de croire que cette dernière forme est la plus rare. E. BURNOUF.

Quelques mots sur le Braj-bhâkhâ.

Les Hindous supposent que l'univers est divisé en trois régions, *loka*, pour chacune desquelles il y a une langue distincte : 1° la région des cieux, *soura loka*, qu'ils disent être la résidence des anges; 2° celle qui est sous la terre, *pâtâla loka*, qui est entièrement habitée par des serpens; et 3° la terre *nara loka*, ou le monde de l'homme, nommée aussi *martia loka*, ou le monde des êtres mortels.

Ils disent qu'une relation mutuelle a existé entre les habitans respectifs de ces trois mondes, jusqu'au commencement du *kali-youg*, lorsqu'à cause de la méchanceté croissante de l'homme, il fut privé du pou-

voir qu'il possédait de se transporter dans les deux autres régions.

Il y a une langue, ou *bhâkhâ*, dictincte pour chacun de ces trois mondes. La première nommée *soura bâni*, ou langue de *soura loka*, appelée aussi *soura bhâkhâ* et *deva bâni*, est, disent les Hindous, le sanskrit.

La deuxième, nommée *nâg bâni*, ou langue des serpens, est appelée aussi par eux *pracrit*. On y fait un usage fréquent de l'*anuswara*, ou نون غنه, et les lettres y sont souvent redoublées مشدّد, tout cela étant adapté à la formation de la langue de ces animaux. Cet idiome n'est plus vivant; mais il peut être considéré comme ayant été celui d'un âge intermédiaire, entre le tems où le sanskrit était parlé, et le présent *bhâkhâ*.

La troisième, nommée *nar bâni* ou *bhâkhâ*, est celle dont nous voulons parler ici.

Bhâkhâ भाषा est un mot sanskrit signifiant, dans l'origine, *langage* en général; mais actuellement appliqué au *nar bâni*, ou langue vivante des Hindous, particulièrement à celle qui est parlée dans le pays de Braj et dans le district de Goaliar (1). Braj est un canton situé entre Dilli et Agra, extrêmement respecté par les Hindous, comme le théâtre de l'incarnation de Wichnou, sous la forme de Krichna; sa ca-

(1) Le nom d'*Hindavi* est réservé au langage du vaste empire dont Canoj était la capitale. Cet idiome qui s'est conservé dans la même contrée, sous le nom de *Braj-bhâkhâ*, est le fond du moderne Hindostani. Voyez le *Journ. Asiat.*, t. VIII, p, 130 et suiv.

pitale est Mathoura; on y trouve aussi les villes de Brindâban et de Gokoul, toutes deux célèbres par les miracles de leur divinité favorite qui, selon les Hindous, s'y sont encore opérés. Ce district renferme encore les états du Raja de Bhartpour, et la montagne de Govardhan. Goaliar est le pays qui dépend du fort célèbre du même nom : il est communément appelé Gohad. Dans ces districts, le *braj-bhâkhâ* est parlé dans sa plus grande pureté ; et, dans les vastes pays de Baïswârâ, de Bhadâwar, de Bundelkhand et d'Antar Bed, avec quelques variations, trop légères pour être aperçues d'abord. Au surplus, cette langue est l'idiome originel et indigène qui, avec plus ou moins de différences provenantes de causes accidentelles, est, dans l'Inde, le fonds de tous les dialectes des aborigènes.

Les habitans de Braj distinguent par le nom de *khari boli*, l'ancienne langue parlée dans les villes de Dilli et d'Agra, toujours en usage parmi les Hindous de ces cités; les Musulmans la nomment indifféremment *hitch hindi*, *nitchhutchh hindi*, ou *intheth hindi*; et lorsqu'elle est mêlée d'arabe et de persan, on l'appelle *rekhta* ou *ourdou* (hindostani). Il est difficile de savoir au juste depuis quel tems on écrit le *braj-bhâkhâ*; mais, sans doute, ce n'a pas été long-tems après qu'il fût devenu le seul idiome vivant dans les districts de Braj et de Goaliar, et, avec une très-légère variation, dans les pays environnans (1).

(1) Ce qui précède est extrait de l'introduction de l'ouvrage intitulé

Les Hindous nient positivement que le *braj-bhâkhâ* dérive du sanskrit. Cette assertion, soutenue par le célèbre W. Jones (1), n'a pas été contredite par le savant indianiste Colebrooke (2). Et en effet, quoiqu'une grande partie des mots *braj-bhâkhâ*, surtout ceux qui expriment des idées abstraites, des termes de science, soient tous sanskrits, il ne se trouve pas moins dans cette langue une masse considérable de mots de l'usage le plus commun, soit noms, soit verbes, soit particules, dont on ne saurait trouver la source dans cet idiome sacré, et qui paraissent constituer le fonds de la langue. Dans le moderne hindostani, il y a encore un sixième environ de ces mots, la plupart d'un emploi très-fréquent.

Une preuve que le *braj-bhâkhâ* ne dérive pas du sanskrit, peut se tirer aussi des désinences grammaticales de ces deux langues, qui ne présentent aucun trait de ressemblance. Je ne parle pas ici des différences qui ont rapport au genre, au nombre, à la déclinaison, aux voix des verbes, à l'emploi des auxiliaires, etc., parce que ce sont précisément les mêmes qui distinguent les langues modernes des anciennes ; et elles semblent annoncer que la structure du *braj-bhâkhâ* est plus moderne que celle du sanskrit.

Il reste à savoir si la langue elle-même est également

General principles of inflexion et conjugation in the Bruj B'hakha, etc. by shree Lulloo Lal Kuvi, Calcutta, 1811.

(1) Troisième discours anniversaire de la Société Asiatique de Calcutta, dans les *Asiatic Researches*.

(2) «This opinion I do not mean to controvert.» *Asiatic Researches*, t. VIII, *Dissertation on the sanscrit and pracrit languages*.

plus moderne, ou si elle est plus ancienne. W. Jones pense que l'ancien hindavi (ou pur *braj-bhákhá*) était la langue primitive de l'Inde supérieure, dans laquelle le sanskrit fut introduit, à une époque très-reculée, par des conquérans étrangers, comme plus tard le persan et l'arabe furent transplantés, par les conquérans mogols, dans la même langue déjà altérée.

Quoi qu'il en soit, cet idiome a atteint un tel degré d'excellence et de réputation, que les auteurs hindous, de quelque partie de l'Inde qu'ils soient, écrivent leurs productions poétiques dans cette langue, la considérant comme égale au sanskrit en beauté, c'est-à-dire, comme la plus riche et la plus éloquente des langues vivantes.

Les livres les plus anciens en *braj-bhákhá*, que l'on sait avoir été écrits avant Akbar, sont le *Prathi-ráj-rásá*, ou les guerres de *Prathi-ráj*, et le *Hamir-rásá*. On suppose que le premier a été rédigé vers le tems de l'invasion musulmane, sous Mahmoud de Ghazna, par *Chand-kab*, qui était ambassadeur auprès de ce prince, de la part de *Príthi-raj* ou *Pithaora*. Le dernier est, dit-on, d'une date postérieure. A l'exception de ces ouvrages, la plupart de ceux qui existent en *braj-bhákhá* ont été écrits, ou sous Akbar, ou après le règne de ce monarque éclairé.

Les principaux poètes qui ont écrit en *braj-bhákhá* sont Kab Gang, Toulsi, Bihari, Girdhar, Lalach, Sour-das (1), Kabir, Nanik. On peut ajouter à ces

---

(1) C'est-à-dire *serviteur du soleil; sour* सूर signifiant *soleil*, et

noms ceux de Malik Mohammad-Jaïssi, Ahmad Whahab, Mohammad-Afzal, Amir-khan, etc., qui ont écrit en cette langue et en hindostani (1).

Parmi ces écrivains, le plus célèbre est Bihari, que le docteur Gilchrist nomme le Thomson des Hindous (2). Il était de Goaliar, et florissait à la cour d'Ambher, au commencement du seizième siècle de l'ère chrétienne. Son principal ouvrage est un poème intitulé *Sat-saïa* ست سیا, à cause qu'il est composé de sept cents *doha* دوها ou distiques. Un poète a dit en parlant de cette production :

برج بهاکها برنی کبن بهو بدھ بُدّہِ
سب کو بهوکهن ست سیا کری بهاری داس

« Plusieurs poètes, chacun selon sa capacité, ont déployé les beautés du *braj-bhâkhâ*; mais Bihari Das (3) a composé le *Satsaïa*, qui est la perle de tous les ouvrages écrits en cette langue (4). »

Les vers de Bihari ont été arrangés dans l'ordre qu'ils ont actuellement, pour l'usage de l'infortuné prince *Azem-schah*. De là, le recueil est nommé

---

das दास *serviteur*. Ce poète était aveugle; de-là un aveugle se nomme aussi *sour das*, ou simplement *sour*.

(1) *Gilchrist's hindoostanee Grammar*, Calcutta, 1796, p. 335.

(2) *Ibid.* p. 40.

(3) C'est-à-dire *le serviteur de Krichna*, incarnation de Wichnou; *bihari* बिहारी étant un des noms de Krichna, et *das* signifiant *serviteur*, comme nous venons de le dire.

(4) *Shakespear's hindustany dictionary*, p. 493.

Azem-schahi. Il avait été traduit auparavant en vers sanskrits, par *Heripresada-Pandita,* sous les auspices de *Chet-sinh*, lorsqu'il était raja de Benarès (1).

GARCIN DE TASSY.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORIS.

(Suite.)

XII. *Récit des événemens arrivés dans le pays de Khowarezm* (2), *et dans le désert de Kiptchak* قبچاق.

Dans les derniers jours du mois béni de schéwal, nous partîmes de la ville de Khiwah, et en cinq jours nous arrivâmes à Khowarezm. Nous y eûmes une entrevue avec Doust-Mohammed Khan, et son frère Isch sultan; nous allâmes aussi en pélerinage aux tombeaux du scheikh Nodjem-eddin-Koubra, du scheikh Aly Ramteny, du scheikh Khalweti-Djan, de l'Imam-Mohammed Roubay, de Sahib-Koudouri, de Tchar-allah-Alameh le Commentateur, de Menla-Houssaïn-Khowarezmi, l'interprète (du Koran); de Seïd-Ata et de Hakim-Ata. Nous ouïmes raconter que le scheikh Abd-allatif était mort dans la ville de *Wezir* وزير. Aussitôt que je reçus cette nouvelle, je

(1) *On the sanscrit et pracrit.* By Colebrook, *Asiat. Res.*, t. VIII.

(2) On abrège ordinairement le mot *Khowarezm*, et on le prononce *harezm*.

partis plein d'impatience, et je me rendis, avec quelques-uns de mes compagnons, à la ville de *Wezir*. Là, nous fîmes un pélerinage au tombeau de ce seigneur éminent, le scheikh Abd-allatif; et comme le scheikh défunt m'avait autrefois amené à un repentir salutaire, et avait été mon guide dans les voies de l'ascétique, afin que son noble esprit trouvât grâce près du Dieu plein de miséricorde, et qu'il jouît du bonheur et de la tranquillité, par les biens du paradis, je fis sur sa tombe la lecture de la parole de Dieu en entier (1). Je devins ainsi son compagnon (2), et je fis un chronogramme sur son passage de ce monde périssable, dans la demeure de l'éternité. Je pris des lettres pour les mirzas des Manghits, qui me furent données par le sultan Hadji-Mohammed, par Timour-Sultan, et par Mahmoud-Sultan, les fils d'Aghatai khan; nous retournâmes ensuite à Khowarezm. Le hasard avait amené dans le même pays l'envoyé de Birak-khan, Scheikh Sadri-Alem, un des descendans d'Ahmed Iesaoui. La fille du scheikh Housaïn-Kharezmi, je veux dire la plus respectable parmi les souveraines; le fils du scheikh Housaïn-Kharezmi et quelques autres Musulmans se déterminèrent à nous accompagner. Nous prîmes donc des voitures, nous y plaçâmes les autres personnes, et nous fîmes des vêtemens de peau. Chacun fut obligé d'adopter ce costume. On nous prévint que les Man-

(1) *Toute la parole de Dieu* veut dire tout le koran.

(2) C'est-à-dire je ne quittai pas sa tombe, jusqu'à ce que j'eusse terminé la lecture de tout le koran.

ghits étaient plus cruels que les Usbeks, et que quand même on voyait quelques-uns de leurs gens avec un aspect agréable, il ne fallait pas oublier que c'étaient des lions. Que faire! il fallut absolument endosser leurs vêtemens barbares. Bref, j'encourageai mes compagnons en leur disant: « Celui qui a du jugement » doit se résoudre à des actions, qui deviennent iné- » vitables, quand il est impossible de résister.

» Les habits sur cette route devant être ainsi,

» Nous nous envelopperons de peau comme les sau- » vages. »

Ces exhortations produisirent leur effet, et ils s'habillèrent tous de même. Au commencement du mois béni de dsou'lkada, nous nous mîmes en route et marchâmes pendant un mois dans le désert de Kiptchak. Comme c'était en automne, on ne voyait ni les oiseaux s'élever, ni les ânes sauvages courir. Il n'y avait pas le moindre grain d'herbe, et pas une goutte d'eau: c'était un désert sans bornes, et une solitude sans limites.

« Il n'y avait aucune espèce de nourriture, ni pour » les bêtes sauvages, ni pour les oiseaux.

» On ne trouvait pas d'eau pour les grenouilles ou » les vers. »

Enfin, au milieu de mille peines, fatigues et contrariétés, nous traversâmes un jour les environs de *Scham* شام, et, en arrivant au village de *Seraïdjagh* سرايجغ, nous rencontrâmes quelques pélerins nus, ainsi que trois osmanlis, qui avaient quitté Samarkand, après avoir obtenu un congé; ils nous dirent:

» Où allez-vous? La ville de *Haschterkhan* هشترخان
» (Astracan) vient d'être prise par les Russes روس;
» Ahmed-Tchawousch a eu une affaire sanglante avec
» eux, et notre *agha* a été enlevé par les sujets d'Ars-
» lan mirza, qui est un mirza des Manghits. Cette
» route est donc devenue dangereuse; retournez sur
» vos pas! » J'avais beau dire avec Nedjati:

« Nous sommes pauvres, quel mal le sort peut-il nous
» faire? On ne dépouille pas facilement neuf lions;
» c'est la solitude qui est pénible (1). »

Mais les personnes qui voyageaient avec nous, c'est-à-dire les marchands, ne furent pas de mon avis, et ils dirent: « Demeurons quelques jours à Kho-
» warezm! La précipitation appartient au diable, et
» la patience vient de Dieu. Nous verrons à Khowa-
» rezm comment cela finira. » En effet, comme l'envoyé du khan Birak, Ṣadri-Alem scheikh, et les autres Musulmans, s'en retournèrent, il fallut malgré moi, les suivre. Que faire! je fus obligé de retourner à Khowarezm. L'envoyé du khan Birak retourna à Samarkand, et les autres personnes s'établirent aussi en ce lieu. Le khan de Khowarezm, Doust-Mohammed khan, me demanda: « De quel côté avez-vous main-
» tenant l'intention de vous diriger?» Ayant répondu: « Mon projet est de me rendre, par Meschehed, dans le Khorasan, et de suivre la route de l'Yrak persan, jusqu'à l'Yrak arabe, c'est-à-dire jusqu'à Bagdad. » Il

(1) L'auteur veut dire probablement que le nombre de ses compagnons était réduit à neuf.

répliqua : « Arrêtez-vous ici, les Manghits se retirent » au printems dans leurs campemens d'été. Alors les » chemins par le désert seront libres, et les Russes » seront aussi repoussés ; Bagdad est très-éloigné » d'ici. » Je répliquai avec Nedjati :

« Si tu devais être éloigné de ton amie, aussi loin » qu'il y a de l'Orient à l'Occident,

» N'hésite pas à te mettre en route, ô mon cœur ! » car, pour les amoureux, Bagdad n'est pas éloigné. »

Enfin il me congédia et il me donna un bon domestique, il mit aussi des chariots à la disposition de mes compagnons. J'avais l'intention de me rendre dans le Schirwan par la mer Caspienne ; mais mes compagnons n'y consentirent point, ils prétendirent que les troupes des Osmanlis, venues des environs de Kaffa, s'étaient avancées vers Nouschirwan, où elles faisaient vivement la guerre à Abd-allah Ibni khan, et que de ce côté la route n'était pas ouverte, pour les gens qui se rendaient au pays de Roum. On ajouta que Ilkas du pays des Tcherkesses s'était mis en campagne et parcourait la route de *Demir-Kapou* دمور قاپو, parce que les Tcherkesses s'étaient soulevés. Je pris donc des informations sur les routes du Khorasan et de l'Yrak, et on me dit que le schah était entièrement soumis à notre sublime empereur (Soliman II). On nous dit, il est vrai, que les commandans persans qui étaient sur la route nous empêcheraient d'arriver jusqu'au Schah. Mais Dieu ne laisse mourir personne avant le moment où il a arrêté son trépas, et celui

qui craint la mort ne doit pas se mettre en route, comme dit Hidjri (1) :

« Ne t'afflige pas d'une séparation, ô mon cœur !
» Personne ne meurt avant le terme désigné.

» Personne n'a reçu la dernière ablution, avant
» que l'ordre pour le deuil n'ait été écrit [par la di-
» vinité] et avant qu'il ne soit parvenu. »

Ceci est prouvé ; et comme il était impossible de prendre une autre route, nous nous confiâmes à l'étendue de la grâce de Dieu, et nous comptâmes sur les bienfaits miraculeux du chef des créatures (Mohammed). Forcé par les circonstances, je dis :

« Je n'ai pas trouvé d'autre route, il était néces-
» saire de prendre enfin la seule qui restait. »

Car il est certain que la nécessité rend permises même les choses défendues. Dans ces circonstances, on loua des chameaux ; et ayant demandé congé au schah de Khowarezm, Doust-Mohammed khan, il me dit : « Il ne convient pas de voyager avec des arquebuses, comme si vous étiez au milieu des ennemis. » Nous fûmes donc obligés de donner les armes à feu que nous avions encore à Dasfi khan et Dasfi-Enis Schah. C'est ainsi que nous fûmes congédiés. Nous obtînmes des lettres pour Aly sultan, frère de Tiz-Mohammed khan, et on leva les grandes difficultés qui restaient encore pour avoir des provisions et de l'eau ; ce fut ainsi que, pleins de confiance en

(1) Hidjri était contemporain de l'auteur, mais il ne se fit connaître qu'après l'an 1546, époque à laquelle Latifi, qui ne le nomme pas, a terminé ses notices sur les poëtes turcs.

Dieu, nous entreprîmes, au commencement du mois de dsou'lhidjah, notre voyage vers le pays de Khorasan.

XIII. *Récit de ce qui s'est passé dans le pays de Khorasan.*

Avec la grâce de Dieu nous traversâmes le fleuve Amou, et nous campâmes sur les bords du fleuve, pour attendre nos autres compagnons. La fille du sublime seigneur, c'est-à-dire du scheikh Housaïn-Khowarezmi, m'envoya quelqu'un pour me dire : « Cette nuit, en » songe, j'ai vu mon père, le sublime seigneur, qui » venait de la ville *Feridoun* فريدون, dans le Khowa» rezm avec une noble bannière; et comme le peuple » allait à sa rencontre, et l'interrogeait sur la cause » de son arrivée, il dit : Mir-Sidi-Aly (1) est allé à » la ville de *Wezir*, il a fait lire sur moi le grand » Koran, et il m'a demandé du secours. Je suis donc » venu pour être son appui, et pour le faire sortir du » Khorasan en bonne santé (2). » Réjouis par cette agréable nouvelle, nous partîmes le lendemain, et en quelques jours nous arrivâmes à la ville de *Douroûn* دورون. Le sultan Mahmoud nous laissa passer, et nous nous rendîmes à la ville de *Baghiwa* باغوا ; le sultan

(1) *Mir Sidi Aly* est le nom de l'auteur.

(2) Le Scheikh Housaïn Khowarezmi est le personnage dont il est parlé dans la section XII, comme d'un interprète de l'alcoran : il y est dit qu'il était enterré dans la ville de *Khowarezm*, où l'auteur avait fait un pélerinage pour prier sur sa tombe. Ici il en est parlé, comme s'il avait été enterré à *Wezir*. Ces détails ne sont pas d'accord, à moins qu'au lieu de *Wezir*, on ne lise *Khowarezm*, et que notre auteur n'ait lu aussi le koran, ou du moins quelques chapitres du koran, au tombeau du scheikh Khowarezmi, ce dont il n'est point parlé à la section XII.

Poulad ne s'opposa pas non plus à notre passage, et nous vînmes à *Nisa* نسا. Nous eûmes en ce lieu une entrevue avec Aly Sultan, frère de Tiz-Mohammed, qui jadis avait été khan en ces lieux. Nous lui présentâmes la lettre du (1) khan et de Isch-sultan. Ils montrèrent tous de la soumission pour le sérénissime empereur (Soliman II); et nous prîmes la route qui conduit de la ville de *Bawerd* باورد à la ville de *Thous* طوس.

Nous y allâmes visiter le tombeau de l'imam Mohammed-Hanéfi, et celui de Firdewsi-Thousi (2). En l'an 964 (1556), dans les premiers jours de moharram, nous arrivâmes à *Meschehed* مشهد, dans le Khorasan, où nous fîmes un pélerinage au tombeau du Schah khorasan, qui est Imam-Aly-Mousa-Riza. Sous le prétexte qu'étant en mer, j'avais, à l'occasion d'une tempête, fait vœu d'offrir un *touman* (3) à cet imam vénérable, je le présentai à l'intendant (des biens de la mosquée), et je fis don d'une somme pareille aux séïds (qui desservaient la même mosquée) (4). Ibrahim-Mirza, fils de Bahram Mirza,

(1) Le nom de ce personnage est omis dans le manuscrit; toutefois ce doit être *Doust Mohammed*, nommé avec son frère Isch sultan, au commencement de la section XII.

(2) *Firdewsi* est le même que le poète appelé ordinairement *Ferdousi*, ce qui est une erreur.

(3) Le *Touman* est une monnaie de compte persane; elle vaut environ quatre-vingts francs, argent de France.

(4) Les Seïds sont des descendans de Mahomet, qui probablement avaient été placés comme gardiens auprès du tombeau de l'Imam Riza.

était sultan en ce lieu (1); et Souleïman-Mirza, fils du schah, s'y trouvait aussi. Je fus donc reçu de ces princes, ainsi que de leur visir Gheuktcheh-Khalfa. Mais lorsque je demandai une escorte à ces princes, pour me rendre auprès du schah, ils n'y consentirent pas, mais ils me donnèrent des festins. Durant la conversation, on me fit plusieurs questions, pour m'engager dans des controverses au sujet de la succession d'Aly, et de sa supériorité sur Abou-bekr, Omar et Othman, que Dieu leur soit favorable. Comme on attendait mon opinion sur tous ces points, je me réglai sur le proverbe, qui dit que *le silence est la réponse que l'on doit aux sots*, et je ne prononçai pas un mot. Mais me voyant pressé, je dis enfin :

« Il serait honteux, ô échanson, de faire disputer » le vin avec les rubis des amans (2).

» N'es-tu pas affligé, lorsque Sew doit disputer avec » la fontaine de la vie (3)?

» Quel autre but pour le mal d'amour que celui de » chercher son remède (4)?

» Que d'autres disputent en philosophie, même » avec Lokman!

---

(1) Le mot *sultan* ne signifie ici qu'un simple gouverneur, quoiqu'Ibrahim paraisse avoir été prince par sa naissance.

(2) Le vin de Perse est ordinairement rouge, et le rubis désigne ici les lèvres vermeilles des amans ;ils ne doivent donc pas se disputer l'avantage de la couleur; l'auteur fait par là allusion aux controverses religieuses.

(3) *Sew* est le nom d'une fontaine dans le pays de *Thous*.

(4) *Le mal d'amour* est mis ici pour le désir de retourner dans sa patrie. L'auteur veut dire : *Je ne cherche qu'à regagner mon pays natal et non à discuter avec vous sur la religion.*

» Mais dans ma sollicitude et dans ma détresse, » comment pourrai-je m'intéresser à tes penchans et » à tes aversions?

» Mes forces ne vont pas jusqu'à pouvoir disputer » avec des sultans.

» Ne vous engagez pas dans des discussions subtiles » sur les prédilections, ô mon cœur! ne disputez pas » avec les gens religieux.

» Les sages eux-mêmes tombent dans l'ignorance, » lorsqu'ils disputent avec des hommes passionnés.

» A quoi sert de disputer d'ame et de cœur, sur la » préférence des rubis!

» Mais il n'y a pas de scandale lorsque les échan- » sons, entourés d'amis, disputent sur le vin.

» Katibi! Si Nizami lisait ta poésie (1)!

» Il trouverait que la seule dispute qui te convienne, » est celle avec Selman (2). »

Ayant terminé ce poème, j'ajoutai : « On disait un » jour à Naser-eddin-Khodjah (3) de lire le Koran » dans une mosquée. Il répondit : Ce n'est pas le lieu.

---

(1) Plusieurs poètes persans ont porté le nom de *Nizami*.

(2) Nous avons parlé de Selman dans le livre de Cabous, pag. 371, note 1re.

(3) Naser-eddin Khodjah vivait sous le règne de l'empereur des Osmanlis Bajazet I, c'est-à-dire entre les années 1389 et 1401. Il se fit connaître par des traits ingénieux et des saillies piquantes entre 1369 et 1404, pendant les incursions et les conquêtes de Tamerlan. Son tombeau se trouve à *Akscheher*, à trois jours de marche de *Konieh*, comme le marque Otter dans ses Voyages, (t. 1, p. 58, Paris, 1748). On a plusieurs recueils de ses bons mots.

» De même je ne suis pas venu ici pour disputer
» avec vous. Les savans du siècle ont dit : La vérité
» est amère. Mais si je dois faire preuve de mon atta-
» chement pour les descendans d'Aly, je dirai :

» J'appartiens à la porte de Mourtéza (Aly) ;

» J'ouvrirai toujours les portes du seuil de mon
» ami, pour abaisser le front devant mon bien-aimé,
» le lion de Dieu (1).

» Mais il m'est impossible de soutenir des discus-
» sions contre des hommes supérieurs. »

Je me tirai ainsi de la controverse et je fus délivré de leurs mains, non sans beaucoup de peines. Ensuite, il se trouva un malveillant, nommé Ghazi-Begh, qui dit : « Il ne convient pas d'envoyer tant de monde
» auprès du schah ; ils pourraient fort bien tuer en
» route les hommes qu'on leur donne pour les accom-
» pagner, et se sauver ensuite. Il est surtout à crain-
» dre qu'ils ne soient les gens du pays de Roum (les
» Osmanlis), qui étaient allés trouver le khan Birak ;
» et sans doute ils ont des lettres secrètes sur eux.
» Ainsi il ne faut les laisser partir, qu'après un exa-
» men scrupuleux de ces papiers. »

Après avoir entendu ces paroles, le Mirza agit suivant le proverbe : *Celui qui écoute s'afflige*. Le lendemain matin on envoya, de bonne heure, deux cents archers de la garnison, qui nous arrêtèrent, et chacun de nous fut gardé par un soldat. Quant à moi,

---

(1) Aly, à cause de sa valeur, fut appelé par Mahomet *le Lion de Dieu*, dans le Koran.

avec deux de mes domestiques, je fus conduit dans l'habitation du visir Gheuktché-Khalfa ; on remit nos chevaux à des particuliers, et nos effets furent déposés chez un intendant (1). On était en hiver, et comme on nous avait enlevé toutes nos hardes, nous nous conformâmes au proverbe qui dit : *Nous avons combattu le tremblement autant que nous l'avons pu.*

Le jour suivant, le mirza nous fit enlever les ordres supérieurs que nous avions et les lettres impériales ; le tout fut mis dans une bourse et cacheté (2). Mes compagnons ayant vu cela, chacun désespéra de sa vie. Je leur dis pour les consoler : « Nous avons cher- » ché nous-mêmes la situation où nous sommes, en » prenant cette route. Or le proverbe dit : *Celui qui* » *tombe par sa faute ne doit pas pleurer.* Nous som- » mes venus au monde, il faut bien aussi que nous » mourions. Il n'y a pas d'autre moyen à employer » que celui de la patience ; car les grands ont dit : *Avec* » *de la patience les raisins aigres deviennent des su-* » *creries.* Ou bien : *La patience est la clef de l'allé-* » *gresse, et avec son secours on se tire des mauvaises* » *affaires.* Hamdi dit :

» Par la patience le bonheur de l'espérance croît.
» Par la patience le bonheur éternel s'obtient.
» Les raisins croissent, dans le jardin, avec de la
» patience.

---

(1) C'était probablement un fonctionnaire qui administrait les biens de quelque mosquée.

(2) Le lecteur n'aura pas oublié que Katibi Roumi avait reçu beaucoup de lettres de recommandation et de passeports, des souverains dont il avait traversé les états.

» Les raisins, avec de la patience, deviennent un
» aliment. »

» Nedjati dit aussi :

« Confie-toi à Dieu, et regarde par où tu pourras
» sortir.

» Pour arriver près de ton amante, il n'y a que
» deux pas à faire, mais le premier déjà compromet
» ta vie.

» Si tu te trouves en pareille circonstance, avance
» hardiment, si tu es un homme. »

Enfin on nous mit tous dans les fers. Quoique j'en fusse excepté, j'avais cependant cinq hommes pour me garder. Cette manière d'agir du Mirza m'affligea beaucoup, mais je me consolai de mon malheur par ces mots :

« Peut-il connaître la valeur des hommes, celui qui
» n'a éprouvé, ni la chaleur, ni le froid? »

Par instans, j'étais tellement accablé par la douleur que j'étais prêt à succomber :

« Échanson, laisse de côté le vin! et cherche d'au-
» tres consolations pour les malheureux.

» Pour dissiper le poison du chagrin, le vin seul
» n'est pas un contre-poison suffisant.

« Lorsque dans le trésor de la beauté, au milieu
» des boucles ondoyantes, on trouve deux serpens,

» On désire, pour les tuer, le poignard tranchant
» de Zohak.

» Laissez partir nos visages arrosés de larmes ; les
» tombeaux ne rendent les hommes, ni méprisables,
» ni célèbres.

» Les gens pieux n'ont jamais été dominés par la » haine des femmes, sans quoi les idoles des infidèles » auraient reçu leur récompense (1).

» Je connais les traits acérés que lancent tes sour» cils (2); les désirs me déchirent le cœur.

» Si on voulait seulement lire le verset de la misé» ricorde, je serais délivré de mes peines.

» Katibi se plaint que des étrangers l'immolent à » leur haine. »

Plein de l'idée de cette poésie, je m'endormis. Or il arriva qu'entre le sommeil et le réveil, il me vint à la pensée un vers irrégulier. Aussitôt que je fus éveillé; persuadé que j'avais reçu une inspiration de Dieu, je composai une ode, dans laquelle je pris pour refrain ce même vers irrégulier; puis j'envoyai le tout à l'intendant de la mosquée et à iman Aly-Mousa-Riza (3):

« Aucune beauté comparable à la tienne, n'est en» core venue au monde.

» Le poing de dix hommes semblables à des lions » ne peut rien contre toi.

---

(1) Il est probable que le texte original de cette pièce n'était pas fort intelligible et que M. de Diez n'a pu le comprendre, car il est impossible de tirer un sens raisonnable de sa traduction allemande. N. du Tr.

(2) On voit que l'auteur s'adresse à une amante et que, par ce terme, il entend un prompt retour dans sa patrie. Cette allégorie domine dans tout le poème.

(3) C'était une heureuse idée de composer une ode sur le khalife Aly et, comme la suite le fit voir, ces vers durent plaire aux Persans qui étaient Schiites. L'imam Mousa était mort depuis long-tems. Toutefois notre auteur lui dédia ses vers, et les adressa à l'intendant qui administrait les biens de la mosquée de cet imam.

» Le malheur et l'éloignement ont rempli mon cœur
» de sang.

» La souffrance et la séparation ont changé en
» fleuves, les larmes de mes yeux.

» Le feu des désirs a rendu mon état désespéré.

» O Aly ! j'attends ton secours, sois mon libérateur !

» Katibi sera toujours ami de la famille de Moustafa (1).

» Par la lumière de l'extase, son intérieur sera
» toujours purifié.

» C'est à lui (à Aly) seul, de détourner l'injustice
» qui m'accable.

» O Aly ! j'attends ton secours, sois mon libérateur ! »

Cette ode se répandit parmi les seïds, et bientôt un des serviteurs de l'imam (2) vint auprès de moi et me dit : « Ce qui a été fait, sera défait. Mourtéza-Aly » m'a apparu vers le matin, en songe, et m'a dit d'aller » voir Mir-Sidi-Aly (3); il m'a donc envoyé auprès » de toi. » Il me témoigna toute sorte de politesses. On sut aussi dans la ville les événemens que nous avons mentionnés, et le peuple les blâma hautement. L'intendant de la mosquée et tous les seïds allèrent à l'audience du mirza, et lui firent des représentations en ces termes :

---

(1) *La famille de Moustafa* ou de Mahomet, c'est-à-dire Aly avec ses descendans.

(2) C'est-à-dire un des seïds qui servaient le tombeau de l'imam Aly Mousa Riza, un des plus grands saints des Persans.

(3) C'est le nom de l'auteur.

« Un homme est venu pour faire un pèlerinage au
» tombeau de l'imam, il a accompli des vœux (1), et
» s'est proposé d'aller auprès du schah. Comme le
» schah, en ce moment, est entièrement soumis à
» l'empereur de Roum (Soliman II), il n'est pas con-
» venable que dans le tems de l'*aschouré* (2) il se passe
» une telle injustice. Si ces gens avaient eu de
» mauvaises intentions, ou le dessein de nous trom-
» per, la chose serait déjà connue; car dans la parole
» éternelle de Dieu, c'est-à-dire dans le sublime Ko-
» ran, il est dit : *Les gens qui ont des vices se recon-*
» *naissent à leurs signes* (3). On ne doit donc nulle-
» ment craindre de leur part de pareilles choses. »

Ce discours des docteurs et des seïds fit une grande impression sur le mirza. De mon côté, je me guidai suivant les paroles de Nedjati :

« Le musc frais se reconnaît par lui-même.
» Des orphelins abandonnés se coupent eux-mêmes
» le cordon ombilical. »

Je fis donc quelques vers négligés et coulans, et je les envoyai au mirza, avec la remarque : « Il est possible
» que les avis que tu as reçus sur notre compte soient
» vrais, mais il est possible aussi qu'ils soient faux;

(1) Les protecteurs de Katibi veulent parler du paiement des deux toumans dont il a été question plus haut.

(2) *Aschouré* est le dixième jour du mois de *Moharram*, et les Persans surtout le regardent comme sacré; il tire son nom d'un mets qu'on prépare ordinairement à cette époque.

(3) *Koran*, sur. 55, v. 41.

» ne nous fais donc pas souffrir injustement. Scheikhi » a dit :

» Ne dis pas que ce que tu fais te reste.

» Lors même que tu en jouirais, tes enfans n'en » jouiraient pas. »

Enfin le mirza craignit le schah, et commença à se repentir de ce qui avait été fait. Il nous mit en liberté le jour d'*aschouré* (le dixième de moharram), et m'invita de nouveau à un banquet. Il nous rendit aussi nos chevaux et nos bagages, mais beaucoup d'effets ne se retrouvèrent point, et quatre de mes meilleurs livres m'avaient été pris. Quant aux firmans et aux lettres, il les fit mettre dans une bourse, qu'il cacheta.

Nous fûmes tous envoyés comme des prisonniers, vers le milieu du saint mois de Moharram de ladite année, au schah, avec le Kiptchadchi-Baschi (1), Aly-Begh, et avec un intendant nommé Pir-Aly-Begh. Le hasard nous favorisa en ce qu'un confident du schah, et un confident de Bahram-Mirza étaient venus visiter le tombeau de l'imam, et en retournant à Cazwin, ils devinrent nos compagnons de voyage. Pendant la route, je me liai intimement avec eux, prévoyant que l'un et l'autre pourraient nous être utiles à la cour de leur souverain. J'engageais aussi mes compagnons à être prévenans avec les gens de leur suite. Hafiz a dit :

---

(1) Ce nom doit être écrit *Kiptchaktchi-Baschi*, c'est-à-dire chef des Kiptchaks qui se trouvaient alors dans l'armée persane.

« Le repos des deux mondes est contenu dans deux » mots :

» Bienveillance envers les amis, courtoisie envers » les ennemis (1). »

Un jour, étant arrivés à *Nischâbur* نشابور, nous allâmes visiter le tombeau de l'imam Zadeh-Mohammed-Mahmoud, et celui du scheikh Attar. J'eus aussi une entrevue avec le gouverneur du Khorasan, Agha-Kemal. Il nous laissa passer; et nous arrivâmes à *Sebzewar* سبزوار, où nous fûmes insultés par quelques méchans; mais nous agîmes suivant le proverbe : *Les chiens aboient et les caravanes passent.* Enfin, après mille peines, nous fûmes tirés de leurs mains.

(*La suite à un prochain Numéro.*)

Sur le pays de Tenduc ou Tenduch de Marco Polo.

Avant la découverte de la Sibérie orientale et du Kamtchatka, l'ouvrage de Marco Polo était le seul livre dans lequel les géographes puisaient des notions sur le nord et le nord-est de l'Asie. Ce voyageur célèbre parle d'un pays qu'il appelle *Tenduc*, et qui avait pour souverain un descendant du *prêtre Jean* : ce monarque portait également le nom d'*Oum khan* ou *Oung khan*, qui était le titre des princes de la nation des *Tatar*. Tous les écrivains qui se sont occupés de commenter Marco Polo, ou qui se sont servi

(1) Extrait de la cinquième ode d'Hafiz.

de sa relation pour traiter de la géographie de l'Asie, ont toujours eu beaucoup de peine à placer convenablement le pays de Tenduc. La plupart l'ont mis à l'extrémité nord-est de l'Asie, au-dessous du fameux détroit d'*Anian;* d'autres dans l'intérieur de la Sibérie. Depuis que ce dernier pays a été suffisamment exploré par l'ordre de Pierre-le-Grand et de ses successeurs, et depuis que les cartes de la Chine, de la Mongolie et du pays des Mandchous, faites par les jésuites de Péking, ont été publiées en Europe, par l'illustre d'Anville, les notions inexactes qu'on avait de toutes ces contrées se sont rectifiées considérablement; Marco Polo, mal compris, cessa d'être le guide unique des géographes, et Tenduc disparut des cartes sur lesquelles il avait joué auparavant un si grand rôle.

La relation des voyages de Marco Polo fixa, dans le dix-huitième siècle, l'attention des auteurs qui s'occupaient d'écrire l'histoire de la géographie. J. R. Forster et M. Sprengel, les deux hommes de ce tems qui, sans contredit, ont le mieux expliqué les voyageurs du moyen âge, se gardèrent bien d'assigner, sur de simples conjectures, une place au hasard à la province de Tenduc. Ils se bornèrent à rapporter le récit du voyageur Vénitien, relatif à ce pays, et s'abstinrent de le commenter. M. Malte-Brun, qui a su si bien profiter des recherches de ces deux savans, dans la composition du premier volume de son *Précis de la géographie*, parut d'abord suivre l'exemple de ses deux doctes devanciers, en disant, à la page 447 : « La recherche de l'Oasis du grand désert,

» qu'il (*Marco Polo*) désigne sous le nom de *Ciar-*
» *tiam* ou Sertem, et celle du royaume de *Tenduch*,
» où régnait un descendant du prêtre Jean, ne présen-
» tent aucun espoir d'un résultat tant soit peu satis-
» faisant; il n'y a qu'un autre Marc Paul qui, en y
» pénétrant de nouveau, puisse nous faire retrouver
» ces contrées inconnues. » Mais on ne trouve pas la même réserve dans l'*atlas* qui accompagne le *Précis de géographie*. Sur une carte intitulée *Empire des Mongols*, dont l'auteur a gardé l'anonyme, et qui représente les routes de Marco Polo, et celles d'autres voyageurs du moyen âge, on trouve le pays de *Ten-Duch*, placé à côté du lac *Dalaï noor*, à la frontière du pays des Khalkha, et, entre parenthèses, le nom de *Dutcheri*. Les Dutcheri sont une peuplade mand-choue, que les premiers Russes qui firent des conquêtes sur l'Amour, trouvèrent sur la rive gauche ou septentrionale de ce fleuve, entre l'embouchure du *Selimda* (Dzingghiri), et celle du *Chingal* (Sounggari oula). J'ignore les raisons qui ont porté l'auteur de cette carte à prendre le pays des Dutcheri pour le Tenduc de Marco Polo; j'ignore également les motifs qu'il a eus pour écrire ce dernier nom avec un *ch* à la fin. Ceci donnerait lieu de croire qu'il ne s'est pas rappelé la valeur de ces deux lettres en italien; on sait qu'ainsi réunies dans cette langue, leur valeur est celle du *k*; mais l'auteur de la carte, en présentant une analogie entre *Ten-Duch* et *Dutcheri*, semble penser que le *ch* dans *Duch* se prononçait comme en français, et qu'alors il y aurait en effet quelque ressemblance entre

cette syllabe et le nom de la tribu mandchoue; toutefois on se demande que devient dans ce cas la première syllabe *Ten?*

Sans m'arrêter plus long-tems sur des rapprochemens peu fondés, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de parcourir de nouveau les déserts de l'Asie centrale, pour retrouver le Tenduc de Marco Polo. Ce voyageur a très-bien décrit la position de cette contrée, mais la plupart de ses commentateurs n'ont pas aussi bien lu son livre. En parlant des pays situés à l'orient du Tangout, Marco Polo va constamment de l'ouest à l'est; il commence par *Kampion*, c'est-à-dire par la ville actuelle de Kan tchéou fou, dans le Kan sou, à l'extrémité nord-ouest de la Chine, nommée pour cette raison *Kan pian*, la *frontière de Kan*. De Kampion il passe au pays d'*Erginul*, ou canton de *Liang tchéou fou*, dans la même province de Kan sou; ensuite à celui d'*Egrigaïa*, qui est le *Ning hia fou* de nos jours. Il ajoute : « Ici nous laisserons cette province et parle» rons d'une autre vers l'orient, appelée *Tenduc*, où » nous entrons dans les terres du prêtre Jean (1). » — Il poursuit au commencement du chapitre suivant : « Le Tenduc du prêtre Jean est une province vers » l'orient, dans laquelle il y a beaucoup de villes et » de châteaux; elle est soumise à la domination du » grand khan, car tous les prêtres Jean qui y règnent » sont sujets du grand khan, depuis que Tchinghiz,

(1) Hor si lasciamo di questa provincia, e diremo d'un'altra verso Levante, nominata Tenduc e cosi entraremmo nelle terre del prete Gianni. Lib. I. cap. 51. Ramusio II, pag. 16, c.

» le premier empereur, les a subjugués (1). » — Dans le LIII[e] chapitre du I[er] livre, on lit : « Dans la pro- » vince mentionnée plus haut (Tenduc), était la rési- » dence principale du prêtre Jean du Nord, quand » il gouverna les Tatars (2). »

Tous ces passages sont clairs, et on ne voit pas pourquoi les commentateurs du célèbre Vénitien se sont cru obligés de pousser le Tenduc si avant vers le nord. Le prêtre Jean était le souverain des *Tatars*, tribu mongole, qui anciennement avait occupé le pays qui entoure le lac *Bouïr noor*, situé par 49° de latitude nord, et 115° longitude est de Paris. Vers l'an 824 de notre ère, elle fut attaquée par les Khitans et dispersée. La plus grande partie des Tatars se retira alors dans la chaîne des monts, appelée en chinois *In chan*, et en mongol *Gardjan*. Cette chaîne longe la partie septentrionale de la grande courbe que le *Houang ho* décrit en Mongolie, quand il entoure le pays d'Ordos, au nord de la province de Chen si. Les Tatars restés dans ce pays y devinrent très-puissans, et soixante ans après ils purent envoyer des troupes auxiliaires à l'empereur de la Chine, pressé par des re-

(1) Tenduc del prete Gianni, è una provincia verso Levante. Nella quale sono molte città, castella, e sono sottoposti al dominio del gran Can, perche tutti è preti Gianni, che vi regnano sono sudditi al gran Can, dopo che Cingis primo imperatore la sottomesse. La maestra città è chiamata Tenduc... Lib. I, cap. 2. Ramusio, l. c.

(2) Nella sopradetta provincia (*Tenduc*), era la principal sedia del prete Gianni di Tramontana, quando el dominava li Tartari. Lib. I, cap. 53. Ramusio II, pag. 16. d.

belles. Ce fut là que Tchinghis khan les vainquit. Pendant que sa dynastie régna en Chine ils occupèrent ce même pays ; ils étaient gouvernés par leurs propres princes, qui portaient le titre chinois de *vang* ou *roi*, et que les Mongols appelaient pour cette raison *Vang khan*, qui est l'Oung khan de Marco Polo.

Tchu szu pen, auteur qui vivait du tems des Mongols en Chine, et qui a donné une description du Houang ho, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la mer Jaune, dit que ce fleuve, après avoir reçu la grande rivière de Thao ho, dans le Kan sou, quitte la Chine, et traverse le pays des Tatars, où il passe par les territoires des anciennes villes chinoises de *Thian te*, Tchoung chéou tchhing et Toung chéou tchhing. Le fleuve tourne alors au sud, ajoute-t-il, et rentre en Chine par la province de Ta thoung lou. Ce passage est clair et montre que du tems de Tchu szu pen les Tatars occupaient le pays d'Ordos et les cantons qu'il a au nord, desquels il est séparé par le Houang ho.

La prononciation vulgaire de *Thian te* est *Ten dek* ou *Ten duk* (1); voilà donc le *Tenduc* de Marco Polo retrouvé. Il était situé dans le pays des Tatars, et ce voyageur dit expressément que le Houang ho (dont il ignorait la source, n'ayant pas visité la contrée du

(1) Toutes les syllabes chinoises qui finissent en *kouan houa*, par une voyelle avec le *je ching* ou l'*accent bref*, ont dans les dialectes un *k* à la fin. On dit p. e. *pak* pour *pe*, *tuk* pour *te*, etc.; toutefois avec la consonne brève.

Koucou noor) vient du territoire du prêtre Jean, pour parcourir la Chine, et se rendre par *Coigan zu* (Hoai ngan fou) dans la mer (1). Cette notion seule aurait dû empêcher les commentateurs de placer le Tenduc ailleurs que sur les bords de ce fleuve.

Quant à la ville de *Thian Te* ou *Ten dek*, elle n'existe plus à présent; les débris de ses murailles se voient à deux cents *li* (vingt lieues), au nord-ouest de celle de *Pildjookhaï* (et non pas *Piliotaï*, comme on le lit dans les cartes de Duhalde). C'est l'ancien *Tchoung cheou tchhing* des Chinois, ou la ville gardienne des frontières du milieu qui se trouve par 40° 38' latit. nord, et 7° longit. ouest de Péking, à quelque dis-

(1) Compiute le dette sedeci giornate si truova di nouo il gran fiume Caramoran, che *discorre* dalle terre del re Vmcan nominato di sopra il prete Gianni di Tramontana. Lib. II, c. 54. Ramusio, II, pag. 41. b

M. *Marsden* n'a pas parfaitement rendu en anglais le sens de ce passage, en traduisant : « The great river Kara-moran, *which has its* « *source* in the territories that belongs to king Um-khan ».

Le savant M. Méon a publié en 1824, aux frais de la Société géographique de Paris, une ancienne traduction française des voyages de Marco Polo, et une latine, également ancienne et curieuse. Le volume, dans lequel ces deux traductions se trouvent, porte le titre de *Recueil de voyages et de mémoires publiés par la Société de géographie*, t. I. Il est pourtant bon d'observer que ce volume entier est le travail de M. Méon, qui n'est pas membre de la Société, et que celle-ci n'a fait que payer le compte de l'imprimeur. Le passage de Marco Polo en question, est ainsi rendu dans la traduction française : « Et in chief de ceste deus jornée « treuve-l'en le grant flunz de Caramoran, chi vient de la terre dou « Preste Joan qe mout grant et large est. » — La traduction latine a « In fine duarum giornatarum, invenit homo flumen quod vocatur « flumen Caramora, quod venit de terris Presti Johannis. »

tance de la rive gauche du Houang ho. Il y avait deux autres villes gardiennes des frontières, une orientale et l'autre occidentale. *Thian te* fut bâtie par l'empereur Hiuan tsoung des Thang, vers l'an 750. Huit ans après on y établit le siége d'un gouvernement militaire (*kiun*), qui s'étendait sur toute la partie septentrionale du pays actuel d'Ordos, et sur les contrées situées au nord, entre le Houang ho et la chaîne de l'In chan. Il portait, d'après sa capitale, le nom de *Thian te kiun*, et subsista sous les dynasties suivantes, jusqu'à la puissance des Mongols; à cette dernière époque il était entre les mains des *princes des Tatars* ou des *prêtres Jean* de Marco Polo.

KLAPROTH.

Observations sur un Mémoire relatif aux mœurs et aux cérémonies religieuses des Nesserié, par M. Félix Dupont, *inseré dans le Journal asiatique, vingt-septième numéro*, 1824, *par* M. Guys; *vice-consul de France à Lattaquié, membre de la Société asiatique, etc., etc.* (1).

Il est probable que l'auteur du *Mémoire sur les*

---

(1) Pour avoir des notions plus complètes sur ces sectaires, il faut consulter les détails intéressans rapportés par Niebuhr, dans la relation de ses voyages, tom. II, pag. 357 et suiv., et un mémoire de M. Rousseau, sur les Ismaélites et les Nosaïris de Syrie, inséré dans les anciennes Annales des Voyages, par M. Malte-Brun, tom. XIV, pag. 271 - 303. M. Silvestre de Sacy a ajouté quelques notes à ce

Nesserié, inséré dans le *Journal Asiatique* (1), ne se trouvait pas à Lattaquié, lorsqu'il a rédigé son ouvrage. On doit le regretter, car s'il eût été alors sur les lieux, il lui aurait été facile d'éviter quelques erreurs, qui lui sont, je crois, échappées, et de ne rien laisser à désirer au lecteur, quant aux notions que l'on peut recueillir sur un peuple qu'on fréquente peu, il est vrai, et sur une religion presque inconnue.

M. Dupont aurait dû, ce me semble, commencer par lever tous les doutes que l'on peut avoir sur la véritable dénomination des *Nesserié*, en écrivant, comme je le fais, leur nom en arabe نصيرى, *Nesserié*, au pluriel; نصيريه, *nesseri*, au singulier. Je ne sais pourquoi on a donné à ce peuple diverses dénominations, même nos auteurs modernes. Le point était facile à vérifier (2).

Le célèbre Assémani, qui a puisé aux sources originales, nous dit, dans sa *Bibliothèque orientale* (3),

---

Mémoire. Ces ouvrages laissent cependant encore beaucoup à désirer, surtout pour ce qui concerne l'origine réelle de ces sectaires. Ce qui a été dit jusqu'à présent sur ce point, me paraît peu plausible. N. du R.

(1) Tom. V., pag. 129-139.

(2) Il est très vraisemblable, que la prononciation vulgaire de ce nom, admise à Latakié, est telle en effet qu'on la présente dans ces observations, mais il n'en est pas moins certain, que le mot original, tel qu'il est écrit ici, ne pourrait être prononcé avec exactitude autrement que *Nosaïri*. L'orthographe adoptée en syriaque peut servir à confirmer aussi cette prononciation. N. du R.

(3) Tom. II, pag. 318 et seq. Assémani a tiré ce qu'il dit de ces sectaires, de la grande chronique écrite en syriaque par le Maphrian

qu'un vieillard du village de *Nasar*, aux environs de Koufa, en l'an 1202 des Grecs (891 de Jésus-Christ), y faisait le prophète. Plusieurs hommes du peuple s'étant déclaré ses partisans, le commandant du lieu en fut alarmé et le fit mettre en prison. Une fille esclave du geôlier, touchée de son malheur, prit les clefs de son maître, une nuit qu'il dormait profondément, par suite d'ivresse, et ouvrit au vieillard qui s'évada en Syrie, précédé de la renommée de sa vie sainte, et en répandant le bruit qu'un ange avait opéré sa délivrance. Il publia un livre, mélange de christianisme et de mahométisme, selon la secte d'Ali (1).

Ce vieillard est *Heumdan-el-Gheussaïbi* (2); mais les *Nesserié*, au lieu de prendre son nom, comme les Maronites celui de l'abbé Maron, voulurent en

Bar Hébréus, plus connu sous le nom d'Abou'lfaradj. Le passage dans lequel il donne des détails curieux et circonstanciës sur l'origine des Nosaïris, se trouve pag. 173, de l'édition du texte syriaque donnée en 1789 à Leipsick, par Bruns et Kirsch, et pag. 176 et suiv. de la traduction latine. N. du R.

(1) Ce prétendu prophète, selon Abou'lfaradj, assurait qu'il avait dans une vision, conféré miraculeusement avec le Messie, qui est le même que Jésus, le Verbe et le directeur, et avec Ahmed, fils de Mohammed, fils de Hanefieh, de la postérité d'Ali, qui était, selon lui, l'ange Gabriel. N. du R.

(2) M. Dupont est, je crois, le seul qui ait jamais parlé de ce personnage; il ne donne à son sujet aucun détail, qui puisse nous indiquer à quelle époque il existait. On ne le rencontre pas non plus dans la nomenclature très-nombreuse, des personnages révérés par les *Nosaïris*, que l'on trouve dans Niebuhr, t. II, pag. 359 et 360. Il faudrait des renseignemens plus circonstanciés, pour établir qu'il est

porter un dérivé de *Nasar* (1), comme on appelle en Syrie les chrétiens, *Nesserani* (2), de Nazareth, patrie de notre rédempteur. Les *Nesserié* se nomment aussi *Fellahin* (3). Ce mot veut dire *laboureurs*.

Les habitans des montagnes à l'est de Lattaquié ne sont pas les seuls qui aient adopté la religion du vieillard, en la mêlant avec un reste de paganisme ; elle compte également des partisans dans une partie de la Caramanie. Il est à regretter que M. Dupont n'ait pas connu, ou ait oublié de mentionner une peuplade peut-être plus nombreuse que celle qui avoisine Lattaquié, et dont le chef-lieu est *Tarse*, en Cilicie, la patrie de saint Paul (4).

Il est vrai que les habitans de cette ville vont à la

---

réellement l'individu dont parle Abou'lfaradj. Celui-ci n'est désigné, dans cet auteur, que par le nom de *fils d'Othman*. N. du R.

(1) C'est-à-dire, à ce qu'il paraît, du nom que portait le lieu qui avait donné naissance au prétendu prophète, regardé comme le fondateur de leur secte. Le lieu est appelé *Natserieh* ou *Nasariah* en syriaque. N. du R.

(2) نصرانى, *Nasrany*, en arabe. N. du R.

(3) فلاحين en arabe. N. du R.

(4) Niebuhr a déjà parlé d'une manière un peu vague, à la vérité, des sectaires qui sont répandus dans l'Asie mineure et dans d'autres parties de l'Orient, et qui par leurs opinions et leurs pratiques religieuses semblent se rapprocher des *Nosaïris*. Voyez son voyage, t. II, pag. 361. Il existe dans la Mésopotamie et dans diverses parties de l'Arménie, beaucoup de sectaires que je regarde comme tenant de très-près aux sectaires de Syrie. Ce sont les renseignemens que je possède sur eux, qui me font douter surtout de l'exactitude de tout ce qui a été dit jusqu'à présent, sur l'origine et sur la doctrine réelle des Nosaïris syriens. N. du R.

parle M. Dupont (1), je n'ai pu savoir autre chose, si ce n'est que l'Ascension est au nombre des fêtes de notre religion qu'ils choment.

Les *Nesserié*, en avouant leurs réunions mystérieuses de la nuit qui précède le premier jour de l'an, ne veulent cependant pas convenir qu'ils éteignent la lumière, et qu'ils se mêlent entr'eux comme les anciens Gnostiques.

Ils disent n'avoir point de livres sacrés. Ils en disaient autant pour des ouvrages de moindre importance, et néanmoins on a découvert dernièrement un livre de prières, où le nom de Heümdan (2) el-Gheussaïbi est répété mille fois avec celui de l'iman Ali. On ne parle de ce dernier qu'en ajoutant l'attribut d'*el-Azim* (le parfait (3)), d'*Émir-el-nahel* (le prince des abeilles (4)).

Bien des gens croyaient, avant cette découverte, que le soin particulier que les *Nesserié* ont de ces insectes, provenait d'un culte qu'ils leur rendaient, tandis qu'il ne s'agit que de l'avantage qu'ils en retirent. Le miel de ce pays-ci est aussi excellent que celui du mont Hymette.

M. Dupont a également oublié de remarquer que

(1) Il s'agit ici des fêtes des 17 mars, 4 et 15 avril et 15 octobre, dont M. Dupont fait mention dans le Mémoire déjà cité pag. 130. N. du R.

(2) Il est probable que ce nom est le même que celui de *Hamdan*, commun dans les tribus arabes. N. du R.

(3) العظيم

(4) امير النحل. N. du R.

ce qui rompt la prière chez les *Nesserié*, c'est la vue d'un serpent. Les *Nesserié* l'ont en horreur comme un reptile malfaisant, qui a été la cause du péché d'Adam.

Les Cheiks se divisent en deux classes : les *Ghakem* (1), qui ont l'autorité civile, et les *Uléma*, qui ont l'autorité spirituelle. Ces derniers ne mangent rien chez les Turcs, de peur qu'on ne leur donne de la chair d'animaux femelles, et encore moins chez les chrétiens, parce qu'ils craignent qu'on ne leur serve de la chair de porc ; mais ils ne font aucune difficulté pour se mettre à table avec un simple *Nesseri*, à moins que ce ne soit une personne diffamée.

M. Dupont avance que les *Nesserié* se noircissent le visage à l'occasion d'un grand deuil. D'après la manière dont il s'exprime, on pourrait croire qu'il est question des deux sexes, tandis que ce ne sont que les femmes qui pratiquent cet usage.

Selon M. Dupont, le territoire des *Nesserié* s'étend depuis Antioche jusqu'à Tripoli. J'ai déjà fait connaître quelle est l'étendue du pays occupé par cette peuplade. En doublant le nombre que leur assigne M. Dupont (2), je suis loin de croire que les *Nesserié* soient en état de pouvoir secouer le joug de la Porte. Tout ce que peuvent faire ceux qui habitent les hautes

(1) حاكم sans doute. N. du R.

(2) M. Dupont porte à 40,000 personnes, la population des pays occupés par les Nosaïris dispersés dans cent-quatre-vingt-deux villages. N. du R.

montagnes, qui ne sont rien en comparaison du Liban, et où pourtant les Turcs ont pénétré, c'est de se refuser à payer les avanies que veulent leur faire les pachas. Ils ont battu quelquefois les troupes de ceux-ci; mais il ne s'agissait alors que de faibles corps. Quand Soliman, pacha de Saint-Jean d'Acre, envoya une forte armée pour les punir de l'assassinat d'un colonel français, commis sur leur territoire, en 1814, ils ne purent lui tenir tête.

On m'a assuré que les *Ismaïlié* étaient initiés, comme les autres *Nesserié* (1), à l'âge de puberté (2), et qu'ils étaient mariés immédiatement après. Ils font leurs prières deux fois par jour, en contemplant leurs femmes, qui deviennent dans ce moment-là leur divinité.

Je fais mon possible pour me procurer un livre d'histoire que possèdent les *Nesserié*. Si je parviens à l'obtenir, je m'empresserai de le traduire, bien persuadé de l'intérêt qu'il présentera, soit relativement à ce qui concerne l'origine des Nesserié, soit pour ce qui est relatif aux rapports que ce peuple doit avoir eu avec les Assassins, les Iézides, les croisés, soit

---

(1) Ce passage semblerait indiquer que l'on regarde ici les Ismaéliens et les Nosaïris comme professant la même religion. N. du R.

(2) A l'âge de quinze ans, selon M. Dupont. On peut voir dans le *Journal Asiatique*, tom. IV, p. 298-311, et p. 321-331, un mémoire très intéressant sur l'initiation pratiquée chez les Ismaéliens, par M. Silv. de Sacy. Ce mémoire fait vivement regretter que l'auteur n'ait pas encore publié le résultat des recherches qu'il a entreprises depuis long-tems, sur les Druzes et les Ismaëliens. N. du R.,

enfin par le récit des guerres qu'il a soutenues contre ses dominateurs (1).

CH. ED. GUYS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 novembre 1826.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. COSTE, éditeur de l'*Encyclopédie progressive.*
J. DUBEUX, employé à la Bibliothèque du Roi.
EICHHOFF, docteur-ès-lettres.

M. Bianchi écrit au conseil, en lui envoyant un *Itinéraire* de Constantinople à la Mecque, extrait d'un ouvrage turc, imprimé à Constantinople, et traduit en Français.

M. Gail adresse des considérations sur les Bébryces et sur la péninsule Calpé, deux points qui sont devenus pour lui l'objet de recherches historiques et géographiques d'un

(1) Il est fort à désirer que les recherches de l'auteur obtiennent un plein succès. Il est hors de doute qu'un tel ouvrage serait d'une haute utilité, pour éclaircir et expliquer les difficultés que présente encore l'histoire des mystérieux sectaires qui se sont perpétués en Syrie au milieu des Chrétiens et des Musulmans, sans qu'on puisse savoir s'ils appartiennent originairement aux uns ou aux autres, ou s'ils ne remontent pas au contraire à une époque bien antérieure. N. du R.

haut intérêt, et offre à la Société deux cartes où il a déposé les résultats de ces recherches, ainsi qu'un bel exemplaire de son édition de *Théocrite*, pap. vélin, et des *Tableaux chronologiques*, en un vol. in-4°.

M. le colonel Fitz-Clarence offre une somme de 200 fr., pour sa souscription de cette année, en qualité de membre de la Société.

M. L. Moris adresse le *Prospectus* d'un ouvrage qu'il se propose de publier, sur la géographie.

On arrête qu'il sera adressé à la Société hébraïque d'Amsterdam, en échange de l'envoi qui a été reçu de sa part, un exemplaire de chacun des ouvrages suivans : *Fables de Vartan; Grammaire japonaise de Rodriguez*, et *le supplément à la Grammaire japonaise*.

M. Abel-Rémusat rend compte verbalement de l'ouvrage de M. de Paravey, sur l'*Origine des lettres et des chiffres de tous les peuples*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Gail : *Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire, avant l'ère vulgaire*, in-4°, Paris, 1812 ; — par le même : *Idylles de Théocrite*, 2 vol. in-4°, avec gravures, Paris, an IV ; — par M. E. de Montbret : *Catéchisme malai abrégé*, imprimé pour l'usage des missions étrangères, Paris, Imprimerie royale, 1826, in-18 ; — par M. Garcin de Tassy : *Relation de la prise de Constantinople par Mahomet II*, broch. in-8° ; — par le même : *Conseils aux mauvais poètes*, poème de Mir-Taki, trad. de l'hindostani, broch. in-8° ; — par le même : *Traité de lecture des livres saints*, en arabe, broch. in-8° ; — par la Société philosophique américaine : *Transactions*, vol. III, part. 1re, mai 1826 ; — par la Société centrale d'agriculture, sciences et arts de Douay : *Séance publique du 11 juillet* 1826,

in-8°; — par la Société biblique de Paris : N° 52 et 53 de son *Bulletin* ; — par M. Bianchi : *Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, trad. du Kitab menasik-el-hadj., broch. in-4°, Paris, 1826.

M. le professeur Hamaker de Leyde, se propose de donner une édition complète des *Proverbes de Meïdani*, avec une traduction, des notes historiques et grammaticales, et un *Appendix*, contenant tous les proverbes arabes qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage de Meïdani, et que l'éditeur a recueillis dans d'autres parœmiographes arabes. Le texte sera publié sur deux manuscrits, dont l'un est une copie de celui de M. le baron de Sacy, que l'éditeur doit à l'amitié et à l'obligeance de M. Freytag. L'autre, non moins excellent, appartient à la bibliothèque de l'université de Leyde. L'entreprise est déjà assez avancée.

M. H. E. Weyers, disciple de M. le professeur Hamaker, prépare une édition du *Commentaire d'Ibn-Nobata*, *sur la Risalet d'Ibn-Zeidoun*, avec une traduction, des notes, et une *Introduction* qui traitera de la vie et des ouvrages d'Ibn- Zeidoun, et des personnages divers qui ont porté le nom d'Ibn-Nobata.

M. Abel Rémusat vient de terminer la traduction d'un ouvrage chinois qu'il compte bientôt livrer à l'impression et qui, par la lumière qu'il jettera sur la géographie ancienne de la haute Asie, mérite de fixer l'attention des savans : c'est le *Fo-koue-ki*, ou l'histoire des royaumes où l'on professe la religion de Fo. C'est, à proprement parler, un itinéraire bouddhique, ou la relation d'un voyage entrepris vers la fin du quatrième siècle de notre ère, par plusieurs Samanéens de la Chine, en Tartarie, dans la petite Boukharie,

aux sources de l'Indus, dans les monts Himâlaya, et jusqu'aux parties méridionales de l'Hindoustan. Le traducteur y joindra une carte de l'Inde, dressée par les Chinois eux-mêmes, d'après la relation même de ces Samanéens; et de nombreux éclaircissemens sur la géographie et l'histoire ancienne de l'Inde, ainsi que sur plusieurs points du culte de Bouddha, dont il est parlé dans cet ouvrage.

M. Adrien Balbi, déjà connu très-avantageusement du monde savant, par plusieurs importans ouvrages de géographie et de statistique, vient de faire paraître son *Atlas ethnographique du globe*, ou *Classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues*, en quarante-un tableaux de format in-folio, avec le premier volume de son introduction, où se trouvent les développemens historiques et grammaticaux de toute nature, qui n'ont pu trouver place dans les tableaux.

Cet ouvrage, qui a coûté beaucoup de tems, de peine et de recherches à son auteur, sera accueilli, nous n'en doutons pas, avec le plus vif empressement par toutes les personnes, qui s'intéressent aux progrès de l'étude comparée des langues. M. Balbi n'a rien épargné pour procurer à son travail toute la perfection possible; il y donne un résumé clair, méthodique et concis de ce que les savans les plus distingués ont dit, pensé et écrit sur les divers idiomes du monde; il les classe et les fait connaître systématiquement selon leurs familles et leur situation géographique. Pour être moins exposé à s'égarer dans des matières aussi difficiles, l'auteur ne s'en est pas rapporté à ses seules lumières, il a toujours pris la précaution de communiquer chacune des portions de son ouvrage, aux personnes qui se sont occupées avec le plus de succès, des études de ce genre, de

manière à les sanctionner, pour ainsi dire, de leur autorité. La plupart de ces personnes appartiennent à la Société Asiatique. Nous regrettons que les bornes de ce numéro ne nous permettent pas d'entrer pour le moment dans de plus grands détails, nous espérons dans une autre occasion pouvoir parler plus au long de ces recherches intéressantes; nous formons en attendant des vœux pour le prochain achèvement de cet utile ouvrage.

M. Noehden, secrétaire de la Société royale Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, savant distingué, est mort à Londres le 14 mars dernier; il était né à Gottingue, le 23 janvier 1770. Il était conservateur du musée Britannique.

M. Norberg, savant orientaliste suédois, connu par ses longs travaux sur les livres des Sabéens, ou Chrétiens de Saint-Jean, dont il a publié une partie à Louden, 1815 et 1816, sous le titre de *Codex Nazaræus, liber Adami appellatus*, avec une traduction latine et des lexiques, en 5 vol. in-4°, vient de mourir à Upsal, dans le mois de janvier de cette année, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

M. Rasmussen, qui a publié plusieurs ouvrages estimés sur la littérature orientale, est mort également, au commencement de cette année, à Copenhague, peu après avoir achevé une nouvelle édition latine de son *Essai historique et géographique sur le commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie dans le moyen âge*; ouvrage savant et intéressant, dont nous avons inséré dans ce *Journal*, T. v., p. 207, 300 et 339, et T. vi, p. 16 et 65, une traduction faite sur la première édition.

On annonce que Sir John Malcolm doit publier prochai-

nement, une nouvelle édition de format in-8°, de son Histoire de la Perse.

Il paraîtra sous peu à Londres, en deux volumes in 8°, des esquisses sur les mœurs des Persans, tirées du journal d'un voyageur en Orient, qui veut garder l'anonyme.

M. Johnson, professeur adjoint de M. Haughton à Haylebury, s'occupe en ce moment d'une nouvelle édition du dictionnaire persan-anglais de Wilkins. L'impression en est commencée.

La Société asiatique de Londres, va prochainement publier des inscriptions cufiques trouvées dans l'île de Ceylan par M. Johnston. Ces inscriptions sont, dit-on, du dixième siècle de notre ère.

M. Lee, professeur à Cambridge, doit publier sous peu de tems, une grammaire hébraïque rédigée selon les principes de la langue Arabe. On dit qu'elle paraîtra dans trois mois environ.

La traduction des mémoires de l'empereur de l'Hindoustan Babour écrits par lui-même en turk djaghataïen, commencée par M. Leyden et achevée par M. Williams Erskine, vient de paraître à Londres et à Edinbourg, sous le titre de *Memoirs of Zehir-ed-din Muhammed Baber, Emperor of Hindustan, written by himself, in the Jaghatai Turki*, en un volume in 4° de 400 pages avec des cartes.

AVIS.

La séance ordinaire de la Société Asiatique du mois de janvier prochain, est remise au mardi, 9 janvier 1827.

(Décembre 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Relation d'un voyage *fait en Europe et dans l'Océan Atlantique, à la fin du quinzième siècle, sous le règne de Charles VIII, par Martyr, évêque d'Arzendjan, dans la grande Arménie, écrite par lui-même en arménien, et traduite en français par* **M. Saint-Martin.**

AVANT-PROPOS.

Le petit écrit dont je vais donner une traduction française, est le simple et naïf récit d'un voyage fait en Europe, à la fin du quinzième siècle, par un évêque venu de la grande Arménie. L'auteur ne paraît avoir eu, en entreprenant ce voyage, d'autre but que de satisfaire sa piété, en se conformant à un usage de son siècle et de sa nation. Son dessein, en quittant sa patrie, était de visiter les tombeaux des saints apôtres, à Rome; de faire un pélerinage à saint Jacques en Galice, et d'aller adorer les plus célèbres reliques, conservées dans les principales villes de l'Europe. On demanderait actuellement des observations d'un autre genre, et des remarques plus importantes à un voyageur européen. On ne sera pas aussi exigeant, je l'espère, pour un religieux arménien, et peut-être lui saura-t-on quelque gré d'avoir consigné

dans son langage sans art, les souvenirs qu'il avait conservés de ses courses pénibles dans des contrées lointaines. Sa relation doit paraître curieuse en quelques points : les lieux et les objets que nous connaissons, acquièrent un genre particulier d'intérêt, dans les récits et dans les descriptions d'un tel voyageur. Les circonstances qu'il insère sans dessein dans sa narration, sont d'autant plus piquantes, qu'il est impossible de contester la véracité d'un témoin aussi simple et aussi désintéressé.

Ce voyageur ne se borna pas à visiter les divers pays de l'Europe, où il se trouvait des reliques célèbres, qui étaient à cette époque, les objets de la vénération universelle, il entreprit encore une longue course sur l'Océan Atlantique. Cette circonstance tout-à-fait particulière, tire ce voyageur de la classe des pélerins ordinaires, et elle donne à sa relation un haut degré d'intérêt. Elle me fournira aussi l'occasion de faire diverses remarques et plusieurs observations historiques, au sujet des voyages exécutés dans le grand Océan, avant la fin du quinzième siècle. Ces observations doivent naturellement trouver place à la tête de cette relation ; cependant avant de les exposer, je donnerai le peu de renseignemens, que j'ai réunis sur l'auteur, et je ferai connaître le manuscrit d'où je l'ai tirée.

§ I. *De la vie et des ouvrages de Martyr, évêque d'Arzendjan.*

Je ne possède, sur la vie de cet auteur, d'autres détails, que ceux qu'il donne lui-même dans son ouvrage: ils se réduisent à peu de chose. Il nous apprend qu'il

s'appelait Martiros ou Martyr, et qu'il était évêque d'Arzendjan, grande ville d'Arménie, qui était aussi sa patrie. Cette ville s'appelait *Ezenga* Եզնկայ en arménien. *Arzendjan* ارزن جان est le nom que lui donnent les Turcs, les Persans et tous les orientaux musulmans (1). Elle est située sur la rive droite de l'Euphrate, à trois journées de distance, au sud-ouest d'Arz-roum. On voit par ce que dit l'auteur en commençant sa narration, qu'il habitait ordinairement à *Norkiegh* Նորգեղ c'est-à-dire *le nouveau village*, dans le monastère de Saint-Ghiragos ou Cyriaque. Ce monastère, situé sur une montagne, et environné de bois, est au sud d'Arzendjan, dans une des plus belles et des plus riantes situations de la contrée. L'église est jolie, mais petite. On trouve dans son voisinage un village kurde, environné d'une forte muraille. Les évêques arméniens d'Arzendjan y font souvent leur séjour. Elle communique son nom au village, qui est appelé *Saint-Ghiragos*. On lui donne aussi le nom de *Maïr-hougihda*, Մայր յուղիտա, qui est celui de la mère du martyr Cyriaque ou *Ghiragos*. J'emprunte tous ces détails à la *Géographie moderne de l'Arménie*, composée en arménien par le docteur Indjidjian de Constantinople (2).

Le récit du voyage que l'évêque d'Arzendjan fit en Europe et dans l'Océan Atlantique, depuis l'an 1489, jusqu'en 1496, est l'unique ouvrage que l'on possède

(1) Voyez mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, p. 71,

(2) *Géogr. Univers.* en arménien, Tom. II, p. 100.

de lui, et c'est peut-être le seul qu'il ait jamais composé. Il est écrit en arménien vulgaire, dans un style simple, sans art, un peu incorrect, et souvent mêlé de mots étrangers, ce qui en rend quelquefois l'intelligence assez difficile. Je l'ai tiré du manuscrit arménien de la Bibliothèque du Roi, n° 65, qui contient un recueil de prières et d'histoires pieuses, écrites dans un langage arménien-vulgaire, mêlé de beaucoup de mots turcs. La copie a été faite à Constantinople, et achevée le 22 décembre de l'an 1133 de l'ère arménienne, qui correspond au 12 décembre (nouveau style) de l'an 1684 de notre ère. Elle est mal écrite et elle contient beaucoup de fautes.

§ II. *Observations historiques sur les voyages entrepris dans l'Océan Atlantique, avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.*

Après ces détails indispensables, je reviens à ce qu'il y a d'essentiel et de remarquable dans cette relation, je veux dire le voyage de son auteur dans l'Océan Atlantique. On a déjà vu que l'évêque arménien vivait à la fin du quinzième siècle ; il était ainsi contemporain de Christophe Colomb. Il parcourait l'Espagne dans le tems même où ce célèbre navigateur traversait une seconde fois les flots de l'Atlantique, pour étendre les découvertes qu'il avait si glorieusement commencées. On ne devait guère s'attendre à trouver dans une langue étrangère à l'Europe, dans un manuscrit arménien, et dans le récit d'un pieux pélerinage,

des détails qui semblent se rattacher à ce grand événement.

Ces détails sont très-courts, il est vrai, bien peu développés, mais, tels qu'ils sont, ils sont neufs, et tout-à-fait propres à fixer sur cette relation l'attention des personnes instruites. Ils nous font connaître une entreprise du même genre que celle de Christophe Colomb, un voyage de découverte, resté ignoré jusqu'à présent, peut-être parce qu'il n'eut aucun résultat important, ce dont au reste, il est assez difficile de bien juger, d'après le récit de l'évêque arménien. Toutefois l'époque à laquelle ce voyage se fit, et qui est seulement postérieure de dix-neuf mois, à la première navigation de Colomb, et le pays où l'expédition fut préparée, sont des indications précieuses. Elles pourront peut-être contribuer à compléter, et à jeter du jour sur cette partie obscure de l'histoire des découvertes géographiques.

L'expédition dont il s'agit fut préparée dans un port de la Biscaye, et elle quitta les côtes de cette province le 8 avril 1494, ainsi que je le ferai voir dans la suite. Ce n'était pas un voyage ordinaire. Il n'eut pas d'autre objet que de découvrir de nouvelles terres. Les circonstances rapportées par l'évêque arménien sont claires et décisives, elles ne peuvent laisser de doute sur ce point essentiel.

L'entreprise fut conduite, à ce qu'il paraît, par des Biscayens. Je rappellerai à cette occasion que les autorités alléguées par Bergeron (1), et par le

(1) *Traité de la Navigation*, c. XV.

ils ont cru encore pouvoir assurer, que les mêmes navigateurs avaient reconnu les autres îles voisines de Terre-Neuve, et qu'ils s'étaient avancés jusqu'au Canada. Ils prétendent aussi qu'un pilote basque avait donné connaissance de ces découvertes à Christophe Colomb. Ils font remarquer qu'en mémoire de ces premières découvertes, on avait donné le nom de Cap Breton à l'une de ces îles. Ils font observer encore, ce qui au reste a été noté par tous les auteurs qui se sont occupés de ces matières (1), que ces îles avaient d'abord été appelées *Iles des Baccalaos*, dénomination dérivée du mot basque qui sert à désigner *la morue* (2).

Barthelemy de las Casas répète les mêmes choses dans son *Histoire des Indes*, et il y ajoute que Terre-Neuve avait été plusieurs fois visitée par Miguel et Gaspard de Cortereal, fils du navigateur portugais, qui le premier avait reconnu Tercère, la principale des îles Açores. Ces détails sont d'accord avec d'autres renseignemens recueillis par Ramusio (3), et desquels il résulte que ces expéditions des Portugais avaient eu lieu vers l'an 1500. On apprend de plus, par les mêmes autorités, que ces deux navigateurs firent naufrage dans leur dernier voyage vers l'Amérique.

---

(1) Petr. Martyr. Angler. *oceanic.*, dec. III. c. 6. Ramusio, t. III, p. 35 et 36. Magin. *Geogr.*, part. II, p. 18. *Hist. gén. des Voyages*, éd. 4°, t. XII, p. 98 et suiv., t. XIII, p. 20 et suiv.; et beaucoup d'autres.

(2) Ce mot se trouve effectivement avec ce sens dans la langue basque, d'où il est passé chez les Espagnols, qui donnent aussi à la morue le nom de *Baccalao*.

(3) T. III, p. 417 et 423.

Ces indications considérées chacune en particulier, pourraient paraître assez peu concluantes, mais il n'en est plus de même, lorsqu'elles sont réunies, et elles acquièrent alors un haut degré de vraisemblance. Elles sont même de nature à faire présumer que le souvenir des régions septentrionales de l'Amérique, découvertes, comme on le sait, à la fin du neuvième siècle, par les Scandinaves, ne s'était jamais complètement perdu dans le nord et dans l'occident de l'Europe. Je n'insiste pas sur l'expédition entreprise dans les mers occidentales pendant le douzième siècle, par le prince gallois Madoc, et mentionnée dans le Recueil de Hakluyt (1), d'après l'*Histoire du pays de Galles*, de David Powell (2). L'article consacré à ce personnage dans la *Biographie galloise*, par M. Owen (3), pourrait cependant donner lieu de croire, que les

(1) Part. 3, p. 506 et 507.

(2) *The historie of Cambria*, éd. 1584, p. 224 et seq. Il est à remarquer que cette histoire est la traduction anglaise d'un original gallois, composé par Caradog de Llancarvan et par ses continuateurs de la même nation. L'histoire de Caradog s'étend jusqu'à l'an 1156; on peut consulter l'article que M. Owen a consacré à cet écrivain dans sa *Cambrian Biography*, p. 41.

(3) Ce Madoc ou Madog, fils d'Owain ou Owen, roi du pays de Gwynedd (la *Venedotia* des auteurs latins du moyen âge), vivait à la fin du douzième siècle. Il est célèbre dans les compositions poétiques des Gallois, par la découverte d'une terre située fort loin à l'ouest dans l'Océan. On rapporte que pour éviter les dissensions qui divisaient ses frères après la mort de leur père, il y fit une seconde expédition en l'an 1170 avec son frère Rhiryd, seigneur de Clochran en Irlande, et trois cents hommes sur dix vaisseaux. Tous ces détails se trouvent dans un ancien livre de généalogies, écrit vers l'an 1460, par Ieuan ou Jean Brechva, poète et historien gallois du comté de Caermarthen.

auteurs originaux contiennent des détails plus circonstanciés. Je dois remarquer encore qu'il se trouve dans la bibliothèque cottonienne d'Oxford (1) des vers gallois sur cette expédition, composés dans le quinzième siècle par le poète Mérédyth (2), qui vivait vers l'an 1477, par conséquent avant les voyages de Christophe Colomb. Ces vers ont été, je crois, insérés dans le Recueil de Hakluyt (3).

Je remarquerai encore qu'il est question du Groenland et de quelques autres parties de l'Amérique, situées plus au midi, dans la relation des Vénitiens Zéni, publiée pour la première fois à Venise, en 1558, par François Marcolini, et réimprimée dans le Recueil de Ramusio (4). On sait que ces deux navigateurs parcoururent les mers du Nord, à la fin du quatorzième siècle. Il n'est plus permis maintenant de douter qu'ils n'aient visité toutes les terres septentrionales reconnues autrefois, par les pirates scandinaves, et qu'ils n'aient abordé réellement sur le continent américain ; et leur relation fait voir que la route de ces régions n'était pas ignorée des marins,

---

mort vers l'an 1500. L'archéologie galloise (*Welsh Archaiology*), recueil publié à Londres, contient un abrégé de l'histoire de Galles composé par lui.

(1) Th. Smith, *Catal. Bib. Coton. Vitellius*, A. IX, No 9.

(2) La *Biographie cambrienne*, déjà citée, fait mention de quatre poëtes du nom de Mérédyth ou Mérédydd, qui vivaient au milieu du 15e siècle. Celui dont il s'agit est Mérédydd ab Rhys, qui florissait, selon Owen, entre les années 1430 et 1460. Hakluyt l'appelle Mérédith, fils de Rhes.

(3) Part. 3, p. 507.

(4) T. II, p. 230-234.

qui fréquentaient les parages des mers de l'Europe septentrionale (1). Ce sont peut-être les connaissances plus ou moins confuses, plus ou moins précises que l'on avait sur ces navigations, qui décidèrent Jean et ensuite ses fils Louis, Sebastien et Sanche Cabot à se diriger de ce côté, en vertu d'un privilége donné par le roi d'Angleterre Henri VII, le 5 mars de l'an 1495, quatre ans environ après la première navigation de Christophe Colomb (2). Il est même très-probable que des notions et des considérations de la même nature avaient influé sur les motifs qui portèrent Christophe Colomb à entreprendre son immortelle découverte (3). Il est certain au moins qu'il pouvait connaître ces pays, par les cartes publiées, avant la découverte de l'Amérique, par les cosmographes vénitiens (4), où ils sont relatés. Mais on a sur ce point un témoignage plus concluant, c'est celui de Christophe Colomb lui-même. Il est constant qu'il avait parcouru les mers du Nord; c'est au moins ce qu'assure son fils Ferdinand, dans la vie de ce grand homme qu'il nous a laissée. Il y a inséré un fragment des mémoires de son père, dans lequel celui-ci nous apprend qu'il avait navigué dans les mers du nord-ouest, en l'an

(1) Forster, *Hist. des Dec. au nord*, t. 1, p. 282-331, trad. fr.— Zurla, *Di Marco Polo e degli altri viaggiatori veneziani più illustri*, t. II, p. 7-94. — Malte-Brun, *Précis de la Géogr. univ.*, t. 1, p. 395 et suiv.

(2) Hakluyt, part. 3, p. 509. Zurla, *di Marco Polo*, etc., t. II, p. 82, 83, 84, 274 et suiv.

(3) *Ibid.* t. II, p. 79 et 80.

(4) *Ibid.* p. 13 et 28.

1477, quinze ans avant son premier voyage de découverte (1).

Je ne m'arrête pas davantage sur tous ces détails, qui m'entraîneraient trop loin de l'objet que je me propose; je me borne à revenir sur l'assertion émise par Bergeron et par le P. Charlevoix (2), parcequ'elle se rattache plus directement à la relation de notre voyageur arménien. Selon ce que rapportent ces auteurs, les Bretons, les Normands et les Basques, auraient été dans l'usage de fréquenter les parages de Terre-Neuve, dès l'an 1504. On a déjà remarqué que la plupart des noms géographiques de Terre-Neuve, dont on ignore l'origine, semblent attester l'ancien séjour des Portugais, des Français, et particulièrement des Bretons, dans cette île. La population qui s'y trouvait au seizième et au dix-septième siècles, était presque toute composée de Basques mêlés avec quelques Normands (3).

Il ne serait pas difficile de recueillir des autorités qui feraient voir que, long-tems avant cette époque, des marins, partis des côtes de France, s'étaient souvent avancés fort loin dans l'Océan Atlantique, de manière à expliquer comment, dans une de leurs fréquentes

(1) L'original espagnol de cet ouvrage n'a jamais été imprimé; il en existe une traduction italienne, par Alphonse de Ulloa, publiée deux fois à Venise, 1571 et 1614. Il a été traduit en français par Cotolendi, Paris 1681, un vol. in-12. Le passage auquel je fais allusion a été rapporté dans l'ouvrage du cardinal Zurla, déjà cité, t. 1, p. 26.

(2) *Hist. de la nouv. France*, t. 1, p. 3 et 4.

(3) *Hist. des Voyages*, t. XIV, p. 671 et 745, éd. in-4. Lamare, *Traité de la police*, t. 3, p. 55.

expéditions de pêche, ils auraient pu se porter jusqu'à cette distance.

On connaît les voyages faits autrefois par les marchands de Dieppe jusqu'à la Côte-d'Or (1); la conquête des îles Canaries, entreprise au commencement du quinzième siècle, par Jean de Bethencourt, qui se fit seigneur de ces îles (2), et la découverte de Madère, ainsi que celle des Açores. Ces dernières îles qui avaient été connues des Arabes (3) et des Génois (4), furent occupées ensuite par les Portugais, et habitées enfin, en 1466, par une colonie flamande, soumise au roi de Portugal (5).

On ne possède pas des détails aussi nombreux et aussi circonstanciés, au sujet des entreprises navales faites autrefois dans l'Océan Atlantique, par les marins de la Biscaye. L'académie d'histoire de Madrid a eu soin, il est vrai, de recueillir une tradition conservée jusqu'à nos jours, dans les provinces basques, et qui attribue

(1) La Martinière, *Dict. géogr.*, *Guinée*, et tous les ouvrages qui traitent des découvertes en Afrique.

(2) On en possède l'histoire écrite par deux auteurs contemporains qui avaient pris part eux-mêmes à cette expédition; ils se nommaient Jean Bontier et Jacques Leverrier, tous deux prêtres et attachés à la personne de leur seigneur Jean de Bethencourt. Leur relation qui est fort curieuse a été commencée en 1406 et terminée en l'an 1425. Jean Bergeron en trouva le manuscrit chez le seigneur Galien de Bethencourt qui appartenait à la famille du conquérant des Canaries, et il le fit imprimer à Paris en 1630, en 1 vol. in-12.

(3) Hartmann, *Africa Edrisii*, p. 314 et seq.

(4) Bergeron, *traité de la Navigation*, c. VI.

(5) *Notice sur Martin Behaim, par Muller*, à la suite des *Voyages de Pigafetta*, p. 307, 330, 332 et 370. Malte-Brun, *Précis de Géogr. univ.*, t. 1, p. 424, 428 et 479.

à un certain Juan Déchaide, la découverte des bancs de Terre-Neuve, fort long-tems avant le premier voyage de Christophe Colomb (1). Il est probable qu'il s'agit ici du pilote basque dont j'ai déjà parlé (2), et auquel on attribue la même communication. On sait qu'au quatorzième et au quinzième siècles, les Basques passaient pour les plus intrépides marins de l'Océan. Leurs courses navales, pour la pêche de la morue et de la baleine, s'étendaient jusqu'aux mers d'Écosse et d'Irlande (3).

Il est bien probable que les mêmes motifs durent les conduire de bonne heure, vers le grand banc de Terre-Neuve, et les parages qui avoisinent cette île, les seuls lieux du monde où les morues se trouvent en grande abondance. On sait que la pêche et la vente de ce poisson formaient, à cette époque, la principale occupation de la population basque, soit de la France, soit de l'Espagne (4). J'ai déjà fait voir que le premier nom de *terre des Baccaluos*, imposé à Terre-Neuve, avait une origine basque. Ceci était si bien connu, qu'on trouvait ce nom employé, comme une chose ordinaire, sur une carte faite par Sébastien Cabot, et selon laquelle cette terre aurait été reconnue et visitée par Jean Cabot et ses fils, le 24 Juin 1494 (5). Je saisis cette occasion pour consi-

(1) *Dict. géogr. d'Espagne*, t. 1, p. 331, et t. II, p. 313.

(2) *Voyez* ci-devant, p. 328.

(3) Noël de la Morinière, *Hist. des Pêches*, t. 1, p. 254 et 313.

(4) *Ibid.* t. 1, p. 229 et 230. *Dict. géogr. d'Esp.*, art. *Guipuzcoa* et *Zarauz*, *Bilbao*, etc.

(5) Hakluyt, part. 3, p. 511. Bergeron, *Traité de la Navigation*, c. XIV.

gner ici une observation, que je n'ai vue nulle part. Je pense que la grande terre de *Labrador*, située au nord de Terre-Neuve, et qui occupe une très-grande étendue de terrain dans l'Amérique septentrionale, doit son nom espagnol aux fréquentes visites des navigateurs de cette nation. C'était là un lieu de *travail*, pour la préparation de la morue; et sa dénomination actuelle dont la véritable origine est inconnue, me paraît n'être que la traduction espagnole d'une expression technique, employée par les navigateurs qui fréquentent ces parages. Ceci me donne lieu de croire que des recherches spéciales sur l'origine des établissemens faits pour la pêche de la morue, donneraient l'explication de tous les faits obscurs, qui se rapportent à l'histoire de la découverte des régions boréales de l'Amérique septentrionale.

Les historiens de l'Espagne s'accordent tous à célébrer l'état florissant de la marine des provinces biscayennes, pendant le moyen âge (1). Leurs armemens formaient alors la partie la plus considérable de la marine militaire de l'Espagne, l'une des plus puissantes de l'Europe, à cette époque. Plus d'une fois les Biscayens luttèrent avec avantage contre les Anglais et les Flamands. Dès le dixième siècle, ils avaient des stations commerciales et militaires sur les côtes de la Galice; les Sables d'Olonne, en Poitou, était une de leurs colonies. Sous le règne d'Alphonse XI (1312-1350), ils avaient une compagnie à La Rochelle et une bourse

(1) Noël de la Morinière, *Hist. gén. des Pêches*, t. 1, p. 229, 233 et 246.

à Bruges (1). On voit par un traité conclu en l'an 1351, entre Edouard III, roi d'Angleterre, et le roi de Castille, comme comte de Biscaye, que depuis un tems immémorial les Biscayens étaient dans l'usage de faire exclusivement la pêche des baleines, des morues et autres poissons, sur les côtes de l'Angleterre, de l'Écosse, des îles Hébrides et dans les eaux du nord de l'Irlande (2). En 1393, des aventuriers de la Biscaye et du Guipuscao firent une tentative pour envahir les Canaries (3); il est évident qu'ils parcouraient alors l'Océan, fort loin dans toutes les directions. Mais on ne possède aucune indication chronologique précise sur les tentatives qu'ils purent faire vers l'Amérique. La relation arménienne de l'évêque Martiros donne la date certaine de l'une de leurs entreprises audacieuses, et elle est, comme on le verra bientôt, antérieure de dix années aux indications fournies par Ramusio, par Bergeron et par le P. Charlevoix. Elle acquiert de plus un haut degré d'importance, par le rapport qu'on ne pourra méconnaître, entre cette navigation et l'expédition qui avait été entreprise, peu de tems avant, par Christophe Colomb, et qui avait amené la découverte de l'Amérique.

---

(1) *Dict. Géogr. d'Esp.*, art. *St-Sébastien* et Capmany, *Mem. de Barcel. coll. Diplom.*, t. II, n° 64.

(2) Rymer. *fœder.* t. V, p. 719. Anderson, *hist. and chron. deduction of the origin of commerce*, t. I, p. 46.

(3) *Dict. Géogr. d'Esp.*, art. *Guipuzcoa*. Mariana, *Hist. esp.* l. XVI, c. 14. Bergeron, *Traité de la Navigation*, c. VI.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer paraîtront peut-être un peu longs, surtout si l'on considère la nature et l'importance réelle de la relation, dont je vais donner la traduction. J'ai voulu profiter de cette occasion pour produire quelques opinions et diverses remarques, qui ont peut-être quelqu'importance, et qu'il m'aurait été difficile de publier ailleurs. Mon seul but et mon seul désir, est que ces observations puissent ramener l'attention des savans, sur des faits intéressans et trop peu étudiés. Je souhaite qu'elles soient de quelqu'utilité pour les personnes plus versées que moi dans ces matières, et par conséquent plus en état de résoudre les nombreuses difficultés, que présente encore cette partie de l'histoire des découvertes géographiques.

§. III. *Epoque du voyage fait dans l'Océan Atlantique, par l'évêque d'Arzendjan.*

La relation du voyage entrepris dans l'Océan Atlantique, par l'évêque d'Arzendjan, présente diverses circonstances, qui ont besoin de quelques explications, pour que l'on puisse s'en faire une idée juste. Il faut d'abord déterminer, avec exactitude, la position du point de départ, et ensuite fixer la date de l'embarquement, et par conséquent l'époque précise du voyage, qui n'est indiquée dans le texte que d'une manière assez vague. Je m'attacherai ensuite, à faire ressortir les diverses particularités, qui pourront nous instruire des motifs qui firent entreprendre l'ex-

pédition, dont cet évêque nous a conservé le souvenir, et dont il fit partie par hasard.

Le voyageur arménien donne à la ville où il s'embarqua, le nom de *Gétharia* կէթարիայ. Il n'est pas difficile de reconnaître que l'on doit la chercher sur les côtes de la Biscaye, car il y arriva à son retour de la Galice, et après avoir quitté Bilbao, capitale de la Biscaye, lorsqu'il se dirigeait vers les Pyrénées. *Gétharia* devait donc se trouver entre Bilbao et Bayonne. On voit effectivement dans cet intervalle, sur le bord de la mer, un lieu nommé *Guetaria*, situé dans la province de Guipuscoa, qui fait partie des pays basques. Noel de la Morinière, dans son *Histoire générale des pêches* (1), le désigne comme un des principaux ports fréquentés, aux quinzième et seizième siècles, par les pêcheurs de morue, qui se rendaient de la Biscaye à Terre-Neuve. Ce lieu, maintenant obscur et presque abandonné, était alors florissant, et sa marine était depuis long-tems puissante. Le roi de Castille, Sanche IV (1285-1295), lui avait accordé de grands priviléges (2). Dans un ouvrage de navigation, intitulé *le petit Flambeau de la mer*, et publié à la fin du dix-septième siècle, ce lieu est nommé *Catario*, et il est indiqué comme un des meilleurs ports de la côte, et comme le plus fréquenté (3).

---

(1) Tome 1, p. 229.

(2) *Dict. géogr. d'Espagne*, au mot *Guétaria*. La ville de Déva, qui est un peu plus à l'ouest, dans la même province, obtint aussi de grands privilèges du même prince.

(3) Cet ouvrage, dont l'auteur se nommait Bougard, a été imprimé au Hâvre, en 1684.

Sa situation est à six lieues à l'ouest de St-Sébastien. Après tous ces détails, il ne peut y avoir le moindre doute que le grand voyage fait dans l'Océan, par l'évêque arménien, ne se lie réellement avec les entreprises que les navigateurs basques étaient dans l'usage de faire, à cette époque, dans l'Océan, vers l'Amérique.

Il est plus difficile de déterminer avec exactitude la date du voyage. L'évêque d'Arzendjan se borne à indiquer vaguement le jour de son embarquement, en disant qu'il partit le mardi après le *nouveau dimanche* Նոր կիւրակէ. C'est le nom que les Arméniens donnent au premier dimanche après Pâque, que nous appelons *Quasimodo*. Il ne marque pas non plus en quelle année. Comme après cette époque il n'indique aucune autre date, que celle de son retour à Rome, il n'est pas facile de résoudre cette double difficulté. Il faut, de toute nécessité, scruter les diverses indications qui se trouvent dans le reste de sa relation, et s'échelonner, pour ainsi dire, de proche en proche, pour arriver à la connaissance exacte de cette époque.

Cet évêque rentra dans Rome le 20 février 1496, après avoir parcouru l'Europe et l'Océan, et il était sorti de la même ville le 9 juillet 1491. Il se rendit en quarante-six jours en Allemagne. Cette indication place au 24 août son entrée dans ce pays, où il s'avança jusqu'à Cologne, qu'il quitta le 25 octobre. La seule date qu'il indique ensuite d'une manière positive, sans cependant faire connaître l'année, c'est celle de son arrivée à Paris, le 19 décembre Ce ne fut pas sans doute en 1491, car après son départ de

Cologne, il parcourut encore une partie de l'Allemagne, d'où il se rendit en Flandre en passant par Besançon; il alla ensuite en Angleterre. Comme il fit en divers endroits de longs séjours, il est impossible de croire qu'il ait pu se rendre à pied de Cologne à Paris, et en parcourant tant de pays, dans le court espace de deux mois. Tout oblige à retarder son arrivée dans cette ville jusqu'à l'an 1492. Il n'y resta que treize jours; ainsi son départ est du 1er janvier 1493. Son voyage à travers la France, et le long des côtes septentrionales de l'Espagne ne fut ni moins long, ni moins pénible. Il fut également retardé par de longs séjours dans plusieurs villes, enfin il parvint à Saint-Jacques de Galice, où il habita pendant quatre-vingt-quatre jours. Qu'on joigne à ce tems, déjà si considérable, celui qu'il dut employer pour se rendre ensuite au lieu de son embarquement, et on verra qu'il n'est guère possible de lui accorder moins d'une année pour toutes ces courses, ce qui porte au printems de l'an 1494, l'époque de son voyage sur l'Océan Atlantique. En cette année, Pâque tombait le 30 mars; le jour de *Quasimodo*, ou le *nouveau dimanche*, selon les Arméniens, se trouvait ainsi le 6 avril, et le mardi suivant, jour de l'embarquement, répondait au 8 avril; c'est donc là la date véritable du voyage de l'évêque arménien. Il resta soixante-huit jours en mer, ce qui place son retour sur les côtes d'Espagne au 14 ou au 15 juin 1494. Il ne reste plus que vingt mois, jusqu'à l'époque de son retour à Rome, le 20 février 1496, pour les voyages qu'il fit encore en Es-

pagne, en France et en Italie, ce qui correspond parfaitement avec les détails qu'il donne dans sa relation.

Lorsque Christophe Colomb entreprit le voyage, dans lequel il fit la découverte de l'Amérique, il partit le 3 août du port de Palos, en Andalousie. Il ne quitta la dernière des Canaries que le 7 septembre; ainsi il s'écoula environ dix-neuf mois, entre les deux voyages. Dans cet intervalle de tems, Christophe Colomb revint en Espagne, où il débarqua le 15 mars 1493, après s'être arrêté quelques jours à Lisbonne. Il se rendit ensuite à Barcelone, où se trouvait alors la cour d'Espagne; il y arriva au milieu du mois d'avril, et il y rendit compte au roi et à la reine Isabelle de ses découvertes et des résultats de son expédition. Christophe Colomb ne tarda pas à repartir pour un nouveau voyage; il quitta le port de Cadix le 25 septembre 1493, et il découvrit les Antilles le 3 novembre suivant, après quarante jours de navigation. A la fin de l'année, il renvoya en Espagne la plupart des vaisseaux qui lui avaient été confiés; ils durent y arriver vers le commencement de 1494. Dans le même tems, le frère de Christophe Colomb, nommé Barthélemy, partit avec trois vaisseaux que la reine Isabelle lui avait donnés pour rejoindre son frère, et il arriva à Saint-Domingue, ou l'île Espagnole, au milieu d'avril 1494, à peu près vers le tems où l'expédition sur laquelle se trouvait l'évêque arménien partait des côtes de Biscaye.

La nouvelle du retour de Christophe Colomb, et le résultat heureux de son entreprise durent être bientôt

connus en Espagne, et même dans les pays étrangers, où ils excitèrent le plus grand intérêt et un enthousiasme général. Le frère de Christophe, qui était alors en Angleterre, l'apprit en passant par la France, du roi Charles VIII lui-même. Il n'est pas étonnant qu'une telle découverte ait fixé l'attention des Biscayens, qui passaient en ce tems pour les plus hardis navigateurs de l'Océan ; et que leurs expéditions journalières pour la pêche de la morue et de la baleine, transportaient à de grandes distances des côtes de l'Europe. C'est là, je n'en doute pas, le motif qui donna lieu à l'expédition dont l'évêque d'Arzendjan, nous a conservé le souvenir. On doit remarquer cependant, parmi les événemens qui se rattachent à la première navigation de Christophe Colomb, une circonstance qui en fut peut-être la cause déterminante. On sait que Christophe Colomb était parti de l'Espagne avec trois vaisseaux, il en perdit un en Amérique ; il reprit la route de l'Espagne avec les deux autres, pour rendre compte de son voyage. Avant d'arriver à la hauteur des Açores, les deux vaisseaux furent séparés par une furieuse tempête. La violence des vents continuant à se faire sentir, Christophe Colomb fut obligé d'aborder en Portugal, d'où il se rendit ensuite en Andalousie. Il crut que l'autre vaisseau s'était perdu. Ce navire, commandé par Alphonse Pinçon, avait été emporté vers le nord par la force des courans, et il avait été forcé d'attérir dans le port de Bayonne, en Galice, non loin des frontières de la Biscaye, d'où il s'était rendu auprès du roi Ferdinand, à Barcelone, à peu

près vers le tems où Christophe Colomb arrivait en Andalousie. La présence seule de cet heureux navigateur dut suffire pour exciter l'émulation des Biscayens et des Basques, et pour produire l'expédition qui partit de leurs côtes, au commencement de l'année suivante. Le récit de l'évêque, et les paroles qu'il attribue au chef du navire le font clairement voir : « Je vais, dit-il, parcourir la mer universelle ; mon » vaisseau ne contient aucun marchand, les hommes » qui s'y trouvent sont tous employés à son service. » Pour nous, nous avons fait le sacrifice de notre » vie ; nous mettons notre seul espoir en Dieu, et » nous pensons que là où la fortune nous portera, » Dieu nous sauvera. Nous allons faire le tour du » monde ; il ne nous est pas possible d'indiquer où » les vents nous porteront, mais Dieu le sait. » Peut-il y avoir un langage plus clair? en faut-il davantage pour être convaincu, qu'il ne s'agissait pas d'une entreprise ordinaire, pour le commerce ou pour la pêche : car ces motifs sont assez évidemment exclus par ce discours ; mais qu'il s'agissait réellement de la recherche de nouvelles terres, enfin d'un véritable voyage de découvertes. J'ajouterai encore une circonstance qui me porte à croire que la cour d'Espagne elle-même n'était pas étrangère à cette expédition. Aussitôt que le navire eut touché à son retour, au cap Finistère de Galice, on se hâta de le diriger, malgré les avaries qu'il avait éprouvées, vers l'Andalousie, où se trouvait alors la reine Isabelle, et il entra dans un port que l'évêque arménien ne nomme pas, mais qui doit être celui de Cadix.

Je dois remarquer encore que l'évêque partit aussitôt après son arrivée dans l'Andalousie, pour Sainte-Marie de Guadeloupe, lieu de dévotion très-fréquenté à cette époque, et situé dans la Nouvelle-Castille. Il est probable, quoiqu'il ne le dise pas, qu'il s'y rendit pour s'acquitter d'un vœu fait pendant le voyage, selon l'habitude des personnes échappées à une longue et périlleuse navigation. On apprend de Herrera, l'historien des Indes occidentales, que Christophe Colomb en avait agi de même. Au retour de son premier voyage, assailli au milieu de l'Océan par une furieuse tempête, il avait en son nom, et au nom de ses compagnons, voué une offrande et un pélerinage à Sainte-Marie de Guadeloupe.

Il est assez évident, ce me semble, que le voyage que les compagnons de l'évêque arménien firent en Andalousie, après leur retour en Espagne, fut causé par la présence de la reine Isabelle, qui était alors à Séville, comme on le voit par la relation arménienne.

Zurita et l'historien des rois catholiques, Hernando de Pulgar, ainsi que Mariana et Ferreras, nous apprennent que le roi Ferdinand et la reine Isabelle, après avoir passé la plus grande partie de l'année 1493 à Barcelone, se rendirent dans la Castille, au commencement de 1494; ils séjournèrent pendant quelque tems à Tordesillas, à Ségovie, à Valladolid, à Medina del Campo, et au milieu de l'été ils se trouvaient à Madrid; ce n'est qu'à la fin de l'année qu'ils retournèrent en Aragon. Il est probable que c'est pendant son séjour dans cette partie de l'Espagne, que la reine Isabelle aura fait un voyage à Séville, où

l'évêque arménien la vit, vers le milieu de l'automne de l'an 1494. Je n'ai trouvé aucune indication sur ce voyage, dans les historiens espagnols que j'ai consultés. Ces auteurs, uniquement occupés des négociations et des démêlés de la France avec l'Espagne, ont négligé de nous instruire des voyages et des actions personnelles de leurs souverains, durant les six derniers mois de l'an 1494.

Le voyageur arménien, dont il est impossible de contester le témoignage, supplée ici au silence des historiens nationaux. Il est probable que le voyage de la reine dans les provinces méridionales de l'Espagne, n'était pas étranger aux opérations navales qui avaient le nouveau monde pour objet. Cette princesse avait seule protégé Christophe Colomb, et fourni aux frais de son armement. Elle prenait un vif intérêt à toutes les entreprises de ce genre, qui se préparaient ordinairement à Séville, et dans les ports voisins des bouches du Guadalquivir. Il n'est donc pas étonnant que les chefs de l'expédition dont l'évêque arménien avait fait partie, se soient empressés de se rendre dans une ville, où se trouvait une princesse zélée pour ces sortes d'entreprises, dans le but de lui faire connaître les résultats de leur voyage. De simples armateurs basques, partis pour l'exercice habituel de la pêche, n'auraient eu aucune raison d'en agir ainsi. Cette circonstance me paraît tout-à-fait décisive; elle ne doit, ce me semble, laisser aucun doute sur la nature de cette expédition.

Il est à regretter que l'extrême concision du narra-

teur arménien nous ait privé des détails de ce voyage, qui ne seraient guère moins intéressans par leur objet, que par la manière dont ils nous auraient été transmis. Il est bien probable que l'évêque arménien n'y attachait pas, à beaucoup près, autant d'importance : c'est là ce qui explique sa brièveté. Il est heureux cependant qu'il ait jugé à propos d'insérer dans le récit de son pieux pélerinage, les courts renseignemens qu'il nous a transmis Sans eux, nous ignorerions la part active que les navigateurs des côtes septentrionales de l'Espagne, ont pris aux premières expéditions qui firent connaître l'Amérique ; et le souvenir d'un voyage de découverte fait à la même époque, aurait été à jamais perdu, sans le hasard qui nous a conservé la relation de l'évêque arménien d'Arzendjan.

Relation d'un voyage fait en Europe et dans l'Océan Atlantique, à la fin du XVe siècle, sous le règne de Charles VIII, par Martyr, évêque d'Arzendjan, dans la grande Arménie.

Moi, Martyr, mais seulement de nom, né à Arzendjan, et évêque, résidant dans l'hermitage de Saint-Ghiragos (Saint-Cyriaque), à *Norkiégh* (le nouveau village) (1), je désirais depuis long-tems aller visiter le tombeau du saint prince des apôtres. Quand le tems fut venu, pour moi indigne, de mériter cet honneur, que je ne cessais de désirer, sans avoir pu

(1) Voyez ci-devant, p. 323.

cependant faire connaître à personne le dessein de mon cœur, je sortis de mon monastère le 29 octobre de l'an 938 de l'ère arménienne (1489 de J.-C.). Voyageant à petites journées(1), j'arrivai à *Sdambol* ստամ-պօլ (Constantinople). J'y trouvai, par la grâce de Dieu, un vaisseau dans lequel j'entrai avec le diacre Verthanès. Nous partîmes de *Sdambol*, le 11 juillet 939 (1490 de J.-C.); nous montâmes ensuite sur un vaisseau franc, et nous arrivâmes dans la ville de *Vénéj* վենէժ ou *Vépédik* վենէտիք (Venise). C'est une grande et superbe ville, construite au milieu de la mer; elle contient soixante-quatorze mille maisons (2); elle est magnifique et très-opulente. Il y a dans cette ville une grande église, où il peut entrer dix mille personnes; elle est tout ornée d'or; c'est l'église de Saint-Marc l'évangéliste. Deux orgues sont dans l'intérieur, ainsi que deux lions ailés en or (3). Il y a beaucoup d'autres églises dans la ville; on trouve aussi, dans son enceinte, beaucoup de monastères, tous bâtis au milieu de la mer. Il y a une grande

---

(1) Au lieu de մեղաւքաւր *semblable à un pécheur*, que porte le manuscrit, il faut lire մեղմաւքաւր *pedetentim*, (pédestrement et sans bruit).

(2) Venise, à cette époque, était sans doute aussi bien peuplée qu'à-présent; je ne crois pas cependant qu'elle ait jamais contenu une aussi grande quantité de maisons. On trouvera dans la suite de cette relation, d'autres indications du même genre. Je remarquerai ici une fois pour toutes, qu'elles paraissent fort exagérées, et qu'elles dépassent toujours les bornes de la vraisemblance.

(3) C'est-à-dire *dorés*.

place (1), devant l'église de Saint-Marc. Bien haut, au-dessus de la porte, sont quatre (2) chevaux de cuivre jaune, d'une très-grande dimension; ils ont chacun un pied levé. C'est du côté du midi, qui est le côté de la mer, que se tiennent les marchands. On a aussi érigé sur cette place deux grandes colonnes; sur l'une est un lion ailé, et sur l'autre, la statue de Saint-George (3). La muraille qui environne le palais du roi (du doge), est toute couverte d'or. Il y a encore une si grande quantité d'autres choses, qu'il est impossible de décrire la beauté de cette ville.

Nous y restâmes vingt-neuf jours, puis nous nous embarquâmes, et nous allâmes en treize jours à *Ankonia* անքոնիայ (Ancône), et de là, en trente jours, nous nous rendîmes dans la grande ville de Rome, que Dieu garde. Là, sont les saints et tous glorieux corps des princes des apôtres, saint Pierre et saint Paul. Nous allâmes les adorer et leur demander la rémission de nos péchés, ceux de nos père et mère et de nos bienfaiteurs (4). Nous restâmes à Rome durant cinq

---

(1) մաւիտան *mauïdan*, c'est le mot arabe ميدان *meïdan*.

(2) Le manuscrit porte par erreur *trois* au lieu de *quatre*. Les lettres numérales գ̅ *trois* et դ̅ *quatre* sont très-faciles à confondre dans l'écriture arménienne.

(3) Erreur. C'est la statue de St.-Théodore, l'un des patrons de la ville.

(4) L'évêque entend sans doute désigner par-là les bienfaiteurs du monastère où il habitait, ou bien les maîtres qui l'avaient instruit.

mois, et nous visitâmes tous les lieux saints. Les reliques des saints apôtres sont hors de la ville, du côté du nord. A l'occident, est une petite ville, toute voisine de la ville; le fleuve passe entre elles deux; on l'appelle *Santh-angelo*, սանթ անկելու (St.-Ange) (1). Le portique de l'église des saints apôtres est tourné vers l'Orient; il contient cinq portes, grandes et superbes. Celle du milieu est en métal massif; sur l'un des battans est saint Paul, et sur l'autre saint Pierre. A l'occident de Rome, en face du palais de Néron, est le lieu du crucifiement de saint Pierre. Au milieu de la ville, est la prison des apôtres (2). Bien loin, au dehors de Rome, est le lieu où saint Paul fut décapité. Du côté du midi, tout près de la ville, est l'endroit où J.-C. vint à la rencontre de saint Pierre. Auprès de la ville, on trouve encore l'église de *San-djouvan* սանճուվան (Saint-Jean), où sont les têtes des deux saints Jean (3) avec leurs corps entiers. Dans la ville, mais du côté du midi, est la prison de Saint-Grégoire d'Agrigente (4), sur l'emplacement

---

(1) Il s'agit ici du quartier ou plutôt du faubourg, appelé *Rione di Borgo,* qui est situé au-delà du Tibre, et qui contient le château Saint-Ange.

(2) Le texte dit seulement *d'eux*.

(3) Saint-Jean Baptiste et Saint-Jean l'évangéliste.

(4) Ce saint, peu connu des occidentaux, est au contraire fort révéré des Arméniens, qui lui ont accordé une place fort distinguée dans leurs martyrologes. L'évêque arménien ne pouvait se dispenser d'en faire mention.

de laquelle on a fondé une église. Plus avant, toujours dans le centre de la ville, est l'église de *Santh-Elina* սանթ էլենայ (Sainte-Hélène), où se trouvent les corps de cent martyrs. Il y a encore dans cette ville beaucoup d'autres choses magnifiques.

Rome contient deux mille sept cent soixante-quatorze églises, et huit mille tombeaux de saints se trouvent, soit dans son enceinte, soit au dehors. Tous les jours, je visitais dix ou vingt églises, grandes et belles, et tous les jours j'allais prier le prince des apôtres de m'accorder la rémission de mes péchés. Qui pourrait décrire la magnificence de ces saintes églises? On m'introduisit trois fois auprès du pape փափան (1) qui me reçut avec bonté et avec une grâce toute particulière; il me donna une lettre de recommandation, et tout le monde fut étonné de la faveur singulière qu'il me témoignait.

Nous quittâmes Rome le 9 juillet 940 (1491), et long-tems après, c'est-à-dire en quarante-six jours, nous arrivâmes au pays de la nation *Touteschk* (*Tedeschi*) (2), qui est celle des *Alaman* ալաման, et nous vînmes dans la grande ville de *Gasdendsia* կաս-

---

(1) Le pape qui vivait à cette époque était Innocent XI.

(2) Դունդէշք pour դուդէշք. Le nom que l'évêque arménien donne à la nation des Allemands et celui qu'il assigne un peu après à la ville de Constance, et quelques autres circonstances du même genre, qu'on ne manquera pas de remarquer dans la suite de sa relation, font voir qu'il se servait de la langue italienne.

տենձիայ. (Constance), et dans beaucoup d'autres villes en suivant les bords du fleuve (le Rhin). Nous parvînmes enfin dans la grande ville de *Bazl* պազլ (Bâ!e), où on nous arrêta comme des espions.

Nous traversâmes beaucoup d'autres villes et nous arrivâmes à *Frangforth* Փռանկփաւրթ (Francfort-sur-le-Mein), où nous vîmes beaucoup de choses admirables. De là, en beaucoup de jours, nous allâmes à *Friboulkh* Փռիպուլխ (Fribourg en Brisgau) (1). On dit que cette ville possède trois cent mille pieds de vignes. On nous y reçut avec de grands honneurs. Nous allâmes de là à *Sdrazboukh* ստրազպուխ (Strasbourg), puis dans plusieurs autres villes, et, en beaucoup de jours, nous parvînmes à *Gabel* կապլ (Capel) (2), où nous fûmes très-bien reçus. De là, en suivant le fleuve *Erhin* ըռին (le Rhin), pendant longtems, nous arrivâmes dans la très-célèbre ville de *Golonia* կալոնիայ (Cologne) qui contient, dit-on, deux

---

(1) Si notre voyageur n'a pas été trompé par sa mémoire, ce qui me semble assez probable, il paraît qu'après avoir été jusqu'à Francfort sur le Mein, il était revenu du côté du midi, car cette ville de *Friboulkh* dont il parle, ne peut être que Fribourg dans le Brisgaw, comprise à-présent dans les états du grand-duc de Bade, et célèbre encore par la grande quantité de vignes, que l'on trouve dans ses environs. C'est de cette ville que viennent la plus grande partie des vins connus sous le nom de vins du Rhin.

(2) Capel est une petite ville au-dessus de Coblentz, sur le Rhin, dépendante de l'ancien électorat de Trèves, et qui fit ensuite partie du département de Rhin et Moselle.

cent vingt-quatre mille maisons (1); elle est très-grande et admirable. On y trouve le tombeau des rois Mages (2). Leurs trois têtes sont placées sur le tombeau. Là aussi sont les reliques de douze mille saints; ces reliques sont disposées dans la grande église, de telle sorte que tout le monde peut voir les corps dans le tombeau (3). Il y a encore dans cette ville une très-belle église, où l'on voit les corps de vingt-quatre vierges saintes, réunis dans une châsse. L'église où se trouve le tombeau des rois Mages, est couverte de peintures, les portes sont également peintes. Tout auprès, sur le mur extérieur de la nef est l'image de la sainte mère de Dieu, avec les ornemens convenables. Le Christ, notre Seigneur, est entre ses bras, et elle a sur la tête une couronne formée de perles et de pierres précieuses d'une grande valeur. Nous demandâmes aux prêtres de l'église quel en était le prix : ils répondirent qu'elles coûtaient deux cent quinze mille *flori* Փլուրի (florins). Sur la poitrine de la sainte Vierge est une pomme faite de perles, chacune

---

(1) Quoique ce nombre soit évidemment exagéré, il n'en est pas moins certain qu'à cette époque, Cologne était une ville très-grande, visitée par un nombreux concours de pélerins, et qu'elle était réellement une des cités les plus considérables et les plus peuplées de l'Allemagne. Quoique fort déchue maintenant, son enceinte est encore très-grande.

(2) On montrait effectivement à Cologne, un tombeau des rois Mages, très-révéré à cette époque, et visité par une foule de pélerins.

(3) Il s'agit du tombeau des onze mille vierges. On voit que l'évêque arménien s'est trompé sur le nombre.

de la grosseur d'une noix ; tout autour sont douze perles, grosses chacune comme une petite noix de galle, et toutes séparées par quatre pierres précieuses, deux rubis et deux améthystes (1), de la grandeur chacune d'une grosse noix de galle. Autour du maître autel sont cinquante-six tombeaux de cuivre jaune avec des ornemens en relief, six autres tombeaux simplement en cuivre jaune, et, enfin, un autre tombeau aussi avec des ornemens en relief. L'église, qui est soutenue par cinq cents arceaux, est haute et superbe. Tout ce qui se trouve dans le monde, est représenté sur ses murailles, à l'extérieur. Elle a trois cent soixante-cinq fenêtres, et chaque fenêtre a trois brasses de hauteur; elles sont toutes ornées de verres de diverses couleurs. Le clocher est semblable à une grande et formidable tour, et il faut vingt-huit personnes pour remuer la cloche qui y est suspendue. Il y a encore beaucoup d'autres églises et des monastères dans cette ville; mais il me serait impossible de mettre par écrit, tout ce qui concerne la description de cette ville et de ses églises.

Nous restâmes vingt-deux jours dans cette ville ; on nous y rendit de grands honneurs, et nous y demandâmes la rémission de nos péchés. Nous sortîmes enfin de la grande *Golonia* (Cologne), le 25 octobre.

(1) J'ignore quelles sont précisément les pierres précieuses, que l'auteur désigne par les mots եաղութ (en arabe et en persan ياقوت) et լալ en persan لال.

Après avoir parcouru beaucoup de villes, nous arrivâmes dans celle où se trouve la sépulture des rois de la nation des *Alaman* ալաման (1). Nous mîmes de là beaucoup de tems pour aller jusqu'à la ville de *Santha-Maria-daks* սանթամարիայ տաքս (2), où est la glorieuse et toute bénie chemise de la sainte Vierge; elle est dans un magnifique bâtiment tout orné d'or. Quatre colonnes de cuivre jaune sont élevées au milieu de l'église, ainsi que beaucoup d'autres grandes colonnes jaunes avec des chapiteaux dorés, et, enfin, une grande châsse, toute d'or et de perles, dans laquelle était enfermée la glorieuse chemise de la sainte mère de Dieu. Nous restâmes dans cette ville pendant dix-huit jours, jusqu'à l'époque de l'ouverture (de cette châsse), pour notre édification, et pour celle de nos père et mère, et de nos bienfaiteurs (3). Les chanoines (4) de cette ville nous comblèrent d'honneurs et de bons traitemens.

Après notre départ de ce lieu, nous fûmes long-

---

(1) Littéralement, *à la ville sépulture des rois, qui est de la nation Alaman*. L'auteur s'exprime, comme on voit, d'une manière un peu obscure. Il est probable que la ville qu'il désigne, est celle de Spire, sur la rive gauche du Rhin, et dans laquelle on voyait effectivement à cette époque, les tombes d'un grand nombre d'empereurs d'Allemagne.

(2) Je crois qu'il s'agit ici d'Aix-la-Chapelle, dont la principale église porte le nom de Sainte-Marie, et où il se trouvait effectivement autrefois une relique de la Vierge très-révérée.

(3) Le copiste paraît avoir oublié ici quelques mots, ce qui jette une grande obscurité dans son texte.

(4) Իսաստասաց վարդապետքն. Il y avait effectivement un chapitre et des chanoines à Aix-la-Chapelle.

tems en route ; nous visitâmes beaucoup de villes, et nous arrivâmes à *Ounves* ունվէս (1), où est la résidence du roi des Allemands ալամանաց. Nous y restâmes onze jours ; on y voit le Saint-Suaire (2), avec lequel on enveloppa (3) le roi tout-puissant, notre Seigneur J.-C., au moment de la passion ; il est teint de son sang divin. Nous fûmes édifiés par sa sainte vue, et nous demandâmes la rémission de nos péchés, et de ceux de nos père et mère, et de nos bienfaiteurs.

Après avoir quitté cette ville, nous fûmes longtems en route. (Nous visitâmes) avec beaucoup de peine un grand nombre de villes, et nous arrivâmes au pays de *Flandiou* Փլանտիու (Flandres). Comme nous ne connaissions pas la langue, nous éprouvions

(1) Je crois que ce nom est altéré par une transposition du copiste, ունվէս *ounves* pour վեսուն *vesoun*, et que c'est celui de la ville de Besançon, qui faisait alors partie des domaines dont la maison d'Autriche, avait hérité de la maison de Bourgogne, et où résidait à cette époque l'empereur Maximilien Ier, encore roi des Romains. Il succéda le 19 août 1493 à Frédéric III, son père.

(2) Le mot Ֆութան *fouthan*, qu'on trouve dans l'original, est arabe, فوطة ; il signifie *linge*, *serviette*, et il désigne plus particulièrement une sorte de toile faite aux Indes. Ceci confirme ce que j'ai dit dans la note précédente, et fait bien voir qu'il s'agit ici réellement de la ville de Besançon. Personne n'ignore que le saint-suaire de Besançon était une des plus célèbres, parmi les reliques, que l'on vénérait autrefois.

(3) Littéralement, *on lia*.

beaucoup de peine pour nous faire entendre (1). Il nous fallut long-tems pour aller de là au pays des *Englez* ընկլզաց (l'Angleterre), dont nous ne comprenions pas non plus la langue (2). Ils sont aussi (3) mangeurs de poisson. C'est dans cette mer, qui est la mer universelle (l'Océan), et qui est à l'extrémité occidentale du monde, que l'on trouve les plus grands et les plus redoutables poissons (4).

Après un long voyage, nous arrivâmes au pays de *Frantsa* Ֆրանցայ (la France), dans la ville de *San-donij* սան տօնիժ (Saint-Denis). C'est le lieu où se trouve la sépulture des évêques, des rois et des reines. C'est une belle et illustre ville, où il y a beaucoup d'églises (5). Dans la grande église où sont

(1) Il semblerait par ces mots, que l'auteur comprenait la langue des autres pays qu'il avait parcourus ; mais peut-être, ce qui est plus vraisemblable, se servait-il partout de la langue italienne, et ne trouva-t-il personne en Flandre qui la connût.

(2) On doit ici faire la même observation.

(3) Comme le voyageur n'avait encore fait aucune remarque de ce genre, il faut croire, si ce n'est pas une négligence de style, qu'il y a une lacune dans son texte, ou bien il a voulu dire que les Anglais sont des mangeurs de poisson, comme les habitans de la Flandres. Ceci me paraît plus vraisemblable.

(4) Il est assez extraordinaire, que le voyageur ne parle point de son embarquement pour passer en Angleterre. Peut-être n'alla-t-il que dans le territoire de Calais et dans les autres lieux de la côte de Picardie, qui appartenaient à cette époque à l'Angleterre.

(5) Avant la révolution, la ville de Saint-Denis contenait effectivement un grand nombre d'églises. Il y en avait quatorze plus ou moins grandes, sans compter l'église abbatiale et un hôtel-dieu. Elles sont indiquées sur le plan que le savant bénédictin D. Michel Félibien a placé à la tête de son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, Paris,

les tombeaux des rois, on a placé à gauche quatre côtes de poisson, et chaque côte a cinq brasses et trois palmes de longueur (1). On dit que c'est dans la mer que l'on trouve ce poisson énorme.

Nous restâmes un jour dans cette ville, et de là nous nous rendîmes à la très-célèbre ville de *Parez* բարեզ (Paris), où nous arrivâmes le 19 décembre. Nous y entrâmes à midi, et le soir nous allâmes nous reposer dans une auberge (2). Le lendemain, assez tard, nous visitâmes la grande église. Elle est spacieuse, belle, et si admirable qu'il est impossible à la langue d'un homme de la décrire. Elle a trois grandes portes tournées du côté du couchant. Les deux battans de la porte du milieu, représentent le Christ debout. Au-dessus de cette porte, est le Christ présidant le jugement dernier (3). Il est placé sur un trône d'or et tout garni d'ornemens en or plaqué. Deux anges sont debout, à droite et à gauche. L'ange à droite est chargé de la colonne

1706, in-folio. Il y avait sept paroisses et deux monastères, indépendamment de l'abbaye.

(1) Il était d'usage autrefois de placer dans les trésors des églises, ou de suspendre à leurs murs, les objets précieux ou les curiosités naturelles que l'on voulait conserver. Ces lieux révérés servaient alors de musées. La tradition relative aux objets dont parle notre voyageur, s'est conservée jusqu'à présent à Saint-Denis. Il paraît que ces ossemens furent mis dans les caves de l'église, où ils se sont détruits, peu de tems avant la révolution.

(2) L'auteur arménien se sert du mot սպիտալ *spital*.

(3) Dans le texte, *le jugement*.

à laquelle on attacha le Christ, et de la lance avec laquelle on lui perça le côté. L'ange qui est debout à gauche, porte la sainte croix. Du côté droit est la sainte mère de Dieu agenouillée, et du côté gauche saint Jean et saint Etienne (1). Sur la façade sont les anges, les archanges et tous les saints. Un ange tient une balance, avec laquelle il pèse les péchés et les bonnes actions des hommes. À la gauche, mais un peu plus bas, sont Satan et tous les démons qui le suivent; ils conduisent les hommes pécheurs enchaînés, et les entraînent dans l'enfer. Leurs visages sont si horribles, qu'ils font trembler et frémir les spectateurs. Devant le Christ, sont les saints apôtres, les prophètes, les saints patriarches et tous les saints, peints de diverses couleurs et ornés d'or (2). Cette composition représente le Paradis, qui enchante le regard des hommes. Au-dessus sont les images de vingt-huit rois (3), représentés la cou-

---

(1) Il s'agit ici des deux portes latérales de l'église Notre-Dame.

(2) Quelques-unes des sculptures qui décorent la façade de Notre-Dame de Paris, et particulièrement celles qui se voient au-dessus de la porte principale, présentent encore des restes de dorure.

(3) Ces statues, qui avaient quatorze pieds de haut, ont été détruites pendant la révolution. Il est à remarquer que toutes les nouvelles descriptions de Paris, en portent le nombre à vingt-sept seulement, mais il est évident que c'est une erreur qui a été successivement copiée, car les gravures qui accompagnent ces descriptions indiquent toutes vingt-huit statues conformément à ce que dit notre voyageur. Il est remarquable qu'une relation arménienne serve à rectifier en ce point les récits des historiens de Paris.

ronne en tête; ils sont debout sur toute la longueur (de la façade). Plus haut encore est la sainte Vierge, mère du Seigneur, ornée d'or et peinte de diverses couleurs. A droite et à gauche sont des archanges qui la servent (1). Toutes les fenêtres de l'église sont de la forme d'une aire à battre le grain (2).

Quand on entre dans l'église, on trouve à gauche (3) une grande pierre brute, qui représente saint Christophe et le Christ sur ses épaules. Au-dessous est le martyre de saint Christophe. La circonférence du maître-autel représente toutes les saintes actions du Christ: il y a encore beaucoup d'autres ornemens, mais quel homme pourrait décrire la beauté de cette ville! C'est une ville très-grande et superbe. Deux rivières y entrent, mais il n'en sort pas la moitié (4). Mais du reste qui pourrait décrire la

(1) Ces sculptures se voyaient effectivement autrefois, au-dessus des vingt-huit statues de rois. Elles ont été détruites.

(2) Il est évident que le voyageur veut faire allusion à la forme des croisées de l'église; mais je ne suis pas sûr d'avoir bien saisi le sens, car ce passage me paraît corrompu.

(3) La mémoire du voyageur est ici en défaut, ou il s'est trompé en s'orientant; la statue colossale de St.-Christophe de Notre-Dame, fort connue des Parisiens, n'était point à gauche, mais à droite en entrant dans l'église. Elle fut abattue en 1784.

(4) Il est difficile ici de bien comprendre la pensée de l'auteur; on ne sait s'il veut parler des deux bras de la Seine, qui, réunis, à leur sortie de la ville, qui ne s'étendait pas alors plus loin que l'endroit où le Pont-Neuf fut depuis placé, ne formait plus qu'une seule rivière, ou s'il croyait réellement que la moitié des eaux apportées par les deux bras de la Seine, se perdait ou était consommée dans la ville.

grandeur de la ville? Je restai treize jours à Paris (1).

De là, avec un autre compagnon de voyage (2), j'allai jusqu'à la ville de *Sdembol* ստըմպօլ (Etampes) (3). Je restai seul ensuite pendant seize jours, et avec beaucoup de peine je parvins à la ville de *Douthnouran* տութնուրան (4); j'y trouvai un diacre franc qui fut mon compagnon jusqu'à la ville de *Gasdilar* կաստիլար (Châtellerault) (5), et de là jusqu'à la grande ville de *P'hothier* փոթիեր (Poitiers), où sont les linceuls du Christ (6). Nous eûmes l'honneur de les voir. Je ne trouvai pas un autre compagnon, et je restai seul. Me confiant alors aux prières de saint Jacques et à Dieu Tout-Puissant, je continuai mon voyage avec beaucoup de peine, à pied; parcourant ainsi un grand

---

Je crois que le premier sens est plus conforme à sa pensée; son texte cependant ne peut se traduire autrement que je l'ai fait.

(1) Le nom de cette ville est écrit ici փարէզ *Pharez*.

(2) Ceci semblerait indiquer que le diacre Verthanès, qui avait entrepris le voyage d'Europe, dans la compagnie de l'évêque d'Arsendjan, ne le quitta qu'à Paris.

(3) Le voyageur arménien ou son copiste a été trompé, d'une manière assez étrange, par la ressemblance que le nom de la ville d'Étampes, tel qu'on l'écrivait autrefois, *Estampes*, présentait avec celui qu'on donne à Constantinople. On disait encore souvent *Estamples*, ce qui rend la ressemblance plus frappante.

(4) Je crois que ce nom altéré est celui de la ville Tours ou plutôt de la Touraine, qui se trouve sur la route de Paris à Poitiers, où l'on verra bientôt l'arrivée du voyageur arménien.

(5) Cette ville, appelée alors Chastelleraud (*Castrum-Heraldi*) était, comme on sait, en Poitou, sur la route de Tours à Poitiers.

(6) Ces reliques se conservaient effectivement à Poitiers.

nombre de villes, j'arrivai enfin en *Gasgonia* (1) (Gascogne) ; de là en *Gasdélia* կայստելլիայ (2) ; de là à *Abzonia* ապզոնիայ (3), enfin avec beaucoup de fatigue, et sans autre secours que celui de Dieu, j'arrivai au pays de *Baïouna* պայունայ (Bayonne). Les chrétiens m'y reçurent avec une grande charité, et m'y honorèrent bien plus que je ne le méritais. J'y restai pendant six jours.

Ne trouvant point de compagnon, et m'abandonnant encore à Dieu et à saint Jacques, je marchai pendant beaucoup de jours, et je parvins, après bien des peines, au pays de *Bisgaï* պիսկայ (Biscaye), qui est un pays où on mange du poisson (4). La ville de *Bisgaï* պիսկայ (5), est au bord de la mer. J'allai de là à *San-Sepasdian* սան սեբաստիան (Saint-Sébastien), où le maître de l'auberge (6) et sa femme me traitèrent avec une charité sans bornes. Ils me gardèrent cinq jours dans cette ville. On fit deux ou trois fois la quête pour moi. Je n'ai pas vu une belle figure dans cette ville. Je partis ensuite du bord

---

(1) Dans le texte կասենկոնիայ *Gasengonia* pour կասկոնիայ *Gasgonia*. On disait autrefois *Gascongne*.

(2) Ce pays ou cette ville me sont inconnus.

(3) Cette ville m'est également inconnue. C'est peut-être *Aubusson* en Auvergne, mais cette ville n'est ni en Gascogne, ni sur la route de Poitiers à Baïonne.

(4) Le poisson fait effectivement la principale partie de la nourriture des habitans de la Biscaye.

(5) Cette ville est sans doute Fontarabie, port entre Saint-Sébastien et Baïonne.

(6) Dans le texte սպիտալ *sbidal*.

de la mer, et je m'avançai pendant long-tems, dans l'intérieur du pays; je marchai, et je parcourus cinq ou six villes, où je fus traité avec beaucoup d'honneur; enfin, après avoir encore marché pendant beaucoup de jours, je parvins à la grande ville de *Porth-engaleth* փաւռթ ընկալէթ (1), où je séjournai quatre jours. J'en sortis seul, et j'allai à *Santh ander* սանթ անտէր (2) (Santander), puis à *Santhelana* սանթելանայ (Santillane), et ensuite à *San misan* սան միսան (3), au bord de la mer, où je fus traité avec beaucoup de bienveillance. Je partis de là, pour aller à *San salvathour* (4), puis à la ville de *Bedants* պետանց (5). De là, avec beaucoup de peines, mais soutenu par le secours de Dieu, très fatigué et affaibli,

---

(1) Cet endroit, nommé maintenant *Portugalete*, est un petit port sur la côte de Biscaye, dans la partie orientale de cette province. La mention de ce lieu fait voir que l'évêque s'était rapproché des côtes, après avoir parcouru l'intérieur du pays.

(2) Le manuscrit porte par erreur խանթ-անտէր *Khanth-ander*, au lieu de սանթ անտէր *Santh-ander*.

(3) Je crois qu'il y a ici une faute, et au lieu de *san misan* սան միսան, je lis *san visan* սան վիսան, et je pense qu'il s'agit de *san Vicente de Barquera*, endroit de la côte de Biscaye, voisin des Asturies. On ne trouve sur le rivage au-delà de ce point, aucun autre lieu un peu remarquable, qui porte le nom d'un saint.

(4) Dans le texte սանտալվաթուր *San-Dalvathour*, pour սան սալվաթուր *San-Salvathour*. Il s'agit ici d'Oviedo, capitale des Asturies, dont la principale église porte le nom de Saint-Sauveur, *San-Salvador*, qu'elle communiquait autrefois à la ville elle-même.

(5) Cette ville est *Betanzos*, en Galice, située dans l'enfoncement

je parvins enfin jusqu'au temple et au tombeau de saint Jacques, tout saint, glorieux, et la lumière du monde. Le corps de ce saint est dans la ville de *Galitsa* կալիցայ (Galice) (1). Je m'approchai de ce tombeau : je l'adorai la face contre terre, et j'implorai la rémission de mes péchés, de ceux de mes père et mère, et de mes bienfaiteurs; enfin j'accomplis, avec une grande effusion de larmes, ce qui était le désir de mon cœur.

Le corps du saint se trouve au milieu du saint autel, dans un coffre de cuivre jaune fermé de trois serrures. Sa statue est placée sur le saint autel; il est assis sur un trône avec une couronne sur la tête; il est recouvert par un dôme en bois. L'église est en forme de croix, et elle a une grande et magnifique coupole, flanquée de deux clochers. Elle est divisée en trois parties, soutenues sur une seule voûte (2). Elle a quatre portes. En sortant de l'église par celle du midi, on trouve un grand bassin auprès duquel sont des tentes blanches où on vend tout ce qu'on peut désirer, des médailles (3) et des chapelets (4). Au-

de la grande baye qui sépare la Corogne du Ferrol, à peu près à égale distance des deux villes.

(1) Saint-Jacques de Compostelle.

(2) L'église de Saint-Jacques en Galice contient une partie souterraine, qui supporte tout le poids du reste de l'édifice. C'est sans doute de cette circonstance que veut parler l'auteur arménien.

(3) Նշաններր. Il s'agit des plaques ou médailles, que l'on vend et que l'on distribue ordinairement, dans les lieux de dévotion.

(4) Հլուն *Hloun*, mot vulgaire qui pourrait être mis ici pour

devant de la porte occidentale, on trouve une fontaine qui s'épanche au bas ; au-dessus de la porte orientale, on voit le Christ assis sur un trône, avec la représentation de tout ce qui est arrivé depuis Adam, et de tout ce qui arrivera jusqu'à la fin du monde, le tout d'une beauté si exquise, qu'il est impossible de le décrire. Je séjournai en ce lieu pendant quatre-vingt-quatre jours, mais je ne pus y rester plus long-tems à cause de la cherté des vivres. J'y demandai l'absolution de mes péchés, aussi bien que de ceux de mes père et mère et de mes bienfaiteurs. L'endroit où est le saint corps, est environné d'une forte grille de fer. Il y a encore à Saint-Jacques d'autres magnificences, que je ne puis retracer dans cet écrit. Je pris la bénédiction de saint Jacques, je partis et je parvins à l'extrémité du monde, à l'extrémité de la Ste.-Vierge, qui a été bâtie de la propre main de l'apôtre saint Paul, et que les Francs appellent *սանթա մարիայ ֆէնէստիրնայ*, *Santha Maria Fenesdirna*, (Sainte Marie de Finistère) (2). J'éprouvai beaucoup de peines et de fatigues dans ce voyage ; j'y rencontrai un grand nombre de bêtes sauvages très-dangereuses. Nous

---

ուլունք *oulounk* (perles fausses, bijoux). Il paraît désigner des chapelets et d'autres objets pieux du même genre.

(1) Quelques mots oubliés dans le manuscrit, par le copiste, ou l'incorrection du style de l'auteur, rendent cette phrase fort obscure. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il est question ici d'un endroit situé à l'extrémité de la Galice, et consacré à la Vierge.

(2) Il existe effectivement auprès du cap Finistère de Galice, un petit bourg de Sainte-Marie, mais je n'ai trouvé nulle part des indications sur la miraculeuse fondation, dont il est question ici.

rencontrâmes le *vakner* (1), bête sauvage grande et très-dangereuse : « Comment, me dit-on, avez-vous » pu vous sauver, quand des compagnies de vingt » personnes même ne peuvent passer. » J'allai ensuite au pays de *Holani* Հոլանի (2), dont les habitans se nourrissent aussi de poissons (3), et dont je n'entendais pas la langue (4). Ils me traitèrent avec la plus grande distinction, me conduisant de maison en maison, et s'émerveillant de ce que j'étais échappé au *vakner*.

Je parcourus ensuite beaucoup de villes situées sur le rivage de la mer universelle (l'Océan), je ne pouvais entendre la langue du pays (5), mais avec la lettre du pape (6), j'obtenais de la bienveillance. Enfin nous

---

(1) J'ignore de quel animal on veut parler. Վաքներ n'est point un mot arménien. Le voyageur veut peut-être indiquer les ours ou les taureaux sauvages que l'on trouve effectivement en assez grand nombre, dans les montagnes de la Galice et des Asturies.

(2) J'ignore quel peut être ce pays. Ce ne peut être cependant qu'une partie de la Galice.

(3) Les habitans de la Galice mangent effectivement beaucoup de poissons.

(4) Il est fort difficile de rendre raison de cette circonstance, à moins qu'on ne suppose que l'évêque se trouvait déjà dans les provinces basques, et qu'il veuille parler de la langue basque ; cette remarque donnerait lieu de croire qu'il comprenait l'espagnol : mais s'il en est ainsi, comment n'a-t-il pas fait mention de ceci lors de son premier passage chez les Basques?

(5) Cette nouvelle indication vient confirmer ce que j'ai dit dans la note précédente, et elle fait voir que le voyageur veut parler effectivement de la langue basque.

(6) Il a déjà été question de cette lettre ci-dev. p. 350.

arrivâmes dans une ville auprès de laquelle coule un grand fleuve, avec un pont de soixante-huit arches (1). De là je m'avançai jusqu'à la grande *Vilvav* վիլվավ (2), où je séjournai trois jours; j'en partis ensuite, et je marchai durant vingt-sept jours, et j'arrivai dans la ville bénie de *Gétharia* կեթարիայ (3), où je fus fort bien traité : j'y restai durant sept jours.

Je trouvai en ce lieu un grand vaisseau, qu'on me dit être du port de 80,000 *ghantar* (charges) (4). Je m'adressai aux prêtres (de cet endroit), pour dire de me recevoir dans ce vaisseau; « Je ne puis plus » aller à pied, (disais-je), les forces me manquent » tout-à-fait. » Ceux-ci s'étonnaient de ce que j'avais pu venir à pied d'un pays si reculé. Ils allèrent trouver le chef du vaisseau : « Ce religieux arménien nous » prie, lui dirent-ils, pour que vous le preniez sur votre » bâtiment : il est venu d'un pays éloigné, et il ne » peut s'en retourner par terre. » On lui lut la lettre du pape; il l'écouta et dit : « Je le recevrai dans » mon vaisseau; mais dites-lui que je vais parcourir » la mer universelle (5), que mon vaisseau ne con- » tient aucun marchand, et que les hommes qui s'y » trouvent sont tous employés à son service. Pour

---

(1) Je n'ai pu reconnaître cet endroit sur les côtes de la Biscaye.

(2) Cette ville est Bilbao, capitale de la Biscaye.

(3) Voyez ce que j'ai dit au sujet de ce lieu, ci-dev. p. 338.

(4) C'est le mot arabe قنطار un quintal.

(5) L'Océan.

» nous, nous avons fait le sacrifice de notre vie; » nous mettons notre seul espoir en Dieu, et nous » pensons que là où la fortune nous portera, Dieu » nous sauvera. Nous allons faire le tour du monde (1); » il ne nous est pas possible d'indiquer où les vents » nous porteront, mais Dieu le sait. Au reste, si » vous avez le désir (de venir avec nous), c'est fort » bien; venez dans mon vaisseau, et ne vous inquié- » tez pas du pain, ni du boire et du manger; pour » vos autres dépenses, elles vous regardent, ces reli- » gieux (y pourvoiront)(2); comme nous avons besoin » d'un prêtre, parce que nous avons une ame, nous au- » rons soin de celui que Dieu nous envoie.» De retour à la ville, on répandit parmi le peuple, pendant la célébration du service divin, la nouvelle que le religieux arménien allait monter sur le vaisseau : « Rassemblez, » (disait-on), des vivres pour le salut de vos enfans, » et pour votre propre avantage.» On apporta une si grande quantité de bonnes choses, qu'il aurait été impossible de les manger toutes. Nous entrâmes dans le vaisseau le mardi de la *Quasimodo* (3), et nous parcourûmes le monde pendant soixante-huit jours, puis nous vînmes dans la ville de l'extrémité du

(1) Ou plutôt *parcourir le monde*. (*Girare il mondo*.)

(2) Il paraît qu'il manque ici quelques mots dans l'original.

(3) Ou plutôt *du nouveau dimanche*. C'est ainsi que les Arméniens nomment le dimanche de la *Quasimodo*. Voyez ci-devant page 339.

monde (1) ; nous allâmes ensuite en *Antalousia*, անդալուզիայ, dans la ville qui est au milieu de la mer; nous restâmes dans cette ville pendant dix-neuf jours, parce que nous avions essuyé de grandes tempêtes et que notre navire avait éprouvé des avaries que l'on s'occupa à réparer en ce lieu. Cette ville est très-jolie, petite, mais pleine de magnificence (2).

Nous nous séparâmes en ce lieu, et j'allai à *Santha-Maria-Gadaloup*, սանթա մարիայ կատալուպ (3). Je me rendis de là à *Sébilia*, սեպիլիայ (Séville), où je vis la reine խաթուն, (Isabelle) (4). Je repartis ensuite, et je m'embarquai ; il nous fallut dix-huit jours pour aller au pays de *Maghrib* (5), à cause de la violence du vent, qui était contraire, et de la tem-

(1) Sans doute à Sainte-Marie de Finisterre, dont il a déjà été question ci-devant, pag. 364.

(2) Cette ville, que l'évêque arménien néglige de nommer, ne peut être que celle de Cadix, environnée presque partout de la mer, fort petite et d'ailleurs fort belle.

(3) Sainte-Marie de Guadeloupe était un lieu de dévotion très-célèbre à cette époque, situé dans la Nouvelle-Castille, entre le Tage et la Guadiana, sur les frontières de l'Estramadure.

(4) L'auteur se sert du mot turk *khatoun*, pour désigner la reine Isabelle. Voyez ce que j'ai dit dans l'Avant-propos, § 3, ci-devant pag. 344 et 345, au sujet du voyage que cette princesse doit avoir fait à cette époque dans l'Andalousie.

(5) On verra bientôt que le nom de *Magrib* ou *Maghrib*, qui est arabe et désigne l'*Occident*, s'applique ici au royaume de Grenade, ou plutôt à toute la partie de l'Espagne, qui avait continué à être occupée par des Musulmans, jusqu'au tems du voyage de l'évêque arménien.

pête ; enfin, nous arrivâmes à *Salobrouna*, սալաւ_պրունա, (Salobrena) (1). Je ne voulus plus rester sur le vaisseau ; après m'être reposé trois jours, je me mis en marche tout seul, pour pénétrer dans l'intérieur du pays des Magrébins (2), et je passai une grande montagne (3), qu'il me fallut deux jours et demi pour traverser, et j'arrivai à *Gridan*, կրիտան (4), (Grenade) capitale (5) des Magrebins մաղրիպացոց թախտ, qui a été prise par la reine (6). C'est une grande et riche ville ; j'y restai onze jours. Après cinq jours de marche, j'atteignis la grande *Adjaïen*, ա_Ճայէն, (*Jaen*) qui possède un suaire (7) du Christ.

J'allai de là à *Baïsa*, պայիսայ (Baeza) ; de là à

---

(1) *Salobrena* est un petit port sur la côte du royaume de Grenade, directement au midi de la capitale, entre Almunecar et Motril.

(2) Il est évident que la dénomination arabe de *Magrébins*, qui signifie *les occidentaux*, et que l'on donne actuellement aux habitans du royaume de Maroc, s'appliquait également, à cette époque, aux Maures qui étaient restés en Espagne.

(3) Il s'agit ici de la partie des Alpuxares, connue sous le nom de *Sierra Nevada*, à cause des neiges qui la couvrent.

(4) Il y a sans doute ici une faute de copiste, produite par une simple transposition de lettre ; *Gridan*, կրիտան pour *Grinad* կրինատ.

(5) Dans le texte est le mot arménien et persan թախտ *Thakhd* ou تخت *takht*, qui signifie *trône*.

(6) C'est ainsi qu'à cette époque on appelait la reine Isabelle, que l'évêque arménien désigne encore ici par le mot *khatoun*.

(7) L'auteur n'emploie pas ici l'expression dont il s'est servi pour désigner le Saint Suaire de Besançon. Voyez ci-dev., p. [illegible], note 2. Il se sert du mot դաստառակ qui est arménien, et désigne plutôt *un mouchoir*, ou *un linge quelconque*.

Oulvitha, ուլվիթայ, puis à *San-esdéfan*, սան ըս-տէֆան, (San Estevan), et à *Bourghous* պուրղուս, (Burgos?) (1). J'allai ensuite à *Tchentchila*, չէնչիլայ, (Chinchila), où j'éprouvai des maux d'entrailles. J'y restai cinq jours, pendant lesquels le seigneur Hokménaro, médecin (2), me soulagea un peu. J'allai de là à *Amants*, ամանց, (Almanza) (3); puis à *Faladez*, ֆալատէզ, puis à *Mouthen*, մութէն (4), puis à la grande *Sadiva*, սադիւայ, (Xativa) (5), qui contient vingt-cinq

(1) Il me paraît impossible qu'il soit ici question de Burgos, capitale de la Vieille-Castille, ville si éloignée du point où se trouve l'auteur, et qui n'est pas sur la route de Chincilla, dans le royaume de Murcie, où nous allons le voir arriver dans l'instant. L'auteur ne dit rien de particulier sur cet endroit; il n'aurait pu garder le même silence, s'il était venu réellement à Burgos. Je crois que tous les endroits qu'il relate dans son voyage depuis son départ de Baéza, qui est effectivement sur la route de Jaen à Chincilla, sont des lieux obscurs des provinces de Jaen et de Murcie. Je n'ai point retrouvé *Oulvitha* et *Bourghous* sur les cartes que j'ai consultées; mais ce sont peut-être des endroits habités alors et abandonnés maintenant. *San-Estevan*, qui est entre deux, se trouve à l'extrémité nord-est de la province de Jaen, dans la direction de Chinchila.

(2) Le diacre Verthanès, venu d'Arménie avec l'évêque, et ce personnage inconnu d'ailleurs, sont les seuls individus nommés dans cette relation.

(3) Cette ville comprise dans la province de Murcie, est située sur l'extrême frontière du royaume de Valence.

(4) Ces deux endroits, dont les noms sont peut-être altérés, me sont inconnus. *Mouthen* peut être une corruption du nom de *Mogente* ou *Moxente*, petite ville entre Almanza et Xativa.

(5) La ville de Xativa, dans le royaume de Valence, fut, jusqu'à l'établissement de la dynastie française en Espagne, une grande et belle ville; elle tenait le second rang dans la province. Elle embrassa avec ardeur le parti de la maison d'Autriche, et elle soutint un siége

mille maisons. Je tombai une seconde fois malade en ce lieu ; j'y éprouvai de grandes douleurs d'entrailles. Les religieux de cette ville me témoignèrent beaucoup d'amitié, et me rendirent toutes sortes de services jusqu'à ce que je fusse guéri. Je partis ensuite, et j'allai à *Zirar*, զիրար (1); de là je mis quinze jours (2) pour me rendre à la grande *Valentsia*, վալէնցիայ, (Valence), qui contient soixante-dix mille maisons ; j'y restai quatre jours. J'allai de là en vingt-un jours jusqu'à la grande ville de *Barsalon* պարսալոն (Barcelone), qui contient quatre-vingt-dix mille maisons (3); j'y séjournai six jours. Je me rendis de là à *Perpenian*, բըրբընեան, (Perpignan) (4); puis, traversant le pays de *Galalin*, կաղալին, (Catalogne), j'allai pendant trente-trois jours, et je parvins au pays de *Tsitsila*, ցիցիլայ, (Sicile) (5).

---

opiniâtre, à la suite duquel elle fut rasée de fond en comble par les ordres de Philippe V, qui permit cependant qu'elle fût relevée plus tard, sous le nom de *San-Felipe*, qu'elle porte actuellement.

(1) Il s'agit sans doute ici d'*Alzira* ou *Alcira*, très-jolie ville de 10,000 habitans, entre *San-Felipe* et Valence.

(2) Il faut croire que l'évêque arménien employa ce tems, à parcourir le pays environnant, car il est impossible qu'il ait mis autant de jours pour se rendre directement de l'endroit désigné à Valence. La distance est à peine de deux très-petites journées.

(3) La grandeur de Valence et celle de Barcelone sont très-exagérées.

(4) Cette ville appartenait depuis peu de tems à l'Espagne; elle faisait partie du royaume d'Aragon. Charles VIII l'avait cédée, en 1493, au roi Ferdinand d'Aragon.

(5) Il y a ou de la confusion, ou de l'obscurité dans cette partie de

Je parcourus ensuite beaucoup de villes du pays des *Frantsouz*, [illegible] Ֆռանցուզաց, et, après un tems considérable, je parvins au pays *Douket-Milani*, տուքըլ Միլանի, (duché de Milan) (1) ; j'arrivai ensuite dans *Fergalol* (2), Ֆրկալաւլ, (Verceil), ville gardée de Dieu ; on m'y traita avec les plus grands égards, et,

---

la relation. Il est difficile de comprendre comment, après avoir quitté Perpignan, en se dirigeant vers la France, l'auteur a pu mettre trente-trois jours à parcourir la Catalogne, qu'il avait traversée dans toute sa longueur ; il faut qu'il ait appliqué le nom de ce pays, au Languedoc, qu'il doit avoir visité après son départ de Perpignan. Mais après cette difficulté, levée tant bien que mal, comment expliquer son passage en Sicile ; l'évêque ne parle point de son embarquement, et il n'est pas permis de croire qu'il eût passé sous silence cette circonstance, après l'aversion qu'il a témoignée pour la mer lors de son arrivée dans le pays de Grenade ; il préféra alors entreprendre de traverser l'Espagne, dans toute sa longueur, plutôt que de remonter sur le vaisseau qui l'avait amené. Il faut, pour rendre raison de cette difficulté très-réelle, supposer que l'évêque arménien a entendu, par le nom de Sicile (*Tsitsila*), désigner la Provence. Il n'y avait pas encore quinze ans que cette province était réunie à la couronne de France, et comme elle avait été possédée, pendant plus de deux siècles, par des princes, dont le premier et le principal titre était celui de *Roi de Sicile*, il serait possible que l'usage se fût établi dans les provinces environnantes, de donner à la Provence le nom de *Sicile* ou de *pays du Roi de Sicile*. Peut-être serait-il possible d'en trouver des exemples dans les auteurs contemporains. J'ajouterai, en faveur de cette explication, une autre preuve tirée de la relation elle-même dont l'auteur dit qu'après son arrivée en Sicile, il parcourut beaucoup de villes du pays des Français, d'où il se rendit ensuite dans le duché de Milan. Pourrait-il s'exprimer ainsi s'il s'était embarqué pour la Sicile ?

(1) C'est sans doute des Français que l'auteur avait emprunté la manière dont il écrit le nom du duché de Milan.

(2) Pour *Vercello*.

pendant quinze jours, on me fêta de maison en maison. Que Dieu les en récompense! J'allai ensuite dans la grande *Aliksantria*, ալէքսանդրիայ (Alexandrie); puis, après beaucoup de jours, j'arrivai dans la ville de *Djinivez*, Ջինիվէզ (Gênes), où je vins pour m'embarquer et retourner dans mon pays, mais la mer était si orageuse et si agitée, que je ne pus me mettre sur le vaisseau, et que je fus obligé de revenir sur mes pas; enfin, après de grandes fatigues et beaucoup de tems, j'arrivai à *Oulvitha*, ուլվիթայ, (Orviette), qui a été bâtie avec de grandes dépenses.

Je parcourus ensuite beaucoup de villes, telles que *Monthi* et *Fiasco*, մօնթի և փիասկաւ (1), (Monte Fiascone), et *Fetherbo*, փէթէրպաւ (Viterbe); je vis encore plusieurs autres villes, et enfin, j'arrivai pour la seconde fois à Rome, aux pieds du prince des apôtres, le 20 février 945 (1496 de J.-C.), pendant le grand carême. J'allai ensuite à *Santha-Maria*, սանթա մարեայ (2), où je m'embarquai, et j'éprouvai encore des infortunes telles, que j'aurais préféré la mort plutôt que de souffrir tant de dangers.

---

(1) Je crois qu'il faut rejeter sur l'ignorance du copiste, la division en deux parties du nom de la ville de *Montefiascone*.

(2) Je pense que par ce nom, l'évêque arménien entend désigner la ville d'Ostie, située à l'embouchure du Tibre, dont la principale église est sous l'invocation de Sainte-Marie. C'était assez l'usage, il y a quelques siècles, de désigner la plupart des villes plutôt par le nom d'une église révérée, que par leur véritable dénomination. Le voyageur arménien s'y est plusieurs fois conformé.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Corporis radicum sanscritarum prolusio; scripsit F. Rosen, Berlin, 1826, 54 p. 8°.

L'OUVRAGE dont ce prospectus offre le plan, paraît devoir remplir une lacune dans les livres élémentaires relatifs au samscrit. Il contiendra, comme l'annonce le titre, un corps de racines samscrites, rangées par ordre alphabétique, avec un très-grand nombre d'exemples tirés des textes, et propres à en fixer le sens d'une manière certaine. Ce n'est pas la première fois que les radicaux de la langue samscrite, ou, pour parler plus rigoureusement, les racines verbales ont été publiées. Carey et Wilkins les ont déjà données, l'un à la suite de sa grammaire, l'autre à part, sous ce titre : *The radicals of the samscrita language*. Mais, outre que ces ouvrages sont assez rares en Europe, les auteurs se sont contentés d'exposer les racines suivant le système des grammairiens indiens, sans les accompagner d'aucune explication, si ce n'est d'une brève traduction anglaise. Ces recueils ont donc une grande utilité, celle de nous faire connaître les moyens plus ou moins ingénieux, par lesquels les grammairiens orientaux qui ont cultivé le samscrit et en ont su analyser les élémens, expliquent les lois de la dérivation et de la formation des tems. Mais il leur manque un genre de mérite, auquel, il faut l'avouer,

ils n'ont pas prétendu, c'est celui de faire connaître le sens que prennent les racines samscrites dans leur union avec les nombreuses particules ou préfixes qu'on y joint. On sait quelle infinie variété de modifications apportent les prépositions au sens fondamental des radicaux. Dans une langue aussi régulièrement formée que le samscrit, il est bien vrai que les modifications sont presque toutes logiquement explicables, quand on a une intelligence parfaite de la signification attachée à la particule d'une part, et à la racine de l'autre. Mais il en reste toujours d'assez difficiles, dont l'explication n'apparaît pas au premier coup d'œil ; et, de plus, autre chose est de voir, dans un texte obscur, un verbe avec une préposition dont on ne connaît pas le sens, et autre chose, de rechercher, quand la signification d'un tel composé est connue d'ailleurs, à la retrouver dans le sens combiné de la particule et du radical. Ces considérations, qui ne pouvaient frapper les grammairiens indiens, n'ont pas échappé au savant Wilson quand il a rédigé son dictionnaire. Il y a donné la traduction des principales racines verbales quand elles sont jointes avec les particules. Seulement ce travail n'est pas extrêmement développé, et, quelque confiance qu'on doive avoir dans ses interprétations, on désirerait les voir appuyées de quelques exemples puisés aux sources authentiques des textes originaux. M. Rosen, élève de M. Bopp, a senti toutes ces lacunes, et il a entrepris de donner une liste des racines samscrites, telle qu'elle pût répondre aux besoins des étudians. Ainsi en lisant les

textes imprimés jusqu'à ce jour, il s'est attaché à relever toutes les locutions où l'on rencontre un verbe joint à une préposition quelconque. On pourrait peut-être objecter que le nombre des textes, jusqu'ici connus, n'est pas assez considérable pour qu'on puisse espérer de présenter un travail complet en ce genre. Mais nous répondrons que les lois de Manou, les trois volumes du Ramayana, l'Hitopadesa, le Bhagavat-gita, plusieurs épisodes du Mahabharat publiés par M. Bopp, etc., suffisent pour donner un grand nombre d'exemples propres à éclaircir cette partie importante de la grammaire. D'ailleurs, les juges impartiaux sauront beaucoup plus de gré à M. Rosen d'avoir commencé un travail comme le sien, au risque de le laisser incomplet, que s'il en eût ajourné la publication au tems où il eût espéré lui donner un plus haut degré de perfection; plus tard, en effet, il eût pu être moins utile, et dans ce genre d'étude on ne peut trop se hâter de l'être.

Au reste, il n'y a nul doute que le travail de M. Rosen, dont nous n'avons ici que le *prospectus*, ne s'enrichisse d'additions importantes, jusqu'au jour où il paraîtra. En attendant, l'auteur expose, avec clarté, son plan, dont M. de Schlegel avait déjà conçu l'idée. Il commence par des idées fort justes sur l'étude comparative des langues, en tant qu'elles appartiennent à une même souche, idées que les ingénieuses théories de MM. de Humboldt et de Schlegel ont popularisées en Allemagne et en France, et qu'a si heureusement appliquées M. Bopp dans divers ouvrages. Il s'autorise du

caractère synthétique de la langue samscrite pour lui attribuer une haute antiquité, et, à cet effet, il la compare sommairement au persan et au grec, langues de même origine, mais d'une formation évidemment plus récente. Enfin, comme exemple de son travail, il donne seize racines samscrites rangées alphabétiquement, et expliquées d'après les textes. La racine est accompagnée de ses tems principaux, puis de chacune des particules avec lesquelles on la trouve unie dans la langue. Ce recueil est fait avec un soin extrême, et l'on ne peut douter que tous les exemples qui se rencontrent dans les ouvrages qu'a lus M. Rosen, ne s'y trouvent reproduits. Il faudrait une grande attention et surtout avoir lu, aussi fructueusement que lui, les originaux samscrits, pour y signaler quelqu'omission. C'est ce que nous ne prétendons nullement faire ici. Nous indiquerons seulement un sens que prend la racine तॄ *tri*, au causatif, avec la proposition अव *ava*. Il se trouve dans un ouvrage que M. Rosen n'a pu consulter, dans la traduction samscrite d'une partie fort considérable des livres zends, dont le langage n'est peut-être pas très-correct; mais je crois que la locution que je vais citer serait avouée par le brahmane le plus difficile : *Trí, traverser*, au causatif, avec la préposition *ava*, *faire traverser en bas*, signifie *traduire* dans cette phrase : इदं ..... पुस्तकं मया ..... संस्कृतभाषायां अवतारितं c'est-à-dire : Ce livre a été traduit par moi en samscrit (Ms. Anq., n° III, p. I.). Cette

citation n'est peut-être pas d'une grande importance; elle nous apprend cependant comment les Indiens ont exprimé l'idée de *traduire*, que je n'ai, : je sache, trouvée nulle part ailleurs.

Nous croyons en avoir assez dit pour faire apprécier l'utilité de l'ouvrage qu'a entrepris M. Rosen. On ne peut que le féliciter d'en avoir conçu l'idée, et l'engager à le terminer et à le faire promptement paraître. L'exécution typographique de ce *prospectus* est parfaitement soignée, le samscrit surtout est imprimé avec une grande correction. Nous avons cependant remarqué une faute d'impression, p. 38, l. 13, dans un passage du *Bhagavat Gita* (II, 62) : au lieu de संगास्तेषूपजायते il faut lire : संगस्तेषूपजायते

E. Burnouf.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 décembre.

Les personnes dont les noms suivent, sont presentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. Selme, fils.

L'Abbé Glaire, prof. d'Hébreu au Séminaire de Saint-Sulpice, et prof. Suppl. à la Faculté de Théologie de Paris.

On lit une lettre de M. Reuvens, d'Amsterdam, accompagnant l'envoi d'un Mémoire sur quelques antiquités de Java : M. le Baron de Montbret fera sur cet ouvrage un rapport verbal.

M. Fitz Clarence adresse un exemplaire de la relation de son voyage de l'Inde en Angleterre.

M. le Colonel Tod, met sous les yeux du conseil un grand nombre de planches destinées à faire partie de son voyage dans l'Hindoustan occidental, et représentant des sites de cette contrée et divers monumens d'antiquité.

M. Reinaud fait un rapport verbal sur *la conquête de l'Égypte* par Wakédy, ouvrage publié par M. Hamaker.

On annonce que la troisième partie du Mencius, texte et traduction, est prête à être mise en vente, et que la quatrième partie sera terminée pour l'époque de la séance générale; que la traduction de l'Episode de Vadjinadatta est achevée, ainsi que la préface qui doit précéder l'élégie sur la prise d'Edesse.

M. Eyriès, en son nom et à celui de M. Klaproth, fait un rapport verbal sur le voyage dans la Russie méridionale, par M. Gamba.

M. de Sacy lit pour M. de Hammer, un Mémoire sur les premières relations diplomatiques de la France et de la Porte.

M. Klaproth lit une dissertation sur le pays de Tenduc, dont il est fait mention dans la relation de Marc Pol.

La seconde édition de la Chrestomathie arabe de M. le baron Silvestre de Sacy avance rapidement vers sa fin. Le second volume vient d'être mis en vente, et le troisième sera terminé vers le mois de juin 1827. Le premier volume a paru au mois d'avril 1826. Les deux premiers volumes, outre un nombre infini de corrections et d'additions dans les notes, contiennent plusieurs morceaux, importans sous divers points de vue, qui ne se trouvaient point dans la première édition, et qui étaient inédits. Nous allons les indiquer ici succinctement.

Tome I[er]. — Extrait des *Prolégomènes historiques* d'Ebn-Khaldoun concernant l'excellence de la science de l'histoire, les principes qui doivent y servir de règles, les erreurs dans lesquelles tombent les historiens, et les causes qui produisent ces erreurs.

Tome IIe. — 1° Quatre nouveaux extraits de la *Description historique et topographique de Misr et du Caire*, par Makrizi. Le premier a pour objet l'origine des khalifes fatémites; le second concerne l'introduction en Egypte des troupes étrangères, venues de l'Asie et de l'Afrique septentrionale sous les règnes des premiers khalifes fatémites, troupes dont la rivalité causa beaucoup de troubles dans le royaume; le troisième offre de nouveaux renseignemens relativement au *haschischa*, ou *herbe des fakirs*; le quatrième, enfin, fait connaître les ordonnances du code de Djenghiz-khan, et les effets que le mélange de ce code avec les lois musulmanes, produisit en Egypte pour l'administration politique et l'ordre judiciaire.

2° Deux pièces nouvelles du recueil des *livres sacrés des Druzes*, tirées d'un manuscrit d'Oxford.

3° Trois morceaux extraits des *Prolégomènes historiques* d'Ebn-Khaldoun, dont les deux premiers sont relatifs à l'histoire de la monnaie chez les Musulmans, et le troisième concerne l'histoire de l'écriture chez les Arabes.

4° Le *Poëme de Maïmoun*, *fils de Kaïs*, et plus connu sous le nom d'*Ascha*, poëme qui avait déjà paru dans les *Mines de l'Orient*, tom. VI.

Tome IIIe. — Ce tome contiendra aussi divers morceaux entièrement nouveaux;

1° Un extrait du recueil des *Poésies d'Abou'lala*;

2° Un poëme et quelques poésies fugitives de *Moténabbi*;

3° Quelques nouvelles correspondances.

L'auteur s'était proposé de donner dans cette seconde édition, divers extraits des grammairiens arabes et du commentaire de Beïdhawi, sur l'Alcoran. N'ayant pas pu les faire entrer dans les trois volumes de la Chrestomathie, il les publiera dans un volume séparé, sous le titre d'*Extraits de divers Grammairiens et Scholiastes arabes*, ou *Supplément à la Grammaire et à la Chrestomathie arabe*.

Ce volume sera mis sous presse aussitôt que l'impression de la Chrestomathie sera terminée, et paraîtra au plus tard en 1828.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE IX[e] VOLUME DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.


119724